

Plan exact de Gomron  
ou du Bandar Abassi de  
l'Isle Ternus et des Isles  
voisines.

Pointe

Barbe de

de Pagode

Dang

95  
90  
85  
80  
75  
70  
65  
60  
55  
50  
45  
40  
35  
30  
25  
20  
15  
10  
5  
0

Pointe de



University of Strathclyde  
Glasgow

ANDERSONIAN  
LIBRARY

University of Strathclyde

Andersonian Library

CLASS NUMBER D915.5

BOOK NUMBER 113173-1

AUTHOR TAVERNER, J B

STRATHCLYDE UNIVERSITY LIBRARY



30125 00175839 9

ANDERSONIAN LIBRARY  
★  
WITHDRAWN  
FROM  
LIBRARY  
STOCK  
★  
UNIVERSITY OF STRATHCLYDE

THE UNIVERSITY OF STRATHCLYDE  
ANDERSONIAN  
LIBRARY  
★



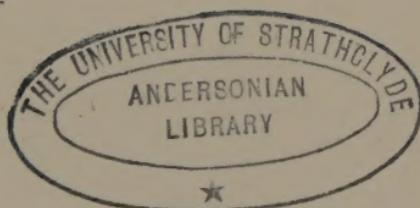
Jean-Baptiste Tavernier







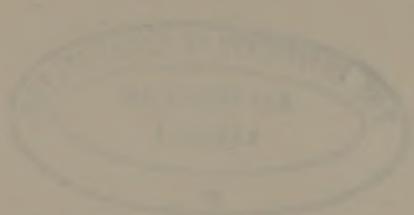
# Voyages en Perse



par  
Jean-Baptiste  
Tavernier

Club des Libraires  
de France

Voyages  
 en  
 Perse



ORIGIN	BKSL	O. N.	CST	L & D
MOD. LANGES	debut	L9156 36.70	45.00 F	ML LANG FR
C. ASS No.	24 JUN 1970			BOOK No.
D 915.5				113173-1

AUTHOR			
BR	No.	RA. SHL	
19/11/70			

*Le texte de Tavernier  
illustré par les gravures  
de ses propres éditions  
celles des relations contemporaines  
et des photographies modernes*  
*Préface de*  
*Vincent Monteil*



## Préface



Jean-Baptiste Tavernier n'est pas le seul voyageur qui nous ait laissé une description de l'Iran. Pietro della Valle, gentilhomme romain, surnommé « l'Ulysse latin », fit deux séjours à Esfahân (Ispahan), où il passa près de quatre années, entre 1617 et 1621 ; Adam Olearius a raconté son « ambassade envoyée au roy de Perse par le duc de Holstein » (1633-1639) ; le chevalier Chardin a rédigé dix volumes (dans l'édition Langlès de 1811), avec un album de planches gravées d'après ses dessins ; le célèbre peintre Eugène Flandin et l'architecte Coste ont raconté leurs aventures (1840) ; et le médecin français Feuvrier a publié, en 1906, le récit de ses Trois ans à la cour de Perse, (1889-92).

Cependant, les six voyages de Tavernier en Orient, entre 1632 et 1668, lui permirent de visiter neuf fois la Perse. Son témoignage est donc particulièrement précieux. Une réédition était devenue nécessaire, depuis qu'était épuisée celle de 1930, — avec préface de Pascal Pia, aux Éditions du Carrefour, — établie, comme celle-ci, sur le texte de l'originale de 1679, chez Gervais Clouzier, libraire établi au Palais, « sur les degrés en montant pour aller à la Sainte-Chapelle, à l'enseigne du Voyageur ».

« Si la première éducation, écrit Tavernier, est comme une seconde naissance, je puis dire que je suis venu au monde avec le désir de voyager. Les entretiens que plusieurs savants avaient

avec mon père, sur les matières de géographie qu'il avait la réputation de bien entendre et que tout jeune que j'étais j'écoutais avec plaisir, m'inspirèrent de bonne heure le désir d'aller voir une partie des pays qui m'étaient représentés dans les cartes où je ne pouvais alors me lasser de jeter les yeux. »

En effet, Jean-Baptiste appartenait à une famille protestante de géographes, graveurs et marchands de cartes, originaires d'Anvers, établis à Paris vers la fin du *xvi<sup>e</sup>* siècle. Né sans doute en 1605, il suit fort tôt sa vocation de voyageur : « A l'âge de vingt-deux ans, dit-il, j'avais vu les plus belles régions de l'Europe, la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse, la Pologne, la Hongrie et l'Italie, et je parlais raisonnablement les langues qui y ont le plus de cours. » A quinze ans à peine, il se trouvait — comme Descartes — en Bohême, à la bataille de la Montagne-Blanche, le 8 novembre 1620. Neuf ans plus tard, il se distingue au siège de Mantoue (1629). Mais c'est en 1630, à la Diète de Ratisbonne, que se place la rencontre décisive : celle du fameux Père Joseph, directeur des Missions du Levant, qui propose au jeune homme « d'accompagner M. l'abbé de Chapes et M. de Saint-Liebau, dans le voyage qu'ils avaient dessein de faire à Constantinople et jusqu'en Palestine ».

Ce premier voyage en Orient fut suivi de cinq autres. Chaque fois, Jean-Baptiste Tavernier conduit les plus profitables transactions commerciales avec les souverains et les marchands orientaux, tant et si bien qu'en février 1669 — il était rentré à Paris en décembre de l'année précédente — Louis XIV lui accorde des lettres de noblesse, auxquelles, en 1670, il joint l'acquisition de la baronnie d'Aubonne, au pays de Vaud. Il a soixante-cinq ans, l'âge de la retraite, et entreprend de rédiger ses mémoires.

Pourtant, les vrais nomades ne se laissent pas sédentariser aussi vite. D'alléchantes propositions arrivent de Berlin : l'Électeur de Brandebourg propose à Tavernier, en 1684, de l'envoyer fonder une maison de commerce aux Indes Orientales. Ce projet n'aboutit pas, mais un autre prend sa place : celui de conduire une ambassade auprès du Grand Mogol. En 1685, Jean-Baptiste se décide : il vend sa baronnie vaudoise et décide de reprendre les

grands chemins. Il est tenté par la Moscovie, mais la mort le prend à Smolensk, au mois de février 1689 : il avait quatre-vingt-quatre ans.

Le portrait que nous reproduisons en couleurs montre un Tavernier replet, enturbanné, bigleux et rubicond : une manière de Bourgeois gentilhomme. Sa résistance physique ressort de ses randonnées à cheval, par tous les temps, à plus de soixante ans. Son caractère transparait dans ses récits. On sent qu'il avait pour lui-même la plus grande complaisance. Bon observateur, certes, à la curiosité en éveil : il ne fait grâce de rien — ou presque. Sa relation abonde en détails précieux, en choses vues. Tout ce qui se voit, se touche, s'entend, se goûte surtout, l'intéresse. Il revient inlassablement sur la nourriture et la boisson, qui lui sont préoccupations constantes et majeures. Grâce à lui, on n'ignore rien de l'abondante consommation que font toujours les Persans de concombres et de laitages, ni de la préparation correcte du pilau (polô) de riz à la viande, qui reste le plat des gens riches et des jours de fête. On peut observer, encore aujourd'hui, la place des sorbets, rafraîchis à la glace ou à la neige des montagnes. On peut encore souscrire à son jugement de gourmet : « Pour le dire en un mot, la cuisine des Persans n'a rien de friand, ni qui puisse flatter le goût des gens qui aiment la bonne chère. » Tavernier consacre aussi de longs développements au vêtement des deux sexes et ne manque jamais de décrire les constructions en terre et en voûtes qu'il rencontre. En principe, rien ne lui échappe — dans le domaine matériel tout au moins : ni les barques couvées du Golfe persique, ni l'abondance et la qualité des melons, ni même la protrusion du voile du palais, chez le chameau en rut. Commerçant avant tout, il entre dans les moindres détails sur les changes, la monnaie, les marchandises, ses propres bénéfices et les cadeaux qu'il reçoit. Au courant de tout, — des mines d'argent du Pérou comme des soies japonaises, — il sait faire argent des étoffes, des montres, des pierres précieuses, des bijoux. Ses observations de première main sont donc inestimables. Malheureusement, il ignore « les langues turquesque et persienne » — qu'il fait apprendre, à Tabriz, à son neveu, un enfant de dix

ans. En attendant, il doit recourir au truchement d'un interprète, le Père Raphaël, capucin d'Ispahan. D'autre part, il manque d'imagination et l'exotisme le « désoriente » : malgré les cyprès « les plus beaux du monde », les jardins de Shirâz ne lui disent rien, car « rien n'approche du moindre de ceux qui accompagnent les délicieuses maisons de campagne qui sont autour de Paris ». Il voit bien, en Iran « des arbres fruitiers, des rosiers et des jasmins », mais « tout cela est confus, sans aucun alignement ni symétrie ». Va-t-il s'extasier devant les ruines prodigieuses de Persépolis, ce Poussin d'après nature ? Certes pas ! « Car enfin ce ne sont que des vieilles colonnes, les unes sur pied, les autres par terre » ...

L'intérêt des Six Voyages en Perse est donc ailleurs : rien ne remplace celui qui peut dire : « J'étais là, telle chose m'advint. » Tavernier nous propose une description d'un pays et d'un régime restés semblables à eux-mêmes jusqu'en 1925 — l'année où Reza Shâh Pahlavi prit dans ses fortes mains le destin d'une Perse qui redevint l'Iran. Et même depuis, bien des traits demeurent, qu'il faut connaître pour comprendre les choses et les gens.

« Aghâ Tavernier, marchand français » (ainsi est-il nommé dans le Commandement du roi de Perse), contemporain de Louis XIII et de Louis XIV, nous décrit un Iran situé entre les États indiens du Grand Mogol et les possessions turques du Grand Seigneur. Le climat excessif n'a guère changé, et les chaleurs moites du Golfe persique sont toujours peu propices aux Européens « qui ne sont pas sobres de la bouche ». Le problème de l'eau reste grave, les canaux souterrains et les « tours d'eau » restent en usage et l'Azerbâïjân pleure ses quatre cents sources perdues. L'économie a changé d'assise, avec l'exploitation du pétrole, mais les fruits, les dattes, les moutons et la soie sont loin d'avoir disparu. On peut toujours goûter d'excellent vin de Shirâz, produit par les Arméniens, et, en principe, la loi coranique interdit toujours aux musulmans d'en boire. Sur ce point, Tavernier abonde en informations significatives. On apprend, grâce à lui, que les rois en usent, en abusent, et que deux d'entre eux sont morts, l'un « pour avoir bu avec excès » et l'autre, « pour avoir trop bu comme son père ». Le souverain va parfois jusqu'à l'interdire, pour peu de

temps, ce qui ne l'empêche pas de faire mettre à mort de pieux pèlerins qui refusent de pécher par gourmandise. En fait, il semble bien que la plupart des gens aient été, au xvii<sup>e</sup> siècle du moins, peu regardants sur le chapitre des boissons fermentées, puisque Tavernier écrit : « Les Persans boivent aussi du vin par excès, quoique la Loi le leur défende, et ils disent pour leur excuse que c'est pour passer le temps et pour adoucir les fâcheries qui leur surviennent ». Et il ajoute qu'une bonne année les Juifs de Shirâz firent plus de quatre mille tonneaux de vin, « à trois cents pintes pour tonneau ».

Jean-Baptiste Tavernier insiste énormément sur la consommation de tabac par les Iraniens. Ce devait, pourtant, être chose relativement nouvelle, puisque « l'herbe à Nicot », d'origine américaine, ne fut introduite du Brésil en Europe qu'au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle. Suivait-elle le même chemin que le dindon, ramené de Venise à Ispahan par des marchands arméniens ? Quoi qu'il en soit, Tavernier peut écrire des Persans, « tant hommes que femmes », qu'ils sont, « dès leur jeunesse, tellement accoutumés au tabac, qu'un artisan qui n'aura que la valeur de cinq sols à dépenser en emploie trois en tabac et que de le leur ôter, c'est comme si on leur ôtait la vie ». Il arrive bien que le roi prétende l'interdire, mais il ne tient pas à perdre, de la sorte, une grande partie de son revenu. Tout cela est à rapprocher d'événements ultérieurs : en 1891, le Shâh ayant concédé la Régie des tabacs à l'Angleterre, le mécontentement populaire fut tel que, poussés par leurs « clercs » (mollâ), les Persans s'abstinrent de fumer pendant des mois, jusqu'au jour où l'émeute sanglante obligea le roi à annuler le contrat (et à indemniser la compagnie britannique). Il est curieux de constater que Tavernier se borne à mentionner, en passant, l'opium, dont les ravages, il y a seulement dix ans, étaient tels, que le gouvernement dut prendre des mesures draconiennes.

Dans un pays presque sans bois, la bouse de vache sert de combustible (comme aujourd'hui dans l'Inde, ou en Égypte), et — comme en Chine — l'engrais humain sert à fumer les terres. Les pigeons sont toujours élevés pour leur fiente, et les colombiers de Tavernier entourent toujours Ispahan. Mais, en terre d'Islâm,

le pigeon sert aussi de courrier, et les marchands arabo-persans en ont introduit l'usage à Zanzibar.

Des observations de notre auteur on peut tirer d'utiles renseignements d'ordre économique. Par exemple, on voit que le budget de l'État tirait d'abord ses ressources du sol : « La plus grande partie des terres de la Perse appartient au roi, et plusieurs particuliers les tiennent à ferme. » Ce système n'avait guère changé, jusqu'aux toutes récentes réformes agraires. Quant aux gouverneurs qui « mangent » leurs administrés, trop de procès contemporains pour concussion montrent bien que la pratique ne s'en est pas entièrement perdue. Les droits sur le tabac, le vin et surtout les douanes rapportaient encore au roi de grands revenus.

De la structure sociale, Tavernier distingue — comme dans l'Europe de son temps — trois « ordres », corps ou degrés : la noblesse ou l'épée (maison du roi, gouverneurs et « soldatesque »), la plume (« gens de la Loi et gens de justice ») et le tiers état (marchands, artisans et laboureurs). Installé à Ispahan pour ses affaires, il est normal que Tavernier s'intéresse particulièrement à la cour, qui constitue le meilleur de sa clientèle. Esfahân, comme disent les Iraniens, est une oasis de Haute Asie, à mille mètres, dans la grisaille des peupliers. Isolée dans ses déserts, elle est, selon l'expression d'André Godard, « une image de l'exaltation dans la solitude ». Hélas, le prosaïque Tavernier est venu vendre sa marchandise. Il reste insensible à « la poignante beauté de cette ville » — qui « ressemble plutôt à un grand village », et dont les ordures, la saleté ne devaient pourtant pas le surprendre. Ispahan avait alors peut-être 500 000 habitants : elle n'en a plus que 300 000 aujourd'hui. Notre voyageur décrit en détail la fameuse Place Royale, le Médân-e Shâh, qui continue à éblouir ses successeurs. Le palais y est, bien entendu, le centre d'intrigues où les courtisans passent — comme à Versailles — de la faveur à la disgrâce d'un monarque absolu. La comparaison ne s'arrête d'ailleurs pas au faste d'une cour « la plus magnifique et la plus superbe de toutes les cours de l'Asie ». La dynastie des « Grands Sophis » — les Safavides — n'est pas sans rappeler nos Bourbons : la chasse « à l'oiseau »

— dressé à s'en prendre à des simulacres — est sa distraction principale ; le règne du bon plaisir est tempéré par l'appel au roi — dernier recours, il est vrai, « mais ceux qui devraient introduire ces pauvres gens, et leur donner accès auprès de Sa majesté, sont ceux qui les empêchent d'en approcher, étant corrompus par les présents qu'ils reçoivent » ; le système des courriers du roi (emprunté ici aux Mongols) fonctionne sans accroc ; le contrôle des mercuriales et la sécurité sur les grands-routes sont exemplaires. L'armée représente près de 80 000 hommes, dont 45 000 sont des recrues paysannes à pied, le reste comprenant 22 000 mercenaires turcs — les « Têtes rouges » (Qyzyl-Bâsh) et 18 000 Gholâm : esclaves géorgiens renégats. Partout, jadis, le monde musulman connaissait ce système, qui finissait par mettre le prince et l'État entre les mains des esclaves. En outre, le roi de Perse avait cinq cents jeunes esclaves et des eunuques — blancs et noirs — pour son harem. Certains de ces infirmes, valets et confidentes du prince, prenaient parfois tellement d'influence que, « durant la minorité des rois et jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à un âge où ils pensent aux affaires, il s'en est vu qui ont presque gouverné tout le royaume ». Tavernier, à ce sujet, parle assez souvent d'une mutilation que l'on faisait alors, parfois, subir à des garçons « de bonne mine » et il cite même le cas d'un gouverneur qui, ayant abusé de son page, se « coupa net » et « présenta au roi, dans un plat d'or, des marques indubitables de son repentir » . . . Un siècle après le passage de Jean-Baptiste Tavernier, une nouvelle dynastie sera fondée, en Iran, celle des Turcs Qâjâr, par Aghâ Mohammed, le cruel eunuque. A ceux qui évoqueraient la « barbarie » asiatique, faut-il rappeler la célébrité médiévale de notre Verdun, où se fabriquaient les eunuques pour l'exportation vers l'Espagne musulmane, ou, plus près de nous, les fameux castrats de la Chapelle Sixtine ?

Il faut, néanmoins, reconnaître que les supplices les plus « chinois » étaient monnaie courante à la cour du « Grand Sophi » d'Ispahan. Le moindre était la bastonnade sur la plante des pieds, jusqu'à ce que ce mort s'ensuive, les coupables lardés de chandelles allumées, mis à la cangue, jetés aux chiens dévorants, les vengeances les plus atroces. Avec une royale prédilection pour l'aveuglement

au fer rouge, les yeux crevés ou « cernés avec la pointe d'un poignard, comme on cerne des noix vertes ». Notre Tavernier raconte tout cela avec le plus grand sang-froid. Comme l'écrivait avec humour Mme Eminé Pâkravân — à propos de la période qâjâr : « Il est fort naturel qu'un peu de férocité se mêle à la bonhomie ». Jean-Baptiste Tavernier ne s'anime guère que pour protester contre la coutume de mettre à mort l'homme qui jette les yeux sur une femme du harem royal en déplacement. Peut-être est-ce ainsi sa prudence naturelle et professionnelle — plutôt, comme il le prétend, que sa fidélité conjugale — qui le retint de profiter d'occasions délectables, ne fût-ce que de ces « baladines » qui ne demandaient qu'à le servir ?

En bon Français à l'étranger, Tavernier ne cherche que rarement à comprendre vraiment ce qui l'étonne. Il a tendance à mépriser ou à sous-estimer ce qu'il ignore. Son rapport sur l'Islâm shî'ite reste à la surface des choses. Encore écrit-il, à bon escient : « La diversité qui se trouve parmi les mahométans ne consiste pas dans les différentes explications qu'ils donnent à l'Alcoran, mais bien dans les diverses opinions qu'ils ont des premiers successeurs de Mahomet ». Ce qui, après tout, n'est pas si mal vu. Il décrit les fêtes traditionnelles — qui subsistent en partie — pour la commémoration de la mort des martyrs, il indique que c'est Shâh Abbâs qui, le premier, « trouva moyen par son exemple de détourner ses sujets du pèlerinage de La Mecque pour n'aller plus qu'à Meched, et pour y porter à l'avenir toutes leurs offrandes » ; il ne manque pas de parler, à l'occasion, de ces « moullahs » (mollâ) qui sont « les docteurs de la Loi » — et qu'aujourd'hui les Iraniens aiment comparer aux papes de la vieille Russie, dont ils auraient la crasse, l'ignorance et la paillardise. Sur le plan religieux, Tavernier n'a garde d'oublier les minoritaires : Juifs d'Ispahan, de Shirâz et de Lâr, Indiens « Baniânes » idolâtres qu'il accuse d'usure, et surtout Arméniens de Djulfa, déportés à Ispahan par un souverain qui voulait profiter de leur ardeur au travail. On remarquera qu'au xvii<sup>e</sup> siècle, le commerce extérieur de la Perse est entièrement aux mains des Arméniens, « qui sont comme les facteurs du roi et des grands, et qui débitent les soies ». En fait, les aptitudes des Arméniens au négoce sont telles

qu'on vous le dira au Levant : « Un Grec roule deux Juifs, mais il faut quatre Grecs pour rouler un Arménien. » Tavernier rapporte aussi une précision d'importance : c'est un ouvrier arménien de Djulfa, Hagopian, qui, en 1641, rapporta d'un voyage en Europe l'idée d'une imprimerie qu'il fonda à Ispahan. Ce qui permet, une fois de plus, de se poser la question : pourquoi les musulmans ont-ils attendu Bonaparte et sa presse du Caire pour adopter l'imprimerie arabe ? Tavernier nous donne au moins une des réponses : parce que « cette imprimerie ôtait le pain à bien des gens qui gagnaient leur vie à l'écriture ».

Les Arméniens n'étaient pas les seuls chrétiens d'Ispahan et de Perse. Il y avait aussi les étrangers : marchands, artisans, médecins, capucins d'Ispahan et carmes de Shirâz, et tous ces « Francs » horlogers, menuisiers, artificiers, qui vivaient à l'ombre de la cour, non sans risque de conversion plus ou moins forcée — comme le pauvre Rodolphe Stadler dont Tavernier nous conte la triste histoire, — sans parler des « Quatre Nations » commerçantes : Français, Anglais, Hollandais et Portugais. Quant aux diplomates éventuels, « il faut remarquer en passant que les ambassadeurs qui viennent en Perse ne payent point de douanes, et qu'il se fait quelquefois des ambassades, particulièrement de Moscovie, pour favoriser seulement le négoce des marchands, qui passent pour être du train de l'ambassadeur et sont de cette manière exempts de douanes ».

Tavernier s'est aussi préoccupé de l'ancienne religion iranienne, celle de ceux qu'il appelle « Gaures » ou « Guèbres » et qui sont les Mazdéens, dont il ne reste plus que vingt ou trente mille. Malheureusement, il retient surtout le côté légendaire ou anecdotique et, des douze pages qu'il consacre à ce sujet, il y a bien peu à retenir. En tout cas, ce ne lui est point, comme, plus tard au comte de Gobineau, prétexte à discourir sur la « pureté » de la « race aryenne ». Bien au contraire, voici ce qu'écrivit Jean-Baptiste Tavernier : « Le sang originaire de Perse n'est pas un beau sang, ce que l'on peut remarquer dans les Gaures ou Guèbres, anciens originaires du pays, qui tirent sur le basané et sont la plupart mal faits. Le sang ne s'est rendu beau en Perse que par le mélange des Géorgiens de l'un et de l'autre sexe avec les

Persans . . . Car on amène tous les ans de ce pays-là une grande quantité d'esclaves, et c'est par les mariages que l'on a faits avec eux et qu'on fait encore tous les jours, que la valeur des Géorgiens est passée en Perse avec leur beauté et leur bonne mine ».

Jean-Baptiste Tavernier, au courant de la plume, porte d'intéressants jugements sur les Orientaux en général et, en particulier, sur les Iraniens — qu'il appelle généralement « Persans » et parfois « Persiens », ou même « Perses ». Il s'attache d'abord au domaine des relations sociales, où il lui semble que soient passés maîtres les Persans, « étant les plus raffinés de tous les peuples de l'Asie, et ne cédant point aux Européens en force et en souplesse d'esprit ». Certes, « ils sont grands faiseurs de compliments », étant « naturellement fort dissimulés et grands flatteurs, et ils recherchent avec grand soin les moyens d'acquérir de l'estime, ce qui fait leur plus forte ambition ». Aussi « aiment-ils fort à recevoir des présents et à en faire, et surtout les grands : c'est même le remède universel pour se tirer de toutes sortes d'affaires ». Ce goût des « embarras » et des « cadeaux » persiste encore aujourd'hui : l'Iranien, profondément asiatique sur ce point, agit, en cette matière, comme le Vietnamiens, avec sa boîte de laque rouge. L'Européen pense « épices » ou « concussion » : l'Asie se conforme au rite.

L'hospitalité iranienne est, certes, digne d'éloge : « Je dirai que les Persans sont honnêtes, et qu'ils font manger de bon cœur quiconque se trouve avec eux à l'heure de leur repas, s'étonnant de la coutume des Francs qui ferment la porte quand ils mangent. » Aujourd'hui, comme au temps de Tavernier, « les Persans sont fort portés aux sales paroles et aux injures » — raffinés dans l'insulte comme ailleurs, et semblables en ce point aux Chinois, les maîtres incontestés du genre. On regrettera que Jean-Baptiste Tavernier n'ait pas su mettre en évidence l'étrange mélange de scepticisme et de mysticisme qui caractérise le Persan. Il se borne à s'étonner de l'ignorance des Orientaux pour la promenade : « Eux, au contraire, font étendre un tapis au plus beau lieu d'un jardin, pour s'asseoir dessus et contempler la verdure. »

C'est encore, c'est toujours le plus grand bonheur des Asiatiques : ont-ils, d'ailleurs, tellement tort ?

Tavernier, sur le plan politique, note encore, à la louange des Persans, « qu'ils aiment fort le bon ordre et la justice ». Il ajoute le goût de s'instruire, qui n'est pas si commun partout et qui, chez eux, est de date ancienne : « Ils veulent savoir le fond des choses autant qu'il se peut », et la plupart des artisans achètent des livres, quoique ceux-ci soient fort chers ; et Tavernier relève « l'assiduité que les Persans apportent à l'étude, leur grande sobriété et leur esprit naturellement subtil et amateur des sciences ».

Notre auteur termine son récit par une mise en garde contre le risque d'illusions que ses lecteurs auraient pu se faire : « Je ne puis, dit-il, sans étonnement, ouïr certaines gens donner à la Perse et à d'autres régions de l'Asie des beautés que ni l'art ni la nature ne leur donnent pas. » Cette opinion paraîtra bien partielle à tous ceux qui connaissent et aiment l'Iran, ses montagnes couleur de vin aux cimes en cheveux d'argent, ses brefs printemps, ses automnes dorés, son ciel transparent et pur. Le futur baron d'Aubonne rapporte tout à l'Europe et, quand il parle de merveilleux vergers près d'Ispahan, à peine a-t-il reconnu : « C'est véritablement un lieu de délices », qu'il se croit tenu de corriger : « Ou du moins un des plus délicieux de toute la Perse ». Il faut un peu de romantisme pour goûter l'Iran, et Jean-Baptiste Tavernier reste un bourgeois cossu qui voyage pour ses affaires.

Il est, pourtant, au moins un de ses jugements qui a rallié la postérité et qui est passé en proverbe ; c'est que « La Perse est en Asie ce qu'est la France en Europe. »

° Le texte de cet ouvrage reproduit les quatrième et cinquième livres des Six voyages de Jean-Baptiste Tavernier en Turquie, en Perse et aux Indes. C'est l'édition originale qui a servi de base à l'établissement du texte ; quelques erreurs évidentes ont été corrigées et l'orthographe modernisée, sauf pour les noms propres qui, dans l'ensemble, ont gardé la forme que leur avait donné l'auteur. Enfin, il a paru intéressant d'introduire, quand Tavernier y faisait allusion, certaines pages des autres livres ou du Sérail du Grand Seigneur : la recette du pilau, page 33, un long passage sur le chameau, pages 35 à 38, quelques remarques à propos des sauterelles, page 41, un paragraphe sur l'équipage de chasse du roi de Perse, page 42, et un exemple de sévérité du gouverneur de Com, page 267.

# Voyages en Perse



## De l'étendue de la Perse et de la division de ses provinces

La Perse, dans l'état où elle est présentement, est bornée au septentrion par la mer Caspienne, au midi par l'Océan ; au levant elle touche les États du Grand Mogol, et au couchant ceux du Grand Seigneur, dont l'Euphrate et le Tigre la séparent.

Pour faire mieux comprendre quelle est l'étendue des États du roi de Perse, ce monarque, outre ce qu'on appelle proprement la Perse, possède une bonne partie de l'ancienne Assyrie et de la Grande Arménie, les anciens royaumes des Parthes et des Mèdes, le royaume de Lar et le royaume d'Ormus, et tout ce qui s'étend au levant de la Perse jusqu'au-delà de Candahar, et presque jusques au royaume de Sindi qui lui sert de frontière.

Mais parce que ceux de notre Europe qui ont voyagé dans la Perse avant moi n'ont pas eu la curiosité, ni peut-être le moyen, de s'instruire au vrai du nombre des provinces qui composent ce grand royaume, et que même les plus éclairés d'entre les Parisiens que j'ai pratiqués assez familièrement ne m'en ont pu rien dire de certain, il faut nécessairement, pour en faire une description dont on puisse tirer quelque utilité, avoir recours à l'ancienne géographie, et accommoder aux noms du temps passé dont elle nous donne la connaissance, ceux du temps

présent qui nous sont moins connus, et qui ont été la plupart supposés ou corrompus par nos écrivains modernes.

Voici donc le dénombrement qu'on peut faire sur ce pied des principales provinces de la Perse, leur situation et le rapport qu'elles ont présentement les unes avec les autres, et les noms propres des plus considérables villes qu'elles enferment dans leur enceinte.

La première est la *Grande Arménie*, que nos cartes mal à propos et sans aucun fondement appellent Turcomanie, mais qu'on pourrait plus raisonnablement nommer encore Ermenik en général, puisqu'il n'y a presque que des Arméniens qui l'habitent. Car en particulier la partie qui est située entre les rivières d'Araxes et de Cyrus, aujourd'hui l'Aras et le Kur, est appelée Iran dans le pays, et plus souvent Cara bag, qui est un des plus beaux et des plus riches endroits de toute la Perse. Les villes principales sont Erivan, Kars, Nacsivan, Zulfa et Van sur un lac de même nom et le plus grand de toute l'Asie.

La deuxième est le *Diarbek*, autrefois la Mésopotamie, entre l'Euphrate et le Tigre ; dont les villes principales sont Bir sur l'Euphrate, Car-Emit ou Diarbekir sur le Tigre, Ourfa, Mossoul, Geziré, Merdin, etc.

La troisième est le *Curdistan*, autrefois l'Assyrie, qui s'étend le long du rivage oriental du Tigre depuis le lac de Van jusques aux frontières de Bagdad ; et ses villes principales sont Ninive, Cherisoul, Amadié, Sneirne, Betlis et Salmastre.

La quatrième est l'*Hierak-Arabi*, autrefois le pays de Babylone ou la Chaldée, dont les villes principales sont Felougia sur l'Euphrate, Bagdad sur le Tigre, et Meched-Ali, Gournou et Balsara sur l'Euphrate et le Tigre joints ensemble ; et au-dedans du pays : Bourous, Charaban, Erounabad, etc.

La cinquième est l'*Hierak-Agemi*, ou l'ancienne région des Parthes, dont les villes principales sont Ispahan, Touchercan et Hamadan ; Cachan, Com et Casbin, et peut-être Yesd, si on ne la place dans le Kerman ou dans le Sigistan. Ispahan est la capitale de tout le royaume, et la résidence ordinaire des rois de Perse, dont je ferai la description ensuite.

La sixième contient le *Chirvan* le long de la mer Caspienne,

où sont les villes de Derbent ou Demir-Capi \*, de Baku, et de Chamaki ; et la province d'*Edzerbaijan* dans les terres, où sont les villes de Tauris, d'Ardevil, de Sultanie, etc. Et ces deux provinces comprennent à peu près la Médie ancienne qui s'étendait jusques aux bords de la mer Caspie.

La septième comprend le *Guilan* et le *Mazandran* aussi le long de la mer Caspienne, autrefois l'Hyrcanie ; où sont les villes et bourgades de Firuz-Cuh, Sukar-Abad, et Mionikiellé à l'entrée des montagnes ; Giru, Talara-Pesct et Saru dans la plaine ; et Ferh-Abad, Ciarman et Gscref vers la mer.

La huitième est l'*Estarabad*, autrefois la Margiane, qui s'étend jusqu'à la rivière de Ruth-Khané-Kurkan, que les anciens appelaient Oxus, et ses villes principales sont Estarabad, Amul, Damkam, etc.

La neuvième contient le *Pays des Tartares Usbeks*, qui occupe presque toute la Bactriane et la Sogdiane des anciens ; dont les villes principales sont Samarcand, Balk, Boccara, etc.

La dixième est le *Korasan*, autrefois l'Aria avec une partie de la Bactriane ; dont les villes principales sont Eri ou Erat, Meched, Nisabur, Thun, etc. On voit à Meched la sépulture du prophète Iman-Riza sous une voûte couverte d'or en table, que les Persiens ont en singulière vénération.

La onzième est le *Sablestan*, autrefois le Paropamisus ; dont les villes principales sont Beksabat, Asbé, Bust, Sarents, etc. Mais le territoire et la ville de Candahar sont aussi compris dans l'étendue de cette province, avec Duki et Alunkan sur les frontières de l'État du Grand Mogol.

La douzième est le *Sigistan*, autrefois la Drangiane ; dont les villes principales sont Sistan, Chalak, Kets, etc.

La treizième comprend le pays qu'occupait autrefois l'Arachosie, appartenant au roi de Perse, au voisinage du royaume de Sindi, et n'a point de villes dont nous ayons connaissance.

La quatorzième est la province de *Makran*, le long de la mer de Mogostan, autrefois la Gédrosie, dont les villes principales

\* *Derbent* en persien signifie porte étroite, et *Demir-Capi* en turc porte de fer, et c'est vers cet endroit où étaient les Caspiæ pylæ des anciens. Note de Tavernier.

sont Makran, Firhk, Chalāk, et le port de Guadel tirant vers Guzarate.

La quinzième est le *Kerman*, autrefois la Caramanie, qui s'étendait jusques au golfe d'Ormus ; dont les villes principales sont Kerman, Bermazir, le port de Kuhestek, le cap de Jasques, etc.

La seizième est le *Farsistan*, autrefois la Perse proprement dite ; dont les villes principales sont Schiras sur la rivière de Kur, Caseron, Benarou, Firuz-Abad, Darab-Guier, etc. On y joint aussi la petite province de *Larastan* avec la ville de Lar jusques au port de Gomron, qui est vis-à-vis d'Ormus et qui lui sert de havre. Cette province s'étend au sud-ouest jusques au sein Persique, et commence à quatre journées d'Ispahan à un vallon large seulement de mille pas et long de quinze ou vingt lieues. Il passe une petite rivière au milieu, et c'est sur une pente de ce vallon qu'est bâtie la ville d'Yesdecas, renommée pour son excellent pain. Mais cette province ne s'étendait pas autrefois si loin, et se terminait à Benarou à deux journées de Lar, avant que l'ancien royaume de Lar eût été conquis par Cha-Abas, et ensuite le royaume d'Ormus : car ils lui ont été tous deux unis et ont chacun un sultan ou gouverneur à part, au lieu des princes souverains qui les possédaient.

Les ports de mer de cette province, le long du golfe Persique, sont le Bander-Abassi et le Bander-Congo. Le premier, nommé autrement Gomron, est vulgairement appelé le port d'Ormus, bien qu'il en soit éloigné de trois lieues et en terre ferme, et que la ville d'Ormus soit dans une île qui est vis-à-vis, où les vaisseaux ne s'arrêtent plus depuis que les Persans s'en sont rendus les maîtres. Le Bander-Congo est à deux journées de là en tirant à l'ouest ; et comme l'air y est beaucoup plus sain qu'à Gomron et le chemin plus court pour aller à Schiras, il serait bien plus commode pour les négociants, si les passages des hautes montagnes n'étaient pleins de précipices et très dangereux pour les chameaux et autres bêtes de charge.

On peut ajouter ici que quand on part de Balsara pour la Perse et qu'on est sorti de l'embouchure de l'Euphrate, on trouve, à vingt ou trente heures de mer dans le golfe Persique, deux

autres petits havres qui s'appellent Bander-Rik et Bander-Rakel, mais qui ne peuvent recevoir que des terrates ou des barques de la grandeur de celles de Marseille. Comme les habitants de cette côte ignorent entièrement l'usage du fer, cela est digne d'admiration de voir leurs barques si bien faites et si fortes pour résister à la mer, quoique les ais ne soient attachés ensemble que par une couture de corde faite de chanvre pris autour de la noix de l'arbre *cocos*, si estimé dans les Indes.

Enfin, la dernière est le *Cusistan*, autrefois la Susiane, que l'Euphrate et le Tigre joints ensemble séparent de la Chaldée, et dont les villes principales sont Suster, jadis Suse, capitale de l'empire d'Assuerus, Ahawas, Scabar, Ram-Hormus, etc.

Les qualités de l'air sont diverses en Perse selon la diversité des contrées. Le pays d'Edzerbaijan est fort froid et toutefois fort sain. Mais l'air de Mazandran est très mauvais. C'est un pays de marécages où il y a une infinité d'insectes et, ces marais se desséchant en été, ils meurent et infectent l'air. Il y a aussi tant de méchantes eaux dans le Mazandran que la terre en regorge, et que souvent elles inondent une partie du pays, de quoi les habitants prennent un teint de couleur de terre. Cha-Abas, premier du nom, peupla ce pays-là de vingt mille familles d'Arméniens, qu'il fut tirer lui-même des villes d'Erivan, de Nacsivan, de Zulfa, et des environs de Kars jusques devers Erzerom, tant pour désertier les frontières au grand dommage des Turcs, qui y trouvaient de quoi se rafraîchir amplement quand les deux puissances étaient en guerre, qu'afin de peupler le pays de Mazandran et d'en cultiver les terres. De ces vingt mille familles, à peine s'en trouve-t-il aujourd'hui trois mille. Le pays toutefois est très fertile, et il y a une prodigieuse quantité d'oiseaux de rivière. La province de Guilan est enclavée dans le Mazandran, et l'air est si mauvais dans l'une et dans l'autre, que l'on dit d'ordinaire de qui que ce soit que l'on envoie pour commander en ce pays-là : « A-t-il dérobé, tué ou volé, que l'on l'envoie en Guilan ? »

Le quartier d'Ispahan, qui est presque au milieu du royaume, a six mois de chaud et six mois de froid, quoique son élévation ne soit que de 32 à 34 degrés dans toute son étendue. Les neiges y tombent quatre ou cinq fois dans la saison, et quelquefois en si



ce blé se pouvait conserver, il n'y a point de doute qu'on en ferait amas pour le vendre chèrement au peuple lorsqu'il y en a disette. La Perse pouvait passer autrefois pour un des plus fertiles pays de tout l'Orient, à cause de la prodigieuse quantité de canaux dont elle était arrosée. Mais le nombre en est aujourd'hui beaucoup diminué, et depuis les guerres qui de temps en temps ont ravagé ce royaume, on trouve en voyageant plusieurs de ces canaux bouchés ou rompus. Étant entré un jour en conversation sur ce sujet avec Mirza-Ibrahim, intendant de la province d'Edzerbajjan, qui fait sa résidence à Tauris, il me dit que la Perse avait bien diminué de sa fécondité, et qu'on avait remarqué que depuis quatre-vingts ans, dans le seul territoire de Tauris il s'était perdu quatre cents sources, ou par quelques accidents, ou par la négligence de ceux qui en devaient avoir soin. Il me racontait cela comme une chose tout à fait préjudiciable à la Perse, dont presque tout le terroir ne produit rien, s'il n'est arrosé par les canaux qui viennent des sources.

Pour ce qui est des jardins, on les arrose par le moyen des puits et d'une roue qu'un bœuf fait tourner. On y fait couler l'eau suffisamment par cet artifice ; mais l'eau courante est beaucoup meilleure, parce qu'elle est moins froide et qu'elle engraisse la terre. C'est par cette raison que les fruits qui viennent dans les montagnes, et qui ne peuvent être arrosés que par l'eau de la pluie ou par les grandes rosées, ont un goût plus relevé et se conservent bien mieux que ceux de la plaine.

Il y a quantité de montagnes dans la Perse, mais pour la plus grande partie, elles sont arides et infertiles, et on n'y peut rien semer. Et pour des bois, il n'y en a point dans toute la Perse. Les voyageurs sont quelquefois contraints de faire de longs détours pour trouver des sources, et il y a des endroits où on marche jusqu'à dix ou douze lieues sans avoir d'autre eau que celle qu'on porte avec soi dans des oudres \*. Toutes ces montagnes sont fort hautes et fort rudes, et servent vers les frontières comme de boulevards et de bastions à ce royaume. Il y en a plusieurs d'où l'on tire du sel comme on tire des pierres d'une car-

\* Pour outres.

rière, et pour la valeur d'un sol on en donne un pied et demi en carré. Il se trouve aussi des plaines dont le sable n'est que pur sel, mais il n'a pas le même effet que celui de France, et il en faut le double pour saler raisonnablement les viandes.

Ce n'est que depuis peu qu'on a découvert des mines dans ces montagnes et elles sont presque toutes de cuivre, dont les Persans font avec assez d'industrie des plats, des assiettes, des bassins, des marmites, et d'autres ustensiles de ménage, parce qu'ils n'ont point d'étain que celui qu'on apporte de dehors, et dont ils se servent à étamer leur vaisselle de cuivre, ce qu'ils font souvent. Les ouvriers estiment plus le cuivre qui vient d'Occident comme étant plus fin, de même que celui qui vient du Pégu ; mais surtout ils font état du cuivre du Japon comme étant le meilleur de tous. Le plomb vient de la province de Kerman ; le fer et l'acier, de Casbin et de Korasan qui en fournissent en très grande quantité, mais ce fer-là n'approche pas de celui de Morvan, ni celui d'Espagne. Pour l'acier, il est très fin, le grain est fort délié, et sans aucun artifice il prend une eau qui le rend extraordinairement dur, mais d'ailleurs il se casse comme du verre. C'est pour cela qu'on n'en saurait faire des ressorts, ni aucun autre ouvrage délicat, parce qu'on ne lui peut donner une bonne trémpé. Cette sorte d'acier ne peut s'allier avec le fer, et quand on le forge, si on lui donne le feu un peu trop chaud, il devient comme du charbon de terre brûlé. L'acier que nous appelons de Damas est apporté des Indes, et les Persans le nomment *gauherdar*. Il se trouve aussi dans la Perse quelques mines d'or et d'argent, où il paraît qu'on a travaillé anciennement. Le grand Cha-Abas voulut en faire recherche, mais il quitta l'entreprise, voyant que la dépense excédait le profit. On a voulu encore y travailler depuis peu d'années, mais ç'a été avec perte ; d'où est venu le proverbe qu'on applique en Perse à un travail sans profit : *Nokré Kerven debkcharge nobhassel*, c'est-à-dire : l'argent de la mine de Kerven, où l'on fait dix de dépense pour en retirer neuf. Ainsi tout l'or et l'argent de Perse vient des pays étrangers et particulièrement de l'Europe. Depuis le règne de Cha-Abas I<sup>er</sup> jusqu'à celui de Cha-Abas II, on voyait plus d'argent dans la Perse qu'on n'en voit présentement, et les marchands arméniens

en apportaient de l'Europe en Perse où on le réduisait en monnaie du pays. Mais depuis quelques années ils n'apportent plus que des ducats ou sequins, comme étant des espèces plus portatives. Ils ont même trouvé l'invention de les cacher dans leurs vestes et leurs camisoles, pour se garder des larcins qui se font souvent dans les caravanes en traversant la Turquie, et pour éviter aussi de payer les douanes et les péages dans les lieux où on est le moins exact à rechercher ce que portent les marchands.

### Des fleurs et des fruits de la Perse, des turquoises et des perles

Les fleurs de la Perse n'ont rien de comparable à celles que l'on cultive en Europe, ni pour la diversité, ni pour l'éclat. Car depuis qu'on a passé le Tigre en tirant vers la Perse, on ne trouve que des roses et des lys et quelques autres petites fleurs du pays.

Pour ce qui est des roses, il s'y en trouve beaucoup, et les Persans en distillent une grande quantité, de même que de la fleur de nafté, et ces eaux se transportent dans toute l'Asie du côté de l'Orient.

Je ne suis jamais parti de la cour de Perse, que quelques seigneurs, et principalement quatre ou cinq des principaux eunuques blancs qui ont chacun devant leur chambre un petit jardin, ne m'aient instamment prié de leur apporter quelques fleurs de France ; car comme j'ai dit, il n'y en a pas beaucoup en Perse. Quand un seigneur peut recouvrer quelques belles fleurs, il croit bien faire sa cour au roi que d'en faire un bouquet, et de lui présenter dans un pot de cristal, comme nous mettons nos fleurs en France dans des petits vases pleins d'eau, où elles se tiennent fraîches.

Il y a des fruits en Perse de même espèce qu'en France, mais non pas en si grande quantité, sinon en quelques endroits, et prin-

cipalement à Ispahan. Ils ne sont pas aussi de si bon goût que les nôtres, les arbres ne recevant l'eau que par le pied. Il y a donc en Perse, des pommes, des poires, des oranges, des grenades, des prunes, des cerises, des abricots, des coings, des châtaignes, des nèfles, et autres sortes de fruits.

Pour ce qui est des abricots, il y en a de petits qui surpassent les nôtres en bonté, et il y en a en quantité en quelques endroits. Il s'en trouve jusqu'à sept ou huit espèces qui se succèdent les unes aux autres. En ouvrant l'abricot, le noyau se fend en deux, et l'amande qui n'a qu'une petite peau blanche comme neige est plus agréable au goût que si elle était confite, de sorte que l'on n'achète souvent l'abricot que pour en avoir l'amande.

Pour ce qui est des melons, il y en a d'excellents et en abondance, et il n'est pas dangereux d'en manger avec excès comme des nôtres. On a vu des gens qui en mangeaient en un jour trente-six livres pesant (car en Perse toutes choses se vendent au poids) sans qu'ils s'en trouvassent incommodés. Il en entre tous les jours une quantité prodigieuse dans Ispahan. Depuis minuit jusqu'à quatre heures du soir, il en passe incessamment des charges de chevaux, d'ânes et de mulets, qui vont se rendre au marché appelé Meidan-Scha, et ces melons sont de plusieurs espèces. Ceux de la première saison, que l'on appelle *guermez*, sont insipides et ne sentent guère que l'eau. Mais les médecins du pays conseillent d'en manger, et disent qu'ils renouvellent l'embonpoint aux hommes, comme l'herbe du printemps refait les chevaux. Les melons qui suivent le *guermez* sont meilleurs, et ils augmentent en bonté jusqu'à ceux de l'arrière-saison que l'on garde tout l'hiver, de sorte qu'il y en a en tout temps et que les nouveaux trouvent les vieux. Les Persans ont l'adresse de garder de même d'autres fruits.

Quoiqu'il y ait en Perse quantité de melons, on n'en laisse qu'un à chaque tige, et quand il est de la grosseur d'une noix, le jardinier ou sa femme ou ses enfants se baissent pour le passer deux ou trois fois dans la bouche et en ôter le duvet, qui empêche, disent-ils, qu'ils ne deviennent doux et qu'ils ne mûrissent bien.

Il y a aussi des pistaches en Perse entre Casbin et Sultanie, et on en porte jusque dans les Indes, comme les pistaches d'Alep

se transportent en Europe. Il s'y en trouve d'une espèce particulière comme des pépins de coing, mais moins bonnes que les autres, et que les Persans fricassent avec l'écorce en y jetant quantité de sel pour exciter la soif, et les présenter à collation à leurs amis. Ils ont encore des amandes et des figues, mais peu de noisettes et peu de noix.

Pour de l'huile et des olives, il n'y a que deux provinces qui en fournissent en abondance, à savoir le Guilan et le Mazandran ; mais les olives qu'on vend sont comme pourries, noires et pleines de sable, et ne valent rien en comparaison des olives de Provence.

Il est temps de parler des vins de la Perse. Dans l'Arménie et dans les provinces voisines, comme la Mengrélie, la Géorgie et la Médie, il y a de grands vignobles. On enterre la vigne en hiver et on la déterre au printemps, à cause que le pays est fort froid. Aux autres provinces qui sont moins froides on cultive les vignes comme en Europe sans se servir d'échalas. Il se trouve en Perse de trois sortes de vins. Celui de Schiras comme le meilleur est gardé pour le roi et les grands de la cour ; celui d'Yesd est fort délicat ; et celui d'Ispahan est médiocre. Le vin d'Yesd se transporte à Lar où il y a quantité de Juifs ; car ces gens-là n'ont garde d'habiter des lieux où il ne croît point de vin, et où on n'en peut avoir d'ailleurs à prix raisonnable. Il se transporte aussi du même vin d'Yesd jusqu'à Ormus, où il se donne à moitié meilleur marché que le vin de Schiras, ce qui est cause qu'il s'en fait un grand débit. Pour ce qui est du vin d'Ispahan, il ne se fait que d'un seul raisin fort doux à la bouche, mais qui prend enfin à la gorge et l'échauffe terriblement si l'on en mange trop. Ce raisin s'appelle *kichmiché* : il est blanc, et sans pépins dans l'opinion vulgaire, mais toutefois il en a qui sont très petits et comme imperceptibles, ce qui paraît sur le bouillon du vin nouveau comme de petits filaments. On tient que ce vin d'Ispahan est froid à l'estomac et qu'il envoie des fumées à la tête. Pour ce qui est de la qualité de froid, je n'en puis rien dire, mais je sais seulement qu'il échauffe bien la tête quand on en prend trop. En Perse on ne se sert point de tonneaux pour mettre le vin, mais bien de grands pots de terre cuits au four, dont les uns sont vernis par-dedans, et les autres

enduits de graisse de queue de mouton ; car sans ce vernis ou cette graisse la terre boirait le vin. Il y a de ces grands pots qui tiennent jusqu'à un muid, et d'autres qui ne tiennent qu'un demi-muid. On voit dans les caves quantité de ces pots très bien rangés, et la bouche de chaque pot d'environ un pied de diamètre a son couvercle de bois, une grande toile teinte en rouge s'étendant comme une nappe d'un bout à l'autre par-dessus tous ces couvercles.

Le roi et les grands seigneurs ont d'autres sortes de caves pour la magnificence, et pour y aller boire quelquefois avec les gens qu'ils veulent régaler. Ces caves sont comme des salles carrées, où on ne dévale que deux ou trois marches. Il y a au milieu un petit étang plein d'eau, et un riche tapis fait exprès pour couvrir tout le bas de la salle depuis la muraille jusqu'à l'étang. Aux quatre coins de l'étang il y a quatre grosses bouteilles de verre, chacune de vingt pintes de vin ou environ ; l'une de blanc, et l'autre de claret. D'une de ces grosses bouteilles à l'autre, on voit rangées d'autres moindres bouteilles de même matière et de même forme, c'est-à-dire rondes et à long col, d'environ quatre ou cinq pintes, une bouteille de vin blanc suivant une bouteille de vin claret, et ainsi de suite. Il y a autour de la cave plusieurs étages de niches pratiquées dans le mur, et dans chaque niche on voit une bouteille de vin, l'une aussi de blanc, l'autre de claret, y ayant quelques niches qu'on a fait exprès pour en tenir deux. Il y a quelques fenêtres qui donnent jour à la cave, et toutes ces bouteilles si bien rangées et pleines de vin de différentes couleurs font un assez bel effet pour la vue. On a soin de les tenir toujours pleines, le vin s'y conservant bien, et à mesure qu'on les vide on les remplit aussitôt.

Il y a assez d'herbages et de racines dans la Perse, et surtout de très belles laitues romaines. Mais on n'y trouve point de légumes, et on n'a pu encore trouver le secret d'y faire venir des pois. Depuis quelques années les Pères carmes et autres religieux ont apporté en Perse des asperges, des artichauts, des cardes et de la chicorée, ce qu'on n'y avait point vu auparavant, et tout cela y vient aussi bien qu'en notre Europe. Je dirai au chapitre des viandes des Persans et de la manière dont ils les

apprêtent, à quelle sauce ils mangent leurs herbages, car il ne faut point parler en ce pays-là d'herbes potagères, puisqu'on ne sait ce que c'est que de potage, et qu'il n'y en a point d'autre que le pilau, qui ne peut proprement en porter le nom.

Les peuples qui sont sobres et cherchent peu les ragoûts n'en ont guère d'autre que celui-là ; et n'étant pas tout à fait à mépriser, nos Français ne seront peut-être pas fâchés de savoir comme on l'apprête.

Les Turcs et en général les Orientaux font le pilau de cette manière : selon la qualité des gens et la quantité dont l'on a besoin, on prend ou du mouton seulement, ou des poules ou pigeonneaux qu'on fait bouillir dans un pot, et cuire à moitié ou un peu plus. Après quoi on vide le tout, et la viande et le bouillon, dans un bassin, et le pot étant lavé, on le remet sur le feu avec du beurre que l'on fait fondre jusqu'à ce qu'il soit fort chaud. Alors on coupe la viande à demi cuite par morceaux, les poules en quatre, et les pigeonneaux en deux ; on la jette dans le beurre, on la fricasse, et elle prend une couleur de rissolé. Le riz étant bien lavé, on en met dans le pot par-dessus la viande autant que l'on le juge à propos, et du bouillon qui est demeuré dans le bassin on en verse avec une cuiller par-dessus le riz, tant qu'il y en ait assez pour le passer d'un bon doigt. Le pot est couvert en même temps, on fait dessous un feu clair, et l'on tire de fois à autre quelques grains de riz pour voir s'il s'amollit et s'il est besoin d'y ajouter quelque cuillerée de bouillon pour achever de le cuire. Car il n'en est pas comme du nôtre qui se crève incontinent : il faut que leur riz soit cuit, et que le grain toutefois demeure entier, de même que le poivre dont ils l'assaisonnent. Dès qu'il est en cet état, on couvre la bouche du pot avec un linge en cinq ou six doubles, le couvercle par-dessus ; et quelque temps après on fait derechef fondre du beurre et le bien roussir, pour le jeter dans des trous qu'on fait au riz avec le manche de la cuiller. Après quoi on le recouvre promptement pour le laisser mitonner jusqu'à ce qu'on le serve. On le dresse dans de grands plats, la viande bien arrangée au-dessus, et l'un sera blanc, laissé dans sa couleur naturelle, l'autre jaune, mêlé avec du safran, et un troisième incarnat, par la peinture d'un

jus de grenade. Quoique la viande soit grasse autant qu'il nous la faudrait, pour rendre le pilau meilleur à leur goût, sur six livres de riz ils font entrer trois livres de beurre, ce qui le rend si extraordinairement gras qu'il dégoûte et incommode même ceux qui n'y sont pas accoutumés, et qui trouvent mieux leur compte au riz cuit simplement avec du sel et de l'eau. On en sert toujours deux ou trois plats de la sorte chez les grands de la Porte, qui la plupart tiennent table ouverte, et au lieu de viande on les couvre d'une grande omelette, faite avec de bonnes herbes et épaisse de trois doigts, ou de quelques œufs pochés qu'on arrange proprement. On ne se sent jamais incommodé de cette sorte de riz ; mais l'autre qui est trop gras n'est pas propre à ceux qui boivent du vin, et ne leur donne pas envie d'en manger souvent.

Je parlerai amplement des turquoises et des perles que produit la Perse au discours que je ferai des joyaux, et je me contenterai de marquer seulement ici les lieux où elles se trouvent.

Les turquoises se prennent à trois ou quatre journées de Meched, à une montagne appelée Phirouskou. La vieille roche est maintenant gardée pour la seule maison du roi. Et pour les turquoises de la nouvelle roche que tout le monde peut acheter, il s'en faut beaucoup que la couleur en soit si vive ni si fixe comme celle de la vieille.

Les perles se pêchent près de l'île de Bahren dans le sein Persique, et le roi se réserve celles qui montent à une certaine grosseur ; mais il n'en voit guère, par l'adresse des pêcheurs qui les savent détourner, comme je dirai plus au long dans le traité que je donnerai des perles et des pierreries.

### Des bêtes de service, des poissons et des oiseaux de la Perse

La Perse a pour bêtes de service des chevaux, des mulets, des ânes et des chameaux.







Itinéraire d'un voyageur contemporain de Tavernier : Daulier-Deslandes, 1665.

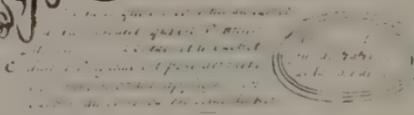
کتاب فی الفقه و الفرائض  
کتاب فی الفقه و الفرائض  
کتاب فی الفقه و الفرائض

کتاب فی الفقه و الفرائض  
کتاب فی الفقه و الفرائض  
کتاب فی الفقه و الفرائض

کتاب فی الفقه و الفرائض  
کتاب فی الفقه و الفرائض  
کتاب فی الفقه و الفرائض

کتاب فی الفقه و الفرائض  
کتاب فی الفقه و الفرائض  
کتاب فی الفقه و الفرائض

کتاب فی الفقه و الفرائض  
کتاب فی الفقه و الفرائض  
کتاب فی الفقه و الفرائض



Détail du commandement du roi de Perse.

La femelle du chameau porte son fruit onze mois, et son lait est un remède souverain pour guérir l'hydropisie. Il faut en boire tous les jours une pinte pendant trois semaines, et j'ai vu des exemples de cette guérison à Balsara, à Ormus et en d'autres lieux du golfe Persique, en plusieurs matelots anglais et hollandais qu'on faisait sortir des vaisseaux pour prendre de ce lait qui les remettait en bon état.

Dès que le chameau est né, on lui plie les quatre pieds sous le ventre et on le couche dessus ; après on lui couvre le dos d'un tapis qui pënd jusqu'à terre, sur les bords duquel on met quantité de pierres, afin qu'il ne se puisse lever, et on le laisse en cet état l'espace de quinze ou vingt jours. On lui donne cependant du lait à boire, mais peu souvent, afin qu'il s'accoutume à boire peu. C'est aussi pour les accoutumer à se coucher quand on les veut charger qu'on leur plie les jambes de la sorte, et ils sont si prompts à obéir que la chose est digne d'être admirée. Dès que la caravane arrive au lieu où elle doit camper, tous les chameaux qui appartiennent à un même maître viennent se ranger d'eux-mêmes en cercle, et se coucher sur les quatre pieds, de sorte qu'en dénouant une corde qui tient les ballots, ils coulent et tombent doucement à terre de côté et d'autre du chameau. Quand il faut recharger, le même chameau vient se recoucher entre les ballots, et étant attaché il se relève doucement avec sa charge, ce qui se fait en très peu de temps, sans peine et sans bruit. Après que les chameaux sont déchargés, on les laisse aller à la campagne pour chercher quelque broussaille à brouter, et une demi-heure avant que le soleil soit couché ils reviennent d'eux-mêmes, si ce n'est que d'aventure quelqu'un s'égare, et on le rappelle aisément par un certain cri. Quand ils sont de retour ils se rangent tous en rond, et on leur jette à chacun deux pelotes de farine d'orge pétrie, chacune de la grosseur de deux poings. Le chameau, quoiqu'il soit grand et travaille beaucoup, mange fort peu, et se contente de ce qu'il trouve dans quelques bruyères où il cherche particulièrement du chardon qu'il aime beaucoup. Mais il y a bien plus de quoi admirer la patience avec laquelle ils souffrent de la soif, et la dernière fois que je passais les déserts, d'où la caravane ne peut sortir en moins

de soixante-cinq jours, nos chameaux furent une fois neuf jours sans boire, parce que pendant neuf jours de marche nous ne trouvâmes point d'eau en aucun lieu. Ce qui est encore plus admirable, est que quand le chameau est en chaleur il demeure jusques à quarante jours sans manger ni boire, et il est alors si furieux que si on n'y prend pas garde on court le risque d'être mordu. Partout où ils mordent ils emportent la pièce, et il leur sort de la bouche une écume blanche avec deux vessies des deux côtés grosses et enflées comme une vessie de pourceau.

Au printemps tout le poil tombe au chameau en moins de trois jours. La peau lui demeure toute nue et alors les mouches l'importunent fort. Le chamelier n'y trouve point de remède qu'en lui goudronnant le corps, et il n'est pas bon alors de s'en approcher.

Il est juste de penser le chameau aussi bien traité que le cheval, mais le chamelier n'a pour toute étrille qu'une petite baguette dont il frappe sur le chameau, comme on bat un tapis pour en ôter la poussière. Si le chameau est blessé, et qu'il se soit fait quelque trou ou quelque écorchure sous le bât, ils ne font que l'étuver avec de l'urine, et n'y apportent point d'autre façon.

Il y a principalement deux sortes de chameaux, les uns qui sont propres pour les pays chauds, et les autres pour les pays froids.

Les chameaux des pays chauds, comme sont ceux qui vont d'Ormus à Ispahan, ne peuvent marcher si la terre est mouillée et glissante, et ils s'ouvriraient le ventre en s'écartelant par les pattes de derrière. Ce sont de petits chameaux qui ne portent que six ou sept cents livres ; mais aussi ils sont de peu de dépense, et souffrent longtemps de la soif. On ne les lie point à la queue l'un de l'autre comme dans les pays froids, mais on les laisse aller à leur gré comme des troupeaux de vaches. Le maître chamelier les suit en chantant et en donnant de temps en temps un coup de sifflet. Plus il chante et siffle fort, plus les chameaux vont vite, et ils s'arrêtent dès qu'il cesse de chanter. Les chameliers pour se soulager chantent tour à tour, et quand ils veulent que les chameaux pendant une demi-heure cherchent quelque chose à brouter, par la campagne, ils s'amuse à fumer

une pipe de tabac, après quoi se remettant à chanter aussitôt les chameaux marchent. Les chameaux des déserts sont à peu près de même nature, ils sont beaux mais délicats, et il les faut traiter doucement ne leur faisant pas faire de longues traites. En revanche, ils mangent et boivent moins que les autres, et supportent la soif plus patiemment.

Les chameaux des pays froids, comme sont ceux de Tauris jusqu'à Constantinople, sont de grands chameaux qui portent de grands fardeaux, et se tirent de la boue. Mais dans les terres grasses et chemins glissants, il faut comme j'ai dit ailleurs étendre des tapis et quelquefois jusqu'à cent de suite, afin qu'ils passent dessus, autrement ils seraient en danger de s'écarteler par les jambes de derrière. Quand les derniers chameaux ont passé, on prend les derniers tapis pour les étendre devant ; mais si le chemin où on craint que le chameau ne glisse est trop long, il faut nécessairement attendre qu'il sèche. Les chameaux portent d'ordinaire jusques à mille livres pesant ; mais quand des marchands sont d'intelligence avec les chameliers, en approchant des douanes, particulièrement de celle d'Erzerom qui est la plus rude, on donne à chaque chameau jusqu'à quinze cents, et de trois charges on n'en fait que deux. Le marchand cherche en cela son profit, et quand le douanier qui se doute de la chose demande pourquoi il y a tant de chameaux à vide, on lui répond que ce sont des chameaux qui ont porté des provisions : mais il fait rarement cette demande et il ferme les yeux à cette économie du marchand, de peur de perdre sa chalandise, et de l'obliger à prendre d'autres chemins.

Il y a de la fourberie entre les marchands de chameaux comme entre nos maquignons. Je me souviens qu'étant à Casbin au retour de mon quatrième voyage de Perse, un marchand persien croyant avoir acheté huit beaux chameaux fut trompé de quatre qui lui avaient parus les meilleurs : ils semblaient être gros et en bon état, mais la tromperie fut aussitôt découverte et il se trouva qu'ils étaient soufflés. Ces gens-là ont l'adresse de leur faire une ouverture près de la queue, à quoi l'acheteur ne prend pas garde, et laquelle ils savent subtilement refermer : c'est par là où ils soufflent le chameau, et de maigre qu'il est ils lui donnent une

belle apparence, qui trompe souvent les yeux les plus clairvoyants, surtout dans la saison que le poil lui tombe, et qu'on l'a frotté de goudron qui cache encore davantage la tromperie.

Les chevaux de Perse sont de taille médiocre, plus petits que les nôtres, fort étroits du devant, mais fort vifs et légers. Ils portent mal la tête en courant, par la mauvaise coutume que leur donnent les Persans. Ils les savent dresser au manège sans les monter, et particulièrement à aller l'amble par le moyen de deux cordes qui leur tiennent les pieds en certaine distance, et de cette sorte ils les font marcher ; ce qui se pratique particulièrement pour les mulets et les mules de monture, car les vieillards tiennent pour une chose honorable de monter une mule. En général les chevaux de Perse sont fort dociles, et aisés à nourrir. On ne leur donne d'un soir à l'autre qu'un sac plein de paille hachée avec leur mesure d'orge, qu'on met au-dessus de la paille, avec laquelle on la brasse un peu, afin qu'ils mangent ensemble la paille et l'orge. Quand l'orge est en épi on la leur fait manger quinze ou vingt jours durant, et cela les purge comme quand au printemps nous faisons manger l'herbe à nos chevaux. Après, pour leur désagacer les dents, on leur mêle de cette orge verte hachée menu avec de la paille aussi hachée, et tous les jours peu à peu on diminue la portion de l'orge. On ne châtre point les chevaux en Perse ; ils sont de grande fatigue et rendent bon service jusques à dix-huit ans. En hiver on ne relève point leurs fers, et on se contente d'y mettre des clous à glace. Leurs harnais sont fort légers et proprement faits, et ceci est à remarquer qu'au lieu que nous tenons un bouc dans les écuries, les Persans y tiennent un pourceau.

Il y a en Perse de deux sortes d'ânes. Ceux du pays ne servent qu'à porter des charges comme nos ânes en France, mais il y en a d'autres de race d'Arabie qui sont vifs et très bien entretenus, et leur prix surpasse celui des chevaux communs. Il n'y a guère de ces ânes qui ne soient peints, comme sont peints les chevaux du roi, et il y en a tel qui vaut jusqu'à cent écus. Les marchands d'Ispahan sont curieux de tenir de ces ânes dans leurs maisons, qui sont hors de la ville, et ils les montent pour venir tous les matins à leurs boutiques.

Il y a aussi en quelques endroits de la Perse des bêtes féroces, comme des lions, des ours et des léopards, mais en très petit nombre, et l'on n'entend pas dire que personne en reçoive du dommage. Il s'y trouve encore des porcs-épics, et j'ai vu par deux fois amener devant le roi deux hommes, à l'un desquels le porc-épic avait lancé un de ces aiguillons dans la cuisse et un autre dans la jambe. L'autre homme avait été percé d'un de ces aiguillons au-dessous de la mamelle gauche, de quoi il mourut. Il ne faut pas s'étonner de cela, puisqu'au fort que les Hollandais ont fait au cap de Bonne-Espérance, ils gardent le corps d'un lion qui a été trouvé mort à la campagne, ayant été percé de quatre ou cinq coups de ces aiguillons.

Je viens aux poissons de la Perse. Il se trouve quantité de carpes et de brochets dans la rivière d'Aras, et encore de plus belles truites ; mais dans toutes les autres rivières il n'y a guère qu'une sorte de poisson, qui est une espèce de barbeau. Dans les canaux souterrains qui servent à conduire l'eau pour arroser les terres, on trouve un autre poisson fort plein d'arêtes, et qui est des moindres qu'on puisse manger.

En plusieurs endroits le long des rivières il y a des mûriers blancs, et dès qu'il commence à y avoir du fruit, il y a du plaisir, dès que le soleil est couché, de voir sortir de la rivière une infinité de cancre de la grandeur plus ou moins de la paume de la main, et de les voir monter à ces arbres pour en manger le fruit ; et le lendemain à la pointe du jour on les voit descendre et rentrer dans la rivière. C'est un bon manger et plus délicat que l'écrevisse, mais d'une qualité fort chaude, comme le remarquent les médecins.

Pendant la grande gelée on apporte de la mer Caspienne grande quantité de saumons frais et de truites saumonées, qui sont le plus souvent de quatre ou cinq pieds. Dans la province des Mèdes on ne manque pas d'esturgeon, dont il se fait une grande pêche à l'embouchure de la rivière d'Aras. Il vient aussi de la même mer un certain poisson qui approche de la carpe, et qui est un peu salé et enfumé comme nos harengs soret. Pour ce qui est du golfe Persique, il n'en vient que du poisson salé, et il s'en transporte en quantité dans tout le royaume.

Les mêmes espèces d'oiseaux que nous avons en France se trouvent aussi dans la Perse, ou à peu près, car je ne me souviens pas d'y avoir vu des cailles. Pour ce qui est des pigeons, ils sont tous fuyards à la campagne, et on en nourrit dans les villes pour aller à la chasse des autres, à quoi les Persans passent les jours entiers, soit au froid, soit au soleil. Comme il n'est pas permis aux chrétiens de nourrir des pigeons, il s'en trouve parmi la canaille qui se font mahométans pour avoir cette liberté. Autour d'Ispahan, on compte plus de trois mille fuies, qui sont de grosses tours de brique faites comme nos colombiers, mais cinq ou six fois plus grosses. Chaque particulier peut faire bâtir de ces fuies sur son fonds, ce que toutefois on voit rarement, et la plus grande partie appartient au roi, qui tire plus de revenu de la fiente que des pigeons. Cette fiente que l'on prépare sert à fumer des melons, et comme on en met beaucoup à chaque pied, il en faut quantité dans le pays.

Il y a aussi en Perse quantité de poules et de poulardes, et les Arméniens ont apporté de l'Europe l'invention d'engraisser les chapons. Ils firent présent au roi des premiers qu'ils engraisèrent, et le roi les trouva si bons qu'il ordonna qu'à l'avenir chaque Arménien de ceux qui sont les plus riches lui en donnerait tous les ans un certain nombre. Il n'y a point de poulets d'Inde dans toute l'Asie, et les premiers que nous avons vus en Europe ont été apportés des Indes Occidentales. Il y en a seulement à Batavie, que les Hollandais ont apporté de Hollande, et qui ont assez bien multiplié. Les Arméniens qui trafiquaient à Venise s'avisèrent aussi d'en apporter à Ispahan, et dès que le roi en eut mangé, il ordonna que pour les multiplier on distribuât des ceufs aux plus riches Arméniens de Zulfa, pour avoir soin d'élever les petits, et lui en donner tous les ans un certain nombre. Mais les Arméniens voyant qu'on leur voulait imposer un nouveau tribut de poulets d'Inde aussi bien que de chapons, pour s'exempter de cette sujétion négligèrent d'élever leurs poulets d'Inde et les laissèrent mourir. Les Persiens qui sont raffinés et veulent voir clair dans leurs affaires, dans le soupçon que les gens du roi eurent de quelque fraude, obligèrent les Arméniens à garder les dindons morts pour les leur montrer ; et sur ce que je m'étonnais

d'en voir attachés contre la muraille dans quelques maisons de Zulfa, cette histoire-là me fut contée. Il se trouve aussi en Perse comme en France de toutes sortes d'oiseaux de marais, des oies, des canes, des plongeurs, et particulièrement dans la province de Mazandran.

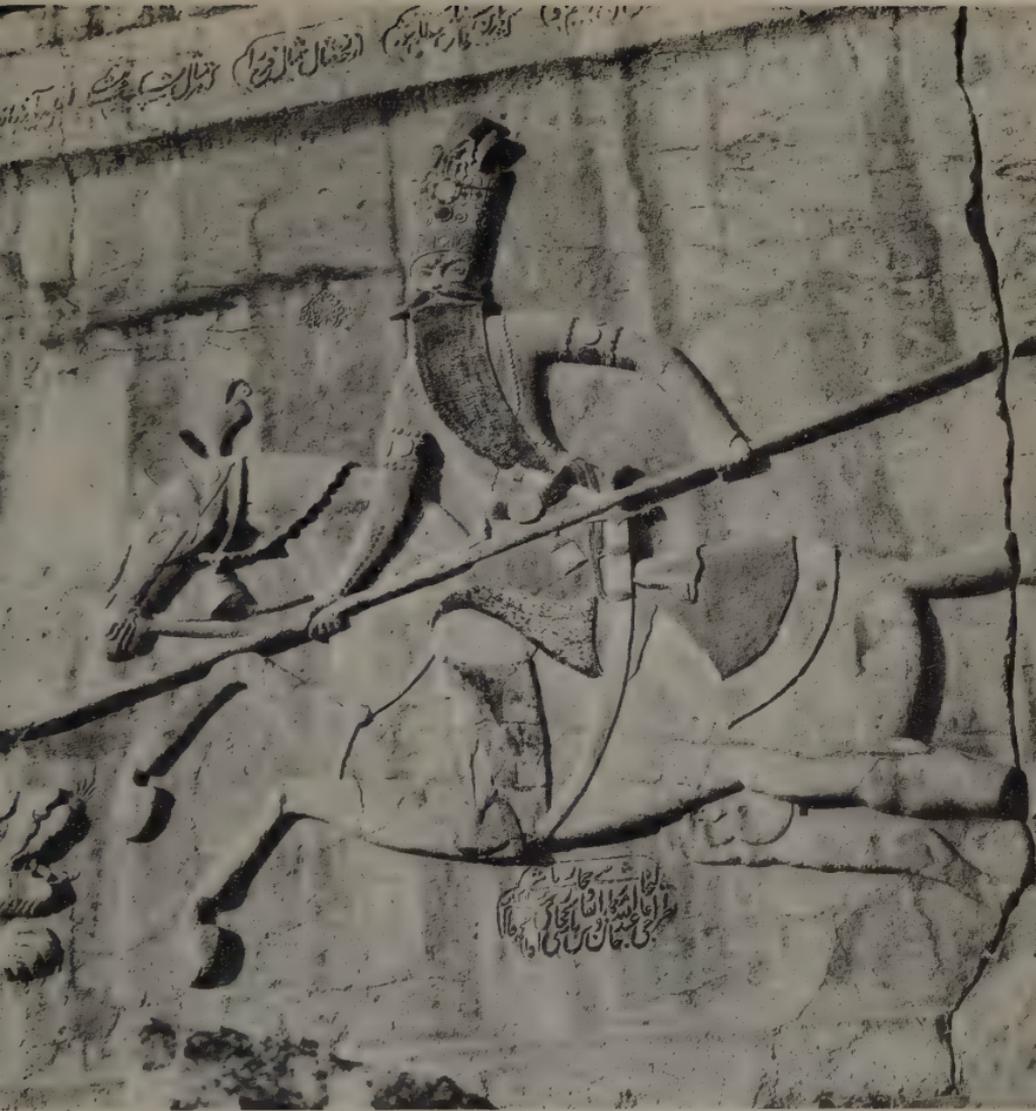
Sur les frontières des Mèdes et de l'Arménie, il se voit en certain temps une grande quantité d'oiseaux qui ressemblent à nos merles, et ils ont une propriété assez singulière pour m'obliger d'en faire mention. Quand les blés commencent à croître en ces quartiers-là, c'est une chose prodigieuse que de voir la quantité de sauterelles dont tous les champs sont couverts. Les Arméniens n'ont point d'autre invention pour se défaire de cet insecte, que d'aller en procession autour des champs en les arrosant d'une eau qu'ils ont soin de garder dans leurs maisons. Car cette eau vient de bien loin, et ils vont la prendre dans un puits d'un de leurs couvents vers la frontière ; et c'est dans ce même puits qu'ils disent qu'ont été jetés autrefois les corps de plusieurs martyrs chrétiens. Ces processions et cet arrosage d'eau durent trois ou quatre jours, après quoi on voit venir à grandes troupes les oiseaux dont j'ai parlé, et soit qu'ils mangent ces sauterelles ou qu'ils les chassent, en deux ou trois jours la campagne en est délivrée.

Il ne faut pas que j'oublie de remarquer que pendant que je fus à Balsara, il y passa par deux fois une si prodigieuse quantité de sauterelles qui paraissaient de loin comme un gros nuage, que l'air en fut entièrement obscurci. Il en passe d'ordinaire quatre ou cinq fois l'an à Balsara, et le vent les jetant par-dessus l'Euphrate, elles vont tomber dans le désert, où apparemment elles meurent toutes. Si ces sauterelles ne passaient de la sorte, il ne demeurerait rien sur la terre en plusieurs endroits de la Chaldée. Il y en a quantité le long du golfe Persique, et quand les vaisseaux se rendent à Ormus, dans la saison, il y a de petites boutiques où on vend de ces sauterelles frites au beurre pour ceux qui aiment cette sorte de ragoût. J'eus un jour la curiosité d'ouvrir le ventre à une de ces sauterelles longues de six pouces, et j'y trouvai dix-sept petites qui remuaient toutes, d'où l'on peut juger comme cet insecte se multiplie, particulièrement dans les pays chauds.

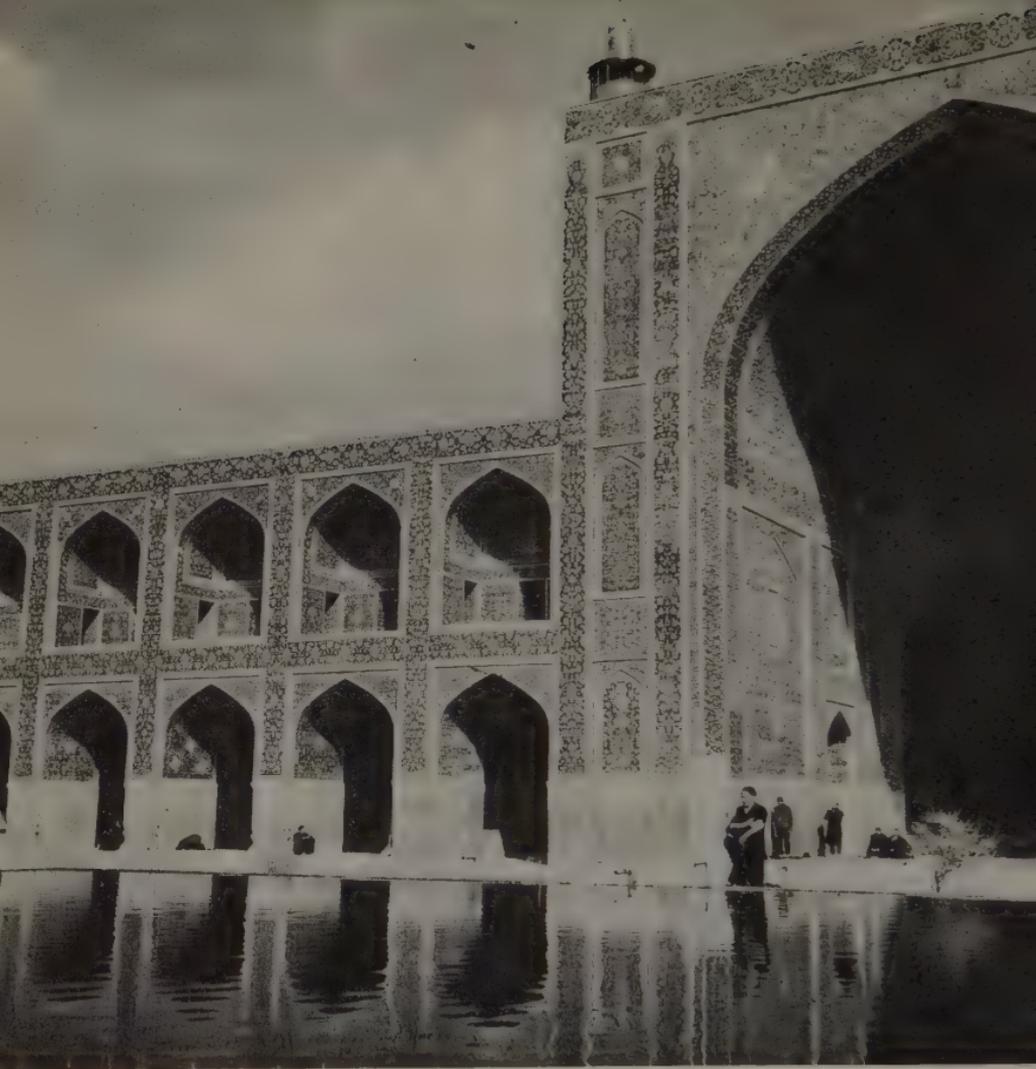
La Perse ne manque pas d'oiseaux de proie, et il s'y trouve quantité de faucons, d'éperviers, de lanerets, et autres semblables oiseaux de chasse, dont la vénerie du roi est très bien pourvue, et on y en compte plus de huit cents. Les uns sont pour le sanglier et l'âne sauvage, et pour la gazelle qui est une manière de biche ; les autres pour voler les grues, les hérons, les oies et les perdrix. Une grande partie de ces oiseaux de chasse s'apporte de la Russie, mais les plus grands et les plus beaux viennent des montagnes qui s'étendent vers le midi depuis Schiras jusques au golfe Persique.

Tous les princes mahométans ont de superbes équipages de chasse, et particulièrement le roi de Perse. Il n'y a rien de plus magnifique que la longue suite des grands de sa cour quand il revient de la chasse. Ils marchent tous en bel ordre, l'oiseau sur le poing, et chaque oiseau porte au col ou un diamant ou une autre pierre de prix avec le chaperon tout brodé de perles ; ce qui ne peut être qu'un très beau spectacle. Ils dressent plusieurs sortes d'oiseaux, dont nous ne nous servons point en France, plus grands et plus forts que les nôtres ; avec quoi, au lieu de chiens ils courent le lièvre et le cerf, et vont à la chasse du sanglier et des autres bêtes. Ce qui leur rend cette chasse et agréable et aisée, est qu'en Perse le pays est découvert, et qu'il n'y a point de bois où ils puissent perdre l'oiseau de vue. Il découvre de loin la bête, et vient fondre sur elle sans qu'elle puisse s'en débarrasser, et se posant sur sa tête, lui picote les yeux ; il l'agite et la tourmente, et retarde la vitesse de sa course, ce qui donne lieu aux chasseurs de la joindre plus tôt et de la tirer. Mais ils ne donnent le coup que quand il plaît au prince, ou après qu'il a décoché sa flèche ou tiré son arquebuse, étant alors permis à ceux qui l'accompagnent de faire voir leur adresse.

Quand le roi veut prendre ce divertissement, il fait battre quinze ou vingt lieues de pays, et sept ou huit mille paysans rassemblent dans quelque vallon ou planure bien fermée quantité de bêtes qui ne s'en peuvent sauver. Car, soit par la nature soit par l'artifice, le lieu a une clôture que ni cerf ni sanglier ne peut rompre, et le roi suivi des grands de la cour, le sabre ou la demi-lance à la main, donne tantôt sur une bête, et tantôt



*Nasser ed Din terrassant un lion, bas-relief rupestre.*



*La mosquée royale, la grande cour et le bassin.*

sur une autre. Il se sert aussi quelquefois de l'arc et de la flèche, et même de l'arquebuse, et après qu'il a donné ou tiré le premier coup, les seigneurs qui l'accompagnent peuvent tirer sur la bête.

Le roi prend plaisir aussi de forcer un sanglier et de courre un cerf ; et quand il arrive que la bête donne trop de peine aux chiens et qu'ils ne peuvent la suivre on lâche aussitôt l'oiseau, qui va, comme j'ai dit, se poser sur sa tête en le picotant sans cesse ; et de cette sorte il donne le temps aux chiens de joindre la bête qu'il a arrêtée, tandis qu'elle se débat contre ces pressantes attaques. Ces oiseaux sont dressés à arrêter même un cavalier courant à toute bride, et ils ne le quitteraient point s'ils n'étaient rappelés par le fauconnier qui leur montre la curée. Voici de quelle manière les Persiens se prennent à les dresser. Ils prennent la peau entière d'un cerf, la tête, le corps et les jambes, et la remplissent de paille pour lui donner toute la forme de la bête qu'ils veulent représenter. Après l'avoir plantée au lieu où ils dressent ordinairement l'oiseau, ils mettent son manger sur la tête du cerf de paille, et principalement dans les deux trous où étaient les yeux, afin que l'oiseau y porte son bec. S'étant accoutumé durant quelques jours à manger de la sorte, ils attachent les quatre pieds du cerf à une grande planche qui est sur quatre petites roues pour faire rouler la bête, qui est tirée de loin par quelques hommes avec de longues cordes, et de jour en jour ils vont plus vite pour accoutumer insensiblement l'oiseau à ne point lâcher la prise, et sur la fin ils font tirer le cerf par un cheval qui court de toute sa force. La vénerie étant derrière les jardins du roi dont la porte répond sur la rivière, c'est sur ses bords qu'on dresse tous les matins ces oiseaux, et dans deux ou trois îles qu'elle fait quand elle est basse. Ils en font autant du sanglier, de l'âne, du renard, du lièvre, et d'autres bêtes de chasse, et remplissant aussi de paille les peaux de ces animaux, ils dressent l'oiseau à aller fondre dessus lorsque l'on va à la chasse. Comme les Persans ne se rebutent point de la peine, et qu'ils sont fort patients, ils prennent plaisir à dresser un corbeau de la manière qu'ils dressent un épervier. Ils ont une certaine bête appelée once, qui a la peau tachetée comme un tigre, mais qui est fort douce et fort privée. Un cavalier la porte en trousse à cheval, et ayant

aperçu la gazelle, il fait descendre l'once, qui est si légère qu'en trois sauts elle saute au cou de la gazelle, quoiqu'elle coure d'une vitesse incroyable. La gazelle est une espèce de petit chevreuil dont le pays est rempli. L'once l'étrangle aussitôt avec ses dents aiguës, mais si par malheur elle manque son coup, et que la gazelle lui échappe, elle demeure sur la place honteuse et confuse, et dans ce moment un enfant la pourrait prendre et la tuer sans qu'elle se défendît.

Les rois de Perse aiment fort la chasse, et c'est principalement en cela qu'ils se montrent magnifiques. Il arriva un jour que Cha-Sefi voulut régaler tous les ambassadeurs qui étaient auprès de lui, et il y en avait de Tartarie, de Moscovie et des Indes. Il les mena à la chasse, et ayant pris en leur présence grand nombre de grosses bêtes, de cerfs, de daims, de biches et de sangliers, il fit tout apprêter et tout manger dans le même jour ; et tandis que l'on mangeait, un architecte eut ordre d'élever promptement au milieu d'Ispahan une tour des seules têtes de ces bêtes, et on en voit encore aujourd'hui des restes. Cette tour ayant été élevée à une raisonnable hauteur, l'architecte tout joyeux vint trouver le roi qui mangeait avec les ambassadeurs, et l'avertir qu'il ne manquait rien à l'ouvrage pour le bien finir, qu'une tête de quelque grosse bête qui en fît la pointe. Ce prince dans la débauche, et pour faire voir peut-être aux ambassadeurs comme il est absolu sur ses sujets, se tournant brusquement vers l'architecte : « Tu as raison, lui dit-il, et on ne saurait trouver pour cela de tête plus propre que la tienne. » Il fallut que le malheureux architecte donnât sa tête, et l'ordre du roi fut exécuté en même temps.

## De la manière de bâtir en Perse

La Perse étant fort dénuée de bois et de pierre, toutes les

viles généralement, à la réserve de quelques maisons, sont bâties de terre, mais d'une terre ou espèce d'argile si bien pétrie, qu'elle se coupe aisément en manière de gazons ayant acquis une juste consistance. Les murailles se font par lits ou couches, à proportion de ce qu'on les veut hausser, et entre les couches qui sont chacune de trois pieds de haut, on met deux ou trois rangs de brique cuite au soleil. Ces briques se font dans un moule carré, haut de trois doigts et large de sept ou huit pouces, et de peur qu'elles ne se fendent en les faisant sécher au soleil, on met dessus de la paille broyée qui les empêche d'éclater à la trop grande chaleur. On ne met point la seconde couche que la première ne soit sèche, et cette seconde couche doit avoir moins de largeur que celle de dessous, le reste allant à proportion. Mais si l'on n'y prend garde, ces ouvrages vont quelquefois tellement en diminuant, qu'à la quatrième ou cinquième couche on ne trouve pas l'épaisseur qu'il faut pour y en asseoir une nouvelle. Les bâtiments qui sont faits de ces briques cuites au soleil sont assez propres, et après avoir élevé la muraille, le maçon l'enduit avec du mortier fait de l'argile dont j'ai parlé, mêlée avec de la paille, de sorte que tous les défauts en étant couverts elle paraît fort unie. Il ajoute par-dessus le mortier une chaux où il mêle du vert de Moscovie, qu'il broie avec de la gomme pour rendre la chaux plus gluante, et en frottant le mur avec une grosse brosse il devient damasquiné et argenté, et paraît comme du marbre. Les pauvres se contentent d'une muraille nue, ou tout au plus de quelque grossière peinture qui coûte peu. Toutes les maisons sont bâties à peu près de cette manière : il y a au milieu un grand portique de vingt ou trente pieds en carré, et au milieu du portique un étang plein d'eau. Il est tout ouvert d'un côté, et depuis la muraille jusqu'à l'étang le pavé est couvert de tapis. A chaque coin de ce portique il y a une petite chambre pour s'asseoir et prendre le frais, et au derrière une grande chambre dont le bas est couvert de tapis avec des matelas et des coussins, dont l'étoffe répond à la condition ou aux facultés du maître de la maison. Aux deux côtés du portique il y a deux autres chambres et plusieurs portes pour passer de l'une à l'autre. Les maisons des grands seigneurs sont bâties de

la même sorte, sinon qu'elles sont plus spacieuses. Car elles ont quatre grands portiques ou grandes salles qui répondent aux quatre plages du monde, et chacune de ces salles a ses deux chambres à côté, ce qui fait le nombre de huit chambres qui entourent une grande salle qui est au milieu. Le palais du roi est de la même structure, et généralement toutes les maisons de la Perse sont peu élevées, étant une chose très rare de voir un troisième étage. Toutes ces salles et ces chambres sont voûtées, et les Persans nous surpassent en cela. Car sans tant de façon et tant de temps que nous y apportons, ils font promptement leur voûte de brique, et il y en a de fort larges et de fort hautes qui montrent l'industrie de l'ouvrier. Le dessus des maisons est plat et en terrasse, enduit avec de la terre détrempée avec de la paille hachée fort menu et bien battue, au-dessus de quoi on met une couche de chaux qu'on bat sept ou huit jours durant, ce qui la rend dure comme du marbre ; et quand on n'y met point de chaux, on couvre la terrasse de grands carreaux cuits au fourneau, de sorte que la pluie ne s'y arrête point, et ne cause aucun dommage. Mais ils ont soin, quand il a neigé, de faire jeter en bas la neige qui est tombée sur leurs terrasses, de peur qu'elles ne viennent à crever. Les maisons n'ont rien de beau au dehors ; mais au dedans elles sont assez propres et assez enjolivées, les murailles étant ornées de peintures de fleurs et d'oiseaux, en quoi les Persans ne réussissent pas mal. Ils prennent plaisir d'avoir quantité de petites chambres fort ouvertes par plusieurs portes et plusieurs fenêtres, fermées avec des treillis bien travaillés, ou de bois, ou de plâtre, dont les vides sont remplis de pièces de verre de toutes couleurs. C'est ce qui sert de vitres, principalement aux fenêtres des appartements des femmes, et des autres lieux du logis où elles peuvent venir. Ces vitres sont ordinairement des pots de fleurs faits de plâtre, de même que la tige et les petites branches qui en sortent, et les fleurs sont faites de petites pièces de verre de rapport de différentes couleurs qui imitent le naturel. Ils pourraient bien, s'ils voulaient, avoir de belles vitres de cristal, mais ils les font de la sorte que je viens de dire, afin qu'on ne puisse voir à travers dans le lieu où sont les femmes, et ces sortes de vitres plaisent assez à

la vue. Les portes des maisons sont de bois de *tchinar* \* qui est très beau, et la menuiserie en est aussi assez belle. C'est dans le corps de devant ou extérieur que les Persans, qui aiment le faste, étalent leurs plus beaux meubles, qui consistent en tapis, coussins, matelas et couvertures, car pour le logement intérieur appelé le *haram* ou quartier des femmes, il n'y a le plus souvent que des meubles médiocres, parce qu'il n'y entre jamais d'homme que le mari. Il y a dans quelques chambres de petites cheminées fort étroites, parce qu'on brûle en Perse le bois tout droit pour éviter la fumée, et que d'ailleurs on n'y fait pas grand feu, parce que le bois y est fort cher et fort rare. Les Persans, comme tous les autres Orientaux, ignorent l'usage des lits élevés de terre. Quand ils veulent s'aller coucher, ils étendent sur le plancher qui est couvert de tapis, un matelas ou une couverture piquée dans laquelle ils s'enveloppent. L'été, ils couchent la nuit à l'air sur leurs terrasses, et comme les femmes y couchent aussi, on a obtenu que les moullahs qui vont chanter sur les mosquées ne montent point le matin sur les tours, parce que de là ils pourraient voir les femmes couchées, et c'est une grande infamie pour une femme d'avoir été aperçue de quelqu'un le visage découvert.

J'ai dit que le dehors des maisons n'a rien qui frappe la vue. Il y en a quelques-unes qui appartiennent à de grands seigneurs, lesquelles ont au-devant une place carrée, afin que ceux qui les viennent voir puissent y mettre leurs chevaux, et que les passants n'en soient point incommodés. Pour ce qui est de la face on y voit peu d'embellissement, si ce n'est à quelques maisons que l'on a bâties depuis peu proche d'Ispahan, comme je dirai dans le chapitre suivant.

Après avoir parlé de la qualité de la Perse en général, et de chaque province en particulier, il est temps de venir à la ville capitale du royaume, et j'en ferai la description très fidèlement, telle qu'elle a toujours paru à mes yeux et qu'elle est en effet, c'est-à-dire avec son peu de beauté et tous ses désavantages. Car sur le rapport que l'on m'a fait des écrits de quelques voyageurs qui dépeignent Ispahan comme une très belle ville, je ne puis

\* *Platane d'Asie.*

m'imaginer sur quels beaux objets ils ont pu porter la vue, puisqu'à la réserve du grand Meidan ou de la grande place qui est devant le palais du roi, et de la longue allée qui va à Zulfa, tout le reste d'Ispahan n'a rien que de fort désagréable. Il me souvient qu'allant un jour au-devant d'un Français de mes amis, après que nous eûmes traversé Ispahan pour nous rendre à mon logis à Zulfa, et lui ayant demandé ce qu'il lui semblait de cette ville, il me répondit tout surpris qu'il ne croyait pas avoir passé par une ville, et qu'il était sur le point de me demander lui-même quand nous entrerions dans Ispahan.

### Description d'Ispahan, ville capitale des États du roi de Perse

Ispahan, Sphahan, ou Sphaon, comme le prononcent les Persans, est au 90° de longitude, et au 32° 45' de latitude, dans la province d'Hierak qui fait partie de l'ancien royaume des Parthes. C'est la capitale de toute la Perse, et une très grande ville où le roi tient ordinairement sa cour. Les archives des Persans portent que ce n'était autrefois que deux villages contigus, dont l'un appartenait à Haider, et l'autre à Neamed-Olahi, et les deux moitiés d'Ispahan retiennent encore ces deux noms, d'où se forment deux partis entre le peuple et souvent de grands débats, chacun voulant préférer son quartier à l'autre. Ispahan ne pouvait donc guère passer que pour un village, avant que le grand Chabab eût conquis les royaumes de Lar et d'Ormus ; mais ce prince voyant une si belle assiette, tant pour être plus près des provinces qu'il avait nouvellement conquises, que pour le dessein qu'il avait d'étendre ses États au levant et au couchant, comme il les avait accrus vers le midi, il quitta la séjour de Casbin et de Sultanie, pour faire sa résidence à Ispahan comme au centre de son empire.

Cette ville, qui est parvenue depuis ce temps-là à la grandeur

où on la voit aujourd'hui, est assise dans une vaste plaine qui de trois côtés s'étend à quinze ou vingt lieues ; et cette plaine est très fertile, surtout aux endroits où on peut conduire l'eau. Du côté du midi, environ à deux lieues d'Ispahan, s'élève une fort haute montagne, au sommet de laquelle, vers le couchant, on voit des restes d'une forteresse, où l'on tient que Darius était dans la seconde bataille qu'Alexandre donna aux Persans dans cette plaine. Du côté du levant il y a une grotte dans le roc, ou naturelle ou artificielle, et à laquelle peut-être l'art et la nature ont également contribué. Il en sort une source d'eau qui est très bonne, et il y a un dervis qui y demeure ordinairement. Les Gaures viennent aussi à cette grotte deux ou trois fois l'an pour faire leurs sacrifices dont je parlerai ensuite, parce que de là ils peuvent voir leur cimetière qui n'en est éloigné que d'une petite lieue.

Le circuit d'Ispahan, y comprenant les faubourgs, n'est guère moins grand que celui de Paris, mais il y a à Paris dix fois plus de peuple qu'à Ispahan. Il ne faut pas s'étonner si cette ville est d'une si grande étendue et si peu peuplée, parce que chaque famille a sa maison en particulier, et presque chaque maison son jardin, et que de cette manière il y a beaucoup de vide. De quelque côté qu'on y arrive, on découvre d'abord les tours des mosquées, et puis les arbres qui environnent les maisons, de sorte que de loin Ispahan ressemble plus à une forêt qu'à une ville. Comme la plaine est fertile elle est fort habitée, mais on n'y voit point de grands villages, et ce ne sont que de petits hameaux de trois ou quatre maisons tout au plus.

Les murailles d'Ispahan ne sont que de terre, accompagnées de quelques méchantes tours, sans créneaux ni plates-formes, sans bastions ni redoutes, et sans aucune autre défense. Il n'y a aussi que de très méchants fossés, peu larges et peu profonds, et toujours à sec. Comme les murailles ne sont que de terre, on en voit en plusieurs endroits de grands pans tombés, ou qui ont été abattus par les habitants pour accourcir le chemin, lorsqu'ils veulent entrer dans la ville ou en sortir. On y compte dix portes qui ne sont aussi que de terre et sans aucune défense, et les principales sont *Der-Vasalsehab* qui n'est pas loin du palais du

roi, *Der-Tokchi*, *Der-Mark*, *Der-Vasal-Lembon*, *Der-Nasan-Abad*, *Der-Cha*, et *Der-Dekt*. Les portes qui ferment la ville sont faites d'ais grossièrement joints et couverts de lames de fer larges de quatre travers de doigt et de l'épaisseur d'un écu blanc, avec quelques clous à tête plate qui attachent ensemble le bois et le fer. On ne porte point les clefs des portes au gouverneur de la ville, et on les laisse à la garde d'un simple portier qui ouvre et ferme quand il lui plaît ; et d'ailleurs on peut entrer dans Ispahan, et en sortir à toutes heures de jour et de nuit par plusieurs ouvertures que les pluies ou les habitants ont faites, comme j'ai dit, dans les murailles en divers endroits.

La ville d'Ispahan est mal percée ; les rues sont étroites et inégales, et la plupart fort obscures, à cause des voûtes que l'on fait pour aller à couvert d'une maison à l'autre, et l'on marche quelquefois dessous deux cents pas à tâtons. Ces rues sont le plus souvent remplies de mille ordures, et de bêtes mortes que l'on y jette, ce qui cause une grande puanteur, et qui pourrait engendrer la peste sans l'extraordinaire bonté de l'air qui y règne, comme je dirai ailleurs. Il y a dans la plupart de ces rues des puits à fleur de terre, qui sont bouchés en été, mais que l'on ouvre en hiver pour servir d'égout à la pluie et à la neige, qui de ces puits vont se rendre par des trous dans des canaux voûtés, qui sont au milieu des rues. Il y a, de plus, devant chaque maison un trou qui sert de réceptacle à toutes les ordures, et que les paysans viennent vider et enlever pour en engraisser leurs terres, ce qui les rend bonnes et en augmente la fertilité. Tous les matins le paysan vient en charger son âne, et c'est une chose à remarquer que se servant pour fumer son champ de toutes sortes d'ordures, il ramasse avec plus de soin celles des Arméniens et des Juifs qui boivent du vin, et encore mieux celles des Francs qui en boivent davantage, que celles des Persans qui n'en boivent point. C'est le profit de valets des maisons qui vendent la charge d'âne depuis cinq *kasbeké* jusqu'à dix ou douze, selon qu'ils jugent que la chose vaut.

Les rues d'Ispahan, comme de toutes les villes de la Perse, ne sont point pavées, ce qui cause de grandes incommodités, en été et en hiver. Car en été la poussière crève les yeux, étant

portée par le moindre vent d'une rue à l'autre, si ce n'est aux rues des gros marchands et autour du Meidan, où trois fois le jour, le matin, à midi et au soir, il y a des gens gagés pour arroser les rues, tant pour abattre la poussière que pour donner quelque rafraîchissement. Il y a aussi quantité de ces mêmes gens qui vont par les rues avec un oudre plein d'eau, une tasse à la main, et de la glace dans un sac, pour donner à boire à ceux qui en veulent. Ils ne prennent point d'argent de personne, et ils sont payés du fonds qui procède des legs que plusieurs font en mourant. Cette poussière des rues, qui incommode en été, se convertit en hiver en boue où l'on est jusqu'à mi-jambes, ce qui arrive quand il a plu ou lorsque la neige fond. Il est vrai que l'on ne voit presque alors personne dans les rues, parce qu'y ayant, comme j'ai dit, un canal voûté dans chacune, quand la terre est détrempée il est souvent arrivé que venant à manquer sous le cheval, il s'est fait un trou d'où le cavalier et le cheval n'ont pu se tirer sans être blessés. D'ailleurs, les Persans sont superstitieux jusqu'à ce point que de ne vouloir pas recevoir dans leurs maisons un homme qui vient de dehors, et qui aurait la moindre éclaboussure sur son habit, parce que si par hasard ils venaient à la toucher, ils se croiraient aussitôt immondes, et c'est encore par cette raison que lorsqu'il a plu ou que la neige vient à fondre, on ne va voir personne sans grande nécessité.

On rencontre aussi, en même temps dans les rues de petites fosses au pied des murailles, où les Persans n'ont point de honte de s'accroupir sur les talons pour pisser dedans en présence de tout le monde. Comme il y a en bien des endroits quelque petite eau courante, ils en prennent dans la main et se lavent en même temps la partie que la pudeur défend de nommer ; mais s'ils sont pressés de lâcher leur urine en quelque lieu où il ne se trouve point d'eau, par une sale et honteuse superstition ils frottent cette même partie contre la muraille, ou avec de la terre, ce qu'ils tiennent pour une grande propreté et pour une marque de modestie.

Ce qui contribue encore à rendre les rues d'Ispahan fort sales est que les bouchers y laissent aller le sang et les excréments des

bêtes qu'ils tuent, et toutes ces ordures y demeurent jusqu'à ce que les paysans les viennent enlever. S'il meurt un cheval ou un chameau, une mule ou un âne, on les jette dans la rue, et il n'y a point de police pour cela. Il est vrai qu'il y a bientôt des gens qui viennent acheter la bête morte de celui à qui elle appartient, et ils en font du *harissé* qu'ils vendent pour les pauvres ouvriers. Ce *harissé* s'apprête de cette manière : on fait cuire la chair de la bête morte avec du blé, et quand elle est bien cuite on brasse le tout ensemble, de sorte que cela vient comme en bouillie, mais on fait aussi du *harissé* de bon mouton, et on vend l'un et l'autre dans le grand Meidan et aux autres places de la ville.

Si la ville d'Ispahan est sale et une fange continuelle quand il a plu, il faut aussi remarquer que tous ceux qui en ont le moyen n'y vont jamais qu'à cheval, avec un ou deux valets de pied appelés *chaters* qui courent devant pour faire faire passage. On va le plus souvent dans les rues au petit galop, sans crainte de blesser aucun enfant. Car les enfants ne s'amuse point à jouer dans les rues comme font les nôtres, et dès qu'ils sont sortis de l'école ils vont s'asseoir auprès de leur père pour s'instruire peu à peu dans sa profession, ce qui se pratique dans toute la Perse.

Ces *chaters* ou valets de pied sont gens qui ont entre eux une maîtrise, et font un métier de bien courir. Le roi et les seigneurs de la cour en ont plusieurs à leur service, et les Persans tiennent qu'il est de la grandeur d'en avoir beaucoup. Ces *chaters* servent de père en fils, et font leur apprentissage à la course. Dès l'âge de six ou sept ans on les accoutume à marcher légèrement. La première année ils courent une lieue d'une haleine, et vont une manière de petit trot. La seconde ils courent deux ou trois lieues, et il en va des années suivantes à proportion. Environ l'âge de dix-huit ans on commence à leur donner une petite besace de farine sur le dos, avec une plaque pour faire du pain, et une bouteille d'eau, et il faut qu'ils courent avec cette charge. La raison pourquoi on en use de la sorte, est que quand on les envoie dans le pays, ils ne suivent pas le chemin des caravanes, mais ils courent droit, et traversent des pays déserts où ils ne

trouvent point d'eau, il faut qu'ils s'accoutument à porter toute leur provision. Le roi et les grands seigneurs n'ont point de ces chaters qu'ils ne soient passés maîtres, et cela ne se fait pas sans quelque cérémonie, et sans faire une course qui est comme le chef-d'œuvre du chater.

Si le maître du chater qui veut être reçu maître est un grand seigneur, il invite tous ses amis et fait dresser un échafaud dans le Meidan où la collation est préparée, et où les courtisanes viennent divertir la compagnie. Il n'y a pas un des invités qui n'apporte quelque chose pour donner au chater après sa course, l'un une toque, l'autre une ceinture, et de plusieurs présents qu'il reçoit il en fait part aux autres chaters. Il se présente donc dans la place, les cuisses toutes nues et les jambes frottées d'une certaine graisse, n'ayant autour du corps qu'un simple petit caleçon, avec une ceinture à trois sonnettes qui viennent lui battre sur le ventre. En cet équipage il part d'Ali-Capi, dont je parlerai bientôt en décrivant le Meidan, et depuis le soleil levant jusques au soleil couchant il court douze fois jusqu'à une pierre qui est vers les montagnes à une lieue et demie de la ville, faisant de la sorte en ce peu de temps trente-six de nos lieues communes, ce qui est plus de chemin qu'il n'y en a de Paris à Orléans. Pendant que le chater court, il y a *kourouk* dans le Meidan et dans tout le chemin par où il passe, et trois ou quatre cents cavaliers ne font qu'aller et venir incessamment, pour voir s'il n'y a point de fourberie dans la course du chater, et quand il se rapproche d'Ispahan ils prennent le devant pour avertir qu'il retourne. A chaque fois qu'il part et qu'il revient, les trompettes et les timbales se font entendre, et à la pierre qui est au bout de la carrière il y a des gens qui tiennent des flèches, et qui en donnent une à chaque course au chater, qu'il va porter à Ali-Capi. Toutes les fois qu'il retourne, les courtisanes viennent l'essuyer et lui font caresse, et pendant toutes ces courses il ne mange rien, parce que cela l'empêcherait de marcher, mais de temps en temps il boit du sorbet. Quand il s'est bien acquitté de ses douze courses, que l'on compte le soir par les douze flèches qu'il a apportées, il est reçu à la maîtrise par l'aveu des principaux valets de pied du roi, qui ont le commandement sur tous les autres, et qu'il a priés

de favoriser sa réception. Les kans ou gouverneurs des grandes provinces font courir de même leurs chaters dans les lieux de leur résidence et avec la même cérémonie, et chacun leur fait des présents comme à Ispahan, ce qui monte quelquefois à une assez grosse somme, dont ils font part, comme j'ai dit, à leurs camarades.

La forteresse d'Ispahan n'est pas une pièce fort remarquable. Elle joint la muraille de la ville du côté du midi, et est deux fois plus longue que large, sans nulle défense que de quelques méchantes tours rondes toutes de terre, de même que tout le corps de la place. C'est où le roi tient toutes les raretés qu'il a achetées, ou qu'il a reçues en présent des gouverneurs de provinces et des étrangers ; car pour ce qui est de son Trésor, je crois qu'il consiste principalement en la vaisselle d'or qu'il tient dans son palais pour son service. Devant la forteresse il y a un grand champ que l'on laboure, et où on sème du riz et d'autres grains, et la maison des Capucins n'est guère éloignée de ce lieu-là.

Tout Ispahan en général, à la réserve du grand Meidan et de quelques bazars qui sont des rues voûtées où se tiennent les marchands, ressemble plutôt à un grand village qu'à une ville. Les maisons sont écartées les unes des autres, ayant chacune son jardin assez mal entretenu où il n'y a le plus souvent qu'un méchant arbre. Bien loin, comme j'ai dit, que les rues soient tirées à droite ligne, elles vont en serpentant, une maison avançant sur l'autre, ce qui est tout à fait désagréable à la vue. Il est vrai que l'on commence depuis quelques années à mieux bâtir, mais c'est hors de la ville ; car ceux qui ont le moyen de faire bâtir ont aussi le moyen d'entretenir des chevaux pour venir à Ispahan, et pour ce qui est des femmes, il leur est indifférent d'être dans la ville ou hors de la ville, puisqu'elles ne sortent que fort rarement de la maison, et qu'elles ne vont jamais à pied.

Le Meidan ou la grande place d'Ispahan est un ouvrage du grand Cha-Abas, et il ne l'aurait pas fait faire, si un prince de la race des anciens rois de Perse lui eût voulu céder le vieux Meidan avec la maison qui l'accompagne et plusieurs droits qui

en dépendaient. C'est ce refus qui fit prendre à Cha-Abas le dessein d'une nouvelle place, pour y attirer les marchands et ruiner la maison de ce prince, en désertant ce quartier de la ville qui est maintenant moins habité. Ce n'est pas loin de ce vieux Meidan, que les Augustins d'un côté, et les Carmes de l'autre, ont leurs maisons, et les Juifs sont aussi dans le même voisinage. Il y a encore deux côtés de ce Meidan en leur entier, et sous les portiques il n'y a que des gens qui vendent du fruit et autres sortes de vivres ; les deux autres côtés sont comme en ruine ; mais quand tout était en bon état il était aussi beau que le nouveau, et il y a de quoi s'étonner que le prince qui le fit bâtir ne choisit pas la place que Cha-Abas prit pour le sien, comme étant beaucoup plus proche de la rivière d'où l'on tire de grandes commodités.

Le grand Meidan est donc une place d'environ sept cents pas de long, et de deux à trois cents de large, de sorte qu'elle a beaucoup plus de longueur que de largeur. Elle est bâtie des quatre côtés, et est assise dans sa longueur du septentrion au midi. Il y a des portiques tout autour et, au-dessus, des terrasses, le long desquelles, du côté de la ville, il y a de petites chambres de neuf ou dix pieds de haut et qui dépérissent fort, n'ayant été bâties que de ces briques cuites au soleil. Elles sont occupées pour la plus grande partie par les plus infâmes courtisanes de la ville. A quelques pas des portiques, il y a un canal revêtu de pierre, mais mal entretenu, qui règne tout à l'entour de la place ; et Cha-Abas fit planter des arbres d'espace en espace, mais ils dépérissent de jour en jour, et quand il en meurt un on néglige d'en mettre un autre à la place. Le canal où beaucoup de pierres viennent à manquer n'est pas toujours aussi bien rempli d'eau, et celle qui y croupit en été rend une puanteur fort incommode.

Il y a au milieu de la place un grand arbre ou mât, planté comme ceux que nous plantons en Europe pour exercer le peuple à tirer l'oiseau, et c'est aussi à peu près pour un semblable exercice. Quand le roi veut tirer on met au haut de l'arbre une coupe d'or, et c'est avec la flèche qu'on la doit abattre. Il faut pour cela courir à bride abattue, et il n'est pas permis de tirer, qu'après avoir passé l'arbre en se renversant sur la croupe du

cheval, ce qui est encore un reste de l'ancienne coutume des Parthes qui tuaient leurs ennemis en fuyant. La coupe d'or est pour celui qui l'abat, et j'ai vu Cha-Sefi, aïeul du roi qui règne présentement, en cinq courses qu'il fit abattre trois de ces coupes.

De cet arbre qui est au milieu de la place jusqu'à la grande mosquée, c'est où l'on vend le bois et le charbon. Du même arbre jusqu'à l'horloge qui est au côté du nord, on ne voit que des vendeurs de vieilles ferrailles, de vieux harnais de chevaux, de vieux tapis, et d'autres vieilles nippes comme dans nos friperies. De cet arbre enfin jusqu'à une autre mosquée qui est au midi vis-à-vis de l'horloge, c'est l'endroit où l'on vend des poules et des pigeons. Le reste de la place du côté du palais est toujours net et sans aucune boutique, parce que le plus souvent le roi sort vers le soir pour avoir le plaisir de voir combattre des lions, des ours, des taureaux, des béliers, des coqs, et autres sortes d'animaux qu'on amène en cette place. Le peuple d'Ispahan, comme en plusieurs autres villes, est divisé en deux partis ; l'un qui s'appelle Hedari et l'autre Nametlaï, et dans tous ces combats d'animaux il se fait entre les deux partis des gageures considérables. Le roi qui demeure neutre fait donner au maître de l'animal qui a eu le dessus, tantôt cinq tomans, et tantôt dix, et quelquefois jusqu'à vingt, et celui qui a gagné la gageure lui fait aussi présent de quelque chose. Ils ont aussi un jeu à rompre des œufs en les frappant sur la pointe l'un contre l'autre, et il y a de ces œufs qui valent jusqu'à trois ou quatre écus. Les poules qui les font sont d'une contrée qu'on appelle Sausevare, environ à cent lieues d'Ispahan vers la province de Korasan, et il y a des coqs de ce pays-là qui sont beaucoup plus beaux et plus puissants que les coqs ordinaires et qui coûtent cent écus. Des bateleurs viennent aussi les après-dînées dresser leurs théâtres au Meidan, et vers le soir les joueurs de marionnettes entourent de toile une place en carré, et au travers d'une autre toile fort fine font paraître leurs marionnettes qui ne sont que des ombres qui font mille plaisantes postures. Quand le jeu est fini ils viennent demander quelque chose aux assistants, et chacun leur donne ce qu'il lui plaît. Tous les vendredis qui sont comme des jours de marché, tout le Meidan est rempli de peuple, et les paysans y

apportent tout ce qui se travaille dans les villages, comme des portes et des fenêtres prêtes à pendre, des châssis, des cadenas, et autres choses de cette nature. C'est aussi en ces jours-là qu'on y vend des chevaux, des chameaux, des mulets et des ânes, ce qui y amène beaucoup de monde de tous les côtés.

Du côté du couchant où est la porte du palais du roi et la porte d'Ali, on voit, rangées entre les portiques et le canal, environ soixante-et-dix pièces de canons grands et petits sur leurs affûts. Ce sont les canons que le grand Cha-Abas fit venir d'Ormus avec l'horloge du Meidan dont je parlerai bientôt, après qu'il se fut rendu maître de cette ville ; et les Anglais devaient en avoir leur part, puisqu'ils lui avaient aidé à la prendre, et qu'il n'en serait pas venu à bout sans leur secours.

Voici maintenant ce que contiennent les bâtiments qui enferment cette grande place, et pour conduire le lecteur d'un quartier à l'autre, je commencerai par la face du midi. Depuis le coin de cette face qui touche celle du levant, jusques à une mosquée qui est au milieu, ce sont toutes boutiques de selliers, et depuis la mosquée jusqu'à l'autre coin qui touche la face du couchant, c'est le quartier des libraires et relieurs et des bahutiers. Au milieu de cette face du midi il y a un grand portail avec une tour de chaque côté, lequel donne passage à une mosquée dont la porte est toute couverte de lames d'argent, et c'est assurément la plus belle porte et la plus belle entrée de toutes les mosquées de la Perse.

A l'autre bout de la même face où elle joint celle du couchant, il y a un grand portail par où l'on se rend à une fausse porte du palais du roi, joignant laquelle, dès qu'on est entré, on trouve l'appartement du grand trésorier qui est un eunuque blanc, et qui ayant les clefs de la chambre du Trésor où l'on tient les sacs d'argent, a soin de payer tout ce que le roi ordonne. C'est par cette fausse porte qu'on fait entrer tous les vivres pour la maison du roi, et qu'on se rend aux offices qui forment une grande cour, dont un des côtés est pour les manufactures des tapis d'or et de soie et des brocarts d'or que le roi entretient pour son service. C'est dans ce même enclos que les Francs qui sont aux gages de Sa Majesté, et qui demeurent à Zulfa, viennent travailler

le jour, comme aussi quelques autres excellents ouvriers qui ont quelque science particulière.

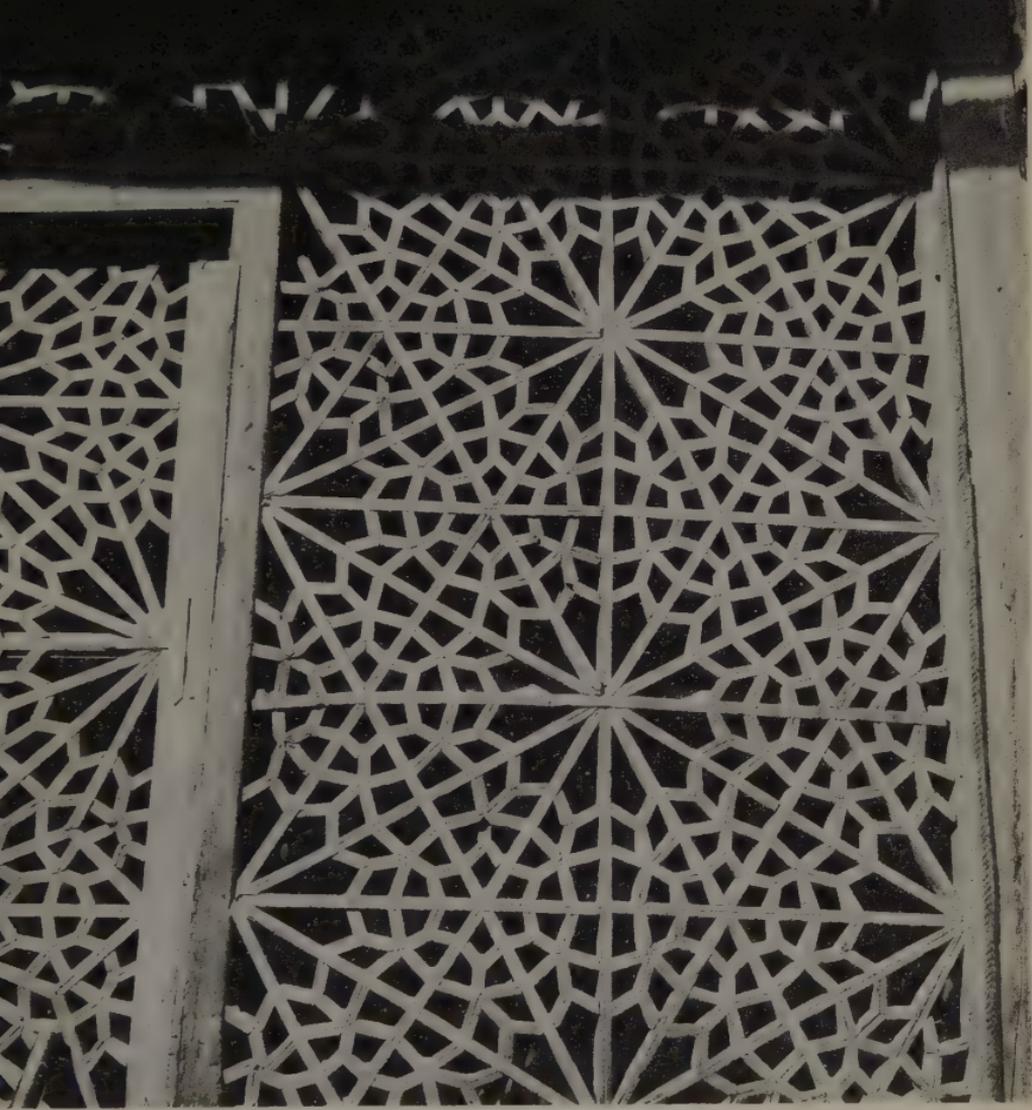
La face du couchant qui fait l'une des deux longueurs du Meidan est disposée de cette manière : depuis l'angle du midi qui touche le quartier des bahutiers jusques au palais du roi, ce ne sont que quincailliers qui vendent de toutes sortes de menues marchandises de Nuremberg et de Venise.

Pour ce qui est du palais du roi, je ne puis en faire une belle description, parce qu'il n'y a aucune beauté, ni dans les bâtimens, ni dans les jardins. Je crois avoir été aussi avant qu'on y peut aller, toutes les fois que j'ai été appelé auprès de Sa Majesté ; mais à la réserve de quatre salons qu'on appelle *divans*, il n'a rien paru à mes yeux que quelques petites galeries basses et étroites où deux hommes ont de la peine à aller de front. J'ai dépeint ailleurs deux de ces divans, l'un qui s'avance sur le Meidan à côté de la porte du palais, et un autre au-dedans où il reçoit les ambassadeurs ; les deux autres sont à peu près de la même structure, mais plus petits, dans l'un desquels j'eus audience du roi, avec le *calaat* dont il m'avait honoré.

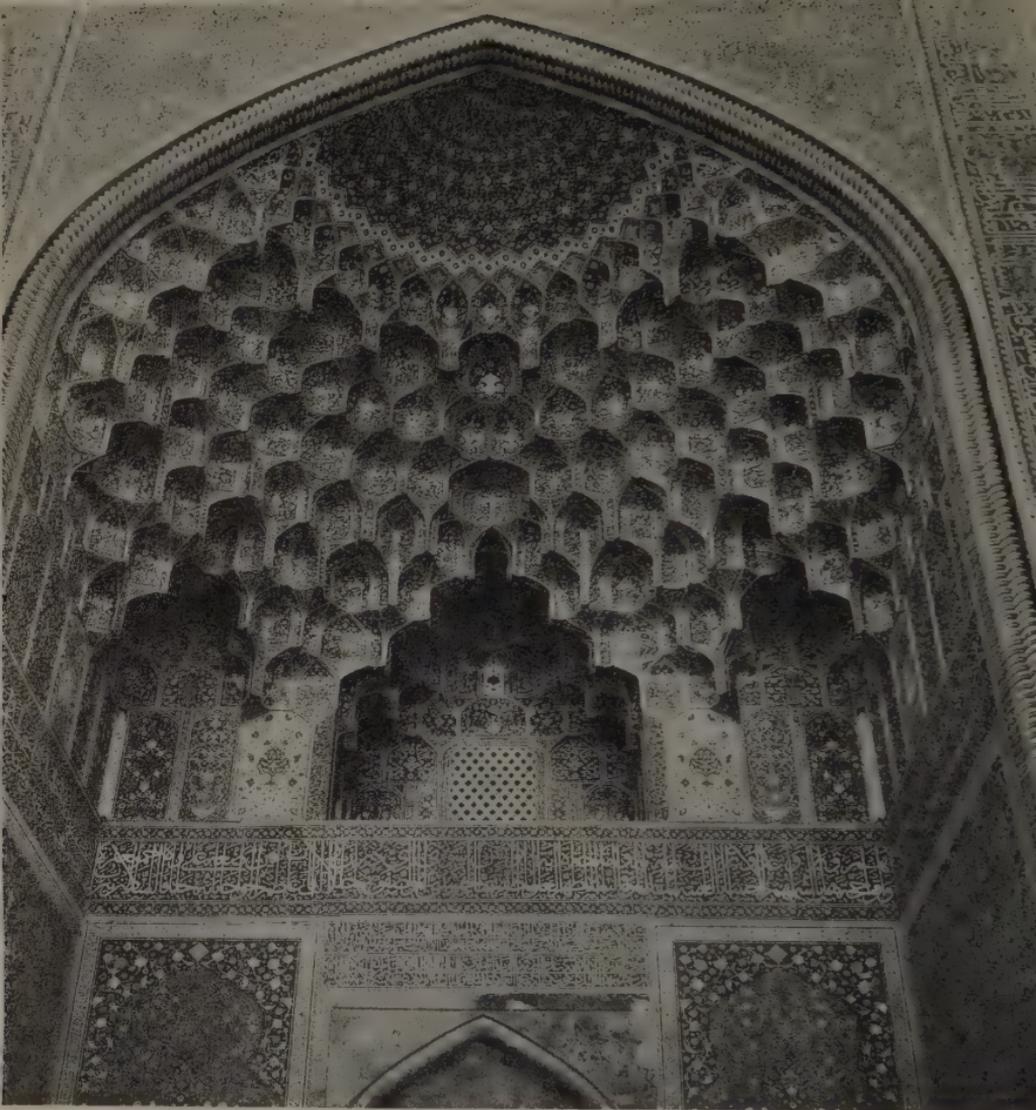
Depuis la porte du palais du roi jusques à celle d'Ali, appelée Ali-Capi, ce sont des orfèvres, des lapidaires, et des graveurs de cachets de pierre. Cette porte d'Ali est toute simple et sans ornement, et elle donne passage dans une grande allée, au bout de laquelle est une autre porte dont le seuil est une pierre ronde, pour laquelle les Persans ont un grand respect. C'est proprement cette porte que l'on appelle la porte d'Ali, et la cour qui est au-delà est un asile inviolable pour tout criminel qui s'y peut sauver.

Entre la porte d'Ali et l'autre angle de la même face du couchant, il y a une grande porte qui donne entrée dans un bazar où tous les Arméniens qui demeurent à Zulfa ont leurs boutiques, et où ils vendent de toutes sortes de draps qu'ils apportent de l'Europe, comme draps d'Angleterre et de Hollande, et draps d'écarlate de Venise, avec quelques autres marchandises rares pour la Perse.

Au bout de ce bazar où sont les Arméniens, on entre dans un grand *carvansera* à double étage que la mère de Cha-Abas II a



*Boiseries du sanctuaire Haroun Velâiat à Ispahan.*



*Détail de l'entrée de la mosquée royale.*

fait bâtir. Il y a au milieu un grand bassin et aux quatre coins quatre grandes portes par où l'on entre dans quatre autres carvanseras. Je veux bien donner ici en passant un bon avis à ceux qui iront à l'avenir pour négocier en Perse. S'ils n'ont pas de grosses marchandises, ils ne doivent pas prendre des chambres basses qui sont trois fois plus chères que celles de dessus, parce que les marchands qui ont plusieurs gros ballots recherchent celles d'en bas pour n'avoir pas la peine de faire porter en haut leurs marchandises. D'ailleurs les chambres où le soleil donne le plus, et où il entre par conséquent plus de chaleur en été, sont celles qui coûtent le moins de louage. Ce n'est pas que toutes les chambres des carvanseras ne soient taxées par le roi à un même prix, mais le concierge qui songe à son profit fait accroire au marchand que les chambres qu'il demande sont déjà louées, particulièrement celles des coins qui sont les plus grandes et les plus commodes. Ainsi un marchand qui veut demeurer un an à Ispahan pour ses affaires, avant que d'avoir la clef d'une bonne chambre, est quelquefois obligé de faire présent au concierge d'un toman ou deux, selon la qualité de la chambre qu'il lui demande. Sans cet artifice du concierge le louage des chambres ne serait pas cher, et la chose, comme j'ai dit, est taxée par le roi. Ce qu'il y a de bon dans ces carvanseras est qu'on y est plus en sûreté que dans des maisons particulières, parce que s'il arrivait qu'une pièce de marchandise fût dérobée, ou qu'un homme qui achète à crédit fût banqueroute au marchand, le concierge doit répondre de l'un et de l'autre. Mais aussi il faut que le marchand donne deux pour cent de tout ce qu'il vend, et quand un marché est fait, on va trouver le concierge qui couche dans son livre tant la marchandise que les noms du vendeur et de l'acheteur. Comme c'est au concierge à répondre du dernier, s'il ne le connaît pas bien il va s'informer s'il est solvable, et au cas que cela ne se trouve pas, le marchand reprend sa marchandise. Quelquefois aussi, le marchand, pour sauver les deux pour cent, s'entend avec l'acheteur et tâche de faire sortir sa marchandise à l'insu du concierge, en donnant quelque chose à un de ses commis qui ferme les yeux. Mais aussi s'il arrive que l'acheteur fasse banqueroute, le marchand n'ose s'en plaindre, parce que la chose

n'est pas écrite dans le livre du roi, et qu'il a fraudé ses droits. Je parle de ceci comme savant, car ayant négocié plusieurs fois avec un homme qui m'avait toujours très bien payé et qu'on estimait fort riche, et dans la dernière affaire que je fis avec lui de soixante-sept tomans, ayant négligé d'en avertir le concierge, je perdis ma somme sans ressource, parce que la fantaisie prit à mon débiteur de me la nier sur ce qu'elle n'était pas écrite sur le livre du roi, ce qui tient lieu de promesse dont le paiement est assuré. Car quand le terme est échu, si le débiteur n'apporte pas de l'argent, c'est au concierge à l'aller chercher, et s'il ne satisfait pas à ce qu'il doit, on lui fait donner tous les jours des coups de bâton sur la plante des pieds jusqu'à ce qu'il paye.

Pour ce qui est de la sûreté des bazars elle est aussi assez grande, et les marchands ferment le soir leurs boutiques légèrement, parce que toute la nuit ils sont bien gardés dedans et dehors. Quant aux petites boutiques qui sont dans le Meidan, chacun serre le soir sa marchandise dans des coffres fermés à cadenas, et on les range tous à un endroit de la place ; mais pour de grosses marchandises, comme des tentes, des cordes, et autres choses qui tiennent beaucoup de place, on ne fait qu'étendre dessus une grande toile attachée à des bâtons plantés en terre, car il y a aussi toute la nuit des gardes dans le Meidan. Je reviens à cette place, et il faut en achever la description.

Entre la porte d'Ali et celle qui conduit au bazar où les Arméniens ont leurs boutiques, c'est où se tiennent les ouvriers en cuir de roussi, qui font de petites outres que l'on met sous le ventre du cheval, de petits seaux et autres choses qui servent à l'équipage d'un cavalier, comme aussi les faiseurs d'arcs et de flèches, et les fourbisseurs. De cette dernière porte jusques au bout de la galerie, ce sont des boutiques de droguistes et d'épiciers.

A l'angle des deux faces du couchant et du septentrion, il y a une porte qui donne entrée dans un grand bazar, où se tiennent les marchands qui vendent des robes, des chemises, des caleçons, des bas, et autres choses de cette nature. On y vend aussi des souliers de chagrin pour homme et pour femme, et cette sorte de

souliers ne se porte que par des gens qui sont au-dessus du commun.

De ce bazar on passe à un autre qui est plus grand, et dont la quatrième partie est pleine d'ouvriers en cuivre qui font des pots, des plats, des assiettes et autres ustensiles de ménage ; et il y a aussi des tailleurs de limes et des faiseurs de lames de scie. Le reste de ce grand bazar est occupé par des teinturiers de toiles, et au bout du bazar il y a un très beau carvansera où sont tous les marchands qui vendent le musc, les cuirs de roussi et les fourrures.

J'ai remarqué ailleurs que le roi tire un grand revenu des bazars et des carvanseras qu'il a fait bâtir, et que ce revenu est particulièrement affecté pour sa bouche et l'entretien ordinaire de sa maison. Car la loi de Mahomet défendant aux princes de charger le peuple par des douanes, des taxes ou des impôts, ils ne croient pas que l'argent qui en revient soit bien légitime pour l'employer aux usages de la vie, et ils feraient scrupule de s'en servir pour leur bouche dans l'opinion qu'ils ont que les viandes ne leur profiteraient pas. C'est aussi en vertu de cette défense de Mahomet que les marchands se licencient autant qu'ils peuvent à passer les douanes sans payer, ne croyant pas offenser le prince puisqu'ils ne pêchent point contre la loi ; d'autant plus que s'il fallait satisfaire à tous les droits, les marchandises monteraient si haut que cela romprait le cours du commerce. Le revenu des carvanseras, des bazars et des jardins ne suffirait peut-être pas pour la cuisine du roi, mais il faut remarquer que les *kans* ou gouverneurs de provinces ont soin de l'entretenir tour à tour chacun sa semaine, et que de la sorte il ne sort point pour cela d'argent du Trésor.

Je viens à la face du Meidan qui est vers le nord. On a fait sous les portiques des séparations pour des chambres qui donnent sur la place, et où l'on va fumer le tabac et boire le café. Les bancs de ces chambres sont faits en amphithéâtres, et au milieu de chacune il y a un bassin plein d'eau courante, qui sert à remplir la pipe d'eau quand la fumée du tabac en a rendu la couleur désagréable. Tous les Persans qui sont un peu à leur aise ne manquent pas de se rendre tous les jours dans ces lieux-là entre

sept et huit heures du matin, et on leur présente d'abord la pipe avec une tasse de café. Mais le grand Cha-Abas qui était un prince de beaucoup d'esprit, voyant que ces chambres étaient autant de lieux d'assemblée pour s'entretenir des affaires d'État, ce qui ne lui plaisait pas, pour rompre le cours à de petites cabales qui en pouvaient naître, il s'avisa de cet artifice. Il ordonna qu'un moullah irait tous les matins dans chaque chambre avant que personne y vînt, et qu'il entretiendrait ces preneurs de tabac et de café, tantôt de quelque point de la loi, tantôt d'histoire et de poésie. Cette coutume, dont j'ai fait mention ailleurs, s'observe encore aujourd'hui, et après que deux ou trois heures se sont passées dans cet exercice, le moullah se levant crie à tous ceux de la chambre : « A la bonne heure, que chacun se retire et qu'il aille à ses affaires. » Chacun sort incontinent à l'exhortation du moullah, qui a reçu auparavant quelque petite libéralité de la compagnie.

Au milieu de cette face du nord, il y a un grand portail, au-dessus duquel est une horloge que Cha-Abas fit apporter d'Ormus quand il prit cette ville sur les Portugais. Mais cette horloge est une pièce fort inutile, parce qu'elle ne va point, et qu'il n'y a pas grande apparence qu'on la remette en état. Une grande galerie règne tout autour, et est ouverte de tous côtés, n'ayant qu'un simple couvert soutenu par des colonnes. C'est sur cette galerie ou ce balcon, si l'on aime mieux, où tous les soirs quand le soleil se couche et à minuit, il se fait un concert de trompettes et de timbales qui se font entendre par toute la ville. Pour dire la chose comme elle est, ce n'est pas une musique fort agréable, et une oreille délicate s'en divertirait fort mal. En quelques endroits de cette galerie on a ménagé de petites chambres où demeurent les principaux du concert. Dans toutes les villes où des kans font leur résidence, et non pas en d'autres, on a le privilège d'une même fanfare de timbales et de trompettes.

De côté et d'autre de ce portail qui est sous l'horloge, il y a cinq ou six bancs de joailliers, qui y étalent quelques rubis et quelques perles, des émeraudes, des grenades et des turquoises, qui ne sont pas de grande valeur. Chaque espèce est mise à part dans un petit plat, et tout le banc est couvert d'un rets de soie

au travers duquel on voit les pierres, afin qu'on n'en puisse dérober.

Vis-à-vis du même portail, en allant vers la face du midi, on trouve deux bornes hautes de cinq ou six pieds, et éloignées l'une de l'autre de sept ou huit. C'est pour le jeu de mail à cheval, et il faut en courant frapper la boule et la faire passer entre les deux bornes. De ce portail on entre dans un enclos qui ressemble fort à celui de la foire Saint-Germain, et c'est où se tiennent les marchands de brocarts d'or et d'argent, et d'autres riches étoffes, comme aussi les marchands de toiles fines.

Le quatrième côté du Meidan qui est au levant, et qui répond à l'autre face où est la maison du roi, est disposé de cette manière : on voit au milieu une mosquée dont le dôme est couvert de terre cuite, et tant le dôme que le portail qui est fort haut, tout est vernissé. On y monte par neuf ou dix marches, et elle a en face la porte d'Ali qui est de l'autre côté de la place. Du haut de ces portiques qui touche le côté du nord, jusqu'à la mosquée, ce sont tous marchands de soie à coudre tant ronde que plate, et de plusieurs menus ouvrages de soie, comme de rubans, de lacets, de jarretières, et d'autres choses de cette nature. De la mosquée jusqu'à l'autre bout, ce sont toutes sortes de tourneurs en bois, qui ne font guère autre chose que des berceaux d'enfant et des rouets. Il y a aussi des batteurs de coton, dont ils font des couvertures piquées. Au-dehors des portiques, il n'y a que des forgerons pour des faux, des marteaux, des tenailles, des clous, et d'autres choses semblables, avec quelques couteliers.

Voilà tout ce qui se peut recueillir de plus particulier, tant de la ville d'Ispahan que de cette grande place, dont quelques-uns ont peut-être fait de plus belles peintures, soit par le discours, soit par le burin. Mais le papier qui souffre tout représente ordinairement les choses plus belles qu'elles ne sont en effet, et les peintres ont accoutumé de flatter, ce qui est fort éloigné de mon génie. J'ai dit les choses comme elles sont, et je les ai vues plus souvent et plus longtemps qu'aucun Franc qui soit passé en Asie, ayant fait six voyages en Perse pendant l'espace de quarante ans.

De Zulfa,  
petite ville qui n'est séparée  
d'Ispahan que par la rivière  
de Senderu

Zulfa, que d'autres appellent Julfa et Giolfa, chacun suivant dans ces noms étrangers de villes, de provinces et de rivières, l'orthographe qui lui semble la meilleure, est éloignée d'Ispahan vers le midi d'une demi-heure de chemin d'un homme de pied, et la rivière de Senderu passe à peu près dans une distance égale entre les deux villes. Le chemin qui mène de l'une à l'autre est ce qu'il y a de plus beau à Ispahan et dans tout le reste de la Perse, mais il ne passerait pas pour extraordinaire en France, où nous avons plusieurs avenues de maisons particulières qui surpassent en beauté celle dont je vais faire la description. C'est une allée de plus de quinze cents pas de long, et de soixante-dix ou quatre-vingts de large, coupée presque également par la rivière, sur laquelle il y a en cet endroit-là un très beau port dont je parlerai plus bas. Elle commence par un pavillon d'environ quarante pieds en carré, qui joint le derrière du palais du roi, et qui est à double étage, percé en haut et en bas de plusieurs grandes fenêtres fermées par des treillis de bois artistement travaillés. Il n'y a que le roi et sa maison qui entrent par là dans cette allée, car ceux qui sortent d'Ispahan pour aller à Zulfa ou en d'autres lieux au-delà de la rivière se rendent dans l'allée par une porte de la ville qui touche le pavillon. Voici en peu de mots quelle est la disposition de cette allée que l'on appelle la rue de *Tcharbag*, c'est-à-dire : des quatre jardins.

Un canal règne le long de l'allée depuis le pavillon, d'où sort un ruisseau qui le remplit jusques au grand pont. Les deux bords du canal qui sont de pierres de taille, et larges de deux ou trois pieds, font un chemin que les passants peuvent prendre, et qu'ils prennent quelquefois, car le chemin ordinaire, tant pour les gens de pied que pour les chevaux, est de côté et d'autre de l'allée,

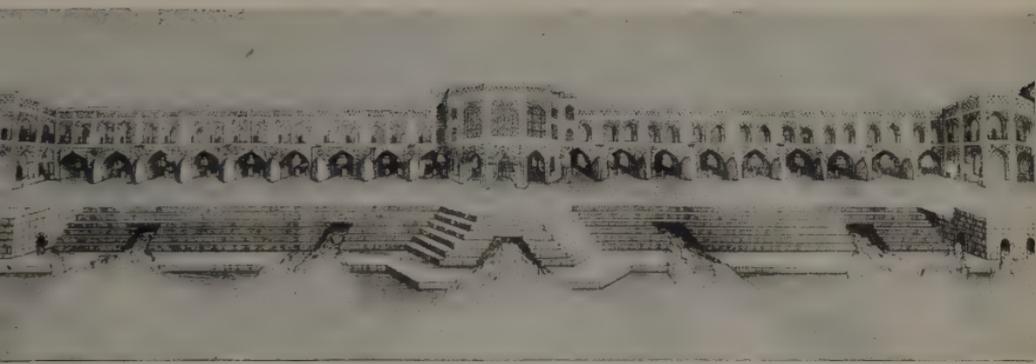
depuis les arbres qui sont plantés en droite ligne jusques aux murailles des jardins du roi qui ferment l'allée des deux côtés. C'est un chemin relevé de pierres de taille, et de quatre pieds de large ou environ. Il n'y a qu'un rang d'arbres de chaque côté, et ce sont des arbres fort droits et fort hauts, appelés *tchinars*, qui n'ont au haut qu'une grosse touffe. L'espace qui est entre le canal et les arbres n'est point pavé, et il est laissé en champ que l'on sème quelquefois. Environ à deux cents pas du grand pavillon, le ruisseau tombe dans un bassin de trente ou trente-cinq pieds de diamètre, et en cet endroit, comme en d'autres qui sont plus bas, et où il y a aussi d'autres bassins, l'allée est croisée par un chemin pavé et relevé comme les autres, et de dix ou douze pieds de large. A main gauche de ce premier bassin il y a un pavillon à peu près de même grandeur et de même structure que celui qui est au commencement de l'allée, et c'est où, dans une salle basse et voûtée, au milieu de laquelle il y a un bassin d'eau, on va prendre le café. De ce pavillon jusqu'au pont, l'allée prend de la pente, et l'eau fait quelques cascades.

Tous les jardins qui sont de côté et d'autre de l'allée, deçà et delà le pont, appartiennent au roi. Mais il ne faut pas s'imaginer que ces jardins, ni celui de Hezardgerib qui est le plus beau de toute la Perse, soient enjolivés et entretenus comme ceux que nous avons en Europe. Car on n'y voit point de beaux parterres, ni allées de charmes, ni d'autres embellissements qui sont si ordinaires en France et en Italie. On y laisse croître l'herbe en bien des endroits, et on se contente d'avoir un grand nombre d'arbres fruitiers, et de ces grands arbres touffus par le haut, plantés à la ligne, ce qui fait toute la décoration des jardins de Perse.

Des deux côtés des murailles des jardins qui ferment l'allée, on voit dans de justes intervalles des portes assez bien enjolivées, et au-dessus de chacune un petit salon. Presque au milieu de l'allée, entre le grand pavillon où elle commence et le pont, il y a à gauche une maison de dervis, à qui le roi a donné un de ses jardins pour y bâtir. Ils y gardent quelques reliques d'Ali ou de quelque autre prophète, et on les voit en passant sous une voûte devant laquelle les Persans font une profonde inclination. Ces

dervis viennent tous les jours sur les trois ou quatre heures après midi dans les bazars d'Ispahan, prenant chacun son quartier, et un vieux avec un jeune. Ils vont d'une boutique à l'autre et instruisent le peuple sur quelque point de la Loi, le jeune dervis répondant par intervalle au vieux, qui fait comme l'office de prédicateur. Ils n'ont pour tout habit que deux peaux de mouton ou de bouc qui leur pendent devant et derrière, avec une grande ceinture de cuir large de quatre ou cinq doigts, et garnie de plusieurs grosses plaques de laiton. Ils ont une autre peau de mouton sur les épaules, laquelle ils attachent par-devant sous le menton, et leur coiffure est une autre petite peau d'agneau en forme de bonnet, à laquelle ils laissent les pieds qui leur viennent pendre sur le cou et sur les joues. Ils ont une grosse massue à la main, et c'est à peu près comme les peintres nous représentent saint Jean-Baptiste dans le désert. Ces dervis fourrent entre leur ceinture et la peau qui les couvre quelques méchantes fleurs selon la saison, et au défaut de fleurs, plusieurs sortes d'herbes, que tant le vieux dervis que le jeune, après leur exhortation, donnent aux marchands et aux artisans, de qui ils reçoivent en même temps quelque aumône. Vers le soir ils se retirent à leur maison, et j'oubliais de dire qu'ils tiennent toujours devant la porte un grand vaisseau plein d'eau avec plusieurs petits pots, et en été de la glace, tous les passants qui ont soif pouvant aller boire en ce lieu-là sans qu'on leur demande rien.

La rivière de Senderu, qui de même que toutes les autres rivières de Perse, à la réserve de l'Aras, ne porte point de bateaux, est d'un grand secours à Ispahan. Derrière les montagnes du midi au-delà de Zulfa il y a une autre rivière appelée Abkuren, laquelle à cinq ou six lieues au-dessus d'Ispahan, s'approche de Senderu d'une lieue et demie ou environ. Cha-Abas, premier du nom, essaya de les joindre et de faire sauter quelques roches qui s'opposaient à son dessein, mais n'en ayant pu venir à bout ses successeurs n'ont pas continué l'entreprise, et il eût fallu pour cela l'industrie de quelque habile ingénieur de notre Europe. Si la chose s'était pu faire, la campagne d'Ispahan en aurait reçu un grand bénéfice et serait devenue un des plus fertiles et plus délicieux pays de la terre, au lieu que cette rivière



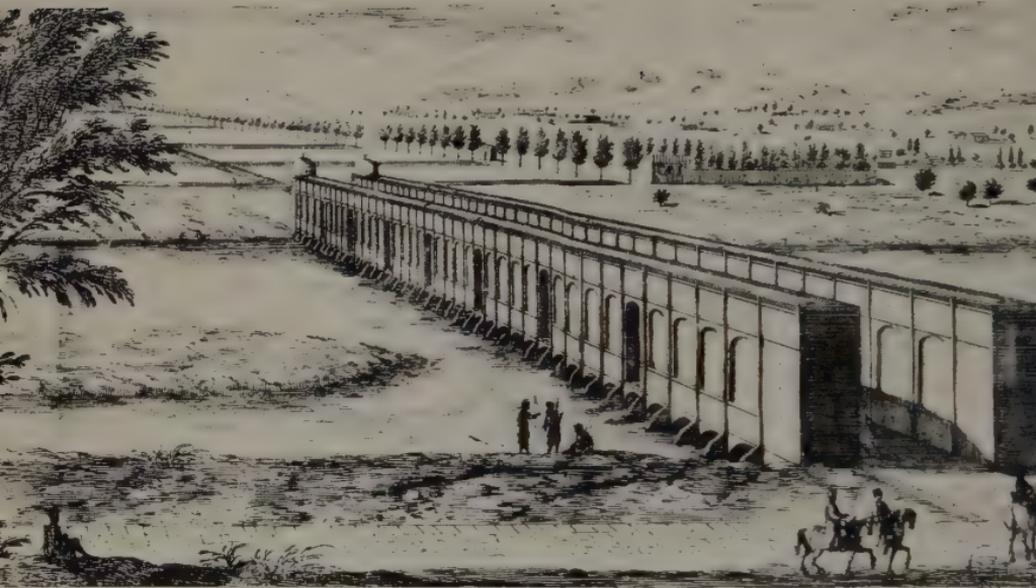
*Le pont qui conduit d'Ispahan à Zulfa.*



*Pont barrage d'époque séfévide à vingt-quatre arches.*



*Pont d'époque séfévide à trente-trois arches, ou pont Allah Verdi Khan.*



*Grand pont à Ispahan.*

devient inutile, allant courir par des lieux arides et des campagnes de sel. Pour ce qui est de la rivière de Senderu, elle se déborde quelquefois en hiver, mais en été elle a très peu d'eau, et le plus souvent on la passe à gué plutôt que de la passer sur les ponts. A trois ou quatre lieues au-dessus d'Ispahan on la détourne par plusieurs canaux pour arroser les terres et les jardins, qui sans cela ne produiraient rien. Il y a bien des puits en beaucoup de lieux, mais outre qu'ils ne peuvent pas fournir la grande quantité d'eau qui est nécessaire, l'eau de la rivière est beaucoup meilleure, à cause des terres grasses par où elle passe. Mais il faut remarquer que tous ces canaux ne retournent pas à la rivière, mais qu'ils se vont perdre dans la campagne, de sorte que cette rivière d'Ispahan, étant déjà fort diminuée quand elle arrive à la ville, est enfin réduite, à force d'être coupée, à un petit ruisseau qui à dix ou douze lieues d'Ispahan se va perdre entièrement dans des marais. Cette disette d'eau, qui est générale dans toute la Perse, est cause qu'elle est dispensée avec un ménage extraordinaire, et que l'on l'achète fort chèrement. Aussi la charge d'intendant des Eaux, dont il revient un profit considérable aux coffres du roi, est une des plus belles de la cour et des plus briguées, celui qui veut l'obtenir étant obligé de faire de grands présents. Pour ne rien dire sur ce sujet que de l'ordre qui s'observe à Ispahan et à Zulfa, il faut remarquer que chaque jardin est taxé plus ou moins selon sa grandeur, pour avoir l'eau une fois la semaine, et qu'on donne de même l'eau tour à tour en certains quartiers qui en ont besoin, chaque maison ou jardin ayant son canal particulier par où l'on dérive l'eau des grands canaux. Mais il se faut bien garder d'entreprendre de faire venir l'eau dans ce canal particulier hors de son rang et du temps qu'il est permis, car si la chose était sue on n'en serait pas quitte pour une légère amende. J'ai connu deux Francs qui pour avoir osé prendre la nuit de l'eau avant que leur tour fût venu, auraient couru risque de perdre leur terre, qui aurait été confisquée, sans une bonté particulière que le roi a pour les Francs, et surtout pour les Français, ce qui n'empêcha pas qu'il ne leur en coûtât à chacun une bonne somme. Voilà toutes les observations que j'avais à faire au sujet de la rivière d'Ispahan. Il est temps de

la passer pour voir l'autre moitié de l'allée, avec le jardin de Hezardgerib qui est au bout, et pour aller à Zulfa.

Quatre ponts environ à un quart de lieue de distance l'un de l'autre traversent la rivière de Senderu, à Ispahan. Celui qui coupe l'allée porte le nom d'Aliverdi-Kan qui l'a fait bâtir, et s'appelle aussi le pont de Zulfa. Il est bâti de bonne brique liée avec des pierres de taille et est tout uni, le milieu n'étant pas plus élevé que les deux bouts. Il n'a guère moins de trois cent cinquante pas de long et vingt de large, et il est soutenu de quantité de petites arches de pierre qui sont fort basses. Il a de chaque côté une galerie large de huit ou neuf pieds, et qui va de bout en bout. Plusieurs arcades de vingt-cinq ou trente pieds de haut soutiennent la plate-forme dont elle est couverte, et ceux qui veulent être plus à l'air quand la chaleur n'est pas grande peuvent passer par-dessus. Le passage le plus ordinaire est sous les galeries qui tiennent lieu de parapet, et qui ont plusieurs ouvertures sur la rivière dont elles reçoivent de la fraîcheur. Elles sont fort élevées par-dessus le rez-de-chaussée du pont, et on y monte par des escaliers aisés, le milieu du pont qui n'a qu'environ vingt-cinq pieds de large étant pour les chariots et les voitures. Il y a encore un autre passage quand l'eau est basse en été, et qui est fort agréable pour sa fraîcheur. C'est un petit chemin qui touche le fond de la rivière, où il y a des pierres disposées afin qu'on puisse passer sans mouiller le pied. Il traverse toutes les arches d'un bout du pont à l'autre par une porte que l'on a faite à chacune, et l'on y descend de dessus le pont par un petit escalier que l'on a pris dans les épaisseurs. Il y en a un de même de chaque côté du pont pour monter sur la plate-forme de la galerie, qui a plus de deux toises de large avec ses garde-fous de côté et d'autre. Ainsi il y a six passages sur ce pont, un par le milieu, quatre aux deux côtés, qui sont les deux galeries et leurs plates-formes, et le petit chemin qui perce les arches. Ce pont est véritablement un fort bel ouvrage, et pour mieux dire le seul bel ouvrage de la Perse, mais il s'en faut beaucoup qu'il ne soit aussi solidement bâti que le Pont-Neuf de Paris.

Il y a encore trois autres ponts sur cette rivière, un au-dessus du pont de Zulfa, et deux au-dessous. Ce premier des trois est

fort simplement bâti, mais très commode pour les Arméniens de Zulfa quand ils vont à leur négoce du côté du couchant, et à leur retour, en coupant droit par ce pont, au lieu qu'il leur faudrait faire un grand cercle en passant sur l'autre, et en traversant tout Ispahan.

Le premier des deux autres ponts qui sont au-dessous du pont de Zulfa, fut bâti par Cha-Abas II, père du roi qui règne présentement. Il est à peu près de même structure, mais il a une beauté particulière que l'autre n'a pas, et c'est une place en hexagone qui est au milieu du pont, avec une belle cascade qu'on fait faire à la rivière en cet endroit-là. Il y a aux deux avenues de ce pont deux belles maisons qui appartiennent au roi, et la rivière n'ayant point de plus beau lit qu'en ce lieu-là où elle se trouve assez profonde, c'est en partie ce qui porta Cha-Abas à y faire bâtir un pont. Ce fut aussi en partie à l'occasion des Gaures qui ont leur quartier au-delà de la rivière, afin qu'ils ne passassent plus dans la grande allée de Tcharbag, et qu'en sortant d'Ispahan ils pussent couper court et se rendre chez eux en moins de temps. Ce quartier des Gaures n'est que comme un gros village dont les premières maisons sont peu éloignées de la rivière, et l'allée qui va d'Ispahan jusqu'à ce pont est plus longue et plus large que celle de Tcharbag, et plantée de même de chaque côté d'un beau rang d'arbres, mais sans canal au milieu.

J'ai dit qu'à chacune de ces deux avenues de ce pont des Gaures il y a une belle maison pour le divertissement du roi. Celle de deçà, qui est sur la gauche de la rivière du côté d'Ispahan, fut donnée par le grand Cha-Abas aux Capucins. Dès qu'ils furent arrivés à Ispahan, ce prince les goûta et leur témoigna de la bienveillance. Il eut la curiosité de s'informer de leur manière de vie, et leur demanda s'ils prenaient de l'argent. Les Capucins lui ayant dit qu'ils n'en maniaient point, qu'ils se contentaient de peu de chose, et ne vivaient que d'aumônes, et le roi jugeant que ses sujets ne leur en feraient pas beaucoup, il leur donna cette maison pour l'habiter avec les jardins qui en dépendent. Mais les Capucins n'y demeurèrent que peu de temps, la maison étant de trop grand entretien et trop éloignée de la ville. Cela leur était fort incommode quand il leur fallait aller l'hiver à

Ispahan, et c'était la même incommodité pour quelques catholiques romains qui voulaient aller faire leurs dévotions à leur chapelle. C'est ce qui les obligea de quitter cette maison, et ils achetèrent celle où ils demeurent présentement de l'argent que le Père Joseph, de leur ordre, leur fit tenir. Elle est très commode et bien bâtie, et c'est la mieux postée et la plus proche du palais du roi, des quatre maisons de religieux francs qui se sont habitués tant à Ispahan que dans Zulfa.

Il y a enfin un autre vieux pont à un quart de lieue au-dessous du pont des Gaures, et c'est le chemin ordinaire que prennent ceux d'Ispahan pour aller à Schiras.

Je reviens à la grande allée de Tcharbag, qui continue encore, de la même manière que j'ai dépeinte, plus de huit cents pas au-delà du pont de Zulfa jusqu'au jardin de Hezardgerib. Le ruisseau qui passe par le milieu de cette autre moitié de la grande allée vient de la même rivière qu'on a coupée, comme j'ai dit, trois ou quatre lieues au-dessus d'Ispahan. Quand on a marché environ quatre cents pas on trouve une cascade qui tombe dans un bassin, et de côté et d'autre de la cascade il y a dix ou douze marches qu'il faut monter pour gagner le bout de l'allée. Elle a en face la maison qui est au devant du grand jardin de *Hezardgerib*, c'est-à-dire : de mille arpents, et cette maison consiste en un salon sur la porte avec quatre petites chambres aux quatre coins.

Pour ce qui est du jardin il est beau pour la Perse, mais ce serait peu de chose en France, et j'ai vu plusieurs jardins autour de Paris qui ont incomparablement plus de beauté. Si un Persan avait vu ceux de Versailles et d'autres maisons royales, il ne ferait plus d'estime de ce jardin de Hezardgerib, dont voici en peu de mots toute la beauté. Comme il a été pris sur la pente d'une colline, il est composé de seize terrasses soutenues par une muraille de six à sept pieds de haut. Toutes les fontaines n'ont qu'un petit filet d'eau, et ce qui se voit de plus raisonnable dans ce jardin est à la quatrième terrasse. C'est un grand bassin octogone de plus de cent vingt pieds de diamètre, autour duquel il y a dans des distances égales plusieurs petits tuyaux qui jettent de l'eau de la hauteur d'environ trois pieds, et on descend dans

ce bassin par trois marches. Un canal de pierre règne au milieu de la principale allée qui vient aboutir au bâtiment, et ce canal est de la même largeur que celui de l'allée de Tcharbag, qui en reçoit l'eau, et lui est en droite ligne. Au dixième étage on trouve un autre bassin de même grandeur et de même forme que celui du quatrième ; et au dernier qui termine la grande allée et la longueur du jardin, il y a un autre canal qui traverse toutes les allées, qui font, comme la grande, toute la longueur du jardin. On y voit enfin quelques salons ouverts de tous les côtés pour prendre le frais, et quelques cascades et nappes d'eau le long du canal ; mais pour des parterres, des allées de charmes, et d'autres enjolivements de cette nature, il n'en faut point chercher, comme j'ai dit, ni au jardin de Hezardgerib, ni en aucun autre de la Perse.

Après avoir marché environ cent pas au-delà du pont dans la grande allée de Tcharbag, on trouve à droite une rue entre de grandes murailles de jardins qui appartiennent au roi, et cette rue conduit à Zulfa qui n'est éloigné du pont que de deux ou trois portées de mousquet.

Zulfa est proprement une colonie d'Arméniens que le grand Cha-Abas avait tirés de Zulfa, ville d'Arménie, et c'est d'où cette colonie a pris son nom. Elle s'est tellement accrue depuis, qu'elle peut passer aujourd'hui pour une assez grande ville, ayant près d'une demi-lieue de long, et étant large à peu près de la moitié. Il y a deux rues principales qui en font presque toute la longueur, l'une desquelles a de chaque côté une rangée de *tchinars*, dont le pied est rafraîchi par un petit canal d'eau, que les Arméniens conduisent dans leurs jardins, selon l'ordre qui est établi, pour les arroser. La plupart des autres rues ont de même une rangée d'arbres et un canal. Et pour ce qui est des maisons, elles sont généralement mieux bâties et plus riantes à Zulfa qu'à Ispahan. Voici en peu de mots l'histoire de l'établissement des Arméniens dans cette métropolitaine de la Perse, et c'est une des plus grandes marques de la bonne conduite de Cha-Abas, premier du nom, qui par les armes et par le commerce remit le royaume en sa première splendeur.

Après que Cha-Abas eut étendu ses conquêtes bien avant dans

l'Arménie, et que pour ôter le moyen aux Turcs de le venir plus inquiéter de ce côté-là, il eut rendu toute la province comme déserte en faisant passer en Perse tous les Arméniens, tant de Zulfa que de Nacsivan et des environs de Kars et d'Erivan jusqu'à Erzerom, il envoya ceux qu'il avait tirés de Zulfa, à Ispahan et aux lieux circonvoisins, et la plupart des autres furent menés dans le Mazandran pour cultiver le pays, dont le mauvais air, comme j'ai dit ailleurs, les a fait presque tous périr, de sorte que de vingt-quatre mille qu'on y fit passer, à peine y en a-t-il aujourd'hui cinq ou six mille de reste. Quelques années après, Cha-Abas assigna aux Arméniens qu'il avait placés à Ispahan, un quartier de l'autre côté de la rivière pour y habiter à l'avenir, et ces premiers Arméniens ayant bien établi leur nouvelle colonie, d'autres à l'exemple sortirent de Tauris, d'Erivan et d'autres lieux, et vinrent s'habituer à Zulfa. Le nombre des habitants de cette nouvelle ville s'est accru encore depuis environ dix ou douze ans par quelques autres chrétiens de diverses sectes, comme Jacobites, Cophtes et Nestoriens, qui demeuraient auparavant dans des faubourgs d'Ispahan. Le roi voulut qu'ils eussent aussi leur quartier de l'autre côté de la rivière avec les Arméniens, et comme il ne se trouvait point de maisons pour les loger il leur permit de prendre au-dessus de Zulfa vers le couchant d'hiver en tirant le long de l'eau, autant de terre qu'il leur était nécessaire pour maisons et jardinages. Cha-Abas en tirant les Arméniens de leur pays ne leur fut pas si cruel que le vulgaire pourrait se l'imaginer, car ils n'étaient tous que de pauvres laboureurs qui ne savaient alors ce que c'était du négoce, et qui dans une province frontière étaient souvent maltraités des Turcs et des Persans. Depuis ce temps-là plusieurs sont devenus riches, comme je dirai plus bas, et les Arméniens de Zulfa n'ont pas lieu aujourd'hui de regretter le pays de leurs ancêtres. Pour savoir donc de quelle manière ils se sont avancés dans le commerce, il faut prendre la chose d'un peu plus loin.

Cha-Abas qui avait un grand génie et était entreprenant, considérant que la Perse était un pays stérile où il y avait peu de négoce et par conséquent très peu d'argent, résolut d'envoyer des gens en Europe avec des soies crues de Perse, pour savoir

quel en serait le cours et attirer ainsi de l'argent dans son royaume. Il voulait se rendre maître de toute la soie de son pays, et en l'achetant de ses sujets au prix qu'il la taxait et qui était assez raisonnable, en retirer tout l'émolument par ses facteurs. La pensée lui vint en même temps de rechercher l'amitié des premiers rois de l'Europe et de leur envoyer des ambassadeurs, afin de les engager dans ses intérêts contre le Turc. Il commença par le roi de France, et le premier ambassadeur qu'il fit passer en Europe fut le Père Juste, capucin qu'il envoya à Henri le Grand. Mais malheureusement il arriva à Paris quelques mois après la mort du roi, et eut pour toute réponse que si le roi de Perse avait quelque chose à faire avec la France, il fallait qu'il envoyât un nouvel ambassadeur à Louis XIII, ce qui n'a pas été fait.

Trois ou quatre ans après, Cha-Abas envoya un ambassadeur au roi d'Espagne, accompagné d'un autre Persan, marchand d'Ispahan, pour le regard du commerce, leur mettant entre les mains une quantité considérable de balles de soie. Il y avait en ce temps-là en Perse un augustin portugais, qui était fort bien auprès du roi, et qui avait dessein de retourner en Espagne. Cha-Abas se servit de cette occasion et crut avoir trouvé un bon guide, avec lequel l'ambassadeur de Perse et le marchand son adjoint furent s'embarquer à Goa pour doubler le cap de Bonne-Espérance et gagner l'Espagne par l'Océan. Le religieux augustin, qui crut rendre un bon office au roi de Perse, ou qui avait d'autres vues, représenta en chemin à l'ambassadeur que, pourvu qu'il reçût en Espagne la valeur des soies qu'il y portait, il devait penser d'ailleurs à faire les choses de bonne grâce, et le plus qu'il lui serait possible à la gloire de son maître, n'ignorant pas qu'il aimait l'argent, mais ne doutant pas aussi que la gloire ne lui fût beaucoup plus chère. Que sur ce pied-là il lui conseillait, au lieu de laisser vendre les soies, d'en faire présent au roi d'Espagne qui, étant généreux et magnifique, ne manquerait pas d'en envoyer un autre au roi de Perse qui ne serait pas de moindre valeur. L'ambassadeur se laissa aisément persuader, et quand il fut en Espagne il se mit en devoir de suivre le conseil du Père augustin. Le marchand persien qui avait un autre ordre

du roi s'opposa entièrement à ce dessein, et ne se voyant pas assez fort pour y résister, fit ses protestations, après quoi il reprit le chemin de son pays par le Languedoc et la Provence, s'embarquant à Marseille pour Alexandrette, et d'où il se rendit en diligence en Perse auprès du roi, à qui il fit rapport de tout ce qui s'était passé en Espagne. Cha-Abas approuva sa conduite et attendit patiemment le retour de son ambassadeur. Le présent de ces soies crues ayant été fait au roi d'Espagne, l'ambassadeur fut fort surpris de voir qu'il le dédaigna, et que le recevant très froidement il lui demanda si le roi son maître le prenait pour une femme de lui envoyer de la soie pour filer. Aussi le roi d'Espagne envoya-t-il d'abord le présent à la reine, et pour celui qu'il fit à l'ambassadeur il fut si médiocre que le pauvre Persan tomba de son haut, ne sachant à qui se plaindre qu'à celui qui l'avait embarqué dans cette affaire. Le Père augustin fut assez embarrassé de son côté à trouver des raisons pour se sauver de ses reproches, et l'ambassadeur voyant sa faute et qu'il n'y avait aucun remède, se rembarqua tristement sur un vaisseau qui faisait voile à Goa. De Goa il se rendit à Ormus, et d'Ormus à Ispahan où le roi était alors, lequel ayant su son arrivée et le mauvais succès de sa négociation, le fit saisir aussitôt et le mener au Meidan, où on lui ouvrit le ventre à la vue de tout le peuple. Il n'y eut que le religieux augustin qui profita de cette ambassade, car après que l'ambassadeur fut parti, il représenta à la cour d'Espagne que c'était lui qui avait mis dans l'esprit du roi de Perse de rechercher le premier le roi d'Espagne, et d'établir le commerce entre leurs États, ce qui ne pouvait être qu'avantageux aux sujets de Sa Majesté catholique. On crut à la cour que le religieux augustin méritait pour cela quelque récompense, et la récompense fut l'évêché de Ceuta.

Douze ou quinze jours après, le même Cha-Abas, qui avait eu pendant ce temps-là de quoi s'occuper à poursuivre ses conquêtes, et à établir ensuite le repos dans ses États, reprit le dessein qu'il avait eu d'y faire fleurir le commerce et d'envoyer des soies dans la chrétienté. Il en confia une quantité considérable au fils d'un riche marchand d'Ispahan, et l'envoya à Venise. Dès que ce jeune Persan y fut arrivé, il prit un logis magnifique et

fit très belle dépense, dont les courtisanes eurent leur bonne part. Pour la soutenir il fallut vendre une partie des soies, et cette dépense s'augmentait de jour en jour. La république, surprise de voir un particulier vivre avec tant d'éclat et ne pouvant s'imaginer qu'une telle quantité de marchandises appartînt à un homme seul, mais croyant plutôt que c'était l'agent d'une grande compagnie de commerce, qui souffrirait des folles dépenses de ce jeune homme, écrivit en tous les ports du Levant pour savoir qui il pouvait être et d'où il venait. Ni le baile de Constantinople, ni le consul de Smyrne n'en purent donner de connaissance, mais on écrivit d'Alep au Sénat que ce jeune Persan était fils d'un puissant marchand d'Ispahan, et que l'on croyait que le roi l'avait envoyé à Venise pour son agent et pour y vendre ses soies. Sur cet avis et de peur que ce jeune homme ne consumât en peu de temps tout le bien que le roi de Perse lui avait confié, le Sénat jugea à propos de se saisir de sa personne et du reste de ses marchandises pour en empêcher l'entière dissipation. En même temps il écrivit une lettre civile au roi de Perse pour l'informer de la conduite qu'il avait tenue au regard du jeune Persan son sujet, et lui faire savoir qu'il serait bon qu'il envoyât quelqu'un pour retirer le provenu du reste des marchandises, que l'on tâcherait de vendre le plus avantageusement qu'il serait possible. Le roi de Perse récrivit au Sénat en des termes très obligeants, lui témoignant qu'il se souviendrait de ce bon office ; et il se trouva heureusement en ce temps-là, qui était sur la fin de l'été de l'année 1627, qu'un nommé Antonio Doro, revenant des Indes pour se rendre à Venise, passa à Sultanie où Cha-Abas était alors. Cet Antonio Doro, qu'en langage du pays on nommait Cotgia Altun, était originaire de Mésopotamie, et s'étant établi à Venise pour le négoce, il avait déjà fait quelques voyages en Perse et aux Indes, ayant alors pour compagnon un autre marchand vénitien nommé Matassi. Le roi se servit de cette occasion pour donner ordre à la vente des soies qu'il avait à Venise, et leur recommandant cette affaire, envoya avec eux un marchand persien capable et intelligent, avec des lettres pour le Sénat, et ordre de lui rapporter le provenu des soies, ce qui fut exécuté. Je dirai en passant que quelques années après, le même Antonio Doro fut

malheureusement assassiné à Surate en ma présence et à la vue de plusieurs Francs, comme nous sortions de la loge des Hollandais où le sieur Nicolas Obrechit, chef de la Compagnie, venait de nous faire un grand régal. Antonio Doro et Matassi, son compagnon de voyage, avaient été du nombre des conviés, et ayant eu quelque démêlé à table dans lequel Matassi avait été extraordinairement offensé, celui-ci, se levant le premier, fut se cacher dans la chambre du portier, et ayant attendu que tout le monde fût sorti, il poignarda Antonio Doro qui mourut la nuit suivante. Comme tous les Francs avaient vu de quelle manière la chose s'était passée, que Doro avait été l'agresseur et que Matassi en avait reçu une très sensible injure, ils s'employèrent en sa faveur afin que cela ne vînt pas aux oreilles du roi. On trouva moyen d'apaiser la femme que Doro entretenait et d'empêcher sa poursuite, les femmes de cette sorte étant considérées en ce pays-là comme femmes légitimes, et Matassi en fut quitte pour cinquante tomans. Je reviens à Cha-Abas et au commerce des soies.

Le jeune Persan qui avait fait d'excessives dépenses à Venise, jugeant bien qu'il serait très mal reçu à son retour, et n'ignorant pas sans doute ce qui était arrivé quelques années auparavant à l'ambassadeur de Perse, crut que le meilleur parti pour lui était de demeurer en Europe, et il n'est pas nécessaire pour notre histoire de savoir ce qu'il devint, comme en effet je ne le sais pas.

Cha-Abas, jugeant par ces deux envoyés en Espagne et à Venise, et par quelques autres marques, du peu de génie des Persans pour le négoce, et que naturellement ils aimaient le faste et la dépense, ce qui n'est pas le fait d'un marchand qui doit user d'épargne et d'économie, jeta les yeux sur les Arméniens, avec lesquels il crut trouver mieux son compte. Il reconnut que c'étaient des gens robustes et de fatigue pour entreprendre de longs voyages, qu'ils étaient fort sobres de la bouche et grands ménagers, et que comme ils étaient chrétiens ils pouvaient négocier plus aisément par toute la chrétienté. Ayant donc fait choix de ceux qu'il jugea être les plus propres et les plus intelligents pour le négoce, il fit donner à chacun selon sa capacité des balles de soies, qu'ils devaient payer à leur retour ce qu'elles leur étaient raisonnablement taxées, et ce qu'ils pouvaient les vendre de plus

était pour leurs peines et pour les frais du voyage. Ils se sont rendus en peu de temps si experts, qu'il n'y a point aujourd'hui de négoce qu'ils n'embrassent. Car ils ne vont pas seulement en Europe, mais ils courent jusques au fond de l'Asie, aux Indes, à Tunquin, à Java, aux Philippines, et par tout l'Orient, à la réserve de la Chine et du Japon. Mais quand ils ne font pas bien leurs affaires ils ne reviennent plus à Ispahan, parce que c'est un lieu où il faut rendre compte exactement, et où l'on rend aussi bonne et courte justice, les coups de bâton ne manquant point aux facteurs qui ont mal ménagé le bien de leurs maîtres.

Les Arméniens sont d'autant plus propres pour le négoce qu'ils vivent de grande épargne, et sont fort sobres, comme j'ai dit, ou par vertu ou par avarice. Quand ils sortent de leurs maisons pour de longs voyages, ils font provision de biscuit, de chair de buffle fumée, d'oignons, de beurre cuit, de farine, de vin et de fruits secs. Ils n'achètent de viande fraîche aux jours qu'il leur est permis d'en manger, que lorsqu'ils trouvent dans les montagnes quelques agneaux ou chevreaux à bon marché, et il n'y en a guère d'entre eux qui ne portent leur filet pour pêcher quand ils trouvent des étangs ou des rivières. Toutes ces provisions leur coûtent peu de voiture, car un marchand qui charge six chameaux de marchandises en a un septième qui ne lui coûte rien pour porter toutes ses provisions et son bagage. Ceux qui ont de quoi en charger douze en ont deux de francs, et il en est de même à proportion d'un plus grand nombre, le septième étant toujours donné par-dessus pour les tentes et les vivres des marchands. Quand ils sont arrivés à une ville où ils doivent faire quelque séjour, ils se mettent cinq ou six ensemble et louent une chambre vide qu'ils ont aussitôt meublée, chacun portant son matelas et sa couverture et ses ustensiles de ménage, ce qui est assurément une grande épargne. Au reste ils savent si bien ménager leurs provisions, qu'il est souvent arrivé qu'en revenant de France ou d'Italie ils en ont rapporté chez eux. Quand ils vont en chrétienté, ils prennent avec eux du safran, du poivre, des noix muscades et d'autres épiceries, et c'est de cela qu'ils payent dans les villages le pain, le vin, le beurre, le fromage, les laitages et autres

denrées qu'ils achètent des pauvres femmes. Quand ils reviennent de chrétienté ils rapportent toutes sortes de mercerie et de quincaillerie de Venise et de Nuremberg, comme des petits miroirs, des bagues de laiton et d'émail, des perles fausses et autres choses de cette nature, dont ils payent aussi les vivres qu'ils prennent dans les villages.

Au commencement de leur négoce, il retournait peu de caravanes en Perse qui ne rapportassent plus de deux cent mille écus en argent, sans compter une grande quantité de draps de Hollande et d'Angleterre, de beaux brocarts, de glaces de miroir et de perles de Venise, de cochenille, de montres, et d'autres choses qu'ils jugeaient propres et nécessaires pour la Perse et pour les Indes.

Enfin ils se sont si bien avancés dans le négoce qu'il y en a plusieurs qui ont laissé depuis deux mille jusqu'à vingt mille tomans. Mais le plus puissant qui ait paru de tous ces Arméniens, appelé Cotgia Petrus (*Cotgia* veut dire Monsieur ou Seigneur), laissa en mourant quaranté mille tomans d'argent monnayé, sans compter ses maisons ni ses biens de campagne, ses pierreries, sa vaisselle d'or et d'argent, et ses riches meubles. Car en Perse, ni les mahométans ni les chrétiens ne comptent point entre les richesses d'un marchand ni les meubles, ni les maisons, ni les fonds de terre, mais seulement l'argent comptant pour négocier. Cotgia Petrus était fort estimé parmi les Arméniens, tant pour les aumônes qu'il faisait que pour la grande église qu'il a fait bâtir, qui est une espèce de couvent où il y a un évêque avec des moines. La belle place où se tient le marché, toute environnée de boutiques, est encore un des ouvrages dont le public lui est redevable, et qui rendent sa mémoire célèbre parmi les Arméniens. Mais bientôt après sa mort tous ces grands biens furent dissipés par l'ambition de son fils, qui pour tâcher d'avoir la charge de *kelonter*, dont je parlerai incontinent, les consuma en présents sans la pouvoir obtenir. Cotgia Nazar, qui était le premier *kelonter* qu'avait établi Cha-Abas sur tous les Arméniens de Zulfa, avait laissé un fils qui l'emporta sur celui de Cotgia Petrus, et celui-ci, après les grandes profusions qu'il avait si inutilement faites, ne se voyant plus de quoi subsister en Perse, fut obligé

d'aller chercher quelque argent qui lui était dû aux Indes. Nous passâmes ensemble à Surate, et de là à Golconda, où il me quitta pour aller au Pégu où ses affaires l'appelaient, et où il est mort ensuite.

Les Arméniens de Zulfa ont cet avantage entre tous les autres chrétiens d'Orient, qu'ils possèdent des terres et ont de belles franchises, le roi ne permettant pas qu'on leur fasse la moindre injustice, ni qu'aucun mahométan demeure à Zulfa. Ils ont le privilège d'être aussi bien couverts que les Persiens et d'avoir comme eux, à leurs chevaux, des brides d'or et d'argent. Leurs femmes sont aussi très richement habillées, et portent des brocards de Venise et autres précieuses étoffes que l'on fait en chrétienté.

Le roi nomme celui qu'il lui plaît d'entre les Arméniens pour être leur chef, et les gouverner sous l'autorité royale. On l'appelle *kelonter*, et c'est lui qui est leur juge dans les différends qui leur peuvent survenir, et qui les taxe pour faire la somme qu'ils doivent payer tous les ans au roi.

La langue des Arméniens est vulgaire ou littérale. La vulgaire est sue de tous les Arméniens, mais la littérale est pour la religion et n'est sue que par les ecclésiastiques. Ils écrivent comme nous de la gauche à la droite, et ont des caractères particuliers depuis environ quatre cents ans. Ils ont trois langues qui leur sont fort naturelles, et qui sont toutefois fort différentes : l'arménienne, qui est celle de leur ancienne patrie, et qu'ils ont conservée de père en fils ; la persienne, qui est celle du pays où ils demeurent présentement ; et la turque, qu'ils ont aussi héritée de leurs ancêtres, et dont ils se servent le plus dans le commerce. Pour ce qui est des femmes, elles ne parlent guère d'autre langue que l'arménienne, parce qu'elles n'ont aucun commerce avec les étrangers, et qu'elles sortent rarement de la maison. Il y a quelques Arméniens qui parlent aussi italien, et même français, ce qu'ils apprennent dans les voyages qu'ils font en Europe.

Il y a dans Zulfa environ quinze ou seize tant églises que chapelles d'Arméniens, entre lesquelles il faut compter deux monastères de filles. Ils ont un archevêque et plusieurs évêques avec leurs moines.

J'ai remarqué plus haut que tant à Ispahan qu'à Zulfa il y a quatre sortes de religieux francs. Il y a dans Ispahan des augustins, des carmes et des capucins, et dans Zulfa des jésuites, c'est-à-dire deux ou trois au plus de chacun de ces quatre ordres religieux. Les jésuites qui sont venus les derniers n'ont dans Zulfa qu'une petite maison, mais en revanche leur jardin est d'assez grande étendue. Le nombre de ces religieux est de beaucoup plus grand que celui de leurs paroissiens, car en tout Ispahan et tout Zulfa tant hommes que femmes, soit de Francs venus d'Europe, soit de Francs nés dans la Perse, à peine trouvera-t-on cinq ou six personnes qui fassent profession de la religion romaine. Pour ce qui est des Arméniens, ils sont si fortement attachés à la leur qu'ils ne veulent pas même ouïr parler d'aucune autre, et l'on a bien reconnu en divers temps que c'est le seul intérêt de la bourse qui en a porté quelques-uns à feindre qu'ils en voulaient embrasser une autre. Le Père Ambroise, capucin, qui est présentement à Surate, a fait quelque séjour à Zulfa ; et plusieurs des principaux Arméniens, sur l'espérance de l'établissement d'un grand commerce avec la France, envoyaient leurs enfants tant chez ce Père que chez les jésuites pour apprendre le français. Mais cela ne dura guère, car l'archevêque et les évêques arméniens, craignant que ces enfants ne prissent quelque teinture d'une autre religion que de la leur, excommunièrent tous les pères qui envoyaient leurs enfants à cette école. Comme ils virent qu'on ne faisait pas beaucoup de cas de cette excommunication, ils fermèrent toutes les églises et soulevèrent le peuple contre les religieux francs, qui furent obligés de céder à la force et de se retirer pour quelque temps. Le Père Ambroise fut se poster à cinq ou six lieues de Zulfa au-delà des montagnes, dans un village qui n'est habité que par des Arméniens, et on continuait de lui envoyer là quelques enfants à l'école. Mais dès que les évêques en eurent eu connaissance, ils envoyèrent à ce village une troupe de jeunes moines, par qui le Père Ambroise fut tout à fait maltraité, ce qui l'obligea enfin de quitter la Perse et de passer à Surate où il est présentement. Les Arméniens se souciaient peu de ce qui arriverait de cette affaire, se persuadant que quand même ils auraient tué en tumulte ce religieux franc, on n'aurait

pas fait périr toute leur nation pour un homme seul, et qu'il ne leur en pouvait arriver aucune disgrâce.

De plus il y a dans Ispahan des Juifs et des *Banians*, ou Indiens idolâtres. Les Juifs ne sont pas un fort grand nombre, et bien qu'ils paraissent assez gueux et misérables, ils ne le sont pas tant en effet. Ils s'intriguent selon leur coutume dans plusieurs affaires, et si l'on veut vendre ou acheter quelque joyau de prix il ne faut que leur parler. Sous le règne de Cha-Abas, l'*Athemadoulet* les persécuta de sorte que par adresse ou par force il les contraignit de se faire mahométans. Mais enfin le roi ayant reconnu qu'ils ne l'étaient que par mine et par contrainte, il leur permit de reprendre leur religion et de vivre comme ils l'entendaient.

Il y a environ dix ou douze mille Banians ou Indiens à Ispahan. On les connaît d'abord à leur teint basané, mais plus aisément à une marque jaune faite avec du safran sur le haut du front, laquelle ils portent par quelque principe de leur religion. Leur turban est plus petit que les turbans ordinaires, et leurs souliers sont à peu près faits comme les nôtres, avec des fleurs en broderie dessus. Ils sont tous comme banquiers et sont fort adroits, surtout dans la connaissance des monnaies. La plus grande partie de l'argent des principaux d'Ispahan est entre leurs mains pour le faire valoir, et quand on a besoin d'une somme considérable, on peut l'avoir dès le lendemain, moyennant bonne assurance et qu'on leur paye de gros intérêts qu'ils font quelquefois aller jusques à dix-huit pour cent. Mais il faut qu'ils se payent secrètement, car comme la loi de Mahomet défend tout intérêt, si la Justice en a quelque vent la somme est aussitôt confisquée.

De ce dénombrement des religions de la Perse, qui sont la mahométane, la religion des Gaures, la chrétienne levantine dont il y a plusieurs sectes, la chrétienne latine, la juive, et la religion des Banians ou Indiens, il est aisé de conclure qu'il y en a trois principales pour le nombre des peuples qui les suivent, et qui sont les trois premières que j'ai nommées. La religion mahométane est la dominante, comme étant la religion du prince, et généralement de tout le pays. La religion des Gaures est celle des anciens

Persans avant qu'ils se fussent soumis à la croyance d'Ali, l'un des successeurs de Mahomet. La religion des Arméniens, qui sont le plus grand nombre de tous les chrétiens du Levant, est aussi celle qui a le dessus dans Zulfa, et qui s'étend en plusieurs villes et villages de la Perse, comme je l'ai remarqué dans toutes mes routes. C'est seulement de ces trois sortes de religions dont je veux entretenir le lecteur, selon les observations que j'ai faites en divers temps et avec loisir sur leur croyance et sur leurs cérémonies.

De la religion des Persans,  
et de la grande fête de Hocen  
et de Hussein ; et  
de celle du chameau

Il y a tant de gens qui ont écrit de la loi de Mahomet, qu'il n'est pas nécessaire de rebattre ici cette matière. Il me suffit de montrer seulement en peu de mots la différence qu'il y a entre la religion des Turcs et la religion des Persans, à quoi j'ajouterai la description de la grande fête de Hocen et de Hussein, fils d'Ali, qu'on célèbre avec beaucoup de solennité dans la Perse.

La diversité qui se trouve parmi les mahométans ne consiste pas dans les différentes explications qu'ils donnent à l'Alcoran, mais bien dans les diverses opinions qu'ils ont des premiers successeurs de Mahomet, d'où naissent particulièrement deux sectes entièrement opposées, l'une qui se nomme la secte des Sunnis, et l'autre la secte des Schiais.

La première, que suivent les Turcs, soutient qu'Abou-Baker a succédé immédiatement à Mahomet comme son vicaire ; à Abou-Baker, Omar ; à Omar, Osman ; à Osman, Mortuz-Ali, neveu et gendre de Mahomet. Qu'Osman était secrétaire de Mahomet et homme d'esprit aussi bien que les trois autres, qui outre cela étaient vaillants soldats et grands capitaines, et qui ont plus

étendu leur loi par la force des armes que par la raison. De là vient que dans cette secte des Sunnis il n'est pas permis de disputer de la Loi, mais seulement de la maintenir par les armes.

La seconde, que suivent les Persans, est nommée la secte des Schiais. Ils ont en horreur les trois premiers successeurs de Mahomet, Abou-Baker, Omar et Osman, et tiennent qu'ils ont usurpé la succession de Mahomet, qui était due à Ali son neveu et son gendre. Ils disent que cette succession consiste en onze pontifes qui descendent d'Ali, et font avec lui le nombre de douze. Les voici de suite : I. Ali, fils d'Abou-Taleb. II. Hocen, fils aîné d'Ali. III. Hussein, son second fils qui souffrit la mort pour la défense de la succession de son père. Le lieu de la bataille que lui donnèrent les Sunnis et où il mourut, s'appelle Kerbela, qui est proche de Babylone, et c'est un lieu saint et de grande vénération parmi les Persans. IV. Iman-Zin-el-Abedin. V. Mehemet-el-Baker. VI. Jafer-el-Scadek, qui a introduit cette coutume dans la Perse, que s'il y a quelque chrétien, juif ou idolâtre qui se fasse mahométan, il est déclaré par la loi héritier universel de sa maison, à l'exclusion de ses frères et de ses sœurs s'il en a, et même il lui est permis de faire la part qu'il veut à ses père et mère. De là vient que plusieurs Arméniens, Géorgiens, et autres chrétiens qui se font sujets du roi de Perse se font mahométans pour hériter de tout le bien de leur maison : d'où résulte un autre mal, car les autres enfants, pour n'être pas privés de leurs héritages, renient leur foi et embrassent la loi de Mahomet. Le VII<sup>e</sup> successeur est Moussa-Katzem. Le VIII<sup>e</sup>, Ali-el-Rezza, dont le tombeau qui est à Meched dans le Korasan est presque en même vénération parmi les Persans que le sépulcre de Mahomet. Le IX<sup>e</sup> est Mahammet-el-Jouad. Le X<sup>e</sup>, Ali-el-Hadi. Le XI<sup>e</sup>, Hocen-el-Askeri. Le XII<sup>e</sup>, Mouhemmet-el-Mohadi Saheb-Zaman. Les Persans ont de ce dernier iman la même opinion que nous avons d'Enoch et d'Elie, ce qui fait que plusieurs lui laissent à leur mort par testament des maisons garnies, des écuries pleines de chevaux de prix, et autres choses nécessaires pour son service quand il reviendra. Tout cela demeure inutile, personne ne pouvant se servir de ce qui lui a été légué, et ainsi on entretient les chevaux des rentes qu'on lui a laissées par testament,

et on tient fermées les maisons qui lui ont été données. On donne à cet iman le surnom de *Sahab-Zaman*, c'est-à-dire Seigneur du Temps.

Ces deux sectes des Sunnis et des Schiais sont suivies dans les trois principaux royaumes des Indes, qui sont l'empire du Grand Mogol, le royaume de Golconda et le royaume de Visapour. Le premier et le dernier de ces trois royaumes suivent la secte des Sunnis, c'est-à-dire les rois et les seigneurs de leur cour, car pour ce qui est des peuples, presque tous sont idolâtres. Il est vrai qu'il y a aussi quelques Schiais dans les cours de ces deux rois, parce que se trouvant parmi les Indiens peu de gens de commandement pour la guerre, la plupart des officiers sont persiens, et par conséquent de la secte des Schiais, qui vont chercher fortune dans les Indes, mais qui, pour ne pas déplaire aux rois qu'ils servent, suivent extérieurement la religion du prince. Pour ce qui est du royaume de Golconda où il y a aussi beaucoup de Persans, on y professe publiquement la loi des Schiais, et le roi Koutoub-Cha qui règne présentement la fait observer avec grand zèle.

Je viens à la grande solennité des Persiens, qui est la fête célèbre de Hocen et de Hussein, fils d'Ali. Pendant les huit ou dix jours qui précèdent celui de la fête, les plus zélés dans la Loi se noircissent tout le corps et le visage, et vont tout nus dans les rues avec un seul petit linge devant les parties que l'on doit cacher. Ils ont un caillou en chaque main, qu'ils frappent l'un contre l'autre, en faisant mille contorsions de corps et de visage, et criant incessamment : Hussein, Hocen, Hocen, Hussein, ce qu'ils font avec tant de force que l'écume leur sort par la bouche, et le soir il y a des gens dévots qui les reçoivent dans leurs maisons et leur donnent bien à manger. Pendant ces jours-là, dès que le soleil est couché, on voit, dans les coins des places et en quelques carrefours, des chaires dressées pour des prédicateurs que l'on vient ouïr et qui préparent le peuple à la dévotion de la fête. Comme il y en va de tout sexe et de tous âges, il n'y a point de jour en toute l'année où les femmes aient l'occasion plus favorable pour donner des rendez-vous à leurs galants.

Je ferai la description de cette fête, telle que je la vis le

troisième jour de juillet 1667 par la faveur du *nazar* ou grand-maître de la maison du roi, qui nous fit donner aux Hollandais et à moi une bonne place dans le Meidan, vis-à-vis du *déla* où était le roi. Ce *déla* est comme un grand salon bâti en saillie à côté de la porte du palais, de la hauteur d'un premier étage. Plusieurs piliers soutiennent le plafond qui est enrichi de feuillages d'or et d'azur, et il y a au milieu une manière d'étang ou de bassin où l'on fait venir l'eau par une machine. Ce salon est ouvert de trois côtés : le plus long est sur la place, et au côté opposé qui est fermé, on voit dans la muraille et dans des niches qu'on y a faites plusieurs figures d'Anglais et de Hollandais, tant d'hommes que de femmes, tenant le verre à la main et des bouteilles, et dans la posture de gens qui boivent l'un à l'autre. Ce fut Cha-Abas II qui s'avisa de faire peindre cela par un Hollandais.

Sur les sept heures du matin, Cha-Sefi II, qui depuis a changé de nom et présentement s'appelle Cha-Soliman, accompagné des grands de la cour vint se mettre dans son trône qui était dressé au milieu du *déla*, tous les seigneurs demeurant debout. Dès qu'il fut assis on vit paraître au bout de la place le grand prévôt monté sur un beau cheval et suivi de quelques jeunes seigneurs. Ils firent avancer le peuple qui était venu à cette fête, afin que chacun passât en son rang. Car pour éviter le désordre qui se faisait auparavant, un quartier de ville ou comme une paroisse voulant passer devant l'autre, le roi ordonna que le grand prévôt serait le maître des cérémonies et assignerait à chacun son rang. Comme il se mettait en devoir de faire marcher ces quartiers ou compagnies de ville qui sont au nombre de douze, on lui fit faire halte pour laisser entrer dans la place un cavalier armé d'un arc, d'un carquois et d'un sabre, et suivi de sept hommes qui portaient chacun une pique droite, et au bout de chaque pique il y avait une tête. C'étaient des têtes d'Usbeks qui sont voisins et ennemis naturels des Persiens. Le roi commanda que l'on donnât cinq tomans à chacun de ceux qui portaient ces têtes et qui les avaient coupées, et dix tomans à leur chef. Ensuite on fit entrer dans la place environ trois cents Turcs qui s'étaient enfuis des frontières de Turquie, où l'on prenait par force les paysans

pour les mener en Candie. Ils se plaignaient de ce que l'on avait enfreint l'ancienne coutume qui renvoyait les soldats en quartier d'hiver à la mi-octobre, et qu'on les contraignait de faire la guerre l'hiver comme l'été, la Candie étant le cimetière des Turcs puisque rarement en voyait-on revenir aucun. On fit avancer cette troupe au milieu de la place, où étant, elle salua le roi par trois fois, le suppliant de permettre qu'ils habitassent dans son royaume avec leurs femmes, leurs enfants et leur bétail. Le roi ordonna qu'on les assistât de quelque argent et que l'on pourvût à leur donner quelques terres pour les cultiver. Ensuite le grand prévôt se mit en devoir de faire avancer les compagnies, et chacune avait un brancard porté par huit ou dix hommes. Sur chaque brancard il y avait une bière de trois à quatre pieds de haut, et de cinq à six de long, et le bois du brancard était peint d'un feuillage d'or et d'argent, et la bière couverte d'un brocart. Dès que la première compagnie eut eu ordre de marcher, on mena devant trois chevaux de main avec d'assez beaux harnais, et l'on avait attaché aux côtés de la selle l'arc, les flèches, la rondache et le coutelas. Quand ils eurent avancé cent pas ou environ sur la place, et qu'ils commencèrent à voir le roi, ceux qui menaient ces trois chevaux les firent galoper, et toute la compagnie qui les suivait se mit à courir en dansant et faisant sauter la bière. Chacun jetait aussi en l'air sa petite casaque, sa ceinture et sa toque, mettant ses doigts dans sa bouche pour siffler plus haut. Il y en avait d'autres qui étaient comme tout nus, tels que je les ai dépeints au commencement de ce chapitre, et qui, ayant deux gros cailloux dans les mains, les frappaient l'un contre l'autre, criant comme des désespérés : Hussein, Hocen, Hocen, Hussein, jusque-là, comme j'ai dit, que l'écume leur sortait par la bouche. Après qu'ils eurent fait trois ou quatre tours sur la place, on fit avancer les autres compagnies, chacune en son rang et précédée aussi de trois chevaux de main, qui représentent les chevaux que ces prophètes montaient quand ils combattaient. Elles firent toutes les mêmes grimaces et les mêmes tours que la première, et quand une compagnie avait passé, on la faisait retirer en un coin pour laisser la place libre à celle qui la suivait. On fit encore avancer deux autres compagnies, chacune avec son

brancard qui allait devant. On voyait sur le brancard une petite bière, et dans la bière un petit enfant qui faisait le mort. Tous ceux qui accompagnaient ces deux 'enfants pleuraient et jetaient de grands soupirs. C'est la représentation des deux enfants de Hussein. Quand le Prophète fut tué, ils furent pris par Yerid, kalife de Bagdad, qui les fit mourir. C'est en cette occasion qu'on voit jeter des larmes à un grand nombre de courtisanes qui viennent à cette cérémonie, et qui croient en pleurant avoir rémission de tous leurs péchés. Quand tout ce peuple fut dans la place, malgré tout le bon ordre qu'y put mettre le grand prévôt, il y en eut plusieurs qui se battirent, faisant gloire de se bien battre, principalement en la présence du roi et dans l'opinion qu'ils ont que si quelqu'un est tué en cette occasion, il est tenu pour saint, comme en effet chacun donne alors quelque chose pour le faire enterrer avec honneur. Le grand prévôt, voyant que la querelle s'échauffait et que le désordre pouvait devenir plus grand, fit avancer cinq éléphants qui firent cesser le combat et attirèrent sur eux les yeux de tout le peuple. Cha-Sefi qui était jeune n'avait pas encore vu des éléphants faire ce que firent ceux-ci en sa présence. Ces éléphants marchèrent l'un après l'autre selon leur qualité, c'est-à-dire selon qu'ils ont plus ou moins de paye, et qu'ils sont le mieux instruits pour la guerre. Ce n'est pas que le roi de Perse se serve d'éléphants dans ses armées, mais il garde par honneur ceux dont les ambassadeurs des rois des Indes lui font présent. Ces cinq éléphants étaient couverts de grandes housses de brocart d'or avec une frange autour, et sur le premier qui était le plus haut et le plus grand il y avait deux hommes, dont l'un était monté sur le col, qui est celui qui gouverne l'éléphant, et l'autre sur la croupe, portant un grand étendard, où étaient les armes du roi, attaché à une demi-pique. Sur chacun des quatre autres il n'y avait que celui qui gouverne l'éléphant. Quand ils furent devant le lieu où le roi était assis, ils furent rangés tous cinq de front, et le plus grand, qui était au milieu, commença à allonger les pieds de devant et porter en arrière les pieds de derrière, de sorte que le ventre touchait presque à terre, et c'est la manière dont l'éléphant fait la révérence. Les quatre autres en firent autant,

et ayant tous porté le bout de leur trompe à terre, ils la relevèrent par-dessus leur tête, ce qu'ils firent par trois fois. Ensuite on leur fit tourner le derrière où ils avaient la tête, et on leva leurs housses, afin que le roi vît qu'ils étaient bien entretenus et en bon état ; après quoi leurs maîtres les emmenèrent.

A côté du salon où était le roi, on avait dressé comme un petit échafaud couvert de tapis, environ cinq ou six pieds plus bas que celui où était le roi. Au milieu de l'échafaud était une grande chaise à bras couverte de velours noir, dans laquelle était assis un moullah avec six autres moullahs autour de lui. Le moullah fit un discours d'environ une demi-heure sur la mort de Hussein et de Hocen, et le discours fini, le roi lui fit donner le *calaat* ou habit royal et en fit aussi donner aux autres, mais beaucoup moindres que celui du moullah qui avait parlé. Dès qu'ils eurent vêtu l'habit royal, le même moullah se remit dans sa chaise, et fit une prière pour la santé du roi et la prospérité de son règne.

Toute cette cérémonie dura depuis les sept heures du matin jusque vers le midi, après quoi le roi se retira dans son *haram*. Mais pour ce qui est du peuple, il n'en demeure pas là, car il promène ces bières par la ville tant que le jour dure ; et quelque ordre que l'on y puisse apporter, quand deux compagnies se rencontrent, soit pour avoir la main, soit pour passer devant, on les voit se battre et s'assommer, car il ne leur est pas permis de porter d'autres armes que des bâtons qui sont comme des leviers.

Quelque temps après la fête de Hussein et de Hocen, les Persans en célèbrent une autre, qu'ils appellent la fête du Chameau en souvenance du sacrifice d'Abraham. Ils ont cette fête en grande vénération et disent que ce fut un chameau que Dieu envoya en la place d'Ismaël, et non un mouton (car ils disent que ce fut Ismaël qui devait être sacrifié, et non pas Isaac). Ils choisissent pour cette solennité un des plus beaux chameaux qu'ils puissent trouver ; ils l'ornent et l'enjolivent de plusieurs faux clinquants d'or et d'argent, et il est mené de grand matin hors de la ville, à une grande place qui est devant une mosquée au-delà de la rivière d'Ispahan du côté de Zulfa, et le *daroga* qui est comme le grand prévôt l'accompagne avec tout le peuple. Le roi avait autrefois accoutumé de se trouver à cette fête, et je

me souviens de l'y avoir vu, suivi d'une partie des seigneurs de la cour ; mais depuis quelques années il ne s'y rencontre plus, et le daroga y tient sa place.

Dès que le roi était arrivé, plusieurs moullahs faisaient des prières pendant une demi-heure, après quoi le roi prenait une manière de javelot et le lançait contre le chameau. En l'absence du roi c'est le daroga qui donne ce premier coup. En même temps le chameau est porté par terre par des cordes qu'on lui a attachées aux pieds, et après qu'on lui a coupé le cou le reste du corps est taillé en onze parts, la tête faisant la douzième, afin que les douze compagnies d'Ispahan aient chacune la sienne. Chaque compagnie porte sa part au logis de celui qui en est comme le chef, et qui d'ancienneté a toujours eu cet honneur. Cette part est gardée et salée jusqu'à la fête suivante, et celle de l'année de devant est cuite avec du riz, ce qui est le fondement du festin que fait le chef à toute la compagnie. Car cette part n'étant pas si grosse qu'elle pût suffire à tout le monde, et n'y en ayant guère que pour les principaux qui se tiennent bien glorieux d'en pouvoir manger, on fait cuire quantité d'autre riz avec du mouton et des poules pour le reste de la compagnie, et de plus on distribue aux pauvres de grandes aumônes. Voilà de quelle manière les Persans célèbrent leurs deux grandes fêtes, et ce qu'en général on peut dire de la secte d'Ali, qui est une des deux grandes branches de la religion de Mahomet. Je viens maintenant à celle des Gaures ou Guèbres, qui sont les restes des anciens Persiens, et qui ont leur quartier à Ispahan, de l'autre côté de la rivière proche de Zulfa.

### De la religion des Gaures, qui sont les descendants des anciens Persiens adorateurs du feu

Il n'y a jamais eu de peuple plus jaloux de cacher les mystères de leur religion que les Gaures, et pour découvrir ce que j'ai à

écrire de la leur, il m'a fallu les pratiquer quelque temps en plusieurs de mes voyages, tant en Perse que dans les États du Grand Mogol.

#### *De l'état présent des Gaures*

Depuis que les Persans commencèrent à persécuter les Gaures, il s'en retira une grande partie à Surate et en d'autres lieux de la province de Guzarate. Aujourd'hui le roi de Perse les laisse vivre en liberté, et il y en a plus de dix mille à Kerman, où sur la fin de l'année 1654 je demurai trois mois pour terminer quelques affaires que j'avais avec eux, pendant lequel temps j'eus assez de loisir pour me bien informer de la forme de leur religion et de leurs coutumes. Ceux qui habitent aux Indes sont tous gens de métier, et la plupart tourneurs en ivoire, et ceux de Kerman travaillent en laine. A quatre journées de là ils ont un principal temple où leur grand prêtre fait sa résidence, et ils sont obligés d'aller une fois en leur vie en pèlerinage à ce lieu-là. Il y a aussi des Gaures à Ispahan, ville capitale de la Perse, comme je dirai ailleurs.

#### *De leur origine et de leurs prophètes*

Ils disent que le père de leur prophète était franc de nation, appelé Azer, et sculpteur de son métier. Qu'il sortit de son pays pour venir habiter le leur, qui était alors la ville de Babylone, où il prit une femme qui se nommait Doghdon. Qu'une nuit cette femme eut une vision, et qu'il lui sembla que Dieu l'envoyait visiter du paradis par un ange, qui lui apporta de riches habillements dont il la revêtit. Qu'une lumière céleste se répandit aussitôt sur son visage et la rendit belle comme le soleil, et que s'étant éveillée elle connut qu'elle était grosse, de laquelle grossesse est venu le Prophète, qu'ils nomment Ebrahim-zer-Ateucht. Que les astrologues de ce temps-là eurent connaissance, par la contemplation des astres, de la naissance de cet enfant envoyé de Dieu, qui devait gouverner les hommes et régner dans les cœurs. Que ces mêmes astrologues allèrent déclarer la chose au roi, lui disant qu'il naîtrait un enfant qui lui enlèverait un jour sa couronne. Que ce roi qui se nommait Neubrout et

avait acquis la couronne par tyrannie, de peur de la perdre commanda qu'on mît à mort toutes les femmes qui se trouveraient enceintes dans l'étendue de son empire, ce qui fut exécuté. Mais voici le miracle qu'ils racontent, et qui sauva la mère et l'enfant.

Par une providence particulière de Dieu, la grossesse de la mère de leur prophète n'ayant pas paru comme celle des autres femmes, elle échappa de la mort et enfanta le Prophète en son temps. Son mari qui jusqu'alors n'avait pas eu connaissance de ce mystère, voyant qu'il était en danger de perdre la tête s'il ne découvrirait la chose au roi, au cas que le roi vînt à la savoir d'ailleurs, fut lui avouer qu'il lui était né un fils, et que sa femme avait été enceinte sans qu'il s'en fût aperçu. Qu'elle avait par son adresse échappé à la recherche de ceux qu'il avait commis pour faire mourir toutes les femmes enceintes ; et qu'ainsi l'enfant fut conservé.

Cet enfant, disent les Gaures, ne fut pas plus tôt né qu'il se prit à rire, contre la coutume de tous les autres enfants, qui pleurent en sortant du ventre de leur mère, comme ressentant déjà les misères de cette vie ; car venant au monde pour y triompher des cœurs des hommes, ce devait être avec des marques de joie, et les peuples commençaient de leur côté à se réjouir des félicités futures dont ils se flattaient. Cela étant rapporté au roi, il fit appeler ses astrologues pour savoir d'eux ce que pouvait signifier une chose si extraordinaire, et ce que devait devenir cet enfant. Les astrologues ne l'ayant pas sans doute bien satisfait, il fit venir cet enfant en sa présence et le voulut tuer de sa main propre d'un coup d'épée, ce qu'il ne put faire, Dieu l'ayant puni sur-le-champ et lui ayant fait sécher le bras. Le roi, bien loin de s'humilier par un si visible châtement, se laissa transporter à la colère, commandant qu'on allumât un grand feu et qu'on jetât cet enfant dedans pour y être consumé. Mais par la puissance de Dieu, le feu qu'on avait préparé pour brûler l'enfant se convertit en un lit de roses où il reposa fort doucement.

Ceux qui commencèrent dès lors à honorer ce petit prophète prirent de ce feu, qui a été conservé jusques à cette heure. Ils le

gardent, disent-ils, en mémoire de ce grand miracle, et ils l'ont en grande vénération pour avoir servi à faire connaître le mérite de leur prophète, dont je parlerai plus amplement dans la suite.

Le roi n'en demeura pas là, et n'ayant pu être convaincu de son impiété par ces deux merveilles, il fit préparer de nouveaux supplices au petit enfant. Mais Dieu châtia son incrédulité et celle de son peuple en leur envoyant une si grande abondance de moucherons et d'une nature si maligne, que tous ceux qui en étaient piqués mouraient sans ressource s'ils ne venaient promptement s'humilier devant le Prophète et lui baiser les pieds en témoignage de leur repentance. Le roi qui continuait dans son opiniâtreté en reçut une punition plus exemplaire, car un de ces moucherons lui étant entré dans une oreille, il mourut de ce supplice qui fut très cruel.

Celui qui lui succéda se nommait Cha-Glochtès. Il entreprit aussi, au commencement de son règne, de persécuter le petit enfant, qui croissait toujours en âge et en vertu. Il le fit mettre en prison, mais il fut bien étonné quand aussitôt on lui vint rapporter qu'un cheval qu'il aimait passionnément, se tenant assuré quand il le montait à la guerre de remporter la victoire, avait les quatre jambes perdues. Il fut plus sage que son prédécesseur, et reconnaissant d'où lui venait une telle punition, il fit sortir le Prophète de prison, lui demanda pardon de son incrédulité, et le pria d'intercéder pour le rétablissement des jambes de son cheval. Le Prophète, voulant bien lui faire cette grâce, pria Dieu par quatre fois, et à chaque fois une des jambes du cheval revint à son premier état. Le roi, voyant cette merveille, fut à demi converti et résolut de reconnaître cet enfant pour prophète. Mais voulant s'assurer davantage de la vérité de sa mission, il lui proposa de se jeter dans un bain d'argent fondu qu'il lui ferait préparer, lui promettant que s'il en sortait aussi sain et entier qu'en y entrant, et lui et son peuple le recevraient comme envoyé de Dieu et se soumettraient à ce qu'il était venu leur enseigner. Le Prophète accepta cette offre avec beaucoup de résolution, et le bain étant prêt comme le roi l'avait proposé, il s'y jeta sans crainte et en sortit comme il y était entré, sans avoir souffert le moindre mal. Alors le

roi l'adora, et tout le peuple qui était présent, le tenant pour véritable prophète, et ils le nommèrent *Zer-Ateucht*, comme qui dirait : lavé d'argent.

Ce prophète, voyant que tous les peuples universellement l'avaient en grande vénération, se cacha à leurs yeux, et ils ne le virent plus. Ils ne savent proprement ce qu'il est devenu, ce qui leur fait croire à la plupart qu'il fut enlevé en paradis en corps et en âme. D'autres disent qu'ayant trouvé auprès de Bagdad un cercueil de fer dans le chemin, il se mit dedans, et que le cercueil fut emporté par les anges. Ils donnent trois enfants à leur prophète, mais qui ne sont pas encore au monde, quoique leurs noms leur aient été déjà donnés. Ils disent que ce prophète Ebrahim passant une rivière miraculeusement sans bateau, trois gouttes de sa semence tombèrent dans l'eau, et qu'elles sont là, conservées jusque sur la fin du monde. Que Dieu enverra une fille fort chérie de lui sur cette même eau, et que par la réception de la première goutte de cette semence elle deviendra grosse du premier enfant, qu'ils nomment par avance Ouchider. Il fera son entrée dans ce monde avec grande autorité, fera recevoir la loi que son père Ebrahim avait apportée, et prêchant avec éloquence la confirmera par plusieurs miracles. Le second qui s'appellera Ouchiderma sera conçu de la même façon ; il secondera les desseins de son frère, et l'assistant dans le ministère de la prédication pour aller prêcher par tout le monde, fera arrêter le cours du soleil l'espace de dix jours pour obliger les peuples par ce miracle à croire ce qu'il leur annoncera. Le troisième sera conçu de la même mère comme les deux autres, et s'appellera Senoiethotius : il viendra au monde avec plus d'autorité que les deux autres frères, pour achever de réduire tous les peuples à la religion de leur prophète, ensuite de quoi se fera la résurrection universelle, auquel temps les âmes qui sont en paradis ou en enfer retourneront prendre possession de leurs corps. C'est alors, disent-ils, que les montagnes et tous les métaux qui sont au monde fondront et serviront à remplir ce grand chaos où est l'enfer, et qu'ainsi la demeure des diables sera ruinée. Après ce grand changement le monde sera uni et agréable à habiter, et les hommes y auront chacun leur appartement, conformément à la qualité et au degré

du bien qu'ils auront fait pendant leur vie. Mais les plus grandes délices seront de voir Dieu et de le louer, et Ebrahim leur prophète. Ils ajoutent qu'avant la résurrection, ceux qui sont en paradis ne voient pas Dieu ni même les anges, à la réserve d'un seul qui est toujours auprès de Dieu pour être employé à son service et exécuter ses commandements. Ce paradis des Gaures est moins éloigné du bon sens que celui que Mahomet fait espérer à ses sectateurs, et en tout ce que j'ai représenté jusqu'ici de leur créance, il est aisé de juger qu'ils ont eu une connaissance confuse des mystères de la religion chrétienne, comme l'ont eue anciennement plusieurs peuples d'entre les païens.

### *Des livres des Gaures*

Ebrahim-zer-Ateucht étant allé en corps et en âme en paradis, ils reçurent par son moyen sept livres de lois que Dieu eut la bonté de leur envoyer, pour être instruits dans le chemin de leur salut. Ils en reçurent ensuite sept autres qui contenaient l'explication de tous les songes qu'on pouvait faire, et enfin sept autres où étaient écrits tous les secrets de la médecine et tous les moyens possibles pour se conserver longtemps en santé. Ils disent qu'il y a quatorze de ces livres qui ont été perdus, et que ce sont ceux qui traitaient de la médecine et de l'explication des songes ; que lorsqu'Alexandre le Grand vint conquérir le pays, il fit emporter ces quatorze livres comme un grand trésor ; et pour les sept autres livres où était écrite toute leur religion, parce qu'ils étaient en une langue qui n'était entendue que des anges, que de dépit Alexandre les fit brûler, et qu'incontinent après Dieu le punit de sa témérité et lui envoya une horrible maladie dont il mourut. Quelques prêtres et docteurs qui s'étaient retirés aux montagnes pour sauver leur vie du carnage, se rassemblèrent après la mort d'Alexandre, et voyant qu'il ne leur était resté aucun de ces livres, ils en composèrent un sur ce que la mémoire leur put fournir de la lecture qu'ils avaient faite des autres. J'ai vu ce livre qui est assez gros, et écrit d'un caractère tout particulier et fort différent des caractères persiens, arabes et indiens. Leurs prêtres mêmes qui lisent dans ce livre n'entendent pas ce qu'ils lisent, mais ils ont d'autres livres qui leur expliquent ce

qui est contenu en celui-là. Quand ils lisent dans ce livre, comme quand ils prient Dieu, ils se bandent la bouche d'un mouchoir, comme ayant peur que les paroles ne se mêlent avec l'air et n'en reçoivent quelque impureté.

#### *De leur manière de baptême*

Les Gaures n'ont point l'usage de la circoncision, mais à la naissance de leurs enfants ils pratiquent quelque chose d'approchant de notre baptême. Quelques jours après que l'enfant est né, ils le lavent dans de l'eau où ils ont fait bouillir quelques fleurs, et durant ce lavement leur prêtre qui y est présent fait quelques prières. Si l'enfant meurt sans ce lavement, il ne laisse pas d'aller en paradis, mais les parents ont à rendre compte de leur négligence envers l'enfant, parce que ce lavement augmente son mérite et sa grâce devant Dieu.

#### *De leurs mariages*

La religion des Gaures leur permet d'avoir cinq femmes s'ils les peuvent entretenir, et il ne leur est pas loisible d'en répudier aucune, qu'en cas d'adultère fort évident, ou qu'elle se fasse mahométane ; encore faut-il qu'ils attendent un an pour voir si elle ne se repentira point de sa faute, et si elle vient à la reconnaître le prêtre lui donne une pénitence de trois ans, après laquelle il les remarie, et le mari et la femme retournent ensemble.

Quand on vient à la cérémonie du mariage, le prêtre demande le consentement à l'homme et à la femme en présence de témoins ; après quoi il prend de l'eau sur laquelle il fait quelques prières, puis il leur en lave le front, prononçant encore quelques paroles, et voilà le mariage fait. Mais le mariage leur est défendu jusqu'au troisième degré, et ils ne savent ce que c'est que d'en demander dispense.

Mais il faut remarquer que bien qu'ils puissent tenir cinq femmes, il n'y en a proprement qu'une de mariée, avec laquelle ils sont obligés d'aller coucher au moins toutes les nuits du vendredi au samedi, et elle marche toujours devant les autres. Mais si elle demeure sept ans sans avoir d'enfants, le mari en peut

épouser une autre, sans toutefois répudier la première, qu'il est tenu de garder et d'entretenir selon ses moyens.

Dès que les femmes ou filles sentent qu'elles ont leurs ordinaires, elles sortent promptement de leur logis et vont demeurer seules à la campagne dans une petite hutte faite de trois claies, avec une toile pendue au-devant et qui sert de porte. Pendant le temps que cela leur dure on leur porte tous les jours à boire et à manger, et quand elles en sont quittes, chacune selon ses moyens envoie au prêtre un chevreau, ou une poule, ou un pigeon pour offrande, après quoi elles vont aux bains, et puis invitent quelques-uns de leurs parents à manger.

*De leurs jeûnes et de leurs fêtes, et de leurs principales cérémonies*

Les Gaures boivent du vin tant hommes que femmes, et ils mangent du pourceau, pourvu qu'avant qu'ils le tuent ils l'aient nourri de leurs propres mains. Ils prennent bien garde qu'il ne mange quelque ordure, car si pendant qu'ils le nourrissent ils s'étaient aperçus qu'il eût avalé quelque chose de sale, il leur est étroitement défendu d'en manger. Ils ne rasant point leurs cheveux comme font les autres peuples du Levant, mais ils les portent fort longs. Ils ne rognent point aussi leurs ongles, et s'il arrive par quelque disgrâce qu'ils soient contraints de couper leurs ongles ou leurs cheveux, ils portent ce qu'ils en ôtent dans un lieu destiné pour cet effet. Ils ont cinq jours dans l'année où ils ne mangent ni viande, ni poisson, ni beurre, ni œufs, et trois autres jours où ils ne mangent absolument rien jusqu'au soir. Ils ont aussi trente jours de fête pour autant de leurs saints, et ils les célèbrent avec grande solennité sans qu'aucun d'eux ose travailler. Mais celle de la naissance de leur prophète se fait avec beaucoup plus de magnificence que les autres, et ils font ce jour-là de grandes aumônes.

Ils ont un jour dans l'année auquel toutes les femmes de chaque ville ou village s'assemblent pour aller tuer toutes les grenouilles qu'elles peuvent trouver dans la campagne, et c'est un commandement de leur prophète, parce qu'un jour il en fut incommodé.

Leurs prêtres ont des livres remplis de figures de miniature fort mal faites, qui représentent comme les péchés seront punis en enfer, et surtout le péché contre nature qu'ils ont en grande abomination parmi eux. Ils enseignent qu'à la fin du monde l'enfer doit finir, et que les diables finiront de même, mais que Dieu aura pitié des damnés et qu'ils iront en paradis, comme ayant déjà assez souffert pour leurs crimes.

#### *De leurs funérailles*

Quand les Gaures sont malades, ils appellent leurs prêtres à qui ils font une espèce de confession, et les prêtres leur ordonnent de faire des aumônes et autres bonnes œuvres pour avoir pardon de leurs péchés.

Ils n'enterrent point leurs morts ni ne les brûlent. Ils les portent hors de la ville en une grande place fermée de murailles, où il y a quantité de piliers de sept à huit pieds de haut, et ils lient le mort debout à un des piliers le visage du côté de l'Orient. Ceux qui ont accompagné le corps font leurs prières de loin, jusques à ce que les corbeaux viennent, car autour de ce lieu-là il y en a toujours grande quantité. Si l'un de ces corbeaux se vient jeter sur l'œil droit du défunt, ils croient que la personne est bienheureuse, et de la joie qu'ils en ont ils font de grandes aumônes et vont tous dans un champ faire bonne chère. Mais si le corbeau se jette sur l'œil gauche, ils tiennent cela pour un mauvais présage et s'en retournent tout tristes sans se parler l'un à l'autre, sans faire des aumônes, et sans boire ni manger. Comme j'ai dit ailleurs que trois mois durant j'eus quelques affaires à Kerman avec les Gaures, je n'ai pu me dispenser de me trouver deux ou trois fois à cette cérémonie.

#### *De l'adoration du feu*

Les Gaures ne rendent pas au feu les honneurs qu'on pourrait s'imaginer sous ce titre d'adoration. Ils n'en sont pas idolâtres, et ils disent qu'ils ne reconnaissent qu'un seul Dieu, créateur du Ciel et de la Terre, lequel ils adorent uniquement. Que pour ce qui est du feu, ils le gardent et le révèrent en reconnaissance du grand miracle par lequel leur prophète fut délivré des flammes,

comme je l'ai dit ci-devant. Pendant que j'étais à Kerman je les priai de me faire voir ce feu, et ils me répondirent que cela ne se pouvait, et que depuis quelque temps ils ne le faisaient plus voir à personne, et voici la raison qu'ils m'en donnèrent. Un jour, me dirent-ils, que le kan de Kerman voulut voir ce feu, il vint dans leur temple, et n'ayant osé le refuser ils le lui montrèrent. Mais le kan s'étant attendu de voir quelque clarté extraordinaire et différente de celle du feu d'une chambre ou d'une cuisine, et n'ayant vu que la même chose, il se mit à jurer et à cracher sur le feu qu'on lui avait montré. Ce feu sacré ayant été profané de la sorte s'envola en forme d'un pigeon blanc, et les prêtres voyant que ce malheur leur était arrivé par leur indiscretion se mirent tous en prière avec le peuple, firent de grandes aumônes, et en même temps et en la même forme ce feu céleste revint en son lieu. Leurs prêtres leur en distribuent tous les mois une fois, et leur font payer assez chèrement cette faveur. Quand ils veulent faire jurer quelqu'un, c'est en présence de ce feu, et ils croient qu'un homme ne peut être si impie que de jurer fausement devant ce feu sacré qu'ils prennent pour témoin de leur serment. Les prêtres leur font appréhender de grands châtimens, et les menacent que ce feu céleste les pourrait abandonner s'ils étaient si méchants que de jurer fausement en sa présence.

#### *De leurs mœurs et de leurs coutumes*

Les Gaures ont un langage différent du persien, et une écriture aussi toute différente. Ils ont même toute une autre sorte d'habits. Ce sont gens qui aiment la bonne chère, et qui font grande profusion de vin et d'eau-de-vie dans leurs repas. Ils ne mangent point de lièvre, à cause que la femelle a ses mois réglés comme les femmes, et c'est par la même raison qu'ils ne mangent point aussi de mûres, croyant qu'en cela elles tiennent comme le lièvre de la nature des femmes.

J'ai dit plus haut que les Gaures nourrissent avec grand soin leur barbe et leurs cheveux, et que quand ils sont contraints par quelque occasion de les couper, ils ne peuvent les garder dans leurs maisons, mais qu'ils les portent hors de la ville à un lieu qui est destiné pour cet effet. Mais il faut remarquer de plus, que

quand il arrive qu'en se peignant la barbe ou la tête il tombe quelques cheveux sur leurs habits et qu'ils y demeurent plus de six heures, il faut que ces habits soient lavés d'urine de vache ou de bœuf pour les purifier. Si par hasard ils rencontrent ou touchent quelque ordure, dès qu'ils vont au logis il faut qu'ils se lavent de la même urine. S'il arrive qu'un prêtre qu'ils nomment *cazi* rencontre en son chemin un mort, et que par mégarde il vienne à le regarder, il est obligé de s'aller laver d'urine de vache, et cette urine est leur grande purification. Les Gaures ne sont pas seuls dans cette superstitieuse pratique, et l'on en fait autant en plusieurs endroits des Indes. Aussi disent-ils que ce n'est pas de leur prophète qu'ils tiennent cette coutume, mais qu'elle était en règne longtemps avant lui. Je demandai à un de leurs prêtres comment ils avaient reconnu la vertu de cette urine, et il me répondit qu'un certain personnage qui vivait du temps du premier homme, ayant le bras gâté et fort noir de quelque accident qui lui était arrivé par la malice du diable, et s'étant endormi dans un champ, une goutte de l'urine d'un bœuf qui s'était approché de lui rejaillit sur son bras et rendit l'endroit de la peau où elle tomba entièrement blanc et sans tache. L'homme s'étant aperçu de cela après qu'il fut réveillé, et ayant suivi le bœuf jusqu'à ce qu'il eût envie d'uriner, il reçut cette urine sur son bras qui en fut parfaitement guéri et rendu blanc comme l'autre. Depuis ce temps, disent-ils, la vertu de cette urine a été connue, et ce leur est un purificatif contre toutes leurs impuretés. Ils s'en servent aussi pour la composition d'une eau qu'ils font boire à ceux qui sont tombés en quelque péché et qui s'en sont confessés. Ils nomment cette eau l'eau de *cazi*, et cette urine dont ils la composent doit avoir été gardée l'espace de quarante jours, mêlée avec de l'écorce de saule et quelques autres herbes qu'ils y ajoutent. Après que le pénitent s'est confessé, si c'est un péché criant, il faut qu'il demeure dix jours dans la maison du *cazi* à ne manger que ce que le prêtre lui donne, et pour son absolution il se dépouille tout nu, et on lui attache au gros orteil droit un petit chien qu'il traîne partout avec lui dans la maison du *cazi*, tantôt un jour entier, tantôt plus longtemps, selon le péché commis. Étant en cette posture il demande

au cazî qu'il le purifie, et que pour ce qui est de lui il croit être purifié. Le cazî lui répond que c'est au chien à le purifier, et qu'il est plus pur que lui. Ensuite il lui verse cette eau sur la tête jusques à sept fois, puis lui en fait boire, et ainsi il est absous de son péché. Le cazî ne fait pas cela pour rien : il en coûte bon au pénitent, qui après cette cérémonie donne à manger chez le cazî à tous ses amis. Étant surpris de cette ridicule superstition, je demandai à quelqu'un de ces gens-là si les femmes faisaient la même pénitence devant le cazî, et je sus de lui que c'est la femme du cazî qui fait faire la pénitence aux femmes et aux filles.

Ils ont encore une étrange coutume, qui est, lorsqu'un homme est à l'article de la mort, de prendre un petit chien et le mettre sur sa poitrine. Quand ils voient qu'il expire, ils appliquent la gueule du chien sur la bouche de l'agonisant et le font aboyer deux fois en cette posture, comme s'ils voulaient faire entrer l'âme de cette personne dans le chien, lequel, disent-ils, la livrera entre les mains de l'ange qui est destiné pour la recevoir. De plus si quelque chien vient à mourir, ils le portent hors de la ville et prient Dieu pour cette charogne, comme si l'âme de cette bête recevait quelque faveur après sa mort par leurs prières.

#### *Des bêtes qu'ils estiment et de celles qu'ils haïssent*

Il y a des bêtes que les Gaures estiment fort, et à qui même ils rendent beaucoup d'honneur, et il y en a d'autres au contraire qu'ils ont en horreur, et qu'ils tâchent d'exterminer autant qu'il leur est possible, croyant qu'elles n'ont pas été créées de Dieu, mais qu'elles sont sorties du corps du diable, dont elles ont gardé la malignité.

Les deux animaux qu'ils aiment le plus sont le bœuf ou la vache, et le chien. Il leur est étroitement défendu par leurs prêtres de manger du bœuf ou de la vache, ni d'en tuer. La raison pourquoi ils ont ces animaux en si grande vénération est que le bœuf rend de grands services à l'homme, labourant la terre qui produit des grains pour sa nourriture. Pour la vache ils la conservent encore plus chèrement que le bœuf, à cause du lait qu'elle donne, et principalement à cause du remède qu'elle leur fournit pour se purifier et obtenir le pardon de leurs péchés.

Les animaux qu'ils ont fort en horreur sont les serpents, les

couleuvres, les lézards, les crapauds, les grenouilles, les écrevisses, les fourmis, les rats, les souris, et surtout les chats, qui ont, disent-ils, la ressemblance du diable, qui leur a donné tant de force qu'on a de la peine à les tuer. L'horreur qu'ils ont de cet animal fait qu'ils n'en gardent jamais dans leurs logis, aimant mieux souffrir le désordre que leur font les rats et les souris, dont ils ont l'adresse de se défaire.

Quant aux autres animaux ou insectes dont je viens de parler, quand les Gaures sont malades ils en envoient chercher par de pauvres gens, qu'il payent pour cela, puis les font tuer, et mettent ce sacrifice au nombre des bonnes œuvres qui soulagent l'âme d'un défunt. Ce qui leur donne tant d'aversion pour ces animaux est la croyance qu'ils ont aussi qu'ils n'ont pas été créés de Dieu, mais du diable, et que ce sont les bourreaux dont il se sert pour tourmenter les damnés. Ils tâchent donc de les exterminer tant qu'ils peuvent, croyant faire une œuvre de charité en diminuant par ce moyen les peines des damnés, qui à la fin du monde iront, disent-ils, en paradis avec tous les autres.

Voilà tout ce que j'ai pu remarquer de plus particulier de la ridicule religion des Gaures, à quoi je n'ai plus qu'à ajouter que ce dernier roi qu'ont eu les Gaures s'appelait Cha-Iesherd, qui fut chassé de son pays par Omar, deuxième du nom, successeur de Mahomet. Cet Omar conquiert toutes les terres du roi des Gaures et y établit des gouverneurs, qui par la tyrannie qu'ils exerçaient envers les peuples les forçaient de se faire mahométans.

## De la religion des Arméniens et de leurs principales cérémonies

*De la manière dont les Arméniens  
consacrent et administrent la communion.*

Je ne parlerai dans ce petit traité de la religion des Arméniens,

que de leurs principales cérémonies, dont quelques particularités assez remarquables ne sont peut-être pas encore venues à la connaissance de tout le monde.

Depuis que les Arméniens ont passé en Europe, leurs églises ont commencé d'être mieux ornées qu'elles ne l'étaient auparavant. Ils n'épargnent rien pour embellir le chœur et l'autel, on marche partout sur de beaux tapis, et ils employent, pour la structure et les enjolivements, les meilleurs ouvriers et les plus belles étoffes qu'ils peuvent trouver. Le chœur est plus élevé que la nef de cinq ou six marches, et il n'y a qu'un autel dans chaque église, sur lequel ils mettent le pain qu'ils consacrent, sans y mettre d'abord le calice où est le vin. Quand la messe se dit en cérémonie par un archevêque, on allume quantité de cierges à l'Évangile, et ces cierges sont comme des torches. Après l'Évangile plusieurs novices prennent en leurs mains des bâtons d'environ cinq pieds de long, et il y a au bout de grandes plaques de laiton avec de petites sonnettes, ce qui imite en remuant le son des cymbales. Il y en a d'autres qui n'ont point de ces bâtons, et qui tiennent à chaque main une petite platine entourée de sonnettes qu'ils battent l'une contre l'autre. Cependant les ecclésiastiques et les séculiers chantent ensemble, et leur chant est assez beau. L'archevêque a deux évêques à ses côtés qui lui servent de diacre et de sous-diacre, et quand il est temps il vient ouvrir une fenêtre qui est dans la muraille du chœur à côté de l'Évangile, et il en tire le calice où est le vin. Puis avec toute cette musique il fait le tour de l'autel, où ensuite il vient poser le calice en disant quelques prières. Après, le calice à la main, il se tourne vers le peuple, et le pain est au-dessus du calice. Alors le peuple se prosterne à genoux, baise la terre, frappe sa poitrine, et l'archevêque cependant prononce ces mots : « C'est le Seigneur qui a donné son corps et son sang pour vous. » Puis il se tourne vers l'autel, et mange le pain trempé dans le vin ; car il faut remarquer qu'ils ne boivent pas le vin, mais qu'ils trempent seulement le pain dedans. Cela fait, l'archevêque se tourne une seconde fois vers le peuple le pain et le calice à la main, et ceux qui veulent communier viennent l'un après l'autre au bas du chœur, où il n'est permis de monter à aucun séculier quel qu'il puisse être.

L'archevêque donne à ceux qui communient le pain trempé dans le vin qui était dans le calice, et le pain dont les Arméniens se servent dans la communion est sans levain, plat et rond, environ de l'épaisseur d'un écu et de la grandeur d'une hostie, le prêtre qui doit consacrer le faisant lui-même le jour de devant. Ils ne mettent point d'eau avec le vin dans le calice ; car ils disent que l'eau est pour le baptême, et que Jésus-Christ prenant du vin lorsqu'il institua la sainte Cène, le but pur et sans y mêler de l'eau.

Quand les Arméniens vont à la communion, l'archevêque ou le prêtre dit ces paroles : « Je confesse et je crois que ceci est le corps et le sang du fils de Dieu, qui ôte les péchés du monde, et qui est non seulement notre salut, mais aussi de tous les hommes. » Le prêtre dit ces paroles par trois fois au peuple, pour l'instruire et lui faire savoir à quelle fin il prend le sacrement. A chaque fois que le prêtre dit ces paroles, le peuple les répète mot pour mot ; car il est très ignorant, et il y a très peu de femmes qui sachent lire ou écrire. Le prêtre pour donner la communion au peuple, rompt l'hostie en petites tranches qu'il trempe dans le vin, après quoi il en donne à chacun des communiants un petit morceau. Ce qui est surprenant est qu'ils donnent aussi la communion aux petits enfants de deux ou trois mois que les mères qui vont communier portent au bras, et le plus souvent ces petits enfants rejettent ce qu'on leur donne. Au reste ils ne communient point tout le temps de leur carême, parce qu'alors ils ne disent point de messe que le dimanche à midi, et ils nomment cette messe une messe basse, parce qu'ils ne voient point le prêtre qui ne prononce haut que l'Évangile et le Credo, et le grand rideau étant tiré devant l'autel, qui empêche qu'on ne voie ni l'autel ni le prêtre qui consacre. Ils disent aussi le jeudi saint une de ces messes basses à midi, et après la messe dite, ceux qui veulent se confesser et communier le peuvent faire ; mais d'ordinaire ils attendent au samedi saint, auquel jour se dit une de ces messes entre cinq et six heures du soir. Alors tout le peuple se confesse et communie, et après avoir communié chacun a permission de manger du poisson, des œufs, du beurre, de l'huile et tout autre chose, excepté de la viande. Le jour de Pâques, à la pointe du

jour, on dit une messe basse, et à l'issue le prêtre se confesse encore et communie, ensuite de quoi il est permis à chacun de manger de la viande : mais il faut que les bêtes soient tuées du jour même de Pâques ; car si elles étaient tuées de la veille ils n'en pourraient pas manger. Ils ont quatre autres fêtes dans l'année où ils observent la même cérémonie, ne mangeant ni viande, ni poisson, ni œufs, ni beurre, ni huile pendant huit jours ; et ces quatre fêtes sont Noël, l'Ascension, l'Annonciation et Saint-Georges. C'est particulièrement à cette dernière fête que les Arméniens poussent bien loin leur dévotion ; car il y en a qui ne mangent rien du tout trois jours de suite, et d'autres jeûnent cinq jours entiers.

*De la manière de consacrer ceux qui veulent  
parvenir à la prêtrise, et de leurs austérités.*

Quand un père destine un de ses enfants à l'Église, il le mène au prêtre, qui lui met la chasuble sur les épaules disant quelques oraisons, après quoi le prêtre et le père ramènent l'enfant à la maison. Cette cérémonie se fait par sept fois en plusieurs années, selon que l'enfant est jeune, jusqu'à ce qu'il soit en âge de dire la messe. S'il n'est pas destiné pour être moine, et que ce ne soit que pour la prêtrise, à la quatrième fois qu'ils font la cérémonie de lui mettre la chasuble, ils le marient ; car leurs prêtres se marient une fois, et quand la femme vient à mourir, s'ils veulent se remarier, ils ne peuvent plus dire la messe. Les six premières cérémonies étant faites, quand le jeune homme vient à l'âge de dix-huit ans, qui est celui où ils peuvent dire la messe, tant ceux qui sont pour être moines que ceux qui sont prêtres mariés, on procède à la septième et dernière cérémonie, qui doit être faite par un archevêque ou un évêque, et il revêt l'aspirant au sacerdoce de tous les habits que les prêtres portent quand ils célèbrent la messe. Cela fait il entre dans l'église, et n'en peut sortir d'un an, pendant quoi il est employé à tout le service ecclésiastique. Le prêtre qui est marié, après avoir dit la messe, est cinq jours avant qu'il vienne en son logis sans boire ni manger, ni coucher avec sa femme. Et tant les moines que les prêtres quand ils veulent une autre fois dire la messe, ils doivent demeurer cinq jours dans

l'église sans se pouvoir coucher ni rien toucher de leurs mains, si ce n'est la cuiller qui leur sert à manger. Ils n'osent non plus ni cracher ni se moucher. Cinq autres jours après que la messe est dite, bien que ce soient des jours où autrement il serait permis de manger de la chair et du poisson, ils n'en mangent point, et ne peuvent manger que des œufs sans beurre et sans huile, et du riz cuit au sel et à l'eau. Le matin avant que de dire la messe, si le prêtre avait avalé par hasard une goutte d'eau, il ne pourrait la célébrer.

Pour ce qui est de leurs austérités, elles sont grandes, et plusieurs évêques ne mangent que quatre fois l'année de la viande et du poisson, mais surtout depuis qu'ils sont archevêques, ils ne vivent que de légumes. Ils ont six mois et trois jours de l'année ou de carême ou de jeûnes particuliers, et pendant ce temps-là tant de gens d'Église que les séculiers ne mangent que du pain, et quelques herbes comme elles viennent du jardin. A la fête de saint Georges, ils jeûnent comme je l'ai dit, fort austèrement toute la semaine, et la plupart ne mangent que le jeudi, ayant pour ce saint-là une très grande vénération. Il y eut un Arménien de Zulfa, faubourg d'Ispahan, que l'on appelait Teron, dont la superstition alla si avant qu'il fit jeûner son cheval avec lui, ne lui donnant que rarement à boire et à manger durant toute la semaine. Pour ce qui est des pauvres gens de travail, ils mangent quelques légumes cuits à l'eau et au sel ; car pendant le grand carême ils ne peuvent non plus que les autres manger ni beurre ni huile ; et quand ils seraient à l'article de la mort, il ne leur serait pas permis de manger de la viande aux jours défendus. Ils peuvent seulement prendre des noix et des noisettes, des amandes et des pistaches, ou quelque autre chose dont on peut tirer de l'huile, et les piler et en mettre dans leur riz et leurs légumes et dans leurs herbages.

#### *Du baptême des Arméniens.*

C'est la coutume des Arméniens de baptiser les enfants le dimanche, et s'ils en baptisent quelqu'un dans la semaine, c'est qu'il se trouve en danger de mort. La cérémonie se fait de cette manière. La sage-femme prend l'enfant qu'elle porte dans l'église,

et le tient sur ses bras jusqu'à ce que l'archevêque, l'évêque ou le prêtre qui le doit baptiser ait dit une partie de la liturgie du baptême. Alors celui qui baptise prend l'enfant qui est nu, le plonge dans l'eau, et l'en ayant retiré le met sur les bras du parrain, et lit encore quelques prières. Pendant qu'il les lit, il tient du coton dans ses mains, qu'il tord et dont il fait un filet de demi-aune de long. Il en fait un autre de même longueur d'une soie rouge qui est plate, et de ces deux filets qu'il entortille ensemble il fait un petit cordon qu'il met au col de l'enfant. Ils disent que ce cordon fait de deux fils différents, l'un de coton blanc, l'autre de soie rouge, signifie le sang et l'eau qui sortit du corps de Jésus-Christ lorsqu'il fut percé d'un coup de lance à la Croix. Après ce cordon noué au col de l'enfant, il prend de la sainte huile pour l'en oindre en plusieurs endroits du corps, en faisant le signe de la croix sur chaque endroit où il met de l'huile, et prononçant chaque fois ces paroles : « Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Il commence l'onction par le front, de là au menton, puis il vient à l'estomac, aux aisselles, aux mains et aux pieds.

Il est à propos de remarquer en quel temps et de quelle manière ils font cette huile, dont ils oignent leurs enfants au baptême, et ceux qui sont à l'article de la mort. Tous les sept ans, la veille de la Notre-Dame de septembre, pour laquelle ils font un petit carême de huit jours, le patriarche fait la sainte huile, et il n'y a que lui seul qui a ce pouvoir. Il prend pour cette composition de toutes sortes de fleurs odorantes, et de plusieurs drogues aromatiques, et la principale de ces fleurs est celle que les Arméniens appellent en leur langue *balassan-jagué*, et que nous appelons en français *fleur de paradis*. Quand cette huile est faite, le patriarche en envoie dans des bouteilles par tous les couvents, tant de l'Asie et de l'Europe que de l'Afrique, et s'ils n'ont de cette huile, ils ne peuvent baptiser.

La cérémonie du baptême étant achevée, le parrain sort de l'église ayant l'enfant sur ses bras, et dans chaque main un cierge de cire blanche allumé. Selon la qualité du père de l'enfant, quand on sort de l'église, des tambours, des trompettes, des hautbois et d'autres sortes d'instruments du pays font grande fanfare, et

vont devant l'enfant qu'ils accompagnent jusqu'au logis, où, étant arrivés, le parrain le remet entre les mains de sa mère. Elle se prosterne en même temps devant le parrain lui baisant les pieds, et pendant qu'elle est en cette posture, le parrain lui baise le dessus de la tête. Le père ni le parrain ne donnent jamais le nom à l'enfant, mais celui qui le baptise lui donne le nom du saint dont la fête se rencontre le dimanche du baptême. Si par hasard il n'y a point de saint dans le calendrier ce jour de dimanche, il prend le nom du premier saint qui vient de la semaine, et de la sorte il n'y a point parmi eux de nom affecté. L'enfant étant de retour au logis, il s'y fait assemblée de bien des gens, et le festin est préparé pour les parents et amis, et pour celui qui a baptisé l'enfant, et qui est suivi d'ordinaire de la plus grande partie des prêtres et moines du couvent, ou de la paroisse où le baptême s'est fait. Le petit peuple s'engage tellement pour ces sortes de festins, non seulement aux baptêmes, mais aussi aux mariages et aux enterrements, que le plus souvent dès le lendemain ils n'ont plus de quoi vivre, et qu'ils ne peuvent payer ce qu'ils ont emprunté pour cette inutile dépense. C'est la coutume en Perse de faire donner au coin des rues des coups de bâton sous la plante des pieds à ceux qui doivent et qui ne peuvent payer ; et ils sont quelquefois si maltraités (car cela se fait deux ou trois fois la semaine) que les ongles leur tombent des pieds, et qu'ils ne peuvent plus se soutenir. Les créanciers en usent de la sorte, afin que les parents et amis du débiteur en aient compassion, et lui donnent de quoi payer ses dettes. Mais ils trouvent le moyen de se dérober à ce supplice, et quand ils voient qu'ils sont insolubles, ils se retirent dans le *Ali-Capi*, c'est-à-dire *la porte de leur Prophète*, qui est un lieu de retraite pour tous ceux dont les affaires vont mal, et qui ne peuvent satisfaire leurs créanciers. Ces lieux-là sont si privilégiés que le roi lui-même ne peut les en tirer, et ils sont nourris des rentes anciennes qui sont affectées aux mêmes lieux, et des aumônes que l'on y fait tous les jours. Les Arméniens qui sont pauvres, et qui ne veulent pas s'endetter pour le festin d'un baptême, ont introduit depuis peu une coutume pour se mettre à couvert de la honte qu'il y a de ne pas faire grande chère à ses amis dans cette rencontre. Ils font baptiser

l'enfant dans la semaine, ce qui fait croire que l'enfant est fort malade, d'autant plus qu'ils vont en hâte à l'église sans nulle cérémonie, et qu'ils ne cessent de dire en pleurant que l'enfant va mourir.

Si une femme est accouchée quinze ou vingt jours, et même deux mois avant Noël, ils diffèrent le baptême de l'enfant jusqu'à cette fête, pourvu toutefois que l'enfant ne devienne pas malade. Voici quelle est la cérémonie que l'on fait d'ordinaire à ce baptême. Dans toutes les villes ou villages où il y a des Arméniens, et où il passe une rivière, ou qu'il se trouve quelque étang, ils ont deux ou trois bateaux plats couverts de tapis sur quoi on marche, et on y dresse le jour de Noël une manière d'autel. Le matin, dès que le soleil se lève, tout le clergé arménien, tant du lieu que des lieux circonvoisins, se rendent sur ces mêmes bateaux vêtus de leurs ornements, avec les croix et les bannières. Ils trempent la croix par trois fois dans l'eau, et à chaque fois ils y jettent de la sainte huile. Après ils lisent la liturgie ordinaire du baptême, et l'évêque ou le prêtre prenant l'enfant, il le plonge dans l'étang ou dans la rivière jusqu'à trois fois, en disant les paroles ordinaires : « Je te baptise au nom du Père, etc. », et en l'oignant d'huile comme j'ai dit ci-dessus. C'est une merveille que la plupart de ces enfants ne meurent de froid quand la saison est un peu rude. Le roi de Perse se trouve d'ordinaire à cette cérémonie quand il est à Ispahan, et il se rend à cheval au bord de la rivière avec les grands de sa cour. La cérémonie achevée, il va à Zulfa au logis du *kelonter*, qui est le gouverneur ou juge des Arméniens, chez lequel le dîner est préparé. Il n'y a point de lieu au monde où on puisse traiter un roi avec moins de peine que dans la Perse. Car si un particulier prie le roi à manger chez lui, et si sa Majesté vient lui faire cet honneur, il n'a qu'à aller trouver le chef des officiers et lui porter vingt tomans, qui font environ trois cents écus, en lui disant que sa Majesté vient prendre un repas dans la maison de son esclave. Alors moyennant cette somme de vingt tomans, le chef des officiers est tenu d'envoyer au logis de celui qui traite le roi tout ce qui est nécessaire pour le repas. Sans cela c'est une chose qu'on ne pourrait entreprendre, ne mangeant jamais que dans de la

vaisselle d'or, ce qu'un particulier ne pourrait fournir. A l'issue du repas, on apporte au roi le présent qu'on lui fait toujours dans ces rencontres, et qui vient d'Europe, et qui ne vaut guère moins de quatre ou cinq mille écus. Quand ils n'ont rien de galant à lui présenter, ils mettent pareille valeur dans un bassin en ducats d'or de Venise, et l'offrent à sa Majesté avec de grandes soumissions. Ils font aussi des présents à quelques seigneurs et aux principaux eunuques qui sont à sa suite, sans compter ce qu'ils envoient à la mère du roi s'il y en a une, aux sultanes, ses femmes, et à ses sœurs. Ainsi ce festin se faisant sans embarras du côté du traitement, ne se fait pas du côté de la bourse sans grande dépense ; mais les Arméniens de Zulfa peuvent aisément la supporter. Je me suis trouvé une fois à Ispahan à cette cérémonie du baptême de Noël. La première fois, j'y vis Cha-Séfi, et la seconde fois Cha-Abas II, son successeur, qui prirent tous deux trop de vin, ce qui troubla leur raison, et les porta à des actions de cruauté qui ternissent leur mémoire. Cha-Séfi, au retour de ce festin, poignarda sa femme, mère de Cha-Abas, et Cha-Abas dans une pareille occasion fit encore une action plus cruelle. Ayant trop bu à Zulfa, et étant de retour en son palais il voulut encore boire, et forcer trois femmes à boire avec lui. Comme elles virent qu'il ne voulait point mettre fin à sa débauche, elles le laissèrent seul, et le roi de dépit qu'elles s'étaient retirées sans son congé, et qu'elles ne voulaient pas lui tenir compagnie à boire, les envoya prendre par ses eunuques, et, comme c'était en hiver, commanda qu'on les jetât au feu, ce qui fut promptement exécuté. Les pauvres femmes furent brûlées, et le roi s'alla coucher. J'ai rapporté en passant ces deux histoires pour montrer avec quelle ponctualité et promptitude les rois de Perse sont obéis, sans qu'on ose examiner si leur commandement est injuste ou équitable.

Voilà tout ce que j'ai pu remarquer des cérémonies et coutumes des Arméniens dans leur baptême ; il faut voir aussi comme ils en usent dans leurs mariages et dans leurs enterrements.

#### *Du mariage des Arméniens.*

Les Arméniens marient d'ordinaire leurs enfants sans que les

deux parties se soient vûes, et même sans que les pères ni les frères en sachent rien. Il faut que ceux qu'on veut marier se rapportent à ce que les pères ou les parents leur en disent. Après que les mères ont conclu entre elles le mariage, elles en parlent à leurs maris qui approuvent ce qu'elles ont fait. Sur cette approbation, la mère du garçon avec deux vieilles femmes et un prêtre viennent au logis de la mère de la fille, et lui présentent une bague de la part de celui avec qui on veut la fiancer. Le garçon paraît ensuite, et le prêtre lit quelque chose de l'Évangile pour bénir les deux partis, après quoi on lui donne quelque argent selon de bien qu'a le père de la fille. Puis on présente à boire à la compagnie, et cela s'appelle les fiançailles. Quelquefois ils accordent les enfants quand ils n'ont encore que deux ou trois ans ; et même lorsque deux femmes qui sont amies se trouvent enceintes en même temps, elles se promettent de faire un mariage des deux enfants qu'elles portent s'il arrive que l'une ait un garçon et l'autre une fille. Cela étant, on les accorde dès qu'ils sont nés, et depuis que le garçon a donné la bague, quand il serait vingt ans sans se marier, il est obligé d'envoyer tous les ans le jour de Pâques un habit à sa maîtresse avec tout l'assortiment selon la qualité de la fille. Trois jours avant que de célébrer le mariage, le père et la mère du garçon font préparer un festin, qu'ils vont porter chez le père et la mère de la fille, où se trouvent les familles des deux partis. Les hommes sont dans un lieu à part, et les femmes dans un autre ; car ils ne mangent jamais ensemble dans des réjouissances publiques. La veille des noces, l'époux envoie des habits à son épouse, et quelque temps après il vient prendre ce que la mère de l'épouse lui donne de son côté. Si l'épouse n'a plus de mère, c'est quelque vieille de ses plus proches parentes qui habille l'époux. Ensuite l'époux monte sur un cheval et l'épouse sur un autre, qui ont de magnifiques harnais, avec des brides d'or et d'argent si ce sont des gens riches ; et ceux qui sont pauvres, et qui n'ont point de chevaux à eux, ont recours aux grands qui leur en prêtent volontiers pour cette cérémonie. En sortant du logis de la fille, l'époux va devant et a sur la tête un voile de gaze incarnate, ou d'un rets d'or et d'argent dont les mailles sont fort pressées, et qui le couvre jusqu'à

l'estomac. Il tient à sa main le bout d'une ceinture qui a trois ou quatre aunes de long, et l'épouse qui vient derrière à cheval tient l'autre bout. Elle est aussi couverte d'un grand voile blanc depuis la tête jusqu'aux pieds, et le cheval en est ainsi à moitié couvert. Elle est si cachée sous ce voile, qui ressemble plutôt à un grand linceul, qu'on ne lui voit que les yeux. Deux hommes marchent à côté de chaque cheval pour tenir les rennes ; et quand ce sont des enfants de trois ou quatre ans (car on les marie quelquefois dans ce bas âge), il y a trois ou quatre hommes pour les tenir sur la selle, selon la qualité de leurs parents. Quantité de jeunes hommes, tant des parents que des amis des deux côtés viennent à la suite, les uns à cheval, les autres à pied, avec un cierge à la main comme s'ils allaient en procession, et d'ailleurs les tambours, les trompettes, les hautbois et autres instruments à la mode du pays suivent toute la compagnie jusqu'à l'église. Quand ils ont mis pied à terre, chacun fait place à l'époux et à l'épouse, qui se vont rendre au pied de l'autel tenant toujours la ceinture, et il faut remarquer en passant que dans chaque église les Arméniens n'ont qu'un autel. Les époux se joignent alors et s'appuient le front l'un contre l'autre ; puis le prêtre vient et tourne le dos à l'autel, après quoi, prenant la bible, il la met sur leurs têtes qui lui servent de pupitre, et qui en sont assez chargées, parce que c'est d'ordinaire un gros in-folio assez pesant. Il y demeure pendant qu'on lit le formulaire du mariage, et c'est le plus souvent un évêque ou l'archevêque qui en fait l'office. Le formulaire est fort approchant du nôtre. L'évêque demande à l'époux : « Ne prenez-vous pas une telle pour votre épouse ? » et à l'épousée : « Ne prenez-vous pas un tel pour votre mari ? » Et ils répondent tous deux d'un signe de tête. La bénédiction matrimoniale étant faite, ils entendent la messe, après quoi ils retournent tous ensemble au logis de la fille dans le même ordre qu'ils en sont partis. Les noces durent trois jours, et il y a, comme j'ai dit, des pauvres gens qui se ruinent en ces occasions, et qui ne se peuvent jamais remettre de la dépense qu'ils y ont faite. Il se boit plus de vin aux festins des femmes qu'à ceux des hommes. Le mari se couche le premier, la femme lui tire ses bas, et n'ôte son voile qu'après avoir éteint la chandelle.

En quelque temps que ce soit les femmes se lèvent avant le jour. Il y a tel Arménien qui depuis dix ans qu'il est marié n'a jamais vu le visage de sa femme, et ne l'a jamais ouïe parler, car quoi que le mari lui puisse dire et tous ses parents, elle ne répond que de la tête. Elles ne mangent point avec leur mari, et si le mari régale ses amis aujourd'hui, la femme traite ses amies le lendemain.

*De la manière dont les Arméniens enterrent leurs morts.*

Dès qu'une personne est décédée, un homme destiné aux services mortuaires va promptement à l'église quérir un pot d'eau bénite, et l'ayant apportée au logis du défunt, il la jette dans un grand vaisseau plein d'eau, dans lequel ils mettent le corps mort. Cet homme s'appelle *mordichou*, c'est-à-dire celui qui lave les morts, et ces mordichous sont en une telle horreur parmi le peuple que c'est une infamie d'avoir mangé avec ces sortes de gens. Tout ce qui se trouve sur le mort lors de son décès lui appartient, fût-ce quelque belle bague, et c'est la coutume dans le Levant de coucher avec le caleçon, la chemise et la camisole, parce qu'on ne se sert point de draps. Après que le mort a été lavé, on le revêt d'une chemise blanche, d'un caleçon, d'une camisole et d'une toque, et il faut que le tout soit neuf sans avoir jamais servi à aucun autre. Puis on le met dans un grand sac de toile neuve, et ils cousent ensuite la bouche du sac. Cela étant fait, les prêtres viennent prendre le corps pour le porter à l'église, et il est accompagné de tous les parents et amis du défunt qui tiennent tous un cierge à la main. Quand ils sont à l'église, ils posent le corps devant l'autel où le prêtre dit quelques prières, puis on allume des cierges autour du corps, et on le laisse en cet état toute la nuit. Le lendemain matin un évêque ou un simple prêtre dit la messe, à l'issue de laquelle on porte le corps devant la porte de l'archevêque ou de l'évêque du lieu, où il est accompagné de ses parents et amis et de tout le peuple qui s'est trouvé à l'église, la plupart ayant un cierge à la main. Étant arrivés devant cette porte, l'évêque sort de son logis et vient dire un *pater* pour l'âme du défunt. Cet acte fini, la plupart de ceux qui ont accompagné le corps depuis l'église jusqu'à la

porte de l'évêque se retirent chez eux et il ne reste que les parents et quelques amis. Alors l'évêque et les prêtres font prendre le corps par huit ou dix pauvres qui se trouvent là, et qui le portent au cimetière. Le long du chemin on chante quelques oraisons, que les prêtres continuent en dévalant le corps dans la fosse. Puis l'évêque prend de la terre par trois fois en disant ces mots : « Tu es venu de terre et tu retourneras en terre, et demeures-y jusqu'à ce que notre Seigneur vienne. » Ces paroles dites on remplit la fosse. Ceux des parents et amis qui veulent retourner au logis du défunt y trouvent le dîner prêt, et même s'il se présente quelques autres gens, ils ne sont pas refusés. Ils ont aussi accoutumé de donner à dîner et à souper pendant sept jours à quelques prêtres, et à quantité de pauvres quand ils en ont le moyen. Ils ne croient pas que l'âme du défunt soit sauvée, s'ils ne font cette dépense quand ils le peuvent. Et c'est d'où procède que la plupart de ceux du menu peuple sont toujours si misérables, et comme esclaves des Mahométans, à cause de l'argent qu'ils empruntent et qu'ils ne peuvent payer.

Quand un archevêque ou évêque meurt, ils font ceci de plus qu'à un séculier. Quand la messe est dite, un archevêque ou évêque qui se trouve là écrit un billet, et coupant le sac où est le mort, lui met dans la main le billet où sont écrits ces mots : « Souviens-toi que tu es venu de terre, et que tu retourneras en terre. »

Si l'un de leurs esclaves meurt avant que son maître lui ait donné sa liberté, quand le corps est dans l'église le maître écrit un billet, sur lequel il met ces mots : « Qu'il n'ait point de regret, je le tiens franc, et lui donne la liberté. » Car ils croient qu'en l'autre monde on lui reprocherait qu'il serait esclave, et que son âme en pourrait souffrir quelque douleur. Que si l'esclave n'a point de maître, la maîtresse ou à défaut les enfants font le billet. Quand il arrive qu'un Arménien se défait lui-même, on ne fait point sortir le corps par la porte du logis, mais on fait un trou en quelque endroit du mur qu'on trouve le plus commode pour mettre le corps dehors, et de là il est porté en terre sans nulle cérémonie.

La nuit qui précède la fête de la sainte Croix, hommes, femmes

et enfans vont au cimetière, où ils portent quantité de vivres, et ils n'oublient pas le vin. D'abord ils se mettent à pleurer sur la tombe du mort, et après avoir été quelque temps dans ce lugubre exercice, chacun mange et boit ; et ainsi ils passent toute la nuit à pleurer par intervalles et à faire bonne chère.

Les pauvres gens se passent quelquefois des autres dépenses qui se font aux baptêmes, aux mariages et aux obsèques des morts, mais pour ce qui est de la nuit de devant la fête de sainte Croix, ils s'estimeraient les plus malheureux du monde s'ils n'avaient de quoi porter à boire et à manger à ces cimetières, où ils vont plutôt pour se réjouir que pour prier Dieu pour les âmes des défunts.

En général les Arméniens sont fort attachés à leurs coutumes et à leurs cérémonies, et bien qu'il y en ait parmi eux qui embrassent le mahométisme pour les intérêts du monde, ces exemples sont fort rares, et il s'en trouve au contraire d'assez fermes et constants quand il faut soutenir leur religion contre les persécutions des Mahométans. Le chapitre suivant en donnera des exemples.

*Exemples de la fermeté des Arméniens à soutenir leur religion contre les persécutions des Mahométans.*

S'il y a des Arméniens qui ont la faiblesse de quitter quelquefois leur religion, ou par quelque dépit, ou par quelque honteux intérêt qui les y pousse, la plupart y reviennent par une sérieuse repentance, et il s'en voit peu qui se rangent pour jamais du parti mahométan. Quand un Arménien qui est tombé de la sorte veut revenir à l'Église pour reconnaître sa faute, il n'en peut avoir l'absolution que dans les mêmes lieux où son abjuration a été faite, et on la lui refuserait en toute autre ville ou village où il le voudrait demander. Ce qui les porte le plus souvent à ce changement, est lorsqu'il y a des jeunes gens qui ont dépensé leur bien, et que le père ne leur en veut plus donner pour se consumer dans la débauche. Alors quelques-uns se vont faire mahométans pour jouir du bénéfice de la loi d'Ali, qui porte que quand un chrétien s'est rendu mahométan, tout le bien de son père lui doit appartenir sans que ses frères y puissent avoir part. Quand

même il ne serait que cousin, il prend alors le bien de son oncle ; et il faut remarquer que cette règle ne s'observe que pour les chrétiens sujets du roi de Perse. Mais depuis quelques années, les Arméniens ont pourvu en quelque manière à empêcher ce désordre. Car quand ils voient dans la famille quelque débauché, le père ou l'oncle fait de bonne heure une feinte vendition de ses biens à quelqu'un de ses fidèles amis. Il faut que le contrat soit passé devant le moufti ou cadî, qui voient bien que ce n'est qu'une feinte, mais qui toutefois n'en disent mot ; et cela est cause que peu de ces jeunes Arméniens changent aujourd'hui.

Il y en eut un qui était venu à Smyrne avec quantité de marchandises, et qui pour en frustrer son père et ses frères se rendit mahométan. Après avoir dépensé en débauches une partie de son bien, il revint aux Trois Églises où le grand patriarche fait sa résidence, pour avoir absolution de sa faute. Mais il ne le put obtenir, et le patriarche lui dit qu'il fallait nécessairement qu'il retournât au lieu où il avait fait l'abjuration, et qu'il reconnût sa faute devant l'évêque de Smyrne. Étant touché d'un véritable repentir, il fit ce que le patriarche lui ordonnait, et quelques jours après avoir fait la pénitence qui lui fut enjointe, et donné aux pauvres la plus grande partie de ce qui lui restait de biens, il fut trouver le cadî, à qui il tint ce discours avec une résolution admirable : « Tu sais, lui dit-il, qu'il y a quelques années que je me suis fait mahométan, et je viens te déclarer que je m'en repens, comme d'une mauvaise loi que j'avais embrassée en reniant le Sauveur du monde, et qu'ainsi je n'ai que trop mérité la mort. » D'abord le cadî crut que c'était quelque trait de folie dont il le pourrait guérir, et tâcha de le ramener doucement par de belles espérances. Mais voyant que l'Arménien persistait dans sa déclaration, et s'emportant en des blasphèmes contre Mahomet, il le fit mener à la place, où il fut incontinent mis en pièces à coups de sabre et de flèches qui lui percèrent le corps. On peut dire à la louange des Arméniens que bien qu'ils soient assez ignorants et mal instruits dans leur religion, toutefois quand il leur arrive quelque disgrâce, et qu'il faut qu'ils meurent pour leur foi, ils vont au supplice courageusement et avec joie.

De la manière dont l'auteur  
fut reçu à la cour de Perse  
à son sixième et dernier voyage,  
et de ce qu'il y fit  
pendant son séjour à Ispahan

J'ai été favorablement reçu à la cour de Perse dans tous mes voyages, mais je me contenterai de parler de l'accueil qui m'a été fait dans le dernier et des affaires que j'ai eues avec le roi, parce qu'il n'y a pas eu grande différence d'une fois à l'autre, et que je veux éviter une inutile répétition.

J'arrivai à Ispahan pour la sixième fois le 20<sup>e</sup> de décembre 1664. Dès que le *nazar* ou grand-maître de la maison du roi en eut avis, il m'envoya le chef des Arméniens, qu'on appelle *kelonter*, avec sept ou huit des principaux de la nation, pour me féliciter de mon arrivée et m'offrir de sa part tous les services que je pourrais souhaiter. Je les remerciai comme je devais de leur bonne volonté, mais il me fut aisé de connaître que leur principale intention était de tâcher de s'introduire à la cour par mon moyen, et de voir ce que j'apportais pour en faire leur profit. Le lendemain le *nazar* m'envoya encore les mêmes Arméniens avec quatre cavaliers, pour me donner avis que le roi voulait voir ce que j'avais apporté, et le *kelonter* avait ordre de me fournir d'hommes pour ce sujet, ce qui se fit avec grand éclat, comme lorsque l'on porte en cérémonie les présents de quelque ambassadeur. Tous les Francs qui étaient à Zulfa où je logeais montèrent à cheval pour accompagner les grosses pièces, qui étaient de grands miroirs enrichis de pierreries, des chandeliers de cristal de roche, et autres choses de cette nature. Les Arméniens se mettaient aussi en devoir de suivre, mais je les remerciai de la peine qu'ils voulaient prendre, et voyant qu'ils s'opiniâtraient à vouloir venir malgré tout ce que je pouvais leur dire pour les détourner de ce dessein, je leur fis enfin connaître que je n'avais pas besoin d'eux, que j'étais assez capable de conduire mes affaires, et que s'ils venaient à la cour

je ne ferais pas voir au roi la moitié de mes bijoux. Je n'aurais pu m'en défaire si je ne leur eusse parlé un peu vertement, et dès qu'ils se furent retirés je montai à cheval, et accompagné de deux des cavaliers que le nazar m'avait envoyés, je fus en diligence au couvent des Révérends Pères capucins, où j'avais laissé mes bijoux comme en un lieu plus assuré qu'en ma maison de Zulfa. Le R. P. Raphaël est supérieur de ce couvent et de la mission des Capucins dans le royaume de Perse. Il entend parfaitement les mathématiques, et il y a plusieurs seigneurs de la cour qui ont des instruments faits de sa main. Comme il y a plus de vingt ans qu'il est en Perse, il parle tout à fait bien la langue du pays, et c'est par ce moyen qu'il a acquis beaucoup de crédit à la cour, et qu'il est très bien connu du roi, qui le fait venir d'ordinaire pour être son interprète dans les affaires qu'il a avec les Français. Dans le même temps que les cavaliers m'étaient venus quérir de la part du roi, on en avait aussi dépêché deux ou trois vers le Père Raphaël, qui ne se trouva pas alors en son couvent, qui est dans la ville d'Ispahan. Comme c'était la veille de Noël, il était allé à Zulfa voir quelques catholiques romains qui y demeurent, et qui se disposaient à faire leurs dévotions. Ces cavaliers couraient de maison en maison chez tous les Francs pour chercher le Père, car c'est la coutume que quand le nazar envoie quérir quelqu'un de la part du roi, il faut absolument que les cavaliers qu'on lui dépêche l'amènent à la cour, autrement ils seraient en danger de perdre la vie. Ils le trouvèrent enfin, et il se rendit au palais un peu avant moi. Dès que j'y fus arrivé avec mes bijoux, on me fit entrer au lieu où les grands ambassadeurs ont audience, et j'y trouvai le nazar avec le Père Raphaël et tous les Francs qui avaient accompagné mes grandes pièces d'orfèvrerie. Le nazar avait déjà fait tout déployer, afin que le roi n'eût qu'à jeter la vue dessus quand il entrerait dans cette salle. Tous mes bijoux furent aussi exposés, et le nazar, de sa propre main, rangea le tout sur le plancher couvert d'un tapis d'or et de soie. Il considérait attentivement toutes ces pièces, et avec tant d'admiration, qu'il dit plusieurs fois à quelques seigneurs de la cour qui étaient présents, que jamais personne n'avait apporté en Perse de si belles choses, ni en si grande quantité que moi, me priant

ensuite de ne rien cacher à Sa Majesté de qui je recevrais beaucoup d'honneur et de grâces. Après que je lui eus protesté que je n'avais plus rien à lui montrer que ce qui était en vue, il commanda que chacun se retirât, et que personne ne demeurât dans la salle que lui et moi. Un quart d'heure après, le roi entra par une porte qui donne de son appartement dans la salle, suivi seulement de treize eunuques pour sa garde, et de deux vénérables vieillards, dont l'office est de tirer les souliers du roi quand il entre dans les chambres couvertes de tapis d'or et de soie, et de les lui remettre quand il en sort. Le roi n'avait alors pour tout habit qu'un simple caleçon de taffetas à petits carreaux rouges et blancs, qui lui venait à mi-jambes, ayant les pieds nus, et une petite hongreline qui ne lui venait qu'à moitié du corps, avec un grand manteau de toile d'or à manches pendantes jusques à terre et fourré de belles zibelines. Un grand lustre ou chandelier de cristal de roche fut la première pièce sur laquelle le roi jeta la vue. Je l'avais fait pendre à une perche soutenue de deux piliers, et c'était assurément la plus belle et plus riche pièce de cette nature qu'il fût possible de voir. Ensuite il tourna les yeux vers une riche tenture de tapisserie à personnages que j'avais aussi apportée, et qu'il admira. Le nazar me fit alors avancer pour faire ma révérence au roi, et m'ayant reconnu d'abord : « Voilà, dit-il au nazar, cet Aga Frengui qui me vendit quantité de belles choses il y a cinq ou six ans, lorsque Mahamed Beg était *athemat-doulet*. » Pendant que le roi parlait de la sorte on envoya le Père Raphaël, et étant entré on le fit mettre à côté d'un pilier de la salle pour un peu de temps. Puis le nazar le fut prendre pour saluer le roi, qui lui dit d'abord que tout ce qu'il avait là devant ses yeux lui plaisait fort, et qu'il ne voulait pas que je remportasse rien, pourvu que je misse aux choses un prix raisonnable. Ensuite Sa Majesté me demanda où j'étais allé en sortant de son empire, et je lui répondis que j'avais passé aux Indes. Elle voulut savoir encore à qui j'avais vendu le reste de mes pierreries, et pour quelle somme : à quoi je repartis que Chasta-Kan avait tout acheté pour six-vingt mille roupies.

Pendant que le roi me faisait des questions de la sorte, et

toujours debout, le nazar lui montrait toutes les pièces l'une après l'autre, et je fis dire au roi par le Père Raphaël, que je suppliais Sa Majesté d'accepter mon grand miroir d'acier dont je lui faisais présent, et dont le Père lui expliqua la bonté et les effets, à la recherche desquels plusieurs fameux mathématiciens avaient employé bien du temps et de l'étude. Comme le Père Raphaël est en réputation d'être un des plus savants et des plus experts, son raisonnement plut fort au roi, qui venant de sa place vers le miroir fut surpris de voir son visage si extraordinairement gros. Il le fit mettre devant un de ses eunuques, qui avait un nez en perroquet monstrueusement grand, et comme le miroir l'allongea et le grossissait beaucoup, le roi ne se put tenir de rire, passant plus d'un quart d'heure en cette occupation, après quoi il entra dans son appartement, me laissant seul avec le nazar et le Père. Le nazar lui dit alors ces propres mots en persan : *In Aga Frengui in casar louaer tooufa onorda bout qui Patcha besiar cochalbout*, c'est-à-dire : Cet Aga Frengui a apporté tant de raretés au roi, et de tant de sortes de bijoux et de beaux ouvrages d'orfèvrerie, que le cœur du roi en est réjoui. Le nazar, homme de grand jugement et de grand ordre, craignant que quelques pièces de mes bijoux ne vinsent à s'égarer, défendit qu'aucun Persien en approchât, et me dit que je pouvais seulement faire entrer dans la salle ceux des Francs que je jugeais à propos pour m'aider à serrer toutes les pièces. J'en fis venir trois ou quatre, et avec le Père Raphaël nous remîmes tous les bijoux dans leurs étuis, et ils furent après fermés dans un coffre où le nazar voulut que je misse mon cachet, après quoi il le fit porter en sûreté dans une des chambres de l'appartement du roi. Pour les grosses pièces d'orfèvrerie, les miroirs, le lustre, les tapisseries, il me fit consigner le tout à un des principaux officiers qui était de garde.

Le soleil était couché quand le nazar nous congédia avec de grands compliments, et en nous assurant que le roi était fort satisfait de tout ce qu'il avait vu. Le R. P. Raphaël vint avec nous à Zulfa pour vaquer le lendemain à la dévotion du jour de Noël. Mais à peine le soleil était levé que quatre cavaliers le furent chercher en son couvent. On en dépêcha en même temps

trois autres pour me venir prendre à mon logis à Zulfa où ils me trouvèrent avec le Père, et sans nous donner un moment de temps, il fallut les suivre et nous rendre en diligence chez le roi. Le nazar nous y attendait avec impatience, et aussitôt que nous fûmes arrivés on apporta le coffre où étaient les bijoux, le nazar me faisant reconnaître mon cachet pour voir s'il était en son entier, car ces gens-là veulent que toutes choses aillent dans l'équité et prennent de grandes précautions dans leurs affaires. Ensuite le coffre fut ouvert et les bijoux tirés, le nazar me demandant encore s'il n'y manquait rien. Ensuite il ordonna à un secrétaire d'écrire en persien le nom, la qualité et le prix de chaque pièce, selon que je les disais au Père Raphaël. Ceci achevé le nazar fit entrer le chef des orfèvres. Il faut remarquer qu'en Perse chaque profession a son chef, qui est officier du roi et couché sur l'état de sa maison. De plus ce chef des orfèvres a deux pour cent de tous les bijoux qu'on vend au roi ou à des seigneurs de la cour, et ces deux pour cent lui doivent être donnés par celui de qui on achète les bijoux. Je puis dire toutefois que ce chef des orfèvres n'a jamais rien eu de moi. Car dans tous les voyages que j'ai fait à Ispahan, avant que de rien montrer au roi j'ai toujours protesté à l'athemat-doulet ou au nazar, qu'absolument je ne voulais rien donner au *sarguer-bachi* (c'est le nom qu'on donne en Perse au chef des orfèvres). Quelques marchands joailliers furent aussi appelés pour estimer les pièces, l'un donnant le prix aux diamants, l'autre aux perles, l'autre aux rubis, l'autre aux émeraudes, chacun selon qu'il avait plus de connaissance des choses. Cependant le nazar me tenait des discours fort obligeants, et d'autres officiers du roi qui étaient présents en faisaient de même, et on commanda que l'on apportât au Révérend Père et à moi ce que l'on mange d'ordinaire le matin : du pain, du fromage, du lait, de la crème, des raisins et des melons aussi frais qu'en automne, quoique nous fussions alors sur la fin de décembre. On aurait dit qu'on venait de cueillir les raisins et les melons, et de ceux-ci il y en avait de trois sortes : de rouges, de verts, et de presque blancs. On nous servit, de plus, de quatre sortes de confitures liquides, et de deux sortes de dragées, le tout en des bassins et en des manières

d'assiettes volantes d'or fin, car en Perse on ne travaille point d'autre or. On nous apporta trois de ces bassins d'or, et dans chacun, cinq ou six de ces assiettes à fruit, et on les mit devant nous à terre sur les tapis selon la coutume. Comme nous mangions, le nazar me demanda deux ou trois fois si je voulais du vin, mais je l'en remerciai et lui dis que d'ordinaire je n'en buvais que le soir. Aussitôt il ordonna qu'on en portât quatre grandes bouteilles dans mon logis, du même qui était destiné pour la bouche du roi, et dès le soir même j'en régalai mes amis.

Toute l'après-dînée se passa à estimer mes bijoux, et je fus plusieurs fois aux prises avec les estimateurs, car il y avait des pièces qu'ils n'estimaient pas la moitié de ce qu'elles valaient. Sur le soir ils donnèrent leur prix au nazar, et je lui donnai le mien, et il y avait beaucoup de différence de l'un à l'autre. Le nazar les porta aussitôt tous deux au roi avec tous les bijoux, et à son retour d'auprès de Sa Majesté, voyant que le soleil était couché, il nous congédia avec de grands compliments. Le R. P. Raphaël se retira en son couvent, et moi à Zulfa, et je trouvai en mon logis trois Français de mes amis qui m'attendaient de pied ferme. Nous soupâmes ensemble et bûmes du vin du roi que le nazar m'avait envoyé et qui était excellent.

Le lendemain de grand matin le nazar mit encore des cavaliers en campagne, trois pour aller quérir le Père Raphaël, et quatre pour me venir prendre en mon logis. Étant arrivé au palais, je trouvai le nazar et le Père qui m'attendaient. Le nazar me fit un bon accueil comme à l'ordinaire, et me dit en riant que j'étais un paresseux. Je lui fis connaître que ce n'était pas tant ma faute que la sienne, si je venais plus tard qu'il ne souhaitait, et que le bon vin qu'il m'avait envoyé m'avait obligé de me réjouir une partie de la nuit avec mes amis, en buvant à la santé du roi et à la sienne. Il se prit encore à rire et m'assura que le roi avait fort agréé tous mes bijoux, mais que le prix que j'y avais mis était trop haut, et que je me montrasse plus raisonnable, si je voulais que le roi m'honorât de ses faveurs, et reçût bien en ma considération tous les Français qui viendraient

à l'avenir à Ispahan. Il me dit beaucoup d'autres choses obligantes, et je priai le R. P. Raphaël de lui rendre le change de ma part, et de lui faire connaître en même temps que je ne pouvais rien rabattre du prix que j'avais mis à mes bijoux. Quelques jours se passèrent sans que nous pussions nous accorder. On envoyait tous les matins des cavaliers au logis du Père et au mien pour nous faire aller au palais, ce qui était fort incommodé dans un temps de neiges, et dans une ville pleine de boue comme est Ispahan, de la manière que je l'ai représenté. Enfin, après plusieurs allées et venues, le nazar me dit qu'en mettant le prix juste à mes bijoux selon ce qu'ils me coûtaient, le roi me donnerait vingt-cinq pour cent de profit, et qu'il ne prendrait que les pierreries, me laissant les perles qui me vaudraient, dit-il, davantage aux Indes. Je ne pus me défendre d'accepter cette offre, et le nazar voulut que je signasse l'accord qui fut aussitôt porté au roi. Sa Majesté, l'ayant lu, ordonna au nazar de me demander quelle faveur je souhaitais d'elle, et de me dire qu'elle voulait que je fusse son joaillier ordinaire ; qu'en ma considération tous les Francs qui viendraient en Perse seraient bien reçus par tout son État, et que pour ce qui était de moi, puisque j'allais aux Indes où il ne croît point de vin, il voulait qu'on m'en donnât pour ma provision jusqu'à mon retour. Pour satisfaire au commandement du roi, je fis dresser une requête, par laquelle je suppliais Sa Majesté de me faire expédier un commandement en bonne forme où son sceau fût appliqué, par lequel il me fût permis de négocier dans tout son État en telle marchandise et telle matière qu'il me plairait, sans être obligé de payer aucune douane. Je lui représentais aussi qu'étant âgé, j'avais amené mon neveu en Perse, l'ayant laissé à Tauris entre les mains du R. P. Gabriel de Chinon pour apprendre les langues turquesque et persienne, et se rendre capable, en succédant à mon négoce et à mes voyages, de servir Sa Majesté, Laquelle je suppliais de le vouloir prendre en sa protection.

Les choses s'étant passées de la sorte, le roi fit écrire au kan de Tauris en faveur de mon neveu, lui marquant qu'il le tenait désormais pour un de ses domestiques, et qu'il entendait qu'il reçût toute sorte de satisfactions pendant son séjour à Tauris,

d'autant plus qu'il était encore jeune. Car mon neveu n'avait encore que dix à onze ans, âge très propre pour apprendre les langues.

Le lendemain de l'accord que je fis avec le nazar pour le prix de mes bijoux, le roi donna audience dans la grande salle du palais à l'ambassadeur des Usbeks ou des Tartares. Tous les grands seigneurs et officiers de la couronne se trouvèrent dans la première cour où l'ambassadeur devait passer, et il y avait neuf chevaux de parade dont les harnais étaient très riches et tous différents. Il y en avait deux tout couverts de diamants, deux autres de rubis, deux autres d'émeraudes, deux autres de turquoises, et un autre tout brodé de belles perles. Si ç'eût été l'ambassadeur d'un monarque que le roi de Perse eût plus considéré qu'un kan de la Tartarie, il y eût eu jusques à trente chevaux, parce que selon la grandeur du prince qui envoie, on met plus ou moins de chevaux en parade à l'audience de l'ambassadeur. Quand on en met jusques à vingt-cinq ou trente, toute la magnificence suit de même. Car chaque cheval est attaché par deux rênes à deux grands clous d'or qui sont en terre avec le marteau d'or auprès. Il y a encore un autre clou d'or où est attaché un cordon qui leur tient les pieds de derrière. On met aussi devant chaque cheval un chaudron d'or pour aller puiser de l'eau dans une grande auge d'or carrée qui est au milieu des chevaux ; mais tout cela n'est que pour la parade, parce qu'on ne donne point là à boire aux chevaux.

De la première cour où l'ambassadeur était entré, il passa dans une longue galerie, où de côté et d'autre on avait mis des mousquetaires en haie. De là on le fit entrer dans un grand jardin par une allée d'environ huit toises de large, toute pavée de grandes pierres de marbre, et au milieu de laquelle il y a un canal d'eau courante de quatre pieds de large, avec de petits jets d'eau qui d'espace en espace sortent du canal. De chaque côté de cette allée jusqu'à la salle où était le roi, il y a un étang presque aussi long que l'allée même, et au milieu de cet étang on voit encore d'autres jets d'eau. Plusieurs officiers de guerre étaient rangés le long de l'allée, et au bout des deux étangs il y avait d'un côté quatre lions attachés, et de l'autre trois tigres couchés sur des

tapis de soie, avec des hommes qui les gardaient et qui avaient en main des demi-piques. Cette salle est plus longue que large, et ouverte tout autour. Le plafond est soutenu de seize colonnes de bois, chacune à huit pans, et d'une grosseur et hauteur prodigieuses, et tant le plafond que les colonnes, tout est peint en grands feuillages d'or et d'azur avec quelques autres couleurs qui y sont mêlées. Au milieu de la salle il y a un bassin de très beau marbre, avec une fontaine qui jette de l'eau de différentes façons. Le plancher où l'on marche est couvert de riches tapis d'or et de soie faits exprès pour ce lieu-là, et assez proche du bassin il y a une estrade de douze pieds de long et de huit de large, relevée d'un pied plus que le plancher et couverte d'un magnifique tapis. C'était au milieu de cette estrade que le roi était assis sur un carreau de brocart d'or, en ayant un autre derrière lui couvert d'un autre brocart, et appuyé contre un grand tapis où il n'y avait ni fleurs, ni figures, mais seulement quelques caractères persiens qui contenaient quelque chose de la Loi. Le roi étant assis, plusieurs èunuques avec le mousquet se rangèrent à ses côtés. Sa Majesté commanda à l'athemat-doulet de s'asseoir avec quatre ou cinq autres, et l'athemat-doulet me fit signe de m'asseoir aussi. Mais le roi, qui sait bien que les Francs n'aiment guère à demeurer à terre les jambes croisées, me fit dire que je me tinsse debout et que je pourrais mieux voir la cérémonie. L'habit du roi était d'une étoffe rayée d'or et de soie, et son manteau était un fond d'or avec de petites fleurs d'argent et de soie, et la fourrure était d'une martre zibeline la plus noire et la plus luisante que l'on puisse voir. Sa ceinture était très riche, et il y avait sur sa toque un bouquet de plumes de héron attaché par un joyau fait à jour. Au milieu du joyau était une perle en poire parfaite et d'environ cinquante carats, entourée de grosses topazes et de rubis. Quatre chaînes qui tenaient à ce joyau entrelaçaient la toque, et les chatons de ces chaînes étaient de diamants et de rubis.

Il y avait bien près d'une demi-heure que le roi était assis quand le nazar et le maître des cérémonies amenèrent l'ambassadeur dans la salle. Ni lui ni ses gens n'étaient pas fort bien couverts, et on fit demeurer sa suite au pied des degrés, la salle

étant plus haute que le jardin de quatre marches. Quand l'ambassadeur les eut montées il se prosterna devant le roi, puis ayant avancé neuf ou dix pas il en fit encore autant, après quoi le maître des cérémonies le fit asseoir, en laissant entre le roi et lui la place de huit personnes. Le nazar alla souvent du roi à l'ambassadeur, et de l'ambassadeur au roi, mais je ne pouvais savoir ce qu'ils disaient. Enfin le nazar vint auprès de moi, et lui ayant témoigné que je souhaitais de me retirer, il me fit saluer le roi, après quoi je sortis de la salle pour regagner mon logis.

Le lendemain je fus retrouver le nazar qui m'avait envoyé quérir de bon matin, et il me dit que non seulement le roi m'accordait mes demandes, mais que de plus il me voulait donner le *calaat* ou veste complète, qui ne se donne par grand honneur qu'aux kans ou gouverneurs des provinces, et qu'il avait aussi commandé qu'on me fît mon paiement. Sur cet avis ayant repris le chemin de Zulfa, et le Père Raphaël celui de son couvent, pour y attendre les ordres du roi, à peine y fûmes-nous arrivés qu'il vint des cavaliers à toute bride pour nous ramener à la cour, où le nazar, le grand trésorier, et plusieurs autres officiers m'attendaient dans la chambre du Trésor avec l'argent que l'on me devait donner dans des sacs cachetés. Le nazar me dit quelles étaient les pièces que le roi avait retenues, et que selon le prix que j'y avais mis, le tout monterait à trois mille quatre cent soixante tomans, comme je le pouvais voir dans mon livre de compte, ce qui se trouva conforme. Alors le grand trésorier me demanda si je voulais compter toman à toman, ou bien compter un sac et peser ensuite tous les autres, y ayant dans chacun cinquante tomans. Je pris donc deux de ses sacs, et ayant pesé l'argent toman à toman, je me contentai après de peser les sacs entiers, ce que je trouvai fort juste. Mais des trois mille quatre cent soixante tomans que je devais recevoir, on ne m'en donnait que trois mille trois cents, et le trésorier me dit que de tout ce qu'on vendait au roi, c'était la coutume d'en retenir cinq pour cent pour ceux qui servent dans la chambre du Trésor. Je disputai fortement sur cet article et dis au trésorier que si la chose allait de la sorte, je lui laisserais l'argent et reprendrais mes

joyaux ; que le roi m'avait promis vingt-cinq pour cent de profit, et qu'à son compte ce ne serait plus que vingt pour cent, de quoi je ne voulais en aucune manière entendre parler. Le nazar voyant que j'étais fort fixé et que je sortais de la chambre du Trésor sans prendre l'argent, fit visiter les livres pour voir de quelle manière j'avais été traité aux voyages précédents. Il reconnut qu'on m'avait toujours donné tout ce que le roi m'avait promis sans rien rabattre, et se tournant vers moi d'un air tout riant, il me représenta qu'il ne fallait pas aller ric à ric avec les gens du Trésor, et que les grâces que le roi me voulait faire me vaudraient plus de mille autres tomans. Enfin ne voulant pas désobliger le nazar, j'accordai la moitié de ce qu'on me demandait, ce qui revenait à quatre-vingt-deux tomans et demi, de quoi le trésorier fut content. En même temps on fit venir seize *hamals*, qui sont des portefaix, et le nazar ordonna qu'on écrivît le nom de chacun d'eux avec leur demeure, de peur que quelque sac ne s'égarât en chemin. Mais comme je vis qu'il était fort tard, je priai le nazar que la chose se remît à une autre fois. Sachant bien que mon argent était prêt, je ne me pressai pas de l'aller prendre, et je fus le lendemain me divertir à la chasse avec une partie des Francs. En peu de temps nous la fîmes bonne, parce que le pays est toujours plein de gibier, n'y ayant guère que les gens du roi qui chassent, et au retour nous nous divertîmes ensemble jusques à deux ou trois heures après minuit. C'est ce qui nous fit dormir plus tard que de coutume, et je fus réveillé par le grand bruit que vinrent faire chez moi quatre cavaliers que le nazar m'envoyait. Ils se fâchèrent jusques à me dire de rudes paroles, de ce que je ne voulais pas que la parole du roi eût son effet, et que je n'avais pas été prendre mon argent le jour que Sa Majesté avait ordonné qu'on me payât. Aussi faut-il avouer qu'il n'y a point de pays au monde où il y ait tant de facilité qu'en Perse à recevoir son paiement de la cour, et dans une grande somme on ne voit point d'espèces fausses, parce que tout l'argent qu'on paie vient du Trésor, et que tout l'argent est visité par bien des gens qui sont commis pour cela. L'argent est mis ensuite dans des sacs de cuir qui sont chacun de cinquante tomans, et le maître visiteur y appliquant son

cachet, c'est à lui à répondre, soit du nombre, soit de la qualité des espèces, à celui à qui se fait le paiement. Aussi a-t-il pour sa peine, et pour le sac qu'il fournit, un abassi et demi par chaque sac.

Il fallut donc que je suivisse promptement les cavaliers au palais, où je trouvai le nazar qui m'attendait, et qui me fit délivrer mon argent à la même heure. Je le fis porter au logis des Hollandais, parce que le sieur Roothals qui conduisait alors à Ispahan les affaires de la Compagnie, sachant que l'ordre avait été donné pour mon paiement, me fit prier par le Père Raphaël de lui prêter deux ou trois mille tomans. Je ne lui en prêtai que deux mille deux cents, ayant promis le surplus à quelques marchands arméniens pour me les rendre à Surate, comme le sieur Roothals me faisait rendre à Ormus la somme que je lui avais prêtée, ce qui fournira de matière à une petite histoire que je réserve pour mon voyage d'Ormus. Ces remises d'argent sont commodes au marchand, qui évite par ce moyen les frais des voitures et tous mauvais accidents. Avec mon paiement je repris le reste de mes bijoux et de mes autres marchandises que je trouvai en bon état. Et voilà dans le détail comme toutes choses se sont passées dans la vente que je fis au roi de Perse.

## Des honneurs et des présents que le roi de Perse fit à l'auteur

Le jour suivant un des principaux officiers du nazar m'apporta le *calaat* dont il plut au roi de m'honorer, c'est-à-dire un habit complet à la persienne, qui consistait en une veste et une surveste avec une ceinture et une toque. Il me délivra en même temps trois patentes de Sa Majesté : l'une, scellée du grand sceau et de celui de l'athemat-doulet, pour être exempt de toutes douanes dans le

royaume ; une autre avec le petit sceau pour le kan de Schiras, par laquelle il lui était commandé de me donner trois charges de bon vin quand je passerais par cette ville ; et une troisième, qui était aussi du petit sceau, au gouverneur de Tauris en faveur de mon neveu qui demeurait alors chez les Pères Capucins, par laquelle le roi déclarait qu'il le tenait pour son domestique et le prenait en sa royale protection. Le lecteur verra à la fin de l'ouvrage la forme de ces patentes, que je ne mets pas ici pour ne pas interrompre ma narration.

Le R. P. Raphaël, par l'ordre du nazar, accompagna celui qui m'apportait le calaat, pour me venir dire la qualité du présent dont le roi m'avait voulu honorer, et m'avertir de me tenir prêt à l'aller remercier dans mon habit à la persienne aussitôt qu'il me ferait appeler.

Avant que de passer outre il faut faire ici deux remarques nécessaires. La première est que les Persans appellent *calaat* ou *calaate* toutes sortes de présents qu'une personne fait à une autre qui lui est inférieure en dignité, et que ce présent que fait le roi est quelquefois d'une veste seulement, quelquefois d'une veste de dessous et d'une autre de dessus avec la ceinture, et que quelquefois aussi il y ajoute le turban et un cheval avec son harnais, selon l'honneur qu'il veut faire à la personne. Si c'est quelque officier de guerre que le roi envoie à l'armée et qu'il considère, selon qu'il veut l'honorer il lui envoie l'épée, et quelquefois aussi le poignard. La seconde remarque est qu'en Perse comme en Turquie, on ne reçoit point de présent qu'on n'en fasse un autre à celui qui en est le porteur, et que quand le roi veut honorer du calaat un gouverneur de province, Sa Majesté nomme elle-même celui qu'elle en veut charger pour le porter, le gouverneur n'en étant pas quelquefois quitte pour mille tomans de récompense à celui de qui il reçoit le présent du roi. Mais quand le calaat s'envoie à quelque particulier que le roi veut honorer, c'est le nazar qui fait choix d'un de ses principaux domestiques pour le porter, et il faut aussi reconnaître honorablement sa peine. Je mis donc vingt-cinq tomans entre les mains du Père Raphaël, le priant de faire ma libéralité et mon compliment, parce que sachant très bien la langue il devait s'en acquitter

beaucoup mieux que moi. Il s'en démêla tout à la fois avec bonne grâce et avec avantage pour ma bourse, et trouva le biais de ne donner à l'officier du nazar que la moitié de la somme, et de le renvoyer très satisfait.

Deux jours après, un Hollandais qui avait apporté plusieurs sortes de marchandises pria le Père Raphaël et moi de l'introduire chez le nazar, ce que nous fîmes sur l'heure, et le nazar lui ordonna d'apporter le lendemain au palais ce qu'il voulait faire voir au roi. Les marchandises furent portées dans une galerie qui est devant un grande salle où le roi devait venir, et le nazar ayant pris lui-même la peine de ranger toutes les pièces, il fit retirer tous ceux qui étaient présents, à la réserve du Père Raphaël, du Hollandais et de moi. Mais le roi ne vit point ce jour-là les marchandises, et la nuit s'avançant chacun de nous se retira en son logis.

Le lendemain je reçus ordre du nazar de vêtir le calaat, et il me donna avis que le roi sortait ce jour-là et que je lui ferais la révérence. Aussitôt je fis avertir tous les Francs qui étaient alors à Zulfa, afin que selon la coutume ils se préparassent pour venir m'accompagner à la cour, et en même temps l'ordre fut donné aux trompettes et aux tambours de se tenir prêts quand je sortirais du palais pour me conduire à mon logis. Cela se pratique de la sorte dans ces rencontres, afin qu'au bruit de cette fanfare le peuple sorte des maisons et vienne voir celui que le roi a honoré. Ce fut à qui des Francs serait le mieux vêtu ce jour-là, et étant arrivé au palais avec une belle suite, le nazar témoigna qu'il était ravi de voir tant de gens si bien faits. Il jeta particulièrement les yeux sur deux jeunes Hollandais qui servaient la Compagnie des Indes et qui étaient proprement couverts, et après s'être informé de moi de plusieurs choses qui regardaient ces deux jeunes hommes, il commanda que l'on apportât le déjeuner.

Cependant je témoignai au nazar le ressentiment que j'avais de l'honneur que me faisait Sa Majesté et comme je ne pouvais me lasser d'admirer la beauté et la richesse du calaat ; mais que la joie que j'en avais s'augmenterait de beaucoup par le plaisir de faire voir en France, et en d'autres parties de l'Europe

où je passerais à mon retour, les honneurs et les caresses que recevaient les Francs à la cour de Perse, quand ils apportaient quelque chose qui pût plaire au roi.

Quoique j'eusse été appelé à la cour, je n'eus point ce jour-là audience du roi à cause de quelque indisposition qui lui survint ; de quoi le nazar ayant été averti, il nous congédia après que nous eûmes déjeuné. Ce fut un bonheur pour moi de ce que le roi ne sortit point ce jour-là. Car les deux jours suivants que le roi fut encore un peu incommodé, le nazar ayant fait connaître au roi la joie que j'avais de l'honneur qu'il me faisait, et comme je me disposais à faire parade de mon calaat à tous les grands de France et d'autres États de l'Europe, Sa Majesté lui commanda de me donner encore de sa part le grand manteau persien à manches pendantes doublé de martes zibelines, la garde-robe du roi ne manquant jamais de ces sortes de fourrures, qu'il reçoit en présent des ambassadeurs de Moscovie, ou qu'il achète des marchands qui se mettent à la suite des ambassadeurs. Car il faut remarquer en passant que les ambassadeurs qui viennent en Perse ne payent point de douanes, et qu'il se fait quelquefois des ambassades, particulièrement de Moscovie, pour favoriser seulement le négoce des marchands, qui passent pour être du train de l'ambassadeur et sont de cette manière exempts de douanes.

Puisque j'ai parlé de ces riches fourrures qui viennent de Moscovie, je dirai encore quelque chose à ce sujet de ce qui arriva aux ambassadeurs moscovites, l'un desquels je rencontrai à Cachan comme il retournait en son pays, son collègue étant mort à Ispahan de regret d'avoir été mal reçu du roi. On faisait compte que tous les présents qu'ils firent au roi, et qui consistaient principalement en de riches fourrures, pouvaient valoir quinze ou vingt mille tomans. Cela n'empêcha pas qu'ils ne fussent très mal reçus, et voici en peu de mots quelle en fut l'occasion. Entre les présents que les ambassadeurs firent au roi, il y avait un très riche et magnifique carrosse tiré par six beaux chevaux. Ils en avaient amené douze, mais la moitié mourut en chemin. Le jour venu qu'ils devaient avoir leur audience publique, le roi se rendit à la salle du divan qui est sur la grande place, et demandant

d'abord où étaient les ambassadeurs, on lui dit qu'ils n'étaient pas encore venus, ce qui le fâcha fort, ne croyant pas qu'il dût attendre. Ce qui retardait leur arrivée était que le carrosse trouvait de l'empêchement dans le chemin, depuis Zulfa où les ambassadeurs étaient logés, jusqu'à Ispahan, parce que deçà et delà la rivière qui sépare les deux villes, il faut passer un grand nombre de petits canaux qui conduisent l'eau dans les jardins, et qu'un carrosse ne peut s'en débarrasser qu'à force d'hommes, n'y ayant sur ces canaux que de petits ponts pour les gens de pied et les chevaux. Le roi, ennuyé d'attendre et croyant que cela était contre sa gloire, demanda en colère de quelle manière venaient les ambassadeurs, et comme on lui eut dit qu'ils venaient à cheval suivis d'un carrosse qui les retardait, il ordonna d'un ton menaçant à son grand écuyer d'aller les faire descendre, voulant qu'ils vinssent à pied. Tout ce que le roi commande doit être ponctuellement exécuté, et le grand écuyer les ayant rencontrés comme ils allaient tourner dans la place du Meidan, il leur cacha la colère où était Sa Majesté et se contenta de leur dire que s'ils voulaient voir le roi il fallait qu'ils missent pied à terre. Les ambassadeurs, ne pouvant goûter ce compliment, firent difficulté de descendre de cheval, et le grand écuyer eut la discrétion de les laisser avancer jusques au coin de place où le roi les pouvait apercevoir. Alors il leur dit qu'ils ne pouvaient passer outre et qu'absolument il fallait descendre de cheval ; mais voyant qu'ils marchandaient et qu'ils ne s'y pouvaient résoudre, il fit semblant de vouloir aider le premier des ambassadeurs à mettre pied à terre, et par l'adresse de l'écuyer il y fut plus tôt qu'il ne s'en fût aperçu, et l'autre ambassadeur fut obligé d'en faire de même. Ils furent donc à pied à l'audience, mais si interdits de cet affront que celui qui devait porter la parole demeura muet. Le roi voyant leur confusion les renvoya aussitôt, et leur fit dire qu'ils donnassent leurs demandes par écrit. Cependant le beau carrosse que les Moscovites estimaient environ mille tomans fit deux ou trois tours de place, sans que le roi témoignât d'en faire cas, et il est demeuré inutile depuis ce temps-là, aussi bien qu'un autre dont le roi d'Angleterre fit présent au roi de Perse, le pays entrecoupé de mille canaux pour arroser les terres n'étant nul-

lement propre pour les carrosses. Je reprends le fil de ma narration.

J'ai dit que l'indisposition du roi fut cause qu'il ne sortit point le jour que le nazar m'avait envoyé quérir pour saluer Sa Majesté dans l'habit persien dont elle m'avait honoré. Trois jours après, je fus appelé à la cour, où tous les Francs m'accompagnèrent comme la première fois, et on nous servit le déjeuner comme de coutume. Peu de temps après, le nazar entra dans la salle, suivi de deux officiers qui portaient le manteau que le roi m'envoyait, et l'ayant pris de leurs mains, il l'ouvrit et me le mit sur les épaules en disant ces mots : « Le roi te veut honorer entièrement. » L'étoffe était magnifique et la fourrure très riche, ayant été estimée jusques à huit cents écus. Le nazar m'ayant salué avant que de me mettre le manteau, tous les Francs se levèrent et lui firent la révérence, et continuant de me féliciter de l'honneur très particulier que le roi me faisait, pour me le faire mieux goûter il m'assura qu'il n'honorait de la sorte que très peu de grands *kans* ou gouverneurs de ses provinces, et les ambassadeurs des princes qu'il considérait le plus. Le nazar aurait pu m'envoyer le manteau à mon logis, de même que la calaate, mais il voulut me le donner au palais de ses propres mains, pour m'épargner le nouveau présent qu'il m'aurait fallu faire aux officiers qui me l'auraient apporté.

Les deux jeunes Hollandais, dont l'un s'appelait Casembroodt et l'autre Roodenberg, avaient fort plu au nazar, et il me fit encore alors plusieurs questions touchant leur pays et leurs emplois. Il me quitta ensuite pour aller trouver le roi, et demi-heure après, cinq ou six officiers vinrent m'appeler avec les deux Hollandais, et le Père Raphaël et les autres Francs eurent ordre de demeurer où ils étaient. Lorsque je fus auprès du nazar, je lui dis que si le roi me parlait, je ne lui pourrais répondre sans le secours du Père Raphaël, et il commanda aussitôt qu'on le fît entrer. Puis le nazar me prit par la main, et me mena dans la salle où était le roi, assis sur un gros carreau. Sa garde n'était que de douze eunuques, les uns avec l'arc et la flèche, les autres avec des mousquets. Ayant avancé deux ou trois pas dans la salle, le nazar me fit mettre à genoux et toucher du front en terre, et aussitôt me

fit relever. Puis me prenant encore par la main, il me mena jusques à quatre ou cinq pas près du lieu où le roi était assis, et me fit faire la même révérence que j'avais faite en entrant ; après quoi il me fit reculer sept ou huit pas, et m'ordonna de demeurer là. Il en fit faire autant aux deux jeunes Hollandais, et enfin on fit venir le Père Raphaël pour être mon interprète. Le roi me demanda si je retournerais des Indes par terre, ou si je prendrais la mer. Je répondis que je prendrais ma résolution selon que j'aurais vendu le reste de mes joyaux et fait mon emplette aux Indes. Le roi ajouta qu'il faisait faire plusieurs modèles des pièces qu'il voulait que je fisse faire en France, et me demanda si, en me les donnant, je les emporterais avec moi, ou si je les enverrais présentement en France pour y travailler pendant que je ferais mon voyage des Indes. Je répondis qu'aussitôt que Sa Majesté me les aurait fait mettre entre les mains, je ne manquerais pas de les envoyer en France. Cet entretien fini je fis la révérence, et me retirai vers la porte de la salle. Alors le nazar prit par la main le Père Raphaël, et lui ayant fait faire la révérence, présenta au roi une requête couchée par écrit, que le Père lui donna. Cette requête tendait à faire renouveler et confirmer par le roi les patentes et privilèges des rois, ses prédécesseurs, en faveur des Révérends Pères capucins depuis le temps qu'ils sont établis en Perse. Le Père Raphaël avait accompagné cette requête d'une très belle boussole en manière d'astrolabe qu'il avait faite de ses propres mains. Car j'ai remarqué plus d'une fois qu'en tout l'Orient il ne se faut jamais présenter les mains vides, ni devant le roi, ni devant les gouverneurs de provinces, et qui ne leur apporte rien de curieux n'est jamais le bienvenu. Le nazar mit la boussole devant le roi et lut la requête, à la fin de laquelle le roi entrant comme en colère : « Comment, dit-il au nazar, puis-je octroyer la demande de Raphaël, lui qui tous les jours tâche de pervertir les musulmans, en méprisant notre loi et prêchant la sienne à tous ceux qu'il peut abuser ? Il est indigne de se présenter devant moi. » Le nazar voyant le roi en colère tâcha de l'apaiser, représentant à Sa Majesté que de malins esprits avaient forgé ces accusations contre le Père pour se donner plus d'entrée à la cour, et qu'il n'entreprenait rien qui dût déplaire

à Sa Majesté. Le roi parut être satisfait de ce discours du nazar, et prenant la boussole entre ses mains il l'ouvrit, et la considérant, s'informa de son usage. Ensuite il dit au Père Raphaël qu'il allât en une chambre où était le chef des astrologues pour l'instruire de cet instrument, mais il ne s'y trouva pas, et ainsi nous sortîmes tous ensemble du palais, et le Père Raphaël se retirant en sa maison, les Francs et moi nous montâmes à cheval pour retourner à Zulfa, précédés de plusieurs trompettes et tambours du pays. De plus il s'y trouva quatre trompettes d'Europe, deux Polonais et deux Moscovites, qui avaient laissé l'ambassadeur de Moscovie qui s'en était retourné depuis peu de jours. C'était le second des ambassadeurs moscovites, car le premier mourut à Ispahan de fâcherie de ce qu'il avait été mal reçu du roi. Quand nous arrivâmes à Zulfa, il était environ trois heures de nuit, et douze valets marchaient devant nous, chacun un flambeau de cire à la main. Les hommes et les vieilles femmes sortirent des maisons avec des lumières pour nous voir passer, et plusieurs nous présentaient de grands bassins de fruits et de dragées avec de bon vin, nous obligeant de nous arrêter pour boire presque à chaque porte. Étant arrivés à mon logis, nous nous mîmes à table et passâmes une partie de la nuit fort joyeusement. Le nazar m'avait envoyé d'excellent vin de Schiras pour solenniser la fête, et le lendemain je fus le remercier avec mes habits à la française. Il voulut savoir de quelle manière notre réjouissance s'était passée, et lui en ayant fait le récit il fut aussitôt le dire au roi, qui me fit savoir qu'il voulait que je fusse un jour de ses divertissements, que je busse en sa présence, et que j'eusse la satisfaction d'ouïr sa musique et de voir danser ses femmes. Je témoignai au nazar que le roi me faisait trop d'honneur tout à la fois, et que je serais toujours prêt à faire tout ce qu'il plairait à Sa Majesté de m'ordonner. Nous nous entretînmes ensuite, le nazar et moi, de plusieurs choses ; car c'est un seigneur qui est curieux et qui a beaucoup d'esprit, mais qui dans les caresses qu'il fait aux Francs pense toujours aux intérêts de son maître et aux siens propres, les Persans en général étant les plus raffinés de tous les peuples de l'Asie, et ne cédant point aux Européens en force et en souplesse d'esprit.

Suite des affaires  
que  
l'auteur fit à la cour

Le roi s'étant souvenu d'une riche pièce que j'avais entre mes bijoux, qui était un beau bouquet de pendeloques de diamants en poire percés par le bout d'en haut, qu'il n'avait pas acheté, commanda au nazar de m'envoyer quérir et de faire marché de ce bouquet qui lui avait donné dans la vue. Étant venu au palais avec cette pièce et une bague de diamant dont je parlerai plus bas, selon l'ordre que m'envoya le nazar, il me dit d'abord que le roi voulait faire percer des diamants de même que ceux de la pendeloque, sans me rien témoigner du dessein que le roi avait de l'acheter. Je répondis au nazar qu'il était donc nécessaire que Sa Majesté les envoyât en Europe, et que j'étais bien persuadé qu'il n'y avait personne dans son empire qui pût en venir à bout. Je l'avertis ensuite qu'il y avait à Ispahan deux diamantaires hollandais qui voulaient passer aux Indes, et qu'il pouvait les envoyer chercher pour savoir s'ils voudraient entreprendre cet ouvrage où peu de gens peuvent réussir. Cette réponse que je fis au nazar ne lui plut pas, et me faisant grise mine : « Crois-tu, me dit-il d'un ton irrité, que nous n'ayons pas en ce pays des personnes aussi capables qu'au tien ? » Je vis bien que tout ceci n'était qu'une feinte pour tâcher d'avoir le bouquet à bon marché, et sans témoigner aucune émotion de ces paroles, je n'y repartis, pour le mieux convaincre de son erreur, qu'en tirant de ma pochette une bague de diamant où sont gravées les armes du roi d'Angleterre, que je lui montrai. Dès qu'il l'eut vue il parut surpris, avouant que les Francs ont de l'esprit ; ce qui ne l'empêcha pas de me dire que, s'il l'avait entrepris, il ferait bien percer des diamants, mais que comme cela tirerait en longueur, ce serait plus tôt fait si je voulais vendre au roi à un prix raisonnable mon bouquet de pendeloques. Je lui dis mon prix sans hésiter, et que je prétendais de plus les vingt-cinq pour cent, comme de tout ce que j'avais déjà vendu au roi. Sur cela le nazar me dit

plusieurs choses pour tâcher adroitement de me faire donner la pièce au prix qu'il voulait, mais me voyant ferme et que je ne voulais rien rabattre de ce que je la lui avais faite, il prit le bouquet avec la bague de diamant, et porta le tout au roi. En même temps le roi fit détacher les diamants du bouquet pour les donner à un orfèvre français appelé Sain, qui est depuis quelques années à son service, et lui ordonna de les mettre à un panache de pierreries que le roi avait désigné de sa main. Pour ce qui est du diamant gravé, le nazar me le rapporta et me dit que le roi s'était informé de ce qui était gravé dessus. Je me contentai de lui apprendre que c'étaient les armes d'un prince d'Europe, sans vouloir rien ajouter davantage. Après que ces diamants percés eurent été mis entre les mains de l'orfèvre, le nazar qui était tombé d'accord avec moi du prix du bouquet, me donna un papier cacheté pour aller au Trésor prendre mon argent, que le grand trésorier me fit aussitôt compter sur le pied de ce que me coûtaient les diamants, et sans me donner les vingt-cinq pour cent de profit que je prétendais. La chose allant de la sorte, je repris en colère le papier d'entre les mains du grand trésorier, et le rapportant au nazar je lui dis que son procédé me surprenait fort, et que si l'on ne me donnait pas les vingt-cinq pour cent je reprendrais mon bouquet de diamants. Je lui parlai en ces propres termes d'un ton assez fort et le mieux qu'il me fut possible, le Père Raphaël n'osant lui parler de la façon. Le nazar, voyant que je me fâchais, me représenta doucement les honneurs que j'avais reçus du roi, et que jamais ambassadeur ni gouverneur de province n'avaient eu de calaate avec plus d'éclat que moi. Que si quelqu'un du royaume avait un pareil passeport que celui que le roi m'avait donné, cela lui vaudrait tous les ans mille tomans. Il ajouta d'autres choses qui ne me contentaient pas, et voyant que j'étais toujours fâché, il me fit dire enfin par le Père Raphaël qu'il y avait de sa faute si je n'étais satisfait, n'ayant parlé au roi que du prix des diamants sans avoir songé à lui faire mention des vingt-cinq pour cent de profit. Que la chose ayant été ainsi arrêtée il ne pouvait plus en parler à Sa Majesté, et que si je n'étais pas content il aimait mieux me payer de sa bourse ce que je pouvais prétendre de plus. Il me représenta enfin les

services qu'il m'avait rendus de grand cœur et sans intérêt ; et il est vrai aussi qu'il n'a jamais voulu rien prendre de tout ce que je lui ai présenté, à la réserve d'une montre à boîte d'or émaillée que j'eus assez de peine à lui faire accepter, et il fallut pour cela beaucoup de cérémonies. Car il me protesta d'abord qu'il ne pouvait l'accepter s'il ne l'envoyait auparavant montrer au roi, ce qu'il fit enfin à mon instante prière. Il mit la montre dans un de ces petits plats de laque qui viennent du Japon, et l'ayant fait porter au roi par un eunuque, le roi la lui renvoya, lui faisant dire qu'il la gardât pour l'amour de moi.

Quelques jours se passèrent pendant lesquels je donnai des marques de mon mécontentement, et quoique le nazar m'eût envoyé message sur message pour m'obliger d'aller prendre l'argent de mon bouquet au Trésor, je ne m'en remuai pas. Mais enfin, voyant qu'il n'y avait plus de remède, je me résolus d'aller recevoir mon paiement. Comme j'étais en chemin je rencontrai deux cavaliers qui venaient me dire de la part du roi, que Sa Majesté voulait voir le reste de mes bijoux. Cet ordre m'obligea de retourner à mon logis pour les prendre, et étant arrivé au palais, dès que le nazar me vit il se prit à rire, me demandant si je n'étais plus fâché et si j'avais été prendre mon argent. Je lui dis que je ne l'avais pas encore touché, et que ce n'était pas une chose qui pressât. Pour couper court, le roi prit encore deux pièces de mes bijoux, qu'il me paya selon le prix que j'y mis avec les vingt-cinq pour cent de profit, et je reçus en tout de Sa Majesté, pour la vente que je lui avais faite, environ 3 900 tomans.

Entretien du roi avec l'auteur  
touchant les princes de l'Europe,  
et comme Sa Majesté voulut  
qu'il fût de ses divertissements  
pendant tout un jour

Le lendemain, une heure avant le jour, huit ou neuf cava-

liers furent en campagne, les uns pour aller quérir le Père Raphaël, les autres pour aller au logis des Hollandais faire venir au palais les deux jeunes hommes qui avaient salué le roi lorsque je pris la calaate, et il en vint aussi trois à mon logis, qui me pressèrent si fort qu'à peine me donnèrent-ils le loisir de m'habiller. Dès que nous fûmes à cheval, nous ne fîmes qu'une course jusques au palais, où je trouvai le nazar dans son appartement avec le Père Raphaël et les deux Hollandais, et il avait aussi envoyé quérir deux autres Français, officiers du roi. Sa Majesté était alors hors du *haram*, c'est-à-dire hors de l'appartement des femmes, et donnait audience à un de ses kans qu'il envoyait au-devant d'un ambassadeur du Grand Mogol. Cette ambassade était considérable, parce que c'était la première qui venait des Indes, depuis que le prince qui régnait alors était parvenu au trône.

Pendant le Père Raphaël s'entretint des mathématiques avec quelques officiers du roi qui étaient présents, et quand le nazar jugea que le roi était en état d'être vu, il me prit avec le Père et les deux Hollandais, et nous mena proche de la salle où était Sa Majesté. Il nous ordonna de l'attendre là, et fut voir quand il serait temps de nous faire entrer. Étant revenu un quart d'heure après, il nous fit monter quatre marches pour entrer dans la salle, où le roi était assis sur une petite estrade d'un demi-pied de haut, sur laquelle il y avait deux matelas couverts d'un riche tapis. Il était appuyé contre un gros coussin de quatre pieds de long, et il avait devant lui huit ou dix plats de fruits et de confitures. Le nazar me fit saluer Sa Majesté le premier, et les autres ensuite lui firent la révérence, après quoi l'on nous fit asseoir environ à dix ou douze pas loin du roi. Il y avait devant lui deux bouteilles à long cou de cristal de Venise rond et goudronné, pleines de vin de Schiras, avec une tasse d'or, et à côté une manière de cuvette d'or, avec une anse, pleine de même vin à trois ou quatre doigts près, avec une grande cuiller d'or qui tient une bonne chopine de Paris. C'est de ces bouteilles que l'on verse à boire pour le roi, et le vin de la cuvette est pour ceux qu'il veut faire boire en sa présence. Dès que nous fûmes entrés, le roi, s'adressant d'abord au Père Raphaël : *Raphaël, bia,*

*bia*, lui dit-il, c'est-à-dire : Raphaël, viens ici, viens ici. Aussitôt le Père se leva, et allant proche du roi où il se mit à genoux : « Raphaël, continua le roi, si tu veux boire du vin, demeure ici, sinon retire-toi ». Le Père Raphaël ne boit jamais de vin, mais comme il est assez particulier dans ses remèdes, tout au contraire des autres s'il se trouve attaqué d'une fièvre ou de quelque autre maladie, il la chasse avec un verre de vin. Pour complaire au roi, il dit que puisque Sa Majesté lui faisait cet honneur, il était content de boire un peu de vin, et sa réponse étant agréable au roi, il lui dit en riant : « Voilà qui est bien, va t'asseoir ». Ensuite il commanda à l'un des deux jeunes Hollandais nommé Casembroodt de nous verser à boire, ce qu'il fit en tremblant comme ne s'étant jamais vu à telle fête. Il avait mis son chapeau sur le tapis, et le roi lui ordonna de le remettre sur sa tête, étant assez déshonnête en Perse d'avoir la tête nue. Il nous versa donc à boire à chacun du vin de la cuvette, dans la cuiller d'or qu'il nous donnait pleine par l'ordre du roi, après quoi il fut reprendre sa place. Comme il y a toujours auprès du roi quelques jeunes seigneurs pour le servir, il ordonna à l'un d'eux de prendre la cuvette et la cuiller, et de se venir mettre auprès de nous. Il nous fit verser encore la pleine cuiller de vin, et quoique nous fissions signe au jeune seigneur de ne l'emplier pas, il ne faisait pas semblant de nous regarder, et aucun de nous ne fut exempt de la boire. Mais si cela eût continué, nous n'aurions pu tenir bon longtemps, et dans la suite on nous donna à boire dans des tasses d'or. J'ai déjà remarqué que les Persiens ne mangent point de viande qu'au dernier repas, qui se fait sur les quatre ou cinq heures du soir, et le roi sachant bien que les Francs n'aiment pas à boire sans manger quelque chose de solide, il ordonna au nazar de nous faire apporter quelques viandes cuites. On étendit devant nous selon la coutume un grand *sofra* de brocart d'or qui sert de nappe, et sur le *sofra* un cuir de même longueur et largeur de ces sortes de cuirs qui sont façonnés. Puis on étendit sur le cuir une sorte de pain, qui était aussi de la longueur du *sofra*, car si le *sofra* avait dix aunes de long, comme cela arrive souvent, le pain aurait la même longueur. Ce pain n'est guère plus épais qu'une feuille de papier, et on le plie comme nous plions une

serviette. Il se fait avec le rouleau, et on le cuit sur des platines de cuivre étamé. Ce n'est pas qu'on mange ce pain-là, mais comme on ne sert point d'assiettes en Perse, ce pain est en guise de nappe pour serrer tout ce qui tombe des plats et ce qui reste de viande devant chacun, et on enveloppe le tout dans le cuir pour être donné aux pauvres. On couvre ensuite tout le bord du sofra d'un pain excellent, qui est environ de deux pieds de long et d'un pied de large, et on n'en peut guère manger de meilleur au reste du monde. La nappe étant mise de la sorte à la mode du pays, on nous sert quantité de viandes rôties et bouillies, et de grande truites saumonées que la mer Caspienne fournit en abondance. On apporta alors au roi deux grandes caisses, l'une de limons qui viennent du Mazandran, l'autre de grenades qui viennent de Schiras, et après que l'on en eut rempli deux ou trois bassins, le roi fit signe qu'on nous apportât quelques-uns de ces beaux fruits.

Après que nous eûmes un peu mangé, le roi appela le Père Raphaël, et lui ayant commandé de s'asseoir auprès de lui, il m'appela ensuite par mon nom et me fit asseoir de même. Puis il se mit sur le discours de mes voyages, me demandant ce que j'avais vu aux Indes, auprès de quels rois j'avais eu le plus d'accès, et si je les reconnaîtrais bien voyant leurs portraits. En même temps il ordonna au *meter* d'en aller prendre quelques-uns pour me les montrer. Ce *meter* est le chef des eunuques blancs, et comme qui dirait en France le premier gentilhomme de la chambre. Il accompagne le roi partout, et a toujours à son côté une sorte de gibecière richement couverte où sont les mouchoirs du roi, pour lui en présenter quand il s'en veut servir. Car, comme j'ai dit, on ne donne point en Levant de serviettes à table, et chacun se sert de son mouchoir qu'il tient pendu à sa ceinture. On ne s'en sert toutefois jamais pour se moucher, car quoique les Persans prennent du tabac, ils ne se mouchent point et ne crachent que très peu. Il y a sur les tapis de certains petits pots, les uns d'or, les autres d'argent, et d'autres de porcelaine, selon la qualité des gens, et ces pots-là servent à cracher, ou plutôt à jeter quelque eau qui vient à la bouche, à quoi aussi servent leurs mouchoirs.

Le meter ayant donc apporté plusieurs portraits en miniature à demi-corps, et quelques autres figures dans un grand portefeuille que le roi ouvrit lui-même, et Sa Majesté me les montrant l'un après l'autre, je reconnus aussitôt le Grand Mogol Chah-Gehan, qu'Aureng-Zeb, son fils, tenait alors prisonnier. Je reconnus aussi trois de ses fils, n'ayant pas vu le quatrième. J'y vis aussi les portraits des rois de Golconda et de Visapour, celui du prince Chasta-Kan, oncle maternel du Grand Mogol, et ceux de deux rajahs que j'avais connus à la cour de ces rois. Entre ces portraits il y en avait un d'une jeune Persienne, que le roi me donna pour faire voir, me dit-il, en France comme les femmes sont habillées en Perse. Il souhaita alors que je lui fisse revoir le portrait de ma femme que j'avais apporté de Paris dans une petite boîte, et il ne se souvenait pas qu'il était encore dans son haram où il l'avait montré à ses femmes, le lui ayant donné depuis trois ou quatre jours. Le nazar en fut la cause, car me rencontrant un jour à boire avec lui en particulier, et n'y ayant pour troisième que le Père Raphaël qui ne buvait pas, il me dit que le roi aurait bien voulu voir quelques femmes vêtues à la française, et qu'il croyait qu'elles avaient bonne grâce en cet habit. En même temps je tirai de ma pochette le portrait de ma femme, et le nazar tout joyeux l'envoya promptement au roi par un eunuque, me demandant plusieurs fois si je le voulais vendre à Sa Majesté. Je lui dis que cela ne se pouvait pas, et que c'était une chose que je voulais garder toute ma vie. Le roi ayant donc envoyé prendre le portrait dans le haram, on le lui apporta incontinent, et après l'avoir considéré quelques moments il me le rendit. On présenta ensuite au roi deux grands portraits en huile avec leurs bordures que des marchands de Zulfa avaient apportés de Venise ou de Livourne. C'étaient deux courtisanes vêtues à la française, l'une en veuve, et l'autre avec un perroquet sur la main qui la mordait. Le roi m'ayant demandé laquelle des deux me semblait la plus belle, je lui dis que c'était à mon gré celle qui avait le perroquet sur la main. Il me demanda ensuite pourquoi je n'avais pas donné mon jugement en faveur de l'autre ? Et je repartis que c'était une veuve qui paraissait triste et semblait avoir renoncé au monde. Le roi se prenant à rire, et se

tournant vers le Père Raphaël : « *Patri, Patri*, lui dit-il, est-il possible qu'une femme comme celle-là ait quitté le mariage et le monde ? » Enfin le roi me demandant mon avis touchant la beauté des femmes, je lui dis que cela dépendait fort des coutumes des pays : qu'au Japon on aime les femmes larges de visage ; que dans la Chine on veut qu'elles aient les pieds petits ; que dans les îles de Bornéo et d'Achen celles qui ont les dents les plus noires sont les plus estimées, et que dans l'île de Macassar ou de Célèbes, pour rendre les femmes belles, on leur tire quand elles sont jeunes quatre dents de devant pour en mettre quatre d'or en la place. Il me souvient à ce sujet d'avoir vu à Batavie un capitaine de l'île de Java, qui s'était fait tirer quatre dents et avait fait mettre quatre diamants en la place. Enfin je dis au roi que dans son empire on faisait grande estime des gros sourcils qui viennent à se toucher, et qu'en France c'est tout le contraire, les femmes se les tirant avec des pincettes et ne laissant paraître qu'un petit trait délié. Qu'enfin la beauté dépendait fort de l'opinion des hommes, et que ce qui est beau dans un lieu ne l'est pas dans un autre, parce que les coutumes sont différentes, et qu'en cette matière de même qu'en d'autres chacun a son goût. « Mais quel est ton sentiment des blanches et des noires ? me dit encore le roi qui prenait plaisir à ce discours. — Sire, lui répondis-je, si j'avais à acheter des femmes, je ferais comme quand j'achète du pain, des diamants et des perles, et je m'attacherais toujours à celles qui auraient le plus de blancheur. » Cette répartie fit rire le roi, qui me fit donner aussitôt à boire dans sa coupe, ce qui est un grand honneur. Pour témoigner plus de respect à Sa Majesté, de temps en temps le Père Raphaël et moi nous nous retirions plus bas au lieu où étaient les Hollandais, mais le roi nous faisait revenir incontinent, et il n'était guère que dix heures du matin, lorsque du discours de la beauté des femmes on passa à un entretien plus sérieux, qui fut de l'état présent de notre Europe. Le roi me fit sur ce sujet plusieurs questions de suite, et la première fut de la France et de sa grandeur, me disant que tout ce qui venait de plus parfait et de plus excellent du côté de l'Occident sortait de la France. Je repartis à Sa Majesté que véritablement les deux royaumes les plus

considérés dans le monde étaient la Perse dans l'Asie, et la France dans l'Europe. Elle me demanda ensuite ce que je pensais du Grand Seigneur, à quoi je répliquai que présentement ses forces n'étaient pas tant à craindre qu'elles l'étaient autrefois ; qu'on avait reconnu dans la guerre de Candie qu'elles n'étaient pas si grandes qu'on s'imaginait ; que son empire était fort déchu depuis quelque temps ; et que j'avais remarqué à Smyrne et en d'autres lieux de Turquie, qu'il fallait faire aller les paysans à coups de bâton à la guerre, surtout ceux que l'on envoyait en Candie ; enfin, que la plupart de ses provinces étaient désertes, et que depuis Smyrne jusqu'à Erzerom, la caravane où j'étais avait été vingt-deux jours sans trouver une âme dans les villages qui sont sur le grand chemin, ayant été contraints d'aller jusqu'à deux lieues hors de la route, et le plus souvent jusqu'aux montagnes, pour avoir des vivres pour nous et pour nos montures. J'ajoutai à cela que le grand Cha-Abas, bisaïeul de Sa Majesté, avait envoyé plusieurs fois des ambassadeurs en Europe aux rois et princes chrétiens, pour les exhorter à faire ce qu'ils font présentement, et que si ce grand roi eût eu le bonheur de voir ce qui se passe à présent il aurait bien su s'en prévaloir. Qu'enfin Sa Majesté savait bien de quelle manière les choses s'étaient passées depuis quelques années, et comme les Allemands avaient remporté deux fois de grandes victoires. Le roi prenant alors la parole, me dit qu'il était vrai ; mais que depuis les Allemands et les Turcs avaient fait la paix, et qu'on ne la devait pas rompre. Sur quoi je repartis au roi que si tous les souverains gardaient la foi à leurs voisins comme faisait Sa Majesté, il n'y aurait pas si souvent des guerres, et que tous les royaumes seraient en paix. Il n'y eut personne dans la salle qui pût rien entendre de tout ce discours, car le roi avait fait mettre le Père Raphaël et moi si proche de lui, qu'aucun des autres, que le respect tenait éloignés, n'avait l'oreille assez bonne pour nous écouter ; joint que Sa Majesté parlait assez bas, et que nous lui répondions de même. Il n'y avait qu'un seigneur assez âgé et vêtu à la géorgienne, qui était assis environ cinq ou six pas derrière le roi. Le plus souvent, quand le roi buvait, il ne faisait que mouiller les lèvres, et appelant ce seigneur il lui donnait à boire le reste, après quoi il

retournait à sa place. J'eus la curiosité de savoir qui il était, et m'en étant informé, j'appris que c'était un oncle du roi, frère de sa mère ; car les oncles des rois de Perse du côté du père ont les yeux crevés, comme je dirai ailleurs.

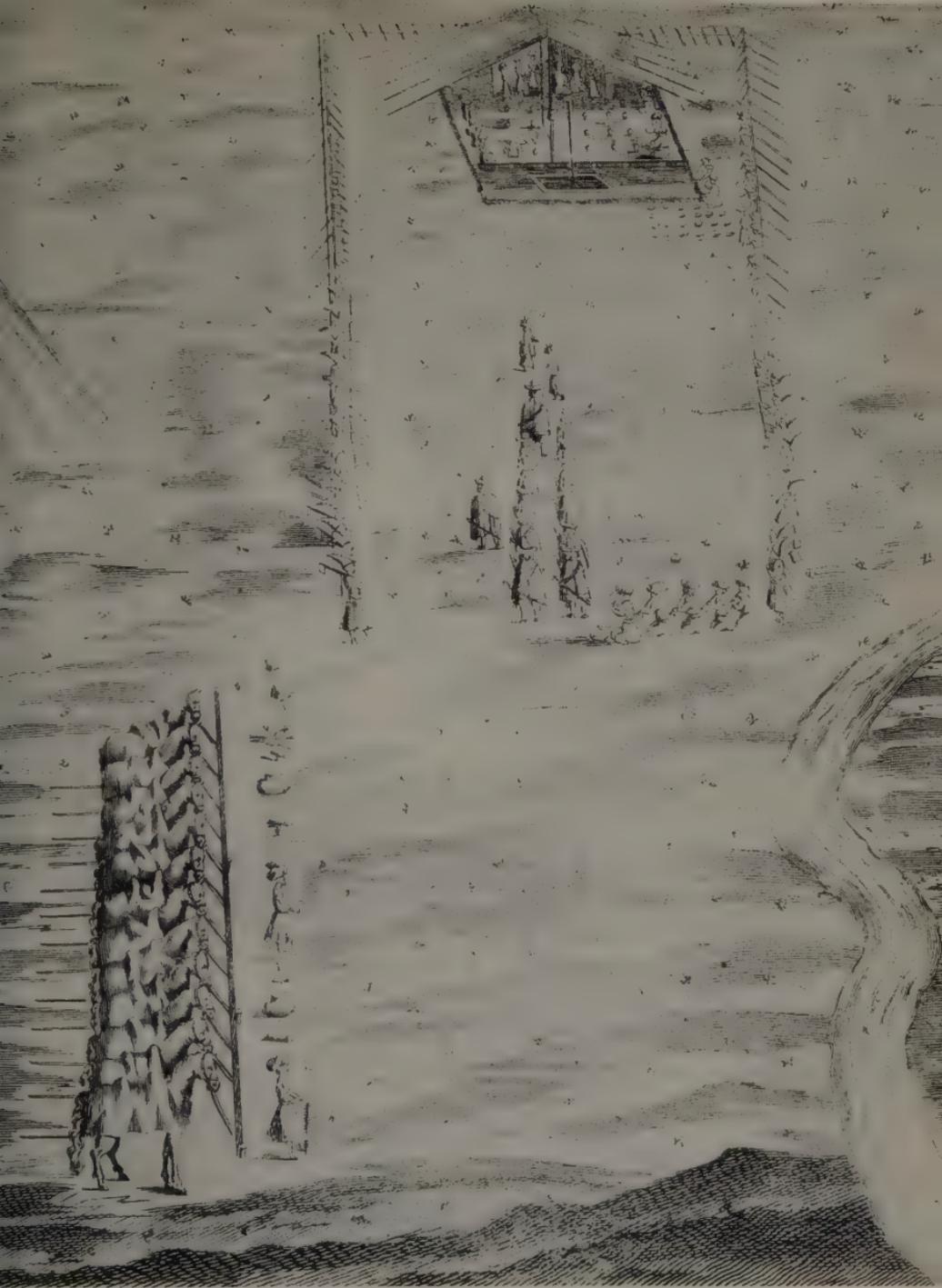
Le discours fini des forces du Grand Seigneur, le Père Raphaël et moi voulions nous lever pour retourner à nos places, mais le roi nous retint et nous demanda encore combien il y avait de rois en Europe, et lesquels étaient les plus puissants. Je répondis à Sa Majesté que c'était une vérité reconnue de tout le monde que le roi de France est le plus puissant de tous. Le roi me demandant de plus s'il était jeune, je lui dis qu'il n'avait que vingt-six ans, qu'il avait un fils âgé de trois que l'on appelait dauphin de France, et un frère unique âgé de deux ans moins que le roi. En même temps je tirai de ma pochette une médaille, comme celles que Sa Majesté fit donner aux Suisses au renouvellement de l'alliance. Le roi de Perse fut longtemps à considérer le portrait de Sa Majesté, et le Père Raphaël lui expliqua ce qui était au revers, ce que signifiaient l'autel et le livre, avec Monseigneur le dauphin à côté du roi. Je dis au roi que Sa Majesté de France avait fait donner de ces médailles aux députés des Suisses, avec des chaînes pour pendre les médailles, et que le tout était d'or. Le roi me demandant pourquoi celle que je lui montrais n'était pas aussi d'or comme les autres, je lui dis que c'en était une de celles que l'ouvrier qui en avait fait les coins avait fait faire en particulier pour donner à ses amis. Si elle eût été d'or, je l'aurais offerte au roi, mais je me souvins à l'instant de ce qui était arrivé à un agent d'Angleterre dans une semblable occasion, et je crus devoir profiter de cet exemple. Voici en peu de mots comme la chose se passa.

Un jour que l'agent ou président des Anglais était auprès du grand Cha-Abas pour quelques affaires, le discours vint à tomber sur la nouvelle fabrique des monnaies de quelques États de l'Europe, lesquelles on faisait au moulinet. Le roi s'étonnait comme il était possible de marquer si bien des lettres autour, et admirait l'invention qu'on avait trouvée pour empêcher que l'on ne rogne les pièces, estimant beaucoup plus celles de cette sorte que les réales d'Espagne toutes difformes, et qui pour la plus

grande partie ne sont pas de poids. Sur cela, l'agent tira de sa pochette une pièce d'argent, qui d'un côté avait un Saint Georges à cheval avec sa lance, et la présenta au roi. Le roi l'ayant bien considérée, et la montrant à quelques seigneurs qui étaient auprès de lui : « J'admire, leur dit-il, comme ces Francs ont si bien su mettre Mortuz-Ali dans leur monnaie. » Il voulut savoir en même temps qui était le prince qui faisait battre cette monnaie, et l'agent lui ayant dit que c'était le roi d'Angleterre, Cha-Abas témoigna qu'il souhaitait d'avoir trente ou quarante de ces mêmes pièces qui fussent bien faites, parce que le prophète Mortuz-Ali était dessus. L'agent en écrivit aussitôt en Angleterre, et on lui envoya cinquante de ces pièces fort bien frappées. Mais étant venu les présenter au roi, Sa Majesté ne les voulut pas regarder, parce qu'elles étaient d'argent, et dit à l'agent qu'il fallait que l'Angleterre fût bien pauvre, de n'avoir pas pu trouver de l'or pour faire ces pièces.

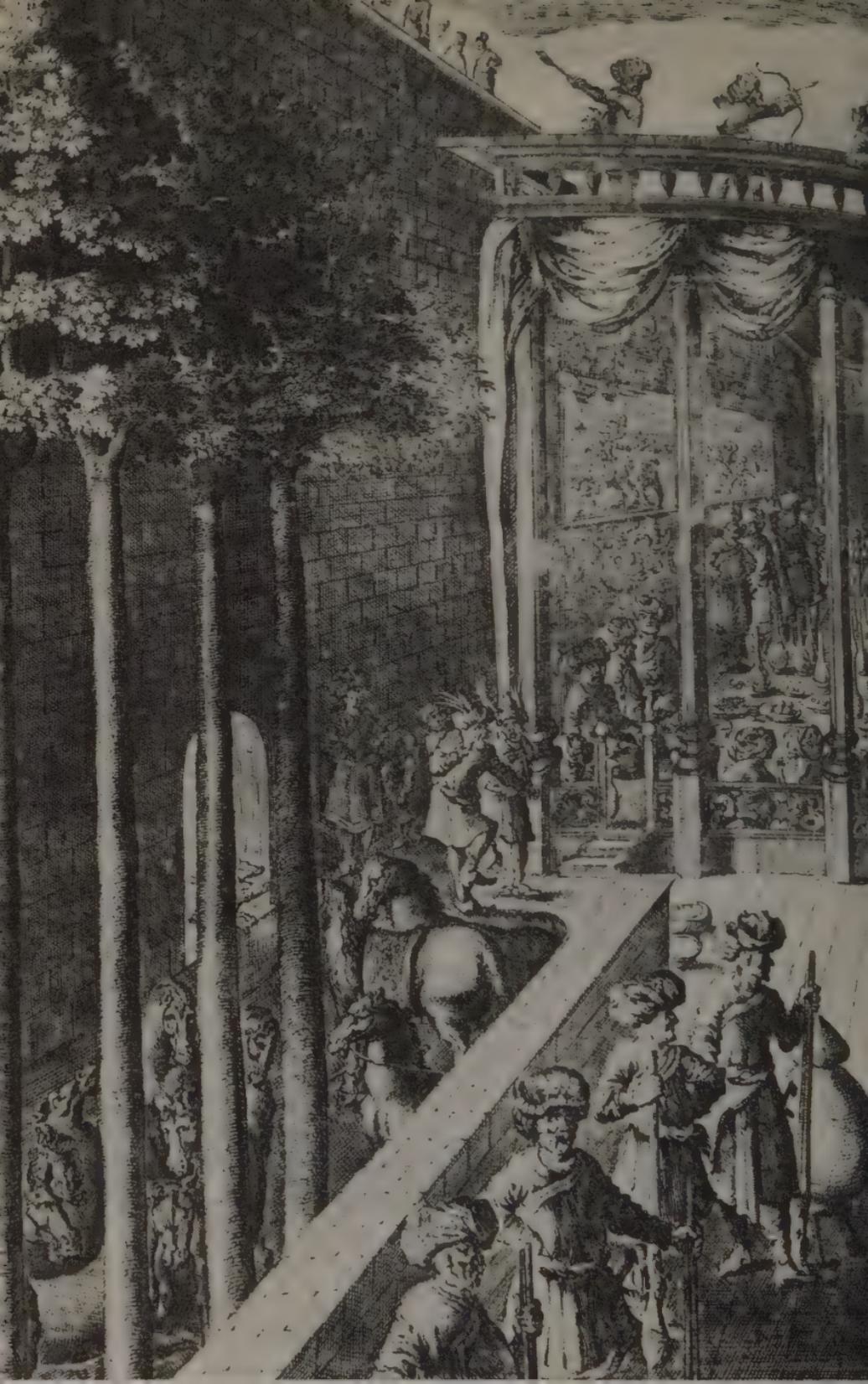
Pour montrer comme les rois de Perse ne font cas que de l'or pour leur service, et comme ils sont délicats sur cette matière, j'en apporterai encore deux autres exemples du règne du même Cha-Abas. C'était la coutume tous les ans, que les Anglais et les Hollandais en revenant de leur négoce d'Ormus faisaient un présent au roi, et il arriva qu'entre diverses pièces qui composaient celui que les Anglais lui firent un jour, il y avait une montre dans une boîte de cristal en croix sur un piédestal de six pouces de haut ou environ ; mais tant le pied que la garniture de la boîte de laiton doré. Il y avait en ce temps-là à Ispahan un jeune homme d'Orléans nommé Lescot, orfèvre de sa profession, et les Anglais le prièrent de faire une garniture d'or émaillé et un étui à la montre, ce qu'il fit, et le piédestal fut laissé comme il était. Comme le maître du Trésor voulut serrer le présent, il vint à toucher l'or pour savoir sa qualité et son titre et l'écrire dans le livre, parce qu'il n'entre point d'or dans le Trésor qu'il ne soit touché. Cet homme, voyant que le piédestal de cette montre n'était que de laiton, fut d'abord le dire au roi, qui se sentant offensé, renvoya sur-le-champ la montre à l'agent anglais, avec ordre de faire faire un pied d'or émaillé, ce qui fut fait aussitôt par le même orfèvre.

L'année d'après, le commandant hollandais nommé Charles Constant fit son présent selon la coutume, et n'ayant pas trouvé quelque chose de rare comme il souhaitait, parmi les épiceries et les pièces de beaux draps qu'il présentait avec quelques autres pièces de drap d'or et d'argent, il mit dans un bassin de bois de Japon couvert de laque noire avec quelques figures, deux mille ducats d'or ou sequins de Venise. Quand on vint à les porter au Trésor il s'en trouva deux faux qui furent incontinent renvoyés, et remis entre les mains du *kalamachi* ou interprète, appelé Barthélemy, pour les reporter au commandant et lui en faire donner deux autres. Le commandant s'étant moqué de cela et ne voulant pas les faire changer, comme je me trouvai alors auprès de lui je lui dis qu'il ne savait pas la coutume du pays, et que s'il n'en faisait donner promptement deux autres il pourrait en arriver quelque mal. Nonobstant tout ce que je pus lui représenter il fut opiniâtre, et l'interprète contraint de rapporter au Trésor les deux ducats faux, disant pour son excuse que le commandant n'en voulait pas donner d'autres. Il ne passa deux heures que les gens du roi au nombre de sept ou huit vinrent au logis des Hollandais, et ayant trouvé l'interprète à la porte ils le couchèrent par terre, lui donnèrent des coups de bâton sur la plante des pieds, et ne le laissèrent point aller qu'on n'eût apporté deux autres ducats, et qu'outre cela on ne les eût payés de leurs peines. Avant que de partir ils firent de rudes reproches à l'interprète, et lui remontrant sa témérité et son ignorance : « Ne sais-tu pas, lui dirent-ils, qu'il ne doit entrer dans le trésor du roi que de bon or ? Au lieu de deux mille ducats que le commandant donne au roi, qu'il n'en donne que mille, et qu'ils soient tous bons. Est-ce qu'il a dessein d'affronter le roi ? Et force-t-il personne à donner plus qu'il ne veut ? » Voilà comme se passa la chose. Mais il faut savoir aussi que tous les présents qu'on fait au roi sont estimés selon leur valeur, et que selon cette estime il faut donner au grand portier ou capitaine de la Porte dix pour cent, et cinq pour cent à son lieutenant. Cette charge de grand portier est une des plus belles de la cour, et elle est héréditaire dans la famille qui la possède aujourd'hui, le roi même ne la lui pouvant ôter à moins de quelque notable faute.



*Réception d'ambassadeurs.*

*Festin offert aux ambassadeurs. ▶*







*Cha-Abas et sa cour, peinture du musée des Quarante piliers.*



*Les Quarante piliers.*

Je reviens à l'entretien que j'eus avec le roi, touchant les avantages de la France sur tous les autres royaumes, et les grandes qualités de son monarque, dont je voyais qu'il prenait plaisir à m'ouïr parler. Après qu'il se fut aussi informé de sa puissance et des forces qu'il pouvait mettre sur pied, il tourna le discours sur celles du roi d'Espagne, et sur ses mines d'or et d'argent qui font tant de bruit. Il voulut que je lui en disse mon sentiment, et je lui avouai que le roi d'Espagne possédait plusieurs royaumes et principautés, et qu'il n'y avait point de souverain dans l'Europe qui eût tant de terres. Mais je lui dis d'ailleurs que tous ces royaumes étaient trop éloignés les uns des autres et ne pouvaient pas aisément se secourir ; qu'il fallait de fortes garnisons pour tenir les peuples en bride, et que ces garnisons lui coûtaient beaucoup ; que pour ce qui était de ses mines d'or et d'argent, quand la flotte arrivait heureusement la France y avait très bonne part, à cause des marchandises qu'elle fournit à l'Espagne, comme des toiles, des eaux-de-vie, des cordages de vaisseaux, et autres choses de cette nature qu'on envoie aux Indes occidentales, la France ayant toutes choses en abondance et en fournissant à ses voisins. « Mais, me dit le roi, vous avez des peuples en Europe qui sont gouvernés par des nobles, comme l'on m'a dépeint les Vénitiens, et j'apprends que les Hollandais le sont par toutes sortes de gens de diverses conditions et tirés du peuple, ce qui n'empêche pas, dit-on, que ces pays-là ne soient très bien policés. Que penses-tu, continua le roi, de ces différents gouvernements et lequel crois-tu être le meilleur ? » Je connus bien, de l'air dont le roi parlait, que le gouvernement républicain ne lui plaisait pas, et je lui répondis aussi sans hésiter que le gouvernement monarchique et héréditaire, et particulièrement entre les seuls mâles, tel qu'il est en France, était assurément le plus noble et le plus avantageux pour le bien des peuples, comme il était le plus ferme et le moins sujet au changement. Je remarquai que le roi avait beaucoup d'attention pour ce que je lui disais, et de temps en temps il faisait cesser douze jeunes courtisanes qui chantaient et dansaient dans la salle. J'ajoutai donc à ce que j'avais dit à Sa Majesté, qu'en France on estimait fort la Perse, et que le grand Cha-Abas ayant envoyé une ambassade au roi

Henri IV avait attiré quantité de Francs en son pays. Celui que le roi de Perse avait envoyé pour ambassadeur en France était un religieux capucin nommé le Père Juste, mais par malheur il arriva à Paris peu de temps après la mort du roi, et on ne pensa guère à la cour à l'ambassade de Perse. Quand j'eus fait mention au roi de cette ambassade de Cha-Abas, il me dit qu'il savait bien que son bisaïeul avait envoyé un ambassadeur en France, et qu'il s'étonnait qu'on n'en eût pas renvoyé un autre en Perse. Je représentai au roi que n'y ayant point d'autres chemins pour venir de France en Perse que par la Turquie et la Moscovie, ni le Grand Seigneur, ni le Grand Knez \* ne voulaient pas donner passage à une si grosse suite, telle que le demanderait un ambassadeur de France pour soutenir la grandeur et la gloire de son roi. Que néanmoins le roi de France avait envoyé diverses lettres de recommandation en Perse pour ses sujets qui y viennent trafiquer, ce que le roi avoua, témoignant d'en être satisfait. Il me fit par quatre fois durant tout le jour, de trois en trois heures, toutes les mêmes questions touchant l'état de l'Europe, pour savoir sans doute si je lui dirais toujours les mêmes choses, ou pour les mieux retenir. Sa Majesté se tournant ensuite vers le Père Raphaël : « Serais-tu bien aise, lui dit-elle, si je t'envoyais en ambassade vers le roi de France ? » A quoi le Père ne répondit que par une profonde inclination, et après nous nous retirâmes en nos places. Le roi envoya alors un jeune seigneur nous verser à boire, ne voulant plus que ce fût le Hollandais ; mais il emplissait si fort la tasse qu'il était impossible de la boire d'un trait, et tout ce que nous pouvions dire pour le prier d'aller doucement ne servait de rien. J'admirai la patience de ce jeune seigneur, car il fut incessamment huit ou neuf heures debout, la bouteille et la tasse à la main, sans jamais ouvrir la bouche, toujours dans un grand respect, et ne faisant pas semblant de nous regarder. Nous demeurâmes plus de seize heures dans cette salle en présence du roi, pendant lequel temps tous les eunuques qui étaient là pour la garde du roi demeurèrent aussi debout sans manger ni boire. Il

\* *Le tsar.*

en était de même de deux autres seigneurs, dont l'un donnait au roi la pipe de tabac, et l'autre lui versait à boire quand Sa Majesté le demandait.

Pendant que le roi nous avait parlé de choses sérieuses, les courtisanes s'étaient retirées de la salle, et furent s'asseoir dans une grande galerie qui avance sur le jardin, et qui est aussi longue que la salle. Le sofra y était mis, couvert de fruits et de confitures, et une de leur bande leur versait incessamment du vin à la ronde. Il y a de quoi s'étonner que ces femmes-là ne s'enivrent point à boire comme elles font, car étant rentrées dans la salle dès que nous fûmes de retour en nos places, il ne paraissait point à les voir qu'elles eussent bu. Après qu'elles eurent fait quelques tours de danse, le roi leur fit signe de se retirer et voulut nous faire entendre sa musique. Elle était composée de voix et d'instruments, et ces instruments approchent en quelque sorte de la manière des nôtres. Il y avait une espèce de luth et une forme de guitare, avec une petite épinette et deux ou trois grosses flûtes. Le roi fit aussi apporter, dans la galerie où étaient les courtisanes, un grand cabinet d'ébène de plus de huit pieds de haut, orné de plusieurs figures d'argent, dans lequel était un orgue qui jouait par ressorts. C'était une des pièces du présent que l'ambassadeur de Moscovie avait fait au roi de Perse. Pendant que cet orgue jouait, le roi se souvint qu'un orfèvre français appelé Sain, qui était à son service, jouait de la grosse flûte et d'une cornemuse à soufflet qu'il avait apportée de France. Il ordonna qu'on le fît venir, car comme il est agile de son corps, d'une humeur fort gaie, le roi prend plaisir à ses bouffonneries, et surtout quand il est entre deux vins et qu'il s'avise de faire mille petites méchancetés à ces courtisanes. Il charge l'une sur le cou, il jette l'autre par terre, et le nazar ou d'autres seigneurs qui se trouvent là le poussent à leur faire toutes sortes de maux, parce qu'ils voient que le roi en rit, et que ces petites farces le divertissent. Le roi fit encore venir un autre jeune Français appelé Bernard, qui est aussi à son service. Ce Bernard vint en Perse avec un Français nommé La Chapelle, qui, n'ayant pas le moyen d'entretenir deux hommes qu'il avait amenés de France avec lui, fut bien aise d'en être déchargé d'un. Je pris Bernard avec moi et lui fis

apprendre l'arquebuserie auprès d'un autre Français appelé Claude Mussin. S'y étant rendu capable, il est enfin entré au service du roi, qui l'aime beaucoup, tant parce qu'il est de belle humeur et qu'il entend parfaitement les langues turquesque et persienne, que principalement parce qu'il espère toujours à force de caresses l'obliger à se faire mahométan. Et ce n'est pas seulement le zèle de la religion qui porte le roi à le solliciter à ce changement : c'est aussi afin qu'on ne soit pas obligé de tant essayer les ouvrages qui viennent de sa main, comme j'ai remarqué ailleurs que font les mahométans de tout ce qui passe par celles des chrétiens.

Quand ces deux Français furent entrés dans la salle, le roi commanda d'abord à Bernard de lui verser à boire dans sa coupe, ce qu'il fit, et le roi ayant bu lui ordonna de boire aussi dans la même coupe, et lui demanda en même temps s'il n'avait pas envie de se faire bon musulman. Ensuite le roi nous fit approcher, le Père Raphaël et moi, et nous fit encore les mêmes questions touchant les affaires de l'Europe, comme j'ai dit qu'il nous demanda les mêmes choses par quatre fois. Après il ordonna à Bernard de nous verser à boire dans sa coupe, et puis de la lui emplir. Le roi en but la moitié, et donna l'autre moitié à boire à son oncle. Comme je vis que le roi témoignait tant d'affection à Bernard, je pris occasion de représenter à Sa Majesté que je lui avais fait apprendre l'arquebuserie, mais que depuis le temps qu'il était à son service, il s'était endetté, et qu'il avait peu de moyens de soutenir sa famille. Il faut tout dire : c'est que Bernard était un peu débauché. Le roi, se tournant alors vers lui, lui demanda encore s'il ne voulait pas se faire bon musulman, à quoi Bernard répondant, supplia Sa Majesté de ne le point presser sur cet article. « Je sais bien, dit alors le roi s'adressant au Père Raphaël, que dans cette ville tu empêches tous les Francs de se faire mahométans. Je te les donne tous, garde-les bien, mais fais-moi présent de celui-ci, car je l'aime. » En même temps le roi se leva, remarquant sans doute que chacun de ceux qui buvaient était bien aise de prendre l'air un moment et de satisfaire aux nécessités de la nature. Il demeura près d'un quart d'heure dehors, pendant lequel temps le Père Raphaël prit occa-

sion de parler à Bernard et de l'exhorter à tenir ferme, et de préférer son salut éternel à toutes les promesses que le roi lui pourrait faire.

Le roi étant rentré dans la salle et s'étant assis, sans plus parler à Bernard de se faire musulman, et voulant sans doute nous donner des marques de sa libéralité, commanda au nazar de faire apporter un sac de cinquante tomans (car comme j'ai remarqué plus haut, chaque sac du Trésor en contient autant), et dès qu'on l'eut apporté il le donna à Bernard, qui, ayant remercié le roi par une profonde révérence, sortit de la salle avec le sac pour le remettre entre les mains de quelqu'un, et revint bientôt après.

Le roi fit ensuite approcher les deux jeunes Hollandais et leur demanda plusieurs choses de leur pays et de son gouvernement. Le Père Raphaël, qui leur servait d'interprète, dit au roi que leur pays se gouvernait par États, mais qu'ils avaient un prince pour capitaine général par mer et par terre. Ce discours fini, les Hollandais retournèrent en leurs places, et le roi s'avisa de me demander si entre les gens que j'avais amenés de France, il n'y en avait point qui sût jouer de quelque instrument. Je dis à Sa Majesté qu'il y en avait un qui savait jouer de l'orgue et de l'épinette. Aussitôt elle commanda qu'on l'allât quérir, et que cependant les courtisanes vinsent danser et chanter. Elle ordonna en même temps que l'on apportât le *bezar-picher*, c'est-à-dire la grande cuiller d'or, qu'il fallut que nous bussions tout d'un trait les uns après les autres sans y rien laisser. Après que nous nous fûmes tous acquittés de ce devoir, le roi me demanda laquelle de ces courtisanes me paraissait la plus belle. Aussitôt je me levai, et m'étant mis au milieu de ces douze femmes, je leur fis cesser leur danse et pris un flambeau à la main pour les mieux considérer. Le roi riait, et prenant plaisir à voir leur contenance et la mienne : « Amène ici, me dit-il, celle que tu veux. » Pour obéir au roi je pris par la main celle que je crus la plus âgée, et je la menai auprès de Sa Majesté qui nous fit asseoir proche d'elle. Le roi m'en montra alors une autre de la main, et me dit pourquoi je n'avais pas plutôt pris celle-là qui était plus belle et plus jeune, commandant à toutes les deux de me baiser l'une

après l'autre, afin que j'eusse si les caresses de la jeune ne valaient pas mieux que les caresses de la plus âgée. Je repartis au roi que si j'avais à prendre une de ces femmes, je me tiendrais au choix que j'avais fait, croyant que la prudence se trouve avec l'âge ; mais que Sa Majesté pouvait bien juger que je n'en voulais point du tout, ni de vieille, ni de jeune, et qu'encore qu'elle m'eût donné la vieille, dont j'avais fait choix pour lui complaire, afin de l'envoyer à mon logis, je ne pouvais me prévaloir de ce don, parce que quand nous étions mariés, nous ne nous attachions jamais, soit dans notre pays, soit dans nos voyages, qu'à la seule femme que nous avions épousée, et que nous lui gardions la foi en tous lieux, comme notre loi nous y oblige.

Le nazar voyant que la nuit s'avancait (car il était près de onze heures), commanda à un des maîtres d'hôtel de faire lever toutes les viandes qui avaient été là toute la journée, et que l'on apportât le souper du roi et le nôtre, ce qui fut aussitôt fait. On nous servit quantité de viandes et plusieurs sortes de riz et de poissons. Sur la fin de ce repas on fit entrer le sieur Daulier, l'un de ceux que j'avais amenés avec moi de France. Après qu'il eut fait la révérence au roi, on lui apporta une épinette, et il se mit aussitôt à en jouer. Le roi ayant demandé ensuite s'il savait chanter, le sieur Daulier qui sait la musique commença un air de cour, mais comme il n'a pas la voix forte, et qu'en Perse on ne fait état que de grosses voix, la sienne ne plaisant pas au roi, il n'acheva pas et se tut incontinent. Comme je vis cela, et étant impossible que je ne fusse un peu gai, quoique je ne sache pas la musique, mais ayant naturellement la voix assez forte et assez nette, je chantai un vieux air qui commence ainsi :

*Rempli d'étonnement, je consulte en moi-même  
Si je dois préférer Amarante à Bacchus, etc.*

Le roi témoigna qu'il avait pris plaisir à m'entendre, en me disant deux fois : *Baricala ! Baricala !* ce qui signifie : les œuvres de Dieu, et c'est ce que les Persans ont accoutumé de dire quand quelque chose leur donne de l'admiration et du plaisir. Bientôt après Sa Majesté me commanda de chanter un autre air, et je

lui obéis en même temps, ayant fait choix de celui qui commence de la sorte :

*Amis, ce buffet m'importune, etc.*

Le sieur Daulier joua encore une fois de l'épinette, et cependant le Père Raphaël et moi reprîmes nos places, où nous demeurâmes encore quelque temps. Mais enfin le nazar s'apercevant que le sommeil nous gagnait, et ayant averti le roi, Sa Majesté lui ordonna de nous congédier, ce que le nazar fit à notre grande satisfaction, car nous avons été là depuis les huit heures du matin jusques après la minuit, c'est-à-dire près de dix-sept heures, ce qui était une assez grande fatigue.

Quatre ou cinq jours se passèrent que le roi ne sortit point du haram, où il fut toujours avec ses femmes. Un matin que le temps était fort beau, Sa Majesté monta à cheval et alla faire pêcher dans de certains trous qui sont dans la rivière, et qui leur servent de réservoirs. La pêche dura jusque vers les onze heures que le roi retourna au palais, où après avoir dîné il se mit à boire avec quelques seigneurs. Sur le soir il commanda qu'on fît venir Sain et Bernard, avec un autre Français nommé Marais, qui est aussi au service de Sa Majesté. Il est graveur et arquebusier, et joue assez bien du violon. Quelque temps après, on appela aussi le sieur Daulier pour jouer de l'épinette. Sur la minuit le roi s'avisant de me demander, on lui dit que j'étais à Zulfa, et s'il n'eût été si tard on m'aurait sans doute envoyé des cavaliers pour m'amener au palais. Le roi, ayant demandé en même temps où était le Père Raphaël, dit à quelques seigneurs qui étaient auprès de lui qu'il lui avait fait boire du vin ; à quoi l'un d'eux répartit qu'il savait bien que le Père Raphaël n'en buvait jamais, mais qu'il ne pouvait pas moins faire pour obéir à Sa Majesté qui lui avait commandé d'en boire.

Quoique je ne fusse point de ce dernier divertissement du roi, je ne laissai pas de savoir exactement le lendemain ce qui s'y était passé, mais je me contenterai de rapporter un seul incident, pour faire voir qu'il est quelquefois dangereux de prendre trop de familiarité avec les princes.

Il y avait auprès du roi un vénérable vieillard qui était *agy*,

c'est-à-dire revenu du voyage de La Mecque, et ceux qui ont fait ce pèlerinage ne peuvent plus jamais boire de vin. Entre les seigneurs qui buvaient avec le roi, il y en eut un qui avait de beaucoup passé les bornes, et qui se mit à faire quelques bouffonneries qui ne plurent point au roi. Il fit sauter par deux fois d'un coup de poing le turban de cet agy ; il refusa de boire, le roi le lui commandant, et fut se mêler parmi les courtisanes qui dansaient, en faisant quelques sottises. Tout cela ensemble déplut tant au roi, et particulièrement l'affront qu'il fit à l'agy, que la seconde fois qu'il osa y retourner, Sa Majesté entrant en colère : « Ce coquin, dit-elle, perd le respect et croit qu'il n'est plus mon esclave ; qu'on le traîne dehors par les pieds, et qu'on le donne à manger aux chiens. » En même temps quatre ou cinq officiers du roi se jetèrent sur lui, et le traînèrent par les pieds hors de la salle. Il fut gardé là jusqu'au matin, et le nazar vint lui faire donner tant de coups de bâton qu'il en mourut sur la place. Tout le monde fut étonné de ce qu'on ne l'avait pas donné à manger aux chiens selon le commandement du roi, et on crut que quelqu'une des femmes du roi, à qui sa disgrâce fut connue, pria pour lui, afin que sa peine fût changée. Car c'est la plus grande ignominie de toutes en Perse pour une famille, quand le roi ordonne que quelqu'un de la race soit dévoré par les chiens.

Il y eut aussi une des courtisanes qui donna un soufflet à une de ses compagnes, non pas en présence du roi, mais comme elles étaient ensemble dans la galerie à boire. La chose ne se passa pourtant pas si doucement que le roi n'en ouît quelque bruit, et ayant demandé ce que c'était, on lui conta comme la querelle s'était passée. Aussitôt Sa Majesté commanda que celle qui avait donné le soufflet fût menée au *daroga* ou juge de la ville, et qu'ayant fait serment en sa présence de n'être plus du nombre de la bande des courtisanes, on en mît une autre en sa place, et que pour elle on lui donnât cent tomans, et que le *daroga* la fît marier. La lubricité paraît jusque dans la manière dont ces femmes-là sont habillées, et ce qui est le plus dégoûtant est de leur voir à toutes la narine gauche percée, d'où leur pend un anneau d'or avec une perle, ou un rubis, ou une émeraude, qui y

est passée. Dans le royaume de Lar et le royaume d'Ormus, elles se percent l'os du nez pour attacher par-derrière avec un crochet une plaque d'or enrichie de rubis, d'émeraudes, ou de turquoises, et cette plaque leur couvre tout le nez. Les femmes arabes en usent d'une autre manière. Elles se percent le tendon qui sépare les narines et y passent un anneau. Il y a de ces anneaux qui sont aussi grands que la paume de la main, et ce qu'elles mangent passe au travers. Celles qui ont de quoi faire de la dépense font percer une perle ou quelque belle pierre pour la passer dans l'anneau.

Pour mettre fin aux affaires que je fis avec le roi, Sa Majesté sachant que j'étais sur mon départ pour les Indes, m'envoya quérir pour me donner plusieurs dessins, dont quelques-uns étaient de sa propre main. Car le roi a fort bien appris à dessiner de deux peintres hollandais, l'un nommé Angel et l'autre Lokar, que la Compagnie hollandaise lui avait envoyés. Il avait fait faire pour tous ces dessins des modèles de bois, dont les uns étaient pour des coupes à boire, les autres pour des manières d'assiettes, et il y en avait un pour un poignard. Tout cela devait être d'ouvrage d'orfèvrerie émaillé et garni de pierreries, et le roi me fit mettre tous ces modèles entre les mains. Je pris en même temps congé du roi, et le lendemain je fus trouver le nazar à une belle maison qu'il faisait bâtir le long de la rivière vers le quartier des Gaures, et voulant que je dînasse avec lui, pendant que nous mangions il envoya quérir à la ville les mesures des tapisseries que le roi lui avait ordonné de me mettre entre les mains pour les faire faire en France. Le nazar, craignant que je ne voulusse pas m'engager à faire travailler à tous ces ouvrages qui auraient pu monter jusqu'à deux cent mille écus, dans le doute où je pourrais être qu'après qu'ils seraient faits le roi ne changeât de dessein et ne les achetât pas, me dit que je n'avais rien à appréhender, et que si je voulais, dès l'heure même, il me ferait compter une partie de l'argent. Mais je le remerciai, et je ne me suis jamais voulu engager ni avec le roi de Perse, ni avec aucun prince de l'Asie. Ainsi je pris congé du nazar, qui m'assura de son affection en toutes rencontres et me fit bien des civilités à mon départ.

Commandement du roi de Perse  
traduit mot pour mot  
selon le génie de la langue persienne  
et le style de la chancellerie

Commandement de celui à qui tout l'univers obéit, a été fait que les Beglerbeys de haute nature, les vainqueurs et grands seigneurs, ornements du royaume, possesseurs de l'honneur, et les juges de haut lieu, praticqueurs de justice, et les vizirs qui gardent la raison, qui ont pour pensée l'écartement du mal, et les commis ou facteurs, et ceux qui concertent et agitent les affaires et difficultés du palais, les gardeurs de chemins et conservateurs des bonnes coutumes des royaumes bien policés de Kragon, Dieu les garde de tout malencontre. Qu'ils sachent que puisque l'élite de ses ressemblants et compagnons, *Aga Tavernier*, marchand français, a fait arriver à la vue et présence du lieutenant des Aigles, qui a tout à souhait, tant de belles choses ou ouvrages, il a trouvé le degré de bienveillance et bonne réception. Nous avons fermement commandé qu'ayant fait parachever quelques choses, il les fasse parvenir à la vue sainte et pure ; il faut que par quelconque chemin ou côté du royaume très spacieux que le susnommé aura son projet ou mouvement, les receveurs du palais ou autres ne faisant paraître aucune expectation ou attente du susdit, ils ne lui fassent aucun empêchement ni ennui, et qu'ils sachent qu'il leur est nécessaire de lui faire tout bon accueil et honneur, afin qu'il aille comme il voudra. Et lorsque le signe de haute nature, la lumière de l'univers de Kragon, de la noblesse très haute, maître du siècle, aura illuminé et orné cet écrit, ils y fassent appui et croyance. Par le commandement très haut, etc.

*Kragon* était un roi de la Chine, si renommé pour ses victoires, pour sa magnanimité et sa justice, que les rois de Perse prennent quelquefois ce nom dans leurs commandements ou lettres patentes, et souvent par honneur ils ne se disent que ses lieutenants.

*Receveurs du palais* sont comme nos fermiers des douanes et d'autres subsides.

Copie du même  
commandement du roi de Perse  
traduit  
selon la phrase française

Celui à qui tout l'univers obéit, a commandé que les Beglerbeys qui sont de grande naissance, les victorieux et grands seigneurs qui sont les ornements et l'honneur du royaume, les juges équitables, les vizirs justes qui gouvernent, tous les commis et ceux qui font les affaires de la maison du roi, et qui sont pour faire garder les bonnes coutumes du royaume bien policé de Kragon. Qu'ils sachent que puisque *Aga Tavernier*, marchand français, l'élite de ses semblables, m'a apporté infinis beaux ouvrages qui ont été bien reçus, il a trouvé chez le vizir des Aigles toute sorte d'honneur et de bienveillance. Nous commandons fermement qu'après qu'il aura fait parachever quelques ouvrages que nous lui avons ordonnés, il les apporte auprès de notre Majesté. Il faut que par quelque lieu qu'il passera du royaume, les douaniers, commis et autres receveurs ne prétendent aucune chose, argent ni présents de lui, ne lui fassent aucun ennui ni empêchement de passer, et qu'ils lui fassent tout le bon accueil et honneur, afin qu'il aille où bon lui semblera. Et lorsque cet écrit sera éclairé et orné du sceau de la lumière de Kragon, les susdits y fassent et rendent toute croyance et obéissance.

Autre commandement  
du roi de Perse au gouverneur de Schiras,  
par lequel Sa Majesté lui enjoint  
de donner à l'auteur  
trois charges de vin pour son  
voyage des Indes.  
Traduit mot pour mot  
comme le précédent selon le génie  
de la langue persienne et le style  
de la chancellerie

Le commandement de celui à qui le monde doit obéir, est tel que l'illustre et haut seigneur, dont sa charge doit être honorée, le gouverneur et prototype des vizirs et des grands, Mirza Mahomet Sadec, le vizir de Fars, s'assure des faveurs royales lorsqu'il aura compris le contenu du commandement. Il donnera trois charges de vin de celui qui est en sa charge, à la crème de ses pareils *Aga* Tavernier, marchand français, et vous prendrez une quittance. Tous les grands vizirs et douaniers, et ceux qui ont soin des passages, ne le molestent pas, ne lui prennent rien, et le laissent passer et aller là où bon lui semblera, et qu'ils obéissent.

Fait le mois de *Gemadil-akerer* l'an de Mahomet 1075, qui est l'année de l'hégire de Mahomet, qui est à notre compte le mois de janvier 1665.

*Aga* veut dire seigneur.

*La crème* est un terme dont se servent les Orientaux pour désigner un honnête homme en qui ils ont reconnu de bonnes qualités.

J'aurais ajouté à cette traduction, de même qu'à celle de l'autre commandement l'original persien, mais c'était l'ordre de le laisser au kan avec ma quittance, parce qu'il faut qu'il le représente quand il rend ses comptes à la Chambre.

## Généalogie des rois de Perse de cette dernière race

Après que Teimar-Leng, que nos historiens par corruption appellent Tamerlan, eut étendu ses conquêtes dans une partie de l'Asie, et défait l'armée de Bajazet qu'il fit prisonnier avec sa femme, il repassa en Perse, où il y avait alors un cheik nommé Aidar qui était en grande réputation de sainteté. C'était un homme de grand esprit, et le premier en dignité de la Loi, ce qui lui donnait tout ensemble beaucoup d'autorité et de créance parmi le peuple. Il fit de grands honneurs à Tamerlan et de grandes caresses à tous les chefs de son armée ; et en revanche, Tamerlan, qui était un prince généreux et reconnaissant, fit présent au cheik de quantité de captifs qu'il emmenait de Turquie. Le cheik mit une partie de ces esclaves à Ardevil et aux environs, et retint le reste auprès de lui. Comme il prétendait descendre en droite ligne d'Ali et de Mahomet, il portait une coiffure toute différente de celle des autres Persans, et cette coiffure est un bonnet plat qui va en élargissant en haut, et plissé d'une manière qu'il forme comme douze côtes ou godrons à l'honneur des douze prophètes. Il y a au milieu une pointe de la longueur d'un grand doigt, laquelle semble sortir du dedans du bonnet, mais qui n'y est que proprement cousue. Le cheik voulut que tous les esclaves que Tamerlan lui avait donnés portassent un bonnet semblable au sien, et c'est aujourd'hui ce qui distingue leurs descendants appelés sophis d'avec les autres Persans. C'est la coutume dans toutes les villes qui sont des résidences de *kans* ou gouverneurs de province, que ce qu'il y a de ces sophis, et dans la ville et dans les villages circonvoisins, s'assemblent tous les vendredis après-midi dans la place, où ils prient Dieu pour la santé du roi et celle du kan, et pour la prospérité de l'État ; après quoi on leur envoie à manger de la maison du kan, avec quelque autre libéralité qui leur est faite.

Les enfants de cheik Aidar, voyant cette grande quantité

d'esclaves dont ils étaient maîtres, et que la plus grande partie du peuple prévenue en faveur de leur père, sur l'opinion que l'on avait de sa sainteté, tenait leur parti, pour l'y engager plus fortement se montraient libéraux à chacun, et dès qu'ils se sentirent assez forts, ils se révoltèrent contre Alamout, roi de Perse, leur légitime seigneur. Après plusieurs rencontres ils lui donnèrent enfin bataille près de Tauris, où Alamout fut défait et tué de la propre main d'Ismaël Sophi, le troisième des fils du cheik, lequel proprement est le premier roi de cette race. On appelle de la sorte ceux qui ne recevaient point l'Alcoran que suivant l'interprétation d'Ali, gendre de Mahomet, lequel avait été auteur d'une nouvelle secte dans la doctrine du mahométisme.

A Ismaël Sophi succéda Cha-Tammas, son fils, et à Cha-Tammas, Cha-Ismaël II, qui ne régna que très peu de temps. Ses cruautés furent cause que les grands du pays élevèrent sur le trône Mehemmet Coda-Bendé son frère, quoique peu versé dans les affaires du gouvernement et de la guerre. Plusieurs ont cru aussi qu'il était aveugle, mais la vérité est qu'il avait seulement la vue basse et fort affaiblie par l'application d'un fer chaud que ce frère dénaturé lui fit passer sur les deux yeux dès les premiers jours de son règne. Il fut père de Cha-Abas qui lui succéda, et qui remit en bon état les affaires de Perse.

Cha-Abas, premier du nom, mérite par sa valeur et par sa bonne conduite le surnom de Grand. A son avènement à l'empire, du côté du nord et de l'ouest il ne trouva presque en son pouvoir que la ville de Casbin ; mais étant venu en âge et s'étant fait instruire des affaires de son royaume, comme il avait autant d'esprit que de cœur, tant par ses armes que par son adresse il reprit plusieurs provinces vers le couchant et conquit ensuite les royaumes de Lar, d'Ormus et de Candahar. J'ai eu souvent occasion dans ces relations de parler des merveilles de son règne, et j'aurai encore lieu d'en parler plus bas, comme aussi des principales actions des autres rois de Perse, ses successeurs.

De plusieurs fils qu'eut Cha-Abas, il ne lui en resta qu'un appelé Sefi-Mirza, prince de grand esprit et adroit aux armes.

Tout le peuple l'aimait fort, ce qui donnait quelque jalousie au père, qui craignait qu'il n'attendît pas sa mort pour se mettre sur le trône. Ce qui augmenta le plus sa jalousie fut qu'un jour, étant à la chasse, Sefi-Mirza tira en sa présence le premier coup de flèche sur un sanglier, ce qui est un crime capital en Perse, n'étant pas permis à personne de tirer avant le roi. Cha-Abas ne fit néanmoins rien paraître de son dépit ; il dissimula la chose, et ce qui l'empêcha d'éclater alors contre ce prince était qu'il n'avait point encore d'enfant ; mais Sefi-Mirza ayant eu un fils d'une jeune esclave qui lui plut, à mesure que la joie de Cha-Abas croissait avec cet enfant, sa jalousie s'augmentait de jour en jour contre son fils, père de ce jeune prince, et ne pouvant plus enfin la dissimuler il lui fit crever les yeux. Sa jalousie passa plus avant : il craignit encore ce prince aveugle, et ayant résolu sa mort, il commanda à un seigneur de la cour de lui apporter sa tête. Ce seigneur bien étonné refusa d'obéir au roi, et lui dit qu'il lui fît plutôt ôter la sienne que de l'obliger à tremper ses mains dans le sang de son prince. Le roi, fâché de ce qu'il ne voulait pas faire son commandement, le chassa de la cour et l'envoya en exil ; et le lendemain, ayant fait le même commandement à un autre seigneur, celui-ci sans nulle difficulté fut exécuter son ordre, et lui apporta la tête de son fils dans un bassin d'or. Cet objet de pitié le fit rentrer en lui-même, et ne pouvant s'empêcher de jeter des larmes à une si triste vue, il chassa celui qui lui avait obéi avec des injures, lui défendant de se montrer jamais en sa présence, et lui ôta tout son bien, avec ordre de lui donner seulement un *mahmoudi* par jour, c'est-à-dire à peu près neuf sols de notre monnaie. L'autre seigneur, qui avait généreusement refusé sa main au roi pour un acte si sanglant, eut au contraire une belle récompense, car quelque temps après le roi le fit revenir et lui donna un des meilleurs gouvernements du royaume.

Depuis ce temps-là, tous les enfants mâles du sang royal sont tenus enfermés dans le *haram* ou appartement des femmes, et on les nourrit dans l'ignorance, en leur donnant deux ou trois eunuques pour leur apprendre à lire et à écrire, et leur tenir compagnie pour les divertir, soit à tirer de l'arc, soit à s'aller

promener sur un âne dans les jardins du haram, quand ils en ont la permission, car on ne leur donne point de cheval ; et durant tout ce temps-là on ne les fait jamais voir au peuple. Ce fut de cette manière que Cha-Abas commença à faire élever son petit-fils, lui faisant de plus prendre tous les jours de l'opium pour le rendre plus stupide, de sorte que lorsqu'après sa mort il fut élevé sur le trône, il était si refroidi que les médecins trouvèrent à propos qu'il bût du vin pour se réchauffer et avoir un peu plus de vigueur. Cha-Abas régna quarante ans et mourut sur la fin de l'année 1628. Avant que de mourir, il commanda qu'on l'enterrât en un lieu inconnu à tout le monde, et qu'après sa mort on mît son petit-fils sur le trône, et qu'on lui donnât le nom de Cha-Sefi.

Dès que Cha-Abas eut les yeux fermés, le général de la cavalerie et le chef des arquebusiers qui avaient reçu ces ordres, se rendirent en diligence à Ispahan, et furent au palais demander à parler à la mère du jeune prince. Cette mère fut saisie de frayeur, s'imaginant qu'ils venaient pour faire mourir son fils ; mais après qu'ils l'eurent rassurée et qu'elle eut appris que c'était pour le mettre sur le trône, le roi son aïeul l'ayant ainsi ordonné avant sa mort, elle embrassa ce jeune prince et le remit entre les mains des eunuques. Quand il fut hors du haram, les deux seigneurs qui avaient les ordres du feu roi, suivis de plusieurs autres seigneurs, saluèrent ce jeune prince et le reconnurent pour leur roi. En même temps on lui tira sa robe que l'on déchira, ce qui est en Perse la marque de deuil, et selon la coutume on lui en donna une autre toute simple qu'il porta jusqu'à minuit. On la lui ôta ensuite pour le revêtir des habits royaux, et on le mit sur le trône, où tous les grands le vinrent saluer et reconnaître pour leur souverain, le peuple en faisant autant le lendemain. Car dès qu'on met l'habit royal au nouveau roi, les timbales, les trompettes, les hautbois et autres instruments se font entendre dans l'endroit du Meidan destiné à cet effet, et c'est le signal qui avertit le peuple de se trouver le matin sur la place pour saluer et reconnaître le nouveau roi. Cha-Sefi fut plusieurs années assez nouveau dans l'art de régner, tant à cause de sa jeunesse que du trop d'opium

qu'on lui avait fait prendre. Enfin il ouvrit les yeux, et la première chose remarquable qu'il fit, étant à Casbin, fut de faire couper la tête à Iman-Couli-Kan, ce grand capitaine qui avait conquis à Cha-Abas les royaumes de Lar et d'Ormus. Il la fit couper aussi à trois de ses fils, comme j'en rapporterai ci-après l'histoire. Depuis, étant de retour à Ispahan, il fit encore couper la tête à sept des principaux seigneurs de la cour, et peu à peu se rendit capable de régner. Jani-Kan, général de la cavalerie, en était comme le chef, et voici en peu de mots de quelle manière se passa la chose.

On crut que Cha-Abas avait laissé un mémoire secret pour Mirza-Také et pour la sultane mère, par lequel il leur recommandait de se défaire de ces seigneurs après que le règne de Cha-Sefi serait affermi, et qu'il aurait mis partout des gouverneurs dont il se pût assurer. Ces seigneurs qui avaient eu le vent de cet ordre de Cha-Abas, jugeant que le temps s'approchait qu'on devait l'exécuter, prévirent l'athemat-doulet Mirza-Také, et s'étant rendus tous ensemble un matin à son palais, où ils firent violence en mettant d'abord le portier par terre, ils furent le poignarder comme il se levait. Après cette exécution ils se redirent tous auprès du roi, à qui Jani-Kan dit hardiment qu'ils venaient de tuer Mirza-Také. Le roi dissimulant pour lors la colère où il était d'une entreprise si téméraire, et qui attentait sur l'autorité royale, lui dit qu'il avait bien fait, et qu'il avait prévenu les ordres qu'il avait dessein de lui donner. La sultane mère gouvernait alors tout le royaume avec l'athemat-doulet, de qui elle recevait tous les jours quatre cents ducats d'or pour ses menus plaisirs, et tenait ordinairement un conseil secret avec lui dans le haram, où il entrait librement, parce qu'il était coupé net, comme je dirai plus bas. C'est dans ce conseil secret que ces deux personnes détruisaient la nuit tout ce qui avait été arrêté le jour par les seigneurs, et qu'elles faisaient changer de sentiment au roi par l'empire qu'elles avaient pris sur son esprit. La sultane, extraordinairement irritée de cet attentat, dissimula sa colère aussi bien que le roi, et donna de bons ordres pour sa vengeance et pour le maintien de l'autorité royale. Huit ou neuf jours après, comme ces sept seigneurs étaient au conseil avec le roi, un

eunuque entra, qui était le signal auquel Sa Majesté devait se lever, et dès qu'elle se fut retirée, la salle fut aussitôt remplie d'eunuques, qui se jetèrent sur Jani-Kan et ses complices, et leur coupèrent la tête. Les corps et les têtes furent bientôt après exposés à la vue du peuple dans le Meidan où on les porta, et comme ce n'est pas la coutume en Perse que le peuple prenne aucune connaissance de ce que le roi fait, la plupart donnaient du pied à ces têtes, se disant l'un à l'autre : « Voilà les têtes de ces chiens qui ont désobéi à la volonté du roi. »

J'ai dit que Mirza-Také était coupé net, ce qui lui donnait l'entrée libre dans le haram du roi, et le lecteur sera sans doute bien aise d'en savoir l'histoire qui est particulière. Il était gouverneur de Guilan sous le règne de Cha-Abas, et ayant abusé d'un de ses pages, ce jeune garçon se déroba secrètement pour aller à Ispahan en faire sa plainte au roi. Il courut jour et nuit, prenant des chevaux frais où il en trouvait, comme font les *chapars* ou courriers du roi et des gouverneurs ; et Cha-Abas ayant écouté sa plainte, il le renvoya aussitôt en la province de Guilan pour en être gouverneur en la place de Mirza-Také, dont il lui ordonna de lui envoyer la tête par un de ses officiers qu'il dépêcha avec lui. Comme ce page était jeune, le roi lui donna un homme capable pour lui servir de conseil dans les affaires du gouvernement. Cependant Mirza-Také, voyant que son page ne paraissait plus, et ne doutant point par les indices qu'il en eut, qu'il en fût allé se plaindre au roi, d'où il jugeait sa perte infaillible, il voulut la détourner en se châtiât soi-même, et se coupa net toute la partie par laquelle il avait commis le crime. En même temps et dans le mauvais état où il devait être alors, il se fit mettre dans un brancard, assisté d'un chirurgien pour le panser, et ayant gagné Ispahan par un autre chemin que le chemin ordinaire, pour ne pas rencontrer les ordres du roi que le page portait pour avoir sa tête, il se fit porter tout languissant au palais. D'abord il demanda à parler au roi, qui fut surpris de son arrivée, et lui ayant présenté dans un plat d'or des marques indubitables de son repentir et du pardon qu'il lui demandait, le roi considérant qu'il s'était assez rigoureusement puni lui-même,

le renvoya à son gouvernement de Guilan, et en rappela le jeune page à qui il donna quelque autre chose. Entre les instructions que Cha-Abas laissa à Cha-Sefi son fils, il y avait un article par lequel il lui recommandait de donner à Mirza-Také la charge d'*athemat-doulet* ou de premier ministre d'État, de laquelle il ne voyait point d'homme plus capable que lui dans le royaume.

Cha-Sefi ne se contentait pas de s'être défait des seigneurs qui avaient osé entreprendre sur son autorité : il voulait aussi avoir la tête d'Ali-Merdan-Kan, gouverneur de Candahar, qui lui donnait de la jalousie par ses immenses richesses que l'on admirait aux Indes, toute sa vaisselle étant d'or, et sa maison aussi magnifique que celle du roi. Mais il ne put en venir à bout, et le kan, pressé de venir en cour par deux ou trois courriers qu'on lui dépêcha l'un sur l'autre, jugea bien que le roi ne l'appelait que pour lui ôter la tête. Il avait devant les yeux l'exemple des autres seigneurs qui avaient laissé la leur dans la salle du conseil, et pour se tirer du péril dont il était menacé, il livra Candahar au Grand Mogol, de qui il reçut de grands honneurs et de très grandes caresses. Les richesses d'Ali-Merdan-Kan n'étaient pas des biens d'acquisition ; il les avait héritées et il était descendu des anciens rois de Candahar qui tiraient leur origine des Tartares. Autant que le Grand Mogol faisait de grâces à Ali-Merdan-Kan et l'élevait en honneur, autant le Persien en faisait à Ispahan à ses deux fils qu'il avait en son pouvoir, au lieu que tout le monde croyait qu'après la trahison de leur père il leur ferait à tous deux ouvrir le ventre. Cette politique de Cha-Sefi servit beaucoup depuis à Cha-Abas II, son fils, lorsqu'il fut assiéger Candahar avec cinquante mille hommes. Car l'armée du Grand Mogol étant pour la plus grande partie composée de Persans, comme je l'ai remarqué ailleurs, ils se souvinrent du bon traitement que Cha-Sefi avait fait aux deux fils d'Ali-Merdan-Kan, et ne donnèrent pas beaucoup de peine au roi de Perse, qui rentra dans Candahar en peu de temps. Le Mogol fâché de cette perte, demanda un jour à Ali-Merdan-Kan par quel moyen il pourrait reprendre Candahar, et celui-ci lui répondit que la chose lui serait facile, s'il pouvait trouver encore

un autre traître comme lui. Il n'y a que deux routes pour se rendre d'Ispahan aux Indes : ou celle d'Ormus en s'embarquant pour Surate, ou celle de Candahar par terre. On peut dire que Candahar est une très bonne place pour ces pays-là, où l'on n'est pas instruit comme en Europe à prendre des villes.

Au reste le règne de Cha-Sefi fut un règne violent, et j'en donnerai ailleurs quelques exemples, me contentant d'en rapporter ici un des plus insignes, et que le vin ne peut excuser.

Un jour, revenant de Zulfa du logis du kelonter, où il s'était réjoui et avait pris du vin outre mesure, quand il fut de retour au palais il commanda qu'on fît venir la sultane reine. Comme elle eut appris qu'il avait bu, elle ne se hâta pas de venir, et cependant le roi s'endormit. S'étant réveillé bientôt après, et ne voyant pas la reine, il la demanda pour la seconde fois, et on courut lui dire que le roi se fâchait et qu'elle vînt promptement, ce qu'elle fit. Comme elle entra dans la chambre elle vit qu'il s'était endormi, et en attendant qu'il s'éveillât elle se mit dans une niche qui d'ordinaire est cachée d'un tapis, et où l'on serre les matelas et les couvertures. Le roi s'étant éveillé et ne voyant point encore la reine, demanda en colère pourquoi elle ne venait pas. La sultane mère du roi, laquelle comme j'ai dit n'était qu'une esclave géorgienne, qui haïssait mortellement la jeune sultane reine, qui était fille du roi de Géorgie, parce qu'elle s'en voyait fort dédaignée, prit occasion de la mettre mal dans l'esprit du roi, et se trouvant alors dans la chambre, lui fit signe de la main que la jeune reine était cachée dans cette niche. Le roi se levant alors en furie, fut donner à cette pauvre princesse cinq ou six coups de poignard dans le ventre, et sans être ému de cette action barbare, se rendormit aussitôt. Le lendemain le roi ne se souvenant que confusément de ce qu'il avait fait le soir, demanda la reine, et quand on lui eut dit comme la chose s'était passée il en témoigna un sensible regret. Il envoya en même temps par tout le royaume un ordre exprès que l'on ne bût point de vin, et commandement aux gouverneurs des lieux de faire rompre tous les vaisseaux où il s'en trouverait et de le répandre, ce qui fut exécuté partout, à la réserve des maisons des Anglais, des Hollan-

dais et des capucins ; mais cette ordonnance ne dura guère, et on ne laissa pas l'année d'après de faire du vin, et d'en boire comme auparavant.

Le même Cha-Sefi, revenant une autre fois d'un grand festin qu'un particulier de Zulfa, nommé Cotgia Soultenton, lui avait fait, et où il but beaucoup, le lendemain il s'en trouva fort incommodé et fut saisi d'une grosse fièvre dont on croyait qu'il mourrait. Il y eut quelques ennemis de cet Arménien qui lui firent dire que le festin qu'il avait fait au roi n'était que pour l'empoisonner, qu'il était fort malade, et qu'il prît garde à lui au cas que le roi vînt à mourir. L'Arménien fut tellement épouvanté de cet avis, qu'il avala d'abord un verre de poison, dont il mourut au bout de deux ou trois heures. On fit mine de faire quelque recherche de ceux qui lui avaient donné cette peur, mais comme on crut que cela venait de quelques grands de la cour, on passa la chose sous silence.

Pendant le règne de Cha-Sefi, le kan d'Érivan lui envoya un poulain, que j'ai vu, et que l'on tient avoir été engendré d'une mule. Ce roi est mort l'an 1642, pour avoir bu avec excès, et a régné quatorze ans.

Cha-Abas, deuxième du nom, fils de Cha-Sefi, fut mis sur le trône à Casbin, avec la cérémonie accoutumée, sur la fin de l'année 1642, et fit son entrée à Ispahan, au commencement de l'année suivante. Le jour de cette action solennelle ayant été pris, on commanda à tous les métiers de se mettre sous les armes et de sortir de la ville, et on les rangea tous en haie séparément de côté et d'autre du chemin. On avait fait venir de tous les côtés beaucoup de cavalerie et d'infanterie, et avec tout le peuple d'Ispahan et des environs, cela tenait près de cinq lieues de chemin. A deux lieues au-deçà de la ville il était tout couvert de brocarts d'or, d'argent, de soie, et d'autres riches étoffes, tout cela ne coûtant rien au roi, et le *cha-bander*, qui est comme notre prévôt des marchands ayant soin de taxer ce que chacun doit fournir d'étoffes et de tapis pour cette cérémonie. L'athemat-doulet en envoya donner avis à toutes les nations étrangères, particulièrement aux Anglais et aux Hollandais, afin qu'ils se trouvassent à cette entrée. Comme il n'y avait alors à Ispahan qu'un Français

ou deux, nous ne pouvions pas faire un corps, et je me joignis aux Hollandais. Nous fûmes jusqu'à trois lieues hors de la ville avant que de rencontrer le roi qui chassait aux canards, suivi de toute sa maison qui était fort leste. Dès que le général de la cavalerie nous eut aperçus, il vint nous joindre, et nous ayant dit qu'il allait avertir le roi que nous venions au-devant de lui, nous ordonna de le suivre. Le roi étant arrivé à un fossé plein d'eau, au-delà duquel il y avait un marais, il lâcha son oiseau sur des canards, et cette sorte de chasse est des plus divertissantes. Comme toute la Perse est entrecoupée dans la plaine de quantité de fossés pleins d'eau, quand le roi est à la chasse il y a toujours deux ou trois eunuques qui vont devant lui pour voir si le fossé est guéable. Il y eut alors un de ces eunuques un peu prompt, qui, étant entré à cheval dans le fossé avec trop de précipitation, en eut par-dessus la selle. Cela obligea le roi de s'arrêter tout court, et Jani-Kan, général de la cavalerie, prenant l'occasion de s'approcher de Sa Majesté, lui dit que les Francs hollandais étaient venus au-devant d'elle pour la saluer et lui souhaiter un heureux règne. En même temps nous mêmes tous pied à terre, et le roi tirant son pied hors de l'étrier, Nicolas Obrechit, chef de la Compagnie hollandaise, lui baisa la botte. Il était suivi du sieur Bastien, qui était la seconde personne du comptoir, et qui, sachant bien la langue du pays où il allait souvent pour faire venir des soies, était toujours habillé à la persienne. Il s'avança pour baiser aussi la botte du roi, mais le roi croyant à son habit que c'était un de ses sujets qui prenait trop de liberté, le regarda avec dédain, et retirant son pied demanda qui était cet homme-là. Jani-Kan lui ayant dit que c'était un Hollandais qui était toujours vêtu à la persienne, le roi étendit la jambe, et le Hollandais l'ayant salué, j'en fis autant après lui. Cela fait, le roi continua sa marche et nous le suivîmes. Quand il fut parvenu à l'endroit où le chemin commençait d'être couvert de riches étoffes, il y trouva le grand moufti et le grand cadî, accompagnés de quantité de moullahs, qui firent une prière à leur mode. La prière achevée, le roi continua de marcher, l'athemat-doulet étant à sa gauche, qui est la main la plus honorable en Perse, et le général de la cavalerie à sa droite, mais l'un et l'autre un peu

derrière, de sorte que la tête de leurs chevaux ne passait pas la croupe de celui du roi. Il n'y avait que le roi qui marchait sur les brocarts, cet honneur étant réservé à lui seul, et le chemin n'étant couvert que de la largeur de l'étoffe, qui est au pillage dès que le roi a passé. Le peuple se jette aussitôt dessus, et chacun emporte ce qu'il peut.

A un quart de lieue d'Ispahan il y a un jardin et salon sur la porte, où le roi fit faire halte et se reposa une demi-heure, pensant entrer dans la ville. Mais le chef des astrologues survint, qui dit au roi qu'il avait laissé passer l'heure, et qu'elle ne serait bonne que dans trois jours. Comme les Persans ont grande créance en ces gens-là qui leur font croire tout ce qu'ils veulent, il fut résolu que le roi irait passer ces trois jours au jardin de Hezardgerib, pendant lequel temps tous les grands de la cour s'y rendaient le matin et n'en partaient que le soir. Les Hollandais et moi ne manquions pas aussi d'aller faire notre cour, et le matin on nous servait des fruits, et le soir le pilau et les viandes selon la coutume. On nous servait à manger au bord du grand bassin octogone vis-à-vis du roi, qui était de l'autre côté avec des fruits devant lui. Il prenait souvent plaisir, comme il était jeune, à voir une orange soutenue en l'air par un jet d'eau, mais comme le jet était faible, l'orange au moindre vent tombait dans le bassin, après quoi on fermait le robinet pour en mettre une autre. Pendant ces trois jours-là il ne se but point de vin, et nous n'eûmes pour boisson qu'un jus de grenades. La couleur nous trompa, et avant que d'en avoir goûté, les Hollandais et moi crûmes que nous allions boire du vin de Schiras.

Le jour que le roi fit son entrée à Ispahan, le chemin depuis le jardin de Hezardgerib jusques au palais fut encore couvert de riches étoffes, et trois jours durant il y eut quantité de feux d'artifices au Meidan ; et tout autour de la place, du bas jusqu'au haut, un grand nombre de lumières. Dans les principaux carvanseras, les plus riches marchands avaient orné à la mode du pays les portes de leurs chambres, et faisaient profusion de confitures à ceux qui les venaient voir. Le lendemain de l'entrée, le chef de la Compagnie hollandaise, qui était fort magnifique, fit entourer

un petit carvanseera de riches tapisseries et élever des arcs de triomphe. Il donna aussi une superbe collation, pendant laquelle il fit tirer quelques petites pièces de canon, et le roi lui fit l'honneur de le venir voir. On fait compte que cette dépense, avec le présent que la Compagnie hollandaise fit au roi, pouvait monter à huit ou neuf cents tomans.

L'année suivante 1643, le prince des Usbeks vint en personne à Ispahan pour demander secours à Cha-Abas contre ses enfants, qui avaient soulevé ses propres sujets et qui lui faisaient la guerre. Son aîné avait pris les armes le premier, et ayant eu l'avantage dans une bataille, son second fils suivit lâchement le même parti, ce qui ne fit point perdre courage au père qui se voyait encore appuyé des principaux de l'État. Sur la fin de l'année 1642, ce prince perdit une seconde bataille, où il eut l'œil gauche percé d'un coup de flèche, ce qui le rendit incapable d'agir durant quelque temps. Dès qu'il fut guéri il vint, comme j'ai dit, l'année suivante 1643, prier le roi de Perse de lui donner secours, ce qu'il obtint aisément. Cha-Abas voulant le recevoir honorablement, envoya plus de dix mille cavaliers jusqu'à Cachan, qui est à quatre journées d'Ispahan, et cinq ou six mille fantassins jusqu'à deux journées. Tous les jours il était servi par différents officiers, on lui dressait une nouvelle tente où on étendait de nouveaux tapis, et on changeait les douze chevaux que l'on menait en main devant lui, et dont les harnais étaient tous couverts de pierreries. A une lieue et demie près de la ville le chemin fut couvert de plusieurs sortes d'étoffes de soie jusques au palais, et le roi de Perse fut au-devant de lui jusqu'où les étoffes commençaient. Quoique Cha-Abas fût fort jeune, il voulut faire voir qu'il se considérait comme un roi puissant, redouté dans la paisible possession de ses États, et qu'il allait recevoir un souverain détrôné qui venait lui demander secours. Dès qu'il eut aperçu le prince des Tartares, il piqua son cheval par une feinte, et s'étant arrêté à la tête de celui du Tartare, mit le pied hors de l'étrier, faisant semblant de descendre, ce qu'il ne fit pas. Le Tartare tout vieux qu'il était, sauta promptement à bas de son cheval pour saluer le roi, qui lui fit quelque compliment sur ce qu'il était descendu, et en même temps l'athemat-doulet et autres

seigneurs l'ayant remis à cheval, ils marchèrent tous deux ensemble sur les étoffes de soie, le roi de Perse donnant la gauche au prince des Tartares. Cha-Abas lui donna généreusement un secours considérable, qui consistait en quinze mille chevaux et huit mille hommes de pied, avec soixante mille tomans. Le Tartare lui donna en échange une de ses provinces frontières de la Perse, et celle dont il tirait le plus de revenu, parce que tous ceux qui l'habitent sont des pâtres ou Turcomans, qui nourrissent quantité de bétail, ce qui fait la richesse de la province.

Cha-Abas était un prince vaillant et généreux, et qui aimait fort les étrangers. Il entendait le dessin où il prenait plaisir, et il était bien aise de voir les ouvrages qu'on lui apportait d'Europe, et particulièrement de France, un ouvrage n'étant point estimé à sa cour s'il ne partait de la main d'un Français, ou s'il ne portait le nom d'ouvrage de France. Dans tous les voyages que j'ai faits en Perse durant son règne, je suis sorti très satisfait de sa cour, et quand je lui ai porté de beaux ouvrages, ils m'ont toujours été très bien payés. Il aimait le vin comme son prédécesseur, et en ayant pris quelquefois avec excès, il a fait des actions qui nous paraîtront cruelles, mais qui ne passent en Perse que pour un juste châtement de la désobéissance qui est faite au souverain. Car il faut remarquer que les Persans respectent plus la loi du prince que la loi de Mahomet. Quoique Mahomet défende de boire du vin, la plupart ne laissent pas d'en boire ; mais quand le roi le défend par quelque commandement exprès, il n'y a aucun de ses sujets qui ose contrevenir à cette défense. Aussi ont-ils pour principe de religion qu'il faut obéir au roi comme à Dieu, et quand un Persan a promis de faire une chose, et qu'il en a juré par la tête du roi, c'est-à-dire que la chose est faite immanquablement et aussitôt. Un jour que Cha-Abas avait bu outre mesure dans son haram, il commanda à trois dames de boire aussi. Elles s'en excusèrent, sur ce, disaient-elles, qu'elles voulaient bientôt aller en pèlerinage à La Mecque, mais le roi leur ayant encore commandé de boire par deux ou trois fois sans qu'elles voulussent lui obéir, il ordonna qu'on les liât toutes trois, qu'on alluma un grand feu et qu'on les jetât dedans, où elles furent brûlées.

Dans une autre débauche le roi pria encore une dame de son haram de boire du vin, ce qu'elle ne voulut pas faire. Aussitôt il se leva de colère, et commanda au chef des eunuques de la brûler, comme on avait fait les trois autres. Il se mettait en devoir d'exécuter les commandement du roi, mais cette dame fit tant par ses prières et par ses larmes qu'elle gagna le cœur de l'eunuque, qui en eut pitié et qui la laissa aller, croyant que le roi lui pardonnerait quand les fumées du vin seraient passées, parce qu'il l'aimait beaucoup. Le roi s'étant éveillé demanda à l'eunuque s'il avait fait son commandement, et celui-ci lui ayant dit qu'il avait cru en devoir différer l'exécution, le roi s'en trouva tellement offensé, qu'il fit brûler sur-le-champ ce chef des eunuques, et pardonna à la femme. Cha-Abas a fait plusieurs autres choses de cette nature, dont je parlerai ailleurs.

Durant son règne on lui amena un âne sauvage, d'un poil rouge comme écarlate, et qui avait au milieu du front une corne d'environ un pied de long. Ce fut un présent qui lui fut fait par le *kan* ou gouverneur de Schiras.

Cha-Abas a régné environ vingt-quatre ans, et est mort en un lieu appelé Tehzon, d'une inflammation de gorge, pour avoir trop bu comme son père. Son corps a été porté à Com où il avait fait faire sa sépulture. Aussitôt qu'il fut mort les seigneurs qui étaient auprès de lui envoyèrent le *topigi-aga*, qui est le général des mousquetaires, avec Mirza-Bajud ou le chef des astrologues, pour donner avis de la mort du roi au prince qui règne présentement. Quand ils furent arrivés à la porte du haram, ils demandèrent à parler à la mère et au fils, qui crurent qu'ils étaient venus pour quelque action funeste ; mais on les rassura incontinent, et le prince sortant, ils se prosternèrent à ses pieds, le saluant comme leur roi, et lui annonçant la mort de son père. Le prince à cette nouvelle déchira sa veste, selon la coutume, comme je l'ai dit plus haut. Et ordinairement quand ces princes sortent, après plusieurs instances qu'on leur en a faites, ils se jettent à terre à la porte du haram, et s'étant après assis sur les talons, l'un de ceux qui sont envoyés ceint le sabre à celui qui a été salué pour roi, en lui disant ces paroles : « Qu'il plaise à Votre Majesté de se souvenir que son esclave a eu l'honneur de lui ceindre

ce sabre. » Cela dit, il se retire pour aller faire sonner les trompettes et les tambours, selon la coutume, et tout le peuple, entendant cette fanfare, accourt le matin au Meidan, et vient crier devant la porte du palais : *Patcha salamelek*, c'est-à-dire : Je te salue, empereur.

Voilà en quoi consiste toute la cérémonie que l'on fait quand un roi de Perse monte sur le trône, et m'étant trouvé deux fois en de pareilles occasions, je n'ai point vu mettre de couronne sur la tête de Cha-Sefi I<sup>er</sup>, ni de Cha-Abas II, ce qui ne se pratique point aussi dans toute l'Asie. On se contente, en ce jour de cérémonie, de ceindre le sabre au roi de Perse, comme l'on fait aussi à Constantinople au Grand Seigneur ; et si on lui met ensuite sur la tête le bonnet des sophis, qui est alors enrichi des plus belles pierreries du Trésor, ce bonnet, que j'ai dépeint ailleurs, n'a en aucune manière l'air d'une couronne. Comme les Persans ne lui ont jamais donné ce nom, j'ai cru aussi que je ne devais parler sur ce sujet ni de couronne, ni de couronnement, d'autant plus qu'il y a assez d'autres termes pour s'expliquer, en parlant de l'avènement des rois de Perse à l'empire. J'en dois dire autant du Grand Mogol, du roi de Visapour, et du roi de Golconda. Quand ils montent sur le trône, après leur avoir mis le sabre au côté, on leur met simplement la toque ou le turban sur la tête, que l'on couvre des plus riches joyaux que ces monarques aient dans leur trésor.

Cha-Sefi II étant donc monté sur le trône tomba quelque temps après dangereusement malade, n'ayant même jamais eu auparavant une parfaite santé. C'est la coutume dans ces rencontres que tous les seigneurs de la cour, et même les gouverneurs des provinces, dès qu'ils en sont avertis, envoient chacun une somme d'argent à la cour selon leur libéralité ou leur pouvoir. Cette somme est d'ordinaire en or, et on la met aussi dans un bassin d'or enrichi de pierreries, que l'on fait passer trois fois sur la tête du roi, en proférant ces paroles : *Patcha bachéna courben olson* ; c'est-à-dire : cet argent est sacrifié pour la santé de la tête du roi. Si le roi guérit, tout cet argent est donné aux pauvres, à quoi le roi et tout son haram joignent de grandes aumônes ; mais si le roi vient à mourir tout cet argent est mis

au Trésor, et les pauvres n'en ont rien. Le 20<sup>e</sup> d'août 1667 fut le jour le plus rude de sa maladie, et l'on ne croyait pas qu'il dût vivre jusqu'au lendemain. Tous les grands de la cour le voyant en cet état, furent à la mosquée appelée Babarou, qui est hors de la ville, prier Dieu pour sa santé, et tous ensemble donnèrent bien près de mille tomans aux pauvres. Le lendemain on fit commandement à tous les chrétiens arméniens de prier Dieu pour la santé du roi, et ils furent tous, tant ecclésiastiques que laïques, faire leurs prières au bord de la rivière qui est entre Ispahan et Zulfa. Ils envoyèrent aussi leur kelonter avec cinquante tomans en or pour passer sur la tête du roi, mais cela ne se fait pas avec les mêmes paroles que l'on dit quand on passe l'argent qui a été envoyé par ceux qui suivent la loi d'Ali, et on prononce alors seulement ces mots : *Beräi te sadduk*, c'est-à-dire : destiné pour aumônes.

Le roi, quelques jours après, fut hors de danger, mais ce n'était pas assez, et il s'agissait de le rétablir dans une santé parfaite. Comme il était toujours languissant, et que ses médecins n'avaient pu jusqu'alors découvrir la cause de sa maladie, cela lui fit croire que leur ignorance retardait sa guérison, et il y en eut pour ce sujet deux ou trois maltraités. Enfin il vint en pensée aux autres médecins qui craignaient aussi pour eux, que la Perse étant tout à la fois affligée, et d'une cherté de vivres, et de la maladie de son roi, cela ne pouvait procéder que de la faute des astrologues, qui n'avaient pas su prendre l'heure favorable, lorsque le roi fut élevé sur le trône. Fâchés de se voir ainsi disgraciés, et prétendant n'avoir pas moins de lumières que les astrologues dans la connaissance de l'avenir, ils s'offrirent de prouver au roi qu'on ne lui avait pas marqué le bon moment pour prendre possession du trône, et qu'il fallait, pour recouvrer sa santé et remettre l'abondance dans son royaume, recommencer la cérémonie à une heure favorable, et changer de nom. La proposition ayant plu au roi et à son conseil, les médecins et les astrologues joints ensemble attendirent pour cela le premier jour malheureux, qui selon leur science devait être suivi sur le soir d'une bonne heure. Entre les Gaures, dont j'ai parlé dans les livres précédents, il y en a qui se disent de la race des Rustans

qui ont régné dans la Perse et sur les Parthes. Le matin de ce jour-là on prit un de ces Gaures qui se vantait d'être descendu des anciens rois, et étant mis sur le trône le dos appuyé contre une figure de bois qui le représentait au naturel, tous les grands de la cour vinrent le servir comme leur roi, faisant tout ce qu'il leur ordonnait. Cette action dura jusqu'à l'heure favorable qui fut un peu avant le soleil couché, et ce fut alors qu'un officier de la cour vint par-derrrière couper de son sabre la tête de la figure de bois, le Gaure se levant promptement et prenant la fuite. Au même moment le roi parut dans la salle, et après qu'on lui eut mis sur la tête le bonnet de sophi, et puis le sabre au côté, il fut s'asseoir sur le trône, et changeant de nom prit celui de Soliman ; ce qui se fit avec les cérémonies accoutumées et le bruit des tambours et des trompettes, comme j'ai dit ci-devant. Il fallut jouer cette comédie pour satisfaire à la Loi, qui voulait que pour changer de nom et prendre de nouveau possession du trône, le roi eût chassé un prince qui sur quelques prétentions aurait osé l'usurper, et ce fut par cette raison qu'on choisit un Gaure qui se disait descendu des anciens rois de Perse, et outre cela était de religion différente de celle de l'État. Depuis ce temps-là le roi s'étant mieux porté et la cherté des vivres n'étant plus si grande, les médecins rentrèrent en crédit, et tous les astrologues furent disgraciés, à la réserve de deux ou trois qu'on jugea les plus capables.

Cha-Soliman avant son avènement au règne n'avait vu que des femmes et des eunuques noirs, auprès desquels il n'avait pas eu lieu de se rendre savant dans l'art de régner. Présentement j'apprends qu'il ne s'occupe guère qu'à se divertir à la chasse avec ses femmes, sans parler que rarement des affaires avec ses ministres, sur lesquels il se repose fort du gouvernement. Il est souvent dix ou douze jours sans se montrer, et pendant ce temps-là il n'y a personne qui en puisse approcher pour faire ses plaintes. J'examinerai maintenant de plus près la conduite et les actions de chacun de ces rois, et commencerai par le règne de Cha-Abas I<sup>er</sup>, pour venir à celui de Cha-Soliman qui règne présentement.

De quelques actions particulières  
qui marquent les vertus  
et les vices des rois de Perse,  
depuis Cha-Abas premier du nom,  
jusques à Cha-Soliman qui règne  
présentement ; et premièrement  
du grand Cha-Abas

Cha-Abas qui aimait la gloire pensait incessamment aux moyens d'enrichir son royaume et de le bien policer. Il ne voulait pas que l'argent en sortît, et il avait à cœur le bien de ses peuples. Il ne souffrait point durant son règne qu'aucun Indien ou Baniane vînt habiter en Perse pour y trafiquer, et ils ne s'y sont introduits que sous Cha-Sefi I<sup>er</sup> et Cha-Abas II, son fils, qui ont monté tous deux sur le trône dans une grande jeunesse. Le grand Cha-Abas avait raison de ne vouloir pas leur permettre de négocier dans ses États. Car en effet ils sont pour l'usure pires que les Juifs, et il s'en faut peu qu'ils n'aient entre les mains tout l'argent du royaume, qu'ils prennent des grands à neuf ou dix pour cent par an, et qu'ils prêtent le plus souvent sur des gages au plus gros intérêt qu'il leur est possible, et jusqu'à deux et deux et demi pour cent par mois. C'est cette peste et cette gangrène dont Cha-Abas voulut préserver ses États, et avant que ces Banianes eussent trouvé une porte ouverte pour entrer en Perse, tout le négoce d'argent était entre les mains des Arméniens de Zulfa. Il est vrai que sur la fin plusieurs vinrent à manquer et à faire banqueroute, ce qui diminua grandement leur crédit. Car j'ai remarqué ailleurs que lorsqu'un Arménien voit que ses affaires ne vont pas bien dans les pays étrangers où il trafique, il ne retourne plus en Perse, et il est malaisé d'en avoir raison. Pour ce qui est des Banianes qui sont si grands usuriers, ils sont souvent cause de grands malheurs par les cruautés qu'ils exercent sur les pauvres gens, et entre plusieurs exemples que j'en pourrais apporter, je me contenterai d'en remarquer un dont les particularités sont assez considérables.

J'étais à Ispahan l'an 1662, lorsqu'un de ces Banianes prêta six ou sept tomans à deux et deux et demi pour cent par mois à un pauvre Persien qui revendait sur la place des pièces de toile. Ce pauvre homme n'y trouvant aucun profit, mangeait le capital et ne savait comment payer le Baniane ni des intérêts, ni de la somme principale. Ces gens-là veulent toucher tous les mois leurs intérêts, et il y en avait trois ou quatre d'écoulés sans qu'il eût rien reçu de son débiteur. Comme il le tourmentait à toute heure, le menaçant de lui faire donner des coups de bâton, comme il se pratique en Perse envers ceux qui ne paient pas leurs dettes, la mère du Persien, fâchée de voir son fils tourmenté de la façon, lui dit un matin, comme il allait au Meidan, que s'il voyait le Baniane il ne manquât pas de l'amener à la maison, et qu'elle lui paierait non seulement ses intérêts, mais encore quelque chose du capital, d'un argent qu'elle avait de réserve. Sur le soir le Baniane fut trouver son débiteur, et celui-ci ayant serré sa marchandise l'amena aisément à son logis, lui promettant de lui donner de l'argent. La mère lui présenta aussitôt des fruits à manger, et le fit asseoir auprès du *coursi*, qui est le trou où l'on fait le feu, parce qu'il faisait froid et qu'il tombait de la neige. Ainsi en mangeant et en se chauffant la nuit s'approchait, et cette femme l'amusait toujours pour faire couler le temps, jusqu'à ce qu'elle apporta de l'argent pour lui payer les intérêts et une partie du capital, de quoi le Baniane fut fort content. Cependant la neige continuant, et le Baniane n'étant pas accoutumé à ce temps et n'aimant que la chaleur, il ne fut pas malaisé à la mère du Persien de lui persuader de passer la nuit chez elle, et de ne se pas exposer au mauvais temps. Le Baniane accepta l'offre, et l'heure de se coucher étant venue, il se jeta sur un matelas, et le Persien sur un autre, n'y ayant qu'eux deux seuls qui dormissent dans cette chambre. Environ deux heures avant le jour la mère y entra fort doucement avec un rasoir à la main, et s'avançant dans l'obscurité pour couper le cou au Baniane dont elle se voulait venger, elle se trompa malheureusement et exécuta la chose sur son fils. Le Baniane qui l'échappa belle sortit subtilement du logis, et ayant été déclaré le meurtrier au *divan-bequi* qui est le chef de la Justice, celui-ci envoya prendre la femme, et après

qu'elle eut confessé le fait, commanda qu'elle fût attachée à la queue d'une jeune mule, qui la traîna par la ville jusqu'à ce qu'elle fût mise en pièces par les coups de pied qu'elle lui donnait.

L'an 1667, huit ou dix jours avant que je partisse d'Ispahan, on trouva le matin, dans une rue près des Capucins, un de ces Banianes, à qui on avait coupé les bras et les jambes, et dont le corps était percé de plusieurs coups. On avait mis le tout dans un trou avec un peu de terre par-dessus, mais les chiens le déterrèrent, et l'on n'avait pas encore découvert à mon départ ceux qui avaient fait le meurtre. Tout le monde jugea que c'était quelqu'un à qui le Baniane avait prêté de l'argent.

Cha-Abas ne voulait pas seulement que tout le négoce fût entre les mains de ses sujets, pour en avoir le profit et pour attirer l'argent en son royaume : il voulait de plus que cet argent y demeurât, et ne pouvait souffrir qu'on en transportât ailleurs. Il vit que les pèlerinages que les Persans faisaient à La Mecque et à Médine, où ils ne portaient que des ducats d'or, tant pour payer les tributs qu'exigent les Turcs et les Arabes sur les terres desquels il faut passer, que pour leur dépense et leurs aumônes et les présents qu'ils faisaient au Sépulcre, il vit, dis-je, que ces pèlerinages faisaient sortir de la Perse quantité d'argent, et se montrant moins religieux que politique, il usa d'adresse pour arrêter le cours de ce pèlerinage et faire que l'argent demeurât dans son pays.

Il y a à Meched en la province de Korasan une mosquée que Cha-Abas a fait bâtir, et qui est des plus superbes, le dôme étant couvert de lames d'or et la porte n'étant pas moins riche. Elle s'appelle Iman-Reza du nom d'un de leurs imans qu'ils ont en vénération. On garde pour relique dans cette mosquée un des pieds du chameau de Mahomet, et il est pendu au-dessus du tombeau d'Iman-Reza. Cha-Abas s'avisa donc d'aller en personne faire ses dévotions à cette mosquée ; tous les seigneurs le suivirent, et à leur retour firent grand bruit des miracles d'Iman-Reza, ce qui plut fort au roi, qui trouva moyen par son exemple de détourner ses sujets du pèlerinage de La Mecque pour n'aller plus qu'à Meched, et pour y porter à l'avenir toutes leurs offrandes.

Entre les adresses du même Cha-Abas, pour savoir ce qui se

passait dans son royaume, et le savoir par lui-même sans se trop confier au rapport de ses ministres, il se déguisait souvent et allait par la ville comme un simple habitant, sous prétexte de vendre et d'acheter, tâchant de découvrir si le marchand ne faisait point faux poids et fausse mesure. Un soir, étant sorti de son palais vêtu en paysan, il fut chez un boulanger acheter une *man* de pain, et de là chez un rôtisseur prendre une autre *man* de chair rôtie. Une man est de neuf cents drachmes ou de six livres, et la livre de seize onces. Le roi ayant fait son achat retourne au palais où l'attendaient les principaux de la cour, et commande d'abord à l'athemat-doulet de faire peser juste en sa présence le pain et la viande. Sur le pain il trouva qu'il manquait cinquante-sept drachmes, et sur la viande quarante-trois. Le roi voyant cela se mit en colère contre trois ou quatre de ceux qui étaient présents, et qui devaient avoir soin de la police, et principalement contre le gouverneur de la ville, et sans les prières de quelques seigneurs il leur aurait fait ouvrir le ventre. Parmi les reproches qu'il leur fit du peu d'affection qu'ils avaient pour le bien public, et de la négligence avec laquelle ils s'acquittaient de leurs charges, il leur représenta la grande injustice qu'il y avait à souffrir que l'on vendît à faux poids, et comme un pauvre homme qui a plusieurs enfants, et qui croit leur donner à manger neuf cents drachmes de pain, ne leur en donne de cette manière que huit cent quarante-trois. Il demanda ensuite aux seigneurs qui étaient en sa présence quelle justice on devait faire de ces gens-là ? Et voyant que dans la colère où il était, la crainte les avait tous tellement saisis qu'il n'y en avait aucun qui osât ouvrir la bouche, il commanda qu'on fît un four dans le milieu de la place, avec une broche de la longueur qu'il fallait pour rôtir un homme, et que tout le reste de la nuit on chauffât le four, et que l'on fît un autre grand feu tout proche. Le lendemain matin le roi envoya prendre le boulanger et le rôtisseur, et les fit promener par la ville avec des hommes qui marchaient devant et criaient au peuple : « On va jeter ce boulanger dans un four chaud que l'on a fait sur la place, où il sera brûlé pour avoir vendu du pain à faux poids ; et ce rôtisseur sera rôti vif pour avoir aussi vendu à faux poids

de la viande rôtie. » C'est ainsi que moururent ces deux hommes qui servirent d'exemple à tout Ispahan et à tout le royaume, où chacun redoutait la sévère justice de Cha-Abas.

De ce qui est arrivé  
de plus mémorable sous le règne  
de Cha-Sefi I<sup>er</sup>,  
et particulièrement de la mort  
d'Iman-Couli-Kan et de  
ses trois fils

Iman-Couli-Kan a été le dernier kan de Schiras, dont le gouvernement s'étendait sur la province de Lar jusqu'au golfe Persique sous le règne du grand Cha-Abas, et ces *kans* ou gouverneurs étaient alors les plus puissants de la Perse. Ce fut cet Iman-Couli-Kan qui sous le règne du même Cha-Abas conquit la plus grande partie du royaume de Lar et le royaume d'Ormus, avec toute la côte du golfe Persique depuis le cap de Jasques jusqu'à Balsara, et il aurait aussi pris cette ville qu'il avait assiégée, sans la mort de Cha-Abas qui survint en ce temps-là. Il fut obligé de lever le siège pour donner ordre aux affaires du royaume, et Cha-Sefi, petit-fils de Cha-Abas, fut mis alors sur le trône par l'expresse volonté de son aïeul, comme je l'ai dit plus haut.

Iman-Couli-Kan était extraordinairement riche, aimé et respecté de tout le monde, et avait auprès de lui l'élite de tous les braves soldats. De plus il était très magnifique, et la dépense qu'il faisait égalait presque celle du roi. C'est ce qui obligea Cha-Abas qui s'entretenait un jour familièrement avec lui sur cette matière, de lui dire qu'il voulait qu'il dépensât tous les jours un mahmoudi moins que lui, afin qu'il y eût au moins cette petite différence entre la dépense du roi et celle d'un kan. Les belles qualités d'Iman-Couli-Kan lui avaient gagné le cœur des peuples. Car il était magnifique et libéral, il récompensait les braves soldats

et les gens d'étude, il aimait les étrangers, et comme il se plaisait à toutes les belles choses, il avait un soin particulier de faire fleurir les sciences et les arts. Il fit bâtir un beau collège à Schiras pour l'instruction de la jeunesse, et plusieurs carvanseras, tant dans la ville que sur les grandes routes, pour la commodité des voyageurs. Il fit couper des montagnes pour accourcir les chemins, et en joignit d'autres par des ponts d'une structure si hardie, qu'on a de la peine à s'imaginer comme l'on a pu faire de certaines arcades qui traversent d'une montagne à l'autre, sur des précipices et des torrents.

Comme Iman-Couli-Kan était âgé, il ne venait point à la cour, et aimait mieux être dans son gouvernement, où il était tout-puissant, respecté et chéri de tout le monde. Le roi était encore fort jeune, et le gouvernement de l'État était entre les mains de la sultane mère et de l'athemat-doulet, qui avaient une forte jalousie contre le kan. Ces deux personnes, qui étaient étroitement liées d'intérêt à maintenir l'autorité du roi et la leur, ne pouvaient souffrir que la cour du kan fût plus belle que celle du roi, et qu'il ne vînt rien dans le Trésor des revenus de tout le pays de Schiras, de Lar et d'Ormus, et de toute la côte du golfe Persique, dont le kan et ses fils disposaient absolument. Il fallait même que le roi, bien loin de toucher de ces revenus, envoyât de l'argent au kan pour payer les troupes qu'il entretenait dans la province. Mais ce qui mettait le plus en peine la sultane mère était la prétention qu'avait sur le royaume l'aîné des fils du kan, qui était un jeune seigneur entreprenant et ambitieux, et qu'elle avait lieu d'appréhender. Il se disait fils du grand Cha-Abas, et aîné de Cha-Sefi, et voici sur quoi sa prétention était fondée. Les rois de Perse croient honorer beaucoup un kan ou un autre seigneur du royaume, quand ils lui donnent une des femmes de leur haram, et Cha-Abas fit présent à Iman-Couli-Kan d'une des siennes qu'il aimait beaucoup. On tient que lorsqu'elle sortit du haram elle était grosse du fait de Cha-Abas d'environ trois mois, et en effet six mois après qu'elle eut couché avec le kan, elle accoucha d'un fils dont il était le père putatif, et qui, étant venu au monde avant Cha-Sefi, prétendait comme fils de Cha-Abas devoir monter sur le trône. C'était en vertu de

cette prétention, qui était contraire aux dernières volontés de Cha-Abas en faveur de Cha-Sefi son petit-fils, que ce jeune seigneur ambitieux, qui ne passait que pour le fils aîné du kan, sollicitait fortement son père de se saisir de Cha-Sefi, qui était encore jeune, et de se faire roi, ou du moins de permettre qu'à son refus il pût monter sur le trône. Un jour qu'ils étaient à la chasse avec le roi aux environs de Schiras, ce jeune seigneur impatient s'approchant de son père : « Voici le temps, lui dit-il, qu'il faut que l'un de nous deux soit roi, et je vais, si tu veux, t'apporter la tête de Cha-Sefi. » Mais le kan l'arrêtant par le bras lui dit qu'il ne consentirait jamais à la mort de son roi, et qu'il aimait mieux lui-même mourir mille fois ; que le feu roi lui avait souvent déclaré sa volonté et qu'il destinait Cha-Sefi, son petit-fils, pour régner après lui, comme étant fils de son fils, et par conséquent son légitime héritier ; qu'il lui avait recommandé de le mettre sur le trône après sa mort, et que lui ayant promis et juré de satisfaire à sa volonté, il maintiendrait Cha-Sefi dans la possession du royaume jusqu'à son dernier soupir.

Cette ferme et généreuse résolution du kan rompit le dessein que ce jeune seigneur avait d'attenter sur la personne du roi ; et la sultane mère qui avait des espions partout, n'ignorant pas ce qui se tramait contre son fils et contre le repos de l'État, crut qu'elle devait prévenir le coup, et qu'il ne fallait pas attendre plus longtemps à se défaire de personnes qui avaient conjuré la mort du roi. Les deux autres fils du kan suivaient le parti de celui qu'on tenait pour leur aîné, et qui se croyait avec assez de raison fils de Cha-Abas ; et pour ce qui est du kan, quoiqu'il n'eût que de droites intentions, sa puissance, ses grands biens, le crédit qu'il avait parmi les soldats, et l'affection que le peuple lui portait, le rendaient suspect ou coupable, parce qu'il faisait ombre à l'autorité royale. La sultane mère tint conseil avec l'athemat-doulet sur les moyens qu'il fallait prendre pour détourner l'orage qui menaçait la tête du roi, et on lui représenta enfin qu'il n'était pas assuré de sa personne, tandis qu'Iman-Couli-Kan et les trois plus âgés de ses fils seraient en vie. Le roi les crut aisément et résolut de se défaire au plus tôt du père et des fils, mais la difficulté était de les faire venir à la cour, et il fallait

pour cela user d'adresse. En ce temps-là Sultan Amurat, empereur des Turcs, marchait à la tête d'une grande armée, et en effet il prit d'abord Erivan, et de là vint à Tauris qu'il ruina, ne la pouvant plus garder. Sur les premières nouvelles de cette marche, et que le Turc avançait du côté de l'Arménie, le roi de Perse envoya à tous les kans ou gouverneurs de provinces de venir en personne avec le plus de forces qu'il leur serait possible, et le rendez-vous était à Casbin où le roi devait faire la revue de toute l'armée. Il voulut s'y rendre des premiers, et il sortit d'Ispahan avec tant de hâte, que la plus grande partie de son équipage et même son haram ne le purent suivre que quelques jours après. Aussitôt que le kan de Schiras eut reçu l'ordre du roi, comme il était le premier kan de la Perse et généralissime des armées de Sa Majesté, il fit diligence pour assembler ses troupes, qui en peu de temps furent prêtes à marcher. Elles étaient parfaitement belles, car, comme j'ai dit, il avait auprès de lui les meilleurs soldats et les plus braves officiers du royaume, et il ne se pouvait rien voir de plus leste ni de mieux en ordre que ce corps d'armée qu'il menait au roi. Dès qu'il fut en marche avec ses trois fils pour se rendre à Casbin, l'aîné, ayant bien considéré les choses et s'approchant de son père : « Seigneur, lui dit-il, nous nous hâtons de nous rendre auprès du roi, afin que nos têtes tombent plus tôt à nos pieds. — Peut-être dis-tu vrai, mon fils, répartit le kan, mais jusques à ce jour je n'ai point été rebelle au roi, j'ai fait tout ce qu'il m'a commandé, et quoi qu'il puisse arriver je lui obéirai jusqu'à la mort. » Le kan étant arrivé à Casbin avec ses fils, le roi les reçut avec de grandes démonstrations de joie. Quelques jours après, toutes les troupes qu'il pouvait espérer étant rassemblées, il fit une revue générale, et ensuite un grand festin qui dura trois jours, où tous les kans et autres grands seigneurs qui se trouvèrent à Casbin furent appelés. Les trois fils d'Iman-Couli-Kan étaient du nombre, mais le père s'en excusa, tant sur son âge que sur ce qu'il représenta qu'il était plus à propos qu'il employât ce temps-là aux affaires de Sa Majesté, et à prier Dieu pour la prospérité de sa personne ; que si toutefois Sa Majesté le commandait expressément, il ne manquerait pas de s'y trouver. Le roi ayant su cela fit dire au

kan de Schiras qu'il le laissait en sa liberté, et qu'il en usât comme il le jugerait à propos, ne voulant pas le contraindre. Le troisième jour du festin le roi se leva, et sortant de la salle sans dire mot à personne entra dans une chambre qui était tout proche. Une demi-heure après, trois hommes robustes et bien résolus, suivis de quelques autres, entrèrent dans la salle le sabre à la main, et se saisissant chacun d'un des trois fils du kan qui ne purent résister, ils leur coupèrent la tête. Elles furent mises dans un bassin d'or et portées au roi, qui commanda qu'on allât les montrer au père, et qu'aussitôt qu'il les aurait vues, on lui ôtât la sienne pour faire le carré. Ceux qui furent chargés de cette commission trouvèrent le kan qui faisait sa prière, et ayant été interrompu pour voir les restes de ses trois fils, il les pria de lui permettre qu'il l'achevât, ce qui lui fut accordé. La prière étant finie sans qu'il parût aucun changement sur son visage, il ne sortit d'autre parole de sa bouche que ce que les Persans ont accoutumé de dire en de semblables occasions : « Que la volonté du roi soit faite », et en même temps on lui coupa la tête. Elle fut portée au roi dans le même plat avec les trois autres, et le roi les envoya ensuite à la sultane sa mère dans le haram. Iman-Couli-Kan avait la plus belle et la plus nombreuse famille qui fût en toute la Perse, n'ayant pas moins de cinquante-deux enfants. Aussitôt que l'on eut ôté la tête aux trois premiers et au père, le roi envoya en diligence quelques *chapiers* ou courriers à Schiras pour en porter la nouvelle au lieutenant du kan, avec ordre exprès de faire mourir promptement tous ses enfants. L'ordre fut exécuté à l'heure même, à la réserve des deux plus jeunes qui étaient encore à la mamelle, et que leurs nourrices cachèrent si bien qu'on n'a jamais eu de nouvelles, ni des nourrices, ni des enfants.

Depuis la mort d'Iman-Couli-Kan avec lequel toute sa famille fut éteinte, Schiras avec toute la province qui en dépend a été gouvernée par des vizirs, qui traitent avec le roi de ce qu'ils doivent lui donner toutes les années. En 1665 et 1666, le vizir donna cinquante mille tomans chacune de ces années. Mais en 1667, il fit un nouveau traité avec le roi, et se fit rabattre huit mille tomans, parce que le roi avait retranché de son gou-

vernement un petit pays pour le donner à un de ses favoris.

Outre ce que le gouverneur de Schiras donne au roi en argent comptant, il est obligé de lui envoyer tous les ans des présents de ce qui croît de meilleur et de plus rare dans sa province. Ces présents consistent en de beaux chevaux, n'y ayant point de si beaux haras en toute la Perse que dans la province de Schiras. C'est aussi où croissent les plus belles grenades de tout le royaume, et il y a aussi quantité d'oranges et de citrons. On y fait diverses sortes d'huiles et eaux de senteur, et les femmes se servent de ces huiles pour se frotter le corps et la tête. Il y a surtout de l'huile de rose qui est comme une huile congelée de couleur brune, et qui hausse ou baisse de prix selon les années, qui ne produisent pas toujours même quantité de roses. L'once dans la plus grande cherté se vend jusqu'à dix tomans. On fait une eau en cette province, d'une petite fleur qui croît sur un arbre qui ressemble à nos saules, et cette eau appelée *arak-bilmitche* est grandement rafraîchissante. C'est encore de toutes ces essences et de toutes ces huiles dont le gouverneur de Schiras envoie des présents au roi. Elles sont mises dans des bouteilles de diverses grandeurs cachetées de son sceau, et il y a des coffres faits exprès pour transporter les bouteilles, comme les caves dont on se sert à l'armée, et qui sont fort communes en Allemagne. Si le gouverneur de Schiras n'avait à faire de présents qu'au roi, la dépense qu'il fait pour cela serait tolérable ; mais de peur que quelque autre ne l'emporte sur lui, et qu'on ne lui rende de mauvais offices auprès du roi, il faut qu'il s'entretienne dans la bienveillance des grands de la cour, ce qui ne se peut faire que par des présents. Les anciens kans qui étaient puissants et comme de petits souverains dans leur province, se contentaient autrefois d'envoyer seulement quelques fruits nouveaux pour la maison du roi, mais comme il s'en faut beaucoup que les gouverneurs de Schiras ne soient aujourd'hui si absolus, il est besoin qu'ils gagnent par des présents les affections de ceux qui approchent le plus près la personne du roi, pour se prévaloir de leur crédit et être maintenus dans leurs charges. De là vient que pour fournir à cette dépense ils tyrannisent le peuple, qui se voyant pressé par d'extraordinaires exactions, s'assemble quelquefois jusqu'à

cinq ou six villages pour s'en aller plaindre au roi. Mais ceux qui devraient introduire ces pauvres gens, et leur donner accès auprès de Sa Majesté, sont ceux qui les empêchent d'en approcher, étant corrompus par les présents qu'ils reçoivent. Ainsi ces misérables paysans, qui n'ont pas le moyen de demeurer si longtemps hors de chez eux, ne pouvant trouver le moyen de parler au roi, sont contraints de retourner à leurs villages et de se remettre doucement sous le joug des gouverneurs.

Cha-Sefi, du règne duquel je rapporte quelques particularités dans ce chapitre, était extraordinairement sévère, et allait souvent dans ses châtimens jusques à la cruauté. Étant un jour à la chasse, il sortit de derrière une roche un pauvre homme qui avait été député de quelque village pour donner une requête au roi contre un gouverneur de province qui maltraitait ses sujets. Il avait été plusieurs mois à la cour sans pouvoir aborder le roi, ni trouver personne qui voulût se charger de présenter sa requête. Car de même que le gouverneur de Schiras, chaque autre gouverneur de province a des seigneurs à la cour qui le protègent en vue des présents qu'il leur envoie, et qui lui écrivent tout ce qui se passe des choses où il peut avoir quelque intérêt. Ce pauvre homme sortant donc de derrière une roche avec son papier à la main, et criant au roi qu'il lui fît justice, le roi sans lui rien répondre prend son arc et lui tire deux flèches dans le corps, dont il mourut. Ce qui porta Cha-Sefi à une action si cruelle fut qu'il y avait alors à la chasse quelques femmes avec lui, et il n'y a alors dans ces rencontres nulle rémission pour le malheureux qui se trouve sur le chemin où le roi passe, et même dans toute la campagne des environs, où il court des eunuques qui ont ordre de tuer tous les hommes qu'ils rencontrent. Quand le roi s'avise de mener ses femmes en campagne, cela s'appelle *kourouk*, et il n'y a rien de plus fâcheux ni de plus incommode pour ceux qui se trouvent au voisinage des lieux par où les femmes doivent passer. Car alors sur l'avis que l'on en donne, il faut que tous les hommes sortent des villages qui sont à une lieue ou deux de côté et d'autre du chemin, et il n'y a que les femmes qui puissent y demeurer. Quand le *kourouk* se fait à Ispahan, il faut aussi que chacun abandonne sa maison, quelque mauvais temps

qu'il fasse, et s'il n'a point d'amis dans un quartier éloigné chez qui il se puisse retirer, le plus sûr pour lui est de fuir vers les montagnes. Voilà jusques où monte l'excès de la jalousie des rois de Perse, et il en est de même à peu près de tous les autres princes de l'Asie, leurs sujets à leur exemple usant de grandes précautions pour empêcher que leurs femmes ne soient vues d'aucun homme que de leurs maris, soit qu'elles demeurent à la maison qu'elles quittent rarement, soit qu'elles en sortent, comme je dirai ailleurs.

Les Persans tant hommes que femmes sont tellement accoutumés au tabac, que de le leur ôter c'est comme si on leur ôtait la vie. La plupart se passeraient plutôt de pain, et les ouvriers dès qu'ils ont gagné quelque chose ou reçu l'argent de leur journée, ils en emploient premièrement une partie pour du tabac, et le reste est pour du pain et du fruit ; car le menu peuple mange peu de viande, et surtout dans la saison des melons. Ainsi quand il prend envie au roi de défendre le tabac, comme quelquefois il défend le vin, cette défense ne saurait durer longtemps ; d'autant plus que le roi perdrait alors une grande partie de son revenu, la seule ville d'Ispahan lui rendant tous les ans de l'impôt du tabac quarante mille tomans, Tauris vingt mille, Schiras douze mille, et les autres villes du royaume à proportion de leur grandeur. Cha-Sefi ayant un jour fait défense par tout le royaume de prendre du tabac, sans qu'on en ait bien pu savoir la cause, les espions qui vont par la ville pour voir ce que l'on y fait, trouvèrent dans un carvansera que l'on appelle le carvansera des Indiens, deux riches marchands de cette nation qui prenaient du tabac. Aussitôt ils furent saisis et liés pour les mener au roi, qui commanda qu'on allât sur-le-champ en faire justice au Meidan, et qu'on leur versât du plomb fondu dans la bouche jusqu'à ce qu'ils en mourussent. Tout le monde crut que le roi ne voulait que leur faire la peur, et qu'il leur ferait grâce quand ils seraient sur la place ; mais le roi voulant absolument qu'on exécutât son ordre, quatre autres Banianes ou Indiens dirent à l'athemat-doulet que si Sa Majesté voulait pardonner à ces deux marchands, ils donneraient deux mille tomans à la Chambre du Trésor. Ce premier ministre fut en faire la proposition au roi, qui s'étant mis en colère, et lui ayant demandé si ces chiens d'Indiens croyaient

qu'un roi de Perse voulût vendre la justice, envoya un second ordre pour faire mourir les deux marchands sans aucun délai.

Le même Cha-Sefi fit arracher les yeux à un seigneur de sa cour convaincu de quelques crimes. Un des principaux officiers de sa maison qui était présent à cette exécution, voyant que l'on cernait avec la pointe d'un couteau les yeux de ce seigneur, ne put s'empêcher de fermer les siens et de branler la tête, comme ayant horreur de ce spectacle. Le roi s'aperçut de son action, et fâché qu'il donnât des marques de pitié, comme désapprouvant ce qu'il faisait faire : « Ne saurais-tu, lui dit-il en colère, voir faire justice des méchants ? » En même temps il commanda qu'on lui tirât aussi les yeux hors de la tête, ce qui fut fait aussitôt.

C'est une coutume en Perse que lorsque le roi passe, si quelqu'un le montre du doigt il faut qu'il perde la main, laquelle lui est coupée par le premier de la suite du roi qui a vu son action. Cha-Sefi étant un jour en campagne, deux marchands de Constantinople se trouvèrent dans le chemin où la cour devait passer. Ils s'arrêtèrent pour voir le roi, et quand il fut auprès d'eux, l'un des deux marchands pria son compagnon qui l'avait su souvent, de le lui montrer. L'autre qui savait qu'il n'y a que le roi qui porte l'aigrette sur sa toque, et qui d'ailleurs connaissait bien son visage, avança la main innocemment pour le lui faire distinguer d'avec les seigneurs qui l'entouraient. En même temps quelques cavaliers vinrent à lui, et lui coupèrent la main d'un coup de sabre.

Histoire tragique  
et mémorable de Rodolphe Stadler,  
natif de Zurich, sous le règne  
du même Cha-Sefi qui l'avait retenu  
à son service

Rodolphe Stadler, natif de Zurich, horloger de sa profession, se mit au service du sieur Smit, résident de l'empereur à la Porte, avec lequel il vint à Constantinople. Je fus prié de le mener

avec moi en Perse, et l'on avait pris la coutume de l'appeler Rodolphe Smit, du nom du maître qu'il avait servi. Quand nous fûmes arrivés à Ispahan, il se mit à travailler et fit un horloge fort mignon de la grandeur d'un écu. On n'avait point vu avant lui d'horloger en Perse, et les Anglais voyant cette pièce si bien faite, souhaitèrent de l'avoir pour en faire présent au roi qui était alors à Casbin. Rodolphe en voulait avoir deux cents écus, et ils n'en offraient que cent ; mais Iman-Couli-Kan, gouverneur de Schiras, venant à passer à Ispahan pour se rendre auprès du roi, les Anglais qui lui avaient de grandes obligations voulurent lui faire présent de cet horloge, et en payèrent les deux cents écus que Rodolphe demandait. Le kan de Schiras en fut bon gré aux Anglais, et leur dit qu'il ne serait pas pour lui, mais pour le roi à qui il le présenterait dès qu'il serait à Casbin. On n'avait point encore vu en Perse de montre sonnante si petite que celle-là, et l'horlogerie n'y était alors que très peu connue. Quand le roi eut jeté les yeux sur cette montre dont le kan lui fit présent à son arrivée, elle lui plut fort, et ayant fait passer dans la bouche une chaîne d'or, il la porta pendue au col d'où elle s'allait cacher dans sa robe. C'était la première montre qu'il avait eue, et ayant tourné la clef à rebours comme il la voulut monter, il rompit l'arbre de la fusée, et elle ne fut plus en état de rendre service. Cet accident l'ayant fort fâché, et ayant su que celui qui l'avait faite était à Ispahan, il ordonna qu'on le fît venir à Casbin en diligence. Rodolphe y étant arrivé, il remit incontinent l'horloge en bon état, et le roi, très satisfait de son ouvrage et de sa personne, lui donna une pension de trente tomans, avec des vivres pour lui, un valet et deux chevaux, lui commandant de lui faire quelque autre pièce d'horlogerie. Un habile ouvrier qui est au service du roi de Perse a cet avantage, que lorsqu'il a fait quelque pièce qui plaît au roi, outre les gages qui lui sont régulièrement payés, il reçoit de sa libéralité quelque présent, qui monte d'ordinaire au tiers ou à la moitié de ses gages, dont le roi s'informe ; ou le plus souvent ses gages lui sont haussés pour toujours, ce qui lui est plus avantageux qu'un présent.

Rodolphe était obligé de se trouver tous les matins au lever du roi pour monter l'horloge, et comme il parlait fort bien la

langue turquesque, le roi prenait plaisir à s'informer de ce qu'il avait appris de nouveau, et à lui faire plusieurs questions. Tous les matins en sortant de devant le roi on lui présentait par honneur une tasse de vin, et le roi enfin eut pour lui une si grande affection, que pour avoir lieu de le retenir toute sa vie à son service, il le sollicita plusieurs fois, et le fit solliciter par les premiers de la cour, de quitter la religion chrétienne et de se faire mahométan.

Les ambassadeurs de Holstein étant arrivés à Ispahan et ayant su que Rodolphe était fort aimé du roi, tâchèrent de l'engager dans leurs intérêts, en quoi il leur fut d'autant plus aisé de réussir que Rodolphe n'était pas ami des Hollandais, ayant eu quelque démêlé avec le sieur Obrechit, qui était chef de la Compagnie.

Rodolphe était souvent avec les ambassadeurs du duc de Holstein, et un jour qu'il avait fait la débauche avec eux, retournant avant la nuit en son logis où il entretenait une jeune Nestorienne, il trouva dans la cour un jeune Persien qui était frère d'un des portiers du roi. C'est un crime en Perse à quelque homme que ce soit d'entrer dans une maison où il y a des femmes sans la permission du mari, et tout homme en ce pays-là est tenu pour mari de la femme qu'il entretient, sans que l'on s'informe s'il l'a épousée. Ce jeune Persien, qui en voulait apparemment à la femme de Rodolphe, ou à sa sœur qu'elle avait auprès d'elle, ou à quelqu'une de ses esclaves, surpris de le voir si tôt de retour de la débauche, d'où l'on ne revient pas d'ordinaire de si bonne heure, crut que le plus court pour lui était de prendre la fuite, et il se sauva promptement par-dessus la muraille du jardin qui n'était pas haute. Rodolphe qui sut qu'il était, fit dire le lendemain au portier qu'il avait trouvé son frère dans sa maison, et qu'il l'avertît pour son bien de n'y plus retourner, parce que si jamais il l'y trouvait il lui ferait un méchant parti. Il fit dire la même chose au jeune galant, et crut qu'après cela il n'aurait pas l'effronterie de remettre le pied dans son logis.

Quelques jours après, les ambassadeurs de Holstein firent un grand repas, où ils invitèrent tous les Francs. Dans ces rencontres

on ne quitte guère la compagnie que vers la minuit, parce que c'est vers le soir que l'on commence à se réjouir le plus et à faire danser les baladines. Rodolphe ayant un peu bu, le jeune Persien lui revint dans la pensée, et sortant avant la nuit sans dire mot à personne, il fut seul à son logis, dont il ouvrit doucement la porte, et où il trouva encore une fois le jeune galant. Il se mit en devoir de se sauver comme il avait fait auparavant par-dessus la muraille du jardin, mais Rodolphe ne lui en donna pas le temps, et sautant d'abord sur lui, avec l'aide des esclaves de sa femme qui accoururent au bruit, il le lia par les bras et par le corps à un arbre qui était dans sa cour. Le Persien étant lié de la sorte, Rodolphe lui dit qu'il lui parlerait le lendemain, et comme il avait un peu de vin dans la tête il fut se jeter sur un matelas. Ses valets ne le voyant plus dans la salle du festin, jugèrent qu'il s'était retiré sans bruit en son logis où ils le suivirent bientôt après, et trouvant le Persien qu'ils connaissaient lié à l'arbre, ce fut à qui se moquerait le plus de lui. Il y en eut un qui s'approchant de fort près pour l'insulter davantage et lui rejeter au nez sa bêtise de s'être laissé lier de la sorte, reçut sur-le-champ un coup de pied, que le Persien qui avait les jambes libres, enragé de se voir en cet état, lui porta de toute sa force dans le petit ventre. Il tomba évanoui sur la place, et peu s'en fallut qu'il n'en mourût. Les valets s'écrièrent à cette chute, et l'un d'eux fut éveiller Rodolphe, qui ayant appris ce qui était arrivé prit un pistolet où il y avait deux balles, et fut le tirer dans la tête du Persien. Ce jeune homme mort, Rodolphe sans en être fort ému, et se faisant fort de l'affection du roi, fut le matin selon sa coutume à son lever pour lui monter son horloge. Le roi qui avait accoutumé de lui demander ce qui se passait de nouveau à Ispahan, fut un peu surpris de ce que Rodolphe lui dit froidement qu'il avait tué le frère d'un de ses portiers, pour l'avoir trouvé deux fois dans son logis après le lui avoir fait défendre, et avoir fait prier le portier son frère de l'avertir qu'il ne s'y hasardât plus. Le roi, sur ce rapport, lui dit qu'il avait bien fait, et que le mort lui était donné, selon la manière de parler en Perse, c'est-à-dire qu'il l'avait justement puni, la jalousie qui règne étrangement en ce pays-là ne permet-

tant pas, comme j'ai dit, que qui ce soit, hors le mari ou sans son aveu, approche de l'appartement où sont les femmes. Rodolphe, ayant eu d'abord sa grâce du roi, fit une profonde révérence et se retira en son logis.

Mirza-Také dont j'ai fait l'histoire, et qui était alors athemat-doulet, n'aimait pas Rodolphe, et en avait aussi quelque raison, ce que je dirai en peu de mots. Depuis que l'horlogerie eut été introduite en Perse, et que l'on eut vu que le roi y prenait plaisir, il n'y avait point de marchand arménien qui n'en apportât d'Europe cinq ou six pièces, dont il faisait présent au roi et à l'athemat-doulet, de sorte que Mirza-Také en avait environ vingt-cinq ou trente. Comme les montres se gâtent souvent, il y avait deux ou trois ans que Rodolphe lui recommandait les siennes, sans en avoir jamais reçu la moindre reconnaissance. Rodolphe que le roi aimait de plus en plus, et qui en recevait souvent de nouveaux bienfaits, avait augmenté son petit train, et avait jusqu'à quatre ou cinq valets et à sept ou huit chevaux. L'athemat-doulet qui voulut enfin lui faire quelque gratification pour le soin qu'il avait d'accommoder ses montres, crut lui faire plaisir de lui envoyer tout d'un coup la charge de quinze ou vingt chameaux de paille et d'orge pour la nourriture de ses chevaux, et ce présent qui valait de l'argent devait être bien reçu par Rodolphe, venant de la part d'un premier ministre. Néanmoins Rodolphe n'en fit point d'état, et un des gens de l'athemat-doulet qui le lui offrait de sa part, eut cette réponse pour remerciement : « Va dire à ton maître, lui dit brusquement Rodolphe, que je ne suis ni cheval ni âne, et qu'il peut manger son présent lui-même. » Ce discours offensant pénétra si avant dans l'esprit de Mirza-Také, qu'il résolut de s'en venger dès que l'occasion s'en offrirait, et il crut qu'il ne la pourrait jamais trouver plus belle que dans le meurtre que Rodolphe venait de faire d'un Persien.

L'athemat-doulet par le devoir de sa charge se trouve tous les matins au lever du roi, et lui rapporte tout ce qui s'est passé de considérable dans la ville le jour et la nuit de devant. Entre les nouvelles qu'il eut à débiter ce jour-là, il ne manqua pas de dire à Sa Majesté que Rodolphe avait tué le frère d'un des portiers du palais, à quoi le roi repartit qu'il le savait déjà, et que

Rodolphe lui-même le lui avait dit, mais qu'il lui avait fait grâce, parce qu'il avait eu raison de le tuer. L'athemat-doulet, qui crut avoir trouvé beau jeu pour perdre Rodolphe, fit l'affaire bien plus mauvaise au roi, et lui dit que Rodolphe la lui avait déguisée. Il représenta ensuite à Sa Majesté que c'était une belle occasion pour obliger Rodolphe à se faire mahométan, puisque lorsqu'un chrétien tue un musulman, il n'y a que le sang du chrétien qui puisse laver ce crime, à moins qu'il n'embrasse la loi de Mahomet. Pour engager davantage le roi ou à le faire mourir, ou à l'obliger de renoncer au christianisme, il lui représenta que jamais un si habile ouvrier n'entrerait dans son royaume ; qu'il savait plusieurs beaux secrets utiles pour le bien de l'État, lesquels il n'avait pas encore découverts au roi, et entre autres celui d'élever les eaux ; et qu'il était enfin averti de bonne part qu'il avait dessein de quitter le service de Sa Majesté, et de s'en retourner en Europe avec les ambassadeurs de Holstein. Le roi, persuadé par le discours de l'athemat-doulet que Rodolphe était coupable et qu'il n'avait pas conté la chose comme elle s'était passée, le fit venir devant lui, et lui ayant dit qu'il avait été mieux informé de l'action qu'il avait faite, et qu'il l'avait déguisée, lui déclara qu'il fallait qu'il se résolût de se faire mahométan ou de mourir. Rodolphe sans s'émouvoir répondit d'un ton ferme au roi qu'il ne se ferait jamais mahométan, et tint bon contre les sollicitations de plusieurs seigneurs qui étaient présents et qui l'exhortaient à faire ce que le roi souhaitait de lui. Comme le roi vit sa résolution, il crut qu'il en viendrait mieux à bout par la rigueur, et l'envoya en prison avec les trois bâtons au cou, selon qu'on a accoutumé de traiter les criminels. Huit jours après, le roi qui l'aimait beaucoup, fâché de se voir obligé par la Loi de le faire mourir, s'il ne voulait pas se rendre mahométan, le fit venir au palais, et après l'avoir sollicité de nouveau inutilement de renoncer au christianisme, et lui avoir promis de lui donner deux mille tomans, il le trouva ferme et constant comme auparavant dans la foi de Jésus-Christ. Le roi, voyant qu'il ne pouvait rien gagner sur son esprit, le renvoya en prison où il fut encore quelques jours. Le regret que le roi avait de retirer la parole qu'il avait

donnée la première fois à Rodolphe, lorsqu'il lui dit qu'il avait bien fait, lui faisait rechercher toutes sortes de moyens pour le porter à embrasser le mahométisme, qui était la seule voie pour le sauver. Il le fit venir pour la seconde fois en sa présence, et lui offrit jusqu'à dix mille tomans et une femme de son haram avec tous ses bijoux, ce que Rodolphe refusa avec la même résolution qu'il avait déjà fait paraître au roi et aux seigneurs de la cour. On remarqua qu'il ne changea jamais de couleur, et qu'il parla toujours d'un ton ferme au roi, lui disant que si Sa Majesté voulait le laisser vivre comme de coutume dans sa religion, il continuerait de la servir de grand cœur, sinon qu'elle pouvait le faire mourir et l'envoyer sur la place. Le roi irrité de cette belle résolution de Rodolphe, et voyant qu'il n'y avait plus rien à espérer, le livra selon la coutume au frère du défunt pour le mener au Meidan et en faire la justice. Les ambassadeurs de Holstein espéraient de jour en jour d'avoir audience et de demander Rodolphe au roi, s'imaginant qu'il ne leur serait pas refusé et qu'ainsi ils le pourraient sauver ; mais l'athemat-doulet qui voyait bien leur dessein, empêcha qu'ils n'eussent audience jusqu'à ce que Rodolphe eût été exécuté. Dès le matin le roi avait envoyé ordre généralement à tous les Franks, tant religieux que séculiers, et à tout le clergé arménien, de se trouver au Meidan au cas que Rodolphe se résolût de mourir, pour recueillir tout son sang et mettre son corps dans un cercueil. Sa Majesté ordonnait ensuite qu'il fût porté à Zulfa, et qu'on lui dressât un tombeau dans le cimetière des Arméniens.

Rodolphe étant mené au Meidan, et ayant au cou cet instrument de bois fait en triangle que les Persans appellent *palenk*, et qu'en quelques lieux de France nous appelons une chèvre, le frère du défunt, à qui il appartenait particulièrement selon la loi du pays de faire l'exécution, manqua le premier coup, et le sabre ayant coulé sur une des branches du *palenk* vint tomber sur la jambe droite de l'exécuteur qui en fut fort blessé. Sur cela le peuple fit grand bruit, et se rangeant autour du patient empêcha que l'exécution ne fût faite. D'abord le roi en fut averti, et ayant commandé qu'il fût remis en prison, au bout de quelques jours il le fit venir pour la troisième fois en sa présence. Quelques

seigneurs le pressèrent fort de changer, au moins en apparence et pour quelque temps, et le roi lui offrit cette dernière fois jusqu'à vingt mille tomans. Mais la constance de Rodolphe ne put être ébranlée, et le roi, voyant qu'il méprisait également les promesses et les menaces, et qu'il n'y avait aucune espérance de le vaincre, le remit entre les mains des parents du défunt qui le menèrent incontinent à la place. Pour ne plus manquer leur coup ils lui ôtèrent le palenk, et Rodolphe après une courte prière qu'il lui fut permis de faire, ayant dit à celui qui devait faire l'exécution qu'il pouvait frapper, on lui abattit la tête. Cette exécution se fit sur la fin d'octobre 1637, Rodolphe étant âgé d'environ vingt-huit ans. Tout fut exécuté après sa mort selon les ordres du roi, et le lendemain les Arméniens firent courir le bruit que toute la nuit précédente on avait vu des anges autour du tombeau. Les Pères carmes et les Pères capucins qui aimaient fort Rodolphe, et qui allaient tous les jours en sa prison, ont écrit à plusieurs de leurs amis, que s'il eût embrassé la religion romaine avant sa mort, à quoi ils l'exhortaient incessamment, après les belles marques qu'il avait données de sa constance dans le christianisme, ils n'auraient point fait de difficulté de le reconnaître pour martyr de Jésus-Christ. C'était ordinairement le soir qu'ils l'allaient voir en prison pour lui faire ôter le palenk qu'il avait au cou, avec lequel il est impossible de dormir, et pour obtenir cette grâce il fallut beaucoup d'argent. Le sieur Nicolas Obrechit, chef de la Compagnie hollandaise à Ispahan, fit paraître sa générosité chrétienne en cette rencontre, car bien qu'il sût que Rodolphe ne l'aimait pas, dès qu'il fut tombé dans cette disgrâce il eut de lui tous les soins imaginables, et je sais que pour obtenir qu'on lui ôtât le palenk durant la nuit, il lui en coûta au moins six-vingt tomans.

Tous les Francs contribuèrent volontiers à lui faire un tombeau, qui fut couvert d'un petit dôme élevé sur quatre piliers d'environ dix à douze pieds de haut. Mais les Arméniens l'ont souvent gâté, car dès qu'ils sont attaqués de quelque fièvre ils viennent faire leurs prières sur le tombeau, et emportent toujours quelque morceau de la pierre, de sorte qu'il n'y a guère d'année qu'il ne le faille raccommoder.

L'athemat-doulet qui n'avait rien oublié pour se pouvoir venger de Rodolphe, avait de plus représenté au roi que s'il s'opiniâtrait à vouloir mourir plutôt que de se faire mahométan, on recouvrerait à peu près dans un esclave à qui il avait appris l'horlogerie, ce que l'on perdrait en lui ; ce qui avait rendu le roi plus facile à consentir à sa mort. Mais huit ou dix jours après, l'horloge que le roi portait toujours sur soi n'allant pas bien, et l'apprenti de Rodolphe n'ayant pu l'accommoder, le roi, de dépit et de colère de la perte qu'il avait faite de son horloger, se fâcha contre l'athemat-doulet, et lui jetant l'horloge à la tête : « Tiens, lui dit-il, chien que tu es, tu m'as conseillé de faire mourir Rodolphe, le plus habile homme de sa profession qui pourra jamais entrer dans mes États ; tu mériterais que je te fisse ouvrir le ventre ; mais je jure par mon trône que je ne ferai jamais mourir aucun chrétien pour sa religion, et il n'y en a peut-être pas un de vous autres qui eût le courage de mourir de même pour la loi d'Ali. » En effet depuis ce temps-là on a été fort réservé en Perse pour les Francs, et on n'en a fait mourir aucun, bien qu'il y en ait eu qui se soient emportés devant le roi à des discours et à des actions assez téméraires.

### De quelques particularités qui se sont passées sous le règne de Cha-Abas II

J'ai remarqué au chapitre qui traite de la généalogie des rois de Perse que Cha-Abas second du nom, fils de Cha-Sefi, n'était pas moins sévère que son père, et qu'il voulait être exactement et ponctuellement obéi. J'en ai donné des exemples dans la mort de quelques femmes de son haram qu'il fit brûler pour avoir refusé de boire du vin ; mais on crut bien que ce ne fut qu'un prétexte pour s'en défaire, parce qu'il avait appris qu'elles conspirent secrètement contre sa personne, ce qui toutefois n'était

pas bien avéré. Car il faut remarquer que la plupart de ces femmes sont au désespoir quand elles voient que le roi est parvenu à un certain âge où il s'applique aux affaires, et qu'il commence à prendre une connaissance entière du gouvernement. Elles cherchent alors tous les moyens de le faire mourir, pour avoir un jeune roi qui ne songe qu'aux plaisirs, et qu'à passer le temps avec elles. Si elles ne peuvent venir à bout de leur dessein, le roi qui entre à trente ou trente-cinq ans dans des pensées plus sérieuses pour le bien de ses États, ne voit plus que trois ou quatre des plus belles de ses femmes, et il faut que les autres se retirent chacune dans sa chambre avec un eunuque noir, et deux ou trois petites esclaves pour les servir, sans avoir de commerce l'une avec l'autre. On les sépare de la sorte pour leur ôter tout moyen de parler ensemble qu'en de certains temps, et en présence de gens qui rapportent au roi tout ce qu'elles disent, et ainsi il leur est impossible de conspirer contre sa personne, ce qu'elles pourraient faire si on leur laissait une entière liberté.

Cha-Abas avait deux sœurs qu'il maria à deux des plus riches seigneurs de son royaume, mais qui étaient venus de fort bas lieu. Quelque temps après, le roi, ayant su qu'elles étaient enceintes, commanda qu'on leur donnât des remèdes pour faire perdre leur fruit, et son ordre fut en même temps exécuté. Il se passa douze ou treize mois, après lesquels on vint encore dire au roi qu'elles étaient grosses. Il ordonna alors qu'on laissât venir les enfants à terme, et les deux sœurs étant accouchées chacune d'un enfant mâle, le roi commanda qu'on ne leur donnât aucune nourriture, et qu'on les laissât mourir.

Le même Cha-Abas fit un jour couper la langue à celui qui lui emplissait la pipe de tabac, pour une parole légèrement dite. Le roi demandant du tabac, un des pages courut à celui qui a la charge de l'accommoder, et lui dit qu'il dépêchât. Celui-ci répondit un peu brusquement : *Gehennemé sabréijlé*, c'est-à-dire : En enfer, aie patience. Le roi l'ayant lui-même entendu, commanda qu'on lui coupât la langue, ce qui fut fait. L'homme pria celui qui eut la charge de faire l'exécution de la lui couper le plus avant qu'il pourrait dans le gosier, et de la lui laisser

fort courte, ce qu'il fit, et de la sorte il dit encore quelques paroles en bégayant.

Le peuple criait fort contre le nazar, qui est, comme j'ai dit, le grand maître de la maison du roi, et surtout ceux qui venaient des provinces éloignées. Étant venu de bas lieu, et ayant été avancé en peu de temps à cette charge éminente, parce qu'il avait su gagner les bonnes grâces du roi, il se laissa aller à un tel excès d'orgueil, qu'il dédaignait tous les seigneurs de la cour. On ne pouvait traiter d'aucune affaire avec lui sans lui faire des présents, et il ne faisait payer personne sans en tirer de l'avantage. Tout le monde se plaignait de lui, et on ne savait comment faire savoir au roi ses injustices qu'on ne pouvait plus souffrir, ceux qui étaient le jour auprès de la personne du roi étant créatures du grand maître. Enfin on s'avisa de s'adresser à deux eunuques blancs qui avaient la nuit l'oreille du roi. L'un s'appelait Aga-Sarou qui était le *meter*, comme qui dirait en France grand maître de la garde-robe, et l'autre Aga-Kafour qui était le grand trésorier. Ces deux eunuques, voyant un soir que le roi était de belle humeur, firent adroitement tomber le discours sur la conduite du grand maître, et l'entretinrent de toutes ses injustices, qui faisaient crier le peuple et parler mal du gouvernement. Le roi était alors hors d'Ispahan à prendre le divertissement de la chasse, et l'on avait dressé ses tentes et celles de la plupart des seigneurs et officiers de la cour en pleine campagne. Un matin que le roi voulait aller à la chasse, le grand maître qui avait toujours une belle suite, s'approchant de la tente du roi, le *meter* lui dit qu'il n'entrât pas. Le roi sortit presque en même temps, et voyant le nazar, dit que l'on ôtât la toque de dessus la tête de ce chien qui prenait des présents de son peuple, et que trois jours durant il fût là, assis à l'ardeur du soleil, et qu'il y passât aussi les nuits. Il ordonna ensuite qu'on lui mît une chaîne au col et au bras, le condamnant à une prison perpétuelle, et un mahmoudi par jour pour sa nourriture ; mais il mourut de regret au bout de huit jours qu'il fut en prison. Comme dans mes voyages j'ai toujours étudié le génie des gens avec qui j'ai eu affaire, je reconnus bientôt dans les premières conversations que j'eus avec ce nazar, qu'il vendait chèrement

les services qu'il pouvait rendre, et s'il fût mort dix ans plus tôt, il m'en aurait bien mieux valu dans les affaires que j'ai traitées avec le roi par son moyen.

Jafer-Kan, qui était un seigneur fort libéral et qui tenait un train magnifique, avait été pourvu du gouvernement d'Esterabad. Dans le commencement il traitait le peuple avec assez de douceur, mais peu à peu il passa à une grande sévérité, et exigea avec violence des sommes considérables. On ne manqua pas d'en aller faire des plaintes au roi, qui deux jours après, comme il buvait avec quelques seigneurs de la cour, demanda au maître joueur d'instruments qui avait toujours quelques nouvelles à débiter, et qui les débitait assez agréablement, ce qu'il avait ouï dire de Jafer-Kan. « On m'en a fait des plaintes, ajouta le roi, et on l'accuse de tyranniser le peuple, ce qu'il n'a jamais fait dans les quatre autres gouvernements où il a commandé auparavant, et ainsi je ne sais pas trop bien ce que j'en dois croire. » Le roi parlait de la sorte pour voir ce que ce maître joueur d'instruments et quelques-uns de ceux qui étaient présents lui diraient de Jafer-Kan. Comme il y a des flatteurs dans toutes les cours, ce joueur d'instruments qui en était un, et qui savait que Jafer-Kan était fort aimé du roi, lui dit avec beaucoup de hardiesse qu'on l'accusait faussement, et qu'en plusieurs lieux où il l'avait su il avait toujours reconnu qu'il était plus prompt à donner qu'à recevoir. Il y avait auprès du roi un agy appelé Mamouchar-Kan, revenu depuis peu du pèlerinage de La Mecque. Le roi lui ayant aussi demandé quel était son sentiment touchant la conduite de Jafer-Kan qu'il connaissait depuis fort longtemps, et s'il jugeait qu'il fût homme à fouler le peuple, l'agy croyant plaire au roi lui fit la même réponse qu'avait fait le maître joueur d'instruments. Alors le roi qui était bien informé des choses, se tournant vers les seigneurs qui étaient présents : « Que pensez-vous, leur dit-il, de ces deux flatteurs qui savent tout le contraire de ce qu'ils me disent ? » En même temps il commanda que l'on arrachât deux dents de la bouche du joueur d'instruments, et qu'on les plantât dans la tête de l'agy, ce qui fut aussitôt fait, et comme l'agy était fort âgé il s'en fallut peu qu'il n'en mourût. Pour ce qui est de Jafer-Kan il fut disgracié pour quelque temps,

et il fut envoyé en exil n'ayant qu'un mahmoudi par jour à dépenser. Mais comme c'était un seigneur qui avait de belles qualités, vaillant, généreux et agréable dans la conversation, et qu'en effet il était aimé du roi, il fut rappelé en cour et sut si bien se justifier, que Sa Majesté lui donna le gouvernement de la province de *Chemeloubostan*, dont Semeran est la ville capitale. Ce nom de *Chemeloubostan* signifie une terre qui est labourée pour rendre son fruit, et il n'y a point de province dans toute la Perse où l'on voie tant de prairies et tant de châteaux, mais qui tombent en ruine.

Jafer-Kan étant rentré en faveur, le roi fit appeler quelques seigneurs de la cour pour boire avec eux, et commanda que l'on fît venir aussi cinq ouvriers français qu'il avait à son service : un orfèvre nommé Sain, deux horlogers Lagis et Varin, et deux arquebusiers Marais et Bernard. Après que l'on se fut un peu échauffé à boire, le roi tira de son doigt un rubis que je lui avais vendu cent tomans, et une autre bague de diamant de la valeur de treize à quatorze cents tomans qu'il donna à Jafer-Kan, avec lequel il parla bas quelque temps. Bien que le nazar fût un peu éloigné du roi, il entendit sans doute quelque chose de ce qu'il disait à Jafer-Kan, et comme le vin donne de la hardiesse, il dit haut au roi que si Sa Majesté lui voulait donner quatre mille chevaux, il mettrait toute cette canaille en pièces. Le roi lui commanda de se taire et d'aller dormir, témoignant qu'il ne prenait pas plaisir à ce discours. Comme les Tartares Usbeks viennent souvent faire des courses du côté de Meched, sur ce que le nazar venait de dire, on crut que le roi parlait à Jafer-Kan de quelque chose semblable. Des cinq Français qui avaient bu en la présence du roi, trois s'étaient retirés pour aller dormir, qui étaient Sain, Lagis et Bernard ; et Varin et Marais qui portaient mieux le vin, ou qui en avaient moins bu, tenaient encore bon dans la salle. Marais est d'une humeur que quand il a bu il ne se peut taire, et ayant ouï ce que le nazar avait dit au roi, qu'avec quatre mille chevaux il mettrait en pièces toute cette canaille, ce qu'il entendait des courses que font les Tartares, il eut aussi la hardiesse de dire au roi que si Sa Majesté voulait faire un général d'armée, il n'y en avait point de plus capable

que Jafer-Kan, se jetant en même temps sur les louanges. Le roi lui commanda de se taire, ce qu'il fit pour peu de temps, car le vin lui échauffant le cerveau, il voulut reprendre le même discours, ce qui irrita tellement le roi qu'il commanda qu'on lui ôtât ses habits, qu'on le traînât par les pieds hors de la salle, et qu'on lui ouvrît le ventre. Aussitôt Marais fut saisi du meter qui aimait fort les Francs, et qui sachant que le roi les aimait aussi, et celui-ci plus que les autres, comme je l'ai dit ailleurs, tira en longueur l'exécution du commandement du roi, en lui tirant fort lentement ses habits. Il faut remarquer ici que lorsque les rois de Perse ont commandé quelque chose, cela est exécuté sur-le-champ, et que lorsque ce commandement va à la mort de quelqu'un, s'ils se lèvent en même temps de leur place pour se retirer dans le haram, c'est un signe qu'il n'y a point de grâce à espérer. Mais si après le commandement ils demeurent assis, c'est-à-dire qu'il y a quelque espérance de pardon, et celui qui a ordre de faire l'exécution traîne tant qu'il peut la chose en longueur. Il ôte selon la coutume la toque au disgracié, et une partie de ses habits, puis il le tire par les pieds hors du lieu où est le roi. Mais en le tirant ainsi, il l'approche le plus près qu'il peut de la personne du roi, afin que le voyant traîner de la sorte il en ait pitié et qu'il lui pardonne, quelques seigneurs se hasardant d'implorer alors la clémence de Sa Majesté. Néanmoins il y en a fort peu qui en échappent, et la plupart de ceux à qui le roi fait grâce en de pareilles rencontres ont au moins cent ou deux cents coups de bâton sous la plante des pieds et par tout le corps, de quoi ils meurent souvent. Le meter voyant donc que le roi ne se levait pas, se douta qu'il ferait grâce à Marais, et ayant ôté ses habits, il s'approcha en le tirant par les pieds le plus près qu'il put du roi, qui le voyant traîner dit qu'on le laissât, qu'il reprît ses habits et qu'il se remît en sa place. Peu de temps après le roi se leva et lui dit qu'il se retirât en son logis, où Varin, Sain et Lagis qui s'étaient réveillés l'accompagnèrent. Le roi qui n'était sorti que pour un moment rentra dans la salle, où il continua de boire presque jusqu'au jour, et Bernard demeura avec le roi, ne le quittant point qu'il ne se fût retiré dans son haram.

J'ai dit plus haut que de la manière dont les enfants des rois

de Perse sont élevés, quand l'aîné parvient au trône après la mort de son père, il sort du haram comme d'une prison où il n'a jamais rien vu, et tout ce qui se présente alors à ses yeux lui est nouveau. S'il est dans une belle jeunesse, il se repose presque entièrement de la conduite des affaires sur ses principaux ministres et ne pense guère pendant les premières années de son règne qu'aux plaisirs où son âge le convie. Entre les divertissements il prend connaissance de ce qu'il y a de plus curieux dans son royaume ; il fait de petits voyages dans quelques provinces, et en se divertissant de la sorte il s'instruit peu à peu des choses qu'il doit savoir. Surtout il ne manque pas d'aller voir la principale église des Arméniens de Zulfa, qui est le grand couvent où demeure l'archevêque avec quelques évêques et plusieurs moines. Ce qui le porte particulièrement à cette curiosité est l'envie qu'il a de voir dans l'église les Arméniennes qui sont assez belles, et il y est même poussé par les sultanes qui sont bien aises aussi de se divertir. Alors il y a kourouk dans tout Zulfa, et il faut que tous les hommes se retirent à Ispahan, ou dans les carvanseras ou chez leurs amis. Cha-Abas II fut plusieurs fois à Zulfa de cette manière, et un jour entre autres sur le récit qu'on lui fit de la grande beauté de la femme du kelonter Cotgia Safras, fils du premier kelonter Cotgia Nazar. Le roi ayant vu cette femme qui lui plut beaucoup, souhaita qu'elle vînt avec les sultanes, qui l'emmenèrent dans le haram où elle fut quinze jours, après quoi elle retourna en sa maison avec un beau collier de perles que le roi lui donna à son départ. Je me souviens qu'après la mort de son mari, un Arménien m'apporta ce collier qu'elle voulait vendre, et que je lui en offris jusques à six cents tomans ; mais elle en voulait davantage, et n'ayant pu nous accorder, j'ai su qu'il a été vendu depuis à Constantinople.

Voilà ce que j'ai pu recueillir de plus particulier des actions de Cha-Abas second du nom, qu'on peut blâmer d'avoir trop aimé le vin, et de s'être souvent laissé emporter à la colère ; mais d'ailleurs il aimait assez la justice, et était fort généreux et magnifique, ce qu'il faisait paraître particulièrement aux étrangers, et surtout aux Français qu'il aimait beaucoup.



*SCHACH-ABAS,*  
*Fils de Schâch Seff, Grand*  
*Succede' en L'année 1642 -*



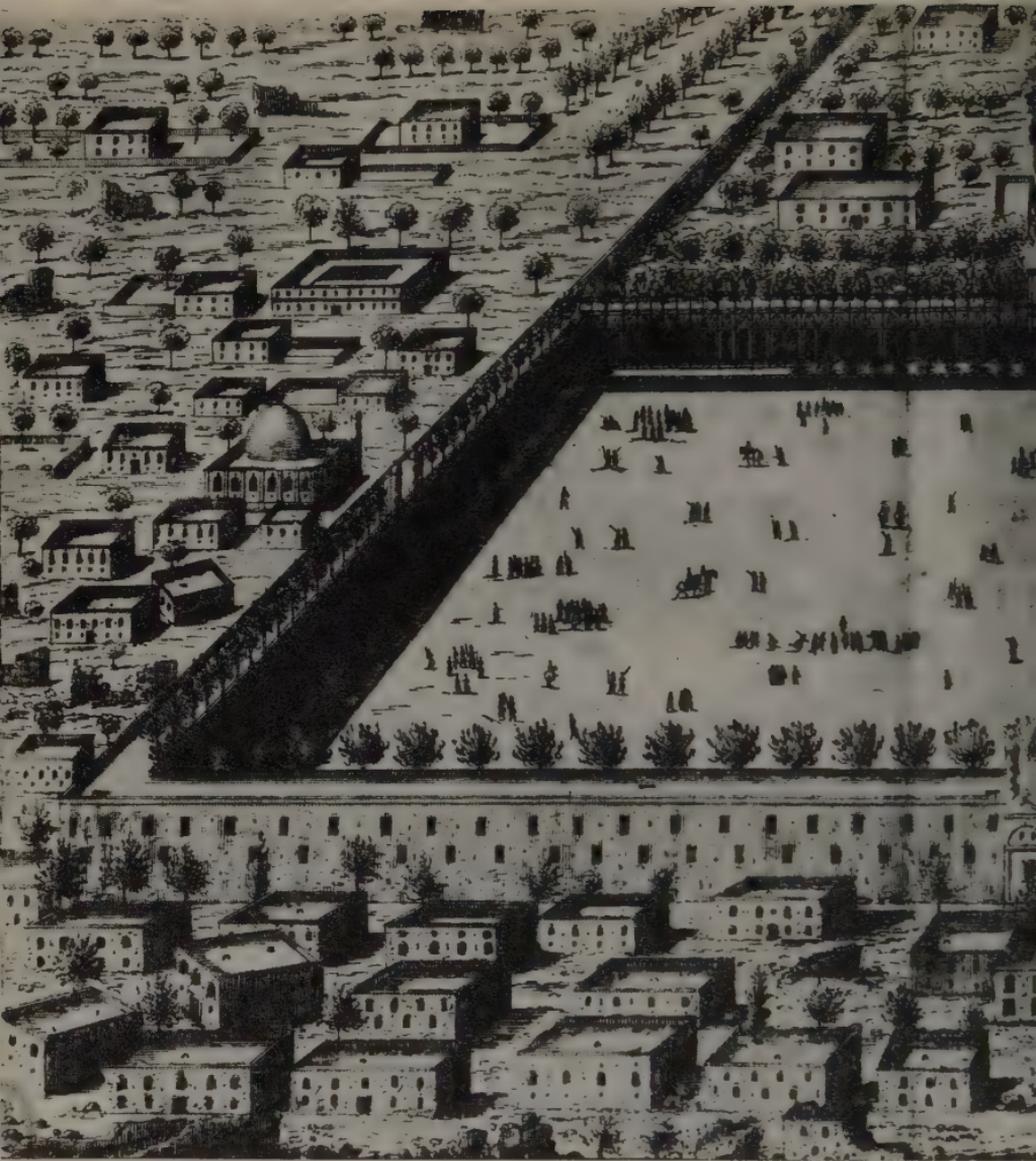
*GRAND SOPHY DE PERSE*  
*Sophy de Perse, auquel Il à*  
*Estant pour lors Age' de 13 Ans*

*Tobiasbath und Narsabath*

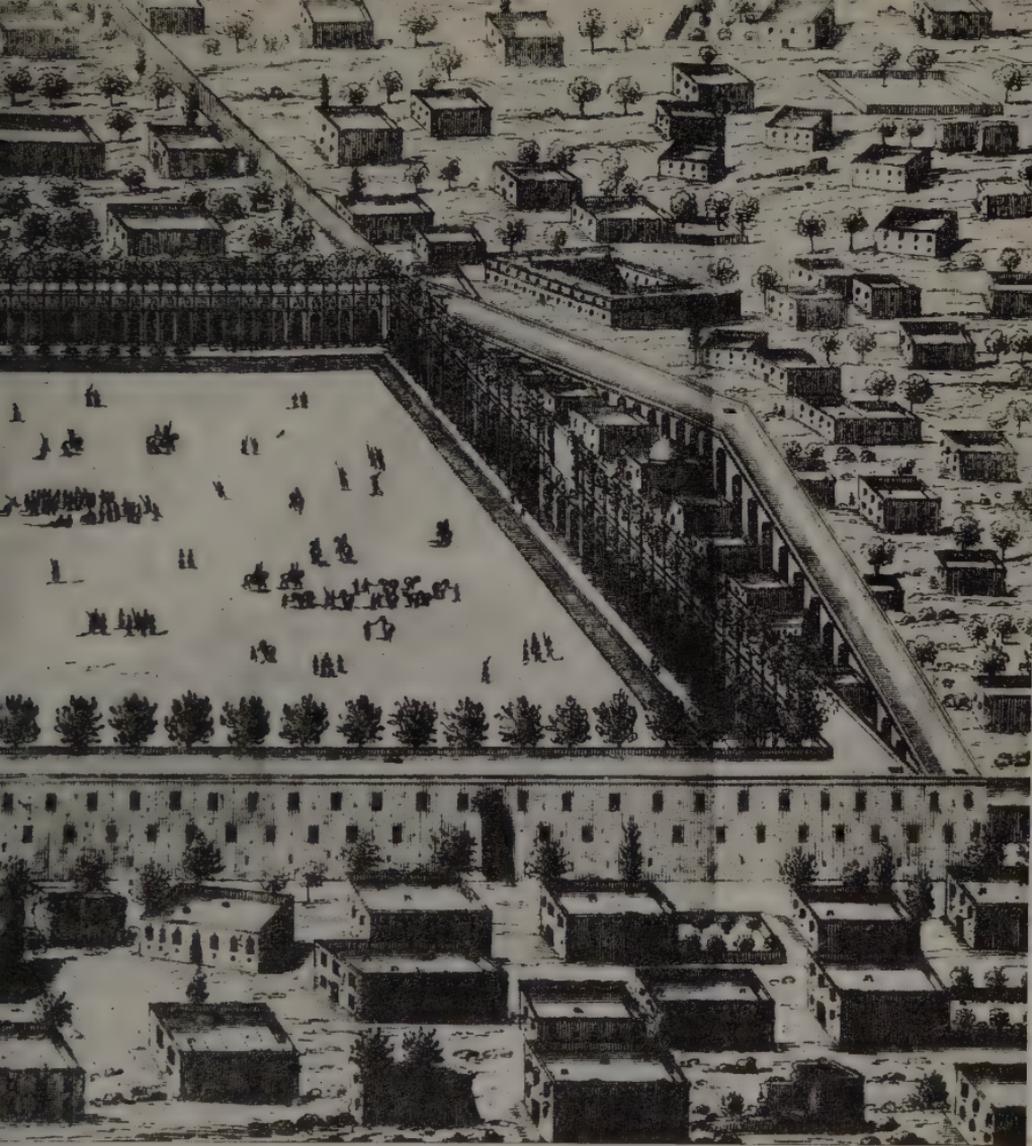




*Vue d'Ispahan.*



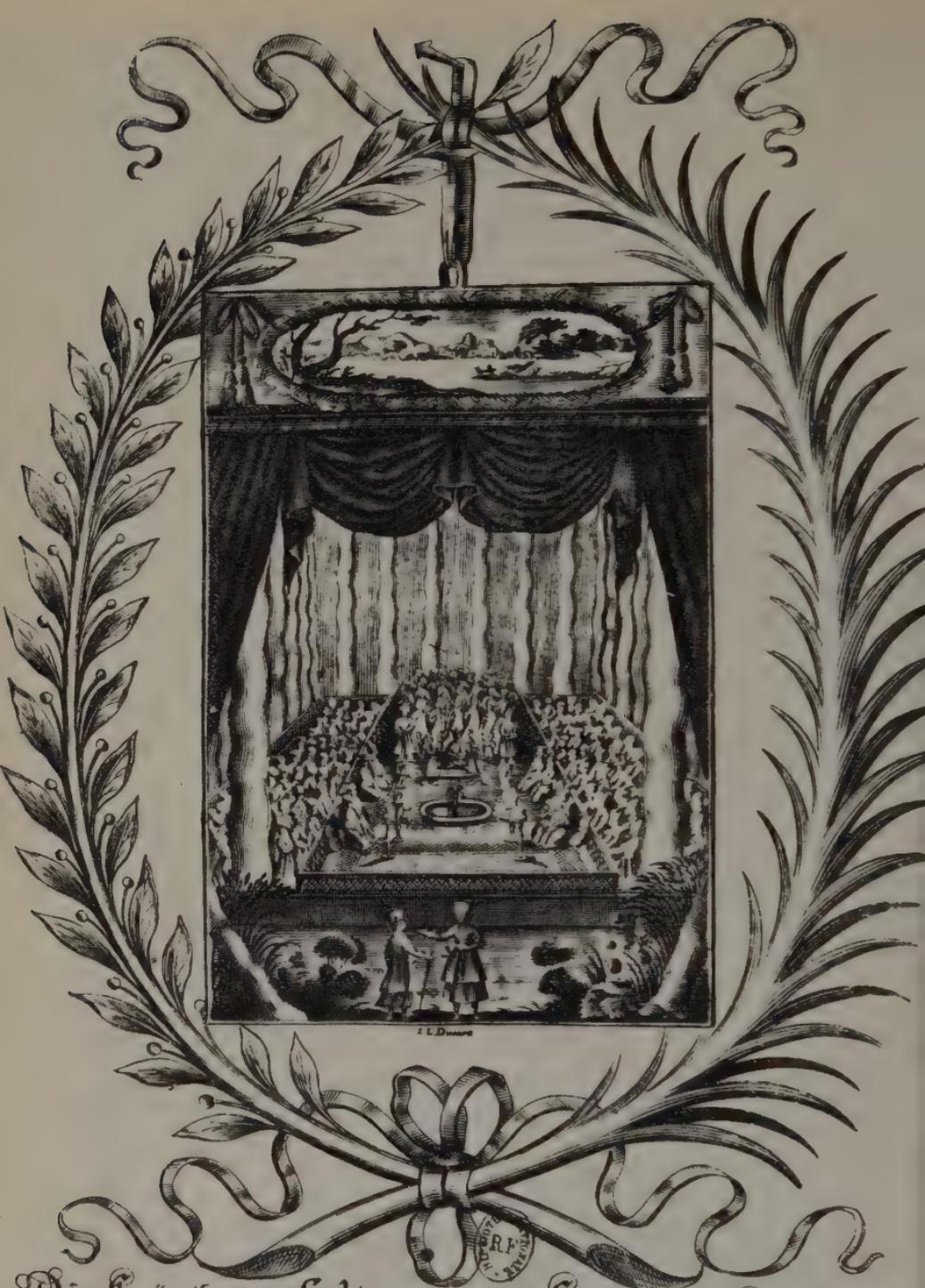
*Le Meidan ou Place Royale.*



*Intérieur du pavillon, au-dessus de la porte principale du palais royal. ►*







Die Krönung Solimanni III Königs in Persien

*Couronnement de Soliman III, roi de Perse.*

## De la disgrâce de Mahamet-Beg sous le même règne de Cha-Abas II

Mahamet-Beg était de Tauris, fils d'un tailleur qui le poussa à l'étude. Il avait l'esprit vif et porté naturellement aux belles choses, et voulant s'avancer dans le monde, bien qu'il fût né dans une basse fortune, il eut le bonheur de parvenir à la charge de *maïer-bachi*, ou chef des essayeurs ou raffineurs de monnaie, ce que nous appelons en France intendant des Monnaies, le *maïer-bachi* ayant droit de visite dans tous les lieux où l'on bat monnaie, et qui sont de son ressort. Cette charge ne lui donne point de séance dans le conseil du roi. Mais Mahamet-Beg par ses belles qualités, qui le faisaient admirer dans toutes les bonnes compagnies, parvint bientôt aux premiers emplois. Il se fit connaître à Allaverdi-Beg, c'est-à-dire Seigneur Dieu donné, qui était *metchkerdar-bachi* ou grand veneur, lequel fut bien aise de le présenter au roi, qui le goûta d'abord, et en sut bon gré au grand veneur. Mahamet-Ali-Beg, grand maître de la maison du roi venant à mourir, le roi donna sa charge à Mahamet-Beg, qui gagna de plus en plus les bonnes grâces de Sa Majesté et se fit aimer de tous les grands de la cour. Il avait beaucoup de déférence pour eux, sans rien entreprendre sur leurs charges, et cachait son esprit vindicatif, ne voyant pas encore le temps propre pour en donner des marques envers ceux dont il se voulait venger.

Kalifé Sultan, qui était alors athemat-doulet, venant à mourir vers la province de Mazandran, le roi donna sa place à Mahamet-Beg, qui exerça d'abord cette première charge de l'État au contentement de tout le monde. Il s'appliqua particulièrement à la recherche des minéraux, et il y avait déjà quelques années que le bruit courait parmi le peuple, que si l'on fouillait dans de certaines montagnes, qui sont à neuf ou dix lieues d'Ispahan du côté du couchant, on y trouverait de l'or et de l'argent et du cuivre. Il arriva en ce temps-là à Ispahan un Français de Normandie nommé La Chapelle de Han, dont j'ai fait mention

ailleurs. Il se vantait d'avoir une grande connaissance des minéraux et de la chimie, et d'entendre parfaitement la mécanique, où il avait, disait-il, découvert de beaux secrets. Il s'adressa d'abord au gouverneur d'Ispahan, sur ce qu'il avait ouï dire que l'athemat-doulet avait dessein de faire fouiller dans de certaines montagnes, et lui fit connaître qu'il pourrait en cela lui rendre de bons services. Le gouverneur crut bien faire sa cour au premier ministre de lui envoyer un homme qui pouvait le servir dans une découverte qu'il avait si fort à cœur, et l'athemat-doulet qui était alors à Casbin avec le roi, ayant ouï parler La Chapelle qui lui promettait beaucoup et se vantait de savoir de belles choses, le renvoya aussitôt à Ispahan, avec ordre au gouverneur de la ville de lui fournir tout ce qui lui serait nécessaire pour son équipage et pour le travail qu'il allait entreprendre dans les montagnes. La Chapelle y fut, et après un travail de quinze jours revint à Ispahan avec deux ou trois quintaux de terre de mine qu'il crut être la meilleure. Aussitôt il fit faire des fourneaux pour tirer le métal, et l'athemat-doulet avait envoyé ordre au gouverneur et à trois ou quatre personnes de qualité d'être présents quand La Chapelle ferait l'épreuve, et de prendre bien garde qu'il n'y eût point de supercherie. Cette terre n'était au fond que de la terre sans la valeur d'un denier d'argent, mais quoique les assistants eussent les yeux bien ouverts pour voir s'il n'y aurait point de fraude, La Chapelle fut plus fin qu'eux, et fit couler adroitement un abassi dans le fourneau sans que personne s'en aperçût. L'athemat-doulet à qui on porta l'épreuve connut bien qu'il y avait de la fourbe, mais espérant de tirer d'autres connaissances plus utiles de La Chapelle, il dissimula ce qu'il en croyait, et manda seulement qu'il ne fallait pas fouiller davantage, et que la dépense excéderait le profit.

La Chapelle qui savait admirablement débiter sa marchandise, et faisait bien valoir quelque légère teinture qu'il pouvait avoir de la mécanique et de la vertu des forces mouvantes, eut l'adresse d'entretenir dix ans durant l'esprit de l'athemat-doulet, qui aimait passionnément les nouveautés, et qui pour se mettre toujours mieux dans celui du roi, se disait l'inventeur de quelques petites curiosités que lui montrait La Chapelle, à qui il fit donner une

honnête pension. Le roi même en faisait état ; mais bien que ce machiniste eût fait de belles avances, et qu'il eût entrepris de fondre des canons, de faire monter l'eau pour le palais du roi à une grande hauteur, et de faire des moulinets comme en France pour les monnaies, le seul moulinet dont il donna le dessin aux ouvriers du roi qui firent un beau travail, manqua dès le premier jour, et la vis qui était parfaitement bien faite rompit au troisième coup et rendit le moulinet inutile. Il ne réussit pas mieux dans toutes ses autres expériences, et pendant ses dix années il ne fit rien qui plût bien au roi, sinon du cidre qu'il s'avisa de faire sur la fin, ne sachant plus qu'inventer pour conserver son crédit. Enfin, voyant qu'il n'y avait plus rien à espérer pour lui en Perse, il résolut de passer aux Indes, et se rendit à Ormus où il mourut.

L'athemat-doulet, n'ayant pas réussi dans la recherche des mines d'or et d'argent, s'appliqua à celle du cuivre, dont la découverte a été très avantageuse à tout le royaume. Car dans ces mines de cuivre on a trouvé des veines d'azur, dont il se consume une grande quantité en Perse à peindre toutes les moresques aux lambris et voûtes des maisons. Avant cette découverte on ne se servait que du vrai azur, qui vient de la Grande Tartarie, et qui est fort cher. Celui de Perse est une espèce de mine de cuivre, et la pierre étant broyée et passée au ciment comme on fait le vrai azur, elle vient à se réduire en une poudre très fine et d'une belle couleur qui surprend les yeux. Ainsi la Perse se pouvant passer de l'azur de Tartarie, Mahamet-Beg fit faire défense aux peintres de se servir d'azur étranger, pour n'employer que celui de Perse. Mais cette défense ne dura pas fort longtemps, l'azur de Perse ne résistant pas à l'air comme le vrai azur, et prenant enfin une couleur sombre et triste. D'ailleurs il s'écaille, et ne pouvant supporter l'application délicate de la pointe d'un pinceau dans la miniature, on l'a bientôt laissé comme une terre teinte pour reprendre l'azur de Tartarie.

Il est constant qu'il y a eu anciennement en Perse des mines d'or et d'argent, dont il paraît encore des marques en quelques endroits dans de grands bouleversements de terres et de rochers. Mais depuis que l'or et l'argent se sont rendus communs, par la

quantité d'or qui sort du royaume des Abyssins, de l'île de Sumatra, de la Chine et de plusieurs autres lieux, comme je dirai au discours des mines dans mes relations des Indes, et par les flottes d'argent qui viennent du Pérou, et celui que le grand commerce des soies fait sortir du Japon, d'où l'on tire aussi une bonne quantité d'or, depuis ce temps-là, dis-je, les Persans ont négligé de rechercher des mines dans leur pays, et se contentent des espèces d'or et d'argent qui leur viennent d'Europe.

On ne voyait ci-devant en Perse ni étain, ni plomb que celui qui venait des pays étrangers, et la plus grande partie était apportée d'Angleterre. Mais par les grands soins de Mahamet-Beg et ses recherches continuelles, on a découvert enfin une mine de plomb auprès d'Yesd, et aussitôt il se mit dans l'esprit qu'il pourrait trouver quelque argent dans le plomb, ce qu'il voulut essayer malgré les avis de tout le monde. Dans cette pensée il en fit fondre à la fois une grande quantité de celui de la mine qu'on avait découverte, et voyant qu'il n'en tirait point d'argent, il voulut faire essai du plomb étranger. Il en consuma aussi à la fois une telle quantité que la man de plomb neuf qui ne valait à Ispahan qu'un abassi, monta en peu de temps jusqu'à cinq. Comme tout le bois qui se brûle à Ispahan s'apporte sur des chameaux de quinze ou vingt journées de chemin, la seule dépense du bois qui se brûlait pour fondre le plomb aurait excédé tout le profit qu'on aurait pu tirer si l'on y avait trouvé un peu d'argent. Aussi il s'en fallut tout que Mahamet-Beg n'y trouvât son compte, et on cessa bientôt de consumer du plomb inutilement.

Mahamet-Beg dont l'esprit naturellement curieux s'appliquait incessamment à de nouvelles découvertes, trouva encore en Perse du talc, mais qui ne se pouvait pas mettre en feuilles si délicates que celui qui vient de Moscovie. C'est toutefois ce qu'il a découvert de plus avantageux pour la Perse, car ce talc concassé en petits morceaux comme des lentilles, et à qui l'on donne telle couleur que l'on veut, étant mêlé avec de la chaux bien détrempée, rend les murailles qui en sont frottées avec des brosses comme un jaspé luisant qui réjouit fort la vue. Il trouva aussi de l'alun de plume, mais un peu plus solide que celui de Chypre, et avec

moins de filaments. Il découvrit encore des mines de charbon, mais qui ne brûle pas si bien que celui de Forez, de Liège ou d'Angleterre. Il trouva enfin un marbre transparent comme du cristal de roche et de diverses couleurs, et on ne parlait alors dans le royaume que des belles découvertes et du grand génie de Mahamet-Beg. Il était tellement attaché à cette recherche des métaux, et aimait tant ceux qui pouvaient lui donner quelque lumière sur cette matière, que pour avoir entrée chez lui, soit pour expédition d'affaires, soit pour confirmation d'office, c'était assez de lui apporter des pierres de mine, et qui eussent quelque chose de rare, soit par la couleur, soit pour la figure, soit pour le poids. Il délivrait aussitôt plein pouvoir de la part du roi au donneur d'avis de se porter sur le lieu, et de forcer les paysans à donner des corvées pour fouiller au pied des montagnes et rompre des rochers. Si l'on ne trouvait rien ou que peu de chose, il en rejetait la faute sur l'ignorance des ouvriers, et il sollicita plusieurs fois les Francs, de la part du roi, de faire venir d'Europe quelque homme pour la séparation des métaux, vu qu'il ne s'en trouvait point en Perse.

Outre les mines, Mahamet-Beg s'appliqua encore à la connaissance des forces mouvantes, mais il aurait eu besoin pour s'y instruire d'un meilleur maître que La Chapelle. Quand le roi est en été dans son *megeler*, c'est-à-dire dans la chambre de son conseil, avec les seigneurs qui ont droit de s'y trouver, il y a comme un demi-voile pendu au plancher, que des officiers tirent et retirent avec des cordes comme une manière d'éventail pour donner de la fraîcheur. Ce demi-voile s'appelle *badzen*, comme qui dirait vent de femmes, ou vent pour des femmes. Mahamet-Beg se mit à la recherche de quelque instrument ou rouage qui pût de soi-même et par ressort causer cette agitation. Les plus habiles ouvriers de la maison du roi en firent un essai, chacun selon son imagination, mais aucun ne réussit, et les machines qu'ils inventèrent avaient un lourd mouvement et faisaient presque autant de bruit qu'un moulin à foulon ou à papier. Ainsi elles demeurèrent inutiles, et l'ancienne invention pour donner du vent avec la main l'emporta sur la nouvelle. Mahamet-Beg n'oublia pas les machines hydrauliques, qui étaient les plus nécessaires en Perse

pour subvenir à la sécheresse et au manque d'eaux ; mais n'ayant pas les matériaux nécessaires, comme des poutres, des chevrons, des rouages, des cordages et des fers, il ne put mettre en pratique ce que La Chapelle lui avait fait voir dans un grand livre de figures qui représentaient toutes sortes de machines. C'est à des choses de cette nature que Mahamet-Beg donnait quelques heures de la nuit. Il est temps de voir à quoi il employait celles du jour, et de quelle manière il gouvernait les affaires de la cour et du royaume.

Mahamet-Beg qui avait de très belles qualités selon le portrait que j'en ai fait, en avait aussi quelques-unes de mauvaises. Il était naturellement ambitieux et vindicatif, et il ne gardait point de modération dans le ressentiment qu'il avait conçu contre ceux de qui il avait reçu quelque mécontentement. Dans cette passion de vengeance il fit ôter à plusieurs kans le gouvernement de leurs provinces, confisquer leurs biens, et les réduire à la dernière nécessité. Je pourrais ici grossir mon livre de plusieurs histoires qui se sont passées de mon temps, et particulièrement de celles des kans d'Érivan, d'Ardevil et de Korasan. Mais pour abréger ma relation je me contenterai d'entretenir seulement le lecteur de ce qui arriva au kan d'Érivan, bien qu'il n'eût donné aucun sujet de déplaisir à Mahamet-Beg, comme on le verra dans cette histoire.

Le kan d'Érivan avait un fils à la cour, qui était un jeune seigneur parfaitement beau de visage et de belle taille, et ordinairement auprès du roi pour le servir. Un jour que le roi se divertissait à boire avec quelques seigneurs, il commanda au fils du kan d'Érivan de porter une tasse d'or pleine de vin à l'athemat-doulet, lequel sentant sa tête un peu chargée lui fit signe de l'œil de la reporter. Ce jeune seigneur repassant devant le roi, lui dit ingénument que l'athemat-doulet n'en voulait point, et alors il lui commanda d'aller lui verser le vin dans sa chemise. Il fallut incontinent obéir, et l'athemat-doulet qui fut obligé de souffrir qu'on lui ouvrît sa cabaye, et qu'on lui versât le vin comme le roi l'avait dit, cacha son dépit et n'osa pas alors le faire paraître. Il résolut d'abord de se venger de cet affront sur le kan d'Érivan, père du jeune seigneur qui avait fait le comman-

dement du roi, et sachant que plusieurs étaient venus d'Érivan pour se plaindre du kan, il se servit de cette occasion pour le perdre. Comme Érivan n'est habité que par des Arméniens, à la réserve de quelques soldats qui gardent la forteresse, ils avaient député quelques-uns d'entre eux à Zulfa, pour prier le kelonter de se charger de leurs plaintes et de les porter au roi. L'athemat-doulet qui en avait eu avis envoya appeler le chef des Arméniens, le fortifia dans sa poursuite, et lui donna des instructions, par lesquelles le kelonter avança plus en trois jours les affaires des Arméniens d'Érivan qu'il n'avait fait en trois mois. Mahamet-Beg lui ordonna de se trouver à une telle heure aux écuries du roi, et le roi y arrivant, le kelonter se jeta à ses pieds et lui demanda justice contre les vexations du kan d'Érivan. Mahamet-Beg ne manqua pas de son côté d'appuyer la plainte des Arméniens, et le roi, qui n'avait entendu qu'une des parties, ne laissa pas de condamner le kan sur le rapport du chef des Arméniens et de son premier ministre. Un officier du roi appelé Negef-Couli-Beg, homme d'un esprit vif et actif, fut commandé d'aller en diligence se saisir de la personne du kan, et étant arrivé à Érivan il le trouva en son siège de justice, qui dépossédait de ses terres et condamnait à l'amende et à une peine corporelle un proche parent du kelonter. Cet officier entra hardiment dans le *megeler*, ou la chambre du conseil, et allant droit au kan le déclara prisonnier de la part du roi. En même temps il lui donna un coup de poing sur le cou, où il lui fit mettre ensuite selon la coutume un triangle de trois grosses pièces de bois, comme je l'ai dépeint en un autre lieu, le cou s'y trouvant enfermé, et le bras et la main du patient passant dans un autre bois creusé qui traverse le triangle, ce qui fait beaucoup souffrir. Ce fut en cet état que le kan fut mené jour et nuit à Ispahan ; mais y étant arrivé, le roi usa de clémence, et lui donna sa maison pour prison, ne pouvant aller au bain, ni se faire raser les cheveux, ni sortir de l'appartement où étaient ses femmes. Ce sont les lois que la coutume impose à ceux qui tombent dans la disgrâce de la cour, et que le roi renferme dans leurs maisons pour quelque faute dont il ne veut pas les punir à la rigueur. Le kan qui était aimé du roi revint quelque temps après en grâce, et rentra dans la première

charge qu'il avait eue autrefois d'intendant de la mosquée du roi.

Bien que Mahamet-Beg, en vertu de sa charge d'athemat-doulet, fût tout-puissant à la cour et dans tout l'empire, et que le roi eût grande créance en lui, cela n'empêchait pas qu'il ne se trouvât des gens qui lui tenaient tête, et qui n'avaient pas pour lui toute la complaisance qu'il souhaitait. Mais aussi l'issue n'en était pas toujours bonne pour eux, comme le gouverneur de Schiras appelé Mirza-Haddi l'éprouva à son grand désavantage. C'était un homme fort riche et savant, et il ne put s'empêcher un jour étant au conseil de témoigner à Mahamet-Beg qu'il était d'un sentiment contraire au sien, et de lui faire connaître ses manquements et sa mauvaise conduite. Ce premier ministre prit si fort à cœur la hardiesse de Mirza-Haddi, qu'il résolut de s'en venger par toutes les voies possibles. Il lui suscita sous main de méchantes affaires, et aposta des gens qui vinrent se plaindre devant lui du gouverneur de Schiras. Il fallut que celui-ci, accusé, ou justement ou à tort, de concussions et de violences, se présentât devant Mahamet-Beg comme devant son juge, et au lieu de s'accommoder au temps, et de tâcher d'apaiser cet esprit irrité et qui n'aspirait qu'à la vengeance, il se fit fort de son innocence et crut qu'on ne la pourrait opprimer. Cependant Mahamet-Beg informa le roi comme il voulut, et se prévalant de son autorité priva Mirza-Haddi de tous ses biens, et l'envoya en prison chez le nazar appelé Ismaël-Beg. Aussitôt qu'il y fut arrivé, on lui leva les pieds qu'on attacha à un clou piqué dans le mur, et on lui donna tant de coups de bâton qu'il fallut le charger sur le dos d'un valet pour le porter au-dedans. Son vizir ou lieutenant, et un eunuque qui avait été son *kasnadar* ou trésorier, furent traités de la même sorte, et on les mit tous trois dans une chambre haute qui leur servit de prison. Peu de temps après le vizir fut élargi, mais pour Mirza-Haddi et son eunuque ils y demeurèrent. J'ai dit que ce Mirza-Haddi était un homme savant, et comme il aimait à s'entretenir avec des gens capables, le nazar permit qu'un religieux franc l'allât voir souvent, avec lequel il se désenuyait dans sa prison en traitant ensemble de plusieurs sciences. Un jour, en discourant sur les affaires du temps, le religieux lui

dit que les Francs, étant sur mer, s'il survenait un orage qui les mît dans un péril évident, avaient accoutumé de jeter une partie des marchandises du vaisseau pour conserver le reste, et que cela se faisait souvent avec une telle précipitation que l'on jetait aussi bien les plus précieuses que les plus chétives, comme elles tombaient sous la main et sans aucun choix. Mirza-Haddi qui avait beaucoup d'esprit conçut aussitôt ce que le religieux lui voulait dire, mais il lui fit comprendre qu'il n'était plus temps de profiter de cet avis, lui avouant qu'il aurait pu céder au commencement à la tempête, en relâchant un peu de ses droits et de la fierté qu'il avait témoignée à Mahamet-Beg, à quoi il n'avait pu se résoudre. L'entretien qu'il avait souvent avec ce religieux diminuait le chagrin qu'il avait de sa prison, et généralement il aimait fort les religieux francs qu'il tâchait de favoriser en toutes rencontres, particulièrement les Pères carmes qui ont une maison à Schiras, et que ce gouverneur a toujours protégés contre les mahométans qui les haïssent.

La manière dont Mahamet-Beg se vengea de Mir-Kassem-Beg, *daroga* ou grand prévôt d'Ispahan, est digne particulièrement d'être remarquée, et fera voir comme les Orientaux sont prudents dans leurs affaires, comme ils savent ménager le temps, et mettre en pratique, aussi bien que nos peuples d'Europe, tous les stratagèmes et toutes les ruses dont on se peut servir pour contenter une forte passion. Lorsque Mahamet-Beg n'était encore que maïer-bachi, on déroba quelque vaisselle d'or dans la cuisine du roi. Le daroga envoya aussitôt ses officiers pour se saisir de tous les orfèvres d'Ispahan, qui n'avaient point eu de connaissance du vol et qui en étaient fort innocents. Cependant il les fit mettre en prison et resserrer fort étroitement, leur faisant assez connaître qu'il n'avait pas dessein de les relâcher sans en tirer quelque bonne somme. Ces pauvres orfèvres ainsi maltraités eurent recours au maïer-bachi, qui envoya de ses gens prier le daroga de considérer que ces orfèvres étaient innocents du vol, et qu'étant en quelque manière de la juridiction du maïer-bachi, puisqu'ils travaillaient l'or et l'argent, il ne devait pas refuser de les relâcher. Le daroga qui aimait l'argent, voyant qu'on ne lui apportait point ce qu'il prétendait des prisonniers :

« Allez, dit-il aux gens de Mahamet-Beg, je sais quelle est ma charge, et que le fils du tailleur se mêle de ses affaires. Dites-lui que s'il veut je lui montrerai le caleçon de sa sœur. » Il est vrai que peu de temps auparavant il l'avait surprise par ses espions dans un jardin où elle se divertissait avec de jeunes seigneurs, et qu'il avait tiré des uns et des autres une bonne somme d'argent qui excédait l'amende ordinaire. Mahamet-Beg qui n'était pas encore en assez grand crédit pour se venger de cet affront, dissimula son dépit et attendit patiemment que le temps lui fît naître une occasion favorable pour tirer raison du daroga, et rendre sa vengeance plus éclatante. Comme il fut parvenu au comble des honneurs et à la première charge du royaume, et qu'il se vit bien avant dans l'esprit du roi, il pensa aux moyens de perdre le daroga, et il s'en offrit bientôt un qui lui sembla fort aisé et favorable. Candahar est, comme je l'ai dit ailleurs, une place frontière de Perse vers les États du Mogol, et qui a été souvent cause de débat entre les deux rois. Il courut un bruit que quelques troupes étrangères avaient paru de ce côté-là, et sur cette nouvelle l'athemat-doulet représenta au roi qu'à tout événement il serait bon de lever promptement du monde dans le voisinage d'Ispahan, et qu'on ferait de très bons soldats de cette sorte de paysans qui étaient accoutumés au travail, et qui tenaient de la ville et du village. Le roi qui avait grande créance en ce que lui disait Mahamet-Beg, lui ordonna de ne point perdre de temps, et de commettre des gens pour cette affaire qui eussent une parfaite connaissance du plat pays. Mahamet-Beg qui méditait de loin sa vengeance et voulait attirer adroitement le daroga dans un piège, dit au roi qu'il n'y avait point d'homme plus capable pour une affaire de cette nature que Mir-Kassem-Beg, à qui l'exercice de sa charge devait donner une entière connaissance de l'état de la campagne et de tous les villages circonvoisins d'Ispahan. Le roi ayant approuvé son choix, la commission fut donnée au daroga, et Mahamet-Beg lui en adjoignit deux autres qui étaient deux espions, pour remarquer toutes ses démarches. Mir-Kassem-Beg selon son humeur avare et cruelle abusa bientôt de sa commission, et c'est ce que souhaitait celui qui la lui avait procurée. Au lieu que l'intention du roi était

que l'on n'enrôlât que ceux qui voudraient bien aller de leur bon gré à la guerre, le daroga y forçait tout le monde, et particulièrement les plus riches paysans qui avaient des fils capables de porter les armes. Les pères qui aimaient tendrement leurs enfants aimaient mieux donner de l'argent pour les exempter d'aller à la guerre, et Mir-Kassem-Beg en tirait de tous côtés avec violence. Cependant Mahamet-Beg ne dormait pas, et les espions qu'il avait mis en campagne faisaient un mémoire exact de toutes les extorsions du daroga, et des sommes d'argent que les pères avaient données pour racheter leurs enfants. Quand il sut qu'il y en avait assez pour accuser un homme de péculat, il fit reprocher sous main aux paysans leur timidité, et leur fit entendre que c'était contre l'intention du roi que le daroga les tourmentait de la sorte ; que Sa Majesté avait expressément ordonné qu'on ne prît que ceux qui de leur bon gré se présenteraient pour le service, et seraient jugés les moins habiles pour le labourage ; que si elle savait que ses sujets eussent été vexés pour ce sujet, elle leur ferait rendre l'argent qu'on en aurait exigé, et qu'ils n'avaient qu'à venir en cour faire leurs plaintes. Toutes les communautés ne manquèrent pas de se prévaloir de cet avis, et ayant envoyé leurs députés à Ispahan, Mahamet-Beg les reçut avec de grands témoignages d'affection et les présenta au roi à l'heure même. Sa Majesté les ayant ouïs, et Mahamet-Beg ayant appuyé leur cause, elle ordonna que l'on dressât un mémoire exact de tout ce que les commis du daroga avaient volé, et que tous les paysans vinssent librement se plaindre. Mahamet-Beg ne perd point de temps, et en vertu de sa charge et de l'ordre du roi, envoie des gens dans tous les villages pour prendre serment de chaque paysan, afin qu'il eût à déclarer sur peine d'amende et de punition corporelle, ce qui lui avait été pris par force jusqu'à un chayet. Ce serment est couché sur un papier signé de la main de celui qui le fait, et est conçu en ces termes : « Que ma tête soit confisquée au roi, et mes biens à son divan, (c'est-à-dire : à la chambre de ses Comptes), si je n'obéis ponctuellement aux ordres de Sa Majesté. » Le mémoire étant fait de tout l'argent dont chaque particulier avait composé avec le daroga, il fut présenté au roi par Mahamet-Beg, qui

exagéra la tyrannie du grand prévôt et représenta à Sa Majesté qu'il y avait trente ans qu'il mangeait ainsi tout le territoire d'Ispahan. Pour ce qui est des deux associés qui avaient été donnés au daroga, plutôt comme j'ai dit pour espions que pour aides, Mahamet-Beg les tira adroitement d'affaire et fit si bien que tout l'orage se déchargea sur Mir-Kassem-Beg. Par l'ordre du roi qui était alors hors d'Ispahan, le daroga devait être conduit au meidan pour y être attaché les pieds en haut et y recevoir un certain nombre de coups de bâton plusieurs vendredis de suite. C'était le supplice que Mahamet-Beg avait suggéré au roi, et il avait encore obtenu qu'on lui couperait les nerfs qui sont vers le talon, où il devait avoir les pieds percés près de la cheville. Il voulait aussi que tout le bien du daroga fût confisqué au roi, mais Sa Majesté lui fit grâce pour cet article et se contenta qu'il fût châtié au corps. L'ordre du roi ayant été cacheté, Mahamet-Beg chargea de cette commission le même Negef-Couli-Beg qui l'avait si bien vengé du kan d'Érivan, et en qui il avait une confiance entière. Étant arrivé à Ispahan, il convoqua les chefs de la ville, qui sont le vizir ou gouverneur d'Ispahan, le daroga ou grand prévôt, qui ne se doutait de rien, et autres qui étaient dans les principales charges, lesquels se rendirent aussitôt vers la grande porte du palais du roi. Avant que d'ouvrir la lettre de cachet, ils firent une prière publique pour la prospérité du roi, laquelle étant finie celui qui portait la lettre la mit entre les mains du vizir, qui en fit haut la lecture. Le vizir, en prononçant cette condamnation contre le daroga qui était présent, fut saisi d'étonnement et leva les yeux au ciel ; et en même temps Negef-Couli-Beg donnant un coup de poing sur le cou du daroga, le jeta en bas de dessus son cheval, et le fit lier selon la coutume. Aussitôt il fut mené au milieu de la place, où on lui donna tant de coups de bâton sur la plante des pieds que les ongles lui en sautèrent. Le vendredi suivant, on le ramena au même lieu, où on recommença le même supplice, en lui perçant ensuite les pieds. Le daroga étant fort âgé, les douleurs le mirent dans un état à toucher même de compassion Negef-Couli-Beg, qui écrivit promptement en cour que si on continuait de le tourmenter, le pauvre vieillard mourrait infail-

librement, et qu'il n'avait plus de forces. Sur cet avis le roi ordonna qu'on ne lui fît plus de mal, et qu'il fût enfermé dans l'intérieur de sa maison avec ses femmes, le privant de sa charge, mais lui laissant tous ses biens.

Cependant Mahamet-Beg qui n'était venu à bout que d'une partie de son dessein, voulait porter plus loin sa vengeance et priver Mir-Kassem-Beg de ses biens après avoir affligé son corps. Pour tâcher d'y réussir il usa de cette adresse. Il introduisit dans la charge de daroga un Géorgien renégat appelé Padada-Beg, et lui enseigna tous les moyens que l'on peut tenir pour fouler le peuple et en tirer de grosses amendes. Le dessein de Mahamet-Beg était de faire connaître au roi, par les excès que le nouveau daroga devait commettre en cinq ou six mois, quelle prodigieuse somme d'argent Mir-Kassem-Beg pouvait avoir amassée en trente ans d'exercice de sa charge de grand prévôt. En effet le renégat géorgien, instruit et poussé par Mahamet-Beg, exigea injustement tant d'amendes et vint à un tel excès de concussions et de rapines, qu'au bout de six mois le peuple commença à crier à la porte du palais. Le *divan-bequi* qui est le premier intendant de justice soutenait le peuple, et Mahamet-Beg, voyant que son dessein ne réussissait pas pour avoir trop précipité les choses, pour se venger du *divan-bequi* qui le venait traverser fit tenir un matin plusieurs mousquetaires en haie à la sortie du roi hors de son haram. Le roi, surpris de les voir, demanda à Mahamet-Beg ce que cela voulait dire, et Mahamet-Beg lui ayant répondu que Sa Majesté n'était pas en sûreté, parce que le *divan-bequi* émouvait le peuple, le roi irrité de cet attentat commanda au grand portier du palais d'aller incontinent arracher les yeux du *divan-bequi*, ce qui fut fait dans le Meidan où il fut trouvé. Ce vieillard, la tête tout en sang, dit à un de ses valets sur les genoux duquel il se reposait après l'exécution, qu'il le tournât du côté de La Mecque pour faire ses prières pour la prospérité du roi. Tous ses biens furent confisqués et mis au Trésor, et ceux de Mir-Kassem-Beg lui restèrent pour vivre, et il passa le reste de sa vieillesse dans sa maison.

Les belles qualités de Mahamet-Beg ont été un peu ternies par cet esprit de vengeance et de cruauté qui le possédait entièrement,

et qui le portait souvent à des injustices. Car il faut avouer d'ailleurs qu'il a un très beau génie et qu'il est très capable de gouverner un État. Lorsque j'arrivai en Perse à mon cinquième voyage, je lui fis voir d'abord tous les bijoux que j'apportais au roi, et il ne pouvait assez admirer tant de beaux ouvrages. Il m'ordonna de remettre le tout dans un coffre et d'y appliquer mon cachet ; et comme il vit qu'après avoir pris de lui en persien un mémoire de toutes les pièces, je les lui laissais à découvert, il s'étonna de la franchise de la nation française et de la confiance que j'avais en lui. Il prit très volontiers le soin de toutes mes affaires auprès du roi, de qui je reçus trois mille six cents tomans avec tous les honneurs qu'un étranger peut recevoir à la cour de Perse. Comme je connaissais l'inclination de Mahamet-Beg pour toutes sortes de curiosités, je lui fis présent d'une arquebuse qui tirait dix-huit coups de suite, et se chargeait et amorçait d'elle-même par un demi-tour de la culasse. Mahamet-Beg estima cette arquebuse au-delà de mille tomans, bien qu'il eût remarqué quelques défauts dans cette nouvelle invention, auxquels il tâcha de trouver quelque remède. Il vit que toute la poudre qui devait être dispensée en dix-huit charges pouvait tout d'un coup s'enflammer, et qu'ainsi cette arme pouvait autant nuire à celui qui s'en servirait qu'à ceux contre qui il la voudrait tirer. Comme il est aisé d'ajouter quelque chose à une première invention et que la perfection des choses va par degrés, Mahamet-Beg philosopant sur cette arquebuse crut avoir trouvé le moyen d'en faire faire une de même nature, dont celui qui s'en servirait ne pourrait être blessé. Il communiqua sa pensée à deux armuriers français qui étaient au service du roi, et qui travaillèrent si bien selon ce qu'il leur prescrivit, qu'ils firent une arquebuse qui faisait le même effet que celle que je lui avais donnée, sans aucun danger pour celui qui la voudrait tirer. Je reviens à l'histoire de Mahamet-Beg, laquelle j'achèverai en peu de mots.

Mahamet-Beg s'était toujours bien conservé dans l'esprit du roi, et avait reculé de la cour tous ceux qu'il n'aimait pas et qui avaient manqué de respect pour sa personne. Mais sur la fin il eut en tête un premier favori appelé *metchkerdar-bachi* que le roi aimait beaucoup, et qu'il ne lui était pas aisé de détruire

comme il avait fait les autres. Ces deux esprits ne se voulaient rien céder, et chacun tâchait d'obséder entièrement celui du roi pour disposer absolument de toutes choses. Le metchkerdar-bachi, qui avait introduit Mahamet-Beg à la cour, et qui était le plus ancien en faveur, prétendait de celui-ci quelque déférence ; et Mahamet-Beg, à cause de son rang et de sa charge d'athemat-doulet, qui le rendait après le roi la première personne du royaume, croyait que l'autre lui devait beaucoup. Sur cette contestation il courut un bruit de quelque soulèvement du côté de la Géorgie, et le metchkerdar-bachi avait été fait peu de temps auparavant *koular-agasi* ou général des esclaves du roi. L'athemat-doulet persuada à Sa Majesté qu'il était nécessaire d'envoyer des troupes vers la Géorgie, et d'en donner le commandement au Koular-Agasi, étant bien aise d'éloigner de la cour ce rival de la fortune. Le favori part avec un camp volant par l'ordre du roi, arrive aux frontières, et ne trouvant point d'ennemis en tête, ni qui fissent contenance de remuer, il écrit au roi que c'était inutilement fatiguer les soldats que de les amuser dans un pays où il n'y avait point de guerre, ni aucune apparence de soulèvement, et qu'il priait Sa Majesté de lui permettre de revenir auprès d'elle. L'athemat-doulet, qui appréhendait son retour, représenta au roi qu'il était à propos que les troupes demeurassent encore quelque temps sur la frontière, et que si elles en partaient si tôt, cela donnerait lieu aux désordres qui étaient à craindre, et que leur présence empêcherait d'éclater.

Cependant les Tartares Usbeks faisaient des courses vers les frontières de Korasan et avaient tué plusieurs gens de Manoutchek, gouverneur de la province. Mahamet-Beg était son parent, et fit entendre au roi que le kan de Korasan s'était porté vaillamment dans cette rencontre, lui déguisant comme la chose s'était passée, et la perte que le kan avait faite d'une partie de ses gens. Le roi sur le rapport de l'athemat-doulet envoya au kan le calaat, et voulut par cette marque d'honneur lui témoigner l'estime qu'il faisait de son courage et de sa conduite.

D'autre côté le koular-agasi, redoublant ses lettres d'avis, et voyant qu'il ne pouvait les faire tomber dans les mains du roi par les grandes précautions de Mahamet-Beg, il envoya enfin

à Ispahan celui de ses domestiques qui avait le plus d'esprit et à qui il se confiait le plus, pour tâcher de rendre lui-même une lettre au roi. Il entra au palais, et s'étant mêlé à plusieurs valets sans dire qui il était, Mahamet-Beg qui vint à passer, voyant un visage qui lui était inconnu et étant toujours sur la défiance, lui demanda d'où il venait, et pourquoi il était là. Celui-ci, sans s'émouvoir, dit à l'athemat-doulet qu'il était simplement soldat des frontières du royaume, et que ne pouvant être payé depuis fort longtemps de ce qu'il avait servi, il venait voir s'il pourrait avoir à la cour quelque récompense. L'athemat-doulet ne fit point de réflexion sur ce discours, et passant outre sans lui rien répondre se retira en sa maison. Quelques moments après, l'envoyé du favori trouva le moyen de joindre le *meter* ou chef des eunuques, et lui ayant déclaré qu'il avait des lettres de la dernière importance pour le roi à qui il fallait qu'il les rendît en main propre, le *meter* en ayant donné avis à Sa Majesté, il fit appeler l'envoyé sur la minute, lequel s'acquitta ainsi heureusement de la commission qu'il avait eue de son maître. Le roi, s'étant fait lire les lettres qui lui découvraient tout ce que l'athemat-doulet lui avait caché, tant du peu de nécessité qu'il y avait de tenir des troupes sur la frontière de Géorgie, que de la perte que le kan de Korasan avait faite d'une partie de ses gens, transporté de colère contre son premier ministre, il le fit incontinent appeler, et après lui avoir fait de sanglants reproches, contre lesquels il ne put aisément trouver d'excuse, peu s'en fallut qu'il ne le tuât lui-même sur-le-champ. Le nazar et quelques autres seigneurs qui se trouvèrent présents, prirent la hardiesse de représenter au roi les longs services que Mahamet-Beg avait rendus à l'État, et qu'ayant plu à Sa Majesté de l'élever de la poussière au comble des honneurs, il était à sa gloire de ne pas détruire tout d'un coup un homme qu'elle avait aimé, et qui pouvait encore lui être utile. Le roi qui aimait véritablement Mahamet-Beg s'apaisa un peu à ce discours, et le donna en garde au nazar, qui depuis eut une fin plus funeste, comme je l'ai dit ailleurs. Trois jours après le roi relégua Mahamet-Beg à Com avec sa famille, sans pouvoir se raser, ni aller au bain, ni avoir de commerce avec qui que ce fût de dehors. Ceux qui le condui-

saient eurent ordre du roi de le mener au pas qu'il voudrait, sans le presser, et les premiers gardes qui lui furent donnés à Com ayant été relevés par d'autres, il eut un peu plus de liberté, ce qui fit croire qu'il serait rappelé dans peu de temps. Toutefois son exil a duré quelques années, pendant lesquelles sa liberté devenant plus grande de jour en jour, il se mit à bâtir et à faire des machines pour élever les eaux, en quoi principalement il est habile. Les Français allant le voir dans son exil, et lui rendant les mêmes honneurs comme lorsqu'il était dans sa plus haute fortune, il louait publiquement leur reconnaissance, et leur savait bon gré de ce qu'ils le considéraient encore dans sa disgrâce. En effet durant qu'il était en faveur, il a toujours fort chéri les Francs, et particulièrement notre nation, comme il me l'a témoigné en bien des rencontres. Mes dernières lettres de Perse de l'année 1674 m'apprennent que Cha-Soliman qui règne présentement a remis Mahamet-Beg dans le ministère, et qu'il exerce encore sa charge d'athemat-doulet, le roi n'ayant point trouvé de personne plus capable pour le gouvernement de l'État.

De la rébellion du prince de Jasques,  
vassal du roi de Perse  
sous les règnes de Cha-Sefi I<sup>er</sup>  
et de Cha-Abas II

Entre le cap de Jasques et le cap de Guadel, qui sont les deux pointes les plus méridionales de la Perse, il y a un pays de montagnes et de marais, qui s'étend depuis la côte de la mer Océane, jusque vers la province de Kerman, et c'est un pays qui en bien des endroits est inaccessible. Il est possédé par trois petits princes, dont l'un est mahométan, et les deux autres, qui ont leurs terres vers l'Orient, sont idolâtres. Le premier est le plus puissant des trois, et le plus proche des terres du gouvernement d'Ormus ; il prend le nom de prince de Jasques, que

ses ancêtres portaient. Après que Cha-Abas I<sup>er</sup> eut conquis Ormus, il voulut aussi se rendre maître de toute la côte qui s'étend au-delà du cap de Jasques, où il trouva d'abord de la résistance. Il obtint toutefois que le prince de ce pays-là reconnaîtrait à l'avenir le roi de Perse pour son seigneur, et qu'en qualité de vassal il lui paierait un certain tribut toutes les années. Durant le règne de Cha-Abas qui donnait bon ordre à ses affaires et qui savait se faire obéir, le prince de Jasques paya régulièrement le tribut auquel il était obligé. Mais Cha-Sefi ayant succédé fort jeune à son aïeul, et prenant peu de soin des affaires de son royaume, ce prince tributaire secoua le joug et refusa de payer. Durant le règne de Cha-Sefi cette affaire ayant été négligée, le prince de Jasques se voulut prévaloir de même de la jeunesse de Cha-Abas II, et ne se mit point en devoir de lui faire hommage. Il crut que dans son bas âge il ne songerait pas à le venir attaquer, et il se tenait fort dans un pays dont les avenues sont dangereuses pour une armée, comme je dirai plus bas. Mais enfin, après avoir refusé de payer durant quelques années, le kan d'Ormus qui prétendait que la chose était de son ressort, et que la gloire du roi était engagée dans ce refus, porta Cha-Abas qui commençait à prendre connaissance de ses affaires, à envoyer des troupes contre ce prince rebelle pour le ranger au devoir. Le roi en donna la commission à celui qui lui proposait la chose, et le kan ramassa promptement vingt mille hommes, dont la plus grande partie était de cavalerie, croyant surprendre celui qu'il allait chercher. Il leur fit prendre leur marche droit au levant, et il suivit quelques jours après, avec trois ou quatre cents chevaux. Pour couper court, il tira droit vers le cap de Jasques ; mais ce chemin, qui était le plus court, était aussi le plus dangereux, parce qu'il y a un grand pays de marais et de sables mouvants à traverser. Le kan d'Ormus faisant chemin en chassant, selon la coutume des grands de la Perse quand ils voyagent, eut le malheur de s'engager dans un de ces marais, où il fut noyé et étouffé avec vingt ou trente cavaliers. La mort du kan étant sue, l'armée revint sur ses pas, et aussitôt que le roi en eut reçu la nouvelle, il envoya pour kan à Ormus le frère du défunt avec le même ordre. Cependant, le prince

rebelle, qui eut avis de tout par ses espions, jugea bien qu'on ne le laisserait pas en repos, et que le nouveau kan viendrait l'attaquer avec les mêmes troupes, ce qui l'obligea de se tenir sur ses gardes. Le kan marcha en effet le plus tôt qu'il lui fut possible, et entra sur les terres du prince rebelle, qui gagna la bataille, et réduisit le kan, qui avait perdu beaucoup de monde, à reprendre le chemin d'Ormus, d'autant plus que les chaleurs étaient excessives, ce qui aurait achevé de perdre le reste de son armée.

Le prince de Jasques enflé de ce bon succès, s'imagina qu'on ne viendrait pas si tôt le revoir en son pays, et que les Persans en perdraient l'envie. Dans cette pensée, il résolut de faire un voyage à La Mecque pour rendre grâces au Prophète de sa victoire, et il vint s'embarquer le plus près qu'il put du cap de Jasques, pour passer en Arabie. Le kan qui avait aussi ses espions, ayant eu avis de son départ, envoya quinze ou vingt barques armées pour l'attendre sur les côtes de l'Arabie, où il fut pris et de là mené à Ormus. Les chaleurs étant alors fort grandes, le kan et tout le peuple, selon la coutume, comme je dirai ailleurs, s'étaient retirés dans les montagnes qui sont à dix ou douze lieues de la ville, et le prince de Jasques fut amené à la tente du kan. Pendant que l'on en donna avis au roi pour savoir ce qu'il ordonnerait du prisonnier, la femme de ce prince qui avait su sa disgrâce, et qui avait un courage d'homme, vint à grandes journées et à petit bruit à la tête de cinq ou six cents chevaux commandés par le lieutenant général des troupes de son mari, et surprenant le kan dans sa tente sur la minuit, le tua de sa propre main, tailla en pièces la plus grande partie de ses gens qu'elle trouva endormis, emmena dix ou douze de ses femmes, et délivra son mari à la barbe des Persans, qui n'eurent pas le temps de se reconnaître.

La nouvelle de cette action hardie étant venue à la cour, le roi qui en fut fort irrité envoya pour gouverneur à Ormus un troisième frère, avec ordre au kan de Schiras, et à ceux de Lar et de Kerman, de faire promptement vingt-cinq ou trente mille chevaux, pour venger cet outrage, et ranger enfin le rebelle à son devoir. Le kan d'Ormus marcha à la tête de cette armée,

la bataille se donna, et le prince de Jasques ayant été secouru des deux princes idolâtres ses voisins, les Persans eurent encore cette fois-là du désavantage. La plus grande perte que le prince rebelle fit de son côté fut du lieutenant général de son armée, qui était grand capitaine, et qui avait si bien secondé sa femme quand elle vint le délivrer des mains des Persans.

Le roi ayant su que ce lieutenant était prisonnier du kan, il lui écrivit qu'il le lui donnait pour se venger sur lui de la mort de ses deux frères. Ce kan s'avisa d'un des plus cruels supplices dont l'on ait jamais ouï parler, et ce fut de larder le corps du lieutenant de chandelles allumées, et de le promener tous les jours en cet état par la ville, sur un chameau, depuis onze heures jusques à une heure après midi. Quoique le tourment fût extrême, ces chandelles qui brûlaient grillant toute la chair du patient, le lieutenant qui était homme de bonne mine et de grande résolution, en souffrit la douleur avec une fermeté qui n'est pas croyable, et que je ne pouvais assez admirer. Mais enfin, après qu'on l'eut promené de cette manière trois jours de suite, en renouvelant chaque jour un supplice si cruel, le chef de la Compagnie hollandaise et tous les marchands, tant du pays que les étrangers, ayant horreur d'un traitement si barbare, furent tous prier le kan qu'on ne fît pas souffrir davantage ce malheureux lieutenant, ce qu'il accorda à leur prière, et il fut mené en même temps au bord de la mer où on lui coupa la tête.

### De quelques particularités du règne de Cha-Soliman qui est présentement sur le trône

J'ai remarqué ci-devant, dans la suite des rois de Perse de cette dernière race, quelques particularités du commencement du règne de Cha-Sefi, et il s'en présente encore quelques autres que je n'ai pas cru devoir omettre.

Ali-Couli-Kan, qui était bien avant dans la faveur sous le

règne de Cha-Abas II, avait été pourtant trois ou quatre fois éloigné de la cour pour avoir parlé avec un peu trop de liberté, car il était fort hardi, et il ne pouvait rien taire. C'est par cette raison qu'il s'était donné lui-même le nom de *Lion du Roi* ; parce, disait-il, qu'on l'enchaînait quand on n'avait pas besoin de lui, et on le déchaînait quand on en avait affaire, comme l'on fait les lions dont l'on se sert en Perse à la chasse. La dernière fois qu'il fut exilé, il demeura quatre ou cinq ans dans une forteresse d'où il ne sortait jamais. Comme il savait bien parler et qu'il était engageant dans ses discours, il obtint enfin du commandant la permission d'aller un jour à la chasse. Étant de retour, et le commandant allant le voir dans sa chambre, il se jeta sur lui avec deux ou trois valets que l'on lui avait laissés, et il lui fit donner tant de coups de bâton qu'il faillit en mourir. A mesure que ses valets frappaient, il lui reprochait son imprudence, et lui disait que c'était pour lui apprendre son devoir, et à ne pas laisser une autre fois aller à la chasse un homme que le roi avait remis en sa garde et qui pouvait ne pas revenir s'il eût voulu. Cha-Sefi, qui était fort jeune, et qui avait ouï parler d'Ali-Couli-Kan, avait eu souvent envie de le voir, mais les grands de la cour, qui redoutaient son esprit et craignaient qu'il ne rentrât en faveur, avaient toujours tâché de détourner le roi de cette pensée. Toutefois le roi ayant su l'action hardie d'Ali-Couli-Kan, et l'action ne lui ayant pas déplu, il commanda qu'on le mît en liberté, et qu'on lui donnât plus largement de quoi vivre. Deux ou trois mois après, le roi étant au conseil, on fut surpris de voir entrer Ali-Couli-Kan, qui s'approchant de Sa Majesté avec de profondes inclinations, lui dit que le Lion était détaché, et qu'il était venu lui baiser les pieds. Le roi se prit à rire, et l'ayant vu de bon œil, lui dit qu'il avait bien fait ; ce qui donna lieu à ce jeune seigneur d'espérer d'être en peu de temps tout à fait bien dans l'esprit du roi, comme il avait été bien avant dans la faveur du feu roi son père. Il ne se trompa pas dans cette espérance, et comme il n'était pas moins agréable dans la conversation que vaillant et habile capitaine, le roi l'admit bientôt dans sa confiance, et le fit généralissime de ses armées, comme il l'avait été sous le règne de Cha-Abas.

Dès qu'on eut vu à la cour que le roi avait si bien reçu Ali-Couli-Kan, on ne douta point qu'il ne possédât bientôt ses affections, et qu'il ne parvînt à ce haut crédit où il avait été du vivant du feu roi. Chacun alors en bon courtisan s'empressa de lui témoigner la joie, feinte ou véritable, qu'il avait de son retour, et d'honorer sa fortune par des présents pour lui aider à refaire sa maison. On lui envoya des chevaux, des mules et des chameaux, on lui donna de riches tapis, et généralement tout ce qui est nécessaire en Perse pour meubler le logis d'un grand seigneur, chacun s'efforçant de se mettre bien dans son esprit, autant qu'il le voyait bien dans celui du roi. Mais quoiqu'il ne lui manquât rien, ni pour son écurie, ni pour sa personne, dans ces commencements de son rétablissement il avait besoin d'argent, et n'en pouvant trouver chez les Persans qui n'en ont guère, le négoce n'étant pas entre leurs mains, il eut recours aux Arméniens et leur demanda cinq à six cents tomans à emprunter. Le kelonter était d'avis qu'on lui prêtât cette somme, mais son sentiment ne fut pas suivi, et elle fut refusée à ce favori, qui chercha depuis toutes les occasions de nuire aux Arméniens et de se venger de ce refus. Un jour que le roi voulut s'aller promener à Zulfa, Ali-Couli-Kan lui dit qu'il fallait que Sa Majesté vît la principale église des Arméniens, qui est le grand couvent où l'archevêque fait sa résidence avec quelques évêques et plusieurs moines. Le roi entrant dans l'église où l'archevêque le vint recevoir à la tête du clergé, et toutes choses lui étant encore fort nouvelles, comme ayant été toute sa vie enfermé dans le haram, il demanda à son favori quelle sorte de gens c'étaient que ceux qu'il voyait vêtus d'une manière si extraordinaire. Ali-Couli-Kan lui dit aussitôt que c'étaient des diables, sur quoi le roi se fâchant : « M'amènes-tu, lui dit-il, en une maison de diables ? » et en même temps il sortit avec chagrin. Ce favori piqué contre les Arméniens les mit si mal dans l'esprit du roi, qu'il résolut de les obliger à se faire mahométans. Mais Ali-Couli-Kan, qui était de race géorgienne, eut quelque remords de voir aller si loin la haine qu'il avait inspirée au roi contre cette nation ; et d'ailleurs il jugea bien qu'en forçant les Arméniens de se rendre mahométans il n'en tirerait aucun avantage.

Il se contenta donc de leur en donner la peur, ce qui fut suffisant pour obliger les Arméniens de se venir jeter à ses pieds, et de le prier de faire en sorte par son crédit que le roi n'en vînt pas à cette fâcheuse extrémité. Pour obtenir cette grâce il fallut faire présent de dix mille tomans au roi, et en donner quatre ou cinq mille à son favori.

Le vingt-trois de septembre 1667, le roi fit une cavalcade avec tous les grands de sa cour, et il ne se pouvait rien imaginer de plus magnifique que son écurie. Tous les plus riches harnais furent tirés du Trésor, et on étala dans le Meidan toutes les richesses dont j'ai parlé ailleurs, et qui ne s'exposent que dans de pareilles pompes. Ce sont des seaux ou des espèces de chaudrons d'or massif pour donner à boire aux chevaux, mais qui ne sont toutefois là que pour parade. La grande cuve qu'on remplit d'eau, les clous qu'on fiche en terre avec leurs boucles où l'on attache les chevaux, et les marteaux avec quoi l'on frappe les clous pour les faire entrer en terre, tout cela, comme j'ai dit ci-devant, est d'or massif. Après que le roi eut joué au mail de la manière que j'ai dit qu'on y joue en Perse, et tiré de l'arc pour abattre un gobelet qui est au bout d'un grand mâât planté dans le milieu du Meidan, il fut s'asseoir dans le divan qui est au-dessus de la porte d'Ali-Capi, d'où il eut le plaisir de voir battre des éléphants, des lions, des taureaux et des béliers. Ce qu'il y eut de plus admirable ce jour-là fut de voir un homme debout sur la selle de son cheval courir à bride abattue, et faire trois fois de la sorte la longueur du Meidan. Il est vrai qu'il tomba la première fois, mais les deux autres il se tint ferme et causa de l'admiration à tout le monde.

Le même Ali-Couli-Kan, de qui j'ai parlé plus haut, présenta un jour au roi deux jeunes garçons bien faits, l'un âgé de quinze ans et l'autre de dix-sept, qui avaient tous deux la voix parfaitement belle. Le roi les ayant ouï chanter aurait été bien aise de les retenir à son service, et témoigna qu'il était fâché de ne les pouvoir faire entrer dans son haram, parce qu'ils étaient trop âgés pour être auprès des sultanes. Ali-Couli-Kan pour faire sa cour aux dépens de ces deux garçons dit au roi qu'il trouverait le moyen de contenter en cela Sa Majesté, et

que dans peu de temps Elle en verrait des preuves certaines. Il avait appris qu'un chirurgien français, qui était alors à Ispahan, avait coupé six enfants à Tauris à la prière de Mirza-Ibrahim, et l'ayant envoyé quérir il lui demanda s'il pouvait aussi couper ces deux garçons. Pour l'engager davantage à entreprendre la chose, il lui fit présent d'abord d'un habit avec la toque et la ceinture, ce qui pouvait valoir cent écus, et il lui promit que s'il pouvait faire en sorte que les garçons n'en mourussent pas, il en aurait une ample récompense tant du roi que de lui-même. Le chirurgien avare et méchant fit prendre les deux jeunes garçons, et de gré ou de force l'opération fut faite, dont ils ont été fort bien guéris. Dès qu'ils furent en bon état Ali-Couli-Kan fut les présenter au roi qui en parut fort surpris, mais qui n'en fut pas fâché, parce que ces deux jeunes garçons lui plaisaient fort et étaient en état de lui rendre service dans son haram. Dieu ne pouvant souffrir une action si mauvaise, quatre ou cinq jours après Ali-Couli-Kan mourut, et le chirurgien ne fut point payé, ne sachant à qui s'adresser pour avoir la récompense de son crime. Il s'avisa de faire présenter une requête au roi par le *meter-farou*, grand maître de la garde-robe, et la lui ayant portée, le meter lui demanda d'abord s'il se voulait faire mahométan. Le chirurgien ayant répondu qu'il ne le serait jamais, le meter le chassa comme un infâme, et lui dit qu'il n'aurait jamais cru que la religion des chrétiens permît de faire de pareilles méchancetés ; ce qui est cause que depuis ce temps-là les Persans nous ont eus comme en horreur, cette action ayant fait grand bruit dans Ispahan. Ces deux garçons étaient de Cachan, avaient encore tous deux père et mère, et étaient l'un et l'autre promis en mariage. Aussitôt que les parents eurent appris cette nouvelle, ils vinrent à Ispahan, où ils trouvèrent leurs enfants encore en mauvais état. Il y eut bien des larmes répandues, et pour les apaiser, le roi, après que les deux garçons lui eurent été présentés, fit une pension aux pères et aux mères durant leur vie.

Cet infâme chirurgien ne trouva guère mieux son compte avec Mirza-Ibrahim, intendant de province, pour les six jeunes enfants géorgiens, et par conséquent chrétiens, qu'il lui fit couper à

Tauris, lui promettant de lui donner mille piastres. Il n'en mourut aucun des six, et ils furent envoyés au roi pour son haram. Cette méchante action fit aussi grand bruit dans tout le pays, et quand les enfants furent guéris, le chirurgien eut bien de la peine à tirer de l'intendant une moitié de la somme qu'il lui avait promise, car pour l'autre il ne l'a jamais touchée, et tous les Francs eussent souhaité qu'il n'en eût rien eu du tout.

## Du gouvernement de la Perse

Le gouvernement de la Perse est purement despotique, et le roi a droit de vie et de mort sur ses sujets, indépendamment d'aucun conseil ou d'autres procédures accoutumées dans notre Europe. Il peut faire mourir de quelque manière qu'il lui plaît les premiers du royaume, sans que le corps de l'État s'en formalise, ni qu'on ose lui en demander raison, et l'on peut dire qu'il n'y a point de souverain au monde plus absolu que le roi de Perse.

Le roi ayant des enfants mâles et venant à décéder, on prend l'aîné pour le mettre sur le trône, et pour sa plus grande sûreté, il fait garder ses frères dans le haram, et leur fait crever les yeux. Mais s'il a le moindre soupçon qu'ils attentent sur sa vie, sans autre éclaircissement il les fait mourir. Ce n'est pas seulement envers ses frères qu'il en use de la sorte, mais encore envers les fils de ses frères et de ses sœurs. Je me souviens qu'au temps de mes premiers voyages on n'usait pas d'une si grande rigueur, et que l'on se contentait de leur passer un fer chaud sur les deux prunelles des yeux, sans les leur tirer, comme on l'a fait depuis, en les cernant avec la pointe d'un poignard comme on cerne des noix vertes. Mais depuis que Cha-Sefi se fut aperçu qu'on l'avait trompé, et qu'on s'acquittait si légèrement du commandement qu'il faisait de passer le fer rouge sur les yeux de ces malheureux princes, qu'il leur restait encore

quelque peu de vue, il ordonna qu'on leur arrachât les yeux. L'an 1644, me rencontrant avec deux de ces princes au logis des Hollandais qui leur donnaient à manger, lorsque l'on eut allumé le soir les flambeaux, je reconnus aisément qu'ils pouvaient entrevoir et discerner en quelque manière les objets, ce que d'autres reconnurent aussi bien que moi, et la chose ayant été rapportée au roi, il voulut sur cet avis qu'à l'avenir on ôtât tout à fait les yeux hors de la tête aux princes du sang. Cha-Sefi porta plus avant sa cruauté, et ne voulut pas même épargner son fils aîné Cha-Abas, le légitime héritier du trône. Car il commanda à un de ses principaux eunuques de lui passer le fer sur les yeux, sans que l'on ait bien su pour quelle raison ; mais comme le roi n'avait pas dit que le fer fût rouge, quoique ce fut bien alors son intention, l'eunuque qui eut pitié de ce jeune prince lui passa véritablement le fer sur les yeux, mais un fer tout froid, et vint dire au roi qu'il avait exécuté son ordre. Ce jeune prince instruit par l'eunuque contrefit toujours l'aveugle jusques à ce que le roi fût au lit de la mort, et ce fut alors que Cha-Sefi regretta fort d'avoir fait ôter la vue à son fils aîné, à qui le trône appartenait, comme au légitime héritier de ses États. L'eunuque le voyant dans une très grande affliction et tout prêt à rendre l'âme, l'assura qu'il ferait revenir la vue au prince, et pour lui donner cette consolation avant sa mort il le lui amena au même instant. Cette vue lui prolongea la vie jusqu'au lendemain, et lui donna le temps de commander à tous les grands du royaume qui étaient alors auprès de lui, d'obéir à Cha-Abas son fils aîné après sa mort, comme à leur roi et au légitime successeur du trône.

Pour reprendre le discours de ces pauvres princes aveugles, il y en avait plusieurs de mon temps à Ispahan, et j'en ai connu un particulièrement, lequel vit encore et qui a de très belles qualités. Tout aveugle qu'il est, il a de la curiosité pour les belles choses, et il a fait bâtir une maison à Ispahan qui mérite d'être vue. Il est ravi quand on lui apporte quelques raretés d'Europe, il les prend en ses mains, et se fait tout expliquer par deux ou trois eunuques qui ont de l'esprit et qui sont toujours auprès de lui. Il aime particulièrement l'horlogerie, et connaît avec

le doigt si une montre est bien dans sa boîte. Pour savoir l'heure qu'il est, il fait mettre douze pointes aux douze heures du cadran et couper l'aiguille, afin qu'il ne se puisse tromper au côté qui doit marquer les heures. Par le moyen de quelque petites figures qu'il fait avec de la cire molle et qu'il range sur une table, il sait l'art de chiffrer et peut faire un compte exact. J'ai eu lieu de l'admirer en plusieurs autres choses, par lesquelles il témoigne qu'il a naturellement bien de l'esprit, et j'avais pitié du déplorable état où je le voyais réduit pour être du sang royal de Perse.

Bien que les charges du royaume passent ordinairement du père au fils et soient comme héréditaires, cela n'empêche pas que le roi ne donne, quand il lui plaît, des gouvernements de provinces et d'autres dignités à ses *goulons*, qui sont ses esclaves, surtout quand il a reconnu leur capacité, et qu'il espère d'en tirer de bons services. Le père, pour laisser sa charge dans sa famille, tâche d'introduire peu à peu son fils et d'obtenir la survivance pour lui ; mais quand le père meurt, si son fils qui a obtenu la survivance est dans un bas âge, on lui donne un homme capable pour gouverner jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge compétent. Il y en a aussi quelques-uns qui obtiennent des charges en faisant des présents à ceux qui sont dans la faveur, afin qu'ils parlent pour eux et qu'ils les appuient de leur crédit auprès du roi.

On peut distinguer l'état de la Perse, comme presque tous les états de l'Europe, en trois corps ou degrés. Le premier est celui de l'épée qui répond à la noblesse, et comprend la maison du roi, les kans ou gouverneurs de provinces, et toute la soldatesque. Le second est celui de la plume, qui embrasse les gens de la Loi et les gens de justice ; et le troisième est comme notre tiers état, et est composé des marchands, des artisans et des laboureurs.

Je parlerai séparément de ces trois états en trois différents chapitres, pour éviter la confusion et conduire le lecteur peu à peu dans la connaissance du gouvernement de ce royaume. Il y verra plus de politesse et des esprits plus raffinés qu'en Turquie, et les Persans ont cela de louable entre tous les peuples de l'Asie, qu'ils aiment fort le bon ordre et la justice, et qu'ils favorisent

en toutes choses les étrangers, principalement ceux qui viennent de l'Europe, et les Français plus que tous les autres.

Du premier des trois ordres  
ou états de la Perse,  
qui comprend la maison du roi,  
les kans ou gouverneurs des provinces  
et la soldatesque

Le premier officier du royaume s'appelle *athemat-doulet*, ce qui signifie : l'Appui des richesses. C'est comme le grand vizir en Turquie, et il peut être comparé à nos anciens maires du palais. Comme il faut que toutes les affaires du royaume passent par ses mains, il faut qu'il soit homme de plume, plutôt qu'homme d'épée, et c'est en quoi sa charge est d'ailleurs différente de celle du grand vizir, qui doit être à la tête des armées, et qui pour la moindre faute, ou par quelque chagrin du Grand Seigneur, est étranglé sur-le-champ. Mais en Perse où le gouvernement est plus doux, les premiers ministres d'État meurent d'ordinaire dans leur charge, ou s'ils sont déposés, on les exile dans quelque ville, où ils vivent en hommes particuliers. De quoi j'ai donné un fameux exemple dans la disgrâce de Mahamet-Beg.

Au reste il y a bien des mesures à prendre dans l'exercice de cette première charge du royaume ; parce qu'après que l'*athemat-doulet* a arrêté quelque chose dans le conseil, les eunuques qui sont favoris du roi, et les sultanes les plus chéries détruisent souvent la nuit ce que ce premier ministre a fait le jour, et particulièrement quand le roi est jeune, et qu'il se donne tout entier au plaisir, sans prendre connaissance des affaires.

Je parlerai des principaux officiers de guerre, quand je viendrai au discours des forces de la Perse, et je prendrai seulement ici de suite ceux de la maison du roi.

Le *nazer* ou *nazar*, c'est-à-dire le Voyant, a la surintendance de tous les biens du roi, de tous ses haras, de ses meubles, de ses

habits et de sa vaisselle, et sa charge est à peu près comme en France celle de grand maître de la maison du roi.

Le *meter*, qui est toujours un eunuque blanc, est le premier valet de chambre du roi, et il suit toujours Sa Majesté avec une espèce de bourse ou de gibecière à son côté pleine de mouchoirs, pour en donner au roi quand il en demande. C'est ce qui l'oblige d'être presque toujours auprès de sa personne, et ainsi comme il a l'oreille de son maître il lui est fort aisé de servir ceux qu'il veut, et de nuire aussi à ceux qui ne sont pas bien dans son esprit. Durant la minorité des rois et jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à un âge où ils pensent aux affaires, il s'est vu de ces *meters* qui ont presque gouverné tout le royaume.

Le *mir-akhor-bachi*, ou grand écuyer, a l'intendance des écuries du roi, qui de même que la porte d'Ali-Capi, dont j'ai parlé ailleurs, sont un lieu de refuge, et quiconque se sauve dedans pour meurtre ou pour banqueroute est en sûreté. Tous les chevaux de l'écurie du roi sont marqués avec un fer chaud sur la cuisse gauche, et ceux des particuliers le sont à la droite. Ceux que le roi donne aux cavaliers qui servent dans ses armées ont la même marque, et ces chevaux-là ne se peuvent plus vendre, mais il leur est seulement permis de les troquer. S'il arrive qu'un de ces chevaux vienne à mourir entre les mains d'un cavalier, il faut qu'il écorche l'endroit de la peau où est la marque du roi, et qu'il la porte aux sous-officiers du général de la cavalerie pour en avoir un autre, autrement il faudrait qu'il en achetât un à ses dépens. Ces gens-là, en mettant la peau dans l'eau, connaissent par je ne sais quelle expérience, si le cheval est mort de maladie ou de vieillesse, ou si on l'a fait mourir malicieusement : car en Perse aussi bien qu'ailleurs il y a des cavaliers débauchés, et d'autres qui aiment le ménage, et qui lorsqu'il n'y a point de guerre, ou quand ils sont en quartier, aiment mieux n'avoir point de cheval ; et ils s'en défont souvent par quelque artifice qui les fait mourir, pour éviter la dépense et n'avoir que leur personne à nourrir ; car il faut remarquer qu'en paix comme en guerre le roi de Perse entretient quarante mille chevaux pour être prêts à toute heure, chaque cavalier sachant où il doit prendre sa paye, et qu'il y a près de vingt-

cinq ans, à savoir depuis la prise de Candahar, que les Persans n'ont point eu de guerre avec leurs voisins. Pendant une si longue paix, il y a, comme j'ai dit, des cavaliers qui pour se libérer pendant quelque temps de la dépense d'un cheval font mourir le leur, mais quand il faut se remonter pour passer à la prochaine revue, et aller porter la peau du cheval mort à ceux qui en doivent faire l'expérience, si l'on reconnoît que le cavalier a fait mourir son cheval on ne lui en donne point d'autre, et il faut qu'il en achète un de son argent s'il ne veut être cassé. Ce ne sont pas seulement les chevaux des cavaliers qui ont la marque du roi, mais aussi leurs sabres, leurs mousquets, leurs arcs et leurs carquois, et à toutes les revues il faut qu'ils fassent voir tout cela aux commissaires.

Cha-Abas, deuxième du nom, étant à Casbin au mois d'octobre de l'an 1654, fit faire une revue générale de la cavalerie, ce qui dura dix ou douze jours. Le roi assis sous le portail d'un de ses jardins, et les principaux officiers de guerre étant debout devant lui, voyait passer chaque jour certain nombre de compagnies qui étaient fort lestes et fort bien montées. Il ne passait qu'un cavalier à la fois, et il passait en courant, ayant pris sa course d'un peu plus haut que le lieu où le roi était assis. Étant vis-à-vis du roi il tirait une flèche contre une butte faite de gazon qui était à gauche, et quand toute la revue fut faite, le roi fit hausser la paye des cavaliers qui avaient le mieux tiré selon le rapport des juges.

J'étais alors à Casbin, et je me souviens d'un cavalier, qui venant à passer devant le roi, tout au contraire des autres n'alla que le pas de son cheval sans tirer son coup de flèche, se contentant de mettre la main sur l'estomac et puis sur le front, qui est le salut ordinaire que l'on fait au roi. Ce cavalier était très laid de visage, l'ayant plat et basané, et le roi surpris de son action et de sa mauvaise mine, dit en colère que l'on ôtât du service ce vilain noir. L'ordre du roi fut en même temps exécuté, on lui ôta son cheval et ses armes, et on allait de plus lui donner des coups de bâton, si le général de la cavalerie n'eût fait signe que l'on ne le touchât pas. Ce général représenta au roi que ce cavalier était un des meilleurs soldats qui fût dans l'armée, et

qu'il l'avait bien montré aux sièges d'Érivan et de Candahar, et que son père avait été l'un de ceux qui avaient soutenu par trois fois le siège de Bagdad. Le roi à la prière du général commanda qu'on rendît le cheval et les armes au cavalier, et qu'il vînt passer devant lui comme les autres en tirant son coup de flèche. Quand il fut devant la butte où il devait lâcher le coup, au lieu de faire comme ses camarades et comme le roi avait commandé, il tourna son cheval à droite et à gauche, regardant de tous côtés sans dire mot. Le général, craignant que le roi ne se fâchât, lui cria de tirer et le cavalier lui repartit aussitôt : « Seigneur, où veux-tu que je tire ? — Au lieu où tous les autres ont tiré », répondit le général. Alors le cavalier, branlant la tête et se prenant à sourire : « Je ne m'amuse point, dit-il, à gâter mes flèches contre de la terre, et je ne m'en sais bien servir que contre le corps ou la tête des ennemis de mon roi. J'aurais alors plus tôt décoché trois coups de flèche, qu'aucun autre n'aurait songé en tirer un. » En même temps il tire deux flèches de son carquois, en tient une avec les dents, et met l'autre sur son arc, et poussant vigoureusement son cheval passe exprès la butte pour tirer par derrière à la manière des Parthes, et donne droit au milieu du blanc. Il tourne bride à l'instant, et passant encore la butte comme la première fois, il donne de la seconde flèche dans le même trou d'où on venait de retirer la première. Le général s'étant alors approché du roi lui dit que par ce qu'il venait de voir et d'ouïr, il pouvait juger que ce cavalier était, comme il avait dit, l'un des plus braves et plus adroits du royaume, ce que Sa Majesté avoua, et le cavalier lui étant venu baiser les pieds, de trois tomans de paye qu'il avait, elle lui en fit donner quinze.

Le *metchkerdar bachi* ou le grand veneur, et qui fait aussi la fonction de grand fauconnier, a sous lui plus de mille officiers, et un grand nombre d'oiseaux, de quoi j'ai parlé amplement ailleurs en traitant de la chasse des Persans.

Le *seguon-bachi* reçoit les ordres du grand veneur, et c'est celui qui a le soin des chiens, des lions, des léopards, et des autres bêtes dont on se sert à la chasse.

Le *kindar-bachi* est celui qui garde les selles du roi.

Le *zenkon-courlchisi* est le chef de ceux qui tiennent l'étrier du roi quand il monte à cheval.

Le *kelege-courlchisi* porte le sabre du roi.

L'*oriaje-courlchisi* porte l'arc et les flèches.

Le *vakanviez* est comme le premier secrétaire d'État, et cette charge, pour son importance, ne se confère guère qu'à ceux qui sont bien avant dans la faveur. C'est lui qui lit devant le roi toutes les requêtes et papiers qu'on lui présente.

Le *kasnadar-bachi* est celui qui garde tout l'argent monnayé qui est dans les coffres du roi, ce que nous appellerions le grand trésorier. J'ai parlé ailleurs de cet argent, et de la manière dont il est mis dans des sacs.

L'*ichik-agasi-bachi* est comme le grand maître d'hôtel, ayant plusieurs autres officiers sous lui.

Le *mehmender-bachi* est celui qui exerce la charge d'introducteur des ambassadeurs.

Le *hakim-bachi* est le premier médecin du roi, et tous les médecins du royaume ne sont reçus que par son aveu.

Le *munedgim-bachi* est le chef des astrologues, car la cour de Perse donne beaucoup de créance à ces gens-là et se gouverne fort par leurs avis.

Le *divan-bequi* est le grand intendant de Justice, tant pour le civil que pour le criminel, et il tient son parquet dans l'Ali-Capi ou dans la maison du roi, Sa Majesté s'y trouvant le plus souvent quand elle prend goût aux affaires. C'est devant cet officier de justice, qui est de très grande considération, que s'évoquent toutes les causes criminelles du royaume, et c'est lui qui fait les procès des kans et des autres grands de la Perse.

Le *daroga* est à peu près comme en France le lieutenant criminel, et on appelle de sa sentence au divan-bequi comme au chef de la Justice. Il a l'œil sur les vols, sur les batteries et sur les meurtres, et il en fait justice ; et il est aussi de sa charge d'empêcher qu'il n'y ait des maisons publiques de débauche. Quand il y surprend quelqu'un il a le droit de le châtier à coups de bâton, ou par quelque amende, mais le plus souvent il leur épargne les coups, et il trouve mieux son compte à les punir par la bourse.

Le *sofragi-bachi* est celui qui met le *sofra* ou la nappe devant le roi, et cette nappe est, comme j'ai dit ailleurs, une pièce de brocart d'or, ou quelque belle pièce de soie à fleurs, qu'on étend sur le tapis qui est sur le plancher.

Le *chirakgi-bachi* est celui qui a l'intendance du vin, et comme le vin de Schiras est principalement pour la bouche du roi qui rarement en boit d'autre, il n'est permis à aucun particulier de Schiras de faire du vin qu'après que la cour en a sa provision, et que par la licence du *chirakgi-bachi*, n'y ayant guère que les Francs et que les Juifs qui en fassent.

Le *mecheal-bachi* est le chef des porte-flambeaux, et c'est lui qui fournit toutes les chandelles de la cour qui sont de cire. Il y a toutefois dans quelques salles un grand chandelier large par le bas, et qui est par le haut comme une coupe, dans laquelle on met du suif avec deux mèches qui étant allumées le font fondre peu à peu, et ces chandeliers sont d'or. On donne à ce *mecheal-bachi* toutes les amendes qu'on fait payer à ceux qui jouent aux dés et aux cartes, la loi de Mahomet défendant toutes sortes de jeux de hasard. Cet officier a beaucoup de gens sous lui qui vont aux lieux où ils peuvent découvrir qu'on s'assemble pour jouer, et il a même le droit d'entrer par force dans les maisons qui lui sont suspectes, et dont les maîtres ne sont pas de grande considération ; car pour ce qui est des maisons des riches et des grands seigneurs, il n'ose s'y présenter, et il courrait risque d'être maltraité.

Le *kahüergi-bachi* est celui qui a le soin du café, de l'eau rose et d'autres distillations que les Persans boivent, comme du *bilmitche* fait des boutons de saule brun : et pour ce qui est de l'eau rose, elle est douce à boire, parce qu'elle n'est pas distillée à sec comme la nôtre.

Le *karasetache* est le chirurgien ou barbier du roi, qui le soigne et lui rase la tête, sans pouvoir donner sa place à un autre. Pour ce qui est des médecins, dont j'ai parlé plus haut, il y en a quatorze ou quinze couchés sur l'état, et ils coûtent au roi plus de deux mille tomans par an.

Le *capigi-bachi* est le grand portier, qui a sous lui plusieurs autres officiers, et celui qui possède présentement cette charge,

que le grand Cha-Abas voulut rendre héréditaire, est de race géorgienne. Il faut remarquer que le roi nourrit quatre ou cinq cents jeunes esclaves, auxquels il fait apprendre à lire et à écrire, et à mesure qu'ils avancent en âge et qu'ils se rendent capables, on les distribue en divers emplois.

Le *melikultugear* est celui qui a en sa charge les étoffes pour la maison du roi, et qui les donne aux tailleurs. Il met en compte les retailles et les vieux habits ; il n'y en a pas un morceau de perdu, et on s'en sert pour habiller les soldats, ce qu'on leur rabat ensuite sur leur paye.

Le *gelandar-bachi* est le chef des valets de pied, dont j'ai parlé amplement ailleurs.

Le *mir-abe*, c'est-à-dire le prince de l'Eau, est le surintendant des eaux, et c'est pour le profit la plus belle charge du royaume. On ne pourrait pas bien l'appeler, comme en France, le grand maître des Eaux et Forêts, parce que les bois sont très rares en Perse, et que dans toutes mes routes je n'en ai point vu que vers la mer Caspienne. Comme la Perse ne produit rien que par le moyen des eaux qu'on a coupées des rivières et ramassées des neiges pour les conduire dans les terres par des canaux, le mir-abe les vend bien cher et rançonne les paysans, qui après avoirensemencé aiment mieux donner une partie de leur moisson que de la voir toute sécher faute d'eau.

Le *karkrone* est la maison des manufactures royales, dans laquelle on travaille de beaux tapis d'or et d'argent, de soie et de laine, des brocarts d'or et d'argent, des velours et des taffetas de plusieurs sortes. Il y a des ouvriers qui font des jacques de mailles, des sabres, des arcs, des flèches, et d'autres armes. Il y a aussi des peintres pour la miniature, des lapidaires, et des orfèvres qui ne font que des anneaux d'argent, bien qu'ils puissent aussi en faire d'or, parce que les Persans ne pouvant faire leurs prières quand ils ont de l'or sur eux, ils ne portent jamais ni bague ni anneau d'or, car il leur serait trop incommode de les ôter et de les remettre plusieurs fois le jour. Comme nous ne montons qu'en or les pierres que nous portons aux doigts, quand j'ai vendu au roi de Perse quelque pierre en bague, il la fait aussitôt rompre pour la faire monter en argent.

Pour ce qui est des orfèvres grossiers il n'y en a point en Perse, toute la vaisselle d'or et d'argent étant forgée par les ouvriers en cuivre et portée ensuite au tour. Mais ils n'ont pas encore le secret du tour de l'ovale, ni de bien aplanir l'argent en le forgeant, ce qui est cause qu'ils n'ont ni plats, ni bassins en ovale comme parmi nous.

Le roi entretient présentement deux metteurs en œuvre originaires de France, l'un appelé Sain, et l'autre l'Étoile né à Ispahan. Ils savent émailler leur besogne, ce que les Persans n'ont pu faire encore, et Cha-Abas II, qui aimait toutes les raretés de notre Europe, eût bien souhaité que ces deux Français eussent su aussi peindre en émail, mais ils n'y entendent rien. Il y a aussi au service du roi un horloger français nommé Varin de Lyon, et un arquebusier appelé Bernard, dont j'ai eu souvent occasion de parler. Le roi avait encore un autre horloger nommé Didier Lagis, Genevois, mais celui-ci, après l'avoir servi plusieurs années et en avoir reçu plusieurs bienfaits, a obtenu congé de se retirer en sa patrie, le roi ne retenant aucun étranger à son service contre son gré.

Le *nakkache-bachi* est le chef des peintres, et ces peintres ne peignent qu'en miniature. Ils couchent sur leur peinture un vernis fait avec la larme de mastic détrempée dans une huile qui est assez singulière pour m'obliger d'en faire la description. Au couchant de la mer Caspienne, un peu au-dessus de Chamaki, il y a une roche qui s'avance sur le rivage, de laquelle distille l'huile dont l'on fait ce vernis et qui en coulant de la roche est claire comme de l'eau, jusque-là que des gens s'y sont trompés et ont cru d'en pouvoir boire. Elle s'épaissit peu à peu, et au bout de neuf ou dix jours elle devient grasse comme de l'huile d'olive, gardant toujours sa blancheur. J'eus la curiosité d'en apporter deux bouteilles à Paris, et j'en voulus faire l'épreuve pour du vernis avec feu Monsieur le grand prieur de Souvré, mais notre vernis ne put jamais bien sécher, et nous jugeâmes que cela venait de ce que le soleil, où il faut que ce vernis sèche, a beaucoup moins de force en France qu'en Perse. Il n'y a rien de plus souverain que cette huile pour les hémorroïdes. Si elles sont en dehors, il faut tremper du coton dans l'huile

et en frotter la partie ; et si elles sont en dedans, on fait un petit rouleau de coton trempé dans la même huile pour le mettre au fondement. Il y a trois ou quatre autres grandes roches fort hautes assez près de là, qui distillent aussi la même liqueur, mais qui est plus épaisse et qui tire sur le noir. Le côté de la roche d'où l'huile blanche distille regarde le couchant, et les côtés des roches d'où distille la noirâtre sont au levant. On transporte cette dernière huile dans plusieurs provinces de la Perse où le menu peuple ne brûle autre chose, et le roi qui donne à ferme toutes ces huiles en tire un grand revenu.

Le *negeach-bachi* est le chef des menuisiers. Celui qui l'est aujourd'hui se nomme Jacob Jan, Arménien de Zulfa, et c'est le plus grand génie pour la mécanique de toute la Perse. Il est l'auteur de plusieurs belles inventions, et dans un voyage qu'il fit en Europe il mit si bien dans son esprit l'art de l'imprimerie, qu'il en dressa une à Ispahan, et qu'il fit lui-même les matrices. Cette place de chef des menuisiers ne pouvant être occupée que par un mahométan, le roi a souvent sollicité cet Arménien de renoncer au christianisme, à quoi il a toujours très constamment résisté, et il n'est souffert dans cet office que par l'excellence de son génie, et par la protection du roi.

L'*embardar-bachi* a l'intendance des greniers du roi et des autres provisions, ayant plusieurs officiers sous lui.

L'*odondar-bachi* est celui qui a en sa garde tout le bois à brûler, et à soin de remplir les bûchers dans la saison.

La plupart de ces officiers ont leurs vivres de la maison du roi, et on leur fournit à chacun de la chair, du beurre, du riz, des épices, et autres choses qui composent le pilau.

Le *tuchemal-bachi* est le premier intendant de la cuisine du roi. Il a le soin d'ordonner ce qui se doit servir devant Sa Majesté, et quand on dessert, cet officier prend le meilleur plat, sur lequel il plante son couteau, et il le fait porter en sa maison, comme lui appartenant en vertu de son office.

Je viens aux officiers de guerre, et je me contenterai de parler des principaux.

Le *sepeh salar* est le généralissime des armées du roi de Perse, et on ne le fait guère que lorsqu'on a la guerre, laquelle finie

la charge finit aussi. Il a sa place au conseil, immédiatement au-dessous de celle de l'athemat-doulet.

Comme il y a de trois sortes de milice dans la Perse qui font comme trois corps d'armée, chaque corps aussi a son général. Ces trois corps sont les *corschis*, les *goulams* et les *tufenkgis*.

Les *corschis* sont descendus d'une ancienne race étrangère, qui a toujours été en réputation pour la bravoure. Ces gens-là campent sous des tentes, de même que les Turcomans, et ils envoient de bonne heure leur jeunesse au roi, laquelle ils équipent de toutes choses, et ils l'entretiennent jusqu'à ce qu'elle soit connue du roi. Ils sont tous gens de cheval, bien payés et bien entretenus, et ils parviennent souvent aux premières charges du royaume. On les appelle ordinairement *keselbachs*, c'est-à-dire : têtes rouges, parce qu'autrefois ils portaient des bonnets rouges. On tient que le roi de Perse entretient jusqu'à vingt-deux mille de ces *corschis*, tous bons soldats et qui font merveilles quand il se faut battre. Cha-Abas I<sup>er</sup> fit tout ce qu'il put pour abolir cette sorte de milice, et élever les *goulams* sur ses ruines. Sa haine contre les *corschis* n'était conçue que sur la jalousie et l'ombrage qu'il en avait pris, parce que ce corps était trop puissant, et il disait à ses favoris qu'il n'y avait que les seuls *corschis* qui fussent capables de s'opposer à la puissance royale. Il tâcha donc par tous moyens de les détruire, et leur ôta une partie de leurs privilèges pour les donner aux *goulams*, mais il en demeura là et ne put venir à bout de son dessein. Et cette milice et les autres ont leurs officiers particuliers.

Le général des *corschis* appelé *corschi-bachi* doit être de leur corps, et le roi ne peut pas en mettre d'autre. Le *mimbachi* commande mille hommes, l'*yuzbachi* en commande cent, et l'*ombachi* dix. Le *corschi-bachi* a cent cinquante tomans de paye par an, le *mimbachi* en a soixante-dix, l'*yuzbachi* trente, et l'*ombachi* quinze, et la paye de chaque cavalier est de neuf à dix tomans jusques à quinze. Outre cela le roi fait tous les trois ans une montre générale et donne aux *corschis* le tiers de plus que leur paye accoutumée, aux uns plus toutefois, et aux autres moins, selon la faveur que le roi veut faire et qu'il reconnaît le mérite de chacun. Quand le roi a résolu de faire mourir

quelque seigneur, c'est à un corschi à qui il en commet ordinairement l'exécution.

Le *gouler-agasi* est le général des *goulams*, c'est-à-dire des esclaves, car en effet ce sont des esclaves ou fils d'esclaves de toutes sortes de nations, desquels le roi est fort bien servi. La plupart sont Géorgiens reniés, et il y a environ dix-huit mille de ces goulams, qui sont aussi tous gens de cheval, et ils ont depuis cinq jusqu'à huit tomans de paye. Les corschis sont grands ménagers, mais d'abord que les goulams ont reçu leur paye, ils se divertissent et vont faire bonne chère, au lieu que les autres s'ils ont une piastre de réserve ils en achètent une brebis ; car comme ils ne vivent que sous des tentes, toute leur richesse consiste en troupeaux. La plus grande partie de la cour de Perse est de ces deux corps, et il y a entre les corschis et les goulams plusieurs grands seigneurs qui parviennent aux premières charges. Les goulams ont ceci de particulier que les révoltes sont rares entre eux, parce qu'étant tous esclaves et de différentes nations, ils n'ont point ensemble de liaison ni de parentage ; et quand le roi veut faire punir quelqu'un d'entre eux, il se sert du premier de leur corps pour exécuter ses ordres. Au moindre signe que le roi fait, il va couper la tête à son camarade, et la disgrâce de l'un fait l'avancement de l'autre. Les goulams n'ont pour toutes armes que le sabre avec l'arc et les flèches, et quelques-uns ont des cottes de mailles et le pot en tête, et d'autres encore des brasards et des haches d'armes. Ces cavaliers n'ont pas de retranchements à la campagne, comme on a dans notre Europe, ni de maréchaux de camp qui ordonnent les places pour chacun. Après que les principaux se sont logés dans les plus beaux lieux, les autres dressent leurs tentes où ils peuvent, et ils tâchent de s'approcher le plus près qu'ils peuvent du pavillon de leur chef.

Le *tufenkgiler-agasi* est le général des *tufenkgis* qui font le troisième corps. Cette milice est de nouvelle institution, et est composée de gens qu'on tire de la charrue pour être plus propres à la fatigue. Ils sont à pied, n'ayant que le sabre et le mousquet, mais quand ils sont en marche ils ont un cheval ou une mule entre trois ou quatre, pour porter leur bagage et leurs provisions

de bouche. Leur paye est de quatre à cinq tomans par an, et leurs officiers ont plus ou moins, selon la qualité de leurs charges. Cette nouvelle milice n'est pas en grande réputation, et les vieilles troupes s'en moquent, comme de pauvres paysans qui n'oseraient paraître devant l'ennemi. Cela n'empêche pas que l'infanterie de Perse ne puisse rendre de très bons services, mais bien qu'elle monte à quarante ou à cinquante mille hommes, le roi ne s'en sert que dans une dernière nécessité. Quand il marche en personne il en commande seulement huit à dix mille, qu'il fait venir de telle province qu'il lui plaît, et ils sont utiles dans l'armée, à laquelle ils servent de vivandiers. Cette infanterie se tire donc des pâtres qui vivent sous leurs tentes, et qui vont passer l'été dans les pays froids, d'où ils se retirent l'hiver vers les pays chauds. Chaque famille ou tribu sait combien d'hommes elle doit entretenir, et il n'y a point de fantassin qui n'ait son habit neuf dans le coffre, et son mousquet, son sabre et son poignard toujours en bon état. Quoique tous ces soldats ne soient que des paysans grossiers et sans éducation, cela n'empêche pas qu'ils ne soient bien instruits pour se servir de leurs armes au besoin, car tous les deux ou tous les trois mois, chaque gouverneur de province fait revue de tous les soldats qui sont de son département, et les fait exercer en sa présence. Il les fait passer devant lui de dix en dix, et il y a dix demi-piques plantées en terre avec une pomme au bout de chacune, afin que les dix soldats rangés devant les dix demi-piques, chacun tire devant la sienne à la pomme qui est en haut. Ils tirent de cent pas ou environ, et ceux qui abattent la pomme, en récompense de leur adresse, ont quelque douceur du gouverneur. Quand le roi mande une partie de l'infanterie, chacun sait sous quel gouverneur il se doit rendre, et ils sont tous fort lestes et bien vêtus, parce qu'ils ne mettent jamais leur habit neuf que lorsqu'ils vont en revue ou qu'ils marchent pour la guerre. Ces gens-là ne paient au roi que très peu de chose, et de tout le bétail, tant gros que petit, ne lui donnent qu'un de cent, avec un *abassi*, qui n'est que dix-huit sols six deniers de notre monnaie.

L'*echeke-agasi* est le chef des *kecheklchis*, qui sont les gardes du roi, qui portent le mousquet d'un fort gros calibre. Il n'y a

que peu de temps qu'ils ont été institués par l'athemat-doulet Mahamet-Beg, lorsqu'il voulut perdre le divan-bequi, comme j'en ai fait l'histoire. Cet officier a deux mille hommes sous lui, et il en dispose toutes les nuits un certain nombre autour du palais. Quand le roi est au conseil, il se tient toujours debout avec un bâton à la main, et se jette en terre lorsque le roi lui fait signe de s'approcher pour recevoir son commandement de sa bouche, ce qu'il fait avec une vitesse incroyable, exécutant les ordres de Sa Majesté fort exactement.

Le *topigi-bachi* est le maître de l'artillerie et le chef de la marine, mais il n'a pas beaucoup d'occupation ni en l'une, ni en l'autre. Car pour ce qui est du canon, il n'y en a que deux ou trois méchantes pièces dans quelques places frontières, et ceux qui sont à Ispahan sont, comme j'ai dit, couchés par terre. Pour de grands vaisseaux il n'y en a point en Perse, que ceux qui viennent d'Europe et des Indes pour Ormus et Balsara. Les Persans n'ont pour tous vaisseaux que quelques grosses barques dans le golfe Persique, et le long des côtes de la mer Caspienne, où ils entretiennent une petite flotte contre les Usbeks, les Kalmouks et autres peuples.

Il me reste à parler des *kans* ou gouverneurs de provinces, qui sont ordinairement tirés du corps des corschis et des goulams, de même que les officiers de la maison du roi. La raison de cela est que les corschis et particulièrement les goulams sont gens bien faits, et qui outre la bonne mine sont plus vaillants que les Perses naturels. Le sang originaire de Perse n'est pas un beau sang, ce que l'on peut remarquer dans les Gaures ou Guèbres, anciens originaires du pays, qui tirent sur le basané et sont la plupart mal faits. Le sang ne s'est rendu beau en Perse que par le mélange des Géorgiens de l'un et de l'autre sexe avec les Persans, le sang de ces peuples qui habitent entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin étant le plus beau sang de l'Asie. Aussi y a-t-il peu de Persans, depuis le roi jusqu'au moindre de ses sujets, qui ne soient fils de Géorgien ou de Géorgienne, ou tout au moins issus de leur sang. Car on amène tous les ans de ce pays-là une grande quantité d'esclaves, et c'est par les mariages que l'on a faits avec eux et qu'on fait encore tous les jours, que la valeur

des Géorgiens est passée en Perse avec leur beauté et leur bonne mine.

Les *kans* ou gouverneurs des grandes provinces sont autant de petits rois craints et respectés de tous les peuples, et depuis qu'ils ont été établis ils ne sont point déposés, à moins qu'ils ne s'emportent à un excès de tyrannie qui excite des plaintes contre leur gouvernement. C'est lors à eux à tâcher de les étouffer par des présents qu'ils font à ceux qui sont en faveur, car si elles viennent jusqu'aux oreilles du roi, il y va de la tête, et pour les gouverneurs et pour ceux qui ont reçu les présents. Il y a de ces grands gouvernements qui rapportent aux kans sept à huit mille tomans, mais aussi ils sont tenus d'envoyer au roi tous les ans au neorouze, c'est-à-dire au commencement de l'année, des présents considérables, sans quoi ils seraient bientôt disgraciés. J'ai aussi remarqué ailleurs qu'il faut que ces gouverneurs entretiennent chacun sa semaine la cuisine du roi, et le roi de son côté leur envoie le *calaat* ou habit complet pour marque de bienveillance.

Il y a sous les kans d'autres moindres gouverneurs appelés *sultans*, qui sont toutefois mis de la main du roi et qui ne peuvent aussi être déposés que par lui. Quand ils abusent de leur autorité, les plaintes qu'on a à faire contre eux sont portées au kan, et s'il arrive qu'elles concernent l'État, il faut que le kan en informe le roi, lequel y pourvoit comme il le juge à propos. Mais si les plaintes ne sont pas considérables et qu'elles ne concernent que la police, en ce cas il est permis au gouverneur de province d'en faire justice et de remettre ces sultans dans leur devoir.

Il y a une troisième sorte de gouverneurs qu'on appelle *assefs*, qui sont comme lieutenants de roi dans les lieux où il y avait autrefois des kans, et où il y en devrait avoir encore, mais que le roi a ôtés ou supprimés pour mettre dans son épargne tout le revenu de ces provinces. Car dans les provinces où le roi souffre des kans, le kan et ses officiers (qui dans leurs noms et dans leur nombre égalent presque ceux de la maison du roi) mangent presque tout le revenu, à la réserve d'un droit annuel que le kan est obligé de payer au roi. Cha-Sefi, petit-fils du grand Cha-Abas, est le premier qui réforma une partie de ces kans pour remplir ses coffres du revenu des provinces, et il

commença par Iman-Couli-Kan, le plus puissant de tous, dont j'ai raconté l'histoire.

De tout ce que j'ai écrit dans ce chapitre, tant de la maison du roi que des gouverneurs de provinces et des officiers de guerre, il est aisé de conclure que la cour de Perse est la plus magnifique et la plus superbe de toutes les cours de l'Asie, soit par la richesse des habits qui ne sont que d'étoffes d'or et d'argent et de soie, doublées en hiver de peaux de martres zibelines qui viennent de Moscovie, soit par le grand nombre des officiers qui sont fort superbes dans leur équipage. Il ne se peut rien imaginer de plus pompeux, que lorsque le roi va à la chasse, accompagné de tous les grands qui portent chacun l'oiseau sur le poing. La magnificence des Persans paraît encore dans leurs fêtes solennelles, ce que j'ai aussi fait voir en plusieurs endroits. Il faut avouer enfin que la cour de Perse est la plus polie et la plus civile de tout l'Orient ; que les étrangers y sont mieux venus qu'ailleurs, qu'ils y sont chéris et protégés ; et, pour le dire en un mot, que la Perse est en Asie ce qu'est la France en Europe.

Du second ordre qui comprend  
les gens de la loi  
et les gens de justice et en général  
les gens de plume, comme sont  
principalement les officiers de  
la Chambre des Comptes

Le second des trois états de la Perse comprend généralement les gens de plume ou d'étude, comme sont les docteurs de la Loi, les officiers de justice, et ceux de la Chambre des Comptes, de quoi il faut parler distinctement.

Comme l'athemat-doulet est le premier ministre pour le temporel, le *sedre* est le premier en Perse pour le spirituel et le grand pontife de la Loi, mais qui ne prend toutefois séance

dans le conseil ou les cérémonies publiques qu'après l'athemat-doulet. Il y a cette différence entre le sedre et le moufti de Turquie, et généralement entre les gens de la Loi parmi les Persiens et parmi les Ottomans, que les dignités de l'Église n'empêchent pas en Perse comme en Turquie qu'on ne passe aux dignités de l'État, et qu'il arrive souvent que de la dignité de sedre on passe à celle d'athemat-doulet.

La dignité de sedre n'est pas limitée à une seule personne, mais elle peut être partagée à deux, d'autant qu'il y a deux sortes de bien légués, les uns par les rois de Perse, les autres par les particuliers. Ainsi pour avoir l'intendance de ces deux sortes de biens, on fait quelquefois deux sedres : l'un que l'on appelle *sedre-keras*, c'est-à-dire sedre particulier et spécial qui manie tous les revenus des fondations royales, et les distribue aux moullahs et aux étudiants qui en sont dignes ; l'autre que l'on nomme *sedre el maukoufat*, qui a sous sa direction les fondations des particuliers. Et en l'année 1667, le roi créa deux sedres qui avaient épousé deux de ses sœurs.

Le sedre est donc le chef de la Loi, et a en manient tous les biens qui sont légués aux mosquées pour les dispenser comme il le juge à propos ; mais il se pourvoit toujours le premier avant que de faire la part aux autres. Il a deux hommes au-dessous de lui, dont l'autorité est presque égale, de même que leur emploi : l'un s'appelle *scheik el selom* et l'autre *cadi*, et ce sont eux qui décident de tous les points de religion, qui jugent des répudiations, et qui font les contrats et actes publics. Ces deux dignités sont à la nomination du roi, et dans toutes les principales villes du royaume il y a deux semblables juges ecclésiastiques pour toutes les matières qui touchent la Loi.

Dans chaque mosquée il y a un *pichnamaz*, qui s'y rend toujours le premier pour commencer la prière, et faire prier le peuple qui l'imité en ayant toujours les yeux sur lui. Ce *pichnamaz* est le même que les Turcs appellent *iman*. Les moullahs sont les docteurs de la Loi, comme sont les hodgias en Turquie, et ils ont de grands gages des biens légués aux mosquées, pour y lire tous les vendredis dans l'Alcoran et l'interpréter au peuple. Celui qui lit est dans une chaire, et celui qui interprète est

dans une autre plus bas à la gauche du lecteur. Ils sont aussi tenus d'enseigner les sciences à tous ceux qui se présentent, et ils portent pour marque de sainteté un gros turban blanc, n'ayant qu'un simple habit de camelot de même couleur. Leur démarche est grave, et leur entretien fort sérieux, et tout cela n'est que pure hypocrisie. Quand ils se rencontrent en une compagnie de beaucoup de gens, ils se lèvent promptement et disent qu'il faut qu'ils aillent faire la prière. En même temps ils se lavent la tête, les mains et les pieds, et étendent un feutre, ou s'ils sont pauvres une simple natte. Ce feutre est long de cinq à six pieds et large de trois, et le moullah se mettant à l'un des bouts pour prier, on voit à l'autre comme la représentation d'une niche de différente couleur de celle du feutre, dans laquelle il met une pierre plate apportée de La Mecque, de la largeur plus ou moins de la paume de la main. Ces moullahs portent toujours sur eux une de ces pierres, parce que leur étant ordonné de baiser souvent la terre dans leurs prières, ils aiment mieux baiser une pierre tirée d'un lieu qu'ils tiennent si saint que de baiser la terre commune. Ils ont aussi la plupart une petite boussole qui leur marque précisément l'endroit de La Mecque, afin qu'en priant ils se tournent de ce côté-là, et j'ai remarqué ailleurs que toutes les mosquées regardent La Mecque, comme tous les temples des chrétiens latins sont tournés vers le levant. Cette prière que font les moullahs semble à les voir gesticuler être accompagnée d'une très grande ferveur, et ils prennent garde durant ce temps-là si la compagnie est bien attentive à ce qu'ils font et à ce qu'ils disent. Ils sont fort superstitieux sur le fait de toucher à quelque chose d'immonde, comme j'ai remarqué en divers lieux, et particulièrement à ce qui aurait été touché des chrétiens. La superstition de quelques Persans va même si loin, qu'un vizir de Schiras aima mieux laisser sa jambe sans remède, que de souffrir qu'un chirurgien que j'avais amené avec moi y touchât pour la guérir.

Il y a dans chaque mosquée un *monteveli*, dont la charge est de prendre garde à la fabrique et au service de la mosquée, et un *moüazen* qui crie le matin et au soir, du haut d'une tour : Qu'il n'y a qu'un Dieu, que Mahomet est son prophète, et autres choses de cette nature.

Je viens aux communautés des collèges, que les Persans appellent *medresé*, où il y a un grand nombre d'écoliers qui sont entretenus à fort petite dépense du bien légué aux collèges. On leur donne une chambre sans aucun meuble, et c'est à eux à se pourvoir de quelque méchant tapis et d'un matelas. Ils n'ont pas de régent fixe, mais ils vont prendre leçon où il leur plaît, quelquefois chez le principal du collège, quelquefois ailleurs, parce que d'ordinaire ce principal qu'on appelle *mouderès* est le plus ignorant de tous. Mais outre ces régents de collège, il n'y a guère d'homme de qualité dans les bonnes villes qui ne se pique d'enseigner quelque science pour acquérir de la réputation, cela étant honorable parmi les Persans. C'est ce qui les porte à faire de grandes libéralités pour assembler quantité d'étudiants, qui sont autant de trompettes pour publier le savoir de leur *akeroun* ou docteur ; mais les libéralités venant à cesser, les trompettes cessent en même temps, et le nombre des auditeurs diminue de jour en jour.

Comme j'ai été curieux de m'informer des habiles gens, de la nature de leurs livres et de leurs sciences, j'ajouterai ce que j'en ai pu apprendre. L'étudiant lit deux ou trois lignes de son livre, puis le docteur les explique. Un autre poursuit et lit derechef deux ou trois lignes, et ainsi l'un après l'autre, chacun se levant par respect après qu'il a lu, et se tenant debout jusqu'à ce que le docteur lui dise ou lui fasse dire de s'asseoir. Un de ces docteurs enseignera en un jour toutes sortes de sciences ; car un homme parmi eux ne passera pas pour docte s'il ne sait parler de tout. Si avec l'assiduité que les Persans apportent à l'étude, leur grande sobriété et leur esprit naturellement subtil et amateur des sciences, ils avaient notre méthode et d'enseigner et d'étudier, en n'embrassant qu'une chose à la fois pour s'y rendre parfait, avec la facile communication des livres comme en notre Europe, il n'y a point de doute qu'ils se rendraient fort savants. Car bien qu'ils n'aient pas tous ces avantages, ils ne laissent pas d'avoir de très belles connaissances dans leur théologie, dans la logique et dans la physique, et dans toutes les parties des mathématiques, où ils veulent savoir le fond des choses autant qu'il se peut. Leurs livres sont la plupart d'un ancien auteur persien nommé

Kodgia Nesir, de la ville de Thouss dans la province de Korasan. Il est croyable qu'il était bien versé dans les langues grecque et arabe, ayant traduit en persan quelques anciens auteurs écrits en ces deux langues. Ils ont aussi plusieurs pièces d'Aristote que l'on tient perdues dans l'Occident ; l'*Almageste* de Ptolémée qu'ils appellent *Magesti* ; quelques traités d'Euclide ; des fragments d'Archimède ; l'*Optique* d'Ebne-Heïsser, et autres excellents livres. On m'a assuré qu'il y a plus de huit cents ans qu'ils se servent de *sinus tangentes et secantes*, et ils sont très curieux des instruments de mathématiques. Ils ont de plus une grande inclination pour la poésie, et ils font consister son excellence en de belles rencontres et en de riches comparaisons, et ils observent la rime comme nos poètes français. Pour ce qui est des livres de médecine, ils ont Galien qu'ils appellent *Galinous*, Averroës qu'ils nomment *Abouali*, c'est-à-dire Grand-Père, et Hermès Trismégiste qu'ils appellent *Ormous*. Le plus considérable de leurs historiens s'appelle Rouzé-el-Sapha, et ce qu'il a écrit est une chronologie depuis la création du monde jusques à son temps, où il y a beaucoup de fables avec un peu de vérité. Il dit que le monde a été habité et gouverné par les diables une infinité d'années avant la création d'Adam, et que Dieu, leur ôtant la domination de la terre pour leurs crimes, la donna aux hommes pour la cultiver. Les livres, quoique fort chers, sont assez communs, et la plupart des artisans même en achètent, ayant aussi l'ambition d'apprendre les sciences et d'y pousser leurs enfants. Ils les envoient de bonne heure à l'école qu'ils appellent *mektebé*, et il s'en trouve plusieurs dans chaque quartier. Ils font un étrange bruit dans ces écoles, répétant tous ensemble leurs leçons à haute voix, et le maître frappant sur celui qui se relâche à crier. Mais les enfants de bonne maison ne vont point à ces écoles, et leurs parents prennent des gens chez eux pour les instruire, ne les laissant point sortir qu'ils n'aient dix-huit ou vingt ans, si ce n'est pour aller à la chasse, ou pour tirer de l'arc, ou jouer au mail. De là vient que ces enfants sont sages, civils et honnêtes, et qu'il ne sort jamais de leur bouche une mauvaise parole, n'ayant point eu de fréquentation ni de commerce avec la lie du peuple.

Pour ce qui est des gens de justice, j'ai déjà parlé des principaux qui sont le divan-bequi et le daroga, et je parlerai des autres au discours de la justice et de la police.

Je viens à la Chambre des Comptes où il y a beaucoup d'officiers, que je mets au rang des gens de plume. Tous les livres et registres passent par leurs mains, et particulièrement les papiers qui concernent les revenus et le domaine du roi. Tout est enregistré à la Chambre des Comptes d'Ispahan, appelée *defter-krone*, et elle prend connaissance de toute la dépense. Quant aux fiefs qu'on appelle *moulkerbar* qui appartiennent à des particuliers, ils doivent au roi un certain droit annuel, et c'est sur ces droits-là que les gouverneurs des provinces font de grandes exactions.

Le *mestemphi* et le *memalik* sont les estimateurs du fonds des terres du Domaine ; ce sont les premières charges du *defter-krone*, et c'est à eux à qui appartient la connaissance de tous les revenus du roi, des fermes, des acquits, des provisions et expéditions des receveurs et des collecteurs. Il y a encore un autre estimateur des biens légués appelé *mestecuphi*.

Le *nazer* est pour prendre garde au contrôle du *mestemphi* et du *memalik*, et son nom est nécessaire pour la validité de quelque expédition que ce soit.

Le *daroga* ou prévôt du *defter-krone* est pour poursuivre criminellement ceux qui se trouvent coupables tant aux recettes qu'aux exactions.

C'est à la Chambre des Comptes qu'on délivre les provisions qui assignent les gages des officiers du roi. Chaque officier va prendre la sienne, et envoie son valet sur les lieux pour recevoir ce qu'on lui a assigné. Dans chaque bourg ou village il y a un *reis* ou chef qui est le plus puissant du lieu, à qui l'on s'adresse pour faire trouver les deniers ; car si on presse trop le paysan, il s'enfuit d'ordinaire et quitte tout au lieu de payer. La plus grande volerie qui s'exerce sur les deniers du roi dans cette Chambre des Comptes est que, tenant le rôle des gages de chaque officier, elle leur donne un billet pour aller recevoir diverses petites sommes en divers lieux jusques à la concurrence de la somme entière qui leur est due ; de sorte qu'à ramasser ces petites

parties qui sont en divers lieux écartés les uns des autres, il y aurait plus de perte que de profit, et l'on donne quelque chose aux officiers de la Chambre pour avoir tout son argent en un endroit. Mais comme ces officiers ne sauraient satisfaire tout le monde, il y a de certains *thabsildars* ou ramasseurs de rentes, qui achètent comptant et le moins qu'ils peuvent les billets que les particuliers vont prendre à la Chambre, et après en avoir amassé une quantité, ils vont les retirer dans un seul voyage, et y ont un grand profit. Dans ce procédé du *defter-krone* il y a plusieurs personnes opprimées : car tel qui aura trente tomans de paye tous les ans sera contraint d'en donner une partie pour l'avoir comptant, et c'est ce qui a été souvent cause de la ruine de l'armée de Perse, et qui incommode grandement les pauvres soldats. Sur la fin du règne de Cha-Abas I<sup>er</sup> et au commencement de celui de Cha-Sefi son fils, tandis qu'ils étaient en guerre avec leurs voisins, les choses étaient beaucoup mieux réglées ; mais depuis que le Grand Seigneur a repris Bagdad, et que la Perse est en paix avec les Turcs et avec le Grand Mogol, le roi et les seigneurs de sa cour ne pensent guère qu'à se donner du bon temps, sans se mettre en peine de ce désordre au fait du paiement de la milice.

La plus grande partie des terres de la Perse appartient au roi, et plusieurs particuliers les tiennent à ferme. Les autres sont comme acensées, et chaque mesure doit tant par an. Le roi tire encore de grands revenus des marchandises qui paient les douanes et les droits. Le seul Bander-Abassi, qui est le port voisin d'Ormus où l'on s'embarque pour aller aux Indes, rapporte au roi dans la moindre année et hors d'accident près de vingt mille tomans. Les Anglais devraient en avoir la moitié par le traité qu'ils firent avec le grand Cha-Abas pour lui avoir prêté leurs vaisseaux et l'avoir assisté à prendre Ormus sur les Portugais ; mais comme les Anglais sont maintenant faibles en ce pays-là ils se contentent de ce qu'on leur donne, ce qui ne va pas à huit cents tomans ; encore faut-il qu'ils en relâchent près de la moitié aux officiers pour avoir l'autre, et qu'ils donnent un acquit comme s'ils touchaient toute la somme, autrement ils n'auraient rien.

Il entre encore dans les coffres du roi d'autres deniers qu'on tire des gens de métier ; et c'est de quoi je vais parler au chapitre suivant, où en faisant mention des marchands et des artisans qui composent le tiers état, je traiterai en même temps des arts et manufactures et des marchandises de la Perse.

Du tiers état qui comprend les  
marchands et les artisans,  
où il est traité en même temps  
des arts et manufactures et des  
marchandises de la Perse

Le commerce de la Perse, comme en tous les autres États, consiste dans le négoce du pays et le négoce étranger ; mais il y a cette différence que ces deux négoces sont tellement partagés, que celui du pays se fait par les Persiens et les Juifs, et que le négoce étranger est tout entier entre les mains des Arméniens, qui sont comme les facteurs du roi et des grands, et qui débitent les soies.

Pour ce qui est des artisans, il y a quantité de corps de métier qui paient par an un certain droit au roi, ce que l'on appelle *bonitché*, comme sont les cordonniers, les couteliers, les ferronniers et autres. Quelques-uns aussi en sont exempts, comme les menuisiers et les maçons ; mais d'ailleurs le roi en tire des corvées qui valent bien le droit que paient les autres. Quand le roi demande vingt maçons pour un ouvrage pressé, le *marmarbachi* qui est leur chef les appelle tous, et ceux qui lui donnent le plus sont exempts de ce travail ; car quand le roi en demande vingt, celui-ci en fait venir quarante, et c'est comme en tous pays chacun vit de son métier. Il en est de même du chef des menuisiers et d'autres semblables, et tous les chefs de ces métiers-là sont officiers payés du roi, qui ne travaillent point s'ils ne veulent, et qui ont droit de commander à tous ceux qui sont sous eux. Mais il faut remarquer qu'il y a en Perse peu d'ouvriers

habiles pour la charpenterie et pour la menuiserie, et cela vient sans doute de ce qu'ils ont peu de matière pour les exercer, vu que le bois, comme j'ai dit ailleurs, est fort rare en Perse. On ne s'y sert ni de tables, ni de chaises, ni de bois de lit ; ce sont des choses dont les Persans ignorent l'usage, et les menuisiers ne sont guère occupés qu'à faire des portes et des jalousies, où ils réussissent assez bien. Ils font ces jalousies avec plusieurs petites pièces de bois qu'ils savent fort proprement ajuster, et on aurait de la peine à passer par les trous une balle de longue paume. Il est vrai que ces menuisiers n'ayant pour tous instruments qu'une hache, une scie et un ciseau, et depuis peu de temps seulement quelque rabot, dont un menuisier franc nommé La Montagne leur apporta l'usage, il leur est impossible de faire de si beaux ouvrages que ceux que font nos Européens, et il y a de quoi s'étonner de ce qu'ils réussissent si bien dans les leurs avec si peu d'instruments. Au lieu de vilebrequin, ils se servent de forets de différentes grosseurs qu'ils font tourner avec l'arc et la corde.

Je viens aux arts les plus nobles, et je commencerai par l'écriture qui tient lieu d'imprimerie, dont les Persans n'ont pas encore l'usage. Tous leurs livres sont écrits à la main, et c'est pourquoi ils font beaucoup d'état de cet art. J'ai remarqué plus haut qu'un Arménien fort ingénieux, qui avait été en Europe, avait dressé une imprimerie à Ispahan, ce qui fut en l'année 1641. On avait déjà imprimé en arménien les Épîtres de Saint-Paul, les sept Psaumes pénitentiels, et des livres de prières, et l'on se mit ensuite en devoir d'imprimer la Bible entière. Mais outre que l'impression était trop blanche, et qu'on en put jamais bien venir à bout de composer l'encre, il fallut tout rompre pour éviter les fâcheuses suites que cette nouvelle invention allait causer. Car d'un côté les enfants ne voulaient plus apprendre à écrire, disant qu'ils ne s'adonnaient à cet art que pour laisser en leur mémoire une Bible ou un Nouveau Testament de leur propre main, et de l'autre cette imprimerie ôtait le pain à bien des gens qui gagnaient leur vie à l'écriture.

Les Persans ont de trois sortes d'écritures. La première s'appelle *nestalik*, qui est la lettre la mieux formée, la seconde *chakesté* ou

*divanni*, c'est la lettre de chicane, et la troisième *neskré*, ou lettre courante, mais qui approche fort de l'arabe. Ils écrivent avec de petites cannes d'Inde, et disent que pour bien écrire il faut peser si peu sur la canne, que si une mouche se posait sur l'autre bout elle tombât de la main. Quand ils écrivent il faut qu'ils aient leur papier dans la main, pour le contourner à tous les mouvements de la canne ; autrement ils ne pourraient pas faire leurs traits gros et déliés selon qu'il est à propos. Ils font leur papier de drapeaux de coton, assez grossier, noirâtre et sans force ; car il se coupe aisément quand il est plié. Ils le lissent avec un lissoir fait d'une masse de verre, puis passent un savon dessus pour le rendre plus coulant. Leur encre est composée de noix de galle et de charbon pilé ou noir de fumée.

Puisque je suis sur le sujet de l'écriture, je dirai aussi quelque chose des langues du pays. Les Persans les divisent en quatre : à savoir la persienne nommée *belich*, c'est-à-dire douce et agréable : la turquesque appelée *sciascet*, comme qui dirait un langage enflé ou de rodomont ; l'arabe, à laquelle ils donnent le nom de *feschich* ou d'éloquente ; et la quatrième, qu'ils appellent *cobahet*, est le jargon ou patois du paysan. La langue persienne, qui est ordinaire en usage parmi les honnêtes gens, est presque toute composée de mots arabes, à cause que d'elle-même elle est fort stérile ; mais pour ce qui est des villageois ils ont une langue si corrompue, que ceux des villes ne sauraient qu'à peine les entendre. L'arabe est la langue des doctes et des livres de science, comme le latin dans notre Europe. Et pour ce qui est de la langue de la cour, c'est la turquesque ; mais bien plus douce que celle de Constantinople. La langue persienne est celle dont on se sert à la cour du Grand Mogol, et à celles du roi de Golconda et du roi de Visapour, et dans ces trois cours-là un homme de qualité s'offenserait si on lui parlait indien, et ne répondrait pas en la même langue, quoiqu'il la sût bien.

Pour ce qui est de la peinture, j'ai remarqué plus haut qu'on ne peint en Perse qu'en miniature, et les peintres réussissent assez bien en ce qui est des oiseaux et des fleurs, mais pour les figures ce n'est pas leur fait : ils n'y entendent rien.

Il y a en Perse d'excellents ouvriers pour les ouvrages d'or,

d'argent et de soie, comme sont ces riches tapis et ces beaux brocarts où l'or et l'argent ne noircissent jamais et ne perdent rien de leur éclat par le temps. Ils en ont aussi quantité pour les étoffes de soie de toutes les sortes, et d'autres pour les toques et ceintures avec or et soie. Il y en a qui ne s'occupent qu'à appliquer des fleurs d'or et d'argent avec l'eau de gomme sur des taffetas dont les femmes se font des chemises et des caleçons ; et ils commencent de faire une telle quantité de ces taffetas, qu'ils ne se soucient plus des étoffes que l'on apporte des Indes, quoiqu'elles l'emportent pour être plus fines. Pour ce qui est du taffetas noir, ils n'y appliquent rien, car quand les femmes ont leurs mois, elles mettent une chemise de taffetas noir, et lorsqu'on fait venir des baladines pour divertir la compagnie dans un festin, s'il y en a quelqu'une qui ait la chemise de taffetas noir, on la laisse danser, mais personne n'en approche, et même elle va manger à part.

On fait encore en Perse une grande quantité de toiles de toutes sortes de couleurs, sur lesquelles on applique aussi des fleurs avec l'eau de gomme, et même quelques figures, quoique la Loi le défende ; ce que les Persans se sont avisés de faire depuis que les Arméniens ont apporté d'Europe quelques méchantes tailles-douces et quelques détrempes. Ils se servent de ces toiles à pendre devant les portes des salles et des chambres, et devant les niches où ils serrent tous les matins leurs matelas quand ils sont levés.

Les Persans savent parfaitement bien damasquiner avec le vitriol, comme des sabres, des couteaux, et choses semblables, mais la nature de l'acier dont ils se servent y contribue beaucoup, vu qu'ils n'en pourraient faire autant ni avec le leur, ni avec le nôtre. Cet acier s'apporte de Golconda, et c'est le seul qui se puisse bien damasquiner. Aussi est-il différent du nôtre, car quand on le met au feu pour lui donner sa trempe, il ne faut lui donner qu'une petite rougeur comme couleur de cerise, et au lieu de le tremper dans l'eau comme nous faisons, on ne fait que l'envelopper dans un linge mouillé, parce que si on lui donnait la même chaleur qu'au nôtre, il deviendrait si dur que dès qu'on le voudrait manier il se casserait comme du verre. On vend cet acier en pains gros comme nos pains d'un sou, et pour

savoir s'il est bon et s'il n'y a point de fraude, on le coupe en deux, chaque morceau suffisant pour faire un sabre ; car il s'en trouve qui n'a pas été bien préparé, et qu'on ne saurait damasquiner. Un de ces pains d'acier, qui n'aura coûté à Golconda que la valeur de neuf ou dix sols, vaut quatre ou cinq abassis en Perse, et plus il va loin plus il devient cher. Car en Turquie on vend le pain jusqu'à trois piastres, et il en vient à Constantinople, à Smyrne, à Alep et à Damas où anciennement on le transportait le plus, quand le négoce des Indes se rendait au Caire par la mer Rouge. Mais aujourd'hui autant que le roi de Golconda apporte de difficulté à laisser sortir de l'acier de son pays, autant le roi de Perse tâche d'empêcher qu'on n'enlève de celui qui est entré dans son royaume. Je fais toutes ces remarques pour désabuser bien des gens, qui croient que les sabres et couteaux qui nous viennent de Turquie se font d'acier de Damas ; ce qui est une erreur, parce que, comme j'ai dit, il n'y a point d'acier au monde que celui de Golconda qu'on puisse damasquiner sans que l'acier se mange comme le nôtre.

La Perse ne manque pas d'habiles ouvriers pour les armes, et particulièrement pour les arcs, les flèches, et autres choses semblables qui servent en ces pays-là à l'équipage de guerre. Pour ce qui est des harnais de cheval, les ouvriers qui y travaillent surpassent les nôtres, et surtout dans la couture, qu'ils font si proprement et avec tant d'art par une espèce d'arrière-point, qu'elle paraît comme de la broderie. Mais pour l'orfèvrerie ils sont, comme j'ai dit, assez mauvais ouvriers, et ne travaillent que de besogne de fil. J'ai aussi parlé au même endroit des horlogers et des arquebusiers francs que le roi entretient à son service.

Les ouvriers pour le chagrin et pour le maroquin sont en très grand nombre, mais ce dernier n'est employé que pour chausser les plus pauvres, l'autre étant pour les grands et même pour les gens de moyenne condition.

Enfin une des excellentes manufactures de la Perse est cette belle vaisselle de terre qui se fait vers Kerman, et qui surpasse de beaucoup notre vaisselle de Nevers, vu qu'étant cassée, le dedans est aussi blanc que le dehors. Elle ne porte pas la chaleur

comme la porcelaine, et c'est une chose à remarquer, qu'en mettant une liqueur tant chaude qu'elle puisse être dans une tasse de porcelaine, ni le pied, ni le bord d'en haut ne se sentent point de la chaleur.

Il y a quantité de pauvre peuple qui gagne sa vie à raccommoder les pipes de tabac qui sont de verre. Quand elles sont cassées on rejoint les pièces avec un certain mastic fait de blanc d'œuf et de chaux, et puis avec un petit foret dont la pointe est de diamant on fait des trous au verre, et on coud les pièces avec un fil de laiton fort délié.

Je viens aux marchandises de la Perse, dont les plus considérables sont les soies qu'on tire de la province de Guilan. Il n'en sort pas tant du royaume que quelques-uns s'imaginent, et lorsque les Hollandais avaient le grand négoce du Japon, j'ai vu plusieurs fois que quoi qu'ils aient pu faire, ils n'en ont jamais pu enlever guère plus de mille balles, dont la plus grande partie était de celles que les Arméniens devaient transporter dans notre Europe. Ce n'est pas qu'il n'y en ait en Perse une bien plus grande quantité, mais si on les transportait hors du pays une infinité d'ouvriers mourraient de faim. Aujourd'hui les Hollandais n'en enlèvent guère au-delà de deux cents charges. Autrefois on transportait en Europe quantité de brocarts, de velours et de taffetas de Perse, et la plus grande partie des velours passait dans la Moscovie et dans la Pologne, mais aujourd'hui toutes ces sortes d'étoffes se font en Europe aussi belles et à bien meilleur marché.

Il se transporte aussi quantité de soie plate en Turquie, en Pologne et en Moscovie, où on l'emploie pour la broderie, parce que les couleurs en sont fort vives, et que toutes les femmes de ces pays-là s'occupent à broder des mouchoirs, des chemises, des voiles à mettre sur la tête, et autres linges dont elles se servent.

Les chagrins et les maroquins qui se font en Perse font une grande partie du commerce des Hollandais, qui en transportent une grande partie aux Indes et au Japon. Il en passe aussi beaucoup en Moscovie et en Pologne.

Le *ronas*\* se transporte presque tout aux Indes, où il se fait

\* *Racine d'où l'on extrait une teinture rouge.*

encore grand commerce de toutes sortes de fruits de la Perse, qu'on met avec le vinaigre dans des bouteille de verre, et d'une grande quantité d'eaux de senteur.

J'ai remarqué qu'il croît quantité de pistaches autour de Casbin ; les amandes viennent du territoire d'Yesd et des environs de Kerman ; les raisins secs de divers endroits du royaume, et particulièrement de Schiras ; et les prunes que l'on appelle *aloubacara* croissent vers les frontières de Tartarie. Elles ressemblent à nos prunes de Brignoles et sont excellentes pour les malades. Il n'est faut qu'en faire cuire cinq ou six, et en prendre le jus pour être purgé doucement, mais si l'on veut que la purgation soit plus forte, on y ajoute un peu de séné. Toutes ces denrées se transportent aussi aux Indes par la voie d'Ormus, et les Banianes ou Idolâtres en consomment beaucoup, parce qu'ils ne mangent rien de ce qui a vie.

On transporte aussi aux Indes quantité de boîtes de confitures de coings, liquides et en marmelade, qui se font à Balsara, et il n'y a que les mahométans et les Portugais qui en achètent, mais surtout les Portugais qui s'en servent à leur collation durant le carême et les autres jours de jeûne. Car pour les Banianes ils n'en achètent pas, de peur qu'en faisant cette marmelade il ne soit tombé dedans quelque moucheron. Ils n'achètent pas même de pistaches quand elles sont vieilles de six ou sept mois, parce que la coquille s'entrouvrant alors par le bout qui est pointu, et les fourmis étant fort friandes de pistaches, dont elles vident les coquilles où elles entrent d'abord, ils auraient peur en les cassant de tuer une de ces fourmis, leur étant défendu de tuer ni animal ni insecte, comme je dirai dans mes relations des Indes Orientales.

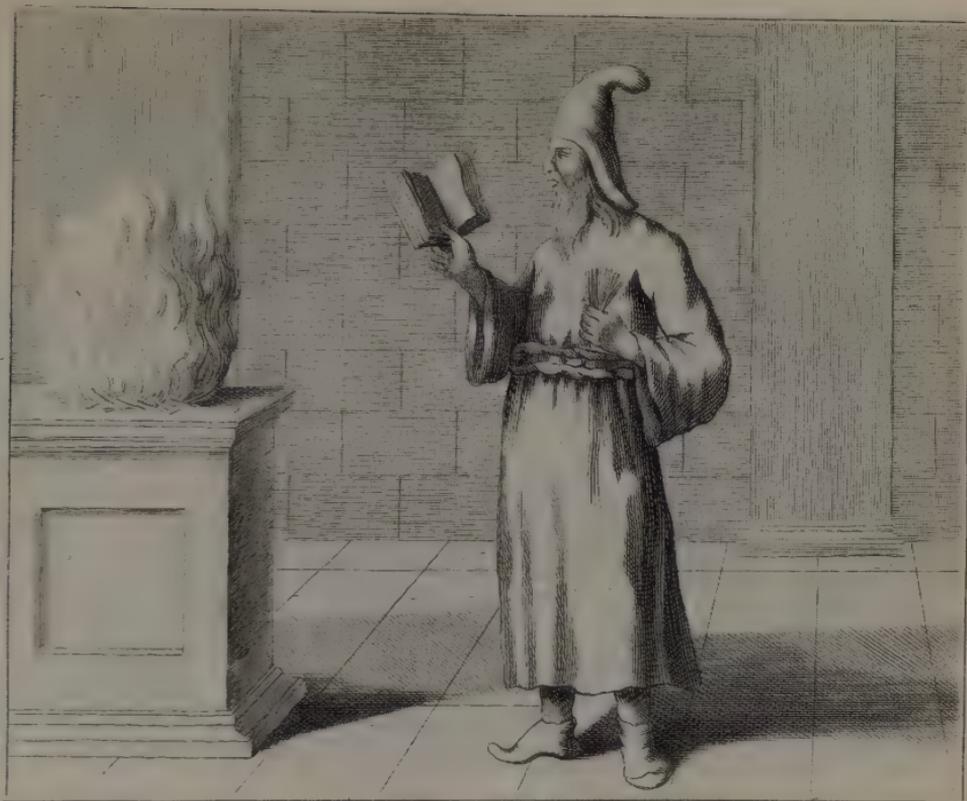
On tire quantité de fruits secs du pays des Mèdes, dont une partie se transporte à Tocat, et une autre vers Diarbekir, Ninive et Bagdad. Entre ces fruits secs il y a de petits abricots très agréables au goût, et en les faisant cuire avec un peu d'eau, ils font un sirop comme s'ils étaient confits au sucre. Il s'en fait un grand négoce, n'y ayant point d'autres sortes de confitures pour les malades de ces pays-là.

Il se fait aussi en Perse, comme j'ai dit, quantité de toiles

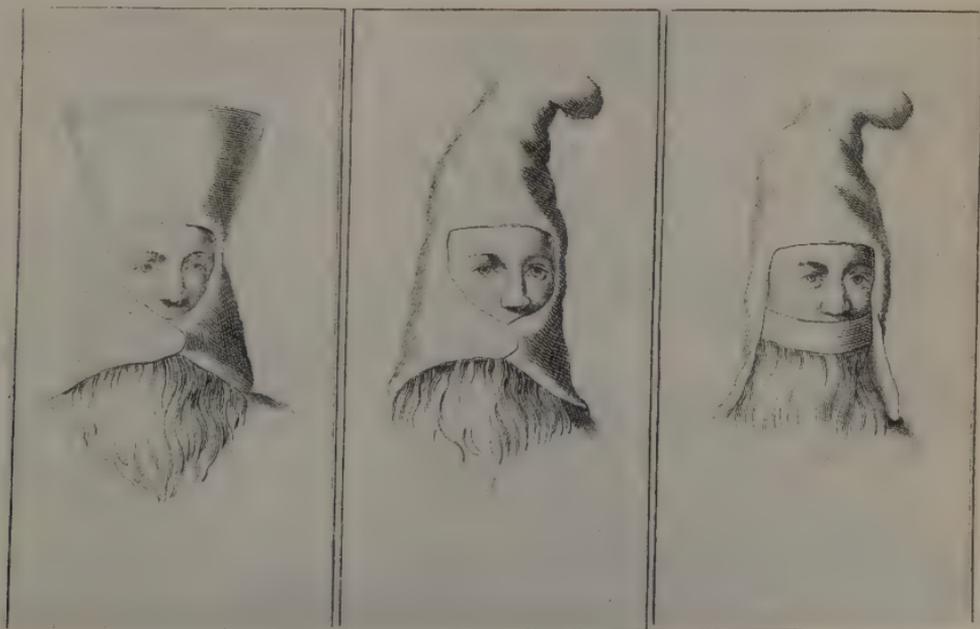
peintes, mais comme elles sont fort grossières, et seulement pour l'usage des pauvres gens, la plus grande partie demeure dans le royaume, et il ne s'en transporte que très peu dans la Turquie.

Les Persans font encore beaucoup d'argent de leur bétail et pour commencer par les chameaux ils en vont vendre quantité dans l'Arménie et la Natolie. Les gouverneurs des provinces se montrent toutefois un peu difficiles à en laisser sortir du royaume, et sans cela le négoce en serait beaucoup plus grand. Car les Turcs estiment fort les chameaux de Perse, et comme ils sont plus forts que les leurs, il y en a qui peuvent porter jusques à quinze cents pesant. Il est vrai qu'on ne leur donne cette charge que lorsque les marchands approchent des douanes et qu'ils en veulent frustrer les droits, en chargeant sur deux chameaux ce que trois portaient auparavant ; mais alors avec cette grosse charge on ne fait faire par jour au chameau que deux ou trois lieues. Les Persans font aussi quelque négoce de chevaux et de mulets, mais qui n'est pas fort considérable, et la plus grande partie s'en va aux Indes.

Pour ce qui est des moutons, c'est une chose étonnante de voir la prodigieuse quantité de troupeaux qui sortent du pays des Mèdes et de la Haute Arménie, et les marchands étrangers viennent jusques à Tauris et à Hamadan pour les enlever. Ils les mènent jusques à Constantinople et à Andrinople, et la plus grande partie des moutons qui se consomment dans la Natolie et la Romanie viennent de la Perse, ce qui y fait entrer beaucoup d'argent. Aux mois de mars, d'avril et de mai dans la saison des agneaux, quand nous marchons dans les caravanes, il ne se passe guère de jour que nous ne trouvions quantité de ces troupeaux, dont le moindre est de plus de mille bêtes, et comme il y a toujours quelques agneaux qui demeurent derrière, et que les bergers ne peuvent porter, nos valets les achètent à grand marché, et c'est une viande fort délicate. Trois ou quatre marchands se mettent souvent ensemble, achètent un mouton qu'ils partagent entre eux, comme je l'ai dit ailleurs au sujet des caravanes. Comme ces troupeaux partent vers le mois d'octobre, et qu'ils demeurent cinq ou six mois en chemin, il y a de quoi s'étonner comme ils peuvent résister, surtout quand les neiges couvrent la



*Prêtres gaires.*









*Poètes persans*



*Le supplice de la « chèvre »*

terre, et qu'on ne trouve ni paille ni foin pour leur donner. Car on marche quelquefois deux ou trois jours sans trouver aucun village, et alors ceux qui conduisent ces troupeaux coupent des branches d'arbre, et les moutons en mangent l'écorce.

Autrefois les marchands joailliers pouvaient tirer de la Perse quelques turquoises de vieille roche, mais depuis quinze ou vingt ans il ne s'y en trouve plus, et à mon dernier voyage je ne pus en recouvrer que trois qui étaient raisonnablement belles. Pour les turquoises de la nouvelle roche on en trouve assez, mais on en fait peu d'état, parce qu'elles ne tiennent pas leur couleur, et qu'en peu de temps on les voit devenir vertes. Voilà tout ce que j'ai pu remarquer de plus particulier des manufactures et des marchandises de la Perse.

## De la justice et de la police des Persans

La justice se fait fort exactement et fort promptement en la Perse, les procès y étant ordinairement vidés sur-le-champ, sans qu'il soit besoin d'avocats ni de procureurs, et sans aucune chicane. Il ne s'ensuit pas pour cela que les officiers de justice ne soient aisés à corrompre, mais dans les exactions injustes qu'ils font le plus secrètement qu'il leur est possible, ils sont plus aisés à contenter que les Turcs, et d'ailleurs si leurs injustices sont découvertes, on s'en plaint au roi qui ne leur pardonne point.

Les kans ou gouverneurs rendent la justice dans leurs provinces, comme représentant la personne du roi ; mais outre cela le roi met dans chaque ville un divan-bequi qui ne dépend que de lui, et le kan y met un daroga, qui est comme en France le lieutenant criminel. C'est lui qui prend connaissance et qui fait justice des vols, des batteries et des meurtres, et qui a l'œil sur les maisons de débauche, comme je l'ai dit ailleurs. Cet officier a sous lui un *aatas*, qui est comme un chevalier du guet, et qui

va de nuit avec ses archers par les rues pour empêcher les désordres, et mener en prison ceux qu'il trouve dehors à heure indue, s'ils ne lui donnent point de bonnes raisons. Il y a encore un *kelonter*, c'est-à-dire le premier, ou le plus grand, et c'est ce qu'était parmi les Romains le tribun du peuple, et ce qu'est en France le prévôt des marchands. Ce *kelonter* ne dépend que du roi qui en met un dans toutes les villes, et il est de sa charge de défendre le peuple contre les injustices et vexations des gouverneurs.

Pour ce qui est du meurtre, il est très sévèrement puni, et sans que l'argent puisse sauver le coupable. Quand on s'est saisi du meurtrier, on le mène devant le *divan-bequi*, qui en fait faire brève justice. C'est la coutume, comme je l'ai remarqué ailleurs, de livrer le criminel aux parents du défunt, à qui il est permis de s'accommoder avec le meurtrier pour de l'argent ; mais de pareils accommodements sont en horreur parmi les Persans, et par conséquent sont rares, ceux qui veulent s'y résoudre étant diffamés pour toute leur vie, et n'osant plus se montrer. Les parents du mort mènent le criminel au lieu du supplice, et sans qu'il reçoive consolation de personne le font cruellement mourir, et en sont eux-mêmes les bourreaux. J'ai donné ailleurs des exemples de cette manière de justice, et j'y ajouterai encore celui-ci qui me vient en la mémoire.

Quelques paysans d'autour de Schiras s'allant plaindre au kan que l'on avait détourné les eaux qu'on fait aller par canal dans tous les champs, le kan envoya un de ses mignons (on entend assez ce que ce terme veut dire) pour découvrir d'où le mal pouvait venir, et en quel lieu des environs on avait détourné l'eau. Ce favori partit de Schiras en bon équipage et avec bonne provision de vin, et rencontrant sur le soir un jeune seigneur qui retournait de la chasse avec du gibier, il l'invita à joindre sa chasse avec ce qu'il avait de son côté, et à faire avec lui une petite débauche. Ce jeune seigneur nouveau marié et bien fait de sa personne donna dans la vue du favori, qui obtint qu'il passerait avec lui une partie de la nuit à se divertir à boire. La tente du favori fut dressée proche d'un village, et ils se mirent à souper joyeusement ensemble. Le nouveau marié n'ayant

point de tente, après s'être retiré dans une chambre qu'il avait fait préparer dans le village, fut tout étonné que l'autre le vînt trouver, et le solliciter fortement de ce que nous avons horreur de nommer. Il s'en défendit d'abord par des paroles assez vertes, lui remontrant qu'il s'adressait mal, et qu'il devait plutôt aller cuver son vin, sans oser le maltraiter davantage, parce qu'il était favori du kan. Mais celui-ci persista encore, et voyant enfin qu'il ne gagnerait rien, de rage de ne pouvoir parvenir à son but et de honte de s'être ainsi découvert, tire son poignard et tue méchamment le jeune Persan. Ce coup étant fait il s'enfuit et se retire dans les montagnes ; mais le bruit du meurtre s'étant répandu, la veuve, la mère et la sœur du mort vont incontinent tout en larmes demander justice au kan. Je viens de dire que c'est la coutume qu'en ces rencontres les parents du défunt vont demander le sang, lequel s'apprécie et se paye par argent si la partie qui poursuit en est contente, ce qui arrive très rarement à cause de l'opprobre qui suit ces lâches accommodements. Ainsi on leur livre le criminel lié et garrotté, et ils exercent sur lui toutes les cruautés que la passion leur suggère, jusqu'à ce qu'ils aient pleinement assouvi leur vengeance par sa mort. Le kan, qui aimait son mignon et voulait tâcher de le sauver, fit connaître à ces femmes qu'il donnerait une somme d'argent considérable si elles voulaient cesser leur poursuite, mais voyant qu'elles n'y voulaient en aucune sorte prêter l'oreille, et qu'elles le menaçaient de s'en plaindre au roi s'il ne leur mettait le coupable entre les mains, il fut contraint de le faire chercher et de l'envoyer à Ispahan, leur disant qu'il ne pouvait juger de l'affaire et qu'il la remettait tout entière au roi. Ces femmes affligées se rendirent à la cour et demandèrent justice au roi avec tant d'instance, que bien qu'il eût peut-être envie de pardonner au coupable en faveur du kan, il le leur abandonna à la fin et leur dit qu'elles se payassent de son sang. En même temps il fut mené au Meidan, où la veuve lui perça le cœur de son poignard, la mère redoubla, et la sœur ensuite, et toutes trois, recueillant le sang dans une coupe, le burent pour étancher la soif qu'elles avaient eue de se venger.

Mais ce n'est pas seulement en ce qui regarde les meurtres

qu'on observe exactement la justice en Perse ; on la rend de même pour les désordres qui se commettent dans les maisons de débauche, et j'en donnerai seulement deux exemples au lecteur. Un jeune marchand hollandais étant arrivé à Ispahan se fit habiller d'abord à la persienne, et fut le soir dans un lieu de joie où il trouva quelques Persiens, avec lesquels ayant pris querelle et s'étant battu, il se retira assez maltraité. Le trucheman des Hollandais alla s'en plaindre pour lui à l'athemat-doulet qui l'apprit au roi, et le roi commanda qu'on fît venir devant lui les gens qui avaient maltraité le Hollandais, et le trucheman avec eux. A la demande que le roi leur fit pourquoi ils avaient battu un étranger (car les étrangers sont fort supportés en Perse), les autres ayant répondu qu'ils n'avaient point vu d'étranger en ce lieu-là, mais seulement un homme vêtu à la persienne, alors le roi dit au trucheman que si le Hollandais eût été vêtu à la mode de son pays, les autres l'auraient connu pour étranger et ne lui auraient assurément point fait de mal, et que la chose s'étant passée de cette manière il n'y avait pas lieu de les châtier.

Il arriva un jour qu'il se fit grand désordre dans un de ces lieux de débauche, où la femme qui le tenait avait prostitué sa propre fille. Le roi, l'ayant su, ordonna qu'on précipitât la mère du haut d'une tour, et que la fille fût déchirée par des chiens que le roi fait nourrir pour de semblables supplices. Pour les accoutumer au carnage on leur jette tous les matins quantité de têtes de moutons concassées, et c'est là leur seule nourriture.

On garde surtout en Perse un très bon ordre pour la sûreté des chemins, de quoi je n'ai parlé qu'en général en quelques endroits de mes relations. Il faut donc savoir qu'en de certaines distances, et particulièrement aux lieux où il y a de l'eau, et où il faut nécessairement passer, on pose des gardes appelés *radars* pour courir au moindre bruit d'un vol, et qui demandent à tous ceux qui passent où ils vont et d'où ils viennent. S'il arrive qu'ils ne répondent pas comme il faut, ou qu'ils se coupent dans leurs réponses, on les mène au gouverneur le plus proche pour les châtier s'ils se trouvent convaincus de quelque vol. Ces radars sont tellement postés dans toute la Perse, qu'il ne faut qu'envoyer aux lieux où ils se tiennent pour savoir ce que serait devenue

une personne qui aurait fait une mauvaise action. Il est en effet comme impossible de se sauver de la Perse, tous les passages étant bien gardés, et si quelqu'un tâchait de s'écarter par des montagnes ou autres lieux non hantés, ces radars qui courent partout s'en saisiraient par soupçon, comme d'une personne qui ne va pas son droit chemin.

La caravane partant un jour de Tauris pour Ispahan, il y eut un misérable qui s'avisa de dérober une valise pendant l'embarras que le départ de la caravane cause d'ordinaire, et se sauva à travers champs, ne sachant pas les chemins. Le marchand s'étant aperçu du vol qu'on lui avait fait, fut se plaindre au gouverneur qui aussitôt le fit chercher dans la ville. Mais cette recherche ayant été inutile, il envoya promptement ordre aux gardes des chemins d'en faire une exacte perquisition, et de le lui envoyer dès qu'ils s'en seraient saisis. Le voleur, après avoir erré quelque temps dans des campagnes arides, fut contraint par la soif d'abandonner la valise pour venir chercher de l'eau. Les radars, l'ayant examiné sur ce qu'il venait seul et à travers champs, et le voleur s'étant mal tiré d'affaire à une telle demande, se saisirent de lui et le menèrent au gouverneur. Il fut bientôt convaincu et en même temps condamné à la mort, les voleurs ne pouvant jamais espérer de grâce. On les punit par divers supplices. Tantôt on les attache par les pieds à la selle d'un chameau, la tête pendant en bas, et on leur ouvre le ventre. Tantôt on met le criminel entre quatre petites murailles qui lui serrent le corps, et qu'on élève autour de lui jusques au col, la tête seule restant dehors, et après lui avoir mis par charité une pipe à la bouche, on le laisse mourir de la sorte sans autre secours. Il arrive quelquefois qu'un passant, à la prière du patient, lui donne un coup de sabre sur la tête pour l'empêcher de languir, ce que pourtant la justice défend de faire. Les Persans ont encore un autre supplice fort cruel, qui est de maçonner quatre murailles qui entourent le patient tout nu, puis d'y verser du plâtre dissous et coulant, qui venant à s'endurcir empêche la respiration de ce misérable, qui crie sans pouvoir crier qu'avec peine, et qui meurt ainsi comme enragé. Mais le supplice le plus cruel de tous est de monter le patient sur un cheval avec un bâton par-derrière qui

lui tient les bras ouverts. Alors avec un couteau on le larde en divers endroits du corps de chandelles allumées qui brûlent enfin ce misérable, comme je l'ai représenté dans l'histoire de la rébellion du prince de Jacques. Étant un jour en la compagnie du Père Jacques de Nice, de l'ordre des Carmes, qui était en ces pays-là pour visiteur, comme nous allions d'Ispahan à Schiras, à deux lieues de cette dernière ville nous rencontrâmes trois de ces suppliciés qui nous demandèrent en grâce de hâter leur mort, mais nous ne pûmes nous résoudre à leur rendre cet office, et nous leur fîmes seulement donner par nos valets à chacun une pipe de tabac qu'ils souhaitèrent d'avoir.

Pour ce qui est de ceux qui commettent des vols dans les villes, voici leur supplice. Après qu'on les a attachés la tête en bas au pommeau de la selle d'un chameau, on leur fend le ventre, et on les promène de la sorte par les rues, en criant devant le patient : « Le roi l'a fait punir pour un tel crime. » S'il n'est pas encore mort après avoir achevé le tour, on le pend au premier arbre ou gibet, et on l'enterre après qu'il a expiré.

Les radars n'ont pas beaucoup de gages, ce qui les oblige de tirer des passants ce qu'ils peuvent honnêtement, représentant aux marchands qu'ils veillent pour eux, qu'ils ont beaucoup de peine pour entretenir la sûreté des chemins, et leur faisant enfin connaître qu'ils méritent quelque chose. Ils ne prennent de chaque charge qu'un petit droit, c'est-à-dire un peu plus d'un chameau que d'un mulet, d'un mulet que d'un cheval, et d'un cheval que d'un âne ; mais tout ce qui est pour la bouche ne paie rien.

S'il arrive donc qu'un marchand soit volé, le gouverneur de la province où le vol s'est fait en doit répondre, et payer le prix de la marchandise volée au marchand intéressé, lequel en est cru à son serment et à son livre. Les gouverneurs sont fort exacts à satisfaire les marchands dans ces rencontres, parce qu'ils appréhendent qu'étant arrivés à Ispahan, ils n'aillent porter leurs plaintes au roi. Je parle comme savant de ce bon ordre observé dans toute l'étendue de la Perse, ayant été remboursé de deux ballots que l'on m'avait pris comme je revenais des Indes à Ispahan. Étant prêt à partir d'un carvanera nommé Mchet, il

se trouva qu'en chargeant mes chameaux les chameliers reconnurent qu'il me manquait deux balles de marchandise. Aussitôt ils m'en vinrent avertir, et sans perdre de temps je montai à cheval, accompagné de quelques marchands de la caravane et de mes chameliers, pour retourner à une ville appelée Djahroum entre Lar et Schiras, où nous avions passé le jour précédent. Je fis ma plainte à celui qui commandait en ce lieu-là et en ayant été assez bien reçu il me dit que je visse mon livre pour savoir ce que mes ballots me coûtaient d'achat et de douane. Il se trouva qu'ils me revenaient à quatorze cents piastres, et le gouverneur sur ma parole et sur mon livre, et sur la foi des témoins qui assuraient que la chose était, s'offrit de me payer cette somme. Mais il me témoigna que je l'obligerais de ne prendre l'argent qu'à mon retour d'Ispahan, et comme c'était une chose qui m'accommodait je lui fis très volontiers ce plaisir. A mon retour à Djahroum j'envoyai un de mes gens le saluer de ma part, et lui dire que j'aurais le lendemain l'honneur de le voir. Mais il n'attendit pas jusqu'au lendemain, car dès le jour même il m'envoya mon paiement en or, avec un présent de trois bouteilles de vin, d'un mouton, d'un chevreau, et d'un plat de dattes fraîches, qui sont les meilleures de toute l'Asie. Mais ce n'est pas assez de dire qu'elles sont les meilleures (et c'est une remarque que je dois faire en passant, de peur qu'elle ne m'échappe) car elles ont une qualité toute particulière qui les rend excellentes, et qui peut les faire passer pour une espèce de confiture, étant naturellement couvertes comme d'un miel ou d'un sirop dans lequel il semble que ce beau fruit soit confit. On les transporte en divers endroits de la Perse, et en deux manières : ou en branches dans des caissons en laissant neuf ou dix dattes plus ou moins à chacune, ou le fruit seul sans la branche dans de petits pots de grès qui en tiennent jusques à deux ou trois livres.

Puisque je suis sur le discours des chemins, il ne sera pas hors de propos que je fasse ici mention d'une chose qui se pratique en Perse, et qui ne se pratique aujourd'hui en aucune autre région du Levant. C'est touchant les courriers que l'on appelle *chapars*, qui sont ceux qui portent les dépêches du roi aux gou-

verneurs des provinces, et des gouverneurs au roi. Lorsqu'un de ces courriers part, l'écuyer du roi ou du gouverneur lui donne un cheval avec un homme qui court après pour le ramener, et quand ces courriers rencontrent un cavalier ils ont le droit de le démonter, ce qu'ils font souvent, surtout quand ils sentent que leur cheval est las, et c'est au cavalier démonté à courir après son cheval ou à envoyer quelqu'un pour le quérir. Quelquefois ces courriers abusant de leur pouvoir, un quart d'heure après qu'ils ont changé de cheval, s'ils rencontrent quelque autre cavalier qu'ils jugent mieux monté qu'eux, ils ne manquent pas de lui ôter son cheval, sans que le cavalier ose résister, bien qu'il soit le plus fort et en compagnie de quelques autres ; car il n'y aurait point de rémission pour celui qui aurait seulement touché du bout du doigt un de ces chapars. Quelquefois aussi le courrier se trouvant bien monté se contente de donner la peur au cavalier qu'il rencontre, et fait semblant de lui vouloir ôter son cheval, ce qui oblige le cavalier à lui donner quelque chose, et ce sont là les petits profits de ces courriers. Mais il leur est défendu d'en user de même envers les Francs, et ayant rencontré plusieurs fois de ces chapars ils ont passé outre sans me rien dire, et quelquefois aussi je leur ai présenté une tasse de vin dont ils me savaient bon gré. Il y avait autrefois en Turquie de ces sortes de courriers, mais Sultan Amurat, ayant su que ceux qu'on démontait lui donnaient mille malédictions, établit des maisons de poste dans de raisonnables distances, faisant tenir dans chacune sept ou huit chevaux que le pays était obligé d'entretenir, et ce bon ordre n'ayant point changé depuis, le voyageur n'est pas sujet en Turquie aux incommodités qu'il faut essayer en Perse.

Comme c'est principalement pour les vivres que la police est établie dans les États, celle de la Perse pour ce regard-là est des meilleures du monde. Il y a un *mohteseb*, qui est comme un juge de police, pour mettre le prix aux denrées, et il est secondé de trois ou quatre assesseurs. Tous les premiers jours de la semaine on crie publiquement la taxe du poids de chaque chose, et ces juges de police tiennent conseil cependant, pour voir si l'on devra hausser ou rabaisser de prix les vivres pour la semaine suivante. Cet ordre fut établi par le grand Cha-Abas, et s'observait durant

son règne beaucoup plus régulièrement qu'il n'a été observé depuis, et il faut remarquer avant que de passer outre, que dans la Perse tous les vivres se vendent au poids, et non pas à la mesure. Avec ce bon ordre on peut envoyer un enfant pour acheter tout ce que l'on veut, et si la chose n'agrée on est obligé de la reprendre et de rendre l'argent. Si quelqu'un avait vendu à faux poids, ou un denier seulement outre la taxe, il serait puni en même temps. Le supplice ordinaire est de faire porter à ceux dont on a découvert la tromperie un grand *takté kolas*, qui est un bonnet haut comme nos ruches, à miel que l'on leur met sur la tête avec une clochette pendue au col. Dans cet équipage un officier de la ville les promène le long des rues pour les exposer à la risée du peuple, après quoi ils paient quelque amende et reçoivent des coups de bâton sur la plante des pieds. Quelquefois le châtiement est plus rude, comme il arriva à un boulanger et à un rôtiiseur d'Ispahan, dont j'ai fait l'histoire en parlant du règne du grand Cha-Abas.

Si la police n'était très bien observée au regard des vivres, les pauvres gens et tout le menu peuple souffriraient beaucoup. Car les artisans, qui travaillent le long du jour dans des boutiques éloignées de leurs maisons, où leurs femmes demeurent éternellement enfermées autour de leurs petits jardinages, ne mangent à midi que quelques fruits selon la coutume du pays, et le soir quand ils quittent leur besogne ils vont se pourvoir de pain et de viande bouillie et rôtie, dont il y a toujours grande provision dans les marchés. Comme j'ai remarqué qu'il n'y a presque point de bois en Perse, et qu'on ne se sert pour la cuisine que de broussailles, de fiente de vache, de crottes de chameau et de chèvre, et d'autres choses de cette nature, on apprête pour le soir dans les marchés quantité de viandes dans de grandes chaudières pour le menu peuple qui est occupé le jour au travail. C'est ce qui fait que l'on tient si exactement la main à la police, afin que tant de pauvres artisans ne soient pas trompés.

Je ferai voir, par l'exemple d'un gouverneur de Com qui fut sévèrement puni pour avoir osé mettre un léger impôt sur quelques denrées, comme on aime en Perse le bon ordre et la justice. Quelques années après mon départ de Com, le kan pour quelques

réparations, dont les murailles de la ville qui ne sont que de terre, et le pont qui est sur la rivière avaient besoin en quelques endroits, sans en rien écrire au roi mit de son chef un léger impôt sur chaque corbeille de fruit qui entrait dans la ville. Il y a dans toutes les villes de Perse des gens gagés du roi pour avoir l'œil toutes les semaines à ce que les denrées peuvent valoir, et donner ordre que chaque chose ne passe pas un certain prix qu'ils taxent entre eux, et que par une bonne police pour le bien du peuple ils font crier tous les premiers jours de la semaine. Cha-Sefi régnait alors, et ce que je raconte arriva sur la fin de l'année 1632. Le roi ayant eu bientôt avis par ces gens-là de l'impôt que le kan avait mis sur le fruit à son insu, en fut tellement indigné, qu'il le fit venir enchaîné à Ispahan et usa envers lui d'une sévérité extraordinaire. Le fils du kan, jeune seigneur bien fait, était auprès de la personne du roi, et lui donnait la pipe et le tabac, ce qui est une charge fort honorable à la cour de Perse. Quand le kan fut arrivé, le roi le fit amener à la porte du palais en présence de tout le peuple, et commanda au fils d'arracher la moustache de son père. Il lui ordonna ensuite de lui couper le nez et les oreilles, puis de lui crever les yeux, et enfin de lui couper la tête. Cette exécution faite, le roi dit au fils d'aller prendre possession du gouvernement de son père, et lui donnant un habile vieillard pour lieutenant, l'envoya à Com avec ses mots : « Si tu ne gouvernes mieux que n'a fait ce chien mort, je te ferai mourir plus cruellement que lui. » J'ajouterai seulement, pour conclusion de chapitre, ce que je vis un jour à Tauris. Un boulanger de la ville vint se plaindre au kan que le juge de police ne rehaussait point le pain, et qu'il n'y avait pas moyen d'y trouver son compte. Le kan lui représenta que cela n'était pas de sa charge, et que c'était au magistrat à y pourvoir. Mais l'autre se flattant que le kan pourrait faire de son autorité ce qu'il souhaitait, le juge de police n'en voulant rien faire, s'avisa de lui envoyer en présent cinquante tomans. Le kan, voyant le mauvais dessein et la friponnerie du boulanger qui prétendait s'enrichir aux dépens du peuple, et qui avait d'ailleurs si mauvaise opinion de lui que de croire qu'il fût capable de vendre la justice, commanda qu'on le menât à la place et qu'on lui donnât

des coups de bâton sur la plante des pieds jusqu'à ce qu'il fût apporter cinquante autres tomans, que le kan fit distribuer sur-le-champ au pauvre peuple, faisant rabaisser le pain de quelque chose au lieu de le rehausser.

## Des mœurs et des coutumes des Persans

Les mœurs et coutumes des peuples suivent d'ordinaire leur religion. Les Persans ne gardent pas le nom de leur race, mais à la manière des Juifs, pour se distinguer entre eux, et quand ils veulent nommer quelqu'un, ils disent tel fils d'un tel. Quand on vient à circoncire un enfant et lui donner un nom, ils en écrivent trois ou quatre dans des billets qu'ils font tirer au sort par un enfant, et suivant le billet qu'il tire l'enfant aura nom. Pour ce qui est de la circoncision ils n'ont point de temps déterminé comme les autres mahométans ; ils la font le plus souvent en bas âge, afin que l'enfant ait moins de douleur que s'il était dans un âge plus avancé. La plupart des femmes qui sont stériles avalent ce que l'on coupe à l'enfant, et croient que cela est capable de leur ouvrir la matrice.

Les Persans généralement sont fort portés à savoir l'avenir, et tiennent les astrologues pour d'illustres personnages, et les consultent comme des oracles. Le roi en a toujours trois ou quatre auprès de sa personne pour lui dire la bonne ou la mauvaise heure. On vend tous les ans en Perse l'almanach qu'on appelle *tacuïm*, qui est proprement une éphéméride, et il contient les longitudes et latitudes des planètes, les conjonctions et oppositions, et autres choses semblables. Ce *tacuïm* est plein de prédictions sur les guerres, les maladies et les disettes. Il marque les temps qui sont bons à se vêtir de neuf, à se saigner, à se purger, à voyager, et autres choses de cette nature. Ils donnent une entière créance à ce *tacuïm*, et qui en peut avoir un se gouverne en toutes choses

selon ses règles. D'autres, pour savoir si une affaire leur doit réussir ou non, vont chez un docteur de la Loi, et le prient d'ouvrir *Al Couran*, le livre\*, pour leur dire quel en sera le succès. Ce docteur, en prononçant je ne sais quels mots inconnus au vulgaire, ouvre le livre, et s'il trouve d'abord des commandements affirmatifs, il dit que l'entreprise aura un heureux succès, mais s'il en trouve de négatifs, c'est une chose à ne pas poursuivre. De cette manière ils jugent assez mal de l'avenir, comme il arriva un jour à l'égard d'un jardinier nommé Ismaël qui servait chez les Pères capucins. Il voulut savoir s'il aurait du profit d'un bœuf qu'il avait dessein d'acheter, et fut trouver le moullah pour le consulter sur cette affaire. Le moullah l'assura qu'il recevrait beaucoup d'avantage de cet achat, mais le bœuf acheté mourut trois jours après, de quoi le jardinier fut bien surpris. Un Père capucin ayant su la chose, pour confondre le moullah, lui reprocha la fausseté de sa science ; mais cet homme plein de malice et de fourberie dit pour son excuse que Dieu voyait bien que ce jardinier avait cet argent tout prêt à le porter aux lieux de débauche, et que pour empêcher qu'il ne commît ce péché il le lui avait ôté par cette adresse, étant juste qu'il fût puni de sa mauvaise intention par la perte de son bœuf.

Ils ont de plus le *ramlé*, qui est une espèce de divination par les points combinés en pair et impair comme des dés à jouer, et de ce métier-là les *rammals* tiennent boutique, tâchant d'attraper quelque argent en devinant. S'ils voient le monde venir, ils ont des gens apostés, qui se présentent la main fermée et demandent au rammal s'il pourrait dire ce qu'ils cachent dans leur main. Alors plusieurs personnes s'assemblent, et le rammal fait l'empêché en roulant certains dés qu'ils appellent *kiabetain*, c'est-à-dire des cubes, où il y a, comme j'ai dit, des points pairs et impairs. Ainsi, après que beaucoup de monde s'est amassé, il dit de point en point ce que son affidé a dans la main, et celui-ci contrefaisant l'étonné excite par son exemple les niais à se hasarder de perdre quelque chose pour une bourde qu'on leur

\* *Al Couran*, c'est le livre de la Loi par excellence, de même que nous disons la Bible. Note de Tavernier.

débite. Ils ont encore le *faal*, qui est d'ouvrir un livre pour savoir par les nombres pairs et impairs la bonne et mauvaise fortune. Pour ce qui est de l'explication des songes, le rêveur étant assis de côté dit les choses à venir à celui qui les demande, conformément à ce qu'il dit les avoir vues en songe. Il a devant lui un grand livre ouvert plein de marmousets et autres grotesques, pour tenir les gens en suspens et tâcher de leur montrer dans son livre quelque fantôme approchant de ce qu'ils diront avoir vu la nuit. Ainsi il tire quelque chose de ces gens crédules, par l'espérance qu'il leur donne qu'il leur prédira infailliblement ce qu'il leur doit arriver. Ces fourbes se tiennent d'ordinaire autour du palais du roi où s'amassent les fainéants, et on en voit aussi vers le chemin de Zulfa où ils tâchent d'amuser les passants par leur babil.

Les Persans sont fort portés aux sales paroles et aux injures, et quand deux hommes ont querelle ensemble, au lieu de se battre à coups de poing, ils se battent à coups de langue et se maudissent l'un l'autre. Mais on n'entend point sortir de leur bouche aucun blasphème contre Dieu, comme de la bouche de nos Européens, et s'ils entendaient jurer Dieu ou se donner au diable, ils s'écrieraient tout étonnés : « Cet homme-là est-il fou, qui se donne au diable à crédit et renonce au Paradis ? » Quand ils veulent affirmer une chose, tous leurs jurements sont : *Ser azizè-cha*, par la tête chérie du roi, et : *Erva pigumber*, par l'esprit du Prophète, ces deux jurements ayant autant de poids l'un que l'autre. Je me souviens à ce sujet que passant un jour de Galata à Constantinople avec quelques gens de l'ambassadeur de France, nous nous arrêtâmes sur le rivage à voir deux Turcs qui étaient aux mains. Après que l'on les eut séparés, l'un d'eux se mit à dire mille injures à l'autre, et celui-ci les ayant écoutées fort patiemment : « Pour toutes les imprécations, lui dit-il, que tu viens de vomir contre moi, je ne te souhaite qu'un mal, qui est que ton âme n'ait non plus de repos en l'autre monde que le chapeau d'un Français en a en celui-ci. » Nous ne pûmes que rire de la pensée bouffonne de ce Turc, à qui elle vint sans doute en voyant de quelle manière nous nous saluons l'un l'autre, et que nous avons à toute heure le chapeau à la main.

Les Persans sont naturellement fort dissimulés et grands flatteurs, et ils recherchent avec grand soin les moyens d'acquérir de l'estime, ce qui fait leur plus forte ambition. Ils aiment fort à recevoir des présents et à en faire, et surtout les grands. Si l'on fait un présent au roi on en fait faire l'estime, et selon qu'il est estimé il faut envoyer dix pour cent en argent au grand portier, et cinq pour cent à son lieutenant. C'est un droit que le roi lui a octroyé, et si on ne lui envoie pas de bonne volonté il se fait payer par force, comme je l'ai vu pratiquer envers un député de la Compagnie hollandaise qui ne voulait pas payer les dix et les cinq pour cent.

Le luxe et la dépense vont à l'excès dans la Perse, et je l'ai assez fait voir en divers endroits de cette relation. Les grands sont superbes dans leur équipage, les harnais de leurs chevaux sont couverts d'or et d'argent, et ils se piquent d'avoir quantité de domestiques, dont les noms et les offices sont proportionnés à ceux de la maison du roi.

Les Persans ont accoutumé de s'entre-visiter à toutes les fêtes solennelles, pour se souhaiter les uns aux autres une bonne fête. Les plus puissants se tiennent au logis pour attendre les visites de ceux qui sont moindres qu'eux, puis à leur tour montent à cheval pour leur aller rendre la pareille. Les courtisans continuent ces visites toute l'année et vont chez les plus grands seigneurs, demeurant dans le divan ou la salle jusqu'à ce qu'ils sortent du haram où sont leurs femmes. Quand ces seigneurs entrent dans la salle, ils font une inclination en mettant la main sur l'estomac pour saluer la compagnie qui les attendait. Après quelques compliments ils montent à cheval suivis de ceux qui les sont venus visiter, et qui les accompagnent chez le roi pour recevoir quelque grâce de lui par leur faveur. Les grâces que le roi fait d'ordinaire à de telles gens sont de les envoyer de sa part à un kan ou gouverneur de province, pour lui porter un oiseau ou le calaat dont Sa Majesté lui fait présent, avec ordre de donner au porteur une somme raisonnable. Le kan reçoit ce présent comme un trésor, bien que le plus souvent il ne vaille pas beaucoup, et délivrant au porteur l'argent ordonné, lui fait de plus un présent de son côté, et lui donne le plus de marques qu'il

peut de la joie qu'il ressent d'avoir été dans la mémoire du roi par l'envoi de cet oiseau ou du calaat.

Le roi envoie assez souvent aux gouverneurs de province pour marque d'honneur et de bienveillance un riche habit qu'on appelle *calaat*. Ce calaat dont j'ai eu occasion de parler ailleurs, et que je veux mieux dépeindre au lecteur en cet endroit, est un habit à la persienne qui est d'ordinaire de toile d'or et d'argent. Cela sert à ces gouverneurs pour augmenter leur pouvoir et leur donner plus d'autorité sur les peuples, qui voyant leur kan chéri du roi ont pour lui d'autant plus de crainte et de respect. Lorsque ces faveurs manquent, les gouverneurs les obtiennent par le moyen des présents qu'ils font aux favoris du roi et autres grands de la cour.

Le kan averti que le calaat lui vient, sort de la ville et va au-devant, suivi de tous ses officiers et des principaux du lieu avec la plus grande partie du peuple. Il faut aussi que toutes les baladines s'y trouvent, avec les trompettes, les tambours et autres joueurs d'instruments. Le rendez-vous est ordinairement dans un jardin à une ou deux lieues de la ville, où est l'envoyé du roi qui apporte le calaat. Aussitôt que le gouverneur l'aperçoit il fait un grand salut et une prière pour le roi, rendant grâces à Dieu de ce que le roi l'a dans sa mémoire. Ensuite il met le calaat sur son corps, et ce calaat que le roi envoie est selon la qualité du gouverneur. Car à quelques-uns il n'envoie que la robe seulement ; à d'autres il envoie la robe et le manteau ; et à d'autres, outre la robe et le manteau, la ceinture et la toque ; mais si c'est à un des plus grands du royaume, il envoie aussi le sabre et la canjare. Quand les ambassadeurs reçoivent le calaat, il y a souvent de grandes contestations. Car on les traite selon le lieu d'où ils viennent, et si l'ambassadeur ne vient d'un grand prince, on ne veut pas lui donner le sabre et la canjare. A quelques-uns on donne la canjare et non le sabre, et à d'autres le sabre et non la canjare, et ces deux pièces sont ordinairement couvertes de pierreries. Le kan étant revêtu du calaat rentre dans la ville avec tout le peuple, va à la maison du roi (car dans chaque ville il y en a une), baise les colonnes de la porte, et fait là quelques prières pour la prospérité de la personne du roi.

Ensuite il retourne chez lui où il y a grand festin, montrant ce calaat à tous ceux qui lui viennent dire : *Moubarek bachet*, c'est-à-dire : Que ceci soit béni et de bon augure.

Les Persans sont peu adonnés au jeu, comme aussi la Loi défend tous les jeux de hasard, et le droit que prend le mecheal-bachi est pour amende et châtiment aux joueurs. Il a pour cet effet des espions, à qui les marchands et autres gens de moindre étoffe n'osent refuser l'entrée de leurs maisons ; mais pour les gens de qualité ils se moquent de ces espions et ne paient rien, comme je l'ai remarqué dans le dénombrement des officiers de la maison du roi. Entre les jeux des Persans, il y a une manière de jeu de cartes appelé *gengefé*. Nous n'avons que quatre marques aux nôtres, mais ils en ont huit aux leurs. Ils ont aussi une espèce d'échecs et de tric-trac, et c'est à ces deux jeux-là qu'ils jouent le plus souvent. Les gens de boutique ont dans les rues un certain jeu avec de petites balles de pierre marbrées, et c'est à peu près comme le jeu de fossette de nos enfants. Ils n'ont point de jeux de paume ni de jeux de boules, et ils ne se les peuvent pas même imaginer. Quoiqu'ils disent qu'il leur est défendu dans la Loi de jouer de l'argent, ils pêchent souvent contre la défense, mais ils en jouent fort peu, et ordinairement le donnent aux pauvres. Quoique Mahomet défende aussi de faire des vaisseaux d'or et d'argent et de s'en servir, disant que le métal doit être laissé libre pour le commerce des hommes et pour les monnaies, il n'y a que ceux qui sont dans l'impuissance d'avoir de l'argent qui observent cette loi, mais les riches ne font point de scrupule de la transgresser, et d'avoir plusieurs ustensiles d'or et d'argent pour leur service.

Ni les Persans ni tous les Orientaux ne savent ce que c'est que des promenades comme nous les faisons, et ils ne peuvent assez s'étonner de nous voir marcher dans une allée de jardin, puis revenir sur nos pas, et ainsi continuer deux ou trois heures. Eux au contraire font étendre un tapis au plus beau lieu d'un jardin pour s'asseoir dessus et contempler la verdure. S'ils se lèvent, ce n'est que pour cueillir du fruit et en manger, et ils en font beaucoup plus d'état quand ils le cueillent eux-mêmes, ne mangeant pas volontiers des choses qui ont été maniées.

Les hommes ne dansent point, il n'y a que les filles de joie que l'on appelle aux festins, là où à visage découvert elles dansent et font mille postures pour divertir la compagnie. Ils ont aussi des joueurs de gobelets qui ne cèdent point aux nôtres en subtilité. Nos charlatans prennent des boutons sous leurs gobelets ; ceux-ci comme plus habiles se servent de gros œufs de poule, et en général ils ont beaucoup plus d'adresse en toutes choses. Ils vont jouer dans les lieux où ils sont appelés, et dans les places publiques. Leur farce finie, ils font mille plaisantes postures en demandant quelque chose aux assistants, à qui il est libre de leur jeter quelque petite pièce ou de ne leur rien donner. Leurs danseurs de corde surpassent aussi de beaucoup les nôtres. J'en ai vu plusieurs fois qui ont attaché une corde au haut d'une tour et l'autre bout sur la place, et qui ont monté tout droit le long de la corde, de la place au haut de la tour, avec un contre-poids dans les deux mains, dévalant ensuite par la même corde droit à reculons. A chaque pas qu'ils font sur cette corde, ils la mettent entre le gros orteil et l'autre doigt du pied qui serre bien, et comme cela montent et dévalent, ayant quelquefois un enfant sur le col qui embrasse l'homme par le front.

La superstition règne parmi les Persans autant ou plus que parmi les Turcs. Avant que de faire leur prière ils sont obligés de se laver, et dans chaque maison ils ont un réservoir d'eau, laquelle comme bien souvent croupie est d'ordinaire pleine de vers, vu qu'en plusieurs lieux de la Perse on n'a pas de l'eau en abondance. Ils plongent la tête dans cette eau, ils s'en lavent la bouche et s'en frottent le visage ; et quand on leur représente en cela leur saleté, ils répondent que cette eau est en suffisante quantité pour la purification, et il doit y en avoir quatre pieds de haut quand l'eau ne court pas. Pour ce qui est des eaux courantes, en quelque petite quantité qu'elles soient elles suffisent pour les purifier et les rendre capables de prier, étant fondés sur cette maxime de la loi de Mahomet, que si du *pichkil*, qui est de l'ordure de chameau, coulait, cela suffirait pour la purification. Ils ont une autre sorte de lavement commandé par la Loi, qui est d'aller au bain après qu'ils se sont approchés de leurs femmes, et il y en a d'assez superstitieux pour y aller presque tous les

jours. Ces bains, dont j'ai déjà dit quelque chose ailleurs, sont des chambres fermées de tous côtés, ne recevant de jour que par le haut des voûtes où il y a des vitres rondes, comme je les ai dépeintes au même endroit. Premièrement il y a le *krasiné*, qui est une chambre en carré de sept à huit pieds, où dans le milieu est une grande plaque de cuivre en forme de bassin fort plat, et dessous on fait un feu de broussailles ou de fiente de cheval (car il est défendu de brûler en ces lieux-là d'autre matière). La plaque chauffe toute l'eau qui est dans la chambre, et lorsqu'elle est en état un valet du bain monte sur la terrasse et sonne du cornet, afin d'avertir ceux qui veulent venir au bain. Si un Persien ou autre mahométhan avait manqué huit jours d'y aller, il sentirait par tout le corps une démangeaison qu'il ne pourrait supporter. Cela vient de ce que leurs pores, que la chaleur du bain a auparavant ouverts, venant à se fermer, les vapeurs du corps ne peuvent plus sortir par ces mêmes pores où ils se sentent piqués de tous côtés. L'ordre est que les hommes vont à ces bains depuis le grand matin jusques à deux heures de soleil levé, après lequel temps il leur est fait défense d'y aller, mais pour les gens de qualité ils ont tous des bains dans leurs maisons. Deux heures après que les hommes sont sortis du bain, les femmes s'y rendent. A l'entrée du bain est le lieu où chacun se déshabille, et puis on passe dans l'intérieur. Si quelqu'un n'a pas une toile pour cacher ce que la pudeur ne peut souffrir que l'on montre, on lui en prête une, après quoi on lui verse de l'eau chaude sur les épaules. Ensuite il vient un homme, ou une femme quand les femmes sont au bain, avec un morceau d'étoffe rude, qui lui abat toute la crasse du corps. En cet état il va se plonger dans un réservoir d'eau chaude qu'ils appellent *kolletain*. Et comme toutes sortes de gens vont à ces bains et qu'ils se lavent l'un parmi l'autre, il est à craindre que l'on n'en remporte quelque vilain mal, comme on en voit assez d'exemples dans l'un et l'autre sexe, plusieurs ayant été gâtés dans ces bains sans s'être jamais abandonnés à aucune impureté.

Ils ont aussi en Perse des personnes rentées, qu'ils appellent *sakas*, pour donner de l'eau à boire dans les rues, et chacun boit dans une même tasse indifféremment, de sorte que si le pays était

aussi humide que plusieurs pays de notre Europe, et qu'ils n'eussent pas là l'usage des bains, ils gagneraient souvent le mal qu'on a honte de nommer. Leurs barbiers sont fort adroits et surpassent les nôtres pour la légèreté de la main, de sorte que l'on ne se sent presque point raser. Ils ont aussi un petit fer, de quoi ils coupent fort adroitement les ongles des mains et des pieds. Pour ce qui est de la barbe, les gens de la Loi se la font faire avec des ciseaux, mais il s'en faut beaucoup qu'ils la laissent si longue que celle des Turcs. Les gens de cour et de guerre la rasent entièrement, ne laissant que deux grosses moustaches qui dévalent sur les joues, car ils tiennent à grand honneur d'avoir ces longues moustaches, et disent que c'est tout l'ornement du visage.

Je viens au vêtement des Persans. Ils portent comme une robe qu'ils appellent *cabaye*, qui descend un peu plus bas que les genoux. Elle est de toile très fine piquée à grands points pour tenir le coton qui est par dedans, et on y en met peu en été pour les rendre plus légères. Ces toiles seraient à grand marché si les gens de qualité ne changeaient presque tous les jours de robe, parce que ces toiles étant toutes teintes et ne tenant point leur couleur, dès qu'il y tombe une goutte d'eau c'est une tache, et ils auraient honte de porter après leur robe. Les manches sont longues et justes au bras, se venant serrer sur le poignet. La robe est de même juste au corps jusqu'à la ceinture, puis elle s'élargit en descendant. Un des côtés s'attache sous l'aisselle gauche avec des rubans de la même étoffe, et l'autre, croisant par-dessus, va s'attacher sous l'aisselle droite. Ils portent par-dessus cette robe une belle ceinture de soie ornée aux bouts de fleurs d'or, sur laquelle ils en mettent encore une autre faite de ces fines laines de Kerman. Les plus riches font vanité de porter jusqu'à trois ceintures, les deux premières de soie, et la troisième de laine qui va par-dessus. Sous cette robe ou veste ils portent une chemisette de toile de coton à fleurs piquée, et leurs chemises sont de soie de diverses couleurs. Ils portent le moins de toile qu'ils peuvent, parce que le savon est fort rare en Perse, et qu'on n'y sait pas fort bien blanchir. Quand nous venons des Indes à Ispahan, nous apportons pour cinq ou six mois de linge blanc, et le reportons

sale aux mêmes Indes, où on le blanchit bien mieux qu'en Perse. Leurs caleçons qui sont aussi de soie leur descendent jusques à la cheville du pied, et ils ne sont point ouverts comme les nôtres ; mais pour des hauts-de-chausses ils ne savent ce que c'est. Leur *sesse* ou *toque*, que nous appelons *turban*, est faite d'une pièce d'étoffe de soie fine mêlée d'or et d'argent et est à peu près de la forme d'une de nos grosses citrouilles rondes. Le dessus est un peu plat, et c'est où un bout de l'étoffe garni de fleurs d'or ou d'argent vient finir par une espèce de bouquet. Ces toques sont fort pesantes, surtout celles où il y a peu de soie, et qui ne sont presque qu'or et argent. Les moindres de ces dernières valent bien deux cents écus, et il y en a sur la tête du roi et des grands seigneurs qui vont à quatre ou cinq cents. On verra rarement un officier considérable qui ne porte à sa toque quelques pierreries. Les gens de cour et d'épée, tant grands que petits, ont devant l'estomac le poignard passé dans la ceinture, et ce poignard est plus ou moins enrichi selon la qualité et les moyens de chacun. Le moindre soldat fait couvrir d'argent la gaine et la poignée du sien, mais pour les grands ils ont les leurs garnis de joyaux, et j'ai vu au dernier poignard qui fut fait pour Cha-Abas II un diamant de plus de soixante carats, lequel était estimé avec d'autres pierreries qui l'accompagnaient douze ou treize mille tomans, qui font près de deux cent mille écus. Dans toutes les cours mahométanes les princes et princesses de sang royal ont le privilège de porter deux poignards, un de chaque côté, et ce privilège ne s'étend point hors de la maison royale.

Par-dessus la veste ils ont un justaucorps, qui est fait à peu près comme les nôtres. Il est attaché par en haut avec un bouton, et il y a d'ordinaire par-devant neuf boutonnières à queue rangées de trois en trois dans une distance égale, mais qui ne servent que d'ornement, parce qu'ils ne boutonnent point le justaucorps. Les queues des boutonnières de celui du roi sont couvertes de pierreries. L'étoffe de ce justaucorps est de drap ou de brocart, et en hiver il est doublé d'une fourrure de martre, ou de certaine fourrure de mouton gris qui vient de Korasan, dont la laine est fine comme de la soie, longue et frisée, et qu'on estime beaucoup. Les Persans aiment surtout la bigarrure en leurs habits ;

car leur justaucorps est d'une couleur, leur veste d'une autre, leurs chausses d'une autre, et leurs souliers, particulièrement ceux des femmes, sont ou verts, ou rouges, ou jaunes, ou violets. La ceinture et le turban doivent toujours être d'étoffe rayée ; il n'y a que les moullahs qui portent le tout uni.

Outre cet habillement ils ont encore en hiver une espèce de manteau long qui va jusques aux talons avec des manches de même longueur, et on le double aussi de riches fourrures. Les gens de qualité, et plusieurs même d'entre le peuple, n'épargnent non plus les toiles d'or et d'argent que nous faisons ici les droguets. Un homme de cour qui n'aura que sept ou huit tomans de gages tous les ans, fera dépense de plus de quatre ou cinq tomans d'habits, et ce luxe s'augmente de jour en jour jusqu'aux personnes de vile condition, de façon qu'on a souvent de la peine à discerner le valet d'avec le maître. Ce proverbe court aujourd'hui parmi les Persans : *Korbebé lebas*, c'est-à-dire : Autant que vous serez bien vêtu, autant serez-vous bien reçu et honoré et aurez accès à la cour et chez les grands. Cha-Abas II n'empêchait pas ce désordre, comme faisait le grand Cha-Abas son bisaïeul, lequel ne permettait les habits que conformément aux conditions des personnes. Car un jour, voyant un de ses gens qui avait un bas de toile d'or par-dessus d'autres, et lui ayant demandé ce qu'il avait de gages, comme le roi sut qu'ils ne suffisaient pas pour une chaussure si chère et pour la suite d'une pareille dépense, pour épouvanter les autres et les détourner par cet exemple d'un tel excès, il commanda qu'on lui donnât tant de coups de bâton sur la plante des pieds qu'il en mourut peu de jours après. D'autres disent que cet officier, étant surpris de la demande que lui fit le roi, lui répondit que sentant de fois à autre quelques douleurs de goutte il se servait de cette chaussure, parce qu'on l'avait assuré qu'elle le tiendrait plus chaud ; à quoi le roi, repartant qu'on lui avait enseigné un mauvais remède, et qu'il en avait un bien plus court et bien plus sûr pour guérir les gouttes, il ordonna qu'on le traitât de la manière que je viens de dire, et c'est comme il fut guéri du mal dont il se plaignait. Il est vrai que ce luxe n'était guère en pratique chez les Persans avant le règne de Cha-Abas, qui avait

lieu de s'étonner de voir des bas de toile d'or à un de ses moindres domestiques, et qu'il n'a pris cours que depuis que les Anglais et les Hollandais ont commencé à trafiquer dans la Perse et à y apporter leurs draps, et que les Arméniens en ont aussi acheté de l'argent qu'ils reçoivent des soies qu'ils transportent en Europe. Avant ce temps-là on ne savait en Perse ce que c'était de porter des bas-de-chausses, et tout le monde en usait comme font encore aujourd'hui les moindres soldats et le pauvre peuple, qui ne portent autour de la jambe qu'une bande de poil de chèvre qui est une espèce de camelot, longue de deux aunes et large de cinq ou six doigts, le pied demeurant à nu dans le soulier, sinon que durant le froid ils se servent de chaussons. Cette façon de chaussure semble très commode, surtout pour les soldats et les pauvres gens, qui étant souvent contraints d'essuyer de grosses pluies et de passer des torrents, n'ont qu'à déplier cette bande pour la faire sécher en peu de temps, au lieu qu'en notre Europe il faut deux heures à faire sécher un bas quand il est mouillé, et qu'on a bien de la peine à le tirer de la jambe. Les Persans se servent donc aujourd'hui de bas pour leur chaussure, mais ce bas ne joint pas la jambe : il est tout d'une venue, et large en bas comme en haut. Il est garni au talon d'une petite pièce de cuir qui va deux doigts par-dessous, parce que sans ce renfort le soulier, qui n'est point attaché et qui va à chaque pas battant le talon, déchirerait aussitôt le bas. Leurs souliers sont de chagrin ou de maroquin, et faits à peu près comme les pantoufles de nos femmes, avec un petit fer sous le talon, car ils n'ont point de quartiers et, comme j'ai dit, on ne les attache point. Comme il faut à toute heure ôter le soulier pour marcher sur les tapis, il leur est plus aisé de se servir de cette sorte de souliers que s'ils les attachaient comme nous faisons les nôtres. Les personnes de moyenne condition, au lieu de brocart, prennent pour s'habiller du drap de Hollande ou d'Angleterre, et pour le petit peuple il se sert de toiles et d'autres étoffes grossières teintées de diverses couleurs, qui sont ordinairement de violet, de bleu, de vert et d'autres couleurs, à la réserve du noir. Les petites gens ne portent guère que de ces sortes de couleurs, parce que les taches n'y paraissent pas si tôt qu'aux autres.

Comme l'hiver est assez rude en plusieurs provinces de la Perse, on a pour remède contre le froid de bonnes fourrures, et il y a en de trois sortes. Les peaux de mouton et de renard sont les moindres et pour l'usage des petites gens. Celles qui sont à laine frisée des agneaux d'Yesd ou de Kerman, et les peaux de chat et de belette sont pour les personnes de moyenne condition. Les peaux de martre sont pour les grands de la cour et autres personnes élevées en dignité ; elles viennent de Moscovie, et il y en a telle qui coûte jusques à cinq cents écus. Ils tuent d'ordinaire les agneaux d'Yesd ou de Kerman quinze jours après qu'ils sont nés, afin d'avoir leur peau plus frisée ; car plus ces agneaux vieillissent, moins la frisure en est belle. Les Persans ont l'art de faire des casques qui résistent à la pluie, au vent et au froid. Elles sont de laine que l'on foule comme nos chapeliers foulent leurs chapeaux.

Puisque j'ai dit qu'il fait froid en Perse, et qu'il n'y a point de bois que vers la mer Caspienne, il est à propos de dire aussi de quelle manière on se chauffe en ces pays-là. Il y a dans toutes les maisons de petites chambres, qui dans le milieu de la place ont un trou carré d'un pied de profondeur et long de deux ou trois selon la grandeur de la chambre. Au-dessus il y a comme un de nos tabourets qui couvre le trou avec un grand tapis, qui empêche que la chaleur de ce que l'on a allumé dans cette fosse ne se perde, et l'on est assis sous le tabouret jusqu'à la ceinture ; de sorte qu'insensiblement et en moins de rien, d'un excès de froid on passe à un excès de chaleur et à une sueur moite, laquelle si vous n'y prenez garde vous jette dans le sommeil. Tous les grands ont des chambres à cheminée, où l'on ne couche pas le bois pour le brûler, mais on le dresse debout. Le manteau de la cheminée vient fort bas et en demi-cercle ; il est à deux ou trois pieds du plancher et n'en a qu'autant de large, et il fait de la sorte pour éviter la fumée.

Pour ce qui regarde les civilités des Persiens, quand ils se rencontrent devant des personnes de plus grande condition qu'eux, par respect ils se mettent à genoux pour s'asseoir à leur mode sur les talons, et chacun prend son rang conformément à sa qualité. Ils sont grands faiseurs de compliments qu'ils appellent

en leur langue *travezea*, et leur manière de saluer est toute différente de la nôtre, car ils ne se découvrent jamais, mais ils font seulement une inclination de tête, et au lieu de nos révérences ordinaires ils portent la main droite sur l'estomac. Il est temps de parler des femmes et de voir ce qu'il y a aussi à remarquer sur cet article.

Les femmes en Perse sont aussi fort superbement vêtues. Leur habit n'est pas séparé en corps et en jupe, mais tout d'une suite, et il n'est guère différent de celui des hommes. Il est ouvert par-devant et ne passe pas le gras de la jambe. Leur ceinture n'est pas serrée, mais elles la laissent pendre négligemment, et leurs manches sont justes au bras jusques au poignet. Elles ont sur la tête un petit bonnet élevé comme une petite tour, et orné de pierreries selon leur condition ou leurs moyens. De ce bonnet il pend à quelques-unes par-derrière un voile de soie, ce qui leur donne beaucoup de grâces, et leurs cheveux qui sont tressés leur descendent sur les épaules. Elles ont comme les hommes un caleçon qui leur descend jusques aux talons, et leurs souliers ne sont pas aussi différents de ceux des hommes. Les femmes d'Ormus, à cause des grandes chaleurs du pays, ne portent pour tout habit que ce simple caleçon avec une chemise par-dessus. Les Arméniennes ont de particulier un petit justaucorps sans manches, presque comme les hommes, et la tête entortillée avec une toile fine qui leur revient brider le menton. Leurs cheveux sont assemblés en une tresse, à laquelle elles en ajoutent encore d'autres, pour en faire une longue queue enfermée dans un étui de velours ou de satin en broderie qui leur pend par-derrière au-dessous de la ceinture. Celles qui sont riches se parent de quantité de bijoux, et j'ai dit ailleurs quel est l'ornement des femmes dans les royaumes de Lar et d'Ormus.

On voit en Perse quantité de belles femmes, tant de basanées que de blanches. Car comme on en amène des unes et des autres de tous les côtés, ceux qui en sont les marchands les choisissent les plus belles qu'il leur est possible. Les blanches viennent de Pologne, de Moscovie, de Circassie, de Mengrélie, de Géorgie et des frontières de la Grande Tartarie. Les basanées sortent des terres du Grand Mogol et de celles du roi de Golconda et du roi

de Visapour ; et pour les noires, elles viennent de la côte de Mélinde et de celles de la mer Rouge.

Les femmes en Perse ne se laissent voir à qui que ce soit qu'à leurs maris. Quand elles vont aux bains publics (ce qui n'arrive qu'à celles qui sont de basse condition, et qui n'ont pas le moyen d'en avoir chez elles) un grand voile les couvre depuis la tête jusqu'aux pieds, et il n'y a que deux petits trous à l'endroit des yeux par où elles peuvent voir pour se conduire. Elles sont fainéantes dans leurs maisons, où elles ne se mêlent d'aucune chose, non pas même du ménage, ne mangeant jamais avec leurs maris quand il survient la moindre personne de dehors. Ainsi toutes choses généralement sont en la disposition du mari, et les femmes ne sont nullement maîtresses, mais plutôt esclaves. Elles passent la plus grande partie du jour à prendre du tabac de différentes manières, et quand elles sont au bain c'est à qui fera voir les plus beaux habits et à qui apportera la plus belle collation. Celles qui ont le moyen d'avoir des esclaves pour se servir, se font frotter tantôt les bras, et tantôt les cuisses et les jambes, jusqu'à ce qu'elles s'endorment, menant de la sorte une vie toute voluptueuse, et ne pouvant avoir d'autre divertissement que dans leur prison. Ainsi dès qu'une fille est mariée elle n'a point d'autre fréquentation que celle des femmes ou des eunuques, et les femmes de qualité sont celles qui sont gardées plus étroitement. Plus un homme est élevé en dignité ou en biens, il y va de sa gloire d'avoir grand nombre de femmes et d'esclaves, et l'empire absolu qu'il a sur elles les tient en bonne intelligence de gré ou de force.

Il y a de deux sortes d'eunuques pour la garde des sultanes et des femmes des grands seigneurs. Les uns sont blancs, et ceux-ci n'approchent guère des femmes, mais sont commis à la garde des premières portes du haram ; les autres sont noirs, affreux de visage, et coupés à net, comme sont aussi les précédents ; et ce sont ces derniers qui gardent l'intérieur du haram. S'il est nécessaire qu'une femme de qualité sorte, plusieurs eunuques vont devant et derrière avec des bâtons faire le kourouk, et obligent le monde à se retirer. Quand les femmes du roi sont en campagne, il faut éviter, comme j'ai dit ailleurs, de se trouver en ces quar-

tiers-là une ou deux lieues aux environs. Car il y a un grand nombre d'eunuques blancs qui battent la campagne deux ou trois jours de suite auparavant pour faire retirer le monde à force de coups, les eunuques noirs demeurant toujours à la garde du corps des femmes. Si le jour que le roi sort avec elles il arrivait que quelqu'un se fût endormi dans un fossé ou en quelque autre lieu, et ne se retirât pas assez promptement, dès qu'on l'aurait aperçu il serait mis en pièces et tué sur-le-champ sans autre forme de procès. Cha-Abas II étant en campagne avec ses femmes, un des valets qui avaient aidé à tendre les pavillons, fatigué du chemin, s'endormit par malheur sous une de ces tentes. Comme les femmes du roi furent arrivées, elles trouvèrent cet homme endormi, et ayant jeté un grand cri à cette vue, les eunuques le prirent sans l'éveiller, l'enveloppèrent des tapis sur lesquels il était couché, et l'enterrèrent tout vif. Cha-Sefi, père de Cha-Abas II, étant aussi un jour en voyage avec ses femmes, un paysan qui n'avait pu avoir justice d'ailleurs venant pour lui présenter une requête, le roi, avant qu'il parlât, perça ce pauvre homme de deux coups de flèches, et il tomba mort sur la place ; mais ce prince fut fort blâmé de cette action. Quand ces femmes passent dans un village, fût-ce au milieu de l'hiver, même dans la nuit, il faut que tous les hommes dès qu'ils en sont avertis se lèvent et fuient au travers des neiges, et c'est de cette manière-là que sont gardées les femmes du roi et des grands seigneurs.

### Des maladies de la Perse et de la manière de les guérir

Je commencerai par les maladies ordinaires des enfants. Ils sont peu incommodés en Perse de la petite vérole, mais en revanche ils ont presque tous la teigne jusqu'à l'âge de dix ou douze ans. Cela pourrait bien leur venir de ce que l'on commence à leur

raser la tête dès qu'ils ont cinq ou six mois, et d'ordinaire ils se la font raser deux ou trois fois la semaine. Mais cette teigne ne choque point la vue, parce qu'ils ne portent point de cheveux, et qu'ils n'ôtent jamais le turban en saluant.

Il y aurait en Perse quantité de gens attaqués du mal vénérien, n'était le bon air joint à la qualité du pays qui est fort sec, à la réserve de la province de Mazandran. Mais outre cela les Persans usent de grandes précautions pour s'exempter de ce mal, et un homme ne couchant jamais deux fois avec une femme sans aller au bain, tout le venin qu'il pourrait avoir contracté s'exhale par la sueur. Ils ne savent ce que c'est que de goutte et de gravelle, et il n'y a que les Arméniens qui sont attaqués de cette dernière maladie ; mais on remarque que ce sont ceux qui pendant leur vie ont bu plus de vin que d'eau.

Pour ce qui est de la colique, on ordonne à celui qui en est atteint de manger de la chair de cheval, et j'ai vu plusieurs en guérir par ce moyen. Aux Indes ils ont un autre remède pour la colique. Dès qu'un homme la sent, on prend un fil de fer d'un pied et demi de long et de la grosseur d'une bonne plume, et après qu'on l'a fait rougir on le passe sur la peau de dessous le talon jusqu'à ce qu'elle soit grillée et que le fer vienne jusqu'à la chair vive. Alors l'homme sentant la brûlure vient à tressaillir, et aussitôt il ne sent plus de douleur.

En général les Persans, et particulièrement ceux qui sont riches ou qui ont de quoi vivre honnêtement, sont bien moins sujets aux maladies que les peuples de l'Europe. La raison de cela est qu'ils ne manquent pas au printemps de prendre le bois de Chine, qui est une racine qui vient de la Chine et comme une espèce de rhubarbe, ce qu'ils tiennent pour un excellent préservatif. Voici la manière dont ils s'en servent. Pendant plusieurs jours on fait cuire de cette racine dans l'eau, selon la dose que le médecin ordonne. Par exemple, le premier jour on en met une once dans trois pintes d'eau, et chaque jour on augmente la dose de la racine jusqu'au douzième, et du douzième jusqu'au vingtième jour. Cette boisson est agréable à boire et est à peu près de la couleur de nos vins paillets. Pendant qu'on boit de cette décoction on ne peut manger qu'un peu de pain et de poulet rôti sans sel,

et après l'avoir quittée il faut demeurer un mois sans manger de fruit. Quand on a pris de ce breuvage on couvre bien la personne, et de la grande sueur qui en sort les linges en deviennent tout jaunes, et même la muraille de la chambre. Cette racine se gâte aisément comme la rhubarbe, et quand elle est bonne la livre coûte cent écus.

Les Persans avouent eux-mêmes que la médecine ne se pratique pas dans leur pays avec beaucoup de méthode, et demeurent d'accord que ce sont les seuls Francs qui l'entendent bien. Après que le médecin s'est informé des accidents de la maladie, il n'ordonne le plus souvent au malade que des quatre semences froides, ou quelque méchante décoction que chacun fait chez soi, envoyant quérir ce qui est nécessaire chez un droguiste. Pour la dysenterie ils prennent du lait caillé aigre, avec du riz cuit dans l'eau sans être écaché, qu'ils mêlent parmi le lait, et ils y ajoutent quelquefois un peu de rhubarbe torée qu'ils mettent en poudre.

Dès le commencement de la maladie le pain est incontinent défendu, et au lieu de pain on ordonne le riz fort clair cuit avec le bouillon de poule, et le plus souvent dans de l'eau claire. Mais la diète est le remède le plus ordinaire que les médecins ordonnent en toutes sortes de maladies, et qu'ils croient aussi le plus souverain. Le remède est bon à la vérité en bien des rencontres, mais souvent ils le convertissent en poison, puisque ce n'est pas par méthode et par raison qu'ils l'ordonnent, mais par coutume, étant certain que souvent ils défendent ce qui est bon et ordonnent ce qui est mauvais. Il n'y a point en Perse de magnifiques hôpitaux pour les malades comme en notre Europe. Ainsi quand un malade n'a pas le moyen de faire venir le médecin chez lui, il monte sur un âne accompagné de deux ou trois hommes qui le soutiennent, ayant une serviette ou une écharpe au col, pour marque qu'il est malade. Étant chez le médecin, celui-ci prend la main du malade, lui tâte le pouls, lui fait tirer la langue, s'informe du commencement et du progrès du mal, puis la plume à la main dans trois doigts de papier lui ordonne plus de breuvage en un coup que trois ventres n'en pourraient porter. De façon que bien que le malade ne rende presque que

des eaux claires, on juge que la médecine a bien opéré, vu la grande quantité qui lui en sort du corps.

Quand le médecin est appelé pour une consultation, il se montre fort désintéressé et ne veut rien prendre ; mais le mot du guet est donné à son *attar* ou droguiste, qui fait si bien ses parties pour le malade, qu'il trouve le moyen de rembourser le médecin de ses peines. Ils ne permettent pas à un malade de changer de chemise, quoiqu'elle soit pourrie de sueur, ni même d'habit.

Ceux qui peuvent faire venir le médecin chez eux, quoiqu'il leur en coûte plus cher que de l'aller voir, n'en ont pas pour cela plus de soulagement que les autres. Quand il y arrive, bien que le malade commence à donner des signes qu'il se sent près de sa fin, il dit aux domestiques que la maladie n'est pas dangereuse, et qu'assurément le malade guérira ; et il arrive souvent que dès qu'il s'est retiré de la maison le malade expire. Mais d'autre côté il dit aux parents du malade que la maladie est dangereuse, et qu'il ne saurait répondre de l'événement. C'est de cette manière qu'il se met à couvert de tous reproches, et que la chose arrive comme il l'a prédite aux uns, si elle n'arrive pas comme il l'a prédite aux autres.

## De la division des temps parmi les Persans

Les Persans divisent comme nous le jour naturel en quatre parties. La première est depuis le soleil jusqu'à midi ; la seconde depuis midi jusqu'au soleil couchant ; la troisième depuis le soleil couchant jusqu'à minuit ; et la quatrième depuis minuit jusqu'à l'autre soleil levant. A minuit, le matin, et quand le soleil se couche, il se fait dans chaque ville un concert de tambours de cuivre faits à peu près comme nos timbales, mais beaucoup plus gros, de hautbois, de petits tabourins, de bassins de laiton et

autres tels instruments. Il y a des hommes gagés pour en jouer un quart d'heure durant, et ils se vont mettre dans un lieu éminent d'où on les puisse entendre de toute la ville. Ils ont aussi de grands cornets de sept à huit pieds de long qui ont la bouche fort large, et quand on souffle dedans on les entend de plus d'une demi-lieue. Il n'y a que la ville où le roi fait sa résidence, et celles où il y a des kans pour gouverneurs où l'on sonne ces cornets. Le bruit de ces mêmes instruments se fait entendre dans toutes leurs fêtes, et quand le roi fait quelque nouveau gouverneur ou officier. Ces joueurs d'instruments ont droit d'aller se faire entendre à toutes les maisons où ils savent qu'il est né un enfant mâle, après quoi on est obligé de leur donner quelque argent. Les gens du commun ne s'en peuvent dispenser, mais les grands seigneurs s'en moquent.

Les Persans dans la supputation des temps, tant en ce qui regarde le civil qu'en ce qui regarde la religion, se servent de mois lunaires, dont voici les noms. Le premier *mouharrem*, le second *sepher*, le troisième *rebia-el-avel*, le quatrième *akerer*, le cinquième *gemadil-avel*, le sixième *gemadil-akerer*, le septième *regeb*, le huitième *chaabon*, le neuvième *ramezan*, le dixième *chaval*, le onzième *zikadé*, le douzième *zilhaggé*, et ils comptent le commencement de chaque mois depuis le croissant vu et aperçu.

Dans leurs comptes astronomiques et en calculant les longitudes et latitudes des planètes pour former leur *takuïm* ou almanach, ils se servent des mois solaires, dont voici aussi les noms. *Azar* qui a trente et un jours, *onzon* trente, *ajar*, trente et un, *harizon* trente, *temouzé* trente et un, *ab* trente et un, *eiloul* trente, *techrion-el-avel* trente et un, *techrion-el-ilani*, trente, *kanon-el-avel* trente et un, *kanon-el-sani* trente et un, *chaabat* vingt-huit ou vingt-neuf (c'est celui qui répond à notre mois de février). Le premier mois *azar* commence le onzième de mars à notre compte, de sorte que ce mois répondait à notre mois de mars avant la réforme du calendrier grégorien ; aussi appellent-ils tous ces mois *mah-roumi*, c'est-à-dire : mois des Romains. Ils se servent aussi des mois des Égyptiens, dont voici les noms : *ferverdin*, *erdibehoct*, *kourdad*, *tir*, *mordad*, *cheriver*, *mehré*, *abon*, *azer*, *dei*, *bahmen*, *espendar-mouzé*. Le premier mois *ferverdin* commence toujours à l'équi-

noxe du printemps, et chaque mois ne contient que trente jours, ajoutant à la fin de l'année les cinq qui restent, qu'ils appellent *kramsé-monsterelzé*.

Le jour de l'équinoxe du printemps est parmi les Persans le premier jour de l'an qu'ils appellent *neorouze*, et c'est une de leurs principales fêtes. Ce jour-là la plus grande partie des grands du royaume se trouve à la cour, et ils saluent le roi en lui faisant un présent, chacun selon sa condition. S'ils n'ont pu trouver quelque chose de rare et de prix, ils présentent des ducats d'or, et il y a tel seigneur qui en présente jusqu'à dix mille. Ceux qui sont absents de la cour, comme les kans et gouverneurs de provinces, ont soin d'envoyer de même des présents, et le roi reçoit ce jour-là de grandes richesses. Ils rendent aussi grâces à Dieu de ce qu'il leur a fait voir la nouvelle année, qu'il a gardé les biens de la terre du mauvais temps, et qu'ils voient déjà le grain un peu haut. Car depuis l'équinoxe du printemps il n'y a plus de froid, ce qu'ils appréhendent fort à cause des melons et des concombres qui servent de nourriture au pauvre peuple plus de quatre mois de l'année. A ce premier jour de l'an, si un Persan n'avait de l'argent pour acheter une cabaye ou robe neuve, il irait engager son corps pour en avoir une, et le luxe règne autant en Perse à proportion parmi les petits que parmi les grands.

## Des festins et des viandes ordinaires des Persans

On ne cherche point en Perse de grandes délicatesses pour la bouche, soit par nécessité, soit par vertu, et les grands seigneurs comme les petites gens sont assez sobres. Comme le bois y est fort rare et fort cher, particulièrement à Ispahan, les Persans ne font qu'un repas le jour de choses cuites, et leur dîner qu'ils appellent *chaté* consiste en du pain, du fromage écrémé ou brisé qu'on vend dans des peaux de bouc, du lait, du vin cuit, des

melons, et d'autres fruits selon la saison, à quoi les riches ajoutent des confitures sèches et liquides. Le soir ils mangent quelque chose de cuit, et c'est ordinairement le pilau et quelque viande rôtie. Ils achètent les choses à mesure qu'ils les veulent apprêter, et ne font aucune provision, ce qui est cause qu'ils font double dépense. Mais ce sont les seuls mahométans qui en usent de la sorte, car pour les Arméniens ils vivent d'épargne et de provision, et après qu'ils ont fait une fois leurs premiers achats, ils mettent fort peu la main à la bourse pour la dépense.

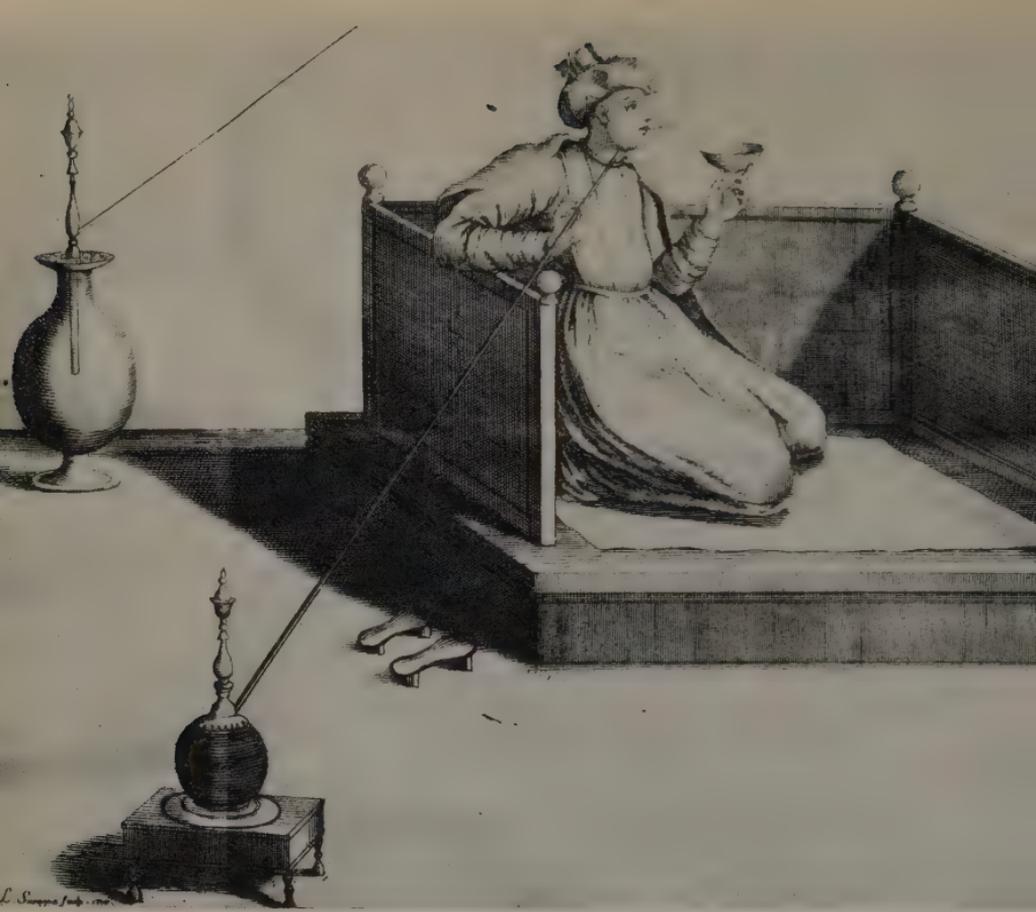
Le mouton, le chevreau, les poulets et les pigeonneaux sont les viandes ordinaires des Persans ; car pour ce qui est du bœuf ils en mangent rarement. J'ai remarqué ailleurs que tous les mahométans ne mangent point de lièvre, et j'en ai dit la raison. Le roi et les grands seigneurs qui aiment la chasse en mangent bien peu, et quand ils ont pris un sanglier, ils l'envoient quelquefois en présent à quelque chrétien dans la vue de recevoir quelque reconnaissance de l'honneur qu'ils lui ont fait. Les Arméniens avaient apporté d'Europe la manière d'engraisser les chapons et d'élever les poulets d'Inde, ce qui n'est que pour la bouche du roi, mais ils ne s'en trouvèrent pas bons marchands, comme je l'ai remarqué en parlant des Zulfalins. On n'a pas l'art en Perse de diversifier les viandes comme on fait en France : on ne sert rien de ragoûtant dans les festins, et ce sont des viandes plus propres à contenter une grande faim qu'un goût délicat. Le mouton et l'agneau seraient très bons en Perse, si on savait les rôtir à notre mode, mais les Persans ne les rôtissent qu'au four, et leurs fours sont bien différents des nôtres. Ils sont creusés dans la terre de la largeur de deux pieds et demi environ, et de la hauteur de cinq ou six. Faute de bois ils les chauffent avec des broussailles, et une espèce de tourbe faite de terre, pétrie avec de la fiente de bêtes, laquelle ils font sécher par morceaux plaqués contre une muraille, après quoi ils en font des piles et s'en servent au besoin pour faire du feu. Ils font cuire un mouton tout entier à la fois, et le pendant dans le four, mettent en bas un grand bassin plein de riz que la graisse qui sort du mouton fait cuire. La seule queue d'un de ces moutons pèse quelquefois dix

*A Persian  
Coozelbash.*









*Persan fumant la pipe.*

à douze livres, et rend cinq ou six livres de graisse, et elle est de figure contraire à celle de nos moutons, étant large en bas et étroite en haut. Il y a plusieurs rôtisseurs à Ispahan, et on voit à leurs boutiques plusieurs moutons pendus et rôtis, dont ceux qui en vont acheter se font couper ce qu'ils veulent. On voit dans d'autres boutiques vendre la viande bouillie, et en d'autres le riz ; mais pour le dire en un mot, la cuisine des Persans n'a rien de friand, ni qui puisse flatter le goût des gens qui aiment la bonne chère. Ils font assez de confitures à leur mode, mais mal faites à la nôtre, et des fruits confits au vinaigre sont un de leurs principaux ragoûts.

Pour ce qui est du pain, il est bon et fort blanc, comme étant de froment que le pays peut fournir sans qu'il soit besoin d'en faire venir d'ailleurs. On le cuit tous les jours, et on le fait en forme de gâteau fort mince, parsemé de graines de sésame. En quelques endroits on le fait cuire dans des fours, dont la place est couverte de petits cailloux ronds qui s'échauffent aisément et retiennent la chaleur. Mais à Ispahan on fait le feu au fond d'un très grand vase de terre qui est fait comme un grand pot, et quand il est chaud, on plaque la pâte contre les flancs du vase, où elle se cuit bien, n'étant pas plus épaisse que le doigt. Les Arméniens font une autre sorte de pain mince comme une carte, et d'environ un pied et demi de diamètre, et ils le font cuire sur une platine de fer qu'on échauffe à peu de frais.

La vaisselle dont se servent les Persans est de cuivre rouge qu'ils font étamer souvent, car ils ne se servent point d'argent, ce qui est défendu, comme j'ai dit, par la loi de Mahomet, et le roi n'a pour son service que de la vaisselle d'or, dont il est très bien pourvu. Ils ont aussi pour leur usage quantité de belle vaisselle de terre, façon de porcelaine qui se fait dans le pays, et particulièrement à Kerman et à Chamaki. Ils se servent de cuillers de bois pour manger ce qu'il y a de liquide ; car pour le riz qui est assez épais, ils le mangent à pleine main, et ils en font de même des autres choses, ne s'essuyant qu'avec leur mouchoir qui leur sert de serviette.

Les Persans sont tellement accoutumés au tabac, qu'il leur est impossible de s'en passer. La première chose qu'on sert à table

est ordinairement la pipe, le tabac et le café, et c'est par là qu'ils commencent quand ils veulent faire la débauche. Ils le prennent en fumée par un artifice bien particulier. C'est dans une bouteille de verre avec un col gros de trois doigts, dans laquelle passe un canal de bois ou d'argent. Ils remplissent le col de la bouteille où il y a une platine dehors, sur laquelle ils mettent leur tabac un peu mouillé avec un charbon dessus. Sous cette platine il y a un trou où est accommodée une longue canne ; puis en tirant son haleine, la fumée du tabac vient par force en bas le long du canal, et entre dans l'eau qu'ils font de toutes sortes de couleurs, cette bouteille en étant à moitié pleine. Cette fumée étant dans l'eau remonte pour venir à la surface ; lors en tirant elle vient à la bouche de celui qui fume, et ainsi la force du tabac est tempérée par l'eau, vu qu'autrement ils ne pourraient pas subsister à en prendre incessamment comme ils font. On apporte aussi le café qu'ils prennent dans de petites tasses de porcelaine, et on sert aussi de toutes sortes de dragées ; mais la plupart en tiennent toujours de petites boîtes pleines dans la poche, pour en faire part à la compagnie, s'il arrive que celles qu'on leur a servi ne soient pas bonnes, ce qui tourne au déshonneur de celui qui traite. Ils chantent fort peu dans la débauche ; mais en revanche ils récitent quantité de méchants vers qu'ils prononcent avec une grande gravité, et ainsi ils passent la journée à fumer et à discourir jusqu'à ce que vers le soir on leur apporte les viandes.

Mais avant que de parler du repas du soir et de leurs festins, il faut que j'achève les remarques que j'ai à faire touchant leur étrange coutume de prendre à toute heure du tabac, et d'autres vilaines drogues dont l'usage leur est aussi assez ordinaire.

Les Persans, tant les femmes que les hommes, s'accoutument si bien dès leur jeunesse à fumer, qu'un artisan qui n'aura que la valeur de cinq sols à dépenser en emploie trois en tabac. Ils disent que s'ils n'en avaient point, ils n'auraient pas le *damaqué*, c'est-à-dire l'allégresse au cœur. De fait au temps de leur *Ramazan* ou de leur grand jeûne, le soir, c'est la première chose qu'ils préparent que la pipe de tabac. Plusieurs avouent bien

que cette quantité de tabac leur est nuisible, mais quand on le leur représente ils répondent simplement : *Adedehoud*, c'est la coutume.

Outre le tabac, sans lequel ils sont incapables de rien faire, ils ont l'opium fait du pavot qu'ils incisent lorsqu'il est sur le pied, et après en avoir tiré le suc ils le réduisent comme une masse de pilules. Ils en prennent au commencement gros comme la tête d'une épingle, puis un peu plus, et ainsi vont en augmentant jusques à la grosseur d'une moitié de noisette. Quand ils sont arrivés à ce point-là, ils n'oseraient discontinuer, à moins que de mourir ou de s'adonner au vin. Dans leur jeunesse on voit ces *theriakis* ou preneurs d'opium (ce qui est une injure parmi eux) avec des visages pâles, mornes et abattus, et qui ont comme perdu la parole. Lorsqu'ils ont passé un jour sans prendre de cette drogue, qui leur brouille le cerveau, et dans le temps de son opération leur fait faire des actions ridicules et tenir des discours extravagants, l'effort de la drogue étant passé ils se trouvent aussi froids et aussi stupides qu'auparavant, ce qui les oblige à continuer d'en prendre. C'est la cause pour laquelle ils ne vivent pas longtemps, et que quand ils approchent de quarante ans ils se trouvent fort incommodés de douleurs, qui procèdent de la froideur de cette drogue qui est une espèce de poison. Si quelqu'un par désespoir se veut faire mourir, il en avale un gros morceau, puis prend du vinaigre par-dessus, de peur qu'on ne le secoure par du contre-poison, et il meurt ainsi comme en riant.

Ils ont encore une autre sorte de breuvage pour se rendre allègres et se divertir, lequel ils appellent *kodemaar*, composé de semences de pavot bouillies. Il se prend en bouillon, et il y a des maisons particulières nommées *kodemaar-kroné*, où s'assemblent des gens qui donnent du plaisir à ceux qui voient les postures ridicules que leur fait faire cette sorte de breuvage. Avant qu'il ait opéré ils s'entre-querellent et se disent des injures sans pourtant se battre ; puis quand la drogue commence à faire son effort ils commencent aussi à faire la paix, l'un fait de grands compliments, l'autre conte des histoires, et ils se montrent tous ridicules et dans leurs actions et dans leurs discours. Ils ont

enfin une autre sorte de breuvage fort amer et fâcheux à boire, qu'ils appellent *bengué*, fait de feuilles de chanvre et de quelque autre drogue qui le rendent plus fort que tous les breuvages précédents. Il fait entrer ceux qui s'en servent dans une étrange folie ; aussi est-il défendu par la Loi, les autres étant permis. Il est malaisé de trouver en Perse un homme qui ne soit pas adonné à quelqu'un de ces breuvages, sans quoi il leur semble qu'ils ne pourraient vivre avec plaisir. Les Usbecks ont introduit depuis peu en Perse la mode de prendre en fumée comme le tabac le *tchouberssé*, qui est comme la fleur ou plutôt un coton laineux qui se trouve sur la chènevière. Ceci donne encore des illusions au cerveau, qui sont quelquefois plaisantes, et quelquefois furieuses, et ceux qui s'en servent demeurent deux ou trois heures comme hors du sens. Les Persans boivent aussi du vin par excès, quoique la Loi le leur défende, et ils disent pour leur excuse que c'est pour passer le temps et pour adoucir les fâcheries qui leur surviennent.

Les festins des Persans se font de cette manière. Les conviés se rendent dès le matin au logis où ils sont priés, et le long du jour ils ne s'amusement qu'à prendre du tabac et à conter des histoires. De temps en temps on leur apporte le café, des dragées, des confitures et des fruits de la saison. Le soir on étend le sofra de la manière que j'ai dite ailleurs, et on sert les viandes bouillies et rôties, comme j'en ai aussi parlé en divers endroits de cette relation. Si celui qui traite est un homme de qualité, il a un maître d'hôtel qui se tient assis sur les talons avec une grande cuiller à la main. Alors l'hôte fait un compliment à celui qui est le principal des conviés, l'assurant que le repas n'est apprêté que pour lui, et lui dit que s'il le commande on en fera part aux autres. Les compliments faits de part et d'autre, le maître d'hôtel commence avec cette grande cuiller à mettre du riz et de la viande dans de petits plats que des valets lui présentent, ce qu'il fait par égales portions, et l'on porte d'ordre ces plats à chacun des conviés. Alors les compliments cessent, tous se mettent à manger, prenant le riz à plein poing et les viandes avec les doigts. Quelquefois ils y mêlent du lait caillé et font de tout cela une masse grosse comme une balle de tripot qu'ils avalent tout d'un

coup, ce qui fait qu'ils ne demeurent pas longtemps à table, se faisant place les uns aux autres, et quand l'un a achevé de manger, l'autre se venant asseoir au même lieu sans nulle cérémonie. On leur sert aussi plusieurs liqueurs agréables dans des vases de porcelaine, et ces vases sont dans des bassins de bois peints et curieusement travaillés. Ils en prennent de temps en temps deux ou trois cuillerées pour faire mieux passer le pilau et pour prévenir la soif, parce que ce n'est pas leur coutume de boire en mangeant la viande. A l'issue du repas ils apportent le bassin avec l'aiguière pleine d'eau chaude pour se laver le visage et les mains, et enfin celui qui traite fait le compliment aux conviés et chacun s'en retourne en sa maison. Les valets du logis s'empresment de présenter les souliers qui sont dehors, afin de recevoir quelque pièce d'argent qu'on leur jette quelquefois.

Les Arméniens traitent leurs amis de la même manière, excepté qu'ils commencent leurs festins par un coup d'eau-de-vie et quelques dragées, et qu'ils donnent ensuite une couple d'œufs durs à chacun des conviés. La différence qu'il y a entre les mahométans et les Arméniens, en matière de festin, est que les premiers expédient promptement, et que les autres mangent et vite et longtemps sans boire, ce qu'ils ne font qu'à la fin du repas. Après que l'on a rendu grâces on lève les viandes pour apporter le dessert, et c'est alors qu'ils se mettent à boire avec excès. Celui qui traite trouve qu'il a bien réussi dans son festin si les conviés ne peuvent trouver la porte pour s'en aller, comme cela arriverait assez souvent sans l'aide de leurs valets qui les conduisent, mais qui n'ont pas quelquefois assez de force pour les empêcher de tomber, ou dans la chambre, ou dans le chemin, ce qui plaît fort à l'hôte, car s'il se trouve quelqu'un qui ait encore assez de jugement pour se conduire quoiqu'en chancelant, celui qui l'a invité se plaint comme s'il avait fait de la dépense inutilement.

Pour conclusion de ce chapitre je dirai que les Persans sont honnêtes, et qu'ils font manger de bon cœur quiconque se trouve avec eux à l'heure de leur repas, s'étonnant de la coutume des Francs qui ferment la porte quand ils mangent.

## Du mariage des Persans

Les Persans ont accoutumé de fiancer leurs enfans de fort bonne heure, et dès l'âge de neuf ou dix ans ; mais parmi les Arméniens il s'en voit de mariés à l'âge de cinq ou six ans, et qui n'ont qu'un même lit. La loi des mahométans ne leur permet de prendre que quatre femmes légitimes qu'ils appellent *nekha*, mais il y en a d'autres nommées *amutha*, c'est-à-dire des femmes de louage, et il leur est permis d'en prendre autant qu'ils en peuvent nourrir, et pour autant de temps qu'il leur plaît, ce qui se fait par l'aveu du juge. Ils peuvent aussi jouir des esclaves qu'ils achètent, et les enfans, tant des unes que des autres, sont censés légitimes et héritent également sans qu'il se parle d'aîné ni de cadet ; mais deux filles n'ont que le partage d'un garçon. Quand le terme des femmes qui sont à louage est expiré, l'homme les renvoie, s'il ne les veut pas garder davantage, et alors elles sont obligées par la Loi de se contenir quarante jours pour voir si elles ne sont point grosses.

L'homme donne à la femme qu'il épouse un douaire assigné sur son bien, et lui envoie de l'argent et des étoffes pour se vêtir. La fille en renvoie aussi de son côté, mais peu, et le tout par l'entremise des femmes ; car les deux parties ne se sont jamais vues auparavant. Le jour des noces venu, on envoie chez l'époux au son des trompettes et des tambours quelques chevaux ou hommes chargés des hardes de l'épousée, et assez souvent par vaine gloire ; comme dans nos contrats d'Europe où il y a aussi quelquefois plus d'apparence que d'effet. L'épousée est menée à pied suivie de plusieurs femmes avec des cierges allumés en leur main, et un concert de tambours et d'autres instruments marche devant. Étant à la porte du logis de celui qui doit être son mari, s'il arrive que pour faire résoudre les parents de la fille au mariage il a promis un plus grand douaire qu'il ne veut ou ne peut donner, il tient la porte fermée. On heurte et il témoigne de ne vouloir point la fille à ce prix-là ; mais enfin après quelques

contestations de côté et d'autre on tombe d'accord, et elle entre avec les femmes qui l'accompagnent et tous les parents. Alors un moullah lit les conditions du mariage, après quoi la mariée et toutes les femmes avec elle passent dans l'intérieur de la maison, les hommes faisant leur festin à part, et les femmes de même de leur côté.

C'est là tout ce qui se fait à la journée du mariage ; mais les suivantes ne sont pas toujours si agréables, et il arrive assez souvent que les deux partis entrent bientôt en mauvaise intelligence. Quand ils ne se trouvent pas bien d'accord, et lorsque le mari traite mal sa femme, la femme qui demande la séparation ne peut qu'elle ne demande en même temps son douaire promis, appelé *talac*. Le mari le lui refuse d'abord, et la femme persistant en sa demande en est quelquefois plus maltraitée et réduite à lui dire : « A la malédiction laisse-moi aller, je ne te demande rien. » Alors ils vont chez le *casi* ou *cheïc-lesloun*, qui est le docteur de la Loi, et en sa présence ils se quittent et demeurent libres. Selon leur loi ils peuvent en user de la sorte jusques à trois fois ; après quoi la même femme ne peut plus retourner avec son mari, à moins qu'auparavant, s'il voulait la reprendre pour la quatrième fois, un autre ne l'épousât et ne la répudiât ensuite.

Les enfants tirent leur noblesse de leur père, soit qu'ils soient nés d'une esclave, ou d'une amoutha, ou d'une femme légitime. La noblesse de Perse qu'on appelle *negabet* est fondée sur ce qu'elle est descendue, à ce qu'elle dit, de la race de Mahomet. Ceux qui en sont s'appellent *mir*, c'est-à-dire princes, et leurs enfants *mirza*, comme qui dirait : né du prince. Ils sont en grand nombre et beaucoup de pauvres ; et à moins que les biens ou les dignités ne les relèvent, le seul titre de mir ne les fait pas fort considérer.

## De la mort et de la sépulture des Persans

J'ai parlé ailleurs des maladies et des médecins, et il me reste à faire quelques remarques sur la mort et la sépulture des Persans. La coutume est, quand la maladie est dangereuse, d'allumer sur les terrasses de la maison du malade plusieurs feux pour avertir les voisins de prier Dieu pour lui. Quand il vient à expirer, toute la maison retentit de cris et de hurlements, principalement des femmes, qui s'arrachent les cheveux et font des postures si extraordinaires, qu'on dirait qu'elles sont possédées du démon. Parmi leurs plaintes lugubres, elles font de longs discours de toutes les belles actions du défunt, et à chaque moment elles élèvent des cris épouvantables. Après cela on va chez le *casi* l'avertir qu'un tel est mort, et le *casi* répond à celui qui lui donne cet avis : *Serchouma salamet, bachet*, c'est-à-dire : Que votre tête soit en sauveté. Cependand il prend son cachet et scelle la permission au *mourderchour*, qui est celui qui lave les morts, d'enlever le corps du défunt, et de l'aller laver dans une maison qui est bâtie pour cet effet proche de quelque eau courante. Après on voit venir quantité de moullahs avec les enseignes de la mosquée, qui sont de longs bâtons comme des piques, au bout desquels il y a des lames de fer et de laiton, larges et si faibles, qu'elles se courbent par la moindre agitation. Il y a aussi à l'entour de ces bâtons quelques taffetas entortillés, comme nos drapeaux quand on les plie. Ces moullahs entonnent à plein gosier des *Alla, Alla, Alla*, ne répétant autre chose, et dansant tantôt sur un pied et tantôt sur l'autre, et parce que ceux qui crient le plus fort reçoivent le plus d'argent, afin d'avoir plus de force à crier ils mettent les deux pouces dans leurs deux oreilles et étendent les doigts sur les deux joues. Le corps étant lavé, les hardes dans lesquelles est décédé le défunt sont données au *mourderchour* comme lui appartenant de droit. Quand il faut porter la bière où

est le corps, c'est la coutume que chaque passant qui se rencontre là prête son épaule, et aide à porter le corps tant qu'un autre le relève, et les parents du défunt les reconnaissent après de leur peine. Si c'est une personne de qualité, on selle et bride tous ses chevaux et l'on en emprunte même d'autres. Sur l'un on met son turban, sur l'autre son sabre, sur d'autres ses flèches, son arc et son bouclier, et généralement tout ce qui peut servir à faire connaître la qualité ou la valeur du défunt. Voilà quelle est leur pompe funèbre pour les grands seulement ; car pour les gens du commun, on n'use pas de grande cérémonie, et avec les cris et les chants des moullahs, on porte le défunt au cimetière. Le plus grand qui soit à Ispahan est appelé *Cabreston*, mais dans toute son étendue il ne se voit pas une belle sépulture. Les Arméniens font mettre quelquefois une grande pierre sur le lieu où ils sont enterrés ; les plus riches font dresser quatre piliers qui soutiennent une voûte, sous laquelle ils sont à l'abri du soleil quand ils vont manger et boire tous les ans, selon leur coutume, sur ces tombeaux, à la mémoire des trépassés.

Pour revenir au cimetière des Persans, on fait la fosse de six pieds de long et d'autant de profondeur, et sa largeur n'est guère que de deux pieds. Après on creuse sur l'un des côtés de la fosse qui regarde La Mecque, un espace capable de tenir un corps étendu, là où on le roule et on le pose sur le côté, le visage aussi tourné vers La Mecque. Puis on met deux tuiles aux côtés de la tête qui empêchent que la terre en tombant ne lui couvre le visage. Si c'est un homme riche, ou qui ait été bon soldat, on enterre avec lui son turban, son sabre, ses flèches et son carquois, et on met aussi quelques vivres auprès du corps, y en ayant d'autres destinés pour les pauvres, selon les moyens qu'avait le défunt. On mure enfin ce trou-là de brique, et on remplit l'autre fosse à notre mode, après quoi chacun s'en va. Les moullahs seuls se rendent à la maison du défunt, où on leur donne à manger, et où on les satisfait de la peine qu'ils ont eue de tant chanter et de tant crier. Les amis viennent ensuite chez l'héritier du défunt pour lui témoigner le regret qu'ils ont de la mort de son parent. Ils s'entretiennent sur le mépris du monde, et disent qu'il en est comme d'une caravane où les uns arrivent plus tôt que les

autres au rendez-vous. Huit jours après l'héritier monte à cheval et va rendre ses visites.

Pour ce qui est des grands seigneurs, ils ordonnent d'ordinaire par leur testament que leur corps soit porté ou à La Mecque, ou à Meched où repose un de leurs saints.

Les Persans, de même que les Turcs, croient que dès que la fosse où ils sont enterrés est comblée, il vient deux anges appelés *Neguir* ou *Manguer* qui ressuscitent le défunt jusqu'à la ceinture, et lui demandent raison de sa foi, de quel côté il faisait sa prière, et que, conformément à ses mérites ou démérites, ils le traitent bien ou mal. Touchant le tourment des âmes avant la résurrection, quelques-uns disent que ce tourment n'est autre chose qu'un regret violent de n'avoir pas acquis les sciences et autres perfections de l'âme qu'ils pouvaient acquérir, et ainsi de n'être pas arrivés à cette perfection que Dieu demandait d'eux. D'autres tiennent que les âmes des malheureux sont tourmentées de songes et apparitions horribles ; ou au contraire celles des bienheureux ont de perpétuelles visions de choses qui peuvent les réjouir, jusqu'à ce qu'apparaisse le *Sahab-el-zaman*, le Maître des temps, pour confirmer la loi de Mahomet, lequel tuera sa propre main le *Degdar*, qui est comme si nous disions l'Antéchrist, et qu'alors tous les vivants mourront dans un instant, ce qui sera suivi en même temps de la résurrection générale qu'ils appellent *Maavedet-bechré*. Que les mêmes corps et âmes se réuniront pour paraître au jour du jugement devant le trône du grand Juge du monde, et que pour y aller il y a un pont nommé *Polserat*, plus tranchant que le fil d'un couteau, par-dessus lequel les musulmans passeront plus légèrement qu'un oiseau qui vole. Que pour les mécréants et infidèles, au premier pas ils trébucheront sous ce pont, par où passe un torrent de feu avec mille diables armés de harpons, de pincettes et de tenailles, pour les attirer et précipiter dedans. Et de fait, entre eux, lorsqu'un Persan ne peut avoir raison de l'autre sur quelque prétention, il lui fait enfin cette menace : « Hé bien, lui dit-il, avant que de passer le Polserat, tu me le rendras au double, je m'attacherai au bord de ta veste, et t'empêcherai de passer avant que tu m'aies satisfait. » Mais les plus rusés se moquent de ce discours et répondent en riant :

« Bien, bien, nous verrons si je trébucherai en passant le Polserat. » Le portier du paradis, qu'ils appellent *rusuen*, leur ouvrira, disent-ils, la porte. Là ils seront assis sur le bord de la grande *kausser*, qui est une fontaine où leur Prophète avec une grande cuiller leur donnera de cette eau à boire, et qu'ensuite ils auront quantité de femmes créées exprès, avec toutes sortes de mets délicieux. Et de peur de salir ce lieu de récréation et de sainteté par les nécessités qui suivent le boire et le manger, le tout s'en ira avec une sueur qui sentira bon, et ils demeureront à jamais dans cet état. D'autres, plus intelligents et plus détachés de la matière, disent qu'il faut interpréter toutes ces choses grossières et proportionnées aux esprits vulgaires, et croire que la béatitude ne consiste que dans la connaissance parfaite des sciences, et que pour ce qui est des sens ils auront leur satisfaction conforme à leur qualité.

### L'auteur part d'Ispahan pour Ormus, et décrit la route jusques à Schiras

Quoique j'aie fait plusieurs fois le chemin d'Ispahan à Ormus, et d'Ormus à Ispahan, je ne parlerai dans cette route que de mon dernier voyage, lorsque je partis d'Ispahan pour les Indes le vingt-quatrième de février 1665.

Toutes mes affaires étant finies et la saison étant propre pour aller aux Indes, je partis d'Ispahan après midi, et m'arrêtai à une lieue de la ville dans un champ où quelques amis étaient venus me conduire. Je fis boire mes chevaux en ce lieu-là, et je me reposai jusqu'à dix heures du soir. Ayant fait charger, je marchai jusqu'à la pointe du jour, et arrivai à un lieu où se tiennent des *radars* ou gardes des chemins à une demi-lieue d'un gros village appelé Ispahanek, lequel il faut traverser. Sur les dix heures du matin j'arrivai à un autre gros village nommé Mahiar où on trouve un assez bon carvansera. D'Ispahan jusqu'à

ce dernier village le terroir est fort stérile et sans aucun arbre, et il n'y a qu'un peu de bonne terre quand on approche de Mahiar.

Le vingt-sixième à trois heures après minuit, je commençai à marcher par une plaine fort sèche, mais qui se rend bonne à une lieue de Comché, assez grande ville où j'arrivai à onze heures du matin. Il y a plusieurs carvanseras, et pour n'être que de terre ils sont assez beaux. Cette ville est composée d'une suite de villages qui tiennent près de demi-lieue de long. A trois quarts de lieue ou environ au-deçà de cette ville il y a une jolie mosquée avec un petit étang rempli de poisson, mais les moullahs ne permettent pas que l'on y pêche, parce qu'il appartient, disent-ils, à un de leurs prophètes à qui la mosquée est dédiée. Comme il y a de l'ombrage en été en ce lieu-là, les voyageurs tant en allant qu'en venant aiment mieux camper près de cet étang pour se prévaloir de la fraîcheur, que d'aller se renfermer dans la ville.

Le vingt-septième, je marchai depuis quatre heures du matin jusques à dix heures par une plaine bien ensemencée, et je logeai dans un carvanseza appelé Maksoubegui.

Le lendemain vingt-huitième, je partis à deux heures après minuit, et après huit heures de marche dans une plaine infertile, j'arrivai à Yesdecas, petite ville bâtie sur un rocher au milieu d'un grand vallon, et je logeai dans le carvanseza qui est au pied du rocher. J'ai dit ailleurs que le pain d'Yesdecas est le plus excellent de toute la Perse. Ce même jour sur les sept heures du matin, je passai à une jolie maison accompagnée d'assez beaux jardins. Elle s'appelle Amnebad, et a été bâtie par Iman-Couli-Kan, gouverneur de Schiras.

Le premier de mars, je partis à une heure après minuit, et un peu après je passai une montagne assez courte, mais si raide et si rude tout ensemble, qu'on lui a donné le nom de *Kotel innal tebekeni*, c'est-à-dire : montagne rompant les fers des chevaux. De là je passai près d'un méchant château nommé Gombeslala, puis ayant marché par un pays plat j'arrivai sur les dix heures du matin à *Dehigherdou*, c'est-à-dire : village de noix. Je souffris un froid extrême cette matinée ; aussi ce pays-là, et celui qu'on passe la journée suivante, est fort froid, en quelque temps de l'année que ce soit.

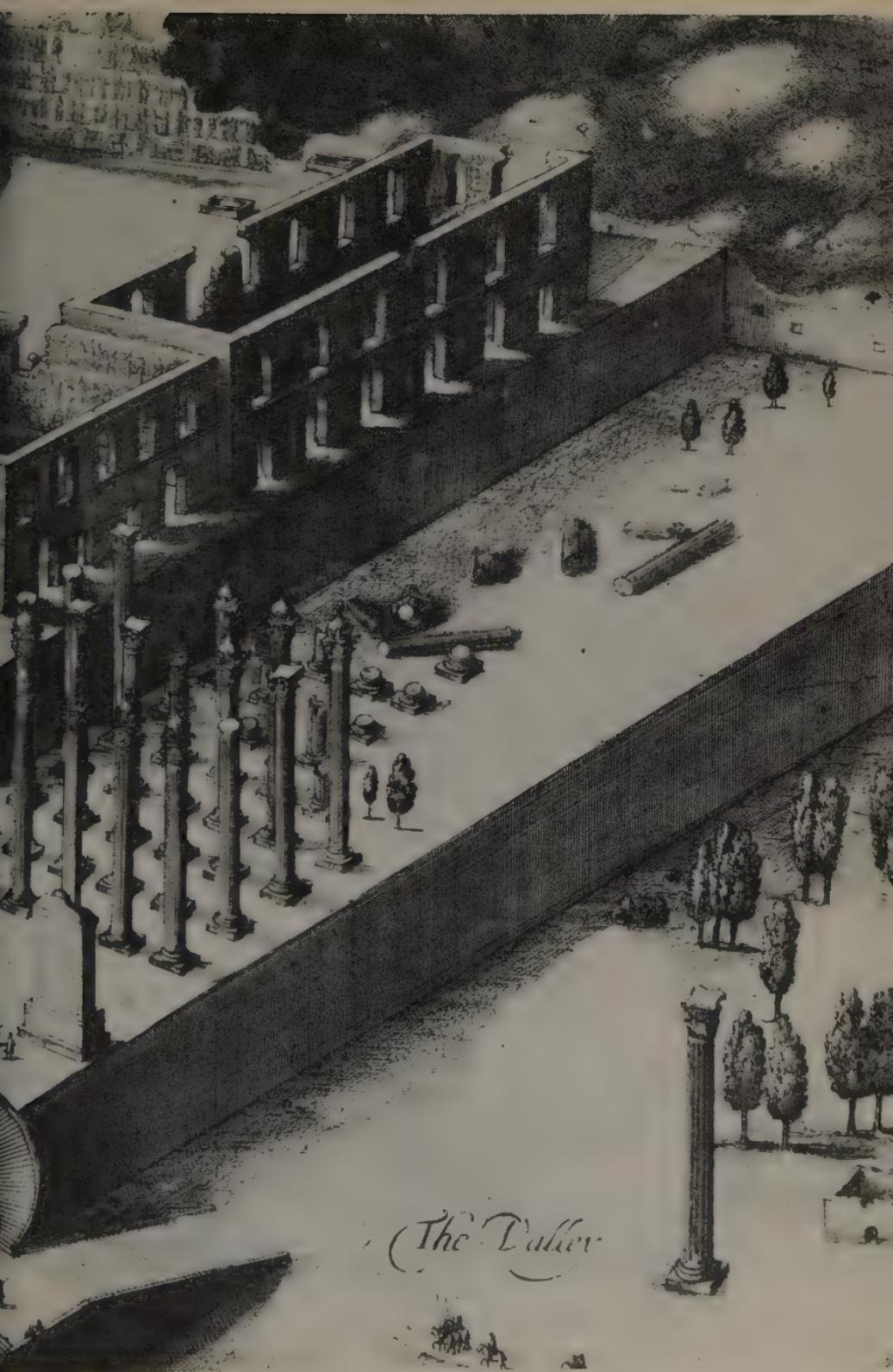


*Les ruines de Persépolis.*



RVINES of

PERSEPOLIS



*The Valley*



*Détail d'un bas-relief de Persépolis.*

Le deuxième, je marchai depuis minuit jusqu'à dix heures du matin parmi les neiges, ayant fait trois heures de chemin dans une plaine assez stérile, pour venir à Kouchkizerd où il y a un carvansera neuf et bien bâti.

Le troisième, je fus à cheval depuis cinq heures jusques à midi, premièrement dans la même plaine au long d'un étang par de très mauvais chemins pleins de neige qui cachaient des trous, puis ayant passé une montagne fort longue et fâcheuse, je descendis à un gros village nommé Assoupas, où l'on voit sur une butte un château ruiné. Les habitants sont de race géorgienne, mais ils se sont faits mahométans. J'y trouvai du vin et du poisson, parce qu'il y a plusieurs ruisseaux, mais le carvansera est vieux et mal en ordre.

Le quatrième, étant parti au jour, je marchai le long d'une plaine que Cha-Abas premier du nom avait donné à cultiver aux Géorgiens, et sur les onze heures j'arrivai à Oudjan, bon village sur une rivière qui passe sous un beau pont de pierre. Le carvansera était si sale que je fus contraint de coucher dehors.

Le cinquième, je fis charger à deux heures du matin, et j'eus d'abord à essayer deux lieues de très méchant chemin dans des boues continuelles. Après il fallut passer une montagne très rude pour les gros cailloux et la fange dont le chemin est rempli, et qui est très longue à la descente. Je passai par un village nommé Iman-Sadé, du nom d'un des prophètes du pays, qui y est enterré dans une assez belle mosquée, qui a aussi donné le nom à la montagne, dans laquelle on ne trouve presque point d'autres arbres que des amandiers amers. Les amandes se transportent aux Indes et servent de petite monnaie dans les terres de Guzarate. Je marchai quelque temps entre de hauts et rudes rochers, après quoi je trouvai une petite rivière qui court jusques à Mayin, petite ville où je logeai dans un beau carvansera.

Le sixième, je partis à trois heures après minuit, et marchai dans une plaine entourée de montagnes, dont il y en a une séparée sur laquelle on dit qu'était bâti un château qui fut ruiné par Alexandre le Grand, et dont il ne reste aucun vestige. Je passai sur deux grands ponts de pierre qui sont sur cette rivière de Mayin, et puis je vins à Ab-Gherme. C'est un lieu dans une

plaine où il y a un carvansera à demi bâti, et ce nom lui a été donné à cause que l'eau d'une grosse source qui est tout proche est un peu chaude. Ceux qui ont la curiosité d'aller voir les ruines de Tche-Elminar, quand ils ont passé le dernier grand pont, prennent à gauche le long de la rivière, et il n'y a plus que deux ou trois lieues.

La septième, après avoir fait charger à deux heures après minuit, je marchai dans une grande plaine d'où il est fort difficile de se retirer quand les neiges tombent. Le matin je passai sur une belle et longue digue appelée Pouligor, qui a plus de quinze cents pas de long et près de quinze de large, et il y a trois ou quatre ponts dans de certaines distances, pour donner le cours à l'eau, à cause que le pays est fort marécageux. Au bout de cette digue il y a un carvansera très bien bâti, mais les mouchérons, qui y sont en quantité et qui ont de longs aiguillons, le rendent comme désert. Il est au pied d'une montagne que je passai, et trois heures après je m'arrêtai un peu dans un carvansera qui est aussi au pied d'une autre montagne qui est fort raide.

J'arrivai à Schiras sur les six heures du soir ; mais avant que d'y entrer il faut que je fasse deux remarques nécessaires : l'une touchant cette route d'Ispahan à Schiras, et l'autre touchant les ruines de Tche-Elminar, sur quoi je ne me trouverai peut-être pas de même sentiment avec quelques-uns qui m'en ont parlé sans beaucoup de connaissance.

Pour ce qui est de la route d'Ispahan à Schiras, il faut remarquer que lorsque le temps est fort mauvais, et qu'il est tombé quantité de neige, étant arrivé à Yesdecas c'est une nécessité de quitter la droite route, parce qu'il est impossible de passer dans ces détroits de montagnes que je viens de nommer. Il faut prendre à gauche vers le levant, comme j'ai été obligé de faire en hiver, pour éviter les montagnes et tenir toujours la plaine, dans laquelle, quoiqu'il y ait de la neige, on ne court pas risque de tomber dans des précipices, et l'on prend pour guides des gens du pays. Ce chemin, qui est plus long de deux journées que la route ordinaire, était autrefois un chemin inconnu, parce qu'en un endroit la rivière venant battre la montagne qui est escarpée fermait entièrement le passage. Mais pour la commodité des mar-

chands, Iman-Couli-Kan, avec de grandes peines et de grands frais, fit pratiquer un chemin dans le roc, élevé de quinze ou vingt pieds au-dessus de la rivière, et de la largeur suffisante pour y faire passer un chameau avec sa charge. Du côté de la rivière on a élevé un petit mur de trois ou quatre pieds de haut, de peur que les bêtes de charge venant à faire un faux pas ne tombent dans l'eau. Ce chemin dure l'espace d'une demi-lieue, et bientôt après on vient coucher à un gros village qui est dans la plaine, où l'on prend des gens du lieu pour venir montrer les endroits où l'on peut passer la rivière à gué.

Après avoir passé la rivière on traverse des plaines fort fertiles et arrosées de quantité de ruisseaux. Puis on gagne la montagne, d'où il n'y a plus qu'une lieue et demie jusqu'à Tche-Elminar\*.

A la pointe de la montagne et sur la droite du grand chemin, on voit douze colonnes qui sont encore sur pied et forment comme un carré. Il y a dans l'entre-deux de la montagne quantité de niches, et même jusque sur le chemin ; elles regardent ces colonnes, et c'est apparemment où les anciens Persans mettaient leurs idoles. De là on vient à Tche-Elminar où j'ai été plusieurs fois, et entre autres en la compagnie du sieur Angel, Hollandais, qui avait été envoyé par la Compagnie pour montrer à dessiner au roi de Perse, qui était alors Cha-Abas II. Il demeura plus de huit jours à dessiner toutes ces ruines, dont j'ai vu depuis d'autres dessins qui représentent ce lieu-là comme une très belle chose ; mais après qu'il eut achevé le sien, il avoua qu'il avait mal employé son temps et que la chose ne valait pas la peine d'être dessinée, ni d'obliger un curieux à se détourner un quart d'heure de son chemin. Car enfin ce ne sont que des vieilles colonnes, les unes sur pied, les autres par terre, et quelques figures très mal faites, avec de petites chambres carrées et obscures ; tout cela ensemble persuadant aisément à ceux qui ont vu comme moi les principales pagodes des Indes que j'ai bien considérées, que Tche-Elminar n'a été autrefois qu'un temple de faux dieux. Ce qui me confirme dans cette créance est qu'il n'y a point de lieu dans la Perse

\* *L'ancienne Persépolis.*

qui soit plus propre pour un temple d'idolâtres, à cause de l'abondance des eaux ; et ces petites chambres étaient apparemment les retraites des prêtres, où ils allaient manger dans l'obscurité, de peur que quelque petit moucheron ne se mêlât parmi le riz et les fruits, qui font, comme j'ai dit, toute la nourriture des idolâtres.

De Tche-Elminar on vient coucher d'ordinaire à un village qui n'en est qu'à une demi-lieue, et où il y a d'excellent vin. De là jusques à Schiras la journée est trop forte, principalement quand les neiges viennent à fondre, car alors on est presque toujours dans l'eau, et c'est comme une petite mer.

## De la ville de Schiras

La ville de Schiras est à 78° 15' de longitude et à 29° 36' de latitude. Elle est située dans une plaine qui s'étend environ quatre lieues du nord au sud, et du couchant au levant près de cinq lieues. Cette plaine est environnée de hautes montagnes nues et arides, et ce ne sont que des roches où il ne croît ni arbre ni herbe. Du côté du sud-est ou de l'orient d'hiver il y a un lac d'eau salée qui n'a guère moins de quatre lieues de tour. En sortant de la plaine pour aller vers le midi, on passe entre deux montagnes, qui ne se pressent pas si fort qu'elles ne laissent place à d'agréables vallons de demi-lieue plus ou moins de large, et l'on y trouve quelques terres labourables et quelques prairies. Le terroir de Schiras est bon et fertile, mais en bien peu d'endroits, et il est particulièrement renommé par ses excellents vins qui sont les meilleurs de toute la Perse. Mais pour ce qui est de la ville il n'y a rien de beau, et elle paraît plutôt comme à moitié ruinée. Il y avait autrefois des murailles de terre, mais elles sont presque toutes à bas, et l'on n'a pas pris le soin de les relever. Les maisons sont de même de terre séchée au soleil et revêtue de chaux,

et comme il tombe quelquefois de la pluie à Schiras, ce qui n'arrive pas à Ispahan, dès que cette terre est détrempée les maisons ne peuvent plus guère subsister. Il n'y a que le collège que fit bâtir Iman-Couli-Kan et quelques mosquées, qui sont de brique, et la plus raisonnable de ces mosquées est celle qu'on appelle Cha-Chiraque, laquelle par une dévotion particulière est un peu mieux entretenue que les autres ; mais toutefois il n'y a rien d'extraordinaire ni qui soit fort digne d'arrêter la vue. Du côté du nord-est la ville vient jusqu'à un quart de lieue près de la montagne ; et d'un petit pont de pierre, qu'on rencontre à la sortie de la ville, jusqu'au pied de la montagne, c'est une longue rue en droite ligne où il y a une mosquée qu'Iman-Couli-Kan a fait bâtir. Par dehors elle paraît assez belle, mais le dedans commence à se ruiner. Il y a devant la porte une place octogone, et au milieu de la place un bassin de même figure, dont l'eau qui l'emplit vient de la montagne, continuant son cours le long de la rue. De côté et d'autre de cette rue, depuis la mosquée jusqu'à la montagne, il y a une muraille, et d'espace en espace on trouve de grandes portes vis-à-vis l'une de l'autre, au-dessus desquelles il y a trois ou quatre chambres percées à jour pour avoir la vue des passants et des jardins dont ces murailles font la clôture. Elles sont bordées au-dedans de cyprès plantés à droite ligne, et à deux cents pas ou environ de la mosquée on voit encore au milieu de la rue un second bassin, qui reçoit le premier l'eau qui vient de la montagne. Cette rue ou allée est un des ouvrages d'Iman-Couli-Kan, après qu'il eut fait couper la montagne qui est au bout, pour accourcir le chemin de Schiras à Ispahan d'une journée.

Il y a dans Schiras trois ou quatre verreries où il se fait quantité de bouteilles grandes et petites, qui servent à transporter les eaux roses et autres eaux de senteur qui se font en cette ville. On y fait aussi de plusieurs sortes de vases pour mettre les fruits avec le vinaigre, que l'on transporte dans les pays étrangers, mais particulièrement aux Indes, et jusqu'en l'île de Sumatra, à Batavie et en d'autres lieux, comme je l'ai dit ailleurs. On fait à Schiras des compotes de toutes sortes de fruits, de concombres, de citrons, de poires, de pommes, de prunes, de

cerises et d'amandes vertes, et ils savent même confire le raisin dans le vinaigre. Ils le cueillent lorsqu'il est à demi mûr et qu'il commence à avoir de la douceur, et ce raisin confit de la sorte a un certain goût doux-aigre qui est assez agréable, principalement dans les chaleurs. C'est ce qui fait que les Indiens viennent enlever quantité de tous ces fruits qui leur manquent dans leur pays, et qui sont d'un grand secours aux idolâtres, parce qu'ils ne mangent rien de ce qui a eu vie. Les grands seigneurs mahométans s'en font aussi toujours servir quelque plat, quand ce ne serait que pour la vue, ces fruits qui se conservent très bien étant presque aussi beaux que si on venait de les cueillir.

Pour ce qui est du travail de la soie et d'autres manufactures, il ne s'en fait point ni dans la ville ni aux environs. On commence seulement à y faire quantité de *chites* ou toiles peintes, mais fort grossières et qui ne sont que pour l'usage du menu peuple.

En sortant de la ville du côté du nord-ouest on trouve une grande allée, dans laquelle en trois endroits sont plantées trois pierres appelées *Mils*. Elles sont dans une telle distance qu'on peut connaître d'une pierre à l'autre si c'est un homme ou une femme qui vient. Il y avait des murailles de côté et d'autre de l'allée, mais aujourd'hui elles sont rompues en plusieurs endroits. Elle vient aboutir à un jardin qu'on appelle *Bag-Cha*, ce qui veut dire proprement jardin du roi. Au-dessus de la porte de ce jardin il y a un salon à moitié ruiné, et au bout de la grande allée qui est vis-à-vis plantée de beaux cyprès, il y a un assez joli bâtiment que l'on néglige d'entretenir. A gauche de ce lieu-là il y a un grand étang revêtu de pierre, et ce sont là toutes les beautés de ce jardin, dont on ne ferait pas grand cas en France. Pour des arbres fruitiers, des rosiers et des jasmins, il en est rempli, mais tout cela est confus, sans aucun alignement ni symétrie.

De ce jardin jusqu'à la montagne, c'est une plaine de deux lieues de long et d'une de large, qui contient un grand vignoble qui appartient à divers particuliers, et chacun a sa vigne entourée de murailles. Au-delà de ce vignoble s'élèvent de hautes montagnes, d'où sortent plusieurs petites sources, qui forment une rivière appelée *Bend-Emir*, du nom d'un village d'où vient la plus

grosse source. Il ne faut pas s'étonner si dans les différentes relations des royaumes de l'Asie on voit une même rivière porter des noms différents : car en Turquie, en Perse et aux Indes, une même rivière prend le nom de toutes les villes et villages où elle passe, et ainsi il est malaisé que les voyageurs s'accordent bien pour ces noms. Cette rivière de Bend-Emir arrose tout le vignoble de Schiras, où il ne pleut point depuis le printemps jusqu'à l'automne, ce qui est cause que tout l'été il ne se trouve point d'eau dans le lit de la rivière auprès de la ville. Il est aisé de juger par là que cette rivière de Bend-Emir ou de Schiras est très peu de chose, et qu'il y en a en France de plus considérables qu'on néglige de marquer dans la carte du royaume.

Pour ce qui est des vins ce sont assurément les meilleurs de toute la Perse, mais il ne s'en fait pas à Schiras en si grande quantité que quelques-uns se pourraient imaginer. De tout ce grand vignoble et de tout ce que l'on peut recueillir de vin dans les coteaux à quatre ou cinq lieues à la ronde, on fait compte que plus de la moitié des raisins se consume en ce qui s'en mange en sortant de la vigne, en ce qu'on en fait sécher, et en la grande quantité que l'on en garde, les Persans ayant l'industrie de les si bien conserver, que sept ou huit mois après ils paraissent aussi frais que si on les avait cueillis depuis huit jours. Ils en consomment encore une grande quantité à faire du vin cuit, qui est un grand secours pour les pauvres et les voyageurs, particulièrement pour les voituriers qui n'osent boire de vin, car délayant ce vin cuit avec de l'eau ils y trempent leur pain, et cela les réjouit et leur donne de la force.

Le vin comme toutes les autres choses se vend au poids, et non pas par mesure, et pour ce qui est des poids de la Perse, j'ai eu occasion d'en parler ailleurs. Cha-Abas II prenait plaisir à boire du vin, et à en faire boire aux grands de sa cour et aux étrangers. On a remarqué qu'en l'année 1666, qui est celle où il s'est fait le plus de vin depuis longtemps, on en fit pour la maison du roi cinquante mille mans (ce qu'il faut entendre de la *man de Keubné*, ou de l'ancienne man qui est de neuf de nos livres de seize onces, et il n'y a que le vin qui se vende à

ce poids-là), et le roi donne permission d'en faire aux quatre nations des Francs autant que pour sa propre maison. Ces quatre nations étaient les députés du commerce de la Compagnie française, ceux de la Compagnie anglaise, ceux de la Compagnie hollandaise, et le facteur des Portugais qui fait sa demeure au Bander-Congo, et qui envoie ce vin de Schiras dans toutes les villes que les Portugais ont aux Indes, dont il s'entretient, et sa famille, du profit qu'il y peut faire. Il fut donc octroyé par le roi à ces quatre nations d'en faire cinquante mille mans, à savoir quatorze mille aux Français sous l'espérance que l'on avait que les vaisseaux devaient arriver, et douze mille à chacune des trois autres nations. Mais en faisant quelque présent aux officiers qui ont le soin de faire délivrer les raisins, non seulement ils leur en font donner des plus beaux et à bon marché, mais aussi ils leur permettent d'en faire au-delà de ce qu'il leur a été accordé, comme ils firent la même année 1666, ayant passé l'ordonnance de cinq mille mans et plus. Les Juifs de Schiras, qui se disent de la tribu de Lévi et font environ six cents familles, firent du vin jusqu'à cent ou cent dix mille mans ; car c'est le principal négoce de ces pauvres gens, dont le gouverneur de Schiras sait bien leur ôter une partie du profit. Pour ce qui est des Persiens et autres mahométans, ils n'ont pas la permission de faire du vin, et c'est même un grand péché parmi eux d'y mettre les mains. Cela n'empêche pas que quelques grands seigneurs n'en fassent faire secrètement, et ils achètent quantité de raisins sous prétexte de les vouloir garder pour en manger le long de l'année. Voilà tout ce qui s'est fait de vin à Schiras dans une année où l'abondance de raisin fut extraordinaire, et tout ce vin ne monte qu'à 200 025 mans, qui font 4 125 de nos tonneaux, à trois cents pintes pour tonneau. J'ai dit que ce vin se transporte dans des bouteilles, et l'on les empaille si bien dans des caisses qu'il ne s'en casse que très rarement.

On voit dans Schiras une ancienne mosquée où est le sépulcre de Saadi que les Persans estiment le meilleur de leurs poètes. Elle a été très belle et accompagnée d'un grand bâtiment qui servait de collège, mais tout cela s'en va en ruine comme quantité d'autres édifices de la ville. Tout contre cette mosquée, on



*Vue de Schiraz en venant d'Ispahan.*



*Mausolée d'un saint près de Schiraz.*







*Les jardins de Schiraz.*



*Gazelle et once.*

descend par un escalier dans un puits fort large, au bas duquel il y a un bassin rempli de poisson à quoi on n'ose toucher, parce qu'ils tiendraient cela pour un sacrilège, disant qu'il appartient à Saadi. Un peu au-delà de cette mosquée, sur un haut rocher, on voit les ruines d'un château, et au-dessus, sur le sommet du rocher, est un puits carré taillé dans le roc qui est fort dur. Il est fort profond et a environ dix ou douze pieds de large. On m'a assuré qu'on y jetait autrefois les femmes adultères, et il y a aujourd'hui quantité de pigeons qui nichent dedans.

Entre plusieurs jardins qu'on voit à Schiras et qui ne manquent pas d'eau, il y en a un dans lequel, au bout d'une grande allée, est un bel étang de plus de soixante pas en carré. L'eau y descend par une cascade assez bien taillée dans un roc qui en est proche, sur lequel on voit une maison de divertissement qui regarde sur l'étang, et qui a quelques restes de beauté ; mais elle est très mal entretenue, et les Persans, comme je l'ai remarqué ailleurs, aiment mieux faire un bâtiment nouveau que d'en relever un vieux, qu'ils laissent tomber en ruine faute de quelque réparation de peu d'importance. Ces jardins sont tous plantés de cyprès, et il y en a à Schiras les plus beaux du monde. Il ne faut pas que je passe sous silence un puits merveilleux qui est dans cette ville, et que j'ai vu plusieurs fois. Ceux du lieu assurent que l'eau de ce puits hausse pendant quinze ans, et baisse pendant quinze autres années, c'est-à-dire qu'elle monte jusqu'à la bouche du puits, après quoi elle descend jusqu'au fond.

Il y a à Schiras deux ou trois bazars fort bien bâtis, et l'eau y coule par le milieu dans un canal. Je viens maintenant à ce qui se voit de plus considérable aux environs de la ville.

Du côté du sud-ouest, à une grande lieue de la ville, il y a une colline détachée de la grande montagne, et sur cette colline on voit trois portes du reste d'un temple de faux dieux. Il y en avait quatre, mais celle qui regardait le midi est à bas, les trois autres étant encore sur pied et chacune composée de trois pierres. Dans chacune des deux pierres qui font les jambages, il y a deux figures de bas-relief qui se regardent et allongent les bras, l'une tenant d'une main un vase d'où sort une flamme, et

de l'autre comme une serviette pliée qu'on présente en France quand on a lavé les mains. L'autre figure a comme une bourse dans une main, et dans l'autre comme une boule de feu ; et les deux autres portes sont toutes semblables. Ces figures sont grandes comme le naturel, mais elles ont toutes la face rompue.

A deux mousquetades de ce lieu-là s'élève dans la plaine une petite montagne, où du côté du nord il y a plusieurs petites sources qui forment une espèce de vivier rempli de poisson. On y voit aussi quelques gros arbres, et une petite maison où un dervis fait sa demeure. Le lieu est agréable, et toutes ces sources font un canal assez gros qui fournit d'eau pour arroser les terres de la plaine qui sont semées. C'est apparemment où les anciens idolâtres se venaient laver le corps, et de là ils allaient au temple faire leurs prières et leurs offrandes.

A demi-lieue de là, au pied de la grande montagne, il y a une place d'environ cinq cents pas de circuit, d'où l'on voit sortir quantité de belles sources qui forment un étang plein d'herbes en plusieurs endroits et entouré de gros arbres, et l'on y trouve d'assez bon poisson. Dans un coin de la montagne on découvre quatre figures taillées dans le roc, beaucoup plus grandes que le naturel. Les deux qui sont les plus hautes se regardent l'une l'autre, et quand on les envisage, celle qui est à gauche a sur la tête un gros turban, comme le portent le grand vizir et les bachas à Constantinople quand ils vont au divan. Du turban jusqu'à la moitié du front c'est comme un bandeau fait de tresses de cheveux, dont les bouts viennent pendre sur le col en grosses boucles. Elle a une robe à l'antique avec une manière de coutelas à son côté, ce qui se voit aussi à l'autre figure qui lui est opposée, excepté qu'au lieu de turban elle a une espèce de mitre sur la tête. Les deux autres figures qui sont au-dessous des deux premières se tendent les bras, l'une étant la représentation d'un homme, l'autre celle d'une femme à ce qu'on en peut juger. L'homme semble présenter à la femme un bouquet de fleurs, mais à dire la vérité ces deux figures sont fort gâtées, et d'ailleurs il est difficile de les bien voir, parce qu'un peu plus bas que leurs pieds, il sort de l'entre-deux d'une roche un figuier dont les branches et les feuilles en couvrent une partie.

A deux mille pas de là, il y a un lac d'eau salée d'environ dix lieues de tour, lequel se forme en partie de plusieurs sources salées qui viennent des montagnes, et l'on y fait quantité de sel. Il y entre aussi une rivière salée qu'on passe sur un grand pont de pierre à trois lieues de Schiras quand on va vers le Bander-Abassi.

A demi-lieue de la ville du côté du nord-ouest, il y a deux puits remarquables, l'un sur le haut de la montagne, l'autre sur la pente, taillés dans le roc, et tous deux d'une extrême profondeur. On n'y trouve point d'eau, parce qu'ils sont à moitié remplis de pierres que tous ceux qui les vont voir jettent dedans. On voit encore au même lieu quelques ruines d'une forteresse qui fut bâtie autrefois sur cette montagne pour garder les chemins. Car avant qu'Iman-Couli-Kan eût fait couper la montagne dont j'ai parlé ci-dessus, tous ceux qui voulaient aller de Schiras au nord ou au levant ne pouvaient passer ailleurs qu'au pied de cette montagne, n'y ayant point alors d'autre chemin. Mais depuis que ce kan eut conquis les deux royaumes de Lar et d'Ormus, il fit abattre toutes ces petites forteresses qui étaient sur les chemins, reconnaissant que ce n'était qu'une dépense pour le roi et une tyrannie pour les marchands à qui on faisait payer en ces lieux-là une manière de douane ou de péage. Aujourd'hui tous les chemins sont libres, et les marchands peuvent voyager en sûreté.

Du côté du nord environ à une demi-lieue de la ville, sur la pente d'une fort haute montagne, on trouve une petite mosquée haute comme un ermitage, et quinze pieds plus bas il sort une belle eau qui est la meilleure de tout le voisinage de Schiras. Il y a tout proche une petite place entourée de palissades, avec quatre piliers aux quatre coins pour soutenir un couvert. C'est où le dervis se tient assis et où il reçoit ceux qui le viennent voir, à qui selon la coutume du pays il présente du tabac. Ce lieu-là est un des plus beaux aspects qu'il y ait dans toute la Perse, et c'est d'où l'on découvre d'un coup d'œil toute la plaine de Schiras, et toute la ville d'un bout à l'autre avec ses jardins. Mais on ne va pas voir ce lieu-là seulement pour le bel aspect ou pour visiter le dervis ; on y va aussi pour admirer un cyprès

qui n'est qu'à trois ou quatre pas de cette place, planté entre les roches, et d'une telle grosseur que quatre hommes auraient de la peine à l'embrasser. Il est haut à proportion, et on tient que c'est le plus beau de toute la Perse, quoiqu'il y en ait grande quantité. Aussi ce bel arbre ne manque pas d'eau, et celle de la source dont j'ai parlé vient passer au pied et en fait le tour, allant tomber huit ou dix pieds plus bas dans une citerne qui est toujours pleine, et de là, par un petit canal, se rendant dans un jardin qui est dans la plaine à sept ou huit cents pas de la montagne. C'est dans ce jardin qu'on trouve des restes du palais d'un des anciens rois de Perse, et ce qu'on en voit encore ne témoigne pas que ç'ait été un magnifique édifice. Ce roi s'appelait *Padchah Quiéchel*, c'est-à-dire : le roi teigneux, de quoi il ne faut pas s'étonner, puisque à peine y a-t-il un Persien qui n'ait la teigne ou qui ne l'ait eue.

A deux lieues de Schiras du côté du sud-ouest, au pied de la grande montagne, il y a un ermitage appelé Pir-Bouno, où demeurent trois ou quatre dervis comme étant un lieu fort agréable. Ces dervis cherchent toujours les lieux les plus beaux pour s'y camper, et ils tiennent tellement leur gravité en fumant une pipe de tabac, que si le roi venait, ils ne se lèveraient pas pour le saluer. Les Persans ne s'étonnent point de cet orgueil des dervis, qui ont pris de tout temps cette coutume, et ne croient pas même être obligés de regarder le roi s'il vient à passer, comme il s'en est vu plusieurs exemples. Ce qui embellit cet ermitage est une grande source d'eau qui arrose le jardin et quantité de beaux arbres qui sont aux environs. Elle donne un canal d'eau un peu plus loin que la maison des dervis, et c'est ce qui donna lieu à Iman-Couli-Kan de faire tout proche un grand enclos pour un parc qu'il remplit de quantité de bêtes, et c'était un plaisir de s'y aller promener du vivant de ce seigneur qui avait soin de le bien entretenir ; car depuis sa mort on l'a négligé, et toutes les murailles tombent en ruine.

En sortant de Schiras du côté du couchant, environ à un demi-quart de lieue de la ville, on voit un cimetière entouré de murailles, au milieu duquel, du côté qui regarde La Mecque, il y a une niche qui est fort fréquentée par les dervis et les gens dévots

qui vont y faire leurs prières, parce que c'est la sépulture de Hougia Hafiz qu'ils ont en grande vénération. L'année de son décès est marquée sur son tombeau, qui fut en 1381, et il acquit une grande estime parmi les Persans pour avoir composé un gros livre de morale, et avoir été un des meilleurs poètes de son temps. Il a laissé un grand poème à la louange des bons vins, ce qui a fait dire à plusieurs que ce Hougia Hafiz n'était pas bon musulman, puisqu'il a tant loué une chose qui est si expressément défendue par la loi de Mahomet.

Tout proche de ce cimetière il y a un grand jardin que l'on va voir à cause des beaux cyprès qui en font tout l'ornement. Ils sont admirables et pour leur grosseur et pour leur hauteur, et il y en a entre autres au milieu du jardin, qui a été planté par la main du grand Cha-Abas l'an 1607, comme le jardinier me l'a assuré. Il paraît bien qu'il a été planté de la main d'un roi, et par conséquent bien recommandé, car il est plus gros que d'autres qui ont été plantés il y a plus de cent ans.

En sortant de Schiras du côté du nord, il y a au pied de la montagne un jardin des anciens rois de Perse appelé Bag-Firdous. Il est plein d'arbres fruitiers, et pour des rosiers il y en a une grande quantité. Au bout du jardin, sur une pente de la montagne, il y a un joli bâtiment, au bas duquel est un grand étang. Les plus riches habitants de Schiras ont été autrefois curieux d'avoir de beaux jardins et ont fait pour cela de la dépense, mais il n'y en a point, ni à Schiras, ni à Ispahan, qui approche du moindre de ces beaux jardins qui accompagnent les délicieuses maisons de campagne qui sont autour de Paris.

Voilà tout ce que j'ai pu remarquer de considérable à Schiras et aux environs où j'ai été plusieurs fois. Quoiqu'il y ait plusieurs carvanseras dans la ville, les Francs logent d'ordinaire au couvent des Pères Carmes déchaussés ; mais ceux qui veulent être en leur particulier vont à une autre maison qui appartient aux mêmes religieux, et de laquelle ils voudraient bien s'être défaits comme leur étant à charge.

## Suite de la route d'Ispahan à Ormus, depuis Schiras jusqu'au Bander-Abassi

Le seizième de mars à huit heures du matin, je partis de Schiras, et après six heures de marche dans la plaine, qui cesse d'être fertile à une lieue de la ville, j'arrivai au carvansera appelé Babaadgi. L'eau n'y est pas bonne et est comme tiède, et depuis ce lieu-là on commence à ne sentir plus de froid. Le lendemain je partis au jour et arrivai à un carvansera qui est grand et bien bâti, mais seul et éloigné des villages. Il s'appelle Mouzafferi, et c'est le seul lieu de la Perse où j'aie trouvé des truffes noires, aussi grosses et aussi bonnes que nos truffes de Dauphiné. Il y en a même en quantité, et arrivant au carvansera j'en vis une chaudière pleine sur le feu. Je m'en fis donner de crues pour les faire apprêter à notre mode, et j'en pris le lendemain autant que je voulus pour ma provision. Ce pays-là ne nourrit que des chèvres et des moutons, et environ deux lieues plus loin il passe une rivière le long de la montagne qui est au couchant.

Le dix-huitième, je partis à la pointe du jour et ne marchai que jusqu'à onze heures par un pays pierreux, entre des montagnes revêtues d'amandiers amers et de térébinthes. Je logeai dans un beau carvansera nommé Païra, près d'une rivière qui vient du couchant et qui rend le pays assez agréable en cet endroit. Il se trouve un peu de bois dans les vallons, et il y a des villages de l'autre côté de la rivière en tirant vers le midi.

Le dix-neuvième, je fus à cheval à quatre heures du matin, et marchai le long du vallon rempli de plusieurs villages, et que la même rivière dont je viens de parler rend assez fertile. Sur les huit heures je m'arrêtai à un carvansera bâti en octogone, qui est à une grande lieue de la rivière, et dans cet espace il y a quelques villages. Le carvansera se nomme Khaffer.

Le vingtième, je partis à deux heures après minuit, et marchai jusqu'à dix heures du matin par une vallée fort sèche. Je trouvai par le chemin quantité de pâtres qui quittaient ce pays-là, qui

commençait à être trop chaud, pour aller chercher le frais ailleurs vers Schiras.

Ceux qui voyagent sur leurs propres chevaux, et qui veulent voir un des plus beaux endroits de la Perse et quelques antiquités, en quittant le carvanera de Khaffer, au lieu de suivre la route ordinaire des caravanes, prennent sur la droite, du côté de la rivière qui passe à une lieue et demie du même carvanera. Dès qu'on l'a passée, on enfile un chemin étroit qui dure environ deux lieues dans le roc escarpé, la montagne à la droite et la rivière à la gauche, n'y ayant pas de place en plusieurs endroits pour deux cavaliers de front. Le long de ce chemin on voit, vers le haut de la montagne, de petits sentiers qui conduisent à des cavernes, dont il y a quelques-unes si grandes qu'elles peuvent tenir jusqu'à deux ou trois mille hommes. Quand on est sorti de ce chemin on trouve une plaine appelée Dadivan, de quatre ou cinq lieues de circuit, dont la plus grande partie est pleine d'orangers, de citronniers et de grenadiers. Il y a de ces orangers que deux hommes auraient de la peine à embrasser, et qui sont aussi hauts que nos grands noyers. Pour le reste de la plaine il est semé de riz et de blé. C'est le lieu qui fournit tout Ispahan d'oranges, de citrons et de grenades, et c'est véritablement un lieu de délices, ou du moins un des plus délicieux de toute la Perse. J'y ai passé plusieurs fois, et souvent même on y vient exprès pour se divertir. On fait dresser des tentes sous ces arbres, et les paysans vous apportent plusieurs rafraîchissements, et surtout des perdrix, des lièvres et des gazelles. La rivière qui traverse la plaine est abondante en poisson : il y a des carpes, des barbeaux et des brochets, et quantité d'écrevisses, et je me souviens qu'à tous mes voyages, un même paysan me menait le matin au bord de la rivière, et prenait devant moi le poisson à la main. Il était si habile à ce métier que quand il n'en avait pas pris un assez gros, il le rejetait et en prenait un autre. Comme on demeure souvent dix ou douze jours en ce lieu-là, les baladines des environs qui en ont avis ne manquent pas de vous venir trouver, pour danser et boire quelque verre de vin de Schiras dont on a toujours bonne provision. Les Anglais et les Hollandais qui sont à Ormus viennent souvent passer la fin de l'été dans cette plaine,

où on reçoit de la fraîcheur de la rivière et des arbres. Car ils ne veulent pas toujours aller jusqu'à Ispahan, par cette raison principalement qu'ils sont tenus toutes les fois qu'ils y vont de faire un présent au roi, de quoi ils ne sont pas fâchés de se pouvoir dispenser. Ce qui rend les arbres de cette plaine si grands et si beaux est le rafraîchissement qu'ils tirent de la rivière, dont l'on conduit l'eau par plusieurs canaux qui font quantité de petits étangs assez proches l'un de l'autre, par le moyen desquels tous ces arbres sont arrosés. C'est presque tout le bien que cette rivière fait dans la Perse, car hors cette plaine qu'elle arrose, elle ne passe qu'entre des rochers et des montagnes, ou dans des campagnes de sel quand elle vient à approcher de là.

J'arrivai donc le vingtième de mars à dix heures du matin, à un carvansera appelé Mouchek, qui est une seule maison au pied d'un rocher. Il y a une source d'eau à cinq cents pas, mais c'est une eau chaude et qui a un goût de soufre, de sorte qu'à peine les bêtes en veulent boire. Il faut avoir recours à l'eau d'une citerne qui n'est qu'à une portée de mousquet du carvansera, mais pendant quelques années on n'a pu en boire, parce qu'un Juif y allant tirer de l'eau le pied lui manqua et il tomba dedans. Les mahométans qui sont superstitieux rompirent incontinent la citerne, et enfin ils en ont fait une autre auprès.

A trois quarts de lieue de Mouchek il y a deux routes à prendre pour se rendre à Lar, l'une pour les chameaux, et l'autre pour les chevaux et pour les mulets. La première est plus longue de trois journées que l'autre, et s'appelle route du Désert, parce que depuis un gros bourg qui n'est habité que par des chameliers et où l'on s'arrête à la première couchée, on ne trouve jusqu'à Lar que des tentes de pâtres qui s'arrêtent tantôt en un lieu, tantôt en un autre. On trouve par cette route une prodigieuse quantité de petites perdrix grises, et par l'autre quantité de grosses, et quand on les voit lever de terre c'est comme un nuage qui couvre l'air. Il y a aussi dans ces deux routes, et particulièrement dans celle que prennent les chameaux, une autre sorte d'oiseaux qui ressemblent à nos grosses perdrix, mais qui ont les pieds et les jambes de canards. Les chameaux prennent donc nécessairement ce chemin, qui est plus long que l'autre et par

un pays désert, parce qu'il leur est impossible de passer la montagne de Djahroum dont je vais parler, et on a même bien de la peine à y mener des chevaux et des mules.

Je partis de Mouchek le vingt-et-unième de mars à deux heures du matin, et ayant marché jusqu'à huit par un pays plat et pierreux, j'arrivai à la petite ville de Djahroum, qu'on devrait plutôt nommer une forêt de palmiers dont les dattes sont excellentes. Je logeai dans le carvansera qui est beau et éloigné de la ville de cinq cents pas, et j'y demeurai deux jours.

Le vingt-quatrième, ayant fait charger incontinent après la minuit, je marchai environ une bonne heure, après quoi il fallut commencer à monter la montagne de Djahroum qui est fort haute et fort longue ; mais la descente est la plus dangereuse que j'aie jamais vue dans tous mes voyages, outre qu'alors il n'y avait point de lune et que le péril était plus grand dans l'obscurité. Quand on est au haut, et que l'on a commencé à descendre sept ou huit cents pas par un chemin très fâcheux où l'on n'a à droite que des précipices, on trouve un pont merveilleux d'une seule arcade qui prend d'une montagne à l'autre, et l'on n'en peut assez admirer l'architecture qui est des plus hardies que l'on puisse voir. C'est un des plus mémorables ouvrages d'Iman-Couli-Kan, qui avait à cœur de rendre les chemins commodes pour la facilité du commerce.

Quand on est au bas de la montagne, il en faut passer deux autres, qui sont aussi fort rudes, tant à la montée qu'à la descente, et sur l'une desquelles il y a une citerne. Quoiqu'elle soit fort grande elle se trouve ordinairement épuisée sur la fin de l'été, par la quantité de voitures qui ont passé par là depuis le printemps. Il y a dans ces montagnes une telle quantité de perdrix qu'il ne faut que charger l'arquebuse et la tirer, et l'on en tue autant que l'on veut. A huit heures du matin j'arrivai à un carvansera appelé Chakal, qui est une maison seule dans un pays désert, où il y a beaucoup d'amandiers amers et de térébinthes. En approchant du carvansera on trouve deux ou trois citernes qui sont d'un grand soulagement aux voyageurs, l'eau étant assez rare par cette route. Il y a à Chakal neuf ou dix radars pour la garde des chemins, et qui sont aussi maîtres du

carvanseira. Dès qu'on est arrivé ils vous demandent si vous voulez manger du chevreuil, étant sûrs de leur coup et n'ayant qu'à aller dans la montagne qui en est pleine. Il y a aussi quantité de perdrix qui sont presque aussi grosses que des poules, et il est aisé d'en tuer tant que l'on veut.

Le vingt-cinquième, je marchai depuis cinq heures du matin jusques à midi. Une heure après que je fus à cheval, je passai une montagne dont la descente est fort rude. On l'appelle la montagne de Hussein, et il y a au pied une fontaine dont l'eau est bonne. A une grande lieue au-delà on trouve un fort beau carvanseira nommé Moüezeré au milieu d'un agréable bocage où il y a de bonne eau de source, mais comme on n'y trouve point de vivres, on pousse jusqu'à Detadombé, bon village situé dans une plaine. Un quart de lieue au-deçà on découvre sur un haut rocher les ruines d'un vieux château, et autour du village il y a grand nombre de palmiers. Ce carvanseira est bon et est accompagné d'une assez-bonne citerne.

Le vingt-cinquième, je continuai de marcher dans la plaine durant trois heures, et je m'arrêtai à Benarou, petite ville assez bien bâtie au pied d'une haute montagne, sur laquelle on voit encore des restes d'un grand château. Cette ville est frontière de la province de Fars et du royaume de Lar, qui commence à la sortie de Benarou.

Le vingt-sixième, je partis à une heure après minuit, et marchai jusques à neuf heures du matin, en partie dans la plaine et en partie entre les montagnes, dans lesquelles je vis une vieille tour qui était pour garder le passage. Je demeurai à Bihri, petite ville bâtie au coin d'une plaine qui aboutit à une haute montagne. Le carvanseira est neuf et bâti assez magnifiquement par la mère d'Aimas, kan de Lar, le grand Cha-Abas ayant pris ce pays-là sur les Guèbres qu'il contraignit de se faire mahométans. Ce fut dans ce même carvanseira que Monsieur Thévenot, l'un des plus illustres voyageurs de notre siècle, se blessa fort dangereusement, un de ses pistolets qu'il avait demandés à son valet pour les mettre auprès de lui sur le matelas où il était couché, s'étant malheureusement lâché et lui ayant percé la cuisse, de quoi il fut presque en termes de mourir.

Le vingt-septième, je partis à quatre heures du matin, et sur les sept heures je passai dans un village qui est dans une petite plaine. A une lieue de là je logeai dans un carvansera nommé *Pai-Kotali*, c'est-à-dire pied de montagne, parce que c'est au pied d'une montagne qu'il est bâti. De là jusqu'à Lar il n'y a plus que quatre ou cinq heures de chemin, mais c'est un chemin fâcheux, et où il faut traverser plusieurs gros torrents.

Il faut remarquer qu'en partant de Bihri on peut prendre un autre chemin à droite vers le couchant. Il est plus court de deux ou trois lieues, mais d'ailleurs il est si mauvais et si étroit qu'en plusieurs endroits à peine deux cavaliers peuvent marcher de front, n'y ayant presque partout que roches et précipices.

Lar est la ville capitale de la province de même nom qui portait autrefois titre de royaume. Elle est de médiocre grandeur, et pressée de tous côtés de hautes montagnes, étant bâtie autour d'un rocher sur lequel il y a un château de pierre de taille où le roi de Perse tient garnison. Tout ce pays est fort chaud, et il n'y a point d'autre eau que celle de la pluie, que l'on conserve dans des citernes, et qui fait quelquefois un gros torrent qui passe par un côté de la ville, et tombe par une cascade de deux étages faite de pierre de taille. Dans la ville et aux environs, il y a des arbres, surtout de palmiers et de tamaris, et on voit quantité d'orangers dans les jardins et dans les montagnes.

Il n'y a que deux carvanseras à Lar, l'un dans la ville qui n'est pas trop bon, et l'autre au bout de la ville, du côté d'Ormus, qui serait assez commode, n'était qu'il se remplit d'eau quand les grandes pluies viennent à tomber, et il faut attendre quelquefois des jours entiers que les eaux soient écoulées. C'est ce qui fait que les Francs vont d'ordinaire loger chez les Hollandais, qui ont leur maison au bout de la ville. Ils sont obligés d'en tenir une, parce qu'en transportant leurs soies d'Ispahan à Ormus il faut nécessairement, quand ils sont à Lar, changer de chameaux, chaque ville ayant ses droits, et n'étant pas permis à ceux d'Ispahan de passer outre ; joint qu'ils sont d'une nature à ne pouvoir supporter les grandes chaleurs qui règnent depuis Lar jusqu'à Ormus. Ainsi le gouverneur de Lar les fait quelquefois languir longtemps avant que de leur faire donner des chameaux

frais, ce qui leur porte un grand préjudice, parce que leurs vaisseaux qui attendent à Ormus pour charger la soie dépensent beaucoup. Il n'y a point d'autre moyen d'abrèger ces longueurs qu'en faisant un présent au gouverneur, et c'est le remède universel pour se tirer de toutes sortes d'affaires.

Étant dans un de mes voyages en la compagnie du sieur Constant, chef des Hollandais, je demurai avec lui à Lar près de quinze jours, parce que la chaleur étant encore fort grande, et les vaisseaux n'étant pas arrivés à Ormus, nous aimâmes mieux demeurer à Lar jusqu'à ce que nous eussions nouvelle de leur arrivée. Le gouverneur qui était homme de compagnie savait les échecs et le verker, et jouant assez gros jeu contre la coutume des Persans, le sieur Constant et lui étaient fort souvent ensemble et passaient des jours entiers à jouer. Un jour il nous invita à manger à la forteresse, et nous eûmes par ce moyen-là occasion de la voir, ne croyant pas qu'aucun Franc y soit jamais entré ni avant ni après nous. Cètte forteresse de Lar tient tout le haut du rocher, et il n'y a qu'un chemin où on ne peut monter à cheval que fort difficilement. Elle est beaucoup plus longue que large, et il y a aux quatre angles comme quatre bastions, entre lesquels on a élevé des tours qui servent de logement aux soldats. Cette forteresse est une prison royale, où le roi envoie les princes qu'il prend en guerre, ou qu'il peut avoir par quelque subtilité. Nous y en trouvâmes deux, l'un de Géorgie et l'autre de Mengrèlie, et comme nous étions prêts à nous asseoir pour manger, le gouverneur leur envoya demander s'il leur plaisait de venir se divertir avec nous, ce qu'ils acceptèrent, et nous mangeâmes ensemble. Ces princes avaient tous les jours chacun un toman à dépenser, et dix ou douze valets pour les servir. A un des coins de la forteresse du côté du couchant, on leur avait bâti un petit lieu de divertissement, où il y avait trois ou quatre chambres. Au milieu de la cour il y a comme une grande salle qui sert d'arsenal, pleine d'arcs, de flèches, de rondaches et de mousquets, de quoi on peut armer environ quinze cents hommes. Pour ce qui est du mousquet, il faut remarquer que ceux de la province de Lar, et particulièrement les habitants de la ville, sont en réputation d'être les meilleurs tireurs de la Perse, et que c'est

aussi le lieu où sont les meilleurs maîtres pour faire un canon d'arquebuse, à la réserve de la culasse qu'ils ne savent pas faire en avis comme nous.

La maison du gouverneur répond sur le grand chemin et n'a rien de beau au dehors, mais devant la porte il y a une place assez jolie d'environ soixante pas en carré et fermée de murailles, de laquelle on passe dans deux grands bazars de bonne pierre et très bien voûtés. Le même gouverneur dont je viens de parler était parvenu à cette charge par la faveur du meter qui était son frère, et qui étant toujours auprès du roi pour l'habiller et lui donner des mouchoirs, est, comme j'ai dit, un des premiers et des plus considérables officiers de la cour. Ce gouverneur, voyant son frère âgé, et ayant quatre fils, s'avisa, pour soutenir sa maison, de faire couper le plus jeune pour avoir la charge de son oncle. La chose avait été faite trois ou quatre jours avant que nous arrivassions à Lar, et le sieur Constant et moi ayant chacun un chirurgien, dès qu'il en eut eu avis il les envoya quérir pour voir l'enfant ; mais il était trop tard pour y apporter du remède, et l'enfant mourut trois ou quatre jours après ; et le père, par le regret et la honte qu'il en eut, fut justement puni de sa détestable ambition.

La plupart des habitants de Lar sont juifs, qui travaillent en soie et font divers ouvrages, particulièrement de belles ceintures, ce qui met cette ville en réputation. Les paysans portent sur la tête une espèce de feutre qui est de laine fort fine et bien foulée. Il ressemble à un chapeau qui n'est pas encore mis en forme, et dont les bords coupés par-devant et par-derrrière font quatre cornes. Ils se font particulièrement à Kerman, où l'on fait encore de ces mêmes laines des feutres aussi grands que des manteaux dont on se sert en campagne contre la pluie. On en fait aussi ailleurs une grande quantité, mais qui sont grossiers, et il y en a de blancs, de bleus, de verts, de bruns et de rouges. La province produit de bons chameaux et en quantité, de quoi il se fait un grand commerce.

Autant que le jour est chaud à Lar, les nuits y sont fraîches, et on pourrait dormir avec plaisir sans les mouchérons qui assasinent et qui empêchent qu'on ne puisse reposer.

Il y a une infinité de citernes tant dans la ville qu'aux environs, et il est besoin d'en avoir un très grand nombre, parce qu'il se passe quelquefois deux ou trois ans sans qu'il y pleuve. Quand les pluies viennent à tomber on n'emplit pas les citernes le premier jour ; au contraire on bouche les trous qui reçoivent l'eau, parce qu'il faut attendre que la terre soit bien lavée, et que la première eau qui tombe emporte les saletés. Pour ce qui est de la distribution de l'eau il y a un très bon ordre, comme si ces citernes étaient des caves publiques pleines de vin. On n'en tient guère que trois ouvertes à la fois, et quand il faut les ouvrir le gouverneur ou quelque autre commis à cette charge est présent, cette eau, toute mauvaise qu'elle est, étant en ce pays-là une liqueur précieuse. Comme elle croupit souvent dans ces citernes des années entières, il s'y engendre une infinité de petits vers, et bien qu'on la passe dans un linge ou qu'on la fasse bouillir, on y voit toujours, y regardant de bien près, comme de petits atomes qui sont la semence de ces vers. C'est cette corruption qui engendre, particulièrement aux jambes et aux pieds, de certains vers, dont j'ai fait ailleurs la description, et j'ai remarqué qu'à mon retour à Paris de mon cinquième voyage, il m'en sortit un du dessus du pied gauche de deux aunes et demie de long, et un autre de demi-aune dessous la cheville du pied droit.

On paie à Lar des droits pour les gardes des chemins, et on est visité pour la sortie de l'or et de l'argent dont on doit la douane. Pour chaque ducat d'or il faut payer un chayet, qui est la moitié d'un mahmoudi, et pour les espèces d'argent à proportion.

Le premier d'avril, je partis de Lar à cinq heures du matin, et je marchai jusques à trois heures après midi dans un pays stérile et pierreux, à la réserve d'un village nommé Tcherkab où il y a beaucoup de palmiers et quelques terres à blé. Je logeai dans un petit carvansera appelé Chamzenghi ; il est fort bas et bâti en croix avec quatre portes pour donner du vent de tous côtés. Ils sont tous de cette façon jusques au Bander, et près à près pour le plus grand soulagement des voyageurs qui ont besoin d'ombre et de fraîcheur en ces pays-là. Pour ce qui est des bêtes elles

demeurent dehors, car ces carvanseras n'ont point d'écuries. Toutes les maisons depuis Lar jusqu'à Ormus sont aussi bâties d'une manière qu'il y a un canal comme une cheminée, qui règne du bas de la salle jusqu'au haut, par lequel le vent vient et donne quelque rafraîchissement. Mais pour les étrangers qui ne sont pas accoutumés à l'air du pays, il est dangereux de dormir en ces lieux-là.

Le deuxième, je partis de Chamzenghi sur les quatre heures après midi, parce qu'en ce pays-là il se lève d'ordinaire un petit vent sur le soir qui rend la chaleur plus supportable. Je marchai trois heures dans une plaine fertile, puis entre d'affreux rochers, et sur les dix heures du soir j'arrivai à Kormout, grand village rempli de palmiers.

Depuis Lar jusqu'à Kormout c'est le chemin le plus fâcheux de toute la Perse, parce que bien souvent il n'y a point d'eau. En allant d'Ispahan à Ormus, au commencement de l'été, on trouve d'ordinaire les citernes pleines ; mais au retour elles sont le plus souvent vides, à cause de la quantité d'animaux qui ont passé, ce qui oblige les voyageurs à faire ce chemin-là tout d'une traite, ou bien il faut qu'ils se détournent de deux ou trois lieues pour trouver de l'eau.

Le troisième, je partis de Kormout un peu après la minuit, et après avoir marché environ sept heures dans de très mauvais chemins pleins de gros cailloux et d'eaux salées, entre de hautes montagnes, j'arrivai à un carvansera neuf appelé Tenquidalen. Il y a au milieu un petit bassin d'eau vive formé par un ruisseau qui vient de la montagne, et comme il y a un vallon et un torrent entre deux, on fait passer cette eau par un canal sous le torrent, après quoi on l'élève sur un aqueduc pour venir à la hauteur du terrain sur lequel est bâti le carvansera. Mais cette eau, quoiqu'elle se puisse boire, tient un peu du sel, et à cause de cela on a fait depuis quelque temps une assez belle citerne. On a aussi percé la montagne proche du carvansera pour faire aller l'eau dans une plaine, qui était auparavant stérile, et qui depuis a été bien cultivée, y ayant aujourd'hui deux bons villages. Ce fut un riche marchand qui fit faire cet ouvrage, et ses enfants en tirent le revenu ; et c'est de ces deux villages dont le carvan-

sera tire ce qui est nécessaire pour les voyageurs et pour leurs chevaux.

Le quatrième, je montai à cheval à une heure après minuit, et passai par un pays inhabité et entrecoupé de gros torrents quand il tombe de la pluie. On n'y trouve que deux petits carvanseras, et sur les huit heures du matin, j'arrivai à celui que l'on appelle Gourbasarghant. Il a été bâti des deniers qu'un marchand qui venait d'Ormus laissa en mourant pour ce sujet, ses forces lui ayant manqué au même lieu par la chaleur excessive, faute de trouver un abri, qu'il a eu la charité de procurer à ceux qui auraient à passer par cette route. Ce carvansera n'est pas fort éloigné d'un village qui est dans la montagne du côté du nord.

Le cinquième, étant parti un peu après minuit, je marchai jusques à sept heures du matin par un pays sec et tout désert où il y a beaucoup d'arbres de lentisques, et fus au gîte à un assez bon village nommé Sauvrestan, où je vis de grands champs d'orge que l'on moissonnait. Quand il se trouve trop de monde à la fois et que le carvansera est plein, on peut loger chez les paysans, qui sont accoutumés à recevoir les voyageurs dans leurs maisons, et qui en tirent aussi quelque bénéfice. Les plaines d'alentour de Sauvrestan sont assez bonnes, pouvant être arrosées par quelques torrents qui tombent des montagnes, et dont on ramasse les eaux pour les ménager. Ce lieu est remarquable pour ses melons d'eau, qui égalent nos citrouilles en grosseur et qui sont les plus excellents de toute la Perse. La chair est d'un beau rouge et douce comme du sucre, ce qui sert de grand rafraîchissement à ceux qui voyagent. Je me souviens que passant un jour par ce lieu-là avec le sieur Constant dont j'ai parlé plus haut, le kelonter du lieu vint nous présenter deux raves, dont l'une pesait cinq mans de roi, c'est-à-dire trente de nos livres, et l'autre cinq mans et demie. Nous en mangeâmes et nous les trouvâmes de très bon goût.

Le sixième, je partis un peu après la minuit et marchai jusqu'au jour par des plaines de sable, où il serait impossible de trouver les chemins sans des guides du pays. Sur les trois heures du matin je passai deux ponts de pierre joints ensemble par une

longue chaussée. Avant que d'arriver au premier pont il y a une chaussée qui dure un grand quart de lieue, et de ce premier pont au second la chaussée dure encore assez longtemps. Le second pont est aussi long que le Pont-Neuf entier de Paris, et il passe dessous une grosse rivière qui est salée. Ses bords, en bien des endroits, sont sables mouvants, de sorte qu'avant qu'on eût fait ces ponts il était dangereux de la passer à gué, parce que ceux qui ne savaient pas les bons endroits demeuraient dans ces sables dont on avait de la peine à les tirer. C'est ce qui arriva un jour en ma présence à un Hollandais nommé Mayer, qui par son impatience se trouva tellement engagé dans ces sables, que sans le prompt secours de nos valets et de quelques paysans que nous avions pris pour guides, il y serait demeuré aussi bien que son cheval qu'on n'en put jamais tirer. Cet ouvrage est digne de la mémoire de celui qui l'a fait faire et j'en raconterai l'histoire en peu de mots.

Il y a en Perse comme dans les autres royaumes quantité de gens qui ont de l'esprit et du savoir, mais dont le mérite n'est pas connu et qui ne peuvent trouver d'avancement à la cour. Fâchés de se voir réduits à une vie cachée, et privés des moyens de faire fortune en leur pays, ils passent aux Indes et vont offrir leur service ou au Grand Mogol, ou au roi de Golconda, ou au roi de Visapour. Un Persan nommé Ali s'était retiré de cette manière auprès du roi de Golconda, et se mit si bien dans son esprit qu'en peu de temps on lui donna le commandement de l'armée. Dès qu'il se vit en crédit il chargea un vaisseau de toutes les bonnes marchandises qui se tirent du royaume de Golconda, comme toiles blanches et peintes, indigo, sucre, et autres sortes, et les envoya à Ormus, ce qu'il continua de faire toutes les années, et même étant devenu plus riche, au lieu d'un vaisseau il en chargea deux. Tout le profit qui lui revenait de la vente de ses marchandises demeurait à Ormus, et tout ce qu'il put amasser de cette manière en quarante ans fut employé pour perpétuer sa mémoire dans la Perse à bâtir cette digue et ces deux ponts. On ne croyait pas que cette entreprise lui pût réussir, parce qu'il faut tirer la pierre de la montagne qui est assez loin ; mais il tomba d'accord avec les gens du pays, que du poids de

deux mans ou de douze livres pesant de pierres, il payerait un *casbeké* qui fait deux liards de notre monnaie. Le marché conclu, tous les paysans des environs transportèrent une prodigieuse quantité de pierres sur leurs chameaux et sur leurs ânes, ce qui enrichit ce pauvre peuple, qui hors des saisons des voitures d'Ormus à Schiras et à Ispahan est plus de six mois de l'année sans rien gagner.

Il passe sous ces ponts une rivière qui vient du côté de Kerman, et qui est grossie par d'autres eaux qui descendent avec grand bruit des montagnes, pour s'aller rendre dans le golfe Persique vers le Bander-Congo ; et cette rivière devient salée en passant entre ces montagnes qui ne sont presque que sel.

Depuis le grand pont jusques à Guitchi, c'est un des plus agréables pays de la Perse et comme un taillis continuel. Guitchi est un lieu où il y a deux carvanseras, l'un fort beau et commode, et l'autre mal situé, parce que le terroir n'étant que sable le vent y en jette en telle quantité que l'on n'y peut alors habiter. Il y a tout proche dix ou douze tentes d'Arabes, et leurs femmes, quand on arrive à Guitchi, apportent incontinent du lait et du beurre et ce qu'elles peuvent avoir d'autres rafraîchissements.

Environ à une lieue et demie de Guitchi on trouve deux chemins, l'un à gauche qui paraît le plus battu, et l'autre à droite. On se pourrait aisément tromper au choix si l'on n'avait de bons guides, et il serait très dangereux de prendre à gauche vers une montagne qui est assez haute, parce que ce chemin est plein de précipices et comme un labyrinthe continuel entre des roches, d'où il est comme impossible de se retirer quand on y est engagé. Ce que les gens du pays ajoutent de certains fantômes ou mauvais esprits qui sont dans cette montagne et tuent tous les passants, doit être conté pour une fable. L'autre chemin, qui est sur la droite, qui est le seul bon chemin, n'est presque qu'un sable continuel jusqu'au Bander-Abassi, et il se fait d'ordinaire en une journée. On passe deux carvanseras, dont le dernier s'appelle Bend-Ali, bâti au bord de la mer ; et c'est où a été enterré Monsieur de Lalain, l'un des deux députés que le roi avait envoyés en Perse et aux Indes pour l'établissement de la nouvelle compagnie de commerce dans l'Orient.

De Bend-Ali au Bander-Abassi il n'y a plus que deux grandes lieues, et la plus grande partie du chemin est un pays de palmiers.

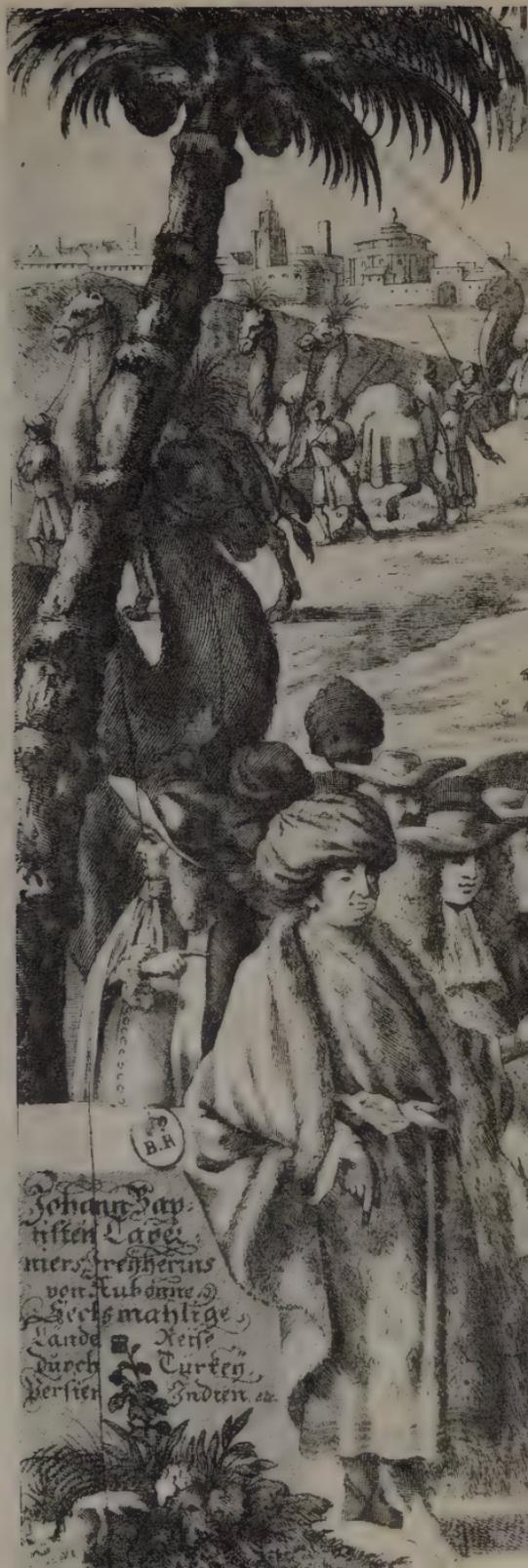
## De l'île d'Ormus et du Bander-Abassi

Ormus est une île à  $92^{\circ} 45'$  de longitude et à  $25^{\circ} 30'$  de latitude. Elle est à l'embouchure du golfe Persique à deux bonnes lieues de terre ferme, et elle n'en a que trois de circuit. Il n'y croît aucun arbre ni aucune herbe, et elle est toute couverte de sel qui est très bon et blanc comme neige, de manière qu'elle est tout à fait stérile, et il n'y a non plus aucune eau douce que celle qui tombe du ciel et que l'on recueille dans des citernes. On fait assez de cas du sable d'Ormus qui est fort noir et luisant, et dont l'on se sert pour mettre sur l'écriture. Les Portugais d'Ormus en envoyaient en tous leurs comptoirs aux Indes, et les étrangers qui venaient à Lisbonne pour acheter des marchandises d'Orient reconnaissaient autrefois à ce sable-là les factures des Indes sur lesquelles ils se reposaient entièrement. Cela leur servait de règle, et ils ne faisaient point d'autre marché avec les facteurs que tant pour cent de profit. Mais ceux-ci vinrent peu à peu à abuser de la bonne foi des marchands étrangers, et faisant venir de ce sable à Lisbonne contrefirent les factures des Indes et mirent les marchandises à un plus haut prix, ce qui fit qu'enfin la fourbe fut découverte.

Avant que les Portugais vinsent à Ormus, il y avait une ville où les rois d'Ormus, qui étaient aussi rois de Lar, avaient accoutumé de faire leur résidence. Quand les Portugais la prirent il y avait deux jeunes princes, fils du roi défunt, qu'ils emmenèrent en Espagne, et comme ils étaient bien faits de leur personne quoiqu'un peu basanés, le roi leur fit caresse et leur donna de quoi s'entretenir honorablement. Un jour après qu'on leur eut montré

l'Escorial et tout ce qu'il y a de plus beau dans Madrid, le roi leur demanda ce qu'il leur semblait du séjour d'Espagne et de ce qu'ils avaient vu ; à quoi ils répondirent qu'ils n'avaient rien vu qui ne fût digne d'admiration. Mais ces deux princes ayant jeté en même temps un soupir, et le roi ayant eu la curiosité d'en savoir la cause, ils firent connaître que ce soupir venait du regret qu'ils avaient de n'être plus sous leur arbre. Car il faut remarquer que proche de la ville d'Ormus il y avait un arbre, qui était l'unique qui fût dans l'île où j'ai dit qu'il ne croît rien. Cet arbre était de même espèce que celui qui est à une lieue du Bander, et qui passe en Perse pour une merveille, mais dans les Indes il y en a quantité. Les Persans l'appellent *lul*, les Portugais *arber de Reys*, et les Français *l'arbre des Banianes*, parce que les Banianes ont fait bâtir dessous une pagode avec un carvan-sera accompagné de plusieurs petits étangs pour se laver. Cet arbre d'un seul tronc fait une petite forêt, car de ses branches tombent certains filandres en terre qui y prennent racine et nourriture, et deux ou trois ans après font un autre tronc et d'autres branches, qui de même que les premières étendent cet arbre à un merveilleux espace.

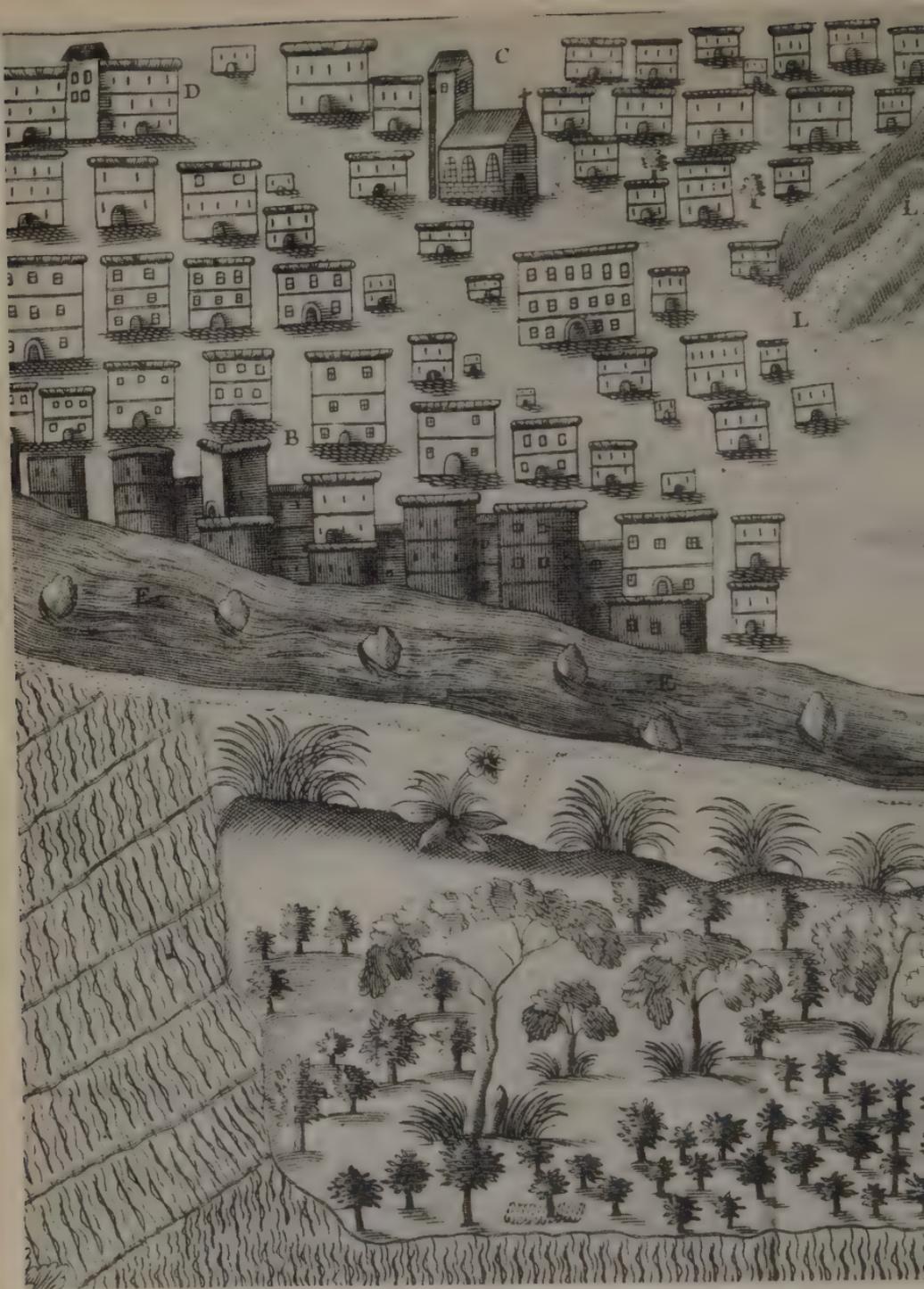
Les Portugais s'étant rendus maîtres de l'île d'Ormus, d'une ville mal bâtie en firent une très belle et qui allait jusqu'à la magnificence que cette nation aime beaucoup. Le fer des portes et des fenêtres était tout doré, et c'est une chose qui se dit communément dans le pays, que si les Portugais étaient demeurés maîtres d'Ormus, au lieu de fer aux portes et aux fenêtres il n'y aurait présentement que de l'or et de l'argent. Comme ils étaient tous riches, c'était à l'envi l'un à l'autre à qui ferait bâtir la plus superbe maison et les plus belles caves, où ils étaient tout le long du jour dans l'eau avec leurs femmes et leurs enfants, à cause des excessives chaleurs qui les incommodaient fort, et il n'y en avait guère qui devinssent vieux. La forteresse était aussi alors fort belle et très bien entretenue, et ils avaient bâti dans l'île, sur une éminence, une église dédiée à la Vierge, où ils allaient faire leurs dévotions, et ce qui leur servait aussi de promenade, n'en ayant point d'autre que celle-là. Pour ce qui est de la forteresse elle est encore en assez bon état, et depuis que



Johann Dav  
nischen Lage  
mers, freiherrn  
von Kuborn  
Landes  
durch  
herfien

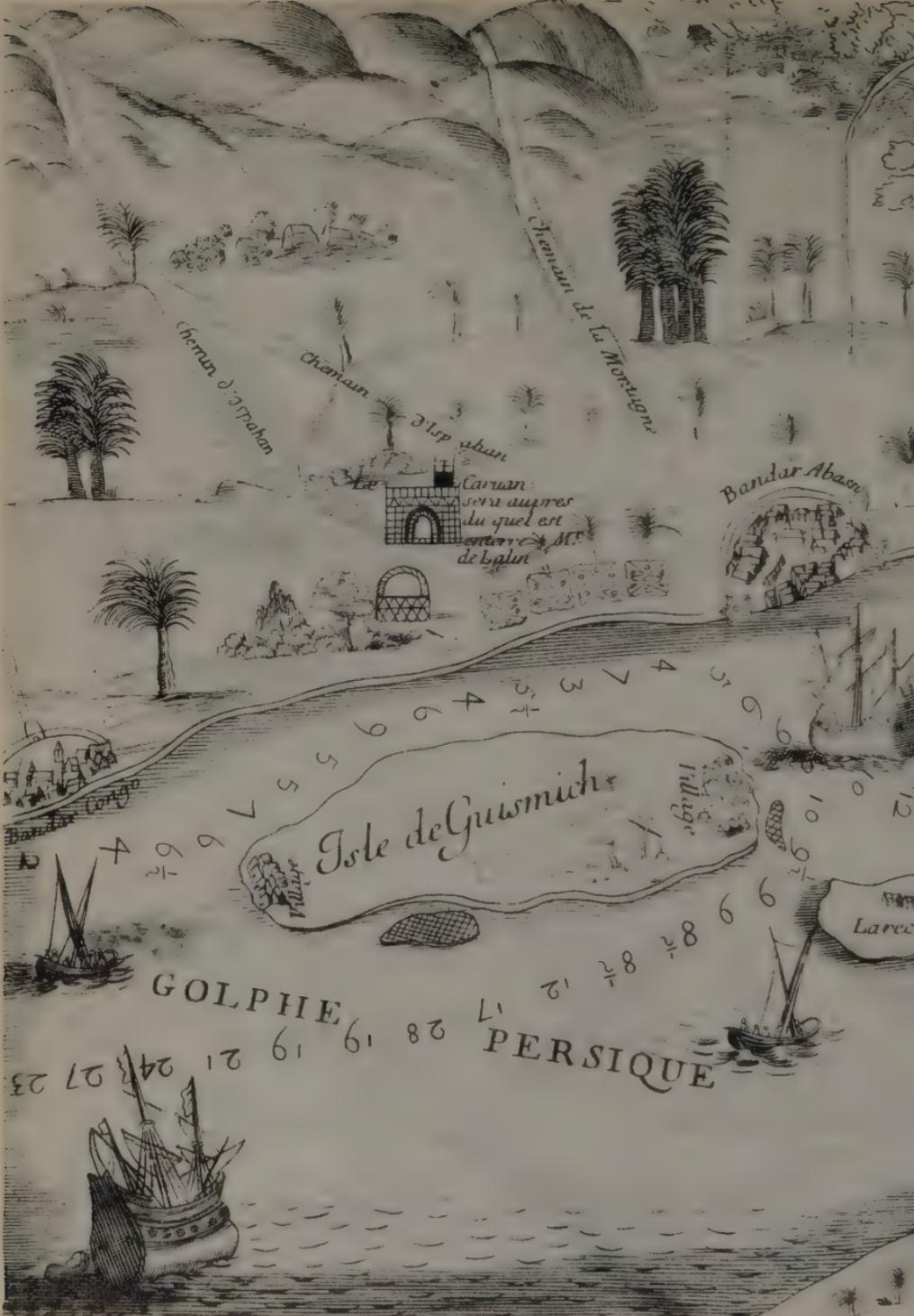
Reise  
Turken  
Indien etc.

Tavernier en voyage.





Plan d'Erivan.



Chemin d'Orphan

Chemin

Chemin de La Montagne

Orphan



Caravan  
seul au pres  
du quel est  
entree M.  
de Balun

Bandir Abasi



Ile de Guismich

Village

Larec

GOLPHE

PERSIQUE



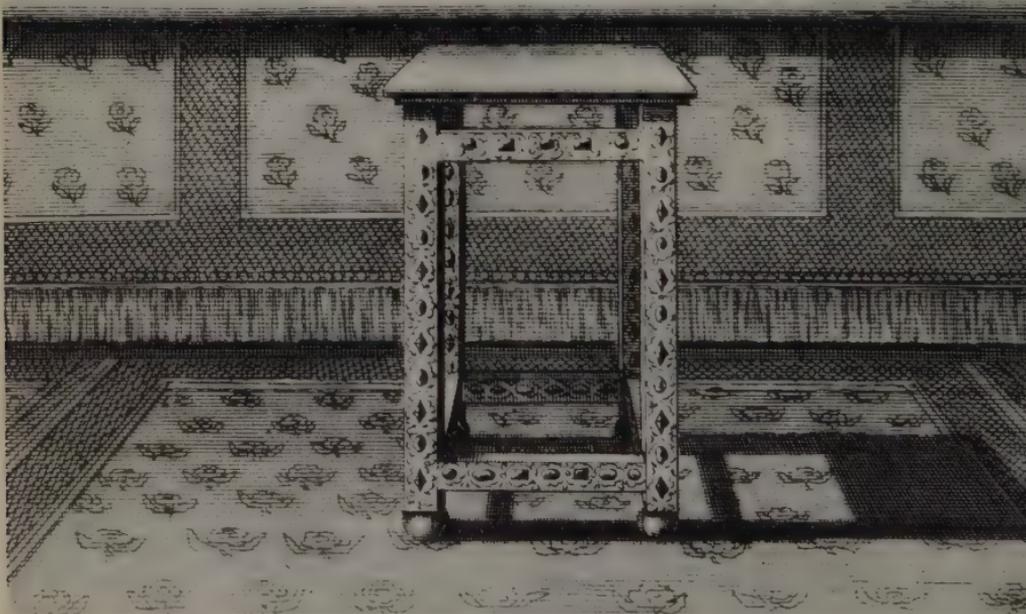
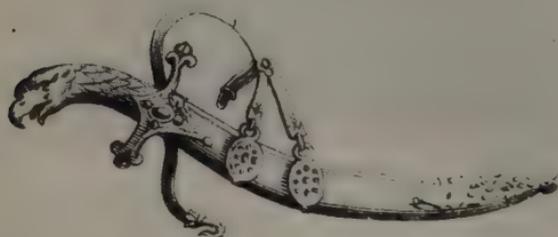


*Plan exact du Bander-Abassi et l'arbre des Banianes.*





*Plan de la ville et de la forteresse de Candabar*



les rois de Perse s'en sont rendus maîtres ils y entretiennent garnison, le kan d'Ormus qui demeure au Bander y mettant un commandant à sa volonté. Mais pour la ville elle est toute ruinée, et les Hollandais, sous prétexte de prendre du ballast pour leurs vaisseaux qui s'en retournaient à vide, ont emporté à Batavie les plus belles pierres d'Ormus et les plus beaux marbres pour en bâtir leurs maisons. Ils en auraient enlevé bien davantage, si le kan d'Ormus ne s'y fût enfin opposé et ne le leur eût étroitement défendu. Il leur est bien permis de charger du sel, qui est beau et blanc, comme j'ai dit, et sale assez bien, et ils en transportent jusques au Japon, le mettant dans les mêmes caisses où ils ont apporté le clou de girofle. Car il faut remarquer qu'à cause des grandes et extraordinaires chaleurs du pays, dès que les vaisseaux sont arrivés à Ormus on est contraint de mettre le clou dans des sacs qui en tiennent chacun deux cents livres, et l'on range tous ces sacs le long de la mer, afin que l'eau passant par-dessus humecte le clou. Ces sacs ayant été quelques jours de la sorte sur le rivage, on les porte dans les magasins, et on jette tous les jours de l'eau de mer dessus jusqu'à ce qu'on en fasse voiture pour Ispahan et autres lieux de la Perse, car dans l'excessive sécheresse, si l'on n'usait de cette précaution tout le clou se réduirait en poussière.

Entre l'île d'Ormus et la terre ferme, la mer n'est pas fort profonde, et les grands vaisseaux qui entrent dans le golfe et qui en sortent passent de l'autre côté de l'île. La forteresse qui est à la pointe de l'île vers le couchant est tout entourée de la mer et envisage la Perse. Me promenant un jour avec le sieur de l'Étoile le long du rivage du Bander en tirant à l'orient, nous découvrîmes dans la mer, entre l'île et la terre ferme, je ne sais quoi qui s'élevait sur l'eau, sans que nous pussions d'abord juger ce que c'était à cause de la distance. Ayant considéré la chose avec plus d'attention, nous reconnûmes enfin que c'était un homme qui semblait avoir peur de nous et craindre de s'approcher. Tantôt il nageait et tantôt il trouvait pied, parce que la mer, comme j'ai dit, est fort basse. Nous lui fîmes signe d'avancer et lui témoignâmes de loin le mieux qu'il nous fut possible, qu'il ne devait rien appréhender. Comme il nous eut abordés, nous

sûmes que c'était un Anglais que le roi de Perse avait demandé à la Compagnie pour lui rendre service dans la forteresse d'Ormus, et que s'ennuyant dans cette prison, d'où ceux qu'on y envoie ne sortent que rarement, il s'était hasardé de traverser ces deux lieues de mer pour tâcher de se remettre en liberté. Comme il n'avait qu'un petit linge autour de lui, nous retournâmes au Bander d'où nous lui envoyâmes de quoi manger et de quoi se couvrir, et ayant donné avis de la chose au chef de la Compagnie anglaise, on fit venir sur le soir le fugitif au Bander, et on l'embarqua sans bruit le plus tôt qu'il fut possible sur un vaisseau qui était à la rade.

Vis-à-vis de cette forteresse d'Ormus, les Portugais en avaient une autre en terre ferme du côté de la Perse, à cinq cents pas du Bander, sous laquelle ils retiraient leurs barques armées, n'y ayant point d'endroit propre pour cela dans l'île, et ils en avaient jusques à vingt-cinq ou trente. Quand on découvrait quelque vaisseau dans le golfe, ceux de la forteresse d'Ormus tiraient un coup de canon, et c'était un signal à ces barques pour aller prendre les droits ; autrement les vaisseaux auraient passé jusques à Balsara. En ce temps-là les marchands gagnaient beaucoup, et on se fiait à leur parole et à leurs factures pour la déclaration de leurs marchandises, sans visiter les vaisseaux ; mais maintenant que le commerce est fort déchu, les choses ne vont pas si bien pour les marchands. J'ai vu encore, sous la forteresse du Bander, de ces barques des Portugais, mais le roi de Perse néglige de les entretenir, et leur nombre est beaucoup diminué comme étant présentement inutiles.

Jamais Cha-Abas n'eût pris Ormus sans le secours des Anglais, et les Persans n'ayant point de forces en mer, ce n'était pas pour eux seuls une chose à entreprendre. Ils convinrent donc entre eux que le roi se tiendrait à Gomron, autrement dit Bander-Abassi, gardant la côte avec vingt mille hommes, parce que dans Ormus il n'y a point d'eau, comme j'ai dit, que celle qu'on recueille dans les citernes, et que cette eau étant bientôt bue les Portugais seraient contraints d'en venir prendre en terre ferme ; que les Anglais avec leurs vaisseaux battraient de leur côté la ville et la forteresse. Et l'accord était tel, qu'au cas qu'ils prissent

la place, tout le butin serait également partagé entre le roi de Perse et les Anglais. Et pour ce qui est des personnes, que tous les chrétiens appartiendraient aux Anglais pour en disposer à leur volonté : ou pour les mettre à rançon, ou pour les faire esclaves, ou pour leur donner la liberté ; et que s'il se trouvait quelques mahométans dans la ville, ils seraient pour le roi. Qu'à l'avenir, de tout ce qui proviendrait des douanes qui seraient établies à Gomron, la moitié appartiendrait au roi, l'autre moitié aux Anglais, et que pour cet effet les Anglais auraient une maison près de la douané, dont ils auraient une clef et le roi l'autre. Que la ville serait ruinée et qu'il y aurait une garnison persane dans la forteresse ; mais que les Anglais seraient toujours à la rade avec quatre vaisseaux de guerre, pour empêcher que les Portugais ne fissent quelque entreprise par mer.

Ormus fut donc pris, mais il eût été très difficile d'en venir à bout, si le capitaine portugais qui commandait dans la forteresse eût voulu suivre le conseil que ses officiers de guerre lui donnaient. C'était d'ouvrir une écluse qui emplissait le fossé qui était entre la ville et la forteresse, ce qui aurait fort embarrassé les assiégeants. Quand il fut de retour à Goa, il aurait infailliblement perdu la tête, s'il n'eût été appuyé d'une forte parenté, et le vice-roi le renvoya en Portugal où il fut privé de toutes charges. Il était toutefois très brave de sa personne et incapable de faire une trahison, mais on croit qu'il rendit la place par quelque dépit, et ayant répondu avec fierté qu'il ne voulait recevoir instruction de personne.

Après la prise d'Ormus les partages se firent de cette sorte. De tout le butin qui se trouva dans Ormus il se fit deux parts, l'une pour le roi, l'autre pour les Anglais, laquelle fut embarquée dans un grand vaisseau de plus de soixante pièces de canon pour porter à Londres. Le vaisseau se rendit à Surate pour s'en aller de là avec quatre ou cinq autres qui partent d'ordinaire tous les ans pour l'Angleterre. Dès que le vaisseau fut arrivé à Surate, le président des Anglais suivi de tous ses gens vint se réjouir avec le général de la prise d'Ormus, et quelques jours après, comme la flotte devait partir, on fit un grand festin sur l'amiral et sur les autres vaisseaux, les coups de canon accompa-

gnant les santés que l'on buvait. Le plus petit des vaisseaux faisant sa décharge, le feu prit dedans, sans qu'on ait bien su comment. Aussitôt la flamme gagna les câbles des ancres, et la marée étant fort haute jeta le petit vaisseau contre l'amiral, de manière qu'en moins de deux heures les deux vaisseaux furent consumés, les personnes ayant eu bien de la peine à se sauver. Ce funeste accident donna lieu à bien des gens de croire que c'était une juste punition du Ciel, et que les Anglais l'avaient méritée pour s'être joints avec les infidèles contre les chrétiens.

Les Hollandais n'en ont pas moins fait au Japon, où il y avait soixante mille chrétiens, qui étaient le fruit de la mission des Pères Jésuites et la récolte de plusieurs années. Ayant pris un vaisseau portugais qui allait du Japon à Goa, ils se saisirent des lettres par lesquelles les Portugais faisaient savoir au vice-roi de Goa, que si on leur pouvait envoyer quelque peu de troupes ils se rendraient assurément maîtres de tout le Japon, ayant déjà de leur côté quatre des principaux princes des îles de Ximo et de Xicoco. Les Hollandais munis de ces lettres firent voile incontinent au Japon, et ayant découvert au roi le dessein des Portugais causèrent la destruction du christianisme dans toutes ces îles. Les chrétiens gagnèrent la première bataille qui leur fut donnée, mais ils furent tous défaits à la seconde, le roi ayant fait armer généralement tous ses sujets. On a blâmé les Hollandais d'avoir trahi de la sorte le parti des chrétiens, et les Portugais de n'avoir pas jeté leurs lettres en mer, ce que doivent faire en pareilles rencontres tous ceux qui sont chargés de mémoires importants.

Pour ce qui est des autres articles du traité, ni le roi de Perse, ni les Anglais ne tinrent guère bien leur parole. Le roi voulut avoir tous les hommes, tant chrétiens que mahométans, disant qu'étant du pays ils étaient ses sujets, et les ayant envoyés à Ispahan pour s'en servir aux choses dont il les trouva capables, la plupart des Portugais se firent mahométans. Il se saisit aussi de tout le canon, et en ayant fait mettre quelques pièces dans la forteresse de Lar, il fit mener les autres à Ispahan, et l'horloge d'Ormus y fut aussi porté, comme j'ai dit dans la description que j'ai faite du Meidan.

D'autre côté les Anglais, qui avaient tenu la première année quatre vaisseaux selon qu'ils s'y étaient obligés, se relâchèrent l'année d'après et ils n'en eurent que trois. Ils vinrent ensuite à n'en tenir qu'un, et au bout de cinq ou six ans on ne les vit plus. Ils ne laissent pourtant pas de demander tous les ans la moitié du revenu des douanes, mais le *cha-bander* ou chef des marchands, voyant qu'ils ne tenaient pas leur parole pour les vaisseaux qu'ils devaient entretenir, s'accorda secrètement avec les marchands pour la douane, et fit accroire aux Anglais qu'une balle où il y avait pour mille écus de marchandises n'en valait pas deux cents, retirant sous main le surplus, et ne souffrant pas que les Anglais fissent rien ouvrir, ni même qu'ils entrassent dans la douane. Il leur disait pour ses raisons que les marchands se plaignaient que l'on visitait leurs balles, et qu'ils protestaient que si l'on continuait de les traiter si sévèrement ils ne reviendraient plus à Gomron. D'ailleurs quand un marchand avait plusieurs balles dans la douane, le *cha-bander* avait l'adresse d'en faire sortir de nuit une bonne partie, et l'envoyait au logis du marchand sans que les Anglais s'en pussent apercevoir, et ainsi ils étaient frustrés de la plus grande partie de ce qu'ils devaient toucher par le traité. Il revient au roi pour la douane seize pour cent ; et pour le *cha-bander* et ses commis, afin d'être plus tôt expédié et de se retirer promptement des chaleurs et du mauvais air de Gomron, il leur faut payer encore deux pour cent. Quoiqu'on tire d'ordinaire tous les ans de la douane vingt-et-un ou vingt-deux mille tomans, j'ai vu que les Anglais n'en touchaient pas plus de cinq ou six cents, et l'agent et le courtier en tirent environ autant du *cha-bander* qui les oblige par là de fermer les yeux. Les Anglais tâchent de leur côté de rendre la pareille au *cha-bander* et de le tromper autant qu'ils peuvent. Car comme la Compagnie anglaise, ainsi que la Hollandaise, ne paye point de douane en Perse, les Anglais font passer plusieurs marchandises de particuliers sous la marque de la Compagnie, et s'étant accommodés avec eux les leur rendent à Gomron en faisant semblant de les leur vendre, et ils ne paient pour cela que deux pour cent. Il faut remarquer ici que toutes les douanes de Perse et des Indes ne sont point des fermes, et que le *cha-bander*

n'est proprement qu'un commis que le roi y met, et qui ne lui rend compte que de ce qu'il a reçu. Voilà tout ce que j'ai pu observer de plus particulier de l'île et de la ville d'Ormus. Il est temps de parler de Gomron ou du Bander-Abassi, qui est presque vis-à-vis en terre ferme.

Le Bander-Abassi, ainsi nommé par ce que le grand Cha-Abas commença de mettre ce lieu-là en réputation, est présentement une ville raisonnablement grande et remplie de quantité de beaux magasins, au-dessus desquels est le logement des marchands. Durant même que les Portugais tenaient Ormus, quoiqu'ils demeuraient dans la ville, tout le trafic se faisait au Bander, et c'est l'abord le plus assuré de toute cette côte. Il n'y a que quinze ans que c'était encore un lieu ouvert, et comme on pouvait y entrer la nuit et frauder la douane, on l'a fermé de murailles. Les Anglais et les Hollandais y ont leurs comptoirs et leurs maisons bien bâties sur le bord de la mer, et comme c'est la meilleure plage de tout le golfe Persique, c'est le grand abord de tous les vaisseaux qui viennent des Indes, et qui en apportent des marchandises pour la Perse, pour la Turquie et autres lieux de l'Asie, et pour une partie de l'Europe. Quand les vaisseaux doivent arriver il s'y trouve plusieurs marchands, mais qui pour la plus grande partie sont persans, arméniens et indiens, qui demeurent en Perse, et il en viendrait bien davantage de tous les lieux que j'ai nommés, s'ils ne craignaient le mauvais air du Bander, ce qui les oblige de s'arrêter à Ispahan jusqu'à ce que les autres marchands reviennent, de qui ils achètent les marchandises dont ils ont besoin.

L'air du Bander est en effet si malsain et si chaud que les étrangers n'y peuvent guère demeurer, pour être assurés de leur santé, que les mois de décembre, de janvier, de février et de mars ; car pour les habitants qui sont faits à l'air du pays, ils peuvent y demeurer davantage et jusqu'en avril, après quoi ils vont tous à deux ou trois journées de là chercher le frais dans les montagnes pour cinq ou six mois, où ils mangent ce qu'ils ont gagné pendant le temps du négoce. Ceux qui voudraient se hasarder de demeurer à Gomron pendant les chaleurs gagneraient une fièvre maligne, dont si l'on n'en meurt pas on a bien de la

peine à en guérir, et même cette guérison imparfaite est suivie d'une jaunisse pour toute la vie. Passé le mois de mars le vent commence à se changer, et se faisant d'ordinaire ouest ou sud-ouest, vient en de certains moments si chaud et si étouffant qu'il ôte la respiration. Les Arabes l'appellent *el samiel*, c'est-à-dire vent de poison, et les Persans *bade-sambour*, parce qu'il suffoque et tue subitement ceux sur lesquels il passe. Ce qui est de plus surprenant est que si l'on prend le bras ou la jambe ou quelque autre partie du corps de ceux qui ont été étouffés, cela demeure dans la main comme une graisse gluante et comme s'il y avait un mois que le corps fût mort. Ce vent règne d'ordinaire aux mois de juin, juillet et août, et il en est de même vers Mossoul et Bagdad.

L'an 1632, sur la route d'Ispahan à Bagdad, si je ne me fusse trouvé en compagnie de quelques marchands arabes, j'aurais été étouffé avec quatre autres marchands persiens qui s'étaient joints avec nous. Mais dès que ces Arabes connurent que ce vent venait, ils nous firent promptement mettre pied à terre pour nous coucher sur le ventre et nous bien couvrir de nos manteaux. Nous fûmes en cet état une bonne demi-heure, pendant laquelle je faillis à étouffer, et étant relevés nous trouvâmes nos chevaux si en eau qu'ils n'avaient pas la force de nous porter. Cela nous arriva à deux journées de Bagdad, et ceci est remarquable que lorsqu'on est en bateau sur quelque rivière et que ce même vent souffle, il ne fait point de mal quand même on serait tout nu. Il est quelquefois si chaud qu'il brûle comme si la foudre avait passé.

Si l'air de Gomron est si mauvais et si dangereux, le terroir ne vaut rien aussi ; car ce n'est que sable, et l'eau qu'on tire de quelques citernes n'y est pas trop bonne. Quand on en veut faire la dépense, on fait venir de l'eau d'une assez bonne source qui est à trois lieues du Bander, et que l'on appelle l'eau d'Issin, laquelle est fort chère. Il n'y avait autrefois au Bander aucun herbage, mais aujourd'hui, par le grand soin que l'on y a apporté, on y trouve quelques laitues, raves et oignons, la terre pouvant être arrosée de l'eau des puits que l'on a faits de nouveau, ce qui a rendu le séjour du Bander plus supportable. Pendant le temps

du négoce il y a de quoi y faire très bonne chère : les vins de Schiras et d'Yesd n'y manquent pas ; le mouton, les pigeonneaux et les perdrix sont les viandes ordinaires ; mais pour ce qui est des poules, quoiqu'il y en ait quantité, on n'en mange guère, parce qu'elles sentent la marine. Pour ce qui est du poisson il y en a d'excellent et en très grande abondance ; on a aussi de fort bonnes huîtres à l'écaille, et de toutes sortes de confitures et de fruits secs.

Les peuples de ce pays-là sont fort basanés, et n'ont qu'une chemise pour tout habit. Pour ce qui est de celui des femmes et de leurs bijoux je n'en dis rien ici, parce que j'en ai fait ailleurs la description, ayant parlé au même lieu des peuples qui habitent le long du golfe Persique, qui n'ont d'autre négoce que la pêche, et qui ne mangent jamais de pain, n'y en ayant que très peu qui aient le moyen d'avoir quelque peu de riz. Le vivre ordinaire du peuple depuis Balsara jusque vers le Sindi, qui est la côte des Indes, est des dattes et du poisson, dont la plus grande partie est séchée au vent. Ils prennent les têtes et la ventraille avec les noyaux des dattes qu'ils ont mangées, et faisant bouillir tout cela ensemble avec un peu d'eau à moitié salée, ils le donnent tous les soirs à leurs vaches quand elles reviennent des champs où elles n'ont pu trouver que de méchantes broussailles.

Entre les sortes de poisson dont la mer du Bander est si abondante, il y a de belles soles, de bon éperlan, et d'excellentes sardines. Pour ce qui est des huîtres, si on en veut manger il faut les envoyer prendre exprès par les pêcheurs, parce que les gens du pays n'en mangent point. Le divertissement ordinaire du Bander est d'aller sous l'arbre des Banianes et d'y faire de petites collations. Le matin à la fraîcheur, on peut aller courre le lièvre, et on ne manque pas de bons lévriers, les Anglais et les Hollandais en amenant d'ordinaire quand ils viennent d'Ispahan ou de Schiras.

Il y a deux forteresses au Bander, l'une du côté du couchant, et l'autre au levant où les Portugais retiraient leurs barques, comme je l'ai dit plus haut. Cette ville se rendant de plus en plus fameuse par le commerce, elle s'accrut et se remplit d'habitants, et depuis la défense qui fut faite aux Hollandais d'enlever

des pierres d'Ormus, on s'en servit à bâtir plusieurs maisons du Bander.

Une des principales raisons pour lesquelles, Ormus étant ruiné, le commerce s'est plutôt établi au Bander-Abassi qu'au Bander-Congo, où l'air est bon et l'eau excellente, est que d'Ormus jusques au Congo il y a plusieurs îles, entre lesquelles la navigation est dangereuse et il est besoin de plus d'un vent. Joint que lorsqu'un vaisseau passe vingt ou vingt-cinq pièces de canon, il ne trouve pas assez d'eau, et ne saurait monter ni au Bander-Congo ni à Balsara. Ce qui est encore fort incommode est que du Bander-Congo jusqu'à la ville de Lar, les chemins sont très mauvais, et qu'à peine dans toute la route on trouve un méchant carvanseira. Mais du Bander-Abassi à Lar, on fait le chemin en sept ou huit jours, et l'on trouve partout d'assez bons carvanseiras et des rafraîchissements, comme j'ai fait voir dans la description de cette route.

Le grand Cha-Abas avait fait avec les Portugais, pour la douane du Bander-Congo, le même traité qu'il avait fait avec les Anglais ; mais depuis qu'on a vu que leurs forces diminuaient par la guerre qu'ils ont eue avec les Hollandais, on les a traités de même que les Anglais et encore pis. On leur donne maintenant si peu que cela ne vaut pas la peine de tenir un facteur en ce lieu-là. Le Bander-Congo est à 27° 30' de latitude, et éloigné du Bander-Abassi de deux journées de voile quand le vent est bon.

Il y en a quelques-uns qui s'imaginent que les Francs qui ne vont en Asie que par une pure curiosité de voir le pays, ont de la peine à passer sur les vaisseaux des Anglais et des Hollandais, et que généralement tous ceux qui négocient aux Indes, de quelque nation qu'ils soient, ne souffrent pas aisément que leurs propres compatriotes puissent prendre la moindre connaissance de leurs affaires. Pour ce qui est de moi, j'ai toujours vu qu'en payant le passage il n'y a point de particulier qui veuille aller aux Indes qui ne soit bien reçu sur les vaisseaux anglais et hollandais. Mais quand cela ne serait pas, on peut passer sur des vaisseaux du pays, ce que bien souvent on aime mieux. Dans un de mes voyages le sieur d'Ardilliers et moi trouvâmes qu'il nous

était plus commode de passer aux Indes sur un vaisseau du roi de Golconda qui retournait d'Ormus à Maslipatan, que sur les vaisseaux des Hollandais, bien qu'il y en eût alors qui fissent le même voyage.

Il me reste à parler des changes, et de quelle manière ils se font en Perse. Il arrive quelquefois à Gomron une telle quantité de vaisseaux, qu'il s'y trouve plus de marchandises que d'argent, et les marchands en donnant d'abord avis à Lar, à Schiras, à Ispahan et autres villes de Perse, ceux qui ont de l'argent comptant et qui en font négoce ne manquent pas de le faire tenir en diligence à Gomron. Du jour que l'on prend l'argent, on est tenu de le rendre au bout de trois mois, et le change est de six à douze pour cent. Quand les marchandises sont arrivées à Ispahan ou en autre lieu, le marchand n'y peut toucher qu'il n'ait payé la somme qu'il a empruntée, à moins que son créancier, se reposant sur sa bonne foi, ne lui permette d'ouvrir ses balles. Si c'est un marchand persien qui n'a pas sa résidence à Ispahan et qui veut porter plus loin ses marchandises, il prend de nouvel argent pour payer celui qu'il doit, et il le rend au lieu où il veut aller. Il y a des marchands turcs et arméniens qui prennent de l'argent à Surate pour le rendre à Gomron, où ils en prennent d'autre pour Ispahan, et ils en font autant à Ispahan pour Erzerom ou pour Babylone, payant le vieux du nouveau qu'ils empruntent en chaque lieu. L'argent que l'on prend à Erzerom se paye ou à Burse, ou à Constantinople, ou à Smyrne. Celui que l'on prend à Bagdad se paie à Alep, et comme il y a plusieurs Arméniens et même quelques Turcs qui étant à Constantinople ou à Smyrne veulent passer à Livourne et à Venise, ils prennent de l'argent en ces deux premières villes pour payer les changes précédents, et le rendent aux deux autres quand ils sont en Italie.

J'ai toujours fait compte dans mes voyages qu'à prendre de l'argent à Golconda pour jusqu'à Livourne ou à Venise, à change pour change, l'argent revient par le meilleur marché à quatre-vingt-quinze pour cent, mais le plus souvent il va jusqu'à cent, et c'est tout ce qui se peut dire sur cette matière.

Voici le plan exact de Gomron ou du Bander-Abassi, de l'île d'Ormus et des îles voisines, et d'une pointe de l'Arabie heu-

reuse, avec la représentation du gros arbre des Banianes. Voir pages 346-347.

De la route par terre  
de Casbin et d'Ispahan aux frontières  
des États du Grand Mogol  
par la province de Candahar

La route des Indes par la province de Candahar est une ancienne route, et qui était bien plus fréquentée qu'elle ne l'est aujourd'hui, avant que les Portugais vinsent à Ormus, et que la navigation fût établie de la Perse aux Indes par les vaisseaux des Francs qui arrivent tous les ans à Gomron. Car avant ce temps-là on ne voyait sur cette mer que quelques méchantes barques, ce qui ne suffisait pas pour le transport de toutes les marchandises qui étaient dans les Indes et qui en sortaient. Mais bien qu'il soit fort commode et de moindre dépense d'aller s'embarquer à Gomron, il y a toujours des marchands qui prennent la route de terre, et c'est par là que nous viennent les toiles les plus fines qui se font aux Indes. Ceux qui viennent de Moscovie et de Pologne et des provinces septentrionales de la Turquie, sans vouloir aller ni à Ispahan ni à Ormus, quand ils sont à Casbin doivent laisser à droite le chemin d'Ispahan, et tirer droit au levant par les provinces de Gorgian, de Korasan et de Candahar. Je ne dirai rien de particulier de cette route, qui est peu fréquentée, parce qu'il faut traverser plusieurs pays déserts et marcher souvent deux ou trois jours sans trouver de l'eau. Mais pour ce qui est de la route d'Ispahan à Candahar, qui est la plus ordinaire et que les marchands aiment mieux prendre, parce que l'on trouve presque partout de l'eau, je marquerai précisément tous les lieux où l'on passe avec les distances des lieux par *agats*, qui reviennent à une grande lieue de Languedoc ou de Provence, et soit que l'on parte de Casbin ou d'Ispahan, toutes les marchandises se chargent sur des chameaux, et les hommes vont à

cheval, tantôt en caravane et tantôt dix ou douze de compagnie. Voici donc les noms et les distances des principaux lieux que l'on rencontre sur la route d'Ispahan à Candahar.

D'Ispahan à Sakunegi, <i>agats</i>	7
De Sakunegi à Mouchena de Radar	10
De Mouchena de Radar à Naïn ou Nanni	8
De Naïn à Anarek ou Danaraquié	15
D'Anarek à Basabad	15
De Basabad à Abiger	9
D'Abiger à Biabanact	5
De Biabanact à Caseni	5
De Caseni à Tchah Mehdji ou Samagi	10
De Tchah Mehdji à Sadarou	15
De Sadarou à Chechme-Cha	8
De Chechme-Cha à Karté	14
De Karté à Tebbes, ou-Tabas, ville	4
De Tebbes à Espaqué	7
D'Espaqué à Douhouk ou Teouqué	7
De Douhouk à Talkéavé	6
De Talkéavé à Cors	10
De Cors à Tesaïtan	9
De Tesaïtan à Birdjand ou Berjan	7
De Birdjand à Moud ou Moti	7
De Moud à Sarbicha	5
De Sarbicha à Mont	7
De Mont à Dourouh ou Dourat	12
De Dourouh à Chechmeband	6
De Chechmeband à Zela	10
De Zela à Fara, ville	10
De Fara à Khourmalik ou Tecourmazetan	6
De Khourmalik à Siabé	6
De Siabé à Bakou	4
De Bakou à Dilaram	6
De Dilaram à Chaquilan	4
De Chaquilan à Dexkak	4
De Dexkak à Ghirichk, ou Griché, ville	12

La ville de Candahar est la capitale d'un pays qui est aujourd'hui une des provinces conquises par les rois de Perse, ayant toujours été un sujet de guerre entre eux et les rois des Indes depuis que le grand Cha-Abas l'ôta à ses anciens maîtres. Comme cette ville est très considérable, tant par l'avantage de son assiette qui la rend la plus forte place de la Perse, que parce que c'est le grand passage de toutes les caravanes qui vont aux Indes et qui en reviennent, elle était incessamment muguétée de côté et d'autre par les Persans et les Indiens ; et enfin le grand Cha-Abas s'en rendit maître le premier, le prince qui régnait dans Candahar ayant mieux aimé se mettre sous la protection du roi de Perse que du Grand Mogol. Ce fut toutefois à cette condition que ce serait toujours un prince de sa race qui commanderait dans Candahar comme vassal et tributaire du roi de Perse, et Ali-Merdan-Kan, de qui j'ai parlé ailleurs et dont il faut que je parle encore, était fils du dernier prince de Candahar. Ce prince laissa en mourant de grandes richesses, et quand Ali-Merdan-Kan passa dans la cour du Grand Mogol, toute sa vaisselle était d'or de même que celle du roi de Perse. Il avait tant d'or dans ses coffres qu'il ne voulut rien prendre du roi des Indes pour son entretien, et il se contenta de l'honneur qu'il lui fit de lui donner la première charge du royaume qu'il a possédée jusques à sa mort. Il fit bâtir à Jeanabad une très belle maison avec un très beau jardin sur le bord de l'eau, et il n'y a point de plus superbe édifice dans les États du Mogol. Après que cette maison fut bâtie, le roi allant la voir un jour par curiosité avec les princesses, Ali-Merdan-Kan voulut faire quelques présents à Sa Majesté qu'elle ne voulut pas prendre ; et l'on dit que la femme de ce prince ouvrit plusieurs coffres pleins d'or, et que les montrant à ces princesses, elle leur dit que Sa Majesté ne devait pas s'étonner si son mari ne prenait rien d'elle, ayant assez de quoi vivre pour lui et pour ses enfants.

Ce qui avait contribué en partie à rendre Ali-Merdan-Kan si riche était l'adresse dont il se servait à l'exemple de ses prédé-

cesseurs pour tirer de grands avantages des caravanes, qui passaient alors bien plus souvent par Candahar, comme je l'ai remarqué, qu'elles ne font maintenant. Quand une caravane était arrivée il faisait aux marchands un très bon accueil, et après qu'ils s'étaient reposés quelques jours, il les traitait tous, trouvant moyen cependant qu'ils ne fussent pas sitôt expédiés à la douane. Toutes leurs affaires étant faites, il attendait qu'ils fussent à la veille de leur départ, pour leur faire connaître qu'après les avoir traités il souhaitait qu'ils le traitassent à leur tour, et qu'il était bien aise de se divertir encore une fois avec eux, ce que les marchands ne pouvaient honnêtement refuser. Le lendemain il leur faisait dire qu'il était si satisfait de leur bonne chère qu'il voulait leur faire le festin d'adieu, ce qui allait encore à deux ou trois jours, et ainsi il arrivait souvent qu'une caravane séjournait à Candahar trois semaines ou un mois, et quelquefois davantage. Tout cela se pratiquait adroitement par les princes de Candahar, afin que les caravanes, par un long séjour consommant les vivres du pays, y laissassent aussi d'autant plus d'argent.

Le grand Cha-Abas s'étant donc rendu maître de Candahar en laissa la paisible possession à Cha-Sefi, son petit-fils, et ce fut pendant son règne qu'Ali-Merdan-Kan, successeur de son père dans le gouvernement de Candahar, livra la place au Grand Mogol, comme j'ai dit ci-devant. Cha-Abas II, fils de Cha-Sefi, l'ayant reprise en l'an 1650, le Grand Mogol qui était alors Cha-Gehan envoya son fils aîné, qui s'appelait Dara-Cha, pour l'en chasser. Mais bien que son armée fût composée de plus de trois cent mille âmes, la place fut si courageusement défendue qu'il fut contraint de se retirer, les vivres lui ayant manqué et une grande partie de l'armée étant périée de faim. L'année suivante, Cha-Gehan remit une autre armée sur pied aussi puissante que la première, et envoya son second fils appelé Sultan-Sujah, qui était brave et libéral aux soldats. Mais il ne fut pas plus heureux que son aîné dans ce nouveau siège, et il s'en retourna de même sans avoir rien pu exécuter. Begum-Saheb, fille aînée de Cha-Gehan et sœur de ces princes, était fort aimée de son père qui en était passionné, et même le bruit courait que cette affection allait jusques à l'inceste. Comme elle était toute-puissante dans

l'empire dont le roi lui abandonnait presque le gouvernement, et qu'elle possédait de très grands trésors, elle lui dit qu'elle voulait lever une armée à ses dépens, ce qu'elle fit, et l'on tient qu'elle montait jusqu'à quatre cent mille âmes. C'étaient tous gens bien faits et qui promettaient beaucoup. Cette princesse voulut que son troisième frère nommé Aureng-Zeb, qui règne présentement, fût généralissime de cette armée, avec laquelle il fut investir Candahar que tout le monde croyait qu'il emporterait en peu de temps. Il avait déjà donné quelques assauts, lorsqu'étant un jour en conférence avec quelques généraux il leur demanda, s'il emportait Candahar, à qui en demeurerait la gloire. Les généraux lui répondirent que la princesse, sa sœur, ayant levé l'armée à ses dépens, ce serait elle sans doute qui recevrait le premier honneur de la prise de la place ; ce qu'Aureng-Zeb entendant, soit par jalousie contre sa sœur, soit pour n'en pas donner à ses deux frères en prenant une ville d'où ils avaient été obligés de lever le siège, il cessa de la presser, et laissant venir les pluies il fallut que l'armée se retirât promptement. Le roi fut au désespoir de voir que trois grandes armées n'avaient pu rien faire contre Candahar, et qu'il y était péri tant de milliers d'hommes ; et prenant un jour à part Ali-Merdan-Kan, qu'il appelait son père, il le pria de lui dire sincèrement ce qu'il pourrait faire pour reprendre cette place. Ce prince satisfait sur-le-champ à la demande du roi, et lui répondant en peu de paroles : « Sire, lui dit-il, quand vous trouverez un autre traître comme moi vous reprendrez Candahar. » J'ai voulu raconter cette histoire dans toutes ses circonstances, n'ayant fait que l'effleurer au commencement de ce livre.

Voici le plan de la ville et de la fameuse forteresse de Candahar qui est la meilleure place de toute l'Asie. *Voir pages 346-347.*

- A. La principale citadelle.
- B. Autre citadelle.
- C. Montagne qui allait jusqu'à la prochaine citadelle, et que Cha-Sefi fit couper depuis qu'il eut pris la ville.
- D. La maison du gouverneur de la place.
- E. La demeure des officiers et des soldats.
- F. La grande place de la ville.

G. La grande rue.

H. Les deux digues qui mènent à la ville.

I. Petit sentier qui va du marais à la ville.

L. Petit chemin qui va de la ville à la citadelle.

Voilà toutes les remarques les plus considérables que j'ai pu faire de la Perse, laquelle j'ai traversée tant de fois, et par tant de routes différentes pendant l'espace de quarante ans. J'ai été curieux de bien connaître les choses, je les ai regardées d'assez près, et je suis obligé d'avertir le lecteur qu'il ne doit pas aller en Asie pour y chercher les beaux-arts, et qu'il n'y trouvera point, ni pour la peinture, ni pour la sculpture, ni pour l'orfèvrerie, ni pour le tour, ce qu'il voit dans notre Europe. Pour ce qui est des tapis, de la broderie, des brocarts d'or, d'argent et de soie qui se font en Perse, et que nous admirions autrefois en France, tout cela cède aujourd'hui à nos nouvelles manufactures, les Persans admirant à leur tour les riches étoffes qui se font dans nos provinces; et quand nous les leur portons elles sont incontinent achetées pour le roi et pour les grands du pays. Ils n'entendent rien aussi à l'architecture, et on ne verra point enfin dans l'Asie aucune des beautés ni des richesses du Louvre et autres maisons royales de France, qui surpassent infiniment, par l'excellence de l'ouvrage, tout ce qu'il y a de plus magnifique chez tous les monarques de l'Orient. C'est ce qui fait que je ne puis sans étonnement ouïr certains gens donner à la Perse et à d'autres régions de l'Asie des beautés que ni l'art ni la nature ne leur donnent pas. Car si tout ce qu'ils disent était véritable, ces beautés n'auraient pas échappé à ma vue, et je puis assurer mon lecteur que je lui ai dépeint naïvement les choses comme elles sont.

## Appendice

### *Monnaies de Perse*

Les monnaies d'argent de Perse sont à plus haut titre que les nôtres; mais on n'y voit point d'autres monnaies d'or que les

Monnoye du Roy de Perse,

Pl. 3.



Pl. 3.



Pl. 1.



Pl. 1.



Pl. 4.



Pl. 4.



Pl. 2.



Pl. 2.



Pl. 6.



Pl. 6.



Pl. 6.



Pl. 5.



Pl. 7.



Pl. 7.



Tableau des monnaies de la Perse.

*Tableau des monnaies de la Perse.*

ducats qui viennent d'Europe. Car les rois de Perse ne font battre aucune monnaie d'or, sinon quelques pièces pour jeter au peuple quand ils montent sur le trône, et ces pièces n'ont point de cours parmi les marchands ni de prix assuré, vu qu'elles valent tantôt plus et tantôt moins.

N<sup>o</sup> 1 et N<sup>o</sup> 2. Ces deux pièces portent écrits les noms des douze prophètes de la loi de Mahomet, et dans le milieu il y a ces mots : *La illa illa allah Mahamet resoul allah, Ali Vali Alla*. Au revers est écrit : « Le Conquérant du Monde Abas II nous donne la permission de battre cette monnaie dans la ville de Cachan. » Et il y va de même des autres pièces dans les autres villes où l'on bat monnaie.

Cette même pièce N<sup>o</sup> 1 est de 5 *abassis*, et à compter la réale ou notre écu à 13 *chayets*, elle vaut de notre monnaie 4 livres 12 sols 6 deniers.

La pièce N<sup>o</sup> 2, qui vaut 2 *abassis* et demi ou 10 *chayets*, revient à 46 sols et un liard de notre monnaie.

N<sup>o</sup> 3. C'est un *abassi* qui vaut de notre monnaie 18 sols et 6 deniers.

N<sup>o</sup> 4. C'est un *mahmoudi* qui vaut 9 sols et un liard.

N<sup>o</sup> 5. C'est un *chayet* qui vaut 4 sols 7 deniers une maille.

N<sup>o</sup> 6. C'est un *bisti* qui vaut 1 sol 10 deniers.

N<sup>o</sup> 7. C'est une monnaie de cuivre appelée *casbeké* qui vaut 5 deniers et une maille.



# Table des illustrations



- Frontispice* : Portrait de Tavernier en habit persan, par Largillière. Herzog Anton Ulrich Museum, Braunschweig.
- 26 Carte de l'Iran, d'après le dessin de Cyrus Ocia.
- 34 Cortège persan.  
Itinéraire d'un voyageur contemporain de Tavernier : Daulier-Deslandes, 1665.
- 35 Détail du commandement du roi de Perse.
- 42 Nasser ed Din terrassant un lion, bas-relief rupestre.  
*Photo Roger-Viollet.*
- 43 La mosquée royale, la grande cour et le bassin. *Photo Roger-Viollet.*
- 58 Boiseries du sanctuaire Haroun Velaïat à Ispahan. *Photo Roger-Viollet.*
- 59 Détail de l'entrée de la mosquée royale. *Photo Roger-Viollet.*
- 66 Le pont qui conduit d'Ispahan à Zulfa.  
Pont barrage d'époque séfévide à vingt-quatre arches.  
*Photo Roger-Viollet.*  
Grand pont à Ispahan.
- 67 Pont d'époque séfévide à trente-trois arches, ou pont Allah Verdi Khan. *Photo Roger-Viollet.*
- 146 Réception d'ambassadeurs.  
Festin offert aux ambassadeurs.

- 147 Les Quarante piliers. *Photo Jean Mainbourg.*  
Cha-Abas et sa cour, peinture du musée des Quarante piliers. *Document Vincent Monteil.*
- 202 Portrait de Cha-Abas, d'après une gravure du XVIII<sup>e</sup> siècle.  
Vue d'Ispahan.  
Le Meidan ou Place Royale.  
Intérieur du pavillon, au-dessus de la porte principale du Palais Royal.
- 203 Couronnement de Soliman III, roi de Perse.
- 258 Prêtres gaures, d'après une gravure du XVIII<sup>e</sup> siècle.  
Costumes persans.
- 259 Poètes persans.  
Le supplice de la « chèvre ».
- 290 Soldat persan.  
Enterrement d'un Persan.
- 291 Persan fumant la pipe.
- 302 Les ruines de Persépolis. *Photo Vincent Monteil.*  
Persépolis à l'époque de Tavernier, gravure de Hollar.
- 303 Détail d'un bas-relief de Persépolis. *Document Vincent Monteil.*
- 310 Vue de Schiraz en venant d'Ispahan.  
Mausolée d'un saint près de Schiraz. *Photo M. Behdachtî, architecte à Téhéran.*  
Vue aérienne de Schiraz. *Photo Roger-Viollet.*
- 311 Les jardins de Schiraz.  
Gazelle et once.
- 330 Tavernier en voyage.  
Plan d'Erivan.  
Plan exact du Bander-Abassi et l'arbre des Banianes.  
Plan de la ville et de la forteresse de Candahar.
- 347 Les bijoux du couronnement.
- 348 Tableau des monnaies de la Perse.

*Les gravures sont empruntées aux relations de l'époque : Les différentes éditions des Six voyages de Tavernier, Les voyages du chevalier Chardin en Perse, Les beautés de la Perse, d'André Dauquier-Deslandes, Les voyages très curieux et très renommés faits en Moscovie, Tartarie, et Perse par le sieur Adam Olearius, Les voyages et observations du sieur de La Boullaye le Gouz, gentilhomme angevin. Photos Josse-Lalance prises à la Bibliothèque Nationale, dans les ouvrages conservés à la Réserve, au département des Cartes et Plans et dans les collections de la Société de Géographie.*



## Table des chapitres



5 *Préface de Vincent Monteil*

- 21 De l'étendue de la Perse et de la division de ses provinces  
29 Des fleurs et des fruits de la Perse, des turquoises et des perles  
34 Des bêtes de service, des poissons et des oiseaux de la Perse  
44 De la manière de bâtir en Perse  
48 Description d'Ispahan, ville capitale des États du roi de Perse  
64 De Zulfa, petite ville qui n'est séparée d'Ispahan que par la rivière de Senderu  
82 De la religion des Persans, et de la grande fête de Hocen et de Hussein ; et de celle du chameau.  
89 De la religion des Gaures, qui sont les descendants des anciens Persiens adorateurs du feu  
101 De la religion des Arméniens et de leurs principales cérémonies  
116 De la manière dont l'auteur fut reçu à la cour de Perse à son sixième et dernier voyage  
127 Des honneurs et des présents que le roi de Perse fit à l'auteur

- 135 Suite des affaires que l'auteur fit à la cour
- 137 Entretien du roi avec l'auteur touchant les princes de l'Europe
- 156 Commandement du roi de Perse traduit mot pour mot selon le génie de la langue persienne et le style de la chancellerie
- 157 Copie du même commandement du roi de Perse, traduit selon la phrase française
- 158 Autre commandement du roi de Perse au gouverneur de Schiras
- 159 Généalogie des rois de Perse de cette dernière race
- 176 De quelques actions particulières qui marquent les vertus et les vices des rois de Perse
- 180 De ce qui est arrivé de plus mémorable sous le règne de Cha-Séfi I<sup>er</sup>
- 188 Histoire tragique et mémorable de Rodolphe Stadler
- 196 De quelques particularités qui se sont passées sous le règne de Cha-Abas II
- 203 De la disgrâce de Mahamet-Beg sous le même règne de Cha-Abas II
- 219 De la rébellion du prince de Jasques, vassal du roi de Perse
- 222 De quelques particularités du règne de Cha-Soliman
- 227 Du gouvernement de la Perse
- 230 Du premier des trois ordres ou états de la Perse
- 244 Du second ordre qui comprend les gens de la loi et les gens de justice et en général les gens de plume
- 251 Du tiers état qui comprend les marchands et les artisans
- 259 De la justice et de la police des Persans
- 269 Des mœurs et des coutumes des Persans
- 284 Des maladies de la Perse et de la manière de les guérir
- 287 De la division des temps parmi les Persans
- 289 Des festins et des viandes ordinaires des Persans
- 296 Du mariage des Persans
- 298 De la mort et de la sépulture des Persans
- 301 L'auteur part d'Ispahan pour Ormus, et décrit la route jusques à Schiras.
- 306 De la ville de Schiras

- 316 Suite de la route d'Ispahan à Ormus, depuis Schiras jusqu'au Bander-Abassi
- 329 De l'île d'Ormus et du Bander-Abassi
- 341 De la route par terre de Casbin et d'Ispahan aux frontières des États du Grand Mogol par la province de Candahar
- 346 *Appendice.* Monnaies de Perse





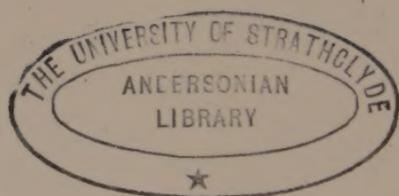
*Cet ouvrage, le vingt-sixième de la collection « Découverte de la terre », a été réalisé par Les Libraires Associés sur les maquettes de Pierre Faucheux. Composé en Garamond corps 9, il a été tiré sur vélin blanc, achevé d'imprimer sur les presses de l'Imprimerie Savernoise à Saverne, pour le texte, de l'Imprimerie moderne du Lion, à Paris, pour les illustrations, et relié à Saverne. L'édition comporte 3 500 exemplaires, numérotés de 1 à 3 500, réservés aux membres du Club des Libraires de France, et 150 exemplaires de collaborateurs marqués H. C.*

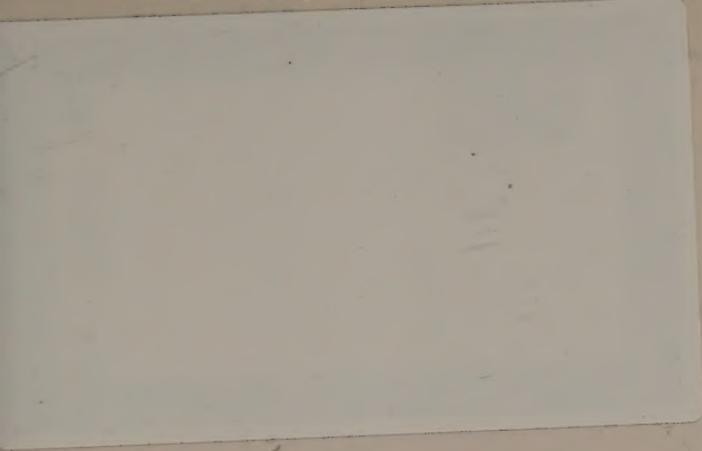






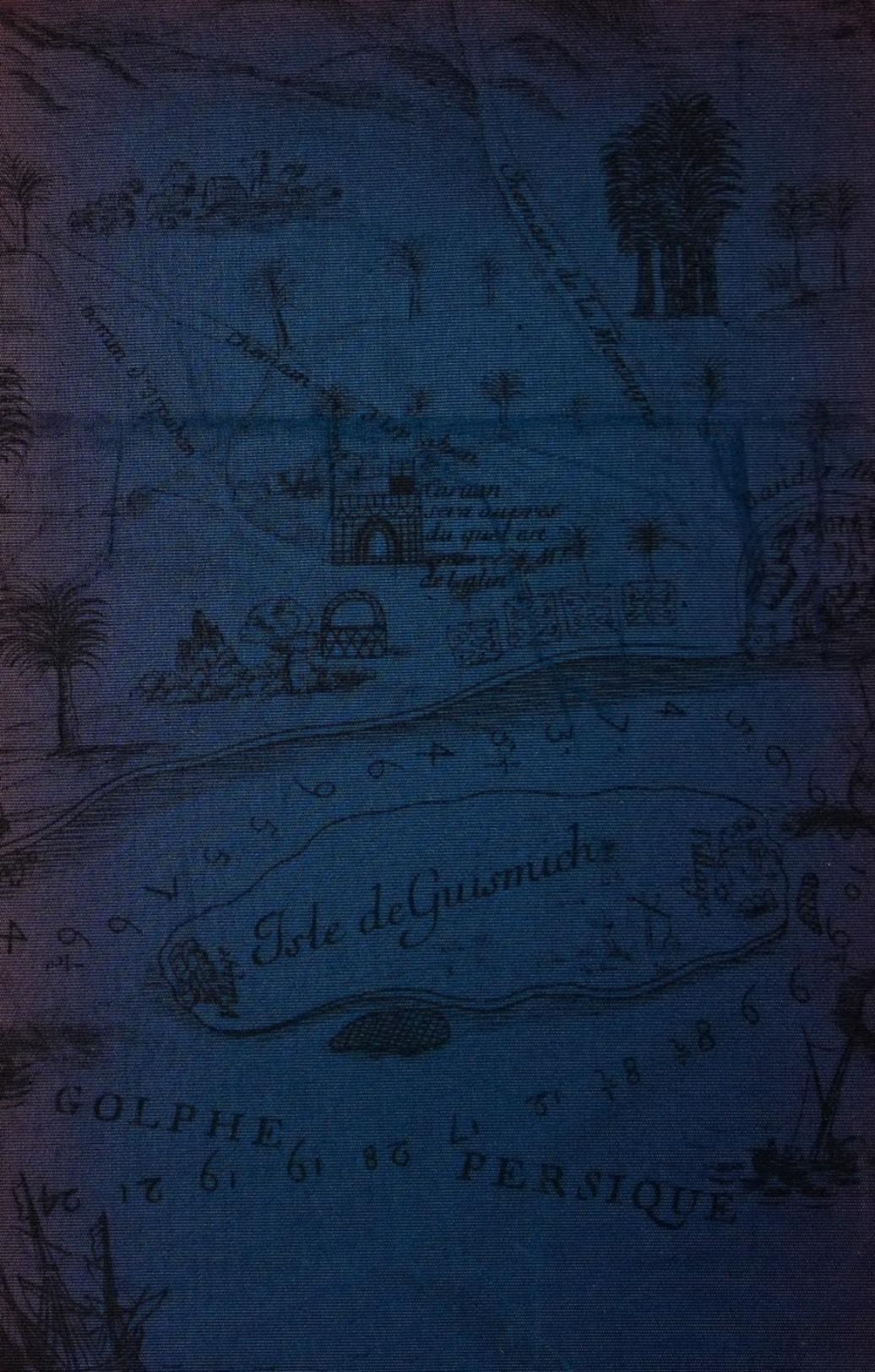






047: 1656 8





*Carton  
sur lequel  
du quel est  
de l'Inde*

*Iste de Guismuch*

GOLPHE PERSIQUE